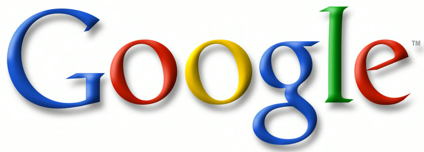

Google



HISTOIRE
NATURELLE
DES PLANTES.

TOME DIX-SEPTIÈME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { DUFART, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue et maison des Mathurins S. Jacques.
BERTRAND, Libraire, quai des Augustins, N° 35. }

A ROUEN,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez BARGEAS, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez VIDAL, Libraire.

A MONS,

Chez HOYOIS, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GENERALE ET PARTICULIERE,

DES PLANTES;

Ouvrage faisant suite aux Œuvres de Leclerc de Buffon, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. Sonnini, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

Description des Végétaux rangés par Familles, avec des détails sur leur culture, leurs usages dans la médecine, les arts, le jardinage, etc. et sur les phénomènes physiologiques qu'ils présentent.

PAR C. F. BRISSEAU-MIRBEL,

Aide-naturaliste au Museum d'Histoire naturelle, Professeur de Botanique à l'Athénée de Paris, et Membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts.

ET CONTINUÉ PAR N. JOLYCLERC,

Ancien Professeur et Membre de plusieurs Sociétés savantes.

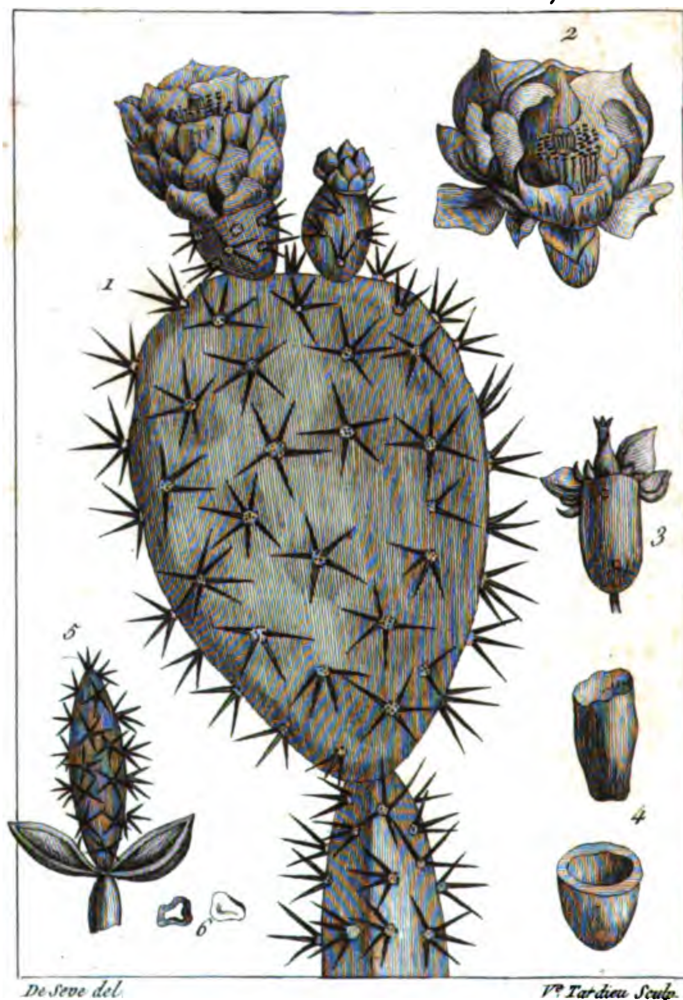
TOME DIX-SEPTIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

1806.



De Seve del. V.e Tardieu Sculp.

1. 2 3 4. 5. 6. CACTE (*Cactus*, Linn.) Page 5.

HISTOIRE
NATURELLE
DES PLANTES.

FAMILLE LXXII[e].

LES CACTES; *cacti.*

CALICE supérieur, divisé au sommet. Pétales en nombre déterminé, ou indéterminé, insérés au sommet du calice. Etamines en nombre déterminé, ou indéterminé, insérées à la même place. Ovaire inférieur, simple. Style unique; stigmate partagé. Baie inférieure, uniloculaire, polysperme, chargée de semences sur ses parois. Tige souligneuse, ou arborescente. Feuilles alternes, souvent nulles.

SECTION PREMIERE.

Pétales et étamines en nombres déterminés.

GENRE PREMIER.

GROSEILLIER; *ribes.*

Calice ventru, en cinq parties, coloré. Cinq pétales alternes au calice; cinq étamines

opposées au même calice; anthères comprimées, assises; style bifide; deux stigmates. Baie globuleuse, ombiliquée; deux réceptacles opposés et chargés de semences.

Arbrisseaux, les uns sans épines, les autres épineux; les épines simples, ou partagées; des bourgeons écailleux axillaires, à elles. Feuilles alternes, axillaires aux épines. Dans les espèces épineuses, pétiole dilaté à la base, demi-amplexicaule; cilié dans les espèces sans épis, ou muni de poils roides, et comme épineux; les pédoncules axillaires ou sortis des bourgeons, uniflores ou triflores dans les espèces épineuses, en grappe multiflore dans les espèces sans épines : ce genre présente plusieurs espèces.

ESPÈCES.

Groseillers sans épines.

Le groseiller rouge; *ribes rubrum.* Grappes glabres, pendantes. Fleurs assez planes. — Arbrisseau à quatre écorces et à quatre espèces d'yeux comme les cerisiers; l'écorce extérieure brune et cendrée. Les feuilles simples, échancrées, découpées en lobes comme celles de la vigne, soutenues par de longs pétioles. Les tiges nombreuses et droites. Les fleurs foiblement colorées, en verd jaune, très-ouvertes, le plus souvent disposées en grappes sorties des aisselles des feuilles. Le fruit rouge, rond, marqué d'un point

ombilical en dessus, succulent, renfermant plusieurs semences. — En Europe.

Le groseiller des Alpes; *r. alpinum*. Grappes relevées; bractées plus longues que la fleur. — Il diffère du précédent par ses feuilles beaucoup plus petites, par ses grappes droites, par ses feuilles florales, plus longues que ses fleurs. — En Europe.

Le groseiller noir; *r. nigrum*. Grappes poilues; fleurs oblongues. — Vivace. Il diffère des deux précédens, par ses fleurs oblongues, ses fruits d'un brun noirâtre et plus gros, ses grappes velues, ses feuilles plus grandes et ses rameaux velus. Il a une variété, le groseiller à fruits noirs de Pensylvanie, qui ne diffère que par ses rameaux lisses et ses fleurs un peu en forme de cloche. — Europe.

Le groseiller des rochers; *r. petreum*. Rameaux fleurissans redressés; ceux des fruits pendans.

Groseillers épineux.

Le groseiller penché; *r. reclinatum*. Rameaux penchés, peu épineux; pédoncules à bractées de trois pièces. — En Allemagne, en Suisse.

Le groseiller blanc; *r. grossularia*. Rameaux à aiguillons; cils des pétioles poilus; baies hérissées. — Cette espèce s'élève à la hauteur de cinq ou six pieds. Les feuilles sont larges, velues de même que le fruit. — Dans toute l'Europe, dans les haies et ailleurs.

Le groseiller *oxiacanthoïdes*. Rameaux hérissés de toutes parts. — Au Canada.

Le groseiller *uva crispa*. Rameaux épineux; baies glabres; pédicules à bractées d'une seule pièce. —

Il forme sur les montagnes des petits buissons touffus et tout couverts d'épines. Sa fleur est précoce, et est le premier apanage des abeilles. — Europe.

Le groseiller *cinobasti*. Epines comme axillaires; baies aiguillonnées, en grappes. — Il a la forme des précédens; mais les feuilles, un peu fendues, ont un aiguillon assez épineux sous leurs ailes. Les pédoncules sont souvent triflores; l'ovaire dans la fleur est hérissé, non aiguillonné; la baie est de la grosseur d'une noisette, entourée de toutes parts de fortes épines. — Au Canada.

Le groseiller *diacantha*. Feuilles incisées; épines géminées vers les bourgeons. — Au Canada.

On peut cultiver tous les groseillers dans les jardins. Toute terre et toute exposition leur conviennent; cependant le fruit est plus gros et plus doux dans un bon terrain. On les taille en février; on les multiplie de boutures en éclatant les vieux pieds. On ne donne aucune place parmi les fruits, au groseiller des Alpes, parce qu'ils sont fades et insipides; mais ses fleurs d'un jaune de paille, assez apparentes, le font placer dans les bosquets.

Les fruits du groseiller à grappes et à fruits rouges ont une saveur acide, vineuse, agréable; ils sont rafraîchissans; cependant leur usage immodéré peut donner la diarrhée et la fièvre. Le groseiller épineux ou gro-

seiller blanc, *ribes uva crispa*, a le fruit d'un goût acide et austère avant sa maturité; mais sa saveur est douce, vineuse, un peu fade quand il est mûr. Les fruits verds sont astringens, en mûrissant ils perdent cette qualité. Il sont toujours indigestes. On prépare avec les fruits, en y ajoutant une suffisante quantité d'eau, un vin assez agréable lorsqu'il est un peu vieux. Ce vin fournit une eau de vie très-énergique.

Les feuilles, les fleurs et les fruits du cassis ont une odeur assez forte, aromatique, peu agréable; les feuilles et les fruits sont stomachiques et diurétiques. On a vanté avec acharnement leurs propriétés et leurs vertus; mais cet enthousiasme s'est dissipé, et le cassis n'est aujourd'hui presque plus bon qu'à entrer dans les ratafiats. Cependant il est encore recommandé dans les inflammations causées par l'acrimonie des urines. Quelques observations assurent au rob de ses baies une propriété spéciale contre l'anguine, tant en boisson qu'en gargarisme.

SECTION DEUXIEME.

Pétales et étamines en nombres indéterminés.

GENRE DEUXIEME.

CACTE OU CIERGE ; *cactus*.

Calice urcéolé, ou long ou tubulé, couvert d'écailles nombreuses, en forme d'appendices, souvent imbriqué et souvent caduc sur l'ovaire. Pétales nombreux, sur plusieurs rangs, comme coalisés à la base ; les inférieurs plus grands. Etamines nombreuses, pareillement réunies à la base, à anthères oblongues. Style long ; stigmate multifide ; baie ombiliquée, exaspérée par les vestiges des écailles, polysperme ; les semences nichées dans une pulpe.

Ce genre est nombreux et composé de plantes grasses, presque toutes originaires de l'Amérique méridionale et des Indes, et de formes très-variées. Elles sont souvent d'un seul jet et articulées, souvent couvertes d'épines en faisceaux et de poils. Ces faisceaux sont tantôt posés sur le sommet d'un tubercule, comme dans l'*echino melocactus*, plante tuberculée en tous sens, et qui fleurit entre ses tubercules ; tantôt ces faisceaux sont disposés sur les côtés, comme

sur le *melocactus* cierge ovale, à peine d'un demi-pied, à quatorze ou quinze côtes, qui se terminent en dessus par une tête ample, hémisphérique, formée d'épines, de poils, de fleurs entre-mêlées et serrées : tantôt les épines sont placées sur des rameaux aplatis et articulés, tel est l'*opuntia*, plante qui donne ses fleurs sur les marges de ses feuilles : tantôt elles n'existent presque pas, comme dans l'*epiphyllus*, pareillement aplati et articulé, mais beaucoup plus petit, et marqué de dents uniflores : tantôt enfin, elles sont axillaires sur des feuilles alternes, planes, un peu épaisses, comme dans le *pereskia*, dont la tige est arrondie, rameuse et fleurissant aux aisselles. Les fleurs sur les pereskias et les opuntias sont urcéolées ; sur les autres cactes elles sont plus longues et comme cylindriques ; dans l'*epiphyllus* elles sont très-longues. Dans quelques espèces, la baie est petite et de la forme des groseilles, dans d'autres elle est plus grosse et de la forme d'une figue : de là est venue la dénomination de figuier d'Inde.

Une des espèces les plus intéressantes du genre est le cierge à grandes fleurs, *cactus grandiflorus.*, espèce d'arbre dont les tiges vont toujours en croissant et en serpentant.

De ces tiges sortent de gros boutons couverts de longs poils qui semblent destinés à garantir la fleur jusqu'à son épanouissement. Le milieu de cette fleur présente une espèce de vase long, formé par des pétales blancs et très-nombreux; elle répand au loin l'odeur la plus suave. Son contour est décoré par quantité d'autres pétales jaunes. Le total de cette corolle a neuf à dix pouces de diamètre; le tube est de la même longueur. Un grand nombre d'étamines jaunes occupent le centre de cette belle fleur, d'où il sort un style de la longueur des pétales, partagé en plusieurs filets recourbés. Les étamines, inclinées sur lui, semblent le caresser. Il produit un fruit de la forme et de la grosseur d'un ananas, jaune, d'un goût excellent. Cette plante intéressante a pour patrie la Jamaïque.

On peut encore citer dans ce genre, les cierges à quatre, à six, à sept, à huit, et à neuf angles, tous originaires de l'Amérique: Le cierge du Pérou, *peruvianus*, qui s'élève, en vieillissant, à une hauteur extraordinaire, quelquefois à cinquante pieds et plus; son fruit est rouge et gros comme une noix. Le figuier d'Inde, *cactus ficus indica*, prolifère, a ses articulations qui sont ovales, oblongues,

à épines sétacées. On le nomme figuier d'Inde, parce que son fruit a la forme d'une petite figue. Ce fruit est mangeable, quoique fade. Il teint en rouge l'urine de celui qui le mange. Le serpenteau rampant, *cactus flagelliformis*. C'est un diminutif du *grandiflorus*. Ses fleurs sont d'un rouge éclatant.

On donne vulgairement à ces plantes les noms de *figuier d'Inde*, de *cardace*, de *raquette*, de *nopal*, d'*opuntia*, de *cactes*, de *cierges*, etc. On en cultive un grand nombre dans les serres. Leurs formes singulières les ont fait rechercher par beaucoup d'amateurs ; cependant la plupart n'offrent rien d'intéressant que leur structure bizarre. Les fruits n'acquièrent jamais dans nos contrées leur véritable maturité. En général, il faut à ces plantes beaucoup de soleil, une terre desséchée et sans consistance, presque point d'arrosement. Toutes craignent la gelée, toutes exigent la serre d'orangerie au moins.

C'est sur plusieurs espèces d'*opuntia* qu'on fait dans le Mexique la récolte de la cochenille, espèce de galle-insecte, de la grosseur d'un grain de lentille, qui fournit la belle couleur écarlate. Les indiens cultivent avec soin ces plantes autour de leurs habitations.

Feuilles opposées, simples, à trois ou plusieurs nervures longitudinales. Fleurs opposées, axillaires ou terminales, portées par des pédoncules uniflores ou multiflores.

SECTION PREMIÈRE.

Ovaires inférieurs.

GENRE PREMIER.

Blachæa.

Calice à limbe entier, à six angles, entouré à sa base par six écailles, opposées sur un triple rang. Six pétales égaux. Douze étamines à filets redressés, à anthères grandes, concatenées en un anneau. Ovaire inférieur couronné par les bords du calice. Capsule à six loges.

Ce sont des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux de Surinam, à fleurs axillaires comme solitaires. On en connoît deux espèces.

ESPÈCES.

La blachæa *trinervia*. Deux calicules. Feuilles sans nervures, striées transversalement et très-finement.

La blachæa *triplinervia*. Sans calicules. Feuilles à triple nervure.

GENRE DEUXIEME.

MÉLASTOME.

Calice en cinq parties, ou à cinq dents, ou

ou comme entier. Cinq pétales. Dix étamines. Un ovaire; un style; un stigmate. Baie à cinq loges.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux, à fleurs opposées en corymbe, ou en panicule, ou en épis, axillaires ou terminales, quelquefois à quatre pétales et huit étamines; le fruit a quatre loges. Le calice dans la plupart est resserré au dessus du fruit, et s'éleve au-delà : dans quelques-uns, il est égal au fruit qui est tronqué, et il est non resserré au dessus. Ce genre de plantes est très-nombreux, il n'est pas encore bien connu. Parmi toutes les espèces qui le composent, aucune ne paroît pouvoir s'acclimater dans nos contrées; on ne peut les avoir que par leurs graines, et les graines se dessèchent et s'altèrent aussitôt qu'elles sont mûres. Les mélastomes ne présentent d'ailleurs aucune utilité réelle, ni rien qui intéresse l'amateur.

GENRE TROISIEME.

Tristemma.

Calice en cinq parties dans son limbe, et augmenté en dessus d'une double couronne ciliée, membraneuse. Cinq pétales onguiculés. Dix étamines. Ovaire demi-

inférieur ; baie ovale, comprimée, comme anguleuse, libre seulement à son sommet, mais couverte et couronnée, à cinq loges, pulpeuse intérieurement.

Herbe de Mauritanie, à tiges tétragones ; à fleurs en têtes, axillaires aux feuilles supérieures ; ces têtes munies de bractées toutes tuilées et uniflores, les extérieures plus grandes ; les baies comprimées par le contact de leurs voisines, bonnes à manger, et réputées anti-siphyllitiques.

SECTION DEUXIEME.

Ovaires supérieurs.

GENRE QUATRIEME.

Topobea.

Calice ventru à sa base, entouré de quatre écailles imbriquées en croix, resserré dans le milieu, campanulé dans son limbe, entier et à peine à cinq dents. Six pétales inégaux. Douze étamines à filets et anthères relevés, et comme coalisés en un cylindre. Ovaire entouré par la partie inférieure du calice ; style plus long que le cylindre des étamines, et se recourbant au-delà ; stigmate hexagone. Baie à six loges, enveloppée par la partie inférieure du calice devenue charnue.

Arbrisseau de la Guiane, parasite des arbres; il est sarmenteux, et ses sarmens sont tétragones. Beaucoup de fleurs sont pédonculées, axillaires.

GENRE CINQUIEME.

Tibouchina.

Calice écailleux à sa surface, à cinq parties dans son limbe, entouré à sa base de quatre ou six écailles tuilées et opposées en croix. Cinq pétales; dix étamines; les anthères à deux cornes à leur base. Ovaire supérieur. Capsule à cinq loges, à cinq valves, enveloppée par le calice.

Arbrisseau à tiges tétragones; les fleurs solitaires ou axillaires sur des pédoncules uniflores ou triflores. Il habite la Guiane.

GENRE SIXIEME.

Mayeta.

Calice hérissé, à cinq parties dans son limbe, extérieurement à cinq écailles. Cinq pétales comme ronds. Dix étamines à anthères bicornes à la base, membraneuses au sommet. Style court. Baie enveloppée du calice devenu charnu, couronnée, à cinq loges.

Arbrisseau de la Guiane, à tiges carrées,

noueuses, à feuilles opposées sur les nœuds, inégales, l'une étant plus grande. Les fleurs sont axillaires, solitaires, comme sessiles.

GENRE SEPTIEME.

Tococa.

Calice d'une seule pièce, tubulé; le limbe en cinq parties et poilu sur les bords. Cinq pétales comme ronds. Dix étamines. Style court; stigmate large, en bouclier. Baie enveloppée du calice charnu, resserré en dessus, presqu'inférieur, à trois loges.

Arbrisseau à tiges tétragones; les feuilles sur un pétiole vésiculeux de chaque côté, les fleurs verticillées en épis terminaux; les pédoncules opposés, courts, comme triflores; quelques fleurs à six pétales et douze étamines. Il habite la Guiane.

GENRE HUITIEME.

Osbeckia.

Limbe du calice en quatre parties profondes, entremêlées d'écailles ciliées. Quatre pétales. Huit étamines; les anthères à bec filiforme et long. Ovaire inférieur au calice, terminé en dessus par les écailles ciliées. Capsule couverte par le tube tronqué du calice, à quatre loges.

Herbes à tiges carrées; quelques fleurs

terminales, sessiles, entourées d'autres feuilles plus longues. Linnæus donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

L'osbeckia de la Chine, *sinensis*. Feuilles sessiles; pédoncules axillaires, triflores.

L'osbeckia du Zeylan, *zeylanica*. Feuilles pétiolées; pédoncules axillaires, uniflores, nus.

GENRE NEUVIEME.

Rhexia.

Calice à quatre divisions. Quatre pétales. Huit étamines à anthères inclinées. Ovaire supérieur. Un style; un stigmate. Capsule couverte par le calice, ventrue inférieurement, à quatre loges, à quatre valves.

Herbes à tiges carrées, quelques-unes souligneuses; les fleurs axillaires et terminales, pédonculées. Les espèces données à ce genre sont :

ESPÈCES.

La rhexia de Virginie, *virginica*. Feuilles sessiles, dentées en scie; calice glabre. — Vivace. Tiges carrées, à angles membraneux. Feuilles opposées, comme lancéolées, alongées dans les internœuds, à trois nervures, hérissées de poils vagues, à dentelures sétacées. Le pédicule terminal dichotome; les fleurs solitaires sessiles sur chaque dichotomie, à pétales rouges, à anthères en faux et jaunes. — En Virginie.

La rhexia du Maryland, *marylandica*. Feuilles ciliées — Vivace. Le calice est semé de poils étoilés à leur sommet. — Dans le Brésil et le Maryland.

La rhexia *acisanthera*. Feuilles alternes, axillaires, pédonculées, à cinq divisions. — Vivace. Tige droite, rameuse, à rameaux carrés. Les feuilles à trois nervures, ovales, crénelées, opposées. — En Jamaïque.

La rhexia *jussieuoides*. Feuilles alternes, à côtes rudes sur les marges. — A Surinam.

La rhexia glutineuse, *glutinosa*. Feuilles opposées, à trois nervures, lisses. Fleurs en thyrses. — Dans la nouvelle Grenade.

On voit ces plantes chez quelques curieux; elles ne font pas un grand effet, elles ne subsistent qu'avec le secours d'une bonne orangerie. On les multiplie de semences tirées du lieu de leur origine; elles ne fleurissent que la seconde année, et ne subsistent que très-rarement au-delà de quatre ans.



De Sève del. Le Tellier Sculp.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. SALICAIRE (*Lythrum*, Lin) *Pag.* 28.

FAMILLE LXXVe.

LES SALICAIRES ; *salicariæ.*

CALICE tubulé ou urcéolé. Pétales en nombre déterminé, insérés au sommet du calice, alternes à ses segmens, quelquefois nuls. Etamines en nombre déterminé, très-rarement indéterminé, ordinairement en nombre égal aux pétales, ou double, insérées au milieu du calice ; anthères petites. Ovaire simple, supérieur. Style unique ; stigmate souvent en tête. Capsule entourée par le calice, uniloculaire ou multiloculaire, polysperme ; les semences attachées à un réceptacle central. Embryon sans périsperme. Tige souligneuse ou herbacée. Feuilles opposées ou alternes. Fleurs axillaires ou terminales.

SECTION PREMIÈRE.

Fleurs polypétales.

GENRE PREMIER.

Lagerstrœmia.

Calice campanulé en six parties. Six pétales ondulés, à onglets filiformes. Beaucoup

d'étamines, dont six extérieures plus longues. Anthères orbiculées. Fruit ignoré.

C'est un arbrisseau de la Chine, à rameaux carrés, à feuilles du grenadier; les inférieures opposées, les supérieures alternes, auxquelles sont axillaires des pédoncules multiflores, disposées en un panicule terminal.

GENRE DEUXIEME.

Munchaussia.

Calice turbiné en six parties, persistant, extérieurement tordu. Six pétales ondulés, à onglets filiformes. Beaucoup d'étamines réunies ou connées en six faisceaux de quatre ou cinq; les anthères réniformes. Capsule ovale, aiguisée par le style, entourée inférieurement par le calice, à six loges, à six valves, polysperme; les valves séparées par une cloison mitoyenne; les semences planes, ailées, attachées à un réceptacle central.

Petit arbrisseau à feuilles alternes, grandes; à fleurs en grappes paniculées, terminales. Il habite dans les Indes.

GENRE TROISIEME.

Pemphis.

Calice turbiné, sillonné; le limbe à douze

dents, dont les alternes sont plus petites. Six pétales. Douze étamines, dont les alternes sont plus courtes; anthères assises. Capsule comme sphérique, aiguisée par le style, uniloculaire, coupée horizontalement à sa base, polysperme; les semences anguleuses, insérées à un réceptacle central, denté et s'élevant un peu.

Arbrisseau blanc; les feuilles opposées; les fleurs solitaires, axillaires, portées par des pédicules munis à la base de deux bractées. Cette plante pourroit être comprise dans les salicaires de Linnæus.

GENRE QUATRIEME.

Ginoria.

Calice urcéolé, en six parties coloré. Six pétales plus longs, à onglets. Douze étamines à anthères réniformes. Capsule sphéroïde, aiguisée par le style, à quatre sillons, uniloculaire, à quatre valves, polysperme; le réceptacle des semences grand comme rond.

C'est un arbrisseau élégant, à feuilles opposées, à pédoncules uniflores, axillaires et terminaux. Linnæus n'en assigne qu'une seule espèce; on la place en Amérique.

GENRE CINQUIEME.

Grisléa.

Calice tubulé, campanulé, à quatre dents; coloré, persistant. Quatre pétales très-petits. Huit étamines très-longues, montantes. Anthères comme rondes. Capsule globuleuse, comme pédiculée, plus courte que le calice, uniloculaire, polysperme; le réceptacle grand.

Arbrisseau à rameaux parallèles, sarmenteux; à feuilles distiques; à fleurs sur des corymbes axillaires, serrés, opposés, unilatéraux, fléchis en dessus. Linnæus n'assigne qu'une espèce à ce genre, qu'il place dans les chaudes contrées d'Amérique.

GENRE SIXIEME.

Lausonia.

Calice en quatre parties. Quatre pétales; huit étamines, opposées deux à deux aux pétales. Capsule assise sur le calice étalé et persistant, globuleux, aiguisé par le style, à quatre loges, polysperme : les semences anguleuses, attachées à un réceptacle central.

Arbrisseau du port d'un troêne; le sommet des petits rameaux épineux ou sans épines. Les feuilles sont opposées. Les fleurs sur-

axillaires ou terminales. Ce genre présente trois espèces, toutes trois des Indes.

ESPÈCES.

Le lausonia sans épines, *inermis*. Feuilles comme sessiles, ovales, aiguës des deux côtés.

Le lausonia *acronychia*. Sans épines ; feuilles longues, pétiolées, cunéiformes.

Le lausonia épineux, *spinosa*. Rameaux épineux.

On exprime des fruits de ces arbrisséaux une huile d'une odeur très-agréable, dont on fait usage en médecine, et qu'on nomme quelquefois huile d'*alcana*. Les feuilles infusées dans l'eau donnent une couleur jaune; dans un acide comme le vinaigre, elles donnent une couleur rouge. Les sauvages se servent de ces plantes pour teindre la barbe, et leurs femmes les ongles, ce qu'elles regardent comme une beauté. On dit que les feuilles réduites en poudre fine, et mises en pâte avec du suc de limon, sont employées comme cosmétiques.

GENRE SEPTIEME.

Crenea.

Calice urcéolé, en quatre parties. Quatre pétales; quatorze étamines. Capsule petite, enveloppée inférieurement du calice, aiguë, à cinq loges, polysperme; les semences petites.

C'est une herbe de la Guiane, à plusieurs tiges carrées et ailées; à feuilles opposées; un ou deux pédoncules axillaires, biflores ou triflores; les fleurs très-petites; les pédicules munis d'une bractée à leur base, et de deux écailles dans leur milieu.

GENRE HUITIEME.

Salicaire; *lithrum.*

Calice cylindrique, strié, à douze denticules dont les alternes sont plus petites ou nulles. Six pétales; douze étamines filiformes, sur double rang; les supérieures plus courtes. Anthères montantes. Capsule oblongue, couverte, à deux loges, polysperme.

Herbes à feuilles alternes ou opposées, ou comme verticillées; les fleurs souvent en épis verticillés et terminaux, ou verticillées, axillaires, quelquefois comme solitaires, axillaires, et à six étamines.

Ce genre est très-nombreux : nous ne donnons ici que les espèces européennes.

ESPÈCES.

La salicaire vulgaire; *lithrum vulgare.* Feuilles opposées, cordiformes, lancéolées. Fleurs en épi et dodécandriques. — Vivace. Tiges quelquefois de la hauteur d'un homme, roides, anguleuses, rameuses. Les fleurs en épis presque verticillés, d'une belle

couleur pourprée. Les feuilles un peu velues en dessous, sessiles, très-entières, oblongues, en forme de cœur, lancéolées, les inférieures opposées, les supérieures éparses. — En Europe, sur les rives des ruisseaux.

La salicaire à feuilles d'hyssope; *l. hyssopifolium*. Feuilles entières, linéaires. Fleurs à six étamines. — Ses tiges rampantes sont quelquefois longues de deux pieds; elles s'élèvent rarement, mais elles se ramifient. Les fleurs, assises aux aisselles des feuilles, ont six pétales pourprés à onglets blancs.—En Europe, dans les lieux inondés.

La salicaire à feuilles du thym ; *l. thymifolium*. Feuilles alternes, linéaires; fleurs de quatre pétale. — Annuelle. Les tiges rampantes n'ont que cinq ou six pouces de long; de leur centre il s'en élève d'autres qui sont plus petites encore , mais droites, à rameaux alternes. Les feuilles sont linéaires, pointues, sessiles, d'un verd noirâtre; le nombre des étamines répond à celui des pétales; les fleurs sont très-petites et rougeâtres. — En Italie, en Languedoc, dans les eaux.

La salicaire de Sibérie; *l. virgatum*. Feuilles opposées, lancéolées; panicule délié; fleurs dodécandriques, ternées. — Vivace. La tige paniculée, à rameaux alternes et longs. Deux, souvent trois fleurs pédiculées, forment des grappes alternes à chaque aisselle. — En Sibérie, en Tartarie.

On cultive, pour l'ornement des jardins, cette dernière espèce. Les fleurs, qui forment des épis couleur de rose, paroissent en été.

Cette plante vivace ne craint aucune intempérie dans les saisons; elle s'accommode de tous les terrains. On la multiplie de graines et de pieds éclatés; elle se multiplie d'ailleurs assez d'elle-même par ses graines, quand elle est une fois introduite dans un jardin.

Les feuilles et la tige de la salicaire vulgaire ont un goût sec et astringent. La plante est détersive, astringente, vulnéraire : on se sert de l'herbe en décoction contre les diarrhées et les dyssenteries. Tous les bestiaux mangent cette plante avec avidité; et elle leur est bienfaisante. On s'en sert aussi pour tanner les cuirs.

GENRE NEUVIEME.

Acisanthera.

Calice ventru, en cinq parties; cinq pétales; dix étamines à anthères sagittées et versatiles. Capsule couverte et couronnée par le calice, comme ronde, à deux loges, à deux placentas, polysperme.

C'est une herbe à feuilles opposées, à fleurs alternativement axillaires, solitaires. Elle est comprise par Linnæus dans le genre *rhexia*, mais elle en diffère par le nombre de ses parties et des loges; par ses

anthères non conformes; par ses feuilles différemment nerveuses, et la situation de ses fleurs.

GENRE DIXIEME.

Parsontia.

Calice comme ventru, strié, à six denticules. Six pétales; six étamines courtes, non saillantes. Capsule petite, membraneuse, couverte par le calice, uniloculaire, à deux ou six spermes, sur un réceptacle central.

Herbes à feuilles opposées, à fleurs axillaires. Elle paroît être le *litrum parsontia* de Linnæus.

GENRE ONZIÈME.

Cuphea.

Calice tubulé, à douze striures, à six dents dont la supérieure est plus large. Six pétales inégaux, les deux supérieurs plus grands. Douze étamines inégales par leur insertion, car d'un côté huit sont disposées de même et conformes; de l'autre quatre plus petites sont disposées sur double rang, dont les deux supérieures sont velues; les anthères comme rondes. Capsule oblongue, uniloculaire, couverte par le calice, fendue avec lui d'un côté, et alors en forme de nacelle; un réceptacle central fléchi, s'échappant au travers de la fente, chargé de

quinze semences environ, en forme de lentille, et disposées comme sur un épi unilatéral.

C'est une herbe de l'Amérique que Linnæus a mise dans les salicaires; elle est partout visqueuse; les feuilles sont opposées, leurs aisselles inférieures souvent chargées alternativement de rameaux, les supérieures comme uniflores.

SECTION DEUXIEME.

Fleurs souvent apétales.

GENRE DOUZIEME.

Isnardia.

Calice campanulé, en quatre parties. Pétales nuls. Quatre étamines. Capsule entourée par le fond du calice, tétragone, à quatre loges, polysperme.

Herbe rampante des marais; à fleurs très-petites, axillaires, opposées, sessiles, vertes. Elle est très-semblable au *peplis patula*, et nage ordinairement sur l'eau. Ses feuilles et ses tiges souvent sont rouges et fructifient mieux hors de l'eau.

GENRE TREIZIEME.

Ammannia.

Calice campanulé, strié, à huit dents. Quatre

Quatre pétales, quelquefois aucun. Quatre étamines à anthères didymes. Capsule recouverte par le calice, à quatre loges, polysperme.

Ces herbes sont aquatiques. Les fleurs sont nombreuses, axillaires, sessiles, très-petites, opposées et comme verticillées. Ce genre présente plusieurs espèces dans les Indes, aux Caraïbes, en Jamaïque, à Java.

GENRE QUATORZIEME.

GLAUX OU GLOUX; *glaux*.

Calice campanulé, coloré, à cinq lobes roulés. Pétales nuls. Cinq étamines à anthères comme rondes. Capsule entourée par le calice, globuleuse, uniloculaire, à cinq valves, à cinq spermes; réceptacle globuleux, creusé par les semences.

C'est une herbe maritime, rampante, à feuilles opposées, à fleurs très-petites, axillaires, comme solitaires, sessiles.

Cette plante, dans plusieurs lieux, est en usage pour augmenter le lait des nourrices; on l'emploie en décoction.

GENRE QUINZIEME.

POURPIER DES MARAIS; *peplis*.

Calice campanulé, à douze divisions alternes, réfléchies. Six pétales quelquefois

avortans. Six étamines courtes, à anthères comme rondes. Capsule couverte par le calice, à deux loges, polysperme; une cloison chargée de chaque côté des semences.

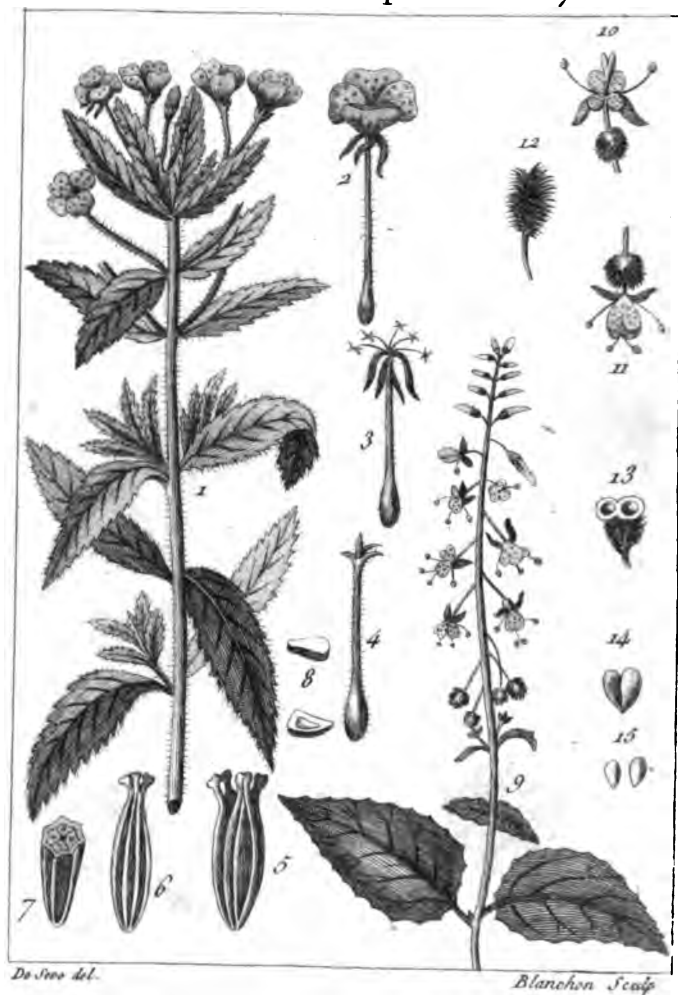
Herbe des marais, rampante, à feuilles opposées, à fleurs très-petites, axillaires, ou opposées, solitaires.

ESPÈCES.

Le peplis pourpier; *peplis portulaca*. Pétales avortés. — Vivace. — En Europe, dans les eaux.

Le peplis tétrandrique; *p. tetrandra*. Fleurs pétalées, à quatre étamines. — Annuelle. — En Amérique. Dans la première espèce, les feuilles sont rondes, très-entières; les fleurs presqu'invisibles, sessiles. En disséquant le calice avant qu'il ne s'ouvre, on trouvé constamment des pétales, mais ces pétales tombent dès que le calice est ouvert. Dans la seconde espèce, les fleurs sont monopétales, à quatre étamines; l'ovaire inférieur; le stigmate double; la capsule à deux loges, polysperme, à deux valves; une stipule intermédiaire entre les feuilles.





1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, ÉPILOBE, (*Epilobium* Linn.) *Page* 35.
9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, CIRCÉE, (*Circea*, Linn.) *Page* 38.

FAMILLE LXXVI.

Les épilobes; *onagræ.*

Il a plu, nous ne savons pourquoi, à des nouveaux venus, de changer la dénomination de cette famille; elle étoit consacrée par l'ouvrage du savant Jussieu. De telles innovations ne font pas faire un pas à la science. Calice d'une seule pièce, tubulé, supérieur, à limbe divisé, persistant, ou caduc. Pétales en nombre déterminé, insérés au sommet du calice, alternes à ses segmens, d'un nombre égal à eux, quelquefois double, rarement plus. Ovaire simple, inférieur; style plus souvent unique; stigmate partagé ou simple; le nombre des parties varié dans les diverses espèces botaniques. Fruit capsulaire, ou en baie, inférieur, rarement demi-inférieur, ordinairement à plusieurs loges, tantôt couronné par le limbe du calice; tantôt nu en dessus, ce limbe étant caduc. Tige herbacée ou ligneuse. Feuilles alternes ou opposées. Embryon sans périsperme.

SECTION PREMIÈRE.

Styles répétés.

GENRE PREMIER.

Mocanera.

Calice demi-supérieur à cinq segmens; cinq pétales; douze étamines; les anthères à quatre angles et terminées par une arête; ovaire demi-inférieur, hérissé; trois styles; trois stigmates. Noix demi-inférieure, couverte en dessus par les vestiges conniveus du calice, à deux ou trois loges; les loges à deux semences.

Arbrisseau des îles Canaries, à feuilles alternes; les pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, d'abord penchés, ensuite relevés à la maturité du fruit.

GENRE DEUXIEME.

Vahlia.

Calice en cinq parties; cinq pétales; cinq étamines alternes aux pétales. Ovaire inférieur; deux styles; deux stigmates. Capsule couronnée par les segmens du calice, à une loge, à deux valves, polysperme.

Herbe du port de l'Aizoon ou du Silené; à feuilles opposées, à fleurs axillaires. Elle habite le Japon.

GENRE TROISIEME.

Cercodea.

Calice urcéolé, tétragone, à limbe en quatre parties, court, persistant. Quatre pétales linéaires. Huit étamines à anthères longues, comme sessiles, tétragones, opposées deux à deux aux pétales. Ovaire inférieur; quatre styles; quatre stigmates. Capsule drupacée, presque tétragone, couronnée par le limbe connivent du calice, à quatre loges, à quatre spermes.

Ce genre compris, par Linnæus, dans celui du tetragonia, en a été séparé. C'est un sous-arbrisseau d'Amérique, à tige tétragone, à feuilles opposées, à fleurs axillaires et petites.

SECTION DEUXIEME.

Deux styles. Fruits capsulaires. Etamines égales en nombre aux pétales.

GENRE QUATRIEME.

Montinia.

Dioïque. Calice à quatre dents. Quatre pétales alternes aux dents du calice. Dans les mâles, quatre étamines. Dans les femelles, quatre filets stériles. Ovaire inférieur; style bifide; deux stigmates. Capsule oblongue,

à deux loges, s'ouvrant en longueur, polysperme; les semences déprimées, ailées sur la marge, imbriquées.

Arbrisseau à rameaux alternes, à feuilles alternes, à fleurs alternes, quelquefois à cinq pétales, et à cinq étamines. Il habite au cap de Bonne-Espérance.

GENRE CINQUIEME.

Serpicula.

Monoïque. Calice de quatre pièces, persistant. Dans les mâles, quatre pétales, quatre étamines courtes. Dans les femelles, calice en quatre parties. Ovaire inférieur sillonné. Un style. Un stigmate. Noix cylindrique, à huit contournures, cartilagineuse, monosperme, caduque.

Herbes à fleurs axillaires; les mâles pédonculés; les femelles sessiles. On donne deux espèces à ce genre; toutes deux sont des Indes.

ESPÈCES.

La serpicula verticillée, *verticillata*. Feuilles verticillées, dentées en aiguillons.

La serpicula rampante, *repens*. Feuilles alternes, linéaires.

GENRE SIXIEME.

CIRCÉE; *circea.*

Calice court, le limbe en deux parties

profondes; deux pétales. Deux étamines. Un stigmate émarginé. Capsule ovale, hérissée, à deux loges, à deux valves, à deux spermes.

Herbes à feuilles opposées; à fleurs en épis terminaux et alternes sur les épis.

ESPÈCES.

La circée parisienne; *circæa lutetiana*. Sa tige s'élève d'un pied. Ses grappes sont terminales et latérales. Le périanthe, formé par le calice persistant, est beaucoup plus épais et plus rude que la corolle, et n'est pas de sa couleur; les feuilles sont entières et velues; les corolles quelquefois blanches. — On trouve cette plante vivace dans tous les bois et dans les haies.

La circée des Alpes; *c. alpina*. La plante est à peine de la longueur du doigt, couchée par terre. La couleur du calice copie celle de la corolle. Feuilles minces, papiracées, en cœur. Vivace. — Se trouve sur les montagnes les plus froides.

La circée a été vantée en cataplasmes contre les hémorroïdes. Quelques auteurs la croient résolutive, mais ces vertus ne sont pas assez avérées. La plante même est réputée suspecte. On lui donne le nom *d'herbe Saint-Etienne* ou *d'herbe aux magiciennes*.

GENRE SEPTIEME.

Ludwigia.

Calice urcéolé; le limbe en quatre parties profondes, long et persistant. Quatre pétales. Quatre étamines à anthères oblongues et droites. Stigmate tétragone. Capsule tétragone, couronnée par le calice non resserré, s'élevant entre ses segmens, et ouverte au sommet d'un trou, à quatre loges, polysperme.

Sous-arbrisseaux ou herbes à feuilles alternes ou opposées, simples; les fleurs solitaires, axillaires, ou terminales. Ce genre présente quelques espèces toutes exotiques.

SECTION TROISIEME.

Un seul style. Fruits capsulaires. Etamines en nombre double des pétales.

GENRE HUITIEME.

JUSSIEU; *jussieua.*

Calice long, cylindrique, le limbe en quatre ou cinq parties profondes, persistant. Quatre ou cinq pétales. Huit ou dix étamines; anthères oblongues, ovales, versatiles. Stigmates formant la tête, à quatre ou cinq striures. Capsule oblongue, cylindrique ou anguleuse, couronnée par le calice,

à quatre ou cinq loges, à quatre ou cinq valves, polysperme; les valves partagées par une cloison; le réceptacle central chargé des semences.

Arbrisseaux ou herbes à feuilles alternes, à fleurs solitaires ou axillaires. Ce genre intéresse par le seul nom qu'on lui a donné; il offre plusieurs espèces, toutes étrangères, la plupart des Indes. Aucune n'est admise dans les jardins, si ce n'est dans les serres chaudes.

GENRE NEUVIEME.

HERBES AUX ANES OU ONAGRE; *œnothera.*

Calice long, cylindrique, caduc au sommet, avec un limbe en quatre parties profondes. Quatre pétales; huit étamines. Anthères oblongues, assises; stigmate en quatre parties; capsule longue, cylindrique ou presque tétragone, à quatre loges, à quatre valves, polysperme; les valves partagées par une cloison; les semences nues, nombreuses, anguleuses, attachées à un réceptacle central.

Herbes, quelques-unes ligneuses; à feuilles alternes, à fleurs solitaires, axillaires. Ce genre présente beaucoup d'espèces. Voici les principales.

ESPÈCES.

L'onagre bisannuelle; *œnothera biennis.* Feuilles ovales, lancéolées, planes; tige muriquée, velue.—La tige s'élève à deux ou trois pieds; les fleurs axillaires, sans pédoncules; les pétales jaunes et grands; les nervures des feuilles se prolongeant, et courant sur la tige; les feuilles radicales, dentées à leurs pétioles. — En Virginie; aujourd'hui spontanée dans toute l'Europe.

L'onagre à petites fleurs; *œ. parviflora.* Feuilles ovales, lancéolees, planes; tige mince, comme velue. — Le sommet du fruit est couronné par une marge à huit divisions, et non à quatre comme dans la précédente, à qui d'ailleurs elle ressemble beaucoup. La tige est semée de poils, mais sans tubercules à leur base; la capsule est à quatre valves. — Dans l'Amérique septentrionale.

L'onagre arbrisseau; *œ. fruticosa.* Feuilles lancéolées, comme dentées; capsules pédiculées, à angles aigus. Grappes pédonculées. — Le calice est pourpré, à quatre segmens, mais souvent ne se partage qu'en deux parties opposées, ou s'ouvrent d'un seul côté. Le tube est filiforme, et très-étroit; la capsule a quatre angles aigus, comprimés; les feuilles sont rarement denticulées. — En Virginie.

L'onagre naine; *œ. pusilla.* Feuilles lancéolées, obtuses, glabres, comme pétiolées; tiges renversées; capsules à angles aigus. — Vivace. La tige, haute de six pouces, est herbacée, ronde, flexible, très-entière; les fleurs axillaires, solitaires, droites, comme sessiles. Les pétales jaunes, cordiformes, marqués de lignes. Les capsules sont comme ovales,

obtuses, à huit angles, quatre angles plus larges, comprimés, quadrivalves; la racine est vivace. — Amérique septentrionale.

L'onagre muriquée; *œ. muricata*. Feuilles lancéolées, planes; tige purpurine, muriquée. — Au Canada.

L'onagre à longues fleurs; *œ. longifolia*. Feuilles denticulées; tiges simples, poilues; pétales distans, à deux lobes. — En Amérique.

L'onagre à huit valves; *œ. octovalvis*. Feuilles lancéolées, oblongues, aiguës, planes, glabres. — En Amérique.

L'onagre très-molle; *œ. mollissima*. Feuilles lancéolées, ondulées, pubescentes, très-molles.—Annuelle.— En Amérique.

L'onagre hérissée; *œ. hirta*. Feuilles glabres en dessus. — Amérique méridionale.

L'onagre sinuée; *œ. sinuata*. Feuilles dentées; sinuées; sommet de la tige penché. — En Virginie.

Les fleurs de l'onagre répandent une odeur assez analogue à celle de la primevère. La racine au printems peut se manger en salade; elle contient, en assez grande quantité, des principes muqueux, nutritifs. Quelques auteurs regardent la plante comme un excellent vulnéraire, et comme détersive.

On cultive dans plusieurs jardins l'onagre à grandes fleurs. Elle est vivace, ses fleurs sont grandes et paroissent à la fin de l'été. On la multiplie en séparant les racines en automne.

GENRE DIXIEME

EPILOBE; *epilobium.*

Calice long, cylindrique; le limbe en quatre parties et caduc. Quatre pétales. Huit étamines; les alternes plus courtes; les anthères ovales. Stigmate en quatre parties. Capsule longue, cylindrique à quatre loges, à quatre valves, polysperme; semences aigrettées, nombreuses, attachées à un réceptacle long et central. Les valves séparées, dans leur longueur, par une cloison.

Arbrisseaux, ou plus souvent herbes, à feuilles opposées ou alternes; les fleurs solitaires, axillaires, ou en épis terminaux; les étamines sont droites dans quelques espèces, et inclinées dans d'autres.

ESPÈCES.

Etamines inclinées.

L'épilobe à feuilles étroites; *epilob. angustifolium.* Feuilles éparses, linéaires, lancéolées, veinées; fleurs inégales.—Vivace. C'est une très-belle plante; les tiges s'élèvent à trois ou quatre pieds; elles sont fermes, droites, simples, terminées par une pyramide de grandes fleurs rouges, irrégulières. Les feuilles sont simples, solitaires, oblongues, larges, pointues et entières; elles ont des veines transversales qui coupent la nervure moyenne à angle droit. Elles sont d'un verd foncé en dessus, cendré en dessous. Cette

plante, qui quelquefois est très-multipliée le long des ruisseaux et des fontaines, fait le plus bel effet par la beauté de ses fleurs. — Europe.

L'épilobe à larges feuilles; *e. latifolium.* Feuilles alternes, lancéolées, ovales; fleurs inégales. — Vivace. Il diffère du précédent par ses fleurs une fois plus grandes, par ses feuilles alternes, non éparses, amollies des deux côtés par un léger duvet. — Dans la Sibérie.

Etamines redressées, régulières; pétales bifides.

L'épilobe hérissé; *e. hirsutum.* Feuilles opposées, lancéolées, dentées en scie, décurrentes, amplexicaules. — Vivace. La tige s'élève à trois pieds; les fleurs sont grandes et pourprées, les siliques velues. — Europe.

L'épilobe des montagnes; *e. montanum.* Feuilles opposées, ovales, dentées. — Vivace. Tige rameuse s'élevant à deux pieds; fleurs rouges. — Europe.

L'épilobe tétragone; *e. tetragonum.* Feuilles lancéolées, denticulées; celles du sommet opposées; tige tétragone. — Vivace. Tige ne s'élevant qu'à un pied; les feuilles tendres, maculées, livides; la sommité des tiges est inclinée, lorsqu'elle est encore tendre. Fleurs rouges. — Europe.

L'épilobe des marais; *e. palustre.* Feuilles opposées, lancéolées, très-entières. Pétales émarginés. Tige redressée. — Vivace. Tiges peu ramifiées, ne s'élevant qu'à un demi-pied. Feuilles presque linéaires. Fleurs petites, d'un rouge pâle, échancrées au bout. — En Europe.

L'épilobe des Alpes; *e. alpinum.* Feuilles opposées, ovales, lancéolées, très-entières. Siliques sessiles.

Tige rampante. Vivace. Tige d'abord couchées par terre, un peu échancrées au bout.

On donne communément des noms divers à ces plantes; on les nomme *laurier-St.-Antoine*, *chamœnérion*, *petit-laurier-rose*, *osier fleuri*, etc. On en cultive dans les jardins une espèce dont les feuilles sont celles de l'osier, et dont les fleurs sont d'un gris de lin. La plante s'élève souvent jusqu'à quatre pieds de haut, et les fleurs viennent le long de la tige. Une terre légère et humide lui convient. Elle fait un bel effet dans les grands parterres, où elle est en fleurs la plus grande partie de l'été. On en cultive aussi une autre dont les feuilles sont différentes, et dont les fleurs rouges naissent des aisselles. Ce chamænérion n'est pas si apparent que le précédent; il est incommode, en ce qu'il trace beaucoup; en moins de quatre ans, un jardin en seroit presque rempli.

La saveur de l'épilobe à feuilles étroites est austère, gluante, un peu âcre : il n'a point d'odeur. La plante est réputée vulnéraire et détersive; on en fait des cataplasmes et des décoctions.

GENRE ONZIEME.

Gaura.

Calice long, cylindrique, caduc dans son sommet et son limbe qui est en quatre parties. Quatre pétales; huit étamines; anthères oblongues, versatiles, à style unique; stigmate à cinq lobes. Capsule ovale, tétragone, striée, uniloculaire, polysperme; une seule semence restant, et les autres avortées.

C'est une herbe à feuilles alternes; à fleurs en épis paniculés, terminaux et alternes sur les épis. Elle est de la Pensylvanie.

GENRE DOUZIEME.

Cacoucia.

Calice campanulé, à limbe dilaté, en cinq parties, caduc. Cinq pétales. Dix étamines, la plupart sortant de la corolle; à anthères ovales. Un stigmate. Capsule formant presque la baie, à cinq angles, fusiforme, pulpeuse intérieurement, uniloculaire, à une seule semence.

C'est un arbrisseau sarmenteux et grimpant de la Guiane, à feuilles alternes; à fleurs disposées alternativement sur un épi terminal et long, soutenues d'une bractée à leur base.

GENRE TREIZIEME.

Combretum.

Calice campanulé ; le limbe à cinq ou six dents, et caduc. Quatre ou cinq pétales petits. Huit ou dix étamines dont plusieurs sont saillantes ; les anthères oblongues. Un stigmate. Capsule comme en baie, à cinq angles ailés, membraneux, à une loge, à une semence.

Ce sont des arbrisseaux de l'Amérique méridionale, sarmenteux, à feuilles opposées. Linnæus en assigne deux espèces, l'une à épis lâches, l'autre à épis tournés du même côté.

GENRE QUATORZIEME.

Guier ; *guiera.*

Calioe oblong, grêle, comme cylindrique, à quatre dents. Cinq pétales petits. Dix étamines saillantes, les alternes plus longues ; les anthères globuleuses. Un stigmate. Capsule oblongue, étroite, pentagone, couverte de poils longs, couronnée par les dents du calice, uniloculaire, souvent à cinq spermes ; les semences très-petites, pendantes à un fil.

Arbrisseau du Sénégal, à feuilles opposées, ponctuées ; à fleurs terminales sur les

rameaux,

rameaux, en têtes, sessiles, nombreuses, sur un axe entouré d'un involucre commun de quatre pièces.

GENRE QUINZIEME.

Fuchsia.

Calice infundibuliforme, coloré; le limbe en quatre parties colorées. Quatre pétales de même couleur que le calice. Huit étamines non saillantes, opposées deux à deux aux pétales; anthères comme rondes; un seul style. Stigmate en tête. Baie à quatre loges, polysperme.

Ce genre présente trois espèces, indigènes à l'Amérique méridionale.

ESPÈCES.

Fuschia *triphylla.* Pédoncules uniflores.

Fuschia *multiflora.* Pédoncules multiflores.

Fuschia *excorticata.* Pédoncules axillaires, uniflores. Fleurs ovales, alternes.

On cultive dans les jardins la fuchsia *triphylla.* Ses racines sont ligneuses, rameuses, roussâtres; il en sort une tige herbacée, droite, d'un verd rougeâtre, qui se lignifie au bout de deux ans, et devient un arbuste, lequel fleurit en automne. La fleur est éclatante; le fruit est une baie ovoïde, un peu plus grosse qu'une olive, charnue,

molle, d'un goût très-agréable, contenant des semences menues, brunes, ovales. Cet arbrissseau, originaire des provinces méridionales de l'Amérique, ne supportant pas nos hivers, exige un pot, au moins la serre d'orangerie, et la terre de bruyère. On l'arrose en été, très-peu en hiver. On le multiplie de graines tirées du lieu de son origine.

GENRE SEIZIEME.

Mouriria.

Calice urcéolé, à cinq dents, muni de deux écailles à sa base. Cinq pétales larges à la base. Dix étamines inégales, à anthères oblongues. Un stigmate. Baie couronnée par les dents du calice, contracté en dessus, globuleux, uniloculaire, à quatre spermes.

Arbre de la Guiane, à rameaux noueux; les feuilles opposées vers les nœuds; des corymbes axillaires à peu de fleurs; les pédoncules suivis de bractées.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Ophira.

Involucre à deux valves, à trois fleurs. Quatre pétales connivens. Huit étamines à anthères ovales. Stigmate émarginé. Baie uniloculaire, à deux spermes.

Arbrisseau noueux ; les feuilles sur les nœuds ; les fleurs latérales, sessiles, involucrées ; l'involucre persistant. Il habite en Asie.

GENRE DIX-HUITIEME.

Bœckea.

Calice turbiné, à cinq dents ; cinq pétales. Huit étamines, six pareilles, et deux solitaires très-courtes ; les anthères ovales. Un stigmate. Capsule globuleuse, couronnée, à trois ou quatre valves entre les dents du calice, à trois ou quatre loges, polysperme ; les valves partagées par une cloison mitoyenne ; les semences petites et en petit nombre.

C'est un arbrisseau de la Chine, du port de l'aurone, à rameaux opposés. Les feuilles sont opposées, linéaires ; les fleurs axillaires, solitaires, opposées, très-petites.

GENRE DIX-NEUVIEME.

Memecylon.

Calice turbiné, à marge entière, le fond strié. Quatre pétales. Huit étamines ; le sommet des filets dilaté et tronqué ; les anthères adhérentes à leurs côtés. Un stigmate. Baie couronnée par le calice.

Petit arbrisseau à feuilles opposées, très-

entières ; à fleurs en têtes, axillaires ; les têtes solitaires, pédonculées, opposées. Il habite le Zeylan.

GENRE VINGTIEME.

Jambolifera.

Calice à quatre dents, quatre pétales connivens par la base, linéaires, lancéolés, ouverts, velus en dedans. Huit étamines à filets planes, à anthères ovales. Un stigmate. Fruit ignoré.

C'est un arbre des Indes, très-rapproché des myrtes. Les feuilles sont opposées, entières ; les pédoncules sont multiflores, axillaires, opposés, trichotomes, souvent persistans sur les rameaux, entre les feuilles, les fruits étant tombés.

GENRE VINGT-UNIEME.

Escallonia.

Calice à cinq dents, persistant ; cinq pétales en languettes. Cinq étamines. Ovaire inférieur. Un style ; stigmate formant la tête. Baie comme ronde, couronnée par le calice, à deux loges, polysperme ; les semences très-nombreuses.

Arbrisseau de l'Amérique méridionale ; très-glabre, très-feuillé et uniflore sur ses petits rameaux ; les feuilles sont alternes,

en forme de langue ; la fleur est terminale. La plante noircit toujours dans la dessication.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

Sirium.

Calice urcéolé, en quatre parties ; quatre pétales très-petits, en forme d'écailles. (c'est le nectaire de Linnæus.) Quatre étamines à anthères oblongues. Stigmate en trois parties. Baie couronnée, à trois loges.

Arbre du port d'un myrte , à feuilles opposées, simples , pétiolées ; les fleurs ramassées en thyrse, axillaires et terminales. *Il habite les Indes.*

GENRE VINGT-TROISIEME.

SANTAL ; *santalum.*

Calice urcéolé, à quatre dents sur les bords. Quatre pétales ; quatre glandules alternes aux pétales. Quatre étamines ; un stigmate. Baie monosperme.

Arbre aromatique, à feuilles opposées; les fleurs peu connues. Il habite les Indes.

On apporte, en Europe, le bois de cet arbre , par la voie du commerce. On en distingue deux espèces, le blanc et le citrin. L'aubier donne le santal blanc, le bois intérieur et la moëlle donnent le santal citrin. Le santal blanc est un bois pesant, solide,

se fendant difficilement, d'une couleur pâle; un peu odorant. Le santal citrin est très-odorant, moins compact que le blanc, ayant des fibres droits, se fendant facilement en petites planches. Sa couleur est d'un roux pâle ; il est d'une saveur aromatique, un peu amère sans être désagréable; son odeur douce et suave approche d'un mélange de musc, de citron et de rose. Ces bois entrent dans le nombre des compositions galéniques. Hoffmann blâme les médecins qui les emploient pour rafraîchir. On leur attribue des vertus incisives, astringentes et fortifiantes en même tems. Par l'analyse, on retire de ces bois une huile qui va au fond de l'eau : le santal citrin fournit la plus subtile et la plus abondante. Les parfumeurs sur-tout font usage de ces bois.

SECTION CINQUIEME.

Genres rapprochés des précédens.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Menzelia.

Calice supérieur, cylindrique, rude; le limbe en cinq parties, caduc. Cinq pétales plus grands, insérés au sommet du calice; autour de trente étamines insérées au même endroit, dont dix extérieures à filets plus

larges; les autres intérieures en alène; anthères comme rondes. Ovaire inférieur. Un style; un stigmate. Capsule inférieure, cylindrique, oblongue, rude, uniloculaire, comme à six spermes, à trois valves au sommet.

Plante rude, et s'attachant aux habits par ses crochets comme le grateron. Elle est annuelle; les feuilles sont alternes; les fleurs jaunâtres, au nombre de deux ou trois à la sommité de chaque rameau. Elle est originaire de l'Amérique. Cultivée chez quelques amateurs, elle n'y végète que par les secours d'un châssis ou des couches chaudes.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

Loosa.

Calice supérieur, poilu; le limbe en cinq parties, persistant. Cinq pétales plus grands, ouverts, onguiculés, cucullés au sommet qui est concave; cinq écailles intérieures, alternes aux pétales et plus petites, comme à trois lobes, dont le mitoyen est intérieur et plus long, conniventes, en cône, et pourvues intérieurement à la base de deux filets stériles. Etamines nombreuses, en cinq faisceaux, insérées au calice; les faisceaux de quinze à seize étamines, alternant les pe-

tites écailles, et opposées aux pétales. Anthères droites, comme rondes. Ovaire demi-inférieur. Un style; un stigmate. Capsule inférieure, ou demi-inférieure, oblongue et hérissée, uniloculaire, à trois valves au sommet, entourée des segmens du calice, polysperme; trois réceptacles chargés des semences, et attachés aux parois de la capsule.

Herbes, la plupart poilues et brûlantes comme l'ortie. Les feuilles sont alternes, rarement opposées, simples, quelquefois pinnatifides; les fleurs au sommet des rameaux, axillaires et terminales. Ce genre ne présente qu'une seule espèce; elle est annuelle et habite le Pérou.



De Seve del. V.e Tardieu Sculp.

1.2.3.4.5.6. GRENADIER (*Punica*, Lin.) *Page 67*.

FAMILLE LXXVII.

Les myrtes; *mirti.*

Calice d'une seule pièce, urcéolé, ou tubuleux, supérieur, rarement demi-inférieur, nu, ou à deux écailles dans sa base. Pétales en nombre déterminé, insérés au sommet du calice, égaux en nombre et alternes à ses segmens. Etamines en nombre indéterminé, insérées au même endroit sous les pétales; les anthères petites, comme rondes, arquées, bordant le sommet dilaté des filets. Style unique; stigmate simple, rarement divisé. Fruit en baie ou drupacé, rarement capsulaire, inférieur ou demi-inférieur, à une ou plusieurs loges, à une ou plusieurs semences. Embryon sans périsperme; tige arborescente, ou souligneuse, à rameaux le plus souvent opposés. Feuilles souvent opposées et simples, rarement alternes, ponctuées sur la plupart.

SECTION PREMIERE.

Fleurs axillaires aux feuilles, ou opposées, et à pédoncules multiflores.

GENRE PREMIER.

ANGOLAN ; *alangium.*

Calice à six ou dix dents ; six ou dix pétales linéaires. Dix ou douze étamines. Baie couronnée par les dents du calice, sphérique, charnue, presque coriace, uniloculaire, à un ou trois spermes ; les semences enveloppées d'une pulpe.

Ce sont des arbres fastigiés par de petits rameaux alternes, et quelquefois pointus et épineux à leur sommet. Les feuilles alternes, non ponctuées ; les fleurs solitaires, ou au nombre de trois, axillaires. Ces arbres sont exotiques.

GENRE DEUXIEME.

Dodecas.

Calice turbiné, en quatre parties, suivi de deux bractées. Quatre pétales ; douze étamines courtes. Capsule demi-inférieure, uniloculaire, polysperme, entre les segmens du calice persistant, se prolongeant au-delà par son sommet découvert, et à quatre valves.

C'est un arbrisseau de Surinam, à feuilles opposées, à fleurs solitaires, axillàires. Il a le port de *lycium* ou de la *jussieua*.

GENRE TROISIEME.

Melaleuca.

Calice turbiné; le limbe en cinq parties, caduc. Cinq pétales petits. Trente ou trente-cinq étamines à filets connés par la base, en cinq faisceaux de six ou sept; les anthères oblongues, assises. Capsule demi-inférieure, demi-couverte par le calice devenu baie et urcéolé; cette capsule à trois loges à trois valves, vers son sommet; des loges polyspermes.

Arbres à feuilles alternes très-entières, presque sans nervures; les pédoncules courts, assis sur les rameaux, entre les feuilles. Linnæus indique plusieurs espèces; toutes sont des Indes.

GENRE QUATRIEME.

Leptospermum.

Calice turbiné; le limbe en cinq ou six parties, caduc. Cinq pétales petits. Etamines nombreuses, à filets distincts; anthères ovales, assises. Capsule turbinée,, demi-inférieure, ombiliquée par la marge du calice,

à trois loges, supérieurement à trois valves, polysperme; les semences très-petites.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles opposées ou alternes, tantôt sans nervures, tantôt à trois ou à plusieurs nervures; les pédoncules uniflores ou multiflores, terminaux, ou axillaires, ou entre les feuilles.

GENRE CINQUIEME.

GUAPURU; *guapurium*.

Calice en quatre parties; quatre pétales. Etamines nombreuses, à anthères comme rondes. Baie sphérique, ombiliquée par le limbe du calice, intérieurement pulpeuse, à deux ou quatre spermes.

C'est un arbuste du Pérou. Les feuilles des rameaux sont caduques; celles des petits rameaux opposées, simples, ponctuées, transparentes, formant trois ou six paires, ce qui les rend presque pinnées sans impaire. Les fleurs sortent en faisceau de l'écorce éclatée des petits rameaux nus.

GENRE SIXIEME.

GOYAVIER; *psidium*.

Calice en quatre ou cinq parties, extérieurement muni de deux écailles à la base. Quatre ou cinq pétales. Etamines nombreuses. Baie ovale, resserrée par le limbe du

calice, couronnée, polysperme; les semences enveloppée d'une pulpe.

Arbres à rameaux carrés, à fleurs solitaires, axillaires, pédonculées. On en indique trois espèces.

ESPÈCES.

Le goyavier poirier; *psydium pyriferum*. Feuilles marquées de lignes, un peu obtuses. Pédoncules uniflores. — Aux Indes.

Le goyavier pommier; *p. pomiferum*. Feuilles marquées de lignes aiguës. Pédoncules triflores. — Aux Indes.

Le goyavier décasperme; *p. decaspermum*. Feuilles ovales, aiguës, planes. Pédoncules uniflores à bractées. — Dans l'Amérique méridionale.

Le fruit de ces arbres est bon à manger; il passe pour fortifier l'estomac et aider la digestion. Les racines sont réputées astringentes et employées contre la dyssenterie; les feuilles sont astringentes, vulnéraires, résolutives; on les emploie dans les bains. La semence mise en terre pousse, en trois ans, un arbre capable de porter du fruit. Cet arbre vit trente ans.

GENRE SEPTIEME.

MYRTE; *myrtus*.

Calice en cinq parties; cinq pétales. Etamines nombreuses. Baie ombiliquée par le

calice à deux ou trois loges ; les loges à une ou cinq spermes.

Arbustes ou arbrisseaux à fleurs tantôt solitaires, et munies à leur base de deux écailles axillaires ; tantôt en corymbe ou en panicule, axillaires ou terminales ; quelques-unes seulement de quatre pétales dans un calice en quatre parties ; quelques-unes dans un calice sans divisions. Ce genre est très-nombreux. Voici les espèces qu'il est intéressant de connoître.

ESPÈCES.

Le myrte commun ; *myrtus communis.* Fleurs solitaires ; involucre diphylle. — Dans le midi de l'Europe. Linnæus lui donne pour variétés : 1° le myrte romain, à feuilles ovales, à pédoncules très-longs ; 2° le myrte de Tarente, à feuilles ovales, à baies arrondies ; 3° le myrte d'Italie, à feuilles ovales, lancéolées, aiguës, à rameaux droits ; 4° le myrte de Boëtie, à feuilles ovales, lancéolées, serrées ; 5° le myrte de Portugal, à feuilles lancéolées, ovales, aiguës ; 6° le myrte de Belgique, à feuilles lancéolées, aiguës ; 7° le myrte mucroné, à feuilles linéaires, lancéolées, aiguës, mucronées.

Le myrte du Brésil ; *m. brasiliana.* Fleurs solitaires ; pédoncules solitaires ; pétales comme ciliés. Les feuilles, dans cette espèce, sont ovales, obtuses, pétiolées, glabres, opposées ; les fleurs solitaires, axillaires, pédonculées ; la corolle à quatre, souvent cinq pétales lacérés, ciliés, en ovale renversé, concaves, réfléchis ; autour de quarante étamines.

Le myrte biflore; *m. biflora.* Pédoncules biflores; feuilles lancéolées. — En Jamaïque.

Le myrte de Surinam; *m. lucida.* Pédoncules comme triflores; feuilles comme sessiles, lancéolées, atténuées.—Les feuilles, dans cette espèce, sont d'une structure singulière; d'abord ovales, elles s'atténuent ensuite, et finissent après par une pointe lancéolée. Les fleurs ont cinq pétales.

Le myrte dioïque; *m. dioïca.* Pédoncules trichotomes, en panicule; feuilles oblongues; fleurs dioïques. — Les feuilles lancéolées, opposées, ovales, épaisses; les pédoncules axillaires et terminaux, branchus, paniculés, de la longueur des feuilles; les pétales en petit nombre.

Toutes ces espèces et les variétés du myrte commun se cultivent de même dans les jardins. Les myrtes craignent les gelées et veulent tous les soins d'une bonne orangerie. Ces arbrisseaux deviennent, par la taille qu'on leur fait subir, très-agréables à la vue. On les met le plus communément en boule, en les tondant, lorsqu'ils poussent trop. On ne les laisse pas manquer d'eau, même en hiver. On les multiplie de semences, de marcottes, de boutures, et par la greffe.

Dans le myrte commun, toute la plante a une saveur astringente. La fleur est agréable, aromatique ainsi que les feuilles, un peu âpre et âcre au goût. Les feuilles et les fleurs sont astringentes; les baies déter-

sives et astringentes. On en tire un extrait *myrtille*, et une huile qu'on n'emploie qu'extérieurement.

GENRE HUITIEME.

Eugenia.

Calice en quatre parties; quatre pétales. Etamines nombreuses. Baie en forme d'une poire, ou sphérique, couronnée par les vestiges ouverts et persistans du calice, à une loge, à un sperme, rarement trois ou quatre.

Arbres ou arbrisseaux des Indes, à pédoncules axillaires ou terminaux, uniflores ou multiflores. On en indique plusieurs espèces.

ESPÈCES.

L'eugenia *malaccensis*. Feuilles très-entières; pédoncules rameux, terminaux.

L'eugenia *pseudo-psidium*. Feuilles très-entières; plusieurs pédoncules uniflores, latéraux et terminaux.

L'eugenia à feuilles du fustet, *cotinifolia*. Feuilles ovales, obtuses, très-entières; pédoncules uniflores.

L'eugenia à angles aigus, *acutangula*. Feuilles crénelées; pédoncules terminaux; pommes oblongues, à angles aigus.

L'eugenia à grappes, *racemosa*. Feuilles crénelées; grappes très-longues; pommes ovales, à quatre angles.

On dit que ces arbres ne sont jamais sans fleurs et sans fruits. Les feuilles donnent le plus bel ombrage, et les fleurs, dont le sol

où

où croissent ces arbres est toujours jonché, font en tout tems un effet charmant. Les fruits sont de plusieurs sortes; les uns ont une odeur de rose; les uns avec des noyaux, d'autres sans noyaux. On les mange en tout tems; ils sont aussi bons et aussi rafraîchissans que le meilleur des melons. Ceux de la première espèce sont, dit-on, les plus recherchés. Malheureusement ces arbres si utiles ne sont pas de nature à s'acclimater, ni à être cultivés sous notre horison.

GENRE NEUVIEME.

GIROFLIER; *caryophyllus.*

Calice oblong, infundibuliforme; le limbe en quatre parties. Quatre pétales. Etamines nombreuses. Un seul pistil. Fruit pulpeux, sec, ovale, couronné par les segmens connivens du calice, monosperme.

Petit arbrisseau à feuilles en corymbe, terminales; les articulations et les pédicules munis de deux petites écailles à leur base. Linnæus n'admet qu'une espèce dans ce genre; elle croît aux Moluques près de l'équateur. C'est de cet arbuste que nous viennent les clous de girofle, qui sont les calices de ses fleurs cüeillis avant la floraison. En les laissant macérer dans l'eau,

pendant quelques heures, on y reconnoît tout à la fois le calice, le bouton des fleurs et les embryons des fruits.

Ces clous encore récens donnent, par expression, une huile épaisse, roussâtre et odorante; dans la distillation ils ont beaucoup d'huile essentielle, aromatique, d'abord claire, légère et jaunâtre, ensuite roussâtre et pesante. Cette huile est employée contre la carie des os, et les maux de dents. Il suffit d'en imbiber un peu de coton, et de l'appliquer sur la partie affligée.

Plusieurs médecins disent que le girofle a la vertu d'échauffer et de sécher : ils le recommandent dans les vertiges, les maux d'estomac, les maux de cœur, etc; mais son principal usage est pour les cuisines; il n'est point de sauces ni de ragoûts où on ne l'emploie. Il entre aussi dans les liqueurs spiritueuses, dans les boissons aromatiques; on en met dans les odeurs.

GENRE DIXIÈME.

Decumaria.

Calice en huit ou dix parties colorées, réfléchies. Huit ou dix pétales. Depuis seize jusqu'à vingt-cinq étamines. Stigmate à dix lobes; fruit à dix loges, à dix semences.

C'est un arbre de l'Afrique, dont les fleurs, semblables à celles du tilleul, sont en panicule terminale.

GENRE ONZIEME.

Grenadier ; *punica.*

Calice turbiné, coriace, en cinq ou six parties, coloré. Cinq ou six pétales. Etamines nombreuses. Pomme grande, sphérique, couronnée par le limbe du calice, à écorce coriace, à neuf loges ; cinq loges supérieures et quatre inférieures ; ces loges séparées par une cloison transversale, polyspermes; semences nombreuses, anguleuses, enveloppées d'une tunique propre, pulpeuse.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux, à rameaux axillaires comme carrés, piquans à leur sommet qui est épineux; quelquefois des épines simples et axillaires; les feuilles opposées, rarement verticillées ou alternes; deux ou cinq fleurs serrées sur les petits rameaux, terminales et sessiles.

La botanique donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le grenadier; *punica granatum.* Feuilles lancéolées; tige arborée. — Grand arbrisseau qu'on peut élever en espalier ou en arbre. L'écorce est rougeâtre dans les jeunes pousses; sur les vieux pieds, l'écorce se

gerce, mais moins que celle de la vigne. Les tiges épineuses; les fleurs sans pédoncules ; les feuilles opposées, quelquefois rassemblées ou éparses. — En Espagne.

Le grenadier nain ; *p. nana*. Feuilles linéaires ; tige d'un arbuste. — Il diffère essentiellement du premier par sa structure très-basse, par ses feuilles linéaires, par la multiplicité des fleurs qu'il produit pendant plusieurs mois de suite, et par son fruit de la même forme, mais pas plus gros qu'une noisette. — Aux Antilles.

Livré à lui-même, le grenadier n'offre, dans les provinces méridionales de l'Europe, qu'un buisson touffu par la multiplicité de ses tiges qui s'élèvent peu ; mais si on lui donne des soins ; si on supprime les branches superflues, il s'élève en arbre de quinze à dix-huit pieds de haut. Dans nos départemens, on plante le grenadier en espalier au midi ou au levant, dans un terrain chaud et léger : en le couvrant dans les fortes gelées, il résiste aux hivers ordinaires ; mais le plus sûr est de le mettre en caisse et le mouiller souvent, pendant l'été qui est la saison de ses fleurs. A force de multiplier les engrais, les soins et les labours, on est parvenu, selon Linnæus, à le faire luxurier, c'est-à-dire, à faire métamorphoser les étamines et les pistils en pétales, d'où il est

résulté plusieurs espèces jardinières, à fleurs parfaitement doubles, à feuilles panachées; etc. On multiplie toutes ces variétés par la greffe, et sur-tout par les drageons enracinés, par les marcottes qu'il faut souvent mouiller et quelquefois forcer de s'enraciner, en faisant des ligatures ou strangulations aux branches, avec un fil de fer, lequel forme un bourrelet d'où sortent les racines. Le grenadier à fruits doux est aussi un perfectionnement de la première espèce ; on le multiplie comme les variétés à fleurs doubles, et non par les semis.

Le grenadier nain des Antilles présente aussi des variétés à fleurs semi-doubles, et ces fleurs sont si nombreuses, qu'elles donnent à l'arbuste beaucoup plus d'éclat que n'en ont les autres grenadiers. Il n'a d'ordinaire que douze à quinze pouces de hauteur. On le multiplie de graines qu'on sème sur couches au printems. On l'élève dans un pot rempli de bonne terre; il aime le soleil et les arrosemens fréquens. On le met en hiver dans la serre chaude. Il se dépouille de ses drageons comme notre grenadier.

Le fruit qu'on nomme grenade, demande à rester sur l'arbre jusqu'à parfaite maturité, à être ensuite séché au soleil, puis tenu

à l'ombre et au grand air, suspendu. L'écorce de ce fruit est appelée dans les boutiques, *mulicorium.* Elle est d'une saveur acerbe et austère, ainsi que les membranes qui séparent les grains. Le suc de la pulpe, qui accompagne les graines, est doux dans une variété, acide et vineux dans l'autre, très-acide dans la grenade sauvage; mais plus la pulpe est acide, plus elle est astringente et rafraîchissante. Les fleurs, qu'on nomme *balaustres*, doubles ou simples, sont toutes astringentes. Le bois du grenadier est très-dur, et peut être employé par les arts.

GENRE DOUZIEME.

PHILADELPHE OU SYRINGA; *phyladelphus.*

Calice turbiné en quatre parties. Quatre pétales. Autour de vingt étamines. Stigmates en quatre parties. Capsule ovale, demi-inférieure, à quatre loges, à quatre valves; polysperme; les semences très-petites.

Arbrisseaux ou arbustes à feuilles opposées, non ponctuées, à fleurs terminales, en corymbe ou comme en épis opposés, chacune accompagnée de bractées, quelquefois de cinq pétales, et le fruit à cinq loges. Les espèces botaniques données à ce genre, sont:

ESPÈCES.

Le syringa des jardins; *philadelphus coronarius.* Feuilles comme dentées. — Tige droite; les jeunes tiges courbées; la racine garnie de drageons; les feuilles pétiolées, simples, oblongues, pointues, veinées; les fleurs blanches, odorantes, pédonculées, disposées en espèce de corymbe à l'extrémité des tiges, doubles dans une variété.

Le syringa inodore; *p. inodorus.* Feuilles très-entières. — En Caroline.

On distingue dans les jardins plusieurs espèces ou variétés du syringa. Le syringa à feuilles panachées de jaune, le syringa à fleurs doubles, qui a quelques pétales de plus que le premier, mais qui fleurit si rarement, qu'il ne mérite pas la culture; le syringa nain. Il donne aussi très-rarement des fleurs, est par-là encore moins intéressant que le précédent. Tous ces arbrisseaux se multiplient aisément par les drageons enracinés. Ils ne craignent aucune gelée; tout terrain et toute exposition leur conviennent.

GENRE TREIZIEME.

PAPAGATE; *sonneratia.*

Calice coriace, urcéolé à six divisions, persistant. Six pétales ouverts. Etamines nombreuses, insérées au calice sous les pétales. Ovaire demi-inférieur; un seul pistil.

Baie demi-inférieure, grande, globuleuse, assise sur le calice persistant et étalé, presque supérieure, à vingt-quatre ou vingt-six loges disposées comme celles d'une orange. Ces loges remplies par de petites vessies gorgées d'un suc acide, polyspermes; les semences cartilagineuses.

Arbre à rameaux carrés; à fleurs comme solitaires sur les petits rameaux, terminales et grandes. Il habite la Guiane. Le fruit de cet arbre se mange, dit-on, comme celui du manglier.

GENRE QUATORZIEME.

Fœtidia.

Calice turbiné, en quatre parties. Quatre pétales insérées au sommet du calice, alternes à ses segmens, ou nuls. Etamines nombreuses, à anthères très-petites. Un style. Stigmate en quatre parties. Capsule ligneuse, tronquée au sommet, à quatre angles, plane, bordée par les segmens du calice qui deviennent coriaces et roulés, à quatre loges; les loges à un ou deux spermes.

C'est un petit arbuste, de la forme d'un myrte; les feuilles sont serrées, terminales, comme sans nervures; celle du centre, qui est la plus jeune, roulée en cornet; les fleurs

sont solitaires, pédonculées entre les feuilles. Les habitans de l'île Bourbon où croît cet arbuste, lui donnent le nom de *bois puant*, à cause de son odeur désagréable.

GENRE QUINZIEME.

Catinga.

Calice en quatre parties. Pétales et étamines nombreuses. Stigmate. Fruit imitant celui de l'oranger ou du citronnier, couronné par le limbe très-petit du calice, à écorce épaisse, couverte de vésicules remplies d'huile, fibreuses intérieurement, renfermant un noyau fragile, monosperme; la semence grande.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles opposées, quelquefois alternes; à fruits nombreux, axillaires; les fleurs n'ont pas été bien observées.

SECTION DEUXIEME.

Fleurs alternes sur des grappes.

GENRE SEIZIEME.

Mammea.

Calice de deux pièces, coloré, coriace. Quatre pétales. Etamines nombreuses, à anthères oblongues. Un style. Stigmate formant la tête. Baie très-grande, coriace exté-

rieurement, comme ronde, uniloculaire, à quatre spermes; les semences grandes, coriaces.

Arbres à grandes feuilles; les fleurs solitaires ou géminées, quelquefois monoïques ou dioïques. Ils habitent les contrées les plus échauffées du globe, et ne peuvent s'acclimater parmi nous. Le fruit a la saveur et la grosseur d'une pêche; il est très-recherché dans le pays. On fait aussi avec les fleurs une liqueur excellente, que les habitans nomment *créole*.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Stravadium.

Calice en quatre parties vers son sommet. Quatre pétales. Etamines nombreuses. Fruit drupacé, oblong, presque carré, couronné par le limbe calicinal qui est fort petit, monosperme intérieurement.

Arbres à feuilles serrées, terminales; à fleurs en grappes, terminales et alternes sur les grappes. Ce genre est compris dans l'eugenia de Linnæus.

GENRE DIX-HUITIEME.

Pirigara.

Calice turbiné, extérieurement à deux écailles à sa base; le limbe en quatre ou six

lobes. Quatre ou six pétales. Etamines nombreuses, à filets courts, réunis à la base en une campane éloignée du style qui est court. Stigmate à quatre lobes. Capsule coriace, de la forme d'une pomme, largement ombiliquée en dessus par les vestiges du calice, à quatre ou six loges; les loges à six ou sept spermes; les semences de la forme d'une fève, attachées au réceptacle central, par une corde épaissie, en forme d'appendice.

Arbres de la Guiane, nommés *bois puant*, à cause de la fétidité de leur bois. Les feuilles sont alternes et grandes; les pédoncules multiflores, terminaux. Les fleurs grandes, répandant l'odeur du lis.

GENRE DIX-NEUVIEME.

Couroupita.

Calice demi-supérieur, à six lobes à son sommet, égal, les lobes caducs; six pétales insérés au calice sous les segmens, coriaces, concaves et adhérens au nectaire. Nectaire ou petite outre centrale dans la fleur, insérée au calice sous les pétales, perforée dans le milieu pour laisser passer le style, en forme de corolle, coriace, entière sur la marge, vêtue intérieurement d'étamines nombreuses comme sessiles, se prolongeant

d'un côté en une lanière latérale, membraneuse, bilamellée, longue, large, chargée à son sommet qui s'épaissit d'une infinité de petits mamelons imbriqués, se courbant dès la base, pour venir retomber sur l'outre par son extrémité supérieure. Ovaire demi-inférieur, se terminant par un style conique et un stigmate obtus. Capsule très-grande, globuleuse, ligneuse, fine, demi-inférieure, entourée des vertiges en cercle du calice, non ouverte, ni operculée, renfermant une autre capsule ou noix conforme, grande, enveloppée d'une pulpe, à six loges ; des cloisons membraneuses, qui disparoissent lors de la maturité, distinguant les loges qui sont pulpeuses intérieurement et polyspermes. Les semences nichées dans la pulpe.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles alternes et grandes sur les rameaux ; les fleurs en épis sur le tronc et sur les rameaux nus. Elles sont odorantes ; le fruit a été nommé *boulet de canon*, à cause de sa forme. Si par des trous pratiqués avec artifice dans la première écorce, on fait sortir toute la pulpe qui est entre les deux écorces, la capsule intérieure devient libre et fait l'effet d'un grelot.

GENRE VINGTIEME.

Quatélé; *lecythis.*

Calice demi-supérieur, égal, à six lobes au sommet caducs. Six pétales coriaces, concaves, insérés au calice sous les divisions, et adhérens à un petit corps central qui est le nectaire de Linnæus. Ce corps, inséré dans la fleur au dessous des pétales, perforé dans le milieu, pour laisser passer le style de l'ovaire, en forme de corolle, coriace, entier sur les bords, couvert intérieurement d'étamines nombreuses, comme sessiles, se prolongeant à une lanière latérale, membraneuse, bilamellée, longue et large, chargée à son extrémité épaissie de mamelons ou petites lames imbriquées; cette lanière courbée dès sa base, retombant sur le corps central ou les anthères, se mêle avec ses mamelons. Ovaire demi-inférieur, se terminant en un style conique. Stigmates obtus. Capsule ligneuse à quatre loges, rarement à deux ou à six, de forme, de masse et de densité diverses, demi-inférieure, conservant dans son contour les vestiges du calice; coupée horizontalement et recouverte à son extrémité dans la forme d'une marmite; son opercule se prolongeant inférieurement pour former un réceptacle

central, anguleux, attaché aux parois des cloisons. Semences solitaires dans chaque loge, ou en petit nombre, insérées au réceptacle, anguleuses, vêtues d'une tunique propre, membraneuse.

Arbres ou arbrisseaux, à feuilles alternes; les fleurs en épis terminaux et axillaires aux rameaux, alternes sur les épis; les pédicules suivies d'une bractée, et souvent de deux écailles sous le calice. On donne aujourd'hui deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Lecythis ollaria. Feuilles sessiles, cordiformes, ovales, presqu'entières. — Dans la Guiane.

Lecythis minor. Feuilles pétiolées, lancéolées, dentées en scie. — En Amérique.



De Seve del. Duhamel Sculp.

1.2 LE ROSIER. (*Rosa*, Linn.) *Page* 95.

3.4.5.6. ROSIER *a cent feuilles* (*Centifolia*, Linn.) *P.* 97.

FAMILLE LXXVIIIe.

Les rosacées; *rosaceæ.*

Calice supérieur, et alors tubulé; ou calice inférieur urcéolaire et en rosette; le limbe souvent divisé, et souvent persistant. Pétales en nombre déterminé, sou-de cinq, insérés au sommet du calice, alternes à ses segmens, rarement nuls. Etamines le plus souvent en nombre indéterminé, insérées au même endroit sous les pétales. Anthères comme rondes. Ovaire tantôt simple, inférieur, à styles et stigmates multipliés; tantôt supérieur simple, à un seul style, ou en plusieurs parties et à plusieurs styles; les styles souvent latéraux et insérés aux côtés de l'ovaire. La structure du fruit varie. Dans les uns c'est une pomme inférieure à plusieurs loges; ou une sorte d'outre comme inférieure, à plusieurs semences et resserrée sur les semences : dans d'autres, les semences ou péricarpes sont uniloculaires, le plus souvent monospermes, en nombre varié, imposés sur un réceptacle commun; dans d'autres une capsule supérieure à une seule loge, ou une noix pareil-

lement supérieure, nue, à une ou deux semences et couverte d'une drupe. La cicatrice des semences latérale, à laquelle adhère un fil sorti du fond du péricarpe. Tige herbacée, ou souligneuse, ou arborée; feuilles alternes, stipulacées, simples ou ternées.

SECTION PREMIÈRE.

Ovaires simples, inférieurs, à plusieurs styles. Pommes ombiliquées par le limbe du calice.

GENRE PREMIER.

POMMIER ; *malus*.

Linnæus a réuni dans le même genre, le poirier, le pommier, le coignassier, dont Tournefort fait des genres séparés. Le pommier est un grand ou un petit arbre, suivant la culture qu'il reçoit. Le tronc droit, l'écorce raboteuse, cendrée en dehors, jaune en dedans. Les feuilles pétiolées, simples, dentées en manière de scie, souvent velues en dessous, sur-tout quand elles sont jeunes; le dessous relevé de nervures saillantes, le dessus sillonné. Les fleurs en faisceaux axillaires, ou terminales, sur des bourgeons foliacés. Le calice d'une seule pièce, à cinq segmens; cinq pétales; autour

de

de vingt étamines ; cinq styles connés et velus à la base ; une pomme sphéroïde ; glabre, concave et ombiliquée en dessous, à l'insertion du pédoncule, ayant cinq loges cartilagineuses dans son milieu ; chaque loge contenant deux semences cartilagineuses ou pepins. La seule espèce sauvage est épineuse.

Linnæus renvoie, pour la description des diverses espèces de pommier, comme pour les poiriers, aux auteurs agronomes qui ont traité des arbres fruitiers. Les pommiers prennent différens noms, suivant leur forme, leur goût, leur couleur, qui sont prodigieusement diversifiés.

Les variétés les plus précieuses de ces arbres se perpétuent par les greffes en écusson, en fente, en couronne sur des plants de la même espèce. Les sujets élevés de pepins ou de drageons éclatés, sont propres pour les pommiers à plein vent ; les sujets de doucin, variété de pommier très-médiocre, conviennent pour les buissons, espaliers et plein vent des jardins ; les sujets de paradis, variété de pommier, dont la grandeur n'excède pas celle d'un arbrisseau, servent pour les buissons et les contre-espaliers.

Tout terrain convient aux pommiers ; mais ils réussissent mieux dans les terres

grasses et humides. Quoique leurs racines ne piquent pas, ils ne subsistent pas long-tems dans les terres qui ont très-peu de profondeur; ils s'accommodent de toutes les expositions.

Le fruit du pommier est acide, savoureux, d'une odeur agréable, rafraîchissant, béchique, diurétique; il communique ses vertus à toutes les préparations; on le fait entrer dans les tisanes délayantes, apéritives, laxatives: c'est un préjugé que ce fruit et les autres analogues donnent origine à la dyssenterie; la pomme, mangée modérément, est un fruit très-sain; les grandes et funestes épidémies viennent de toute autre cause, et commencent le plus souvent avant la maturité des fruits.

On doit croire, avec les anciens, que tous les arbres ont été autrefois sauvages, et que c'est la culture qui les a perfectionnés au point que nous voyons. On prépare avec les pommes de la plus mauvaise qualité une excellente liqueur, résultat de la fermentation, qu'on appelle *cidre*. Cette liqueur fait une boisson agréable et saine dans plusieurs de nos départemens où l'usage du vin est rare.

Le bois de pommier est inférieur en

qualité à celui du poirier ; il varie dans sa couleur et son grain, suivant les diverses espèces qui l'ont produit ; celui du pommier sauvage a les fibres plus grossières ; sa teinte est grise et peu apparente.

GENRE DEUXIEME.

Poirier ; *pyrus*.

Linnæus a réuni dans le même genre ; le poirier, le pommier et le coignassier, dont les caractères génériques se réunissent à avoir un calice en cinq parties, cinq pétales ; une pomme inférieure, à cinq loges, polysperme. Tournefort sépare ces trois espèces en autant de genres. Les raisons que ce dernier auteur a eues de les séparer, paroissent l'emporter sur celles qui ont déterminé Linnæus à les réunir.

Dans les poiriers les feuilles sont simples ; sans divisions, souvent glabres ; les fleurs au sommet des rameaux, serrées et comme en épis : ces fleurs, comme dans le pommier et le coignassier, sont composées d'un calice en cinq parties, de cinq pétales, de vingt étamines environ, de cinq pistils très-distincts, velus à la base ; de cinq stigmates. Le fruit du poirier est une pomme oblongue, *turbinée*, se prolongeant sur son pédoncule,

intérieurement à cinq loges cartilagineuses, qui renferment chacune deux semences cartilagineuses ou pepins.

Voici les principales espèces données au pyrus de Linnæus.

ESPÈCES.

Le poirier commun; *pyrus communis*. Les feuilles dentées en scie; les pédoncules en corymbe. — En Europe. Ce poirier s'élève plus que le pommier; ses branches s'écartent moins; ses feuilles, lisses par dessus et luisantes, sont un peu rudes en dessous; ses fleurs à pétales blancs sont suivies d'un fruit différent en figure, en couleur, en grosseur, en goût, suivant ses variétés, qui sont presqu'indéfinies. Voici celles qu'indique Linnæus: Le poirier sauvage, *pyraster*; le poirier bergamotte des Français; le poirier de bon chrétien; le poirier Jésus ou moscatelline rouge; le poirier dorsal, nommé libéral. Il renvoie, pour plus de quatre-vingts autres variétés, au dictionnaire de Miller.

Le pommier; *pyrus malus*. Les feuilles dentées en scie; les ombelles sessiles. — En Europe. Le pommier est un arbre de médiocre grandeur; ses branches s'étendent plus en large qu'en haut; ses feuilles sont velues, sur-tout par dessous; ses fleurs, à pédoncules courts et lanugineux, à pétales d'un blanc purpurin, donnent un fruit concave à sa base, d'ailleurs différent selon les diverses variétés. Voici celles qu'indique Linnæus: le pommier sauvage; le pommier paradis, qui est plutôt un arbrisseau qu'un arbre; le pommier *prasonila*; le pommier cultivé

à fruits couleur de sang, d'une saveur austère et douce; le pommier nommé court-pendu; le pommier cultivé, à grands fruits rougeâtres par-tout et d'une odeur violette, ou *caville*; le pommier cultivé épirotique.

Le poirier coronaire; *p. coronaria.* Les feuilles anguleuses; les ombelles pédonculées. — Les fleurs sont en ombelles pédonculées. Les pédoncules glabres; le calice glabre, velu intérieurement. Les feuilles du pommier, mais plus glabres et à dents plus aiguës.

Le coignassier; *p. cydonia.* Les feuilles très-entières; les fleurs solitaires. — Sur les rives du Danube.

Le fruit du poirier est presque toujours doux, sucré, succulent; on le dit un peu indigeste, venteux, et sa semence vermifuge. On fait avec le fruit une liqueur spiritueuse, espèce de vin nommé *poiré*; il s'aigrit facilement dans les chaleurs; il se conserve moins que le vin de pomme; il est désaltérant et passe pour stomachique.

Le bois du poirier est pesant, fort, plein, d'une couleur rougeâtre; son grain est très-fin; il prend très-bien la teinture noire, et alors il ressemble si fort à l'ébène, qu'on a de la peine à le distinguer; après le buis et le cormier, c'est le meilleur bois que puissent employer les graveurs en bois; il est très-bon pour le tour et pour monter

les outils de menuisier; mais on ne doit l'employer que très-sec, parce qu'il est sujet à se tourmenter. Le bois de poirier sauvage est toujours préférable à celui de poirier cultivé.

Les variétés de cet arbre se perpétuent par les greffes en écusson, en fente, en couronne sur le poirier sauvage, pour les pleins-vents, dans les terrains qui ont de la profondeur; et sur les petits coignassiers, pour les espaliers et contre-espaliers. Quelques variétés de poires fondantes réussissent sur l'azérolier, l'aubépine, le néflier et le cormier. Les terrains gras et frais sont les plus propres à ces arbres : il n'y a aucune exposition où on ne puisse en planter quelques variétés.

GENRE TROISIEME.

Coignassier ; *cydonia.*

Pomme duvetée, turbinée ou ovale, pyriforme, intérieurement à cinq loges ; les loges à deux spermes. Les semences calleuses.

Les feuilles sont simples, sans division; duvetées en dessous; les fleurs solitaires, terminales, comme sessiles ; les segmens du calice grands, dentelés, persistans. Voici

les espèces que les cultivateurs donnent à ce genre.

ESPÈCES.

Le coignassier commun; *cydonia communis*. Grand arbrisseau tortueux. — Commun dans les haies, d'où on le tire pour greffer les poiriers.

Le coignassier de Portugal; *c. portugalica*. Arbre de grandeur médiocre. Ses feuilles sont ovales, grandes, sans dentelures, alternes, couvertes d'un duvet blanc. Sa fleur a deux pouces et plus d'étendue; son fruit est gros, alongé, imitant la calebasse, mal arrondi, d'une saveur plus douce que celle des autres coins, d'une chair plus tendre.

Le coignassier mâle; *c. mas*. Fruit raccourci et presque rond.

Le coignassier femelle; *c. femina*. Plus grand et à fruits plus gros que sur le coignassier mâle.

L'endroit le moins fréquenté et le moins cultivé d'un jardin, convient à ces arbres presque toujours tortueux et mal construits. Celui de Portugal mérite seul d'être cultivé, à cause de la beauté de son fruit. Ils sont propres à faire des haies hautes et très-fortes. Un terrain trop fertile, une humidité au-delà de leurs besoins, augmentent le volume des fruits, mais les rendent aqueux et inodores. Le coin le plus aromatique est celui dont l'arbre a été planté sur des tertres, dans des rocailles, à une exposition du levant,

ou au midi. Le coignassier est originaire des bords du Danube, où il ne croît que dans les rochers.

Le fruit est d'une odeur forte, d'une saveur acide et austère. Crû, il est stomachique, anti-émétique, astringent, laxatif lorsqu'ou en mange beaucoup. On en fait du vin, des confitures, une gelée qu'on nomme *cotignac*. Les semences, macérées dans l'eau, entrent dans les gargarismes, dans les collyres, dans les lavemens; elles sont mucilagineuses et adoucissantes. On s'en sert aussi pour diminuer les douleurs des hémorroïdes.

GENRE QUATRIEME.

Néflier ou méflier ; *mespilus*.

Le tronc de cet arbre est rarement droit; les tiges sans épines, très-pliantes; le bois doux; l'écorce dure, raboteuse; les fleurs axillaires au sommet des tiges et portées sur de courts pédoncules. Les feuilles alternes, pétiolées, grandes, lancéolées, entières, cotonneuses et blanches en dessous. Le fruit est une baie globuleuse, ombiliquée, couronnée par les dentelures du calice, renfermant cinq petits noyaux durs, de forme irrégulière. On donne à cet arbre quelques variétés ou espèces jardinières.

ESPÈCES.

Le néflier des bois; *mespilus sylvestris*. Sa forme est celle d'un petit arbre. Le fruit est très-petit; l'ombilic très-large et très-ouvert; il est arrondi sur son diamètre, aplati par ses extrémités, couvert d'une peau brune.

Le néflier cultivé à gros fruits; *m. hortensis*. Il surpasse beaucoup le précédent dans toutes ses parties; son fruit est sept à huit fois plus gros, mais il est encore moins délicat.

Le néflier à fruits sans noyau; *m. pyrenus*. Il est plus grand que le néflier des bois; il en diffère encore par le calice de la fleur qui est coloré, et par ses fruits plus petits, sans noyaux, et d'une saveur moins âcre.

Ces variétés se perpétuent par le greffe en fente ou en écusson sur l'épine, le néflier des bois, l'azérolier, le coignassier et le poirier. L'arbre réussit dans tous les terrains; il est capable de toutes les formes.

Le fruit a un goût acerbe avant sa maturité parfaite; on le laisse mûrir sur la paille; il acquiert une saveur douce et vineuse; il est astringent, et ses semences passent pour diurétiques. On les réduit en poudre et on les met en décoction.

GENRE CINQUIEME.

SORBIER OU CORMIER ; *sorbus*.

Calice à cinq divisions ; cinq pétales. Vingt étamines ; trois styles ; trois stigmates. Pomme globuleuse ou turbinée, molle, à trois spermes ; les semences cartilagineuses.

Arbres à feuilles pinnées, rarement demi-pinnées ; les fleurs en corymbe, terminales. On donne communément trois espèces botaniques à ce genre.

ESPÈCES.

Le sorbier des oiseleurs ; *sorbus avicularia*. Feuilles pinnées, totalement glabres. — Il peut devenir un très-grand arbre, mais il donne des fleurs et des fruits n'ayant encore que cinq à six pieds de haut. Il frappe les yeux en automne par l'éclat de ses fruits rouges disposés en grappes. — En Europe.

Le sorbier hybride ; *s. hybrida*. Feuilles demi-pinnées, duvetées en dessous. — Il ne diffère du précédent que par ses feuilles plus grandes ; ses fleurs et ses fruits sont absolument les mêmes ; ses fruits sont doux et aigrelets. — Originaire de Laponie.

Le sorbier domestique ; *s. domestica*. Feuilles pinnées, velues en dessous. — Il est plus élevé que les autres. Sa tige est droite et sa tête superbe. Ses feuilles sont alternes, formées de dix ou seize folioles et d'une impaire. Ses fleurs, en bouquets terminaux, sont moins grandes que celles du poirier. Son fruit est pyriforme, charnu, comestible après sa pafaite maturité, et alors d'un rouge jaunâtre. — En Europe.

Ces arbres sont très-longs à se reproduire par semences. On les greffe sur les *mespilus* pour les accélérer. Ils demandent une terre fraîche et un soleil moyen.

Les merles et les grives sont passionnés pour les fruits du sorbier des oiseleurs, et par-tout où ces oiseaux abondent, ils ne laissent pas parvenir le fruit à son entière maturité. Ceux qui se plaisent à attirer les oiseaux autour de leurs habitations, peuvent contenter leurs desirs, en y plantant un grand nombre de ces arbres. Le sorbier cultivé ne produit son fruit que lorsqu'il est déjà vieux. Ce fruit, de la grosseur de la plus petite poire, a une saveur très-acerbe avant sa complette maturité; il devient alors plus doux et même fade, mais on le dit indigeste ; il est astringent. On en tire une eau distillée qui se donne dans les potions et juleps astringens. On emploie encore ce fruit réduit en poudre, comme dessicatif. Les habitans des campagnes en font un cidre qui est agréable, plus sain et plus fort que le cidre de pomme.

L'extrême dureté du sorbier cultivé, la finesse de son grain, et le poli qu'il reçoit le font rechercher par tous les artistes en bois. Personne ne doit croire à la fable qui

dit, que si un animal ou homme mordu par un chien enragé, s'arrête à l'ombre de cet arbre, il retombe sur le champ dans un accès de rage. Le sorbier des oiseleurs croît plus lentement que le sorbier cultivé; il l'égale par les qualités de son bois qui ressemble encore plus à celui du poirier sauvage. Il peut aussi être employé au tour pour les vis de pressoir, pour les ébénisteries, etc. Les graveurs en bois sur-tout le recherchent.

GENRE SIXIEME.

ALISIER; *cratægus.*

Calice en cinq parties; cinq pétales; vingt étamines; deux styles ou trois, ou cinq; autant de stigmates; pomme sphérique à deux ou cinq spermes; les semences osseuses.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles simples, sans divisions ou lobées. Les pédoncules, sur plusieurs, sont multiflores, en corymbes terminaux, solitaires et axillaires; sur d'autres, ils sont uniflores, axillaires et en épis terminaux. Ce genre présente beaucoup d'espèces, dont les plus saillantes sont:

ESPÈCES.

L'alisier commun; *cratægus aria*, Lin. C'est un arbre dont la hauteur n'excède pas quinze pieds, et

l'épaisseur du tronc un pied de diamètre. — Il est assez commun dans nos bois. Ses feuilles sont simples, d'une étoffe ferme. Les fleurs terminent les branches par de jolis bouquets. Le fruit est une baie oblongue, charnue, comestible, et terminée par un ombilic. Linnæus lui donne pour variété : l'alisier de Suède ; *c. suecica.* Sans épines ; feuilles elliptiques, dentées en scie, sinuées transversalement, velues en dessous.

L'alisier de Bourgogne ; *c. terminalis.* Cet arbre élevé a quelques rapports avec le grand érable appelé faux sycomore. Ses feuilles sont en cœur, à sept angles ; il les conserve plus long-tems dans leurs beautés que les autres espèces de son genre. Ses baies sont aussi plus grosses et plus succulentes. — Cet arbre est commun en Bourgogne.

L'alisier aubepin ; *c. oxyacantha*, Lin.

L'alisier azérolier ; *c. azarolus*, Lin.

L'alisier ou fruit de l'alizier est préféré par le goût aux sorbes, aux nèfles, à l'azérole. On en fait des confitures agréables. Quelques habitans des campagnes les cueillent, les font sécher et en font du pain ; d'autres les font fomenter dans l'eau, et en composent une boisson semblable au poiré.

De gros bouquets de fleurs blanches lui assignent une place dans les bosquets du printems. Lorsque le vent agite ses feuilles, il paroît tout blanc, et cet effet forme, dans les plantations d'agrément, une variété pit-

toresque. L'éclat de son fruit fait encore entrer cet arbre dans la composition des bosquets d'été. Il vient de graines, mais plus aisément et plus vîte de greffes faites sur l'aubépine ou sur le poirier. Le bois de l'alizier commun peut servir de sujet à greffer les pommiers, à faire des arbres nains pour les pays froids, dans lesquels le coignassier ne sauroit résister.

L'alisier verd a une odeur très-forte qu'il conserve en partie après sa dessication. Cet odeur en rend le bois très-aisé à distinguer; il est fort dur. Les charpentiers l'emploient pour faire des alluchons dans les rouages de moulins; les tourneurs le recherchent; les menuisiers en montent leurs outils. Les jeunes branches servent à faire des flûtes et des fifres. Ce bois, ainsi que le houx, conserve la teinture qu'il plaît à l'artiste de lui donner. L'alisier de Bourgogne a le bois gris après sa dessication, et d'un grain plus serré que les autres espèces de ce genre; il reçoit un poli très-fin entre les mains de l'ouvrier, en quelque sens qu'il le prenne.

SECTION DEUXIEME.

Ovaires la plupart en nombres indéterminés, couverts par le calice urcéolaire et resserré en dessus, presque inférieur, chacun à un seul style, autant de semences.

GENRE SEPTIEME.

ROSIER; *rosa*.

Calice urcéolaire, resserré à son col, en cinq parties en dessus, oblongues. Deux de ses segmens nus; deux appendiculés de chaque côté; un appendiculé d'un seul côté. Cinq pétales; beaucoup d'étamines courtes; plusieurs ovaires couverts par le calice resserré en dessus; à chaque ovaire un style et un stigmate simple. Pour fruit, le calice devenu baie, sphérique ou ovoïde, couronné par le limbe persistant, renfermant des semences nombreuses, hérissées, oblongues.

Arbrisseaux, la plupart couvert d'aiguillons épars; les feuilles pinnées avec impaire; des stipules en forme d'ailes, adhérentes au pétiole commun; les fleurs solitaires ou comme en corymbe, terminales, souvent grandes, pleines dans les jardins. Les es-

pèces principales que la botanique assigne dans ce beau genre, sont :

ESPÈCES.

Le rosier des Alpes; *rosa alpina*. Les ovaires ovales. Les pédoncules comme hérissés. La tige sans épines. — Les tiges lisses, rougeâtres, souvent foibles et couchées par terre, longues de deux ou trois pieds. Les feuilles au nombre de sept, rarement neuf, un peu alongées, minces, finement et irrégulièrement dentées; les segmens du calice entiers; les pétales incarnats terminés par deux lobes. — Sur les Alpes de Suisse.

Le rosier à feuilles de pimprenelle; *r. pimpinellifolia*. Les ovaires globuleux; les pédoncules glabres; la tige armée d'épines éparses et droites; les pétioles rudes; les folioles obtuses. — Le tronc souvent mince, incliné, long de trois ou quatre pieds; neuf ou onze folioles pointues, rarement obtuses, minces, lisses, pâles en dessous, à double dentelure; les stipules chargées de glandes; les pétales sont rouges et en cœur; le fruit devient lisse; il est ovale, rouge et petit. — En Europe.

L'églantier rose; *r. eglanteria*. Les ovaires arrondis; les pédoncules glabres; les tiges armées d'aiguillons minces; les folioles rondes, obtuses, petites, au nombre de cinq. Toute la plante est lisse, excepté l'ovaire qui est dilaté en entonnoir; les fleurs jaunes; les feuilles très-odorantes. Il a une variété à fleurs jaunes, cultivée dans les jardins.

Le rosier à odeur de cannelle; *r. cinnamomea*. Les ovaires globuleux; les pédoncules globuleux; la tige

tige garnie d'épines qui accompagnent les pétioles; les pétioles sans épines. — Les folioles arrondies, *velues*; les fleurs d'un rouge-foncé, d'une odeur de cannelle. — Dans le midi de l'Europe.

Le rosier velu; *r. villosa.* Globuleux, armé d'aiguillons; les pédoncules hérissés; la tige garnie d'aiguillons épars; les pétioles armés d'aiguillons; les feuilles duvetées. — Le tronc s'élève à deux ou trois pieds; il est tortu, garni d'épines droites clair-semées; les folioles au nombre de cinq à sept, larges, rapprochées, excepté l'impaire, velues des deux côtés, portées sur un pétiole courbé en zig-zag; le pédicule lisse, très-court; l'ovaire hérissé, arrondi; le calice velu, un peu découpé; la fleur médiocre, d'un beau rouge; le fruit sphérique, très-grand, rouge. — En Europe.

Le rosier à cent feuilles; *r. centifolia.* Les ovaires ovales, et les pédoncules hérissés; la tige hérissée, garnie d'aiguillons; les pétioles sans aiguillons. — Arbrisseau qui s'élève en buisson et pousse beaucoup de rejetons; les tiges roussâtres, moins fortes, moins hautes que les autres rosiers, et couvertes d'aiguillons; les fleurs d'un beau rouge, axillaires ou rassemblées à l'extrémité des tiges portées par des pédoncules hérissés; les folioles sessiles, ovales, dentées en leurs bords, veinées en leur surface; les pétioles sans épines. La variété à fleurs doubles ne produit point de fruit. — Cultivé dans les jardins.

Le rosier de France; *r. gallica.* Les ovaires ovales et les pédoncules hérissés; la tige et les pétioles hérissés d'épines. — La tige est lisse dans sa plus grande partie; les folioles à peine velues en dessous;

l'ovaire hérissé à sa base; les fleurs rouges ou blanches. — En Europe.

Le rosier toujours verd; *r. sempervirens*. Les ovaires ovales et les pédoncules hérissés; la tige et les pétioles armés d'aiguillons. — Les folioles au nombre de cinq, un peu succulentes, lancéolées, persistantes; les fleurs comme en ombelles. — En Allemagne.

Le rosier canin; *r. canina*. Les ovaires ovales et les pédoncules glabres; la tige et les pétioles armés d'aiguillons. — La tige lisse n'offre des épines qu'aux nœuds; les pétales roses terminés par deux lobes; deux bractées opposées. — En Europe.

Le rosier des Indes; *r. indica*. Les ovaires ovales et les pédoncules glabres; la tige presque sans épines, les pétioles armés d'épines. — Les tiges sans épines, ou rarement armés d'une ou de deux épines auprès des feuilles ou sur les pétioles. Les feuilles pinnées par cinq folioles velues en dessous, glabres en dessus, dentées en scie; l'impaire une fois plus grande; les pédoncules longs, nus et simples; le calice incisé et lisse; le fruit de la grandeur de ceux du sorbier cultivé. — En Chine.

Le rosier à fruits pendans; *r. pendula*. Les ovaires ovales, glabres; les pédoncules et les feuilles hérissés; les pétioles sans épines; les fruits pendans. — Les feuilles copient celles de la grande pimprenelle; le fruit est long et pendant. — En Europe.

Le rosier blanc; *r. alba*. Les ovaires ovales, glabres; les pédoncules hérissés; la tige et les pétioles armés d'épines. — Les segmens du calice ailés; les pétales blancs. Il a une variété à fleurs doubles, cultivée dans les jardins. — En Europe.

Le rosier très-épineux, *r. spinosissima*. Les ovaires ovales, glabres; les pédoncules, la tige et les pétioles armés de beaucoup d'aiguillons. — Cette espèce s'élève à un pied environ. Son tronc est droit, armé d'épines droites, très-rapprochées, inégales; neuf *folioles* petites, ovoïdes; la fleur blanche, à onglets noirâtres; le fruit mûr noirâtre. — En Europe.

Les rosiers ne viennent pas indifféremment par-tout; il leur faut une bonne terre légère et profonde, parce que leurs racines aiment à se promener. On les multiplie par la greffe en écusson, par les marcottes, et la plupart par les drageons. Beaucoup deviennent incommodes par leurs traces, mais on peut les écussonner sur le grand églantier des haies, qui n'a pas ce défaut. On peut, par le moyen de cet écusson, avoir la rose à ponpons et d'autres espèces les plus basses, à quatre ou cinq pieds de haut. La plupart de ces espèces fleurissent une seconde fois dans l'année si on a soin de les tailler. Cette attention est nécessaire, sur-tout pour les rosiers de tous les mois, aussitôt que les fleurs passent. Le rosier à cent feuilles se taille au mois de février, et doit être tenu très-court. Le rosier de Bourgogne se taille seulement lorsque la fleur est passée. On doit, au printems, biner la terre de tous lès rosiers, ôter

tous les bois morts, et couper toutes les branches qui sont tachetées de blanc. Ce blanc est un amas d'insectes qui dévorent la substance de l'arbrisseau. Les rosiers n'aiment pas l'ombre, craignent une exposition trop chaude, et veulent le grand air.

La rose des jardins, *centifolia*, est celle dont on ramasse les pétales pour l'usage pharmaceutique. Quoiqu'elle perde, par la dessication, de son odeur agréable, il lui en reste assez pour entrer dans les sachets et les pot-pourris. Ces fleurs sont réputées fortifiantes, astringentes, répercussives, vulnéraires, purgatives, lorsqu'elles sont épanouies, et seulement stiptiques avant leur épanouissement. Leur odeur suave se maintient dans l'eau distillée, et sur-tout dans l'huile essentielle, qui ne se tire qu'en très-petite quantité. Cette huile, séparée de l'eau, prend la consistance du beurre; elle est d'abord blanchâtre, mais jaunit bientôt. Cette huile très-suave devient, par la petite quantité qu'on en peut retirer, d'un prix excessif.

SECTION TROISIÈME.

Ovaires en nombres déterminés, rarement un seul couvert par le calice urcéolaire; resserrés en dessus, presque inférieurs, chacun à un seul style; autant de stigmates.

GENRE HUITIEME.

PIMPRENELLE; *pimpinella.*

Calice à quatre parties, à deux écailles à la base. Pétales nuls. Quatre étamines. Deux ovaires; deux styles; deux stigmates simples. Deux semences entre le calice devenu capsulaire.

Herbes à feuilles pinnées avec impaire, des stipules adhérentes au fond du pétiole. Linnæus, dans ce genre comme dans le suivant, a pris les écailles inférieures au calice pour le calice, et le calice pour la corolle. Tournefort avoit pensé de même, et a réuni, peut-être avec raison, dans le même genre, celui-ci et le suivant.

ESPÈCES.

La sanguisorbe des boutiques; *sanguisorba officinalis.* Epis ovales. — Vivace. Les tiges sont de la hauteur de trois pieds, peu rameuses, rougeâtres, cylindriques, anguleuses, sans poils, garnies de feuilles dans toute leur longueur; les fleurs naissent au sommet des tiges ramassées en épis ovales, arrondis;

les feuilles sont alternes; les pétioles souvent garnis de stipules ovales et dentelées. — En Europe.

La sanguisorbe moyenne; *s. medid.* Epis cylindriques. — Vivace. Les épis ainsi que les étamines sont plus longs que dans l'espèce précédente. — Au Canada.

La sanguisorbe du Canada; *s. canadensis.* Epis très-longs. — Vivace. — Au Canada.

GENRE NEUVIEME.

PIMPRENELLE, PETITE PIMPRENELLE; *sanguisorba.*

Monoïque, quelquefois dioïque. Calice en quatre parties, à deux écailles à la base, ou calice de deux pièces; quatre pétales. Dans les mâles trente étamines; dans les femelles deux ovaires; deux styles; deux stigmates en forme de pinceau. Deux semences entre le calice capsulaire. Herbes à feuilles pinnées avec impaire; des stipules adhérentes au fond du pétiole; les fleurs en tête, terminales. Voici les espèces de ce genre.

ESPÈCES.

La petite pimprenelle; *poterium sanguisorba.* Sans piquans. Tige comme anguleuse. — Vivace. Elle semble ne différer de l'autre genre que par sa tige plus basse et un peu anguleuse. Les feuilles sont ordinairement composées de dix-sept folioles. Les styles sont à stigmates bleus ou rouges, plumeux, en pinceaux. Les fleurs de vertes deviennent rouges;

on compte quelquefois jusqu'à cinquante étamines. Le nombre des écailles du calice varie de deux à quatre; le fruit est une baie un peu sèche. — En Europe, dans les friches.

La pimprenelle hybride; *p. hybridum.* Sans piquans; tige arrondie, roide. — Vivace. La plante est odorante. — A Montpellier.

La pimprenelle épineuse; *p. spinosum.* Epines rameuses. — Vivace. Cette espèce diffère des autres par sa tige ligneuse, très-rameuse; par le sommet épineux des rameaux; par ses calices en épis distincts et en baies. — En Crète.

On sème la petite pimprenelle au printems et en automne. On la cultive sur-tout pour la nourriture des bestiaux, et elle leur fournit un excellent pâturage, même en hiver. Douze livres de graines suffisent pour un arpent. Lorsque le plant est un peu fort, on arrache dans les endroits trop touffus pour replanter dans les endroits foibles. Aucun engrais n'est nécessaire; elle réussit même dans un terrain médiocre. Elle dure au moins vingt ans, se fauche quatre ou cinq fois par an, et se pâture encore en hiver. Les animaux en mangent impunément tant qu'ils veulent; cette plante les nourrit, les rafraîchit et les engraisse.

La grande pimprenelle n'a pas le parfum de la petite, mais elle est plus astringente;

elle passe pour détersive, vulnéraire, apéritive. Les tiges sont dures, et déplaisent aux bestiaux. La petite répand une odeur agréable. On la mange en salade avec d'autres herbes, dont elle relève le goût.

GENRE DIXIEME.

Ancistrum.

Calice garni à sa base de deux écailles, et à son sommet de quatre arêtes courbées, les fleurs en plusieurs hameçons à leur sommet. Quatre pétales. Deux étamines, un ovaire. Un style; le stigmate en forme de pinceau. Une semence renfermée dans le calice devenu capsulaire.

Cette plante de la nouvelle Zélande est une véritable pimprenelle, ou du moins elle n'en diffère pas quant à ses feuilles et à ses fleurs.

GENRE ONZIEME.

Acæna.

Calice en quatre parties, garni de deux écailles à sa base; pétales nuls. Quatre étamines. Un ovaire; un style; stigmate multifide; une semence placée entre le calice qui forme la baie, et est échiné d'épines torses.

Cette plante est ligneuse, très-rameuse; ses feuilles sont pinnées, formant la gaine; ses fleurs sont portées par des épis axillaires et alternes sur les épis. Elle habite l'Amérique.

GENRE DOUZIEME.

Aigremoine ; *agrimonia.*

Calice oblong, en cinq parties, persistant, extérieurement à plusieurs soies crochues, et entouré à sa base d'un calice très-petit, et profondément partagé. Cinq pétales. Depuis douze jusqu'à vingt étamines. Deux ovaires; deux styles; deux stigmates; deux semences intérieurement au calice capsulaire, ventru, couvert en dessus de ses soies qui persistent.

Ces plantes sont des herbes à feuilles pinnées avec impaire, les folioles alternativement inégales. Les fleurs en épis terminaux; chacune d'elles suivies de trois bractées. Linnæus donne quelques espèces à ce genre. L'aigremoine eupatoire, *eupatoria*, et la rampante, *repens*, paroissent très-rapprochées; cependant la rampante a les tiges plus courtes, plus épaisses et plus hérissées. Les stipules de la longueur des interstices sont réfléchies et ombragent presque toute la plante. La foliole impaire n'est pas pédiculée ; l'épi est court et épais avec des bractées de la longueur des fleurs. L'agrimonoïde a des différences plus marquées.

On dit que le nom d'eupatoire a été donné à l'aigremoine, parce que c'est le roi Eupator

qui, le premier, lui a reconnu des vertus médicamenteuses. Sa racine a, au printems, une odeur aromatique; elle a une saveur âcre et astringente; les fleurs répandent une odeur douce. Toute la plante est réputée astringente, vulnéraire, apéritive, détersive, dessicative. Elle a quelquefois réussi dans la leucophlegmatie, la cachésie, l'ulcération de la vessie, les fièvres intermittentes.

GENRE TREIZIEME.

Neurada.

Calice petit, hémisphérique, en cinq parties. Cinq pétales plus grands, insérés au limbe du calice. Dix étamines insérées à ce même endroit. Ovaire inférieur; dix styles. Dix stigmates. Capsule hémisphérique, convexe en dessous, plane en dessus, et échinée par les segmens roides, aigus et relevés du calice, à dix loges, à dix spermes.

Herbe duvetée, ligneuse à la base, à tige diffuse, à feuilles alternes, simples, sans stipules, nées du même point, géminées et inégales. Les fleurs sont solitaires, axillaires, pédonculées. Cette plante est annuelle. On la trouve en Egypte, en Arabie, et dans la Numidie. Elle est toute blanchie de toiles d'araignées.

GENRE QUATORZIEME.

Cliffortia.

Dioïque. Calice en trois parties; corolles nulles. Dans les mâles, autour de trente étamines, à anthères didymes. Dans les femelles, deux ovaires; deux styles; deux stigmates, deux semences entre le calice devenu capsule à deux loges.

Arbrisseau à feuilles simples ou ternées, engaînantes à la base; à fleurs axillaires et comme sessiles. Ce genre présente plusieurs espèces, toutes d'Afrique. Les plus connues sont :

ESPÈCES.

La cliffortia à feuilles de l'yeuse, *ilicifolia.* C'est un arbrisseau de trois ou quatre pieds de hauteur; à feuilles cordiformes, dentées, d'une texture ferme, grisâtres. Les fleurs sont blanches et sessiles; les boutons dont elles sortent imitent celles du caprier. L'arbrisseau est toujours verd.

La cliffortia à feuilles du houx, *ruscifolia.* Arbrisseau de la même hauteur que le précédent, toujours verd. L'écorce est blanchâtre; les fleurs en bouquets séparés; les étamines jaunâtres; les feuilles lancéolées, très-entières, en paquet, sans ordre, roides, de la consistance et de la couleur de celles d'un genêt.

La cliffortia à feuilles ternées, *trifoliata.* Arbrisseau rampant, cassant, d'une forme bizarre, toujours verd. Les fleurs sont de même forme, mais plus

petites que celles de la première espèce ; les feuilles sont ternées, l'intermédiaire tridentée.

Ces plantes ne vivent dans nos jardins qu'avec le secours d'une bonne orangerie ; elles ne paroissent pas aimer le grand soleil en été, ni les fréquens arrosemens. On les multiplie de boutures qui reprennent aisément. Il leur faut des soutiens, parce que le bois est très-cassant. Les feuilles, vertes toute l'année, font une variété pittoresque dans une orangerie. On ne doit les arroser que très-rarement en hiver.

GENRE QUINZIEME.

PERCE-PIER ; *aphanes.*

Calice en huit parties, alternativement plus petites. Pétales nuls. Quatre étamines très-petites. Deux ovaires, deux styles, deux stigmates. Deux semences couvertes par le calice connivent.

C'est une très-petite herbe, commune dans plusieurs de nos provinces. Les feuilles sont très-petites, simples, en gaine à la base, à trois lobes, chaque lobe divisé en deux ou trois segmens. Suivant plusieurs, cette plante est monogyne et monosperme, ce qui la rapprocheroit du pied-de-lion, *alchimilla.* Tournefort y a compris cette espèce ; mais

Linnæus a imposé la loi d'en faire un genre *séparé*.

Aucun pharmacologiste n'oseroit avancer aujourd'hui que le perce-pier peut dissoudre la pierre dans la vessie ; cette prétendue vertu n'est due qu'à l'absurde doctrine des signatures, ou à une pieuse ignorance. Nos anciens, voyant que les racines de cette plante pénétroient des roches pourries, ont conclu que le suc de cette plante pouvoit dissoudre le calcul; cependant l'aphanes est réputée vulnéraire, astringent et diurétique.

GENRE SEIZIEME.

PIED-DE-LION ; *alchimilla.*

Calice tubulé, ouvert dans son limbe en huit parties, dont les alternes sont plus petites. Corolle nulle. Quatre étamines très-petites. Un ovaire ; un style latéral sorti de la base de l'ovaire ; un stigmate ; une semence couverte par le calice, resserrée à son col.

Herbes à feuilles palmées ou comme digitées ; les fleurs en corymbes axillaires et terminaux.

ESPÈCES.

Le pied-de-lion vulgaire ; *alchimilla vulgaris.* Feuilles lobées. — Vivace. Les feuilles palmées, à

huit ou neuf lobes, dentées en manière de scie; les inférieures portées sur de longs pétioles; les supérieures un peu réniformes et portées sur des pétioles plus courts. Les tiges s'élèvent du milieu des feuilles; elles sont hautes d'un pied, assez grêles, velues, cylindriques, branchues, feuillées. Les fleurs petites, disposées en panicule terminal. — Dans les pâturages d'Europe.

Le petit pied-de-lion des Alpes; *a. alpina.* Feuilles digitées, dentées en scie. — Vivace. Les feuilles divisées jusqu'à leur base en plusieurs folioles étroites, argentées en dessous. Les fleurs disposées comme sur l'espèce précédente. La plante moindre dans toutes ses parties, pubescente dans une variété. — Sur les Alpes d'Europe.

Le pied-de-lion pentaphille; *a. pentaphylla.* Feuilles quinées, multifides, glabres. — Vivace. Cette espèce est très-petite et rampante. Ses feuilles sont divisées en cinq ou six segmens qui se sous-divisent à leur extrémité. — Sur les montagnes de Suisse et de Savoie.

Le pied-de-lion est sans odeur; son goût est un peu âpre; on le croit vulnéraire, astringent et détersif. On emploie la racine, les feuilles et l'herbe. Les chèvres et les moutons dévorent ces plantes.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Sibbaldia.

Calice ouvert dans son limbe, à dix divisions, les alternes plus étroites. Cinq

pétales. Cinq étamines courtes; cinq ovaires; cinq styles; cinq stigmates; cinq semences couvertes par le calice connivent.

Herbe à feuilles ternées, à folioles simples, partagées, à fleurs axillaires et terminales; quelquefois dix étamines.

ESPÈCES.

La sibbaldia couchée, *procumbens*. Folioles tridentées. — Vivace. Les tiges sont petites et rampantes. Les feuilles un peu glauques et velues; les fleurs très-petites, de couleur jaune. — Sur les Alpes.

La sibbaldia relevée, *erecta*. Folioles linéaires, multifides. — Ses tiges sont droites et hautes de plusieurs pouces; ses fleurs plus grandes que celles de la *précédente*. — En Sibérie.

La sibbaldia atlaïque, *atlaïca*. Feuilles tricuspidées; folioles uniques. — Sur le mont Atlas.

SECTION QUATRIEME.

Ovaires en nombres indéterminés, vraiment supérieurs, imposés sur un réceptacle commun; chacun à un seul style, autant de semences nues; rarement en baies.

GENRE DIX-HUITIEME.

TORMENTILLE; *tormentilla*.

Calice en huit parties, dont les alternes sont plus petites. Quatre pétales. Etamines

indéfinies. Ovaires indéfinis, vraiment supérieurs, imposés sur un réceptacle commun, munis chacun d'un style. Autant de semences sur ce réceptacle, qui est petit et desséché.

Herbes à feuilles digittées; à fleurs axillaires et terminales.

ESPÈCES.

La tormentille droite; *tormentilla erecta*. Tiges redressées; folioles sessiles. — Vivace. Les tiges longues de six à huit pouces, grêles, foibles, velues, rougeâtres; les fleurs petites, jaunes, solitaires, opposées aux feuilles et soutenues par des pédoncules. Les feuilles alternes, pétiolées, ternées; les folioles sessiles, simples et entières. — En Europe.

La tormentille rampante; *t. reptans*. Tige rampante; folioles pétiolées. — Vivace. La tige est plus menue, longue seulement de cinq pouces, couchée; les feuilles sont plus petites, blanchâtres; les fleurs d'un jaune safrané. — En Angleterre, et dans quelques-unes de nos provinces.

La racine de ces plantes est rousse en dehors, rouge dans l'intérieur, un peu austère, répandant une odeur particulière; son suc est rouge, et sa décoction prend cette couleur; cette racine est réputée un des plus grands astringens du règne végétal. On l'emploie dans les flux de ventre opiniâtres, les fleurs blanches et les règles immodérées; mais qu'il ne soit permis d'ailleurs qu'aux médecins

médecins les plus expérimentés d'assigner les circonstances où cette racine et sa sœur, celle de la bistorte, doivent être employées; car de tels astringens sont toujours suspects.

Cette racine sert à tanner les cuirs; son suc leur donne une belle teinte rouge; les vaches et les chèvres mangent l'herbe que les chevaux négligent.

GENRE DIX-NEUVIEME.

POTENTILLE; *potentilla.*

Calice ouvert à dix divisions, dont les alternes sont plus petites. Cinq pétales; étamines indéfinies; plusieurs ovaires surmontés chacun d'un style; réceptacle des semences desséchées très-petit.

Herbes, rarement sous-arbrisseaux, à feuilles pinnées, avec impaire dans le *pentaphylloïde* de Tournefort; quinées, digitées dans le *quinquefolium*; ternées dans le *fragaria*. Des stipules en forme d'ailes adhérentes au fond du pétiole. Les fleurs en corymbe, terminales. Ce genre est très-nombreux: en voici beaucoup d'espèces.

ESPÈCES.

A feuilles pinnées.

La potentille arbrisseau; *potentilla fruticosa.* Feuilles pinnées. Tige ligneuse. — Vivace. — En Angleterre, en Sibérie.

La potentille argentine; *p. anserina.* Feuilles pinnées, dentées en scie. Tige rampante. — Vivace. Tige herbacée, rampante, cylindrique. Fleurs jaunes, axillaires, solitaires, portées sur de longs pédoncules. Feuilles ailées, conjugnées, vertes par dessus, d'une couleur argentine par dessous. — Dans les pâturages d'Europe.

La potentille soyeuse; *p. sericea.* Feuilles tripinnées, velues des deux côtés; les segmens parallèles rapprochés; les tiges couchées. — Vivace. Quoique plus petite, elle a le port de la précédente. Feuilles pinnées d'environ treize folioles ovales, velues, soyeuses, pectinées, pinnatifides, parallèles. Pédoncules poileux. Tiges deux ou trois fois plus longues que les feuilles, couchées sans rejets, non rampantes, pourvues dans le milieu d'une seule feuille plus petite, plus divergente; au sommet sont quelques fleurs jaunes, alternes, pédonculées. — En Sibérie.

La potentille multifide; *p. multifida.* Feuilles bipinnées; les segmens très-entiers, éloignés, velus en dessous; la tige couchée. — Cette espèce est encore très-rapprochée de l'argentine. Ses feuilles sont formées de sept folioles; les segmens linéaires, souvent lancéolés. Vivace. — En Sibérie, en Tartarie, en Cappadoce.

La potentille fraisier; *p. fragarioïdes.* Feuilles pinnées et ternées; les dernières plus petites; les rejets rampans. — Vivace. Elle a la forme du fraisier stérile; la racine est presque tubéreuse; les feuilles soyeuses, à pétioles poileux; elles sont pinnées de trois, de cinq, ou de sept folioles ovales, opposées, dentées en scie; les stolones sont couchées. — En Sibérie.

La potentille des roches; *p. rupestris*. Feuilles pinnées, alternes; les folioles quinées, ovales, crénelées; la tige droite. — Vivace. Cette espèce est droite : la tige s'élève à un pied environ; elle se bifurque à sa partie supérieure, et soutient quelques fleurs blanches assez grandes. Les feuilles sont ailées, au nombre de cinq, de sept ou neuf folioles. Inférieures plus petites. — En Europe, sur les collines.

Les feuilles digittées.

La potentille droite; *potentilla recta*. Feuilles composées de sept folioles lancéolées, dentées en scie, poileuses des deux côtés; la tige droite. — Vivace. Tige simple, haute d'un pied environ. Elle se divise à sa partie supérieure en plusieurs pédoncules qui imitent une espèce d'ombelle. Feuilles grandes, à cinq ou sept folioles sur chaque pédoncule. Fleurs grandes, jaunes, à pétales échanerés. — En Italie; en Languedoc.

La potentille argentée; *p. argentea*. Feuilles quinées, cunéiformes, incisées, velues en dessous; la tige droite. — Vivace. Tige droite, haute d'un demi-pied; elle se ramifie à sa partie supérieure, où elle porte plusieurs petites fleurs jaunes à pétales en cœur. Les feuilles naissent cinq ensemble; elles sont inégales, profondément découpées à leur extrémité; d'un verd noirâtre en dessus, d'un bleu argenté en dessous. — En Europe.

La potentille blanche; *p. alba*. Feuilles quinées, dentées en scie; les tiges filiformes, renversées; les réceptacles hérissés. — Vivace. Tige rampante, petite, filiforme, terminée pour l'ordinaire par trois ou quatre fleurs blanches. Les feuilles portées par de

longs pétioles qui surpassent même les tiges; les folioles oblongues, blanches, comme argentées, ou satinées par un velours délicat. — Sur les Alpes; en Styrie; en Austrie; en Pannonie.

La potentille à tige; *p. caulescens.* Feuilles quinées, conniventes au sommet, dentées en scie. Tiges multiflores et droites; les réceptacles hérissés. — Vivace. Sa tige, rampante pour l'ordinaire, porte plusieurs fleurs blanches, du milieu desquelles sort le velouté du réceptacle. Toutes les feuilles sont persistantes; mais toute la plante rougit dans sa vétusté. Chaque foliole est velue, entière, ovale, avec trois ou quatre dentelures pointues et rapprochées entr'elles au sommet. — Sur les Alpes de Suisse.

La potentille valdère; *p. valderia.* Feuilles composées de sept folioles ovales, dentées, velues; la tige droite. Pétales plus courts que le calice; réceptacle velu. — Vivace. La tige droite et velue s'élève à la hauteur de six à huit pouces; elle se ramifie à son extrémité supérieure, où elle soutient dix à douze fleurs très-rapprochées. Les feuilles, un peu semblables à celles des lupins, viennent sept à sept; elles sont obscures, velues, assez larges pour s'entre-toucher, et même se cacher les unes sous les autres par leurs bords. — Sur les Alpes.

La potentille luisante; *p. nitida.* Feuilles quinées, velues, conniventes, tridentées; les tiges uniflores; les réceptacles laineux. — Les tiges longues d'un ou deux pouces, tantôt droites et tantôt couchées, ne portant qu'une fleur, rarement deux. Feuilles petites, argentées, trois ou quatre, rarement cinq ensemble. Fleurs blanches, ouvertes. Pétales un peu plus longs que le calice. — Sur les Alpes.

A feuilles ternées.

La potentille de Montpellier; *potentilla monspeliensis.* Feuilles ternées; tige rameuse, droite; pédoncules naissans au-dessus des genouillures. — Annuelle. Feuilles ovales, obtuses et dentées également; les fleurs jaunes. — A Montpellier.

La potentielle de Norwège; *p. norvegica.* Feuilles ternées; tige dichotome; pédoncules axillaires. — Annuelle. Les feuilles lancéolées, à grandes et à petites dents; la tige diffuse; les fleurs jaunes. — En Norwège; en Suède.

La potentille des neiges; *p. nivea.* Feuilles ternées, incisées, velues en dessous; tige montante. — Elle a le port de la potentille du printems, et les feuilles de la potentille argentée; mais elles sont ternées, plus larges, plus hérissées, couvertes d'un duvet plus blanc. Les corolles sont jaunes. — Sur les Alpes du Lapon et de Sibérie.

GENRE VINGTIÈME.

QUINTE-FEUILLE; *quinquefolium.*

La racine de la quinte-feuille est longue, fibreuse, noirâtre en dehors, rouge en dedans. Les feuilles d'un verd foncé, pétiolées, digittées, peu velues, crénelées en leurs bords; cinq folioles sur un même pétiole, d'où vient le nom de quinte-feuille. Les tiges longues de deux ou trois pieds, rondes, grêles, flexibles, velues, genouillées, rampantes, stolonifères, à feuilles alternes; les fleurs

axillaires, jaunes; le fruit presque rond; les semences ramassées en manière de têtes, enveloppées par le calice.

Tournefort indique beaucoup d'espèces et de variétés dans ce genre. On peut consulter l'édition française que nous avons donnée de l'ouvrage de ce grand homme; il ne fait différer essentiellement les quintefeuilles des fraisiers, que par le fruit qui n'est pas pulpeux, et par la structure des feuilles.

La racine de la quinte-feuille est d'un goût astringent; elle est réputée vulnéraire, astringente, et fébrifuge. On emploie extérieurement le suc des feuilles pour guérir les fistules, et en gargarisme contre les ulcères de la bouche. Les racines en décoction, en tisanes, en apozèmes, ont souvent guéri les fièvres intermittentes; elles ont aussi réussi dans les pertes de semences et les fleurs blanches. Les vaches, les chèvres, les moutons mangent cette plante, dont la racine est encore utile pour tanner les cuirs.

On cultive dans les jardins la quintefeuille, arbuste qui est le *potentilla fruticosa* de Linnæus. Les feuilles sont palmées, à cinq digitations alongées, étroites à leur base, élargies et dentées profondément à

leur sommet. Plusieurs tiges s'élèvent jusqu'à deux pieds et demi de haut. Les fleurs sont d'un jaune éclatant, disposées par bouquet au sommet des tiges, des rameaux, et paroissent au milieu de l'été. Ce petit arbuste est de pleine terre, demande un bon terrain, et l'exposition au soleil moyen. On ne le multiplie que par ses drageons; car ses fleurs, quoique simples, ne donnent presque toujours que des semences avortées.

GENRE VINGT-UNIEME.

Fraisier; *fragaria.*

Calice ouvert en dix parties, dont les alternes sont plus grandes. Cinq pétales; étamines indéfinies; réceptacle des semences, grand, pulpeux, formant la baie, coloré, souvent caduc.

Herbes rampantes, radicantes çà et là; feuilles ternées, rarement digittées ou simples; stipules adhérentes au pétiole; fleurs souvent en corymbe, terminales; quelques-unes dioïques.

Voici les espèces données à ce genre.

ESPÈCES.

Le fraisier vulgaire; *fragaria vesca*. Stolones rampantes. — Les fruits, plus ou moins rouges ou blancs, ne constituent que des variétés. — En Europe.

Le fraisier monophylle; *f. monophylla.* Feuilles simples. — En Europe.

Le fraisier stérile ; *f. sterilis.* Tiges renversées ; rameaux florifères, lâches. — En Angleterre; en Suisse.

Les fraisiers se multiplient tous par les jeunes pieds, par les œilletons ; mais mieux encore par les semences. Les graines doivent être recueillies des plus belles fraises, et il faut qu'elles soient excessivement mûres. Elles lèvent en dix ou douze jours si elles sont toutes fraîches, beaucoup plus tard si elles sont anciennes. Lorsque le plant a cinq ou six feuilles, on peut le repiquer en pépinière ou en planche à demeure. C'est tout au plus si un pied de fraisier se soutient quatre ans dans la même place sans dégénérer ; il faut le relever tous les deux ou trois ans, le dégarnir ou le partager, et sur-tout le changer de place. On peut faire ces plantations dans tous les tems de l'année. Elles se plaisent dans une bonne terre légère et fraîche ; elles aiment à être défendues des rayons brûlans du soleil pendant quelques heures de la journée. Les arrosemens fréquens augmentent la vigueur et la grosseur du fruit, mais ils en affoiblissent le parfum. Les courtillières, ou taupes-grillons, les vers du hanneton sont des fléaux

redoutables aux fraisiers; dès qu'on s'aperçoit de leurs ravages, on doit déterrer le pied qui est attaqué, écraser le ver rongeur des racines. On sait qu'il n'y a que l'huile pour détruire les courtillières. Un demi-verre d'huile de noix répandu dans un arrosoir d'eau, pénètre jusqu'au fond de leurs souterrains et les fait nécessairement périr.

Le célèbre Linnæus dit avoir éprouvé sur lui-même les heureux effets des fraises mangées avec abondance, contre la gravelle et la goutte; il dit aussi qu'elles enlèvent le tartre des dents; quelques phthisiques ont été guéris en en mangeant souvent. On assure qu'elles sont rafraîchissantes, anti-putrides, apéritives, diurétiques. Les racines, qui sont amères et astringentes, fournissent une tisane rougeâtre, utile dans les maladies cutanées, dans les pertes blanches, dans les diarrhées, etc.

Enfin, les fraises sont un aliment salutaire pour presque tous les sujets, sur-tout lorsqu'elles sont alliées avec du sucre et du vin; elles rafraîchissent, elles tempèrent la soif, rendent le cours des urines plus abondant, et développent beaucoup d'air dans les premières voies.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

COMARET; *comarum.*

Calice ouvert, en dix parties, dont les alternes sont plus petites; cinq pétales. Etamines indéfinies. Réceptacle des semences grand, ovale, spongieux, persistant, ne formant pas la baie.

C'est une plante des marais d'Europe, dont les feuilles sont pinnées avec impaire; les stipules, naissant du pétiole, entourent la tige en manière de graine. Les pédoncules pauciflores sont axillaires et terminaux. Le calice est souvent très-grand et d'un rouge foncé; les pétales sont étroits et rouges. La tige, qui est presque toujours couchée, jette quelques radicules et forme des stolones. Haller met cette plante dans le genre du fraisier; d'autres botanistes ne font qu'un genre du *comarum*, de la tormentille et de la potentille.

Les racines du comaret fournissent une teinture rouge. La plante est astringente; quelques auteurs la regardent comme fébrifuge et utile dans certaines jaunisses. Les animaux la dédaignent; les chèvres seulement la broutent.

GENRE VINGT-TROISIEME.

BENOITE ; *geum*.

Calice en dix parties, dont les alternes sont plus petites. Cinq pétales ; étamines indéfinies. Plusieurs ovaires supérieurs, imposés sur un réceptacle commun, chacun à un style. Semences se terminant par des arêtes longues, genouillées; elles sont imposées sur un réceptacle oblong et hérissé.

Ce sont des herbes à feuilles digittées ou pinnées avec impaire. La foliole terminale souvent la plus grande ; les stipules adhérentes aux pétioles ; les pédoncules terminaux ou axillaires, à peu de fleurs. Linnæus donne plusieurs espèces à ce genre.

ESPÈCES.

La benoite de Virginie ; *geum virginianum*. Elle diffère de la suivante, à laquelle elle ressemble d'ailleurs beaucoup, par les pétales blancs plus courts que le calice, par les fleurs penchées dans la floraison ; par les pédoncules qui s'épaississent auprès de la fleur, par les semences glabres, par les feuilles radicales comme bipinnées.

La benoite des villes ; *g. urbanum*. Les feuilles inférieures pinnées, terminées par une impaire plus large que les autres folioles, et fendues en trois lobes ; les supérieures sessiles, découpées en trois

lobes. — Les tiges s'élèvent à un pied ; elles sont velues, branchues, à feuilles alternes ; les fleurs au sommet à cinq pétales jaunes. Les semences nues, en têtes armées de pointes nues, longues, courbées en hameçons. — En Europe.

La benoite aquatique ; *g. rivale.* Elle diffère de la précédente par ses fleurs rougeâtres et inclinées, par son ovaire qui s'éloigne un peu des pétales, comme s'il étoit pédiculé. Cette plante varie par la couleur de ses fleurs blanches ou jaunes.

La benoite des montagnes ; *g. montanum.* La tige dans cette espèce est beaucoup plus basse et les feuilles beaucoup plus grandes. La fleur est aussi plus grande, plus belle, d'un jaune d'or. Son fruit est terminé par des filets plumeux qui en font une touffe soyeuse et agréable.

La benoite rampante ; *g. reptans.* Elle diffère des autres par ses tiges rampantes, par ses rameaux stolonifères qui s'étendent et multiplient l'espèce à des distances considérables. Les folioles sont plus égales, plus petites, plus découpées, plus nombreuses. Les fleurs sont d'un jaune moins vif, et ont quelque chose de rouge ou de couleur de chair.

La benoite hybride ; *g. hybridum.* La fleur est penchée, le calice feuillu, excédant la corolle qui est polypétale. Cette espèce paroît née de l'alliance de la benoite des montagnes avec la benoite aquatique.

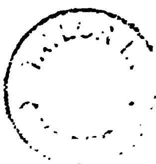
Toutes ces espèces sont de notre horizon; elles sont toutes vivaces. Linnæus leur adjoint deux espèces étrangères.

La benoite du Canada ; *geum canadense.* A feuilles redressées ; à semences hérissées ; à arêtes nues ; à

feuilles toutes pinnées, les pinnules cunéiformes, incisées.

La benoite du Japon; *g. japonicum*. A fleurs redressées; à fruits hérissés; à arêtes nues; à feuilles comme à trois lobes.

On cultive dans les jardins plusieurs espèces de benoites. La benoite rampante, *geum reptans*; ses tiges, par la culture, s'élèvent jusqu'à quinze pouces; elle acquiert un aspect agréable, se multiplie de graines ou de racines séparées; elle se plaît plus à l'ombre qu'au soleil; une bonne terre un peu humide lui convient. La benoite des montagnes, *geum montanum*, est aussi aimée à cause du grand éclat de ses fleurs; il en est de même de la benoite des Pyrénées. On les cultive toutes de même; on en fait des bordures qui font un bel effet.



Les anciens auteurs annoncent les vertus de la benoite dans les fièvres intermittentes, la diarrhée, la dyssenterie et autres maladies qui exigent de légers astringens amers. Boërhaave l'a annoncée comme le vrai congénère du quinquina dans ses propriétés; il en prescrit la racine en poudre, en décoction, en extrait, et la teinture spiritueuse. Cette racine est extérieurement brune, blanche en dedans: cueillie au printems, sur un

terrain sec, elle répand une odeur de girofle qui se perd par la dessication. En mâchant cette racine, on sent la saveur du girofle, mêlée avec une certaine amertume. Sa poudre est un peu rougeâtre; elle teint en rouge l'eau et l'esprit de vin. Ce dernier menstrue enlève et conserve l'odeur de girofle.

Les peuples du nord se servent des racines de la benoite pour aromatiser leur bierre, qui en devient plus agréable, et n'aigrit pas si facilement. La plante fournit un pâturage agréable à tous les bestiaux.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Chénette; *dryas*.

Calice ouvert en cinq ou huit parties égales. Cinq ou huit pétales plus grands que le calice; étamines nombreuses; plusieurs ovaires supérieurs, imposés sur un réceptacle commun. Semences se terminant en arêtes longues et plumeuses.

Herbes à feuilles simples ou pinnées avec impaire; les stipules adhérentes au pétiole; les fleurs comme solitaires, terminales, portées sur de longs pédoncules.

ESPÈCES.

La benoite à huit pétales; *dryas octopetala*. Huit pétales; feuilles simples. — Vivace. Elle forme des

gazons étendus qui ont quelques rapports avec ceux de l'arbousier des Alpes. Ses tiges hautes de cinq à six pouces sont presque ligneuses; ses feuilles ovales, crénelées, blanches en dessous. Les fleurs sont solitaires, à huit pétales blancs, assez analogues à une des anémones. Les étamines sont celles des benoites. — Sur les Alpes.

Le dryas anémone ; *d. anemonoïdes.* Cinq pétales; feuilles pinnées; toutes les pinnules distinctes. — En Amérique.

Le dryas geum ; *d. geoïdes.* Cinq pétales ; feuilles pinnées ; dernières pinnules confluentes. — Ces deux espèces exotiques sont aussi vivaces. Aucune des trois n'est admise dans les jardins, ni d'usage en médecine. — En Amérique.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

FRAMBOISIER ; *rubus idæus.*

Tous les botanistes rangent les framboisiers dans le genre des ronces; mais nous écrivons aussi pour les cultivateurs. Ce qui distingue principalement ces plantes, c'est que les tiges des ronces sont rampantes et celles des framboisiers droites. On en distingue deux espèces.

ESPÈCES.

Le framboisier commun ; *rubus idæus.* Il a les feuilles en manière d'ailes, découpées en trois ou cinq folioles, d'un beau vord, cotonneuses et blanchâtres. On le croit originaire du mont Ida ; cependant il est naturalisé dans plusieurs de nos montagnes;

il a des variétés. Le framboisier à fruits blancs, qui ne diffère que par la couleur de son fruit, qui est plus doux, mais moins parfumé. Le framboisier panaché, distingué par la bigarrure de ses feuilles. Le framboisier sans épines, *levis*, et le framboisier tardif, ainsi nommé, parce qu'il porte des fruits en automne comme dans le printems.

Le framboisier du Canada; *r. odoratus*. Sa tige, sans piquans, est chargée de beaucoup de feuilles simples et palmées. Les fleurs sont couleur de rose et ont une odeur agréable.

Les framboisiers ne veulent aucun engrais dans la terre où on les place, et ne sont pas difficiles sur le sol. Le commun se plaît à l'ombre; celui du Canada aime le grand soleil. On les multiplie par drageons, en automne et au printems. Au printems, on retranche tous les brins qui ont donné du fruit; on taille à quinze ou dix-huit pouces une partie des jeunes bourgeons; on laisse les plus forts entiers ou presqu'entiers; on laboure le pied de l'arbrisseau.

Les feuilles sont légèrement âpres, les fruits acides, agréables au goût et à l'odorat; ils nourrissent peu, développent beaucoup d'air dans les premières voies, causent souvent des coliques. Le sucre qu'on y ajoute en est le correctif. Si on veut s'en servir comme remède, les fraises sont bien préférables aux framboises.

GENRE

GENRE VINGT-SIXIEME.

RONCE ; *rubus*.

Calice ouvert en cinq parties ; cinq pétales ; étamines nombreuses, courtes ; plusieurs ovaires supérieurs, imposés sur un réceptacle commun, munis chacun d'un style. Semences nombreuses, en baies, ramassées sur un réceptacle commun, réunies, et ne formant qu'une seule baie.

Arbrisseaux, très-rarement sans épines, ou herbes sans épines ; les feuilles sont simples ou ternées, ou digittées, ou pinnées ; les fleurs sont terminales, rarement axillaires, rarement solitaires, le plus souvent en grappes paniculées. Voici quelques espèces attribuées au même genre.

ESPÈCES.

Ronces arbrisseaux.

La ronce bleuâtre, ou mûrier des buissons ; *rubus cæsius*. Les feuilles ternées, comme nues, les latérales à deux lobes ; la tige arrondie et épineuse. — Les tiges sarmenteuses et rampantes, couvertes de petites épines ; les feuilles ne sont pas cotonneuses en dessous, quoique souvent blanchâtres ; les baies bleuâtres, souvent composées de trois ou quatre grains seulement. — En Europe, dans les buissons.

La grande ronce noire ; *r. fruticosus*. Les feuilles quinées, digittées et ternées ; la tige et les pétioles

épineux. — Arbrisseau dont les tiges sont foibles, pliantes, se ramifiant dans les haies ou rampantes à terre, et y prenant facilement racine; les branches, les pédicules, les pétioles couverts d'aiguillons crochus; les fleurs disposées en grappes à l'extrémité des tiges; le fruit rouge avant sa maturité, et noir quand il est mûr; les feuilles alternes, vertes sur les deux faces, rarement blanches et cotonneuses en dessous. Linnæus lui donne pour variété la *grande ronce vulgaire* à fruits blancs; la ronce à fleurs blanches et pleines.

Ronces herbacées.

La ronce des roches; *r. saxatilis*. Les feuilles ternées; les rejets nus, rampans, herbacés. — Ses sarmens traînent et serpentent au loin parmi les pierres et les graviers; son fruit consiste dans des baies rouges et lisses, aplaties par dessus, et posées sur un plan horizontal. Ce fruit dure tout l'été; les premiers ont huit ou dix grains; les suivans en ont moins, et ceux de l'automne finissent par venir un à un.

On cultive, pour l'ornement des jardins, la ronce à fleurs doubles. Sa fleur, qui est blanche, ressemble à une petite rose. On multiplie cette jolie plante par les drageons, ou en couchant les sarmens, les enterrant, et les tournant à rebours. Elle monte très-haut sur un treillage. Lorsqu'elle se plaît dans un terrain, elle y pousse souvent plus qu'on ne veut.

Les feuilles et les tiges des ronces sont âpres, astringentes et détersives; le fruit est nourrissant, rafraîchissant, un peu astringent; on attribue aux racines des qualités apéritives. Les feuilles fournissent des décoctions pour gargarismes, et les fruits un sirop. Le suc de ces fruits peut fermenter, donner du vin, des esprits ardens, et une eau de vie. Les chèvres, les moutons mangent les feuilles de toutes les ronces.

SECTION CINQUIEME.

Ovaires en nombres déterminés, supérieurs, à un seul style; autant de stigmates.

GENRE VINGT-SEPTIEME.

Spiræa.

Calice ouvert en cinq parties; cinq pétales; beaucoup d'étamines. Depuis trois jusqu'à douze ovaires; le plus souvent cinq ou six pistils; autant de capsules que d'ovaires, intérieurement à deux valves, à un ou trois spermes.

Arbrisseaux ou herbes, à feuilles simples, ou ternées, ou pinnées avec impaire; les stipules adhérentes au pétiole, quelquefois très-petites, ou nulles. Ce genre présente beaucoup d'espèces. Voici les principales.

ESPÈCES.

Arbrisseaux.

Spiræa salicifolia. Les feuilles lancéolées, obtuses dentées en scie, nues; les fleurs en doubles grappes. — Vivace. Cet arbrisseau a des épines; les feuilles sont assez semblables à celles du saule; elles sont dentées en scie. — En Sibérie, en Tartarie.

Sp. hypericifolia. Les feuilles ovales, très-entières; les ombelles sessiles. — Vivace. — Dans le Canada.

Sp. chamædrifolia. Les feuilles ovales, incisées, dentées en scie, glabres; les ombelles pédonculées. — Vivace. — En Sibérie.

Sp. crenata. Les feuilles oblongues, dentées en scie à leur sommet; des corymbes latéraux. — Vivace. Les feuilles sont ovales, oblongues; les unes crénelées à leur sommet, souvent dentées en scie; les autres entières. Les corymbes terminaux, qui sont très-parfaits, couvrant tout l'arbrisseau, et le rendant tout entier d'un blanc de neige. — En Sibérie, en Espagne.

On cultive, pour la richesse des jardins, plusieurs genres et variétés de spiræas:

Le spiræa à feuilles de saule, à fleurs blanches, et la variété à fleurs pourprées; *salicifolia.*

Le sp. à feuilles blanches en dehors; *tomentosa.*

Le sp. à feuilles du sorbier; *sorbifolia.*

Le sp. à feuilles de millepertuis; *hypericifolia.*

Le sp. à fleurs argentées; *argentea.*

Le sp. crénelé; *crenata*, et le sp. à feuilles de l'obier; *opulifolia.*

Il faut aux deux premiers une bonne terre de bruyère ; aux autres une terre ordinaire, mais bonne ; tous exigent l'exposition au soleil. Ce sont de très-jolis arbustes, qui fleurissent en été. On les multiplie de marcottes et de drageons enracinés ; ils sont de plein-vent.

On cultive encore un autre arbuste sous le nom de *spiræa citisus*. Les feuilles sont petites, oblongues, arrondies par le bout, d'un verd agréable quand elles sont nouvelles ; les fleurs sont blanches, et sortent par petits bouquets le long des branches, entre les feuilles ; elles paroissent en avril ; et lorsqu'on tond l'arbrisseau, il fleurit une seconde fois en automne. Il vient par-tout où on le plante.

GENRE VINGT-HUITIEME.

REINE DES PRÉS ; *spiræa ulmaria.*

Les racines de cette plante sont odorantes, fibreuses, noirâtres en dehors, d'un rouge brun en dedans. Les feuilles sont dentées, ailées ; à folioles petites et grandes alternativement, terminées par une impaire plus grande et plus arrondie que les autres folioles ; la tige presque ligneuse, haute de deux ou trois coudées, lisse, rougeâtre,

creuse et rameuse ; à feuilles alternes ; les fleurs formant un grand bouquet aux sommités, d'un beau blanc. Pour fruit, des capsules oblongues, pointues, comprimées, bivalves, contournées comme des chevilles ; quelques semences petites et pointues.

On cultive cette belle plante pour l'ornement des jardins, sur-tout la variété à fleurs doubles. Elle se plaît à l'ombre, aime beaucoup l'eau, ne craint aucune gelée, et se multiplie de racines éclatées. On en cultive aussi une autre qui est originaire du Canada. Ses feuilles sont plus découpées que sur l'autre, mais elles ne forment pas une si belle touffe. Les fleurs sont rouges ; elle aime également l'ombre et de fréquens arrosemens, se multiplie de même en séparant les racines. On peut l'élever en pot, et pour lors on lui fait passer l'hiver dans l'orangerie.

Les feuilles de la reine-des-prés ont un goût d'herbe salé et gluant. Toute la plante est austère, odorante, astringente, sudorifique et vulnéraire ; l'odeur des fleurs est très-agréable et pénétrante. On en retire une eau distillée, très-énergique. Les fleurs, l'eau distillée des feuilles et leur infusion sont

très-estimées dans le nord, pour exciter la transpiration et les éruptions cutanées.

On peut se servir de la plante pour tanner les cuirs. Les fleurs macérées dans le vin et dans la bierre, leur communiquent un goût très-agréable. Les chèvres mangent volontiers cette plante que les vaches et les chevaux négligent.

GENRE VINGT-NEUVIEME.

BARBE DE CHÈVRE; *barba capræ.*

Caractères des autres spiræa dont elle diffère seulement par ses capsules en petit nombre, et droites.

La barbe de chèvre est vivace par ses racines, et annuelle par ses tiges qui s'élèvent jusqu'à quatre pieds de haut. Les feuilles sont trois fois ailées ; les folioles ovales, pointues, à dents de scie. Les fleurs disposées en amples panicules, terminales, portées par des pédicules rameux ; elles sont blanches, fort petites, très-nombreuses, apparentes par leur nombre, la plupart unisexuelles.

On a donné à cette plante le nom de *barbe de chèvre*, à cause de sa ressemblance avec une barbe, du moins dans l'imagination de quelques botanistes. Elle est d'Eu-

rope. On la cultive pour la décoration des jardins ; elle se plaît plus à l'ombre qu'au soleil. Une terre ordinaire lui convient ; elle aime beaucoup l'eau, elle est insensible aux gelées ; cependant ses graines ne mûrissent presque jamais. On la multiplie par les drageons de ses racines qu'on sépare en automne.

Les feuilles de cette plante ont un goût d'herbe, elles sont salées et gluantes. La plante est austère et odorante, astringente, sudorifique, vulnéraire.

GENRE TRENTIEME.

FILIPENDULE ; *filipendula.*

Cette plante est ainsi nommée à cause de certains petits navets pendus aux filets de ses racines, qui, par conséquent, sont fibreuses et tubéreuses. Des tubercules oblongs, ronds, charnus, y sont rangés à peu près comme les grains d'un chapelet. Les feuilles sont ailées, découpées profondément, dentées uniformément, d'un verd foncé. La tige herbacée, cannelée, branchue, s'élève jusqu'à un pied. Les fleurs au sommet forment une espèce d'ombelle rameuse. Cette plante se trouve en Europe dans les prairies stériles.

On cultive dans les jardins une variété à fleurs doubles; elle est vivace comme celle à fleurs simples. Tout terrain et toute exposition lui conviennent. Comme les tiges sont foibles, il est à propos de les soutenir par une petite baguette. On les multiplie en séparant les pieds en automne.

Les racines de la filipendule, pulvérisées et cuites, donnent une farine qui n'est point désagréable. On tire de cette racine macérée un amidon très-bon. Elle est d'ailleurs légèrement âcre et amère. Les feuilles ont un goût astringent et un peu salé; elles sont incisives, astringentes, anti-scrophuleuses. Les fleurs répandent une odeur aromatique; elles donnent une saveur agréable au lait. Les cochons sont friands de la racine; les chèvres mangent la plante que les autres animaux et les chevaux dédaignent. Toute la plante peut servir à tanner les cuirs.

GENRE TRENTE-UNIEME.

Suriana.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales; dix étamines, quelques-unes souvent avortées. Cinq ovaires; cinq capsules monospermes; quelques-unes souvent avortées.

Arbrisseau à feuilles simples, spatulées,

non stipulées; celles des rameaux caduques; celles des petits rameaux serrées, terminales; les pédoncules multiflores, axillaires et terminaux; les fleurs suivies de bractées et jaunes. Il habite l'Amérique.

GENRE TRENTE-DEUXIEME.

Tetracera.

Calice en six parties profondes, persistant; quelques-uns de ses segmens arrondis, d'autres plus petits. Pétales en rose; étamines nombreuses; anthères simples. Quatre ovaires divergens; quatre pistils. Quatre capsules réfléchies, s'ouvrant intérieurement en dessus, comme monospermes.

Arbres sarmenteux, à feuilles stipulacées, souvent rudes; les fleurs en grappes paniculées, axillaires et terminales. Ils habitent l'Amérique méridionale.

SECTION SIXIEME.

Un seul ovaire supérieur, à un seul style. Fruits uniloculaires, monospermes ou polyspermes.

GENRE TRENTE-TROISIEME.

Tigarea.

Dioïque. Calice en quatre ou cinq parties. Quatre ou cinq pétales alternes aux segmens

du calice. Dans les mâles, beaucoup d'étamines à anthères comme rondes; ovaire flasque. Dans les femelles, plusieurs filets d'étamines, mais stériles. Un ovaire; un stigmate; capsule de la forme d'un pois, à deux valves, monosperme.

Arbrisseau sarmenteux, à feuilles stipulacées, rudes ou velues; à fleurs en grappes axillaires. Il habite la Guiane. Peut-être cet arbrisseau ne devient monoïque ou dioïque que par avortement d'un sexe, et il seroit le même que le *tetracera*.

GENRE TRENTE-QUATRIEME.

Delima.

Calice en cinq parties profondes; pétales nuls; étamines nombreuses. Un ovaire; un style; un stigmate. Baie sèche, aiguë, à deux valves, à deux spermes.

C'est un arbre des Indes, à feuilles rudes, semblables à celles du hêtre. Les fleurs sont pédonculées, en panicules lâches, axillaires ou terminales.

GENRE TRENTE-CINQUIEME.

Prockia.

Calice en trois ou cinq parties profondes; souvent entouré à sa base de trois ou cinq écailles. Pétales nuls; étamines nombreuses;

un ovaire; un style court ou nul. Stigmate en tête. Baie petite, uniloculaire, polysperme. Semences attachées à un réceptacle latéral.

Arbrisseau à feuilles stipulacées; les stipules caduques; un ou cinq pédoncules axillaires, uniflores, à une ou deux écailles dans le milieu. On n'indique qu'une seule espèce de ce genre. Elle habite l'île Sainte-Croix.

GENRE TRENTE-SIXIEME.

*Hirtella.**

Calice en cinq parties profondes, réfléchies. Cinq pétales; trois ou cinq, ou six étamines, toutes insérées au même côté du calice, à filets longs et tordus. Un ovaire velu; un style long, sorti de la base et du flanc de l'ovaire; un stigmate. Baie sèche, ovale, comprimée, plus élargie en dessus, comme trigone, monosperme. La semence grande, soutenue par le pistil persistant, dans sa partie inférieure.

Arbustes ou arbrisseaux à feuilles stipulacées; à fleurs en épis ou en grappes terminales, suivies chacune d'une bractée. Ils habitent l'Amérique.

SECTION SEPTIEME.

Ovaires uniques supérieurs, à un seul style. Noix monospermes, ou à deux semences nues ou drupacées.

GENRE TRENTE-SEPTIEME.

Licania.

Calice turbiné (corolle suivant quelques-uns) ; à cinq parties dans son limbe, à deux bractées à sa base (ce qui est le calice, suivant les mêmes.). Pétales nuls. Cinq étamines insérées dans la gorge du calice, opposées à ses segmens. Un ovaire ; un style recourbé, latéral ; un stigmate. Fruit de la forme d'une olive, charnu, contenant un noyau monosperme.

Petits arbustes de la Guiane, à feuilles stipulacées, à fleurs petites, en épis terminaux. Le fruit est bon à manger.

GENRE TRENTE-HUITIEME.

Grangeria.

Calice en cinq parties; cinq pétales; quinze étamines. Ovaire laineux ; un stigmate. Fruit pulpeux de la forme d'une olive, comme triangulaire, contenant un noyau triangulaire, osseux, monosperme.

C'est un arbre de l'île de Bourbon, nommé

dans le pays, *arbre de buis*. Les feuilles sont stipulacées, entières; les fleurs en épis, axillaires et terminales.

GENRE TRENTE-NEUVIEME.

ICAQUE ; *crysobalanus*.

Calice campanulé en cinq parties. Cinq pétales; plusieurs étamines posées en rond. Un ovaire; un style sorti du flanc et de la base de l'ovaire; un stigmate. Fruit pulpeux de la forme d'une prune, contenant un noyau à cinq sillons, ridé, à cinq valves, monosperme.

Arbustes à feuilles entières, stipulacées, à fleurs en grappes, axillaires et terminales. Ils sont de l'Amérique méridionale. On dit que les habitans du pays font tant de cas des fruits de l'icaque, que vers le tems de leur maturité, ils font la garde autour, pour les soustraire aux voleurs. On en trouve d'un blanc rougeâtre, d'autres noirs, d'autres pourprés. Ils sont de la grosseur de nos prunes de Damas : quoique d'une saveur un peu astringente, il n'est personne qui ne les mange avec plaisir.

GENRE QUARANTIEME.

CERISIER ; *prunus cerasus*.

Calice campanulé, à cinq lobes, caduc.

Cinq pétales; vingt ou trente étamines; un style; un stigmate; fruit drupacé, charnu, glabre, légèrement sillonné d'un côté, contenant un noyau lisse, comme rond, à une ou deux amandes.

Quatre écorces couvrent la tige et les branches : la première est coriace et dure; la seconde moins dure; la troisième tendre et spongieuse; la quatrième spongieuse. Dans les trois premières espèces, les fibres transversales et spirales; dans la quatrième disposées suivant la longueur. Les branches présentent trois sortes de boutons, à feuilles, à fleurs et à fruits. Les feuilles d'ordinaire ovales, oblongues, pointues, dentelées et surdentelées.

Les cultivateurs font deux classes du cerisier : celle des cerisiers à fruits en cœur et celle des cerisiers à fruits ronds.

Le cerisier s'accommode de toute sorte de terrain ; mais les terres légères et profondes semblent lui convenir mieux. Il ne lui faut jamais de fumier, car cet engrais lui est funeste. Les gazons pourris et les feuilles d'arbres bien consommés, peuvent être les seuls engrais, depuis sa fleur jusqu'à la maturité de son fruit. S'il est dans un lieu aride, il faut de tems à autre lui donner

de l'eau. Pour former de grands et beaux arbres dans toutes les espèces, on les greffe en fente sur le mérisier à fruits blancs; si l'on en veut des moyens, on greffe l'individu sur son semblable. Les cerisiers à fruits ronds se multiplient encore par les marcottes et par les drageons.

Le fruit du cerisier est rafraîchissant et nourrissant, laxatif quand il est mûr, astringent lorsqu'il est encore verd. On regarde les feuilles comme laxatives, et les noyaux comme diurétiques. La cerise acide ou griotte tempère la soif. Son suc, étendu dans beaucoup d'eau, édulcoré avec suffisante quantité de sucre, convient dans les fièvres où il y a ardeur, soif et tendance vers la putridité.

C'est avec des cerises distillées qu'on fait la liqueur nommée *kirschvasser*. On y doit seulement employer la mérise noire, à suc doux, avec la cerise ou griotte à fruit doux et acide; on y emploie aussi les cerises des bois qui sont noires, vineuses et teignent fortement les doigts.

Presque tout le marasquin que débite le commerce se fait avec le kirschvasser, mêlé avec une quantité proportionnée d'eau et de sucre. Le véritable marasquin se fabrique aussi avec une espèce de cerise sauvage, qui

qui ne croît qu'en Dalmatie, dont le fruit est aromatique, et dont les noyaux ont un goût d'aveline. Le nom de *marasquin* vient de *marasque*, dénomination donnée par les italiens à une espèce de cerise; mais le marasquin d'Italie n'approche pas de celui de Dalmatie, apparemment parce que le fruit qui entre dans les deux compositions n'est pas le même.

Le bois de cerisier est trop employé pour qu'il soit utile de le décrire; il tire ordinairement sur le jaune : si sa couleur se soutenoit, il deviendroit précieux à l'ébéniste. Le mérisier a le bois plus serré et plus dur que les cerisiers à fruits en cœur et à fruits ronds. Dans quelques provinces on fait, avec ses branches, de très-bons échalas pour les vignes, sur-tout si on a eu soin de les écorcer. On en fait aussi des cerceaux de tonneaux et de cuves, si elles sont assez droites et assez longues.

Les amateurs de belles fleurs cultivent, pour l'ornement des jardins, les espèces suivantes.

ESPÈCES.

Le cerisier à fleurs doubles; *prunus duplicifiora*. Il ne diffère du cerisier commun à fruits ronds que par ses fleurs qui sont très-doubles, en roses blanches, bien ouvertes et stériles, parce que toutes leurs

étamines se changent en pétales. On le greffe sur le cerisier et le mérisier, ainsi que les suivans.

Le cerisier à fleurs semi-doubles; *p. semi-dupliciflora.* Il conserve quelques étamines qui fécondent son pistil souvent double ; porte des fruits très-acides et souvent jumeaux.

Le mérisier à fleurs doubles ; *p. speciosa.* Les fleurs très-doubles, plus grandes et d'un blanc plus pur que celles des cerisiers, mais elles sont moins ouvertes.

Le cerisier de Sainte-Lucie ou bois de Sainte-Lucie, ou mahaleb; *p. mahaleb.* C'est un arbre moyen, dont les feuilles sont petites et presque cordiformes, approchant de celles du poirier sauvage. Le bois est rougeâtre, odorant et fort dur. Ses fleurs forment une fausse ombelle blanche ou corymbe; son fruit est une baie rouge d'abord, et noire dans sa maturité, qui répand un suc amer et purpurin, dont la teinture ne s'efface pas aisément. Le noyau est lisse, rond, aplati sur les côtés, renfermant une amande amère et parfumée. Cet arbre, qui vient aux pieds des montagnes et sur les rochers, est aussi cultivé dans les jardins. Son bois est précieux pour les tourneurs, mais ils recherchent plus celui qui vient de Lorraine, parce qu'il est plus odorant que dans les autres climats de la France.

Le mérisier à grappes; *p. pradus*, Lin. C'est un arbre de moyenne grandeur; son écorce, rougeâtre et pointillée de blanc, est jaune et très-amère en dedans. Ses feuilles sont larges et d'un verd gai. Ses fleurs blanches forment des grappes ovales, pendantes, en très-grand nombre, et d'un éclat agréable.

Le fruit est petit, noir, acerbe, peu succulent, renfermant un noyau rond rempli d'inégalités.

Le mérisier à grappes de Virginie; *p. virginiaca*, Lin. Il a les grappes plus grandes et pendantes encore, lorsque son fruit, qui est noir, est parvenu à sa maturité.

Le cerisier nain du Canada, ou ragoumier; *p. canadensis*, Lin. C'est un petit arbuste dont les feuilles sont étroites et plus alongées que celles des autres cerisiers. Les fleurs sont blanches; les fruits petits, noirs et amers. Il se multiplie par ses drageons.

Tous ces arbres et arbrisseaux, qui ont plus d'agrément que d'utilité, fleurissent au printems et ne sont pas difficiles sur le terrain. Le cerisier de la Toussaint pourroit aussi être rangé dans ce nombre; son fruit est très-acide, il n'est digne que de ceux qui se font un plaisir de rassembler tous les arbres qui portent des fruits rouges en automne, comme le *sorbier des oiseleurs*, *le buisson ardent*, etc. etc.

GENRE QUARANTE-UNIEME.

PRUNIER; *prunus*.

Calice campanulé, à cinq lobes, caduc. Cinq pétales; vingt ou trente étamines; fruit pulpeux, grand, ovale, ou comme rond.

Linnæus a réuni dans ce genre plusieurs espèces, genres séparés, et assez distincts,

suivant tous les autres botanistes. Le prunier proprement dit est un arbre de grandeur médiocre, à feuilles stipulacées, souvent dentelées en scie, les dernières dentelures glanduleuses, concaves; les jeunes feuilles roulées en cornet; les fleurs qui devancent les feuilles sortent de bourgeons en faisceaux, sur des pédoncules courts et uniflores. Le fruit est mou, uni, ovale ou arrondi, ayant d'un côté un sillon peu sensible; il renferme un noyau ovale, comme comprimé, aigu en dessus, extérieurement inégal, sillonné auprès de ses bords qui sont anguleux; ce noyau contient une ou deux amandes.

Voici les espèces botaniques que Linnæus donne au genre prunier.

ESPÈCES.

Le prunier à grappes, ou putrer; *prunus padus.* Fleurs en grappes. Feuilles caduques, ayant à sa base deux glandes. — Arbre d'une moyenne grandeur. Son écorce rougeâtre, pointillée de blanc en dehors, jaune et très-amère en dedans. Ses feuilles sont larges. Ses fleurs blanches forment des grappes ovales, pendantes ou alongées, fort agréables et en très-grand nombre. Son fruit est petit, noir, acerbe, peu succulent, avec un noyau rond, rempli de petites inégalités.

Le prunier de Virginie; *p. virginiana.* Fleurs en grappes. Feuilles caduques, glanduleuses à leur

base antérieure. — C'est un enfant de l'espèce précédente, mais les bourgeons des rameaux sont une fois plus grands. Les feuilles sont moins réticulées en dessous et presque glabres. Les pétales sont orbiculées et non ovales. Les fruits sont quatre fois plus gros et rouges. — En Virginie, en Caroline.

Le prunier du Canada; *p. canadensis.* Fleurs en grappes. Feuilles larges, lancéolées, ridées, pubescentes des deux côtés. — Les rameaux sont lisses; les feuilles larges, lancéolées, sans glandes, veinées, ridées, moins roides que dans les autres espèces, à dents aiguës, vertes des deux côtés, manifestement velues au toucher, et se terminant en pétioles. — Dans l'Amérique septentrionale.

Le laurier de Portugal; *p. lusitanica.* Les fleurs en grappes; les feuilles toujours vertes et sans glandes. — En Portugal, en Pensylvanie.

Le laurier cerise; *p. laurocerasus.* Fleurs en grappes. Feuilles toujours vertes, à deux glandes sur le dos. — A Trapezunte, d'où il est venu en Europe.

Le bois de Sainte-Lucie; *p. mahaleb.* Fleurs en corymbes. Feuilles ovales. — En Suisse.

L'abricotier; *p. armeniaca.* Fleurs sessiles. Feuilles comme en coeur. — Linnæus lui donne pour variété le petit abricotier. — Dans tous les jardins.

Le prunier de Sibérie; *p. sibirica.* Fleurs sessiles. Feuilles ovales, oblongues. — Cette espèce ne paroît pas distinctes de la précédente. — En Sibérie.

Le cerisier; *p. cerasus.* Les ombelles comme sessiles; les feuilles ovales, lancéolées, repliées, lisses. — En Europe. Linnæus lui donne pour variétés: la cerise *caproniana*, cultivée, ronde, rouge et acide; le

cerisier *rosea* des jardins, à fleurs roses; le cerisier des jardins, à fleurs pleines; le cerisier à fruits blancs et doux; le cerisier julienne à chair tendre et aqueuse; le cerisier à fruits acides, d'un jus couleur de sang; le cerisier nain; le cerisier à grappes, des jardins; le cerisier bigarelle, cultivé, grand; le cerisier à chair dure et épaisse; le cerisier des jardins, à fleurs pleines, *duracina*.

Le mérisier; *p. avium*. Ombelles sessiles. Feuilles ovales, lancéolées, roulées en cornets, pubescentes en dessous. — Arbre fort élevé; son fruit varie en grosseur et en couleur. Il est ordinairement noir, et ses feuilles sont un peu velues. — Dans le nord de l'Europe.

Le prunier cultivé; *p. domestica*. Les pédoncules comme solitaires. Les feuilles lancéolées, ovales, roulées en cornets; les rameaux sans épines. — En Europe. Linnæus donne pour variétés au prunier cultivé: le prunier de Damas à fruits grands, doux et petits, d'un bleu noirâtre; le prunier de Hongrie, à fruits grands, un peu acides; le prunier julienne, à fruits oblongs et bleus; le prunier *pertigano*, à fruits noirs, à chair dure; le prunier *cerea*, à fruits couleur de cire; le prunier *acinaria*, à fruits grands, rouges, ronds; le prunier pommier, à fruits ronds, jaunes, doux, de la grosseur d'une pomme; le prunier *angustana*, à fruits étroits, diminuant, et plus austères dans leur maturité; le prunier précoce, à fruits petits et précoces; le prunier *cereola*, à fruits petits, d'un verd jaunâtre; le prunier amande; le prunier *galadensis*, à petites prunes blanches, oblongues, acides; le prunier *bignola*, à

fruits roussâtres, d'une saveur très-agréable; et le prunier mirobalan, à fruits ronds, noirs, pourprés, doux.

Le prunier sauvage; *p. institia.* Pédoncules géminés. Feuilles ovales, velues et roulées en dessous. Rameaux épineux. — Arbre au dessous de la grandeur médiocre, armé de quelques épines. Il a deux variétés, l'une dont les fruits sont gros comme des cerises et mangeables; l'autre a les fruits ronds, rouges, couverts d'une poussière bleuâtre, acides, amers, insupportables. — En Europe.

Le prunier épineux, ou prunelier; *p. spinosa.* Les pédoncules solitaires; les feuilles lancéolées, glabres; les rameaux épineux. — Arbrisseau touffu, hérissé d'épines de toutes parts. Les fleurs précoces et précédant les feuilles. Le fruit petit, arrondi, noir, extrêmement acerbe et astringent. — En Europe.

Le prunier est un des arbres fruitiers dont la culture enfante le plus de variétés, suivant la forme, la couleur et la saveur des fruits.

Le fruit du prunier domestique est doux, nourrissant, rafraîchissant, délayant, laxatif. On fait désécher plusieurs variétés, et on les nomme *pruneaux*; ils contiennent alors en abondance le principe saccharin et muqueux; ils sont aussi minoratifs et laxatifs. Les pruneaux sont indiqués dans le traitement de plusieurs maladies aiguës.

Le fruit du prunelier est très-âpre avant sa maturité ; on en retire un extrait utile dans les diarrhées avec atonie ; on en prépare, lorsqu'ils sont mûrs, un vin léger qui fournit, par la distillation, une eau de vie assez forte. L'écorce de l'arbrisseau est amère et austère ; on la dit fébrifuge. Son bois est dur et ressemble, par sa couleur, à celui du pêcher, mais il n'en a pas les beautés ; il reçoit un beau poli, mais il est sujet à se fendre et à se tourmenter.

Le bois du prunier est dur, plein, compacte, et reçoit un beau poli ; les veines sont variées, châtoyantes, ondées de brun et d'un jaune rougeâtre ; quelquefois il est parsemé de petites taches d'un rouge cerise qui rendroient ce bois éclatant si elles y étoient plus abondantes. Plus il vieillit, plus les teintes en sont prononcées. Ce bois est utile aux tabletiers, aux ébénistes, aux menuisiers.

Les variétés intéressantes du prunier se greffent en écusson ou en fente, sur des sujets de leur espèce élevés de drageons, ou mieux des noyaux de prunier de Damas noir, de cerisette de Saint-Julien ; ce dernier est préférable. Elles peuvent aussi se greffer sur l'abricotier et sur le pêcher.

Le prunier réussit dans tous terrains, mais mieux dans les terres légères et sablonneuses, pourvu qu'elles ne soient pas arides. L'exposition du levant et celle du couchant lui sont les plus favorables.

GENRE QUARANTE-DEUXIEME.

ABRICOTIER; *armeniaca.*

Calice, pétales, étamines et ovaires du cerisier ou du prunier. Fruit à noyaux, jaune, velu à sa surface, sillonné d'un côté; le noyau monosperme, ou bisperme, comme rond; un peu comprimé; une de ses marges *obtuse*, l'autre aiguë, à deux sillons.

C'est un petit arbre dont les feuilles sont cordiformes, roulées dans leur jeunesse. Les feuilles devancent les fleurs; elles sont sessiles et sortent de bourgeons solitaires et en petit nombre.

L'abricotier, mis dans le genre des pruniers, par Linnæus, fait un genre séparé, par Tournefort. Les cultivateurs en reconnoissent plusieurs espèces.

ESPÈCES.

L'abricotier précoce ou hâtif musqué; *armeniaca præcox.* Fruit petit, arrondi, creusé d'une rainure, teint de rouge du côté du soleil, jaune à l'ombre. La chair couleur d'ambre et très-légère, un peu

parfumée de musc. Il quitte son noyau dont l'amande est amère.

L'abricot blanc ou abricot pêche; *a. alba.* Sous-variété du précédent; d'un blanc de cire teint légèrement de rouge du côté du soleil. Chair fine, délicate, peu relevée; amande amère.

L'abricotier angoumois; *a. gallica.* Arbre de petite taille; bourgeons menus et très-longs. Feuilles petites, pointues aux deux extrémités, pendant à de longs pétioles. Fruit petit, alongé, rouge du côté du soleil, jaune à l'ombre. Chair ambrée, fondante, vineuse, relevée, se détachant de son noyau; amande douce.

L'abricot commun; *a. vulgaris.* Arbre le plus grand de la famille, distingué par la beauté de son feuillage, et sa fécondité. Fruit très-gros, pâteux, peu relevé, jaune-brun du côté du soleil, jaune à l'ombre; amande amère.

L'abricot de Provence; *a. provincialis.* Arbre de petite taille; bourgeons alongés, garnis d'yeux souvent groupés. Feuilles petites, presque rondes. Fruit petit, aplati par les extrémités, jaune d'un côté, rouge vif de l'autre; la chair d'un jaune très-foncé, un peu sèche, d'une saveur vineuse; amande douce.

L'abricot d'Hollande; *a. batava.* Arbre très-petit, sur-tout greffé sur le prunier cerisette. Fruits nombreux, arrondis, jaune-brun d'un côté, jaune éclatant de l'autre. Chair fine, fondante, d'un jaune très-foncé; amande douce.

L'abricot alberge; *a. persica.* Arbre grand et touffu, à branches menues. Fruits petits, aplatis,

d'un verd foncé, tachetés de rouge d'un côté, et de jaune de l'autre; chair d'un jaune rouge, vineuse, relevée; amande amère.

L'abricot de Portugal; *a. portugalica*. Arbre vigoureux, à boutons nombreux. Feuilles petites, rétrécies vers leur base. Fruits médiocres en grosseur, d'une couleur légère; chair fine, fondante; amande amère.

L'abricot de Nancy ou abricot pêche; *a. Lotharingiæ*. Grand arbre à bourgeons forts, à grandes feuilles, à gros fruits de couleur fauve, légèrement lavés de rouge du côté du soleil; chair rouge, fondante comme celle d'une pêche, d'une saveur douce; amande amère.

On distingue encore l'abricotier d'Alexandrie, très-estimable dans des climats plus chauds; l'abricotier à fruits noirs; l'abricotier du pape, à fruits violet foncé; l'abricotier à feuilles panachées. Ces variétés sont plus curieuses qu'utiles.

L'abricotier, originaire d'Arménie, s'est parfaitement acclimaté dans nos contrées; cependant il y dégénère par ses semences. On le greffe en écusson ou à œil dormant, sur le prunier ou sur l'amandier. Des terres très-froides ne lui seroient pas favorables, parce que ses fruits n'y mûriroient que difficilement. Ils sont toujours plus abondans lorsque l'arbre est disposé sur un espalier, que lorsqu'il est livré à lui-même, en pleine terre. Le cultivateur, lorsqu'il le taille, ne

craint pas de lui laisser un très-grand nombre de fruits, et il ne les éclaircit que lorsque les noyaux sont déjà ligneux. Si les branches sont altérées, on ne craint pas de les couper jusqu'auprès de la greffe, parce qu'aucun arbre ne reperce avec plus de facilité.

Il découle de cet arbre une gomme qui pourroit être employée par la médecine, comme adoucissante et incrassante, à la place de la gomme arabique. L'extravasion de cette gomme est, pour l'abricotier, une maladie qui souvent fait périr ses branches.

Le bois de cet arbre, s'il est employé à la menuiserie, n'est pas beau; sa couleur est d'un gris sale, mêlé de gris et de jaune; son poli n'a point d'éclat, son grain n'est pas fin. Il est plus utile, employé sur le tour.

GENRE QUARANTE-TROISIEME.

PÊCHER ; *amygdalus persica.*

Linnæus a placé le pêcher dans le même genre que les amandiers. Tournefort et tous les cultivateurs en font un genre séparé. Il ne devient dans nos contrées qu'un petit arbre ; sa tige est naturellement droite, l'écorce blanchâtre, le bois dur, les feuilles simples, entières, longues, terminées en pointe, à dentelures aiguës, portées sur de

Pl. CXXVI. Famille des Rosacées. T. 17. P. 156.



1.2.3.4 5.6.7. AMANDIER. (*Amygdalus*, Linn.) *Page 158.*
8.9.10.11.12.13, PÊCHER. (*Amygdalus persica*, Linn.) *P. 155.*

courts pétioles ; les fleurs rosacées ; le calice monophylle, tubulé, découpé en cinq parties obtuses, ouvertes ; cinq pétales oblongs, ovales, obtus, insérés au calice ; un fruit pulpeux, velu, marqué d'un sillon longitudinal, arrondi et charnu, contenant un noyau ligneux, creusé, sillonné, rustiqué à sa surface, et renfermant une amande à deux lobes.

Les feuilles du pêcher sont amères ; les fleurs aromatiques et amères. Les fruits agréables, l'amande légèrement amère. Les feuilles sont anti-sceptiques, fébrifuges ; les fleurs purgatives, vermifuges ; la chair du fruit rafraîchissante, peu nourrissante.

Un terrain doux, meuble, substantieux, profond, ni sec, ni humide, convient aux pêchers. Toutes les espèces, excepté celles de vigne, ordinairement élevées de noyaux, se plaisent en espaliers. L'exposition du nord ne convient à aucune variété ; celle du midi est nécessaire aux variétés tardives, et à la plupart des autres, dans les terres froides et humides. La taille est nécessaire à ceux qu'on laisse venir en plein vent comme à ceux qu'on assujettit à l'espalier.

Il seroit à desirer que des amateurs s'occupassent du semis de ces arbres, afin d'ac-

quérir plus de variétés propres pour les pleins-vents, et des variétés plus hâtives.

La plupart des bonnes espèces ne se perpétuent que par la greffe en écusson, à œil dormant sur l'amandier, pour les terrains qui ont de la profondeur; et sur le prunier Saint-Julien, pour les terres qui ont peu de fond, ou sur l'abricotier. L'écusson doit être levé aux nœuds des bourgeons moyens qui sont garnis d'yeux doubles ou triples bien formés, et être appliqués sur les sujets au déclin de la seconde sève, par conséquent vers la fin de juillet sur le prunier; un peu plus tard sur l'abricotier et le vieux amandier; vers la mi-septembre sur le jeune amandier.

On cultive, pour l'ornement des parterres, le pêcher à fleurs doubles, elles ressemblent aux roses appelées *pompons*, et font un très-bel effet au printems. Ces arbrisseaux se cultivent comme les autres pêchers, il en résulte quelquefois des fruits lorsque les fleurs ne sont que semi-doubles; mais dépourvues de ce qui est nécessaire à une bonne fécondation, ces pêches sont toujours de mauvaise qualité.

Lorsque le pêcher a crû en plein vent, son bois est l'un des plus beaux que l'ébé-

niste puisse employer en placage. Les veines sont larges, bien prononcées, d'un beau rouge brun, entre-mêlées d'autres veines d'un brun clair : le contact de l'air, loin d'altérer sa couleur, ne fait qu'ajouter à sa beauté; son grain est fin et prend le plus beau poli; on doit le débiter en feuilles pendant qu'il est verd, parce qu'il a le défaut de se gercer. Il est aussi très-beau sur le tour, mais ne doit y être mis que très-sec.

GENRE QUARANTE-QUATRIEME.

AMANDIER ; *amygdalus.*

. *Calice* campanulé, à cinq lobes, caduc. Cinq pétales; vingt ou trente étamines; un style; un stigmate. Fruit d'une pulpe sèche, velu, sillonné d'un côté, contenant un noyau aigu en dessus, extérieurement creusé de points ou de petites fosses irrégulières, contenant une, quelquefois deux amandes.

Linnæus comprend dans ce genre le pêcher, que nous renvoyons à son article séparé. L'amandier est un arbre plus élevé d'ordinaire que tous les autres arbres fruitiers. Les feuilles sont alternes, longues, étroites, pointues par les deux extrémités, dentelées finement par les bords, attachées à des pétioles courts, fermes, dont l'aisselle couvre

des boutons simples, ou doubles, ou triples.
L'amande est la seule partie utile dans le fruit ; elle est douce dans la plupart des individus, d'une amertume insupportable dans les autres.

Les variétés de l'amandier, connues des jardiniers, sont :

ESPÈCES.

L'*amandier commun.* La dureté de son noyau et la petitesse de son amande le rendent peu recommandable.

L'*amandier des dames à noyau tendre.* Son fruit, plus gros que le précédent, a aussi plus de saveur.

L'*amandier à gros fruits, à amandes douces.* Il est plus grand dans toutes ses productions que toutes les autres variétés. Son noyau est dur ; son amande grosse, ferme, d'un goût exquis.

L'*amandier pêcher.* Arbre qui participe de l'amandier et du pêcher, mais beaucoup plus de l'amandier par son port et la couleur de ses fleurs. Ses fruits sont tantôt couverts d'un brou succulent comme la pulpe de la pêche, tantôt d'un brou dur et sec. Son amande est douce et délicieuse.

Plusieurs de ces variétés ont des sous-variétés à amandes amères; elles sont d'ailleurs en tout semblables aux autres : c'est aux cultivateurs à s'en méfier. Il y a une autre variété nommée *amandier pistache*, qui exige des climats plus chauds que les nôtres.

L'amandier présente aussi des variétés employées dans la décoration des jardins.

L'amandier

L'amandier commun, à feuilles panachées; l'amandier du levant, à feuilles satinées et argentées; l'amandier à fleurs doubles blanches; l'amandier nain, des Indes, à fleurs simples, couleur de rose. Toutes ces variétés se multiplient par greffes sur l'amandier commun, ou sur le pêcher; quelquefois par leurs drageons.

L'amandier, originaire de Mauritanie, est acclimaté dans nos contrées. On dit de lui qu'il est le plus fou de tous les arbres, parce qu'il fleurit le premier. On doit attribuer cette témérité, qui trop souvent lui est funeste, à la propension naturelle qu'il a de se rapprocher de l'époque de sa floraison au lieu de son origine. Il se multiplie de lui-même, mais il dégénère ordinairement par ses semences. Toutes les bonnes espèces doivent être multipliées par des écussons sur des sujets d'amandiers communs ou de pêchers. Elles aiment les terrains chauds, légers et profonds, réussissant mal, et le fruit mûrissant difficilement dans les terres froides. La récolte se fait en automne, et on en consomme beaucoup de leurs primeurs.

L'amande amère est un poison violent pour les perroquets, pour tous les bipèdes, et beaucoup de quadrupèdes; elle fait, dans

les massepains, un vermifuge très-puissant pour les enfans.

Les amandes, en général, sont pesantes pour certains estomacs, et anodines pour d'autres. L'huile d'amande douce, prise à haute dose, est purgative et utile dans les coliques produites par des substances vénéneuses; elle est aussi le meilleur remède contre les mauvais effets que peut produire le fruit.

La gomme qui découle de l'amandier sert en médecine aux mêmes usages que la gomme arabique. On la regarde comme vulnéraire et astringente, propre à émousser les acides contenus dans l'estomac, et qui occasionnent des aigreurs.

Le bois de l'amandier est dur; il est utile en marqueterie, et sert pour monter les outils du charpentier. Les feuilles de cet arbre font un excellent fourrage pour les bestiaux, et les engraissent en peu de tems.

GENRE QUARANTE-CINQUIEME.

Moquilea.

Calice turbiné, à cinq dents. Cinq pétales. Etamines nombreuses. Ovaire velu; un style sorti de la base de l'ovaire; un stigmate. Fruit peu connu.

Petit arbrisseau à feuilles stipulacées, à fleurs en grappes axillaires ou terminales. Il habite la Guiane.

GENRE QUARANTE-SIXIEME.

Couepia.

Calice tubulé, divisé en cinq lobês à son sommet. Cinq pétales. Etamines nombreuses; ovaire comme pédiculé. Un style; un stigmate. Fruit pulpeux de la forme d'un œuf, sec, à écorce épaisse, coriace, fibreuse; une semence grande, renfermée dans une coque fragile.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles stipulacées, à fleurs terminales.

GENRE QUARANTE-SEPTIEME.

Parinarium.

Calice urcéolé, en cinq parties. Cinq pétales alternes aux segmens du calice. Quatorze étamines, dont sept stériles dans une seule phalange; sept opposées et fertiles. Un ovaire velu; un style, un stigmate. Fruits pulpeux, ovales, de grandeurs diverses, épais, fibreux, contenant chacun un noyau très-dur, extérieurement sinué, rude, à deux loges, à deux spermes; les semences enveloppées d'une laine rousse.

Arbres, à rameaux velus; les feuilles sti-

pulacées ; les fleurs en grappes axillaires et terminales. Les semences bonnes à manger. Ils habitent la Guiane.

SECTION HUITIÈME.

Genres rapprochés des rosacées.

GENRE QUARANTE-HUITIEME.

Plinia.

Calice en quatre ou cinq parties, ouvert. Quatre ou cinq pétales. Etamines nombreuses à anthères petites. Ovaire supérieur ; un style ; un stigmate. Fruit pulpeux, grand, globuleux, sillonné, monosperme. La semence grande.

Arbres, dont on indique deux espèces.

ESPÈCES.

Plinia crocea. Fleurs de cinq pétales. — En Amérique.

Plinia pedunculata. Fleurs pédonculées, polyandriques. — Les feuilles sont opposées et simples.

Les rameaux du *plinia crocea* sont comme pinnés par cinq ou six paires de folioles sans impaires ; les fleurs sont éparses, comme sessiles, ramassées en faisceaux. L'amande du fruit qui est bon à manger, est remplie d'un suc gommo-résineux.

GENRE QUARANTE-NEUVIEME.

Calycanthus.

Calice urcéolé, en beaucoup de parties

disposées sur plusieurs rangs, colorées, caduques; les intérieures sensiblement plus grandes, imitant des pétales, et peut-être de vrais pétales. Etamines nombreuses insérées à la gorge du calice; anthères oblongues, adhèrentes aux filets. Plusieurs ovaires entourés du calice et se terminant par autant de styles; stigmates glanduleux. Autant de semences à queue, renfermées dans le calice, épaissi, devenu baie et raboteux par les vestiges de ses segmens.

Ce sont des arbrisseaux, à feuilles opposées et sans stipules; les fleurs sont solitaires et terminales sur les rameaux. Ils se rapprochent par le fruit du rosier; mais les fleurs sont opposées, et quasi apétales. Ils ont le port du seringat ou d'un myrte, mais ils sont polygynes. Linnæus en indique deux espèces.

ESPÈCES.

Le *calycanthus floridus.* Pétales intérieurs plus longs. — En Caroline.

Le *calycanthus præcox.* Pétales intérieurs plus petits. — Ce dernier fleurit avant la foliation; ses pétales intérieurs sont jaunes. — Au Japon.

On en cultive un chez les curieux, sous le nom de *pompadoura*, de *basteria*, le *calyc. floridus*. Les feuilles imitent celles du cormier; ses fleurs sont grandes, solitaires,

terminales, d'un violet pourpre, imitant celles de l'anémone étoilée, ternies par un duvet fauve. L'arbrisseau fleurit sur la fin du printems. On le multiplie par les drageons, et très-difficilement par les semences; il aime l'ombre et une bonne terre un peu fraîche.

GENRE CINQUANTIEME.

Ludia.

Calice en cinq ou sept lobes. Pétales en rose. Etamines nombreuses, périgynes, à filets persistans, à anthères comme rondes. Un ovaire supérieur; un style partagé en trois ou quatre sommets; trois ou quatre stigmates didymes. Baie sèche, globuleuse, aiguisée par le style, assise sur le calice persistant, déformé et réfléchi; la baie uniloculaire, polysperme; vingt-cinq ou trente semences comme anguleuses.

Arbrisseaux d'Afrique, à feuilles alternes, veinées, stipulacées, de formes diverses; plus petites, dentées, épineuses sur l'arbuste lorsqu'il est jeune; semblables à celles du myrte et du buis, très-entières lorsqu'il s'est accru; ovales, entières, beaucoup plus grandes, et un peu charnues dans sa vieillesse. Les fleurs sont axillaires, solitaires, comme

sessiles; caliculées d'un calicule en trois parties, à la base du pédicule.

GENRE CINQUANTE-UNIEME.

Blakwellia.

Calice turbiné à sa base, demi-supérieur; à limbe ouvert en seize, vingt ou trente parties, souvent égal, persistant. Les segmens oblongs, velus, ciliés. Huit, dix ou quinze étamines, une fois plus courtes que les segmens du calice, placées alternativement à eux, et assises à leur base; les anthères didymes. Autant de petites glandes alternes aux étamines apposées à la base des segmens alternes du calice. Ovaire velu, demi-inférieur, à quatre ou six styles, à quatre ou six stigmates. Capsule demi-inférieure, uniloculaire, à quatre ou six valves, polysperme. Peu de semences attachées aux parois.

Arbres ou arbrisseaux, de l'Amérique et des Indes, à feuilles alternes, stipulacées, les stipules caduques; les fleurs sont en grappes ou en épis axillaires; les pédoncules articulés à leur base, et munis d'une bractée.

GENRE CINQUANTE-DEUXIEME.

Homalum.

Calice turbiné à la base, demi-supérieur, ouvert dans son limbe en douze ou quatorze

parties persistantes, alternes. Six ou sept glandules assises sur les onglets des segmens du calice, et plus petites. Beaucoup d'étamines; anthères commerondes. Ovaire demi-inférieur, se terminant à son sommet par trois ou quatre styles; trois ou quatre stigmates simples. Capsule demi-inférieure couverte par le limbe ouvert, coriace et persistant du calice, uniloculaire, à trois ou quatre valves à son sommet, ou non ouverte, intérieurement polysperme; semences en petit nombre, attachées aux parois.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles alternes, stipulacées; à épis paniculés, axillaires; les divisions du panicule bractéolées; les pédicules articulés dans le milieu.

GENRE CINQUANTE-TROISIEME.

Napimoga.

Calice en six parties profondes dans son limbe. Six pétales velus, insérés au disque comme les étamines, qui sont au nombre de dix-huit, et dont les anthères sont comme rondes. Ovaire inferieur, couronné par le disque; trois styles; trois stigmates. Fruit peu connu.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles alternes, stipulacées; à fleurs en épi axillaire et terminal. Elles sont alternes sur cet épi, qui est fin et interrompu.

FAMILLE LXXIXe.

Les térébintacées; *terebinthaceæ.*

Calice d'une seule pièce, inférieur, partagé d'une manière déterminée. Pétales d'un nombre déterminé, insérés au fond du calice, égaux au nombre de ses segmens, et alternes à eux, rarement nuls; autant d'étamines alternes aux pétales, ou en nombre double, insérées au même point. Ovaire supérieur, simple, ou répété; pour chaque ovaire simple, un seul pistil; avec un style simple, ou partagé avec un nombre de stigmates égal à ses parties. Fruit capsulaire, ou en baie, ou drupacée, à une ou plusieurs loges; les loges monospermes. Pour les ovaires multipliés, autant de styles et autant de stigmates simples; autant de capsules monospermes et distinctes. Les semences le plus souvent renfermées dans une noix osseuse. Embryons dépourvus d'un périsperme. Radicule latérale et réfléchie sur les lobes. Tige arborescente ou d'un arbrisseau. Feuilles alternes non stipulacées, simples ou ternées, ou pinnées avec impaire.

SECTION PREMIÈRE.

Ovaires simples. Fruits uniloculaires, monospermes.

GENRE PREMIER.

Acajou ; *cassuvium*.

Calice campanulé, à cinq divisions; cinq pétales plus longs que le calice ; dix étamines; neuf filets courts à anthères comme rondes ; une plus longue à anthère oblongue et caduque (Suivant d'autres, huit ou dix filets monadelphes à la base, une seule anthère fertile). Un style ; un stigmate ; noix réniforme, à semence aussi réniforme, assise sur un pédoncule amplifié, pyriforme et charnu.

C'est un petit arbre résineux. Les feuilles sont simples, grandes, avec une seule nervure longitudinale, les autres transversales. Ses fleurs sont petites, blanchâtres, en panicule, terminales, suivies de bractées en faisceaux, quelques-unes seulement mâles par l'avortement d'un sexe.

Linnæus n'assigne qu'une espèce à ce genre : il paroît qu'il a au moins plusieurs variétés. Cet arbre précieux ne peut pas être naturalisé dans nos contrées; les régions

les plus échauffées du globe ont le droit exclusif de le posséder. Son fruit est rempli d'un suc acerbe, ou d'une huile dont les habitans du pays se servent pour teindre le bois lorsqu'il est dépouillé de son écorce et le rendre incorruptible : ce qu'on nomme *fruit*, est l'extrémité du pédoncule, élargie et creusée en ombilic, dans laquelle la noix est à demi-enfoncée. Cette noix est une écorce épaisse, dure, ligneuse, spongieuse, qui renferme une amande blanche, excellente à manger, et ayant le goût de l'aveline. On dit que les habitans du pays la réduisent en farine et en font du pain. On exprime des fruits un suc qui, ayant bien fermenté, devient vineux et contient un esprit ardent fort vif. Ce suc teint le linge d'une couleur de fer, qu'il est très-difficile de faire disparoître. Les teinturiers emploient l'huile que l'on en retire pour teindre en noir. Les habitans du pays comptent leur âge par des noix d'acajou et en serrent une toutes les années. Il transsude de toutes les parties de l'arbre, une gomme roussâtre, transparente, qui tient lieu de la meilleure glu.

Le bois de cet arbre, lorsqu'il est sec, est le plus beau et le plus solide que l'artiste puisse employer pour toutes les construc-

tions, et sur-tout dans les ouvrages de la menuiserie. Il est supérieur par ses couleurs et ses nuances au plus beau noyer, et n'est jamais sujet à être vermoulu par les insectes, destructeurs des autres bois : malheureusement il est trop rare et trop cher jusqu'ici pour être employé dans les charpentes. On en distingue plusieurs espèces ou variétés.

ESPÈCES.

L'acajou veiné ; *cassuvium venatum*. C'est le plus lourd de tous. Ses pores sont très-apparens. Son poli ne peut être bien parfait, et l'artiste corrige ce défaut avec de la cire blanche. Ses veines sont irrégulièrement d'un brun foncé et d'un brun clair.

L'acajou moucheté ; *c. maculatum*. Il est d'une teinte plus claire que le veiné ; ses pores sont plus multipliés et plus fins ; leur orifice forme une piqûre fine et serrée de points blancs ; ses mouchetures sont produites par des éruptions de branches, semblables à celles qu'on trouve sur le frêne, lorsqu'on l'a étronçonné et qu'on a souvent élagué les branches de sa tige.

L'acajou du Sénégal ; *c. senegalense*. Il est sans veines ; d'une couleur gris de lin obscur, sans teinte jaune comme les autres. Ses pores sont droits, déliés, d'une finesse extrême, et forment une piqûre presqu'imperceptible, dont les points blanchâtres se touchent.

L'acajou commun ; *c. commune*. Il est d'une couleur semblable à celle du marron d'Inde qui n'est

pas encore dans sa maturité ; il offre quelques veines d'une teinte plus brune. Il a une sous-variété dont le grain paroît plus fin, la couleur changeante, tantôt marron obscur, tantôt clair ou orangé ; on y voit aussi des mouchetures changeantes.

On connoît un autre acajou sous le nom du *chamacanda*. Il ressemble au veiné, et probablement n'en est qu'une variété, même très-rapprochée.

GENRE DEUXIEME.

ANACARDE ; *anacardium*.

Calice campanulé en cinq parties. Cinq pétales plus grands; cinq étamines oblongues; trois *styles*; noix comprimée, cordiforme, *plus élargie* à la base, à semence conforme, assise sur un pédoncule épaissi, turbiné ou en forme de capsule.

Linnæus n'assigne qu'une espèce d'acajou; mais il paroît que cet arbre précieux en a plusieurs, et que l'anacarde, arbre du Ceilan, en est une. Cependant on assigne à l'acajou dix étamines et un seul pistil : l'anacarde a cinq étamines et trois pistils; mais c'est un arbre résineux comme l'acajou; les *feuilles* et les fleurs sont aussi presque pareilles, sa noix est résineuse comme celle de l'acajou, et également bonne à manger.

Cette noix diffère en ce qu'elle est cordiforme et aplatie. Elle est de la longueur du

pouce, couverte d'un brou noirâtre; son amande est blanche. Comme celle de l'acajou, elle est extérieure, a une sorte de fruit alongé, gros comme un œuf de poule. Le brou contient un suc âcre dont on se sert comme de caustique. Si on introduit ce suc dans une dent creuse, il la brûle et la consume. On l'emploie aussi pour marquer les étoffes d'une couleur indélébile. Les fruits verds, pilés et mêlés avec de la lessive et du vinaigre, font de l'excellente encre.

On a long-tems regardé l'usage du fruit de l'anacarde comme propre à aider tous les sens, la perception, la mémoire, l'intelligence; mais il paroît que cette vertu est fabuleuse. Hoffmann l'appelle *la confection des sots*. Cependant il raconte l'histoire d'un homme qui, par elle, devînt un homme de mérite, de sot qu'il étoit auparavant; mais qui peu après retomba dans sa stupidité précédente. On dit que le suc de l'anacarde, appliqué extérieurement, fait disparoître les dartres, les feux volages; mais qu'il faut à l'instant qu'on en frotte les parties malades, les laver avec de l'eau.

GENRE TROISIEME.

MANGIER; *mangifera.*

Calice en ciuq parties profondes. Cinq pétales plus longs. Etamines à anthères comme cordiformes. Un style; un stigmate. Fruit pulpeux, oblong, comme réniforme, contenant un noyau oblong, comprimé, filamenteux extérieurement; la semence oblongue.

Arbres des Indes. Linnæus en indique deux espèces, l'une à feuilles simples, à fleurs pentandriques; l'autre à feuilles pinnées, à fleurs décandriques. Les habitans des contrées chaudes de l'Amérique et des Indes font beaucoup de cas du fruit de ces arbres lorsqu'il est mûr. On en transporte en Europe; mais ils sont verds et confits dans le vinaigre; ils sont meilleurs que d'autres qui sont préparés de même. Le mangier ne peut pas être acclimaté dans nos contrées, c'est dans le lieu qu'il habite, un grand arbre dont le bois est fort cassant; les feuilles longues de huit à neuf pouces, et larges de deux. Les fleurs naissent en panicule lâche à l'extrémité des tiges.

GENRE QUATRIEME.

Connarus.

Calice en cinq parties plus ou moins profondes. Cinq pétales; dix étamines à filets réunis par la base, les alternes du double plus courts. Un style; un stigmate. Capsule oblongue, gibbeuse, à deux valves monospermes.

Arbres ou arbrisseaux des Indes, à feuilles ternées ou pinnées, bijuguées avec impaire; les fleurs terminales.

GENRE CINQUIEME.

SUMAC; *rhus*.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales; cinq étamines courtes, à anthères petites. Trois styles très-courts; trois stigmates. Baies petites, contenant un noyau monosperme.

Arbustes ou arbrisseaux à feuilles pinnées avec impaire dans le *rhus* de Tournefort; à feuilles ternées dans le *toxicodendron*; simples dans le *cotinus*. Les fleurs en panicules ou en grappes, denses, quelquefois mâles, mêlées avec les hermaphrodites, sur-tout dans le cotinus. La baie du *rhus* velue, à noyau globuleux; celle du *toxicodendron*, striée, à noyau comprimé; celle du *cotinus* plus comprimée encore. Ce genre est

est très-nombreux : voici les espèces de rhus désignées par Linnæus.

ESPÈCES.

Rhus corriaria. Les feuilles pinnées, ovales, velues en dessous, à dents obtuses. — Vivace. — Dans le midi de l'Europe, en Syrie, en Palestine.

R. thyphinum. Les feuilles pinnées, lancéolées, velues en dessous, à dents aiguës. — Vivace. — En Virginie.

R. javanicum. Les feuilles pinnées, ovales, aiguës, dentées en scie, velues en dessous. — En Chine.

R. glabrum. Les feuilles pinnées, dentées en scie, lancéolées, nues des deux côtés. — Vivace. — Dans l'Amérique septentrionale.

R. vernix. Les feuilles pinnées, très-entières; le pétiole entier et égal. — Vivace. — Dans l'Amérique septentrionale, au Japon.

R. succedaneum. Les feuilles pinnées, très-entières, perennes, luisantes; le pétiole entier et égal. — Vivace. — Au Japon.

R. copallinum. Les feuilles pinnées, très-entières; le pétiole membraneux, articulé. — Vivace. — Dans l'Amérique septentrionale.

R. semi-alatum. Les feuilles pinnées, dentées en scie; les derniers internœuds du pétiole membraneux.

R. methopium. Les feuilles pinnées, quinées, très-entières, comme rondes, glabres. — Vivace. — En Amérique.

R. pauciflorum. Les feuilles pinnées; les folioles

alternes, décurrentes, cunéiformes, dentées à leur sommet; le panicule sessile, d'un petit nombre de fleurs.

R. digittatum. Les feuilles pinnées, les folioles oblongues, très-entières, très-glabres; la tige grimpante.

R. radicans. Les feuilles ternées; les folioles pétiolées, ovales, nues, très-entières; la tige radicante. — Vivace. Linnæus lui donne pour variété le toxicodendron droit, à petites feuilles glabres. — En Virginie, au Canada.

R. toxicodendron. Les feuilles ternées; les folioles pétiolées, anguleuses, pubescentes; la tige radicante. — Vivace. Cette espèce et la précédente sont dioïques. — En Virginie, au Canada.

R. comminia. Les feuilles ternées; les folioles pétiolées, ovales, à dents éloignées, velues en dessous. — Vivace. — Dans les Indes.

R. cobbe. Les feuilles ternées; les folioles ovales, aiguës, dentées en scie; les pédoncules velus. — Vivace. — Dans le Zeylan.

R. tomentosum. Les feuilles ternées; les folioles comme pétiolées, rhomboïdes, anguleuses, velues en dessous. — Vivace. — Au Cap de Bonne-Espérance.

R. angustifolium. Les feuilles ternées; les folioles pétiolées, linéaires, lancéolées, très-entières, velues en dessous. — Vivace. — En Ethiopie.

R. lævigatum. Les feuilles ternées; les folioles sessiles, lancéolées, lisses.

R. lucidum. Les feuilles ternées; les folioles sessiles, cunéiformes, lisses. — Vivace. — Au *Cap de* Bonne-Espérance.

R. villosum. Les feuilles ternées ; les folioles sessiles, ovales, entières, pubescentes, velues ; la tige pubescente.

R. incisum. Les feuilles ternées ; les folioles sessiles, cunéiformes, incisées, pinnatifides, velues en dessous, veinées ; les calices velus.

R. cuneifolium. Les feuilles ternées ; les folioles sessiles, cunéiformes, très-glabres, à sept dents ; les dents mucronées.

R. lanceum. Les feuilles ternées ; les folioles lancéolées, en alène, alongées, glabres des deux côtés.

R. cirrhiflorum. Les feuilles ternées ; les folioles très-entières, glabres ; la tige grimpante.

R. tridentatum. Les feuilles ternées ; les folioles blanches, dentées en scie ; la tige grimpante.

R. cotinus. Les feuilles simples, comme ovales. — Vivace. — En Lombardie, en Italie.

Plusieurs des espèces de ce genre nombreux recèlent un suc très-âcre, très-vénéneux, enflammant la peau lorsqu'on en est atteint.

GENRE SIXIEME.

Rourea.

Calice en cinq parties profondes, duveté extérieurement. Cinq pétales; dix étamines. Cinq styles; cinq stigmates. Fruit pulpeux, noir, monosperme; semence couverte d'une coque fragile.

Arbrisseau tortueux de la Guiane, à

rameaux sarmenteux, à feuilles pinnées avec impaire, et munies de deux stipules à la base; les fleurs en panicules axillaires et terminales, suivies chacune d'une bractée; les pétales et les étamines insérés au disque.

SECTION DEUXIEME.

Ovaires simples. Fruits à plusieurs loges, quelques loges souvent avortées.

GENRE SEPTIEME.

CAMELÉE; *cneorum.*

Calice très-petit, à trois dents, persistant. Trois pétales oblongs. Trois étamines plus courtes, à anthères plus petites. Un style; stigmate en trois parties. Baie petite, sèche, à trois coques; les coques monospermes.

C'est un arbrisseau à feuilles simples de l'olivier, à pédoncules uniflores, ou triflores, axillaires.

Cet arbrisseau, originaire de Provence, se multiplie dans nos jardins, par semence sur couches, au printems. On l'élève dans un pot, pour le serrer l'hyver dans l'orangerie. En été, on l'expose au grand soleil; il ne veut qu'une terre médiocre et légère.

Toute la plante est âcre au goût, déter-

tive, caustique, purgative, drastique, dangereuse. Son âcreté annonce sa grande énergie. Ses feuilles, pulvérisées et adoucies par un mucilage, ont, dit-on, dompté des symptômes vénériens qui avoient résisté à toutes les méthodes. On emploie aussi l'écorce, mais plus rarement.

GENRE HUITIEME.

Rumphia.

Calice en trois parties; trois pétales oblongs; trois étamines égales aux pétales; à anthères petites. Un style; un stigmate triangulaire. Fruit pulpeux, coriace, turbiné, à trois sillons, contenant une noix, à trois loges, à trois spermes.

Arbres à feuilles très-simples d'un tilleul, à fleurs en grappes. Il habite les Indes.

GENRE NEUVIEME.

BRESILLET BATARD; *camoclada.*

Calice en trois parties. Trois pétales plus grands. Trois étamines plus courtes, à anthères comme rondes. Style nul; un stigmate. Fruit à noyau oblong, arqué, marqué supérieurement de trois ponctuations; le noyau conforme; membraneux, monosperme.

Arbres laissant échapper, par incision, un suc glutineux, aqueux, ou laiteux, noircissant par le contact de l'air. Les feuilles sont pinnées avec impaire, à folioles opposées, hérissées, dentées ou glabres, entières. Les fleurs paniculées, en grappes, axillaires, nombreuses, très-petites; les grappes grandes; quelques-unes sont à quatre étamines, dans un calice en quatre parties. Le fruit a la forme d'une olive. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

Le camocladia à feuilles entières, *integrifolia*. — Dans l'Amérique la plus chaude.

Le camocladia à feuilles dentées, *dentata*. Ce dernier répand au loin une odeur analogue à celle des excrémens humains; on dit qu'une tache faite avec son suc ne s'efface jamais. — Dans l'Amérique méridionale.

Le bois de ces arbres est très-dur; il est utile dans les teintures en rouge; c'est ce qui lui a valu le nom de *bresillet bâtard*.

GENRE DIXIEME.

Canarium.

Dioïque. Calice en deux parties profondes. Trois pétales en forme de calice. Dans les mâles, cinq étamines à anthères comme sessiles, oblongues. Dans les femelles, style

très-court ; stigmate en tête et triangulaire. Fruit à noyau, sec, ovale, aigu, entouré à sa base d'une membrane (qui est le calice) crénelée ; le noyau oblong, triangulaire, à trois loges ; les loges monospermes ; deux de ces loges souvent avortées, et la semence qui reste à six segmens.

C'est un arbre de l'Amérique, à feuilles pinnées avec impaire ; les folioles opposées ; les supérieures munies de deux stipules à leur base, qui sont en crête et caduques. Les fleurs sont en panicules et terminales.

GENRE ONZIEME.

Icica.

Calice à quatre ou cinq dents. Quatre ou cinq pétales insérés au disque, relevés à la base, ouverts dans le limbe. Huit ou dix étamines insérées au même endroit. Ovaire entouré par le disque ; style très-court ; stigmate formant la tête, à quatre sillons. Capsule coriace à deux ou à quatre valves, à deux ou à quatre spermes ; les semences osseuses, enveloppées d'une tunique pourpre.

Arbre résineux ou baumier ; à feuilles ternées ou pinnées avec impaire, de deux ou trois paires de folioles opposées ; les fleurs

souvent paniculées, axillaires ou terminales; Il habite la Guiane. On tire de cet arbre une des résines élémis. Elle est analogue à celle de l'hymenæa.

GENRE DOUZIEME.

Amyris.

Calice à quatre dents, persistant. Quatre pétales ouverts ; huit étamines ; un style épais ; le stigmate formant la tête. Fruit à noyau sec, comme rond ; le noyau globuleux, luisant, monosperme.

Les amyris sont des arbrisseaux ou des arbres à feuilles ternées ou pinnées avec impaire dans quelques espèces, semées de points transparens. Les fleurs sont en panicules axillaires et terminales.

Les espèces les plus intéressantes de ce genre, sont :

ESPÈCES.

L'amyris qui porte une gomme, *elemifera*, Lin. Feuilles ternées et aiguës. — Dans la Caroline.

L'amyris vénéneux, *toxifera*. Feuilles pinnées avec impaire. — En Caroline.

L'amyris baumier, *balsamifera*, Lin. Feuilles bijuguées. — En Jamaïque.

L'amyris d'Arabie, *opobalsamum*. Feuilles pinnées; folioles sessiles. — En Judée, en Egypte.

La résine élémi est le suc de l'amyris *elemifera*. Elle est jaunâtre, ou d'un blanc tirant sur le verd, souvent molle et gluante, d'une odeur forte de fenouil, peu agréable. Le commerce la fournit en morceaux du poids de deux livres environ, enveloppés dans des feuilles de palmier ou de canne d'Inde. Cette résine est fondante, détersive, calmante, résiste à la corruption; c'est aussi un excellent mondificatif.

Le baume du Canada découle de l'*amyris balsamifera*. C'est une résine très-limpide, presque sans couleur et sans odeur; mais d'un goût de térébenthine agréable, et qui ne cause aucune nausée. On l'emploie intérieurement, contre les abcès internes; mêlé avec le bouillon ou de l'huile d'amande douce.

GENRE TREIZIEME.

Toddalia.

Calice très-petit, à cinq dents. Cinq pétales; cinq étamines; un style court ou nul; stigmate tronqué. Baie de la forme d'un pois, sèche, à cinq loges; quelques loges avortées.

Arbrisseaux d'Asie, armés d'aiguillons. C'est le *paullinia asiatica* de Linnæus. Les feuilles sont ternées, ponctuées, transparentes; les fleurs axillaires, en panicule.

GENRE QUATORZIEME.

Mollé ; *schinus*.

Dioïque. Calice en cinq parties profondes; cinq pétales. Dans les mâles, dix étamines à anthères comme rondes, rudiment d'un ovaire. Dans les femelles, filets stériles; un ovaire; style nul ; trois stigmates ; baie de la forme d'un pois, à trois loges, à trois spermes ; les semences globuleuses.

Arbrisseaux baumiers, à feuilles du lentisque pinnées, avec impaire, par plusieurs paires de folioles opposées ou alternes, d'une odeur poivrée. Les fleurs en grappes paniculées, axillaires ou terminales. On assigne à ce genre deux espèces.

ESPÈCES.

Le schinus *molle*. Feuilles pinnées ; folioles dentées en scie ; l'impaire très-longue ; pétioles égaux. — Au Pérou.

Le schinus *areira*. Feuilles pinnées ; folioles très-entières, égales ; pétioles égaux. — Au Brésil.

Ces arbrisseaux ne subsistent dans nos contrées qu'avec les secours d'une excellente orangerie. Ils exigent une terre substantielle et forte, le grand soleil et des arrosemens en été. On les multiplie de semences venues du lieu de leur origine; mais plus aisément de marcottes et de boutures.

L'écorce et les feuilles sont, dit-on, employées dans le pays contre les humeurs froides, les enflures des jambes et des cuisses. On fait des incisions à l'écorce de l'arbre, et il en découle une résine odorante et blanche qui a des rapports avec la résine *élémi*. On fait bouillir cette résine dans du lait, pour emporter les taches et les cataractes des yeux. La poudre de l'écorce sert à modifier les ulcères. On fait bouillir les baies dans l'eau pour en préparer une liqueur vineuse, mais elle est sujette à s'aigrir. Cette liqueur vineuse est réputée utile contre les maladies des reins.

GENRE QUINZIEME.

Spathelia.

Calice en cinq parties profondes, coloré. Cinq pétales. Cinq étamines à filets courts, dilatés à la base et velus, à anthères oblongues. Style nul; trois stigmates. Capsule oblongue, trigone, à trois loges, à trois spermes. Les semences triangulaires.

Petit arbuste, à feuilles pinnées avec impaire, comme celles du sorbier, serrées et terminales. Les fleurs sont pourprées, en grappes terminales, disposées entre les feuilles. Il habite la Jamaïque.

GENRE SEIZIEME.

TEREBINTE; *therebinthus*.

Le térébinte est un arbre dont l'écorce est épaisse, cendrée; le bois fort dur, très-résineux; les fleurs axillaires, disposées en corymbe au sommet des petites branches; les pédoncules rameux; les feuilles alternes, simples, ailées avec une impaire; les folioles ovales, lancéolées, très-entières, ou dentées en manière de scie.

On tire de cet arbre la même résine que celle du lentisque; il croît dans les mêmes lieux, et se cultive de même.

GENRE DIX-SEPTIEME.

PISTACHIER; *pistacia*.

Dioïque. Dans les mâles, grappes amentacées, à écailles uniflores. Calice en cinq parties, très-petit. Pétales nuls. Cinq étamines à anthères comme sessiles, tétragones. Dans les femelles, grappes plus lâches; calice en trois parties, très-petit. Pétales nuls. Un ovaire. Trois styles; trois stigmates épaissis. Fruit pulpeux, sec, ovale, contenant un noyau monosperme, quelquefois deux, dont l'un est avorté.

Arbres ou arbrisseaux, dont plusieurs transsudent par incision le térébinte et le

mastic. Les feuilles des térébintes sont pinnées avec impaire, ou ternées. Les feuilles du lentisque sont pinnées et plus étroites, à quatre ou cinq paires de folioles portées sur un pétiole commun, aigu à sa partie supérieure. Les fleurs sont en grappes axillaires, et les semences dans plusieurs espèces bonnes à manger. Ce genre présente plusieurs espèces intéressantes.

ESPÈCES.

Le pistachier trèfle; *pistacia trifolia*. Feuilles comme ternées et simples. — Les feuilles sont pinnées ou ternées sur les mêmes rameaux, ou simples. Les feuilles simples sont plus grandes, ovales, arrondies; les feuilles ternées ont les folioles latérales plus petites. — En Sicile.

Le pistachier de Narbonne; *p. narbonensis*. Feuilles pinnées et ternées, comme orbiculées. — Le fruit est gros. Linnæus donne pour variété le grand térébinthe à feuilles du pistachier. — A Montpellier, en Perse, en Mésopotamie, en Arménie.

Le pistachier; *p. vera*. Feuilles pinnées, avec impaire; folioles comme ovales, recourbées. — Les fruits sont de la forme et de la grosseur d'une petite amande, dont le brou charnu couvre un noyau mince, dans lequel est renfermée une amande verte, couverte d'une peau rouge, et d'un goût fort agréable. — En Perse, en Arabie, en Syrie, dans les Indes.

Les amandes pistaches sont d'un grand usage dans les offices et chez les confiseurs.

Elles contiennent un principe farineux, et une huile grasse. L'arbre fournit la résine appelée térébentine de Chio. Cette résine coule le long du tronc, qu'on incise à coup de hache, et vient s'attacher sur des pierres dont on garnit le pied de l'arbre. Cette résine a les propriétés générales de tous les baumes. On trouve souvent, à l'extrémité des branches, des vessies pleines d'insectes.

GENRE DIX-HUITIEME.

LENTISQUE; *lentiscus*.

Le lentisque est un arbre plus ou moins élevé, suivant la nature du sol où il est planté. Les feuilles sont pinnées sans impaire; les folioles étroites rangées par parties sur un pétiole creusé en gouttière. Les fleurs en grappes axillaires; les fruits sont de petites baies rudes qui noircissent en mûrissant.

Le lentisque croît naturellement en Languedoc, en Provence, en Italie, en Espagne. Il ne quitte point ses feuilles pendant l'hiver, mais il est très-sensible aux gelées. Dans nos provinces, il ne réussit point en pleine terre; sa culture ne consiste qu'à le provigner. On le multiplie, sur-tout dans l'île de Chio, pour en tirer le mastic, résine fameuse, et d'un très-grand usage en Turquie. Le plus beau

est en petits grains clairs, transparens, d'un blanc jaunâtre, d'une odeur agréable. Il découle par les incisions qu'on fait à l'arbre. Sa récolte dûre tout l'été, mais à plusieurs intervalles. Le lentisque n'en donne qu'une très-foible quantité dans notre continent. Les habitans de l'île de Chio en ont presque toujours dans leur bouche; ils en font cuire avec le pain pour le rendre plus délicat au goût. Les femmes, à Constantinople, le mâchent presque continuellement, pour rendre leur haleine d'une odeur de baume, pour se fortifier les gencives et blanchir les dents.

Toutes les parties de l'arbre sont réputées astringentes; on emploie ses bourgeons, ses feuilles, ses fruits, l'écorce des branches et des racines. Le mastic fortifie l'estomac, arrête les diarrhées et les vomissemens; il entre dans la composition de plusieurs emplâtres et de différens baumes. On l'étend sur une mouche de taffetas, qu'on applique sur la tempe pour calmer les maux de dents. Cette résine se dissout aisément pour entrer dans la composition des vernis. On apporte des pays chauds le bois de lentisque; il est gris en dehors, blanc en dedans, et d'un goût astringent. Comme on lui attribue la propriété de guérir les gencives, on en fait des

cure-dents, et on use de sa décoction pour les gargarismes astringens. En Italie, on tire du fruit une huile pour les mêmes procédés, dont on se sert en Provence et en Languedoc pour tirer celle du laurier. Au Levant, l'huile qu'on en exprime est préférée à l'huile d'olive pour brûler et pour employer dans les médicamens. Elle possède éminemment la propriété astringente, et est très-propre lorsqu'on veut resserrer, comme dans la chûte de l'anus et de la matrice.

GENRE DIX-NEUVIEME.

GOMART; *bursera*.

Calice en trois parties profondes, petit, et caduc. Trois pétales ouverts. Six étamines. Un ovaire; un style très-court; un stigmate formant la tête. Capsule comme trigone, uniloculaire, à trois valves, charnue et succulente. Une semence presqu'en cœur.

C'est un arbre résineux, des contrées les plus chaudes de l'Amérique, à feuilles quelquefois ternées, souvent pinnées avec impaire, à deux ou trois paires de folioles opposées. Les fleurs sont en grappes axillaires et terminales; sur quelques individus elles sont à trois pétales et six étamines. Quelquefois on trouve cinq pétales dans un calice en

cinq

cinq parties, huit étamines, et un stigmate en trois parties. On donne à cet arbre le nom de gomart, ou de colophane, à cause de la résine qu'on en retire.

GENRE VINGTIEME.
TOLUT; *toluifera*.

Calice campanulé, à cinq dents. Cinq pétales, dont quatre linéaires, égaux, le cinquième en cœur et plus grand. Dix étamines très-courtes. Style nul; un stigmate. Fruit de la forme d'un pois, à quatre loges, à quatre spermes.

Arbre baumier, à feuilles pinnées avec impaire; les fleurs en grappes axillaires. Cet arbre ne croît qu'au Pérou et dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale.

Il découle de l'écorce du tolut, surtout après les tems pluvieux, un suc résineux, fluide, d'un blanc jaunâtre, inflammable, d'une odeur qui approche de celle du styrax. Il n'est alors que peu coloré, et quelques naturels du pays en conservent dans cet état dans des bouteilles bien bouchées. Celui qui nous parvient par la voie du commerce, est ordinairement dans des coques de la grosseur du poing, qui ont servi à le

recevoir lorsqu'il découle de l'arbre. Il est ou molasse ou sec, plus ou moins transparent : on le nomme baume blanc du Pérou. Il y en a encore un autre qu'on nomme baume brun ou noir ; on retire ce dernier en faisant bouillir dans l'eau l'écorce et les raineaux de l'arbre. Il est tenace, d'un roux qui tire sur le noir, d'une odeur qui approche de celle du benzoin. On doit rejeter celui qui est absolument noir, et qui a une odeur d'*empireume*. On estime le baume de tolut, ou du Pérou, propre aux mêmes usages que le baume de Judée. Il est d'ailleurs employé extérieurement pour guérir les contusions des nerfs, mais son odeur vive peut quelquefois affecter la tête.

GENRE VINGT-UNIEME.

Tapiria.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales insérés, à un disque hypogyne et saillant, de même que les étamines au nombre de dix. Style nul ; cinq stigmates. Capsule à cinq sillons, à cinq valves, monosperme ; la semence tuniquée.

Arbre, à feuilles pinnées, avec impaire, par trois ou cinq parties de folioles comme opposées ; les fleurs en panicules, axillaires et terminales. Il habite la Guiane.

GENRE VINGT-DEUXIÈME.

Poupatia.

Calice très-petit, à cinq divisions. Cinq pétales. Dix étamines insérées à un disque hypogyne, crénelé. Cinq styles rapprochés; cinq stigmates. Fruit drupacé, contenant un noyau à cinq loges, dont une ou deux sont avortées.

C'est un arbre de l'île Bourbon, nommé dans le pays, bois de Poupart. Les feuilles sont pinnées, avec impaire, par trois ou quatre parties de folioles; quelque feuilles *simples* entre-mêlées. Les fleurs sont en grappes, axillaires et terminales.

GENRE VINGT-TROISIÈME.

MONBIN; *spondias.*

Calice petit, comme campanulé, à cinq dents, caduc. Cinq pétales ouverts. Dix étamines courtes, insérées à un disque glanduleux; les alternes plus courtes; les anthères petites. Un ovaire; cinq styles éloignés; cinq stigmates. Fruit ovale, couronné par les vestiges des styles en forme de ponctuations, et contenant une noix fibreuse, à cinq angles, à cinq loges, à trois spermes.

Arbres, à feuilles pinnées par cinq ou dix paires de folioles, avec impaire; les fleurs en

grappes, axillaires ou terminales; quelques unes octandriques, et le fruit n'étant qu'à quatre loges. On donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le monbin, *spondias monbin*. Feuilles à pétioles communs, comprimés.

Le mirobolan, *s. mirobolanus*. Pétioles arrondis; folioles luisantes, aiguës. — Vivace. — Dans l'Amérique méridionale.

Le fruit nommé prune de monbin, lorsqu'il est frais, est d'un goût agréable; on en fait des marmelades qui ressemblent à celles d'abricots pour la couleur, et qui passent pour exquises. On mêle cette marmelade avec de l'eau-de-vie, et c'est une boisson délicieuse. Il découle de l'arbre une gomme jaunâtre, claire et odorante. Les sauvages, lorsqu'ils sont attaqués de la goutte, font brûler les noyaux de monbins; il en endurent la chaleur et la fumée; un tel remède, dit-on, les soulage.

On distingue dans les fruits nommés mirobolans, cinq espèces. Les citrins, ou jaunes; les indiens, ou noirs; les chébules; les bélérics et le emblics, ou chinois. Adanson assure que dans cinq mirobolans, il n'y a que les emblics qui constituent une espèce et un

genre distinct. Le mirobalan indien est le fruit dans sa jeunesse ; le béléric est le même fruit dans sa maturité ; les chébules et les citrins ne sont que des variétés. Ces fruits étoient autrefois aussi usités dans la médecine, que le sont aujourd'hui le séné et le tamarin. Ils purgent sans danger, et ressèrent en même tems. On assure que leur décoction est fort utile pour raffermir les dents qui branlent.

SECTION TROISIÈME.

Ovaires multipliés. Fruits à plusieurs capsules monospermes.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Simaba.

Calice en quatre ou cinq parties profondes ; quatre ou cinq pétales insérés au disque ; dix étamines insérées au même endroit, à filets velus à la base, et plus larges. Quatre ou cinq ovaires connés ; un style, ou plutôt cinq styles connés ; quatre ou cinq stigmates ; quatre ou cinq capsules coriaces, ovales, distantes.

Arbrisseau à feuilles ternées ou pinnées, avec impaire, par deux paires de folioles. Les fleurs axillaires, en corymbe, peu nom-

breuses, portées par des pédoncules munis à la base d'une bractée. Il habite la Guiane.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

Aylanthus.

Monoïque, rarement hermaphrodite; calice très-petit, à cinq dents; cinq pétales roulés à la base. Dans les mâles, dix étamines. Dans les femelles, trois ou cinq ovaires recourbés; trois ou cinq styles intérieurs; trois ou cinq stigmates renflés; trois ou cinq capsules comprimées, membraneuses, longues, en forme de languettes, renflées dans le milieu, et monospermes. Dans les hermaphrodites, trois ou deux étamines, et toutes les parties femelles.

C'est un arbre de la Chine, à feuilles pinnées avec impaire; à fleurs terminales, paniculées, en faisceau.

GENRE VINGT-SIXIEME.

Brucea.

Dioïque. Calice en quatre parties profondes; quatre pétales insérés au réceptacle. Dans les mâles, une glandule à quatre lobes, qui, peut-être, est un ovaire avorté dans le fond du calice. Quatre ovaire; quatre stigmates; quatre capsules.

Ce sont des arbrisseaux d'Abyssinie;

apportés par de Bruce. Les feuilles sont pinnées avec impaire, composées de six paires de folioles opposées; elles sont serrées et terminales. Les fleurs mâles sont glomérées sur des épis interrompus et axillaires. Cette plante a le port et est peut-être la congénère de la dodonæa.

SECTION QUATRIEME.

Genres rapprochés des térébintacées.

GENRE VINGT-SEPTIEME.

Cnestis.

Calice en cinq parties profondes, extérieurement duveté. Cinq pétales insérés au réceptacle du calice. Dix étamines insérées au même endroit. Cinq ovaires hérissés; cinq styles; cinq stigmates; cinq capsules, quelques-unes avortées, et une seule restante, en forme de légumes, courtes, coriaces, à deux valves, monospermes, intérieurement et extérieurement velues et brûlantes.

Arbrisseaux de Madagascar, auxquels on a donné le nom de *pois à gratter*, à cause des demangeaisons que cause le fruit lorsqu'on le touche. Quelques individus sont grimpans. Les feuilles sont alternes, pinnées avec impaire, rarement ternées; les fleurs sont en épis axillaires.

GENRE VINGT-HUITIÈME.

Fagara.

Calice en quatre ou cinq parties, petit, persistant; quatre ou cinq pétales ouverts; quatre ou cinq étamines; un ovaire; un style; stigmates à deux lobes; fruit presque de la forme d'un pois, unicapsulaire, quelquefois à quatre ou cinq capsules, à deux valves, monosperme. La semence comme ronde, luisante.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux, sans épines, ou épineux; à feuilles alternes, simples, ou ternées, ou pinnées avec impaire; le pétiole commun marginé; elles sont fines, ponctuées, transparentes. Les fleurs sont en faisceau ou en grappes axillaires. On assigne quelques espèces à ce genre. Les plus généralement admises sont :

ESPÈCES.

Le *fagara pterota.* Folioles émarginées. — La feuille ressemble à celle du jasmin; l'arbrisseau a le port du laurier. Le bois est d'une dureté presqu'égale à celle du fer. Encore verd, il répand une odeur forte de bouc.

Le *fagara tragodes.* Articulations des pinnules épineuses en dessous. — Cette espèce est très-rapprochée de la précédente. — En Amérique.

Le fagara poivrier; *f. piperita.* Folioles crénelées — Son fruit a la saveur du poivre. — Au Japon.

Le fagara evodia. Feuilles simples, lancéolées, alongées, opposées; grappes rameuses, axillaires, solitaires. — Aux Indes.

GENRE VINGT-NEUVIÈME.

Clavalier; *zantoxyllum.*

Dioïque, rarement hermaphrodite. Calice en cinq parties profondes; pétales nuls. Dans les mâles, souvent cinq étamines, et le principe d'un ovaire. Dans les femelles, cinq ovaires pédiculés, quelquefois six, ou trois, ou moins; autant de styles et de stigmates; autant de capsules pédiculées, uniloculaires, monospermes, à deux valves. La semence comme ronde, luisante.

Arbrisseaux épineux, ou sans épines, à feuilles pinnées avec impaire, rarement ternées, ou simples; le plus souvent parsemées de ponctuations transparentes; les fleurs axillaires, en faisceaux, rarement en grappes. Le nombre des parties varie par l'avortement ou la surabondance. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

Le clavalier ou frêne épineux; *zantoxyllum clava Herculis.* Feuilles pinnées.—Tige ligneuse, d'un pied au moins de diamètre, haute de quinze ou seize pieds. Elle est couverte d'une écorce dure et blanchâtre, et armée d'épines d'abord petites, et qui

grossissent ensuite à proportion du tronc. Les feuilles imitent celles du frêne ou de la fraxinelle. Les fleurs à l'extrémité des branches, pédonculées, en panicules clairs, peu apparentes. Les gousses d'un beau rouge, lorsqu'elles sont mûres, contiennent chacune une petite semence noire et luisante, très-apparente, et d'un coup d'œil agréable lorsque les gousses sont ouvertes par la maturité. Ces graines répandent une odeur suave. — En Jamaïque.

Le clavalier trifolié; z. *trifoliatum*. Feuilles ternées. — Vivace. — En Chine.

On voit dans plusieurs jardins le frêne épineux. Il s'y élève à la hauteur de douze pieds seulement. Il n'aime pas le grand soleil, et il lui faut une bonne terre ordinaire. On le multiplie de semence, ou par la greffe. Duhamel le connoît sous le nom de *fragara fraxinifolia*.

GENRE TRENTIEME.

Ptelea.

Calice petit, en quatre parties profondes; quatre pétales plus grands, ouverts; quatre étamines alternes aux pétales; un ovaire; style courts; deux stigmates. Capsule comprimée, membraneuse, largement marginée, renflée dans le centre; à deux loges, à deux spermes; les semences oblongues.

Arbrisseaux à feuilles ternées, rarement pinnées avec impaire, semées de ponctua-

tions transparentes ; les fleurs comme en corymbes axillaires et terminaux, quelquefois à cinq pétales, cinq étamines ; quelquefois aussi à trois stigmates et trois loges. On donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le ptelea trifolié, *trifoliata.* — Grand arbrisseau. Ses feuilles, portées par de longs pétioles, sont composées de trois grandes folioles égales, ovales, alongées, sans dentelures, d'un beau verd, d'une odeur agréable. — En Virginie.

Le ptelea pinné, *pinnata.* Feuilles pinnées, sans impaire. — Quelques auteurs attribuent à cette espèce des fleurs trifides à six étamines ; d'autres lui attribuent des fleurs quadrifides à huit étamines. — Dans les Indes.

On cultive dans beaucoup de jardins le *ptelea trifoliata*, sous le nom d'*orme à trois feuilles*; les fleurs sont nombreuses en été, mais elles ont peu d'apparence ; on ne l'aime qu'à cause du beau verd de ses feuilles. Il est de pleine terre ; on le multiplie de semences et de marcottes ; il s'accommode de tout terrain et de toute exposition.

SECTION CINQUIEME.

Genres rapprochés des térébintes.

Les semences dépourvues d'un périsperme charnu.

GENRE TRENTE-UNIEME.

Noyer ; *juglans.*

Monoïque. Dans les mâles, fleurs amentacées; pour chacune un calice pédiculé par côté, pourvu en dessous d'une écaille florale, plane en dessus, elliptique, en six parties profondes. Corolle nulle; autour de dix-huit étamines insérées à un disque glanduleux; les anthères droites et comme sessiles. Dans les femelles, deux ou trois fleurs sessiles : pour ces fleurs, un calice supérieur, en quatre parties. Corolle plus grande, en quatre parties, fanée. Ovaire inférieur; deux styles courts; deux stigmates grands, lacérés en dessus. Fruit pulpeux, comme ovale, grand, contenant une noix osseuse souvent à deux valves, extérieurement ridée ou lisse, intérieurement à quatre demi-loges monospermes; la semence souvent sinuée, inférieurement à quatre lobes, des cloisons membraneuses séparant les lobes.

Arbres à feuilles alternes ou pinnées avec

impaire ; les fleurs femelles terminales sur les petits rameaux ; les chatons mâles éloignés et axillaires ; la pulpe du fruit presque sans suc, d'une couleur verte tirant sur le noir. Ce genre admet plusieurs espèces bien distinctes.

ESPÈCES.

Le noyer royal ; *juglans regia*. Folioles ovales, glabres, comme dentées, comme égales. — Grand arbre formant une large tête. L'écorce du tronc épaisse, cendrée, gercée dans les vieux sujets, lisse sur les jeunes branches. Les feuilles ailées, avec une impaire, alternes ; des stipules géminées et qui tombent. — En Europe ; originaire du Pérou.

Le noyer blanc ; *j. alba*. Sept folioles lancéolées, dentées en scie ; l'impaire sessile. — Fruit ovale, comprimé, profondément sillonné, très-dur ; la cavité intérieure très-petite. — En Virginie.

Le noyer noir ; *j. nigra*. Quinze folioles lancéolées ; les extérieures plus petites ; les bourgeons sur-axillaires. — Les bourgeons tendres et velus, souvent glanduleux. — En Virginie.

Le noyer royal, originaire du Pérou, se cultive avec succès dans toute l'Europe tempérée. Il ne paroît pas difficile, puisqu'on en voit qui profitent dans différentes qualités de terres. L'extrême chaleur lui est plus nuisible que le froid ; les seules gelées qui arrivent lorsque les chatons sont épanouis,

lui sont nuisibles. Cet arbre doit être banni des terres labourables, parce que son ombre est funeste à tout ce qu'on sème au dessous. Toutes les espèces de ce genre peuvent s'acclimater en Europe, et y réussiroient aussi bien que le nôtre. Le noyer de la Louisiane, ou *noyer pacanier*, donne de petites noix alongées, dont l'amande est d'un goût agréable, et la coquille fragile.

Les feuilles du noyer ont une odeur forte, une saveur astringente; les chatons ont une odeur douce; la pellicule qui couvre l'amande est amère, âcre et désagréable. L'amande nouvelle est douce et agréable; quand elle est sèche, elle est huileuse et souvent rance. Le brou a un goût amer, acerbe, un peu âcre; l'écorce intérieure est fort émétique; les chatons sont un peu émétiques et sudorifiques. Le suc de la racine fraîche est diurétique, purgatif, violent; les feuilles sont réputées emménagogues, fébrifuges et vermifuges.

L'emploi qu'on fait du bois de noyer est connu de tous les ouvriers. Les menuisiers, les ébénistes, les sculpteurs, les tourneurs, les charrons, les sabotiers même, savent qu'il n'existe pas de bois plus facile à travailler, plus gras et plus flexible. Il est agréable-

ment veiné, sur-tout vers les racines; en l'immergeant pendant quelques mois, sa couleur se renfonce, et ses larges veines sont encore plus prononcées. Les noyers de Virginie et de la Louisiane ont le bois plus coloré que les nôtres, mais les pores sont plus larges. Le noyer noir de Virginie fournit, suivant Miller, un meilleur bois que tous les autres. Il en avoit vu de si joliment veiné en blanc et en noir, que, dans le poli, il imitoit à quelques distances les veines d'un marbre.

GENRE TRENTE-DEUXIÈME.

Dodonæa.

Calice en quatre parties profondes, caduc. Pétales nuls; huit étamines à anthères ovales, comme sessiles. Un ovaire; un style; un stigmate presqu'en trois parties. Capsule triangulaire, à trois loges, à trois valves; les loges à deux spermes; les valves comprimées, à carène ailée, appliquées à un réceptacle central, membraneux, triangulaire, chargé d'un style, portant les valves dans les angles, et les semences sur ses faces; semences comme rondes.

Arbrisseaux à feuilles simples, alternes; à fleurs en grappes terminales et axillaires,

quelquefois de sept étamines seulement. Le calice quelquefois en trois ou cinq parties.

ESPÈCES.

Le dodonæa visqueux, *viscosa*. Feuilles oblongues.

Le dodonæa à feuilles étroites, *angustifolia*. Ces deux espèces habitent les Indes, et ne végètent chez nous qu'avec tous les artifices d'une serre chaude.

GENRE TRENTE-TROISIEME.

CARAMBOLIER, BILIMBI; *averrhoa*.

Calice petit, en cinq parties profondes; cinq pétales relevés de la base, ouverts dans le limbe; dix filets d'étamines coalisés en anneau par la base; les anthères plus courtes, tantôt tous chargés d'une anthère, tantôt alternativement stériles, et à peine visibles. Ovaire pentagone; cinq styles persistans; cinq stigmates. Baie comme ovale, grande, à cinq angles, profondément sillonnée entre les angles, intérieurement pulpeuse, acide, à cinq loges, les loges à deux spermes; semences anguleuses, séparées par des membranes.

Arbrisseaux des Indes, à feuilles alternes, pinnées avec impaire, les folioles membraneuses et alternes. Les fleurs qui sont en grappes paniculées, naissent du tronc et du bas des rameaux, quelquefois axillaires, plusieurs

plusieurs rougeâtres, plusieurs avortées. On donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le bilimbi; *averrhoa bilimbi.* Tige nue et chargée de fruits; pommes oblongues à angles obtus.

Le carambolier; *a. carambola.* Aisselles des feuilles chargées de fruits; pommes oblongues, à angles aigus.

Le fruit du carambolier est gros comme un œuf de poule, alongé, jaunâtre, divisé en quatre parties ornées de raies et d'interstices, contenant des semences d'un acide agréable. Les indiens s'en servent pour aliment et en médecine. On le confit au sucre; il est très-agréable au goût, excite l'appétit et réjouit le cœur. On l'ordonne pour les fièvres bilieuses, pour la dyssenterie. Les médecins le font entrer dans leur collyre, pour les taies et nuages qui ternissent la vue. Les sage-femmes du pays le mêlent avec du bétel, et le font prendre aux nouvelles accouchées pour faire sortir l'arrière-faix et gargariser la gorge.

FAMILLE LXXXe.

Les nerpruns ; *rhamni.*

Calice inférieur, d'une seule pièce, partagé dans son limbe. Cinq pétales, rarement quatre ou six, plus rarement encore aucun, insérés au sommet du calice, ou au disque calicinal, alternes à ses segmens et en nombre égal, quelquefois onguiculés, en forme d'écailles, quelquefois encore réunis par leur base élargie. Autant d'étamines insérées au même endroit, tantôt alternes, tantôt opposées aux pétales. Ovaire supérieur entouré du disque glanduleux calicinal. Style unique ou peu multiplié; autant de stigmates. Fruit supérieur, tantôt en baie et à plusieurs loges, tantôt osseux, à loges ou noix monospermes, tantôt capsulaire à plusieurs loges, à plusieurs valves; les valves séparées par une cloison mitoyenne; les loges à une ou deux semences. Embryon de la semence plane, droit, entouré d'un périsperme charnu. Tige arborescente ou d'un arbrisseau. Feuilles stipulacées ; les stipules souvent très-petites; elles sont alternes ou opposées.



1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. FUSAIN, (*Evonimus*. Lin.) *Page* 213.
8. 9. 10. 11. 12. LE HOUX, (*Ilex*, Linn.) *Page* 220.

SECTION PREMIÈRE.

Etamines alternant les pétales.

GENRE PREMIER.

Nez coupé, ou faux pistachier; *staphylea.*

Calice en cinq parties profondes, concaves, colorées, couvert à la base d'un disque urcéolé. Cinq pétales insérées à la marge du disque, et de même couleur que le calice. Cinq étamines insérées à ce même endroit. Ovaire en trois parties profondes; deux ou trois *styles*; deux ou trois stigmates. Fruit *bicapsulaire*; les capsules membraneuses, en vessie, coalisées dans le milieu, ouvertes intérieurement au sommet, à un ou deux spermes; les semences osseuses, comme globuleuses, tronquées obliquement vers la cicatrice.

Arbrisseaux, à feuilles opposées, stipulacées par deux longues stipules, ternées ou pinnées avec impaire; les folioles à une seule stipule. Les fleurs sont en grappes terminales; les grappes à deux stipules. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

Le nez coupé pinné; *staphylea pinnata.* C'est un grand arbrisseau haut de quinze à vingt pieds. Les

fleurs blanches, disposées en grappes longues, pendantes souvent au sommet des rameaux; les feuilles pinnées, opposées, à stipules jaunâtres, lancéolées, membraneuses. — On trouve cet arbrisseau dans les contrées froides et humides de l'Europe.

Le nez coupé trifolié; *s. trifoliata*. Il ne diffère du précédent que par ses feuilles ternées, et par ses capsules dont les loges sont ouvertes à l'extrémité. — Il croît en Jamaïque.

Le nom de nez coupé a été donné à ces arbrisseaux, dit-on, à cause de leurs graines. On les multiplie aisément de marcottes et de semences. Ils viennent par-tout où on les place, même dans les terres les plus médiocres; on les taille aisément en buisson. Ils fleurissent en mai, et dans le même tems que le cythise des Alpes. On peut, dans les bosquets, mélanger ces deux arbres; l'un porte des grappes blanches, l'autre des grappes jaunes; ce qui produit un bel effet au printems.

On retire des amandes une huile, par expression, qu'on dit résolutive. Les enfans mangent ces amandes, qui ont cependant un goût assez désagréable. On fait des chapelets avec les noyaux dont les grains ressemblent au coco.

GENRE DEUXIEME.

Fusain ; *evonymus.*

Calice en cinq parties, plane, couvert à la base d'un disque en écusson et plane. Cinq pétales intérieurement insérés à la marge du disque ouvert. Cinq étamines opposées sur cinq glandules élevées dessus le disque. Un style ; un stigmate. Capsule à cinq angles, à cinq loges, à cinq valves partagées par une cloison ; les loges dans une pulpe ou tunique propre à un ou deux spermes.

Arbres ou arbrisseaux, à rameaux tétragones ; les feuilles opposées, à peine stipulacées ; les pédoncules axillaires, solitaires, opposées, uniflores ou multiflores, en ombelle. Ce genre présente plusieurs espèces, dont les plus intéressantes sont :

ESPÈCES.

Le fusain d'Europe ; *evonymus europeus.* C'est un grand arbrisseau dont les troncs sont droits, les jeunes tiges quadrangulaires, leur écorce lisse, le bois dur, les fleurs petites, verdâtres, la plupart quadrifides, les pédoncules partagés en deux ; les fruits rouges, nommés *bonnets de prêtre*, à cause de leur forme ; les fleurs simples, entières, ovales, dentées sur les bords. Cette espèce présente deux variétés ; à petites feuilles, *tenuifolius.* Très-commun dans les haies ; à larges feuilles, *latifolius.* Distingué par ses feuilles plus élargies, plus grandes et plus belles ; par ses

fleurs un peu colorées et par ses capsules de couleur pourprée, plus grosses et à angles plus aigus.

Le fusain d'Amérique; *e. americanus*. Toutes les fleurs quinquefides. — Il ne se dépouille point de ses feuilles. Ses capsules sont couvertes de petites éminences semblables à des verrues. Ses feuilles imitent celles des myrtes. Il a une variété dont les fleurs sont vertes, lavées de rouge, et dont les feuilles sont ovales et dentées. — En Virginie.

On place ces arbrisseaux dans les bosquets d'agrément. On les multiplie de semences et de drageons. Tout terrain leur convient; *ils* sont très-rustiques, et ne demandent aucune culture.

Le fruit est un violent purgatif qu'on ne doit jamais employer. Réduit en poudre, il tue le pou. La chèvre est le seul animal qui en broute quelquefois les feuilles, et elle en est souvent incommodée.

L'enveloppe des graines fournit une teinture jaune. On prépare, avec les branches, des charbons pour les dessinateurs. Le bois, qui est très-dense, est recherché pour les ouvrages de marqueterie, sur-tout pour ceux du tour. On en fait d'excellens fuseaux; c'est, sans doute, ce qui a fait donner à l'arbrisseau le nom de fusain.

GENRE TROISIEME.

Polycardia.

Calice très-petit, à cinq lobes. Cinq pétales arrondis. Cinq étamines à filets courts, à anthères comme rondes. Ovaire élargi; un style; un stigmate lobé. Capsule coriace, à cinq loges, à cinq valves (quelquefois trois ou quatre loges, et trois ou quatre valves.). Les valves partagées par une cloison chargée des deux côtés des semences; les semences petites, oblongues, demi-tuniquées vers la cicatrice; la tunique laciniée, et en forme de calice.

Arbrisseau de Madagascar, à feuilles alternes, ovales, oblongues, entières; les pédoncules des fleurs terminaux ou opposés aux feuilles, ailés en cœur, chargés de trois ou quatre fleurs au sommet, ce qui représente des feuilles portant les fleurs en dessus.

GENRE QUATRIEME.

Celastrus.

Calice très-petit, à cinq lobes. Cinq pétales ouverts; l'onglet élargi. Cinq étamines à filets oblongs. Ovaire petit, plongé dans un disque large, à dix striures. Un style court; trois stigmates. Capsule triangulaire, à trois loges, à trois valves partagées par une cloison; les

loges, à un ou deux spermes à leur base; les semences glabres, demi-couverts d'une tunique propre en quatre parties.

Ce sont des arbustes ou petits arbrisseaux, à feuilles alternes; plusieurs pédoncules axillaires ou multiflores. Ce genre présente quelques espèces, toutes exotiques. La plus commune est :

ESPÈCE.

Le celastrus à feuilles de buis, *buxifolius*. Il s'élève en forme de buisson. Ses feuilles sont plus foncées que celles du buis. Les fleurs blanches; le fruit rouge et de la grosseur d'une olive. Cet arbrisseau, originaire d'Ethiopie, ne vit dans nos contrées que par le secours d'une orangerie. Il veut une bonne terre, quelques arrosemens et l'exposition au soleil du midi.

SECTION DEUXIEME.

Etamines alternes aux pétales. Fruits drupacés ou en baies.

GENRE CINQUIEME.

Mygenda.

Calice très-petit, en quatre parties profondes. Quatre pétales ouverts; quatre étamines à filets courts, alternes aux pétales, à anthères comme rondes. Quatre styles courts; quatre stigmates. Fruit pulpeux de la forme

d'un pois, contenant un noyau monosperme.

Arbrisseau, à racine épaisse, à feuilles opposées; pédoncules axillaires, deux fois triflores; les fleurs très-petites. Ce genre ne présente qu'une seule espèce; elle habite l'Amérique.

GENRE SIXIEME.

GOUPI; *goupia.*

Calice très-petit, à cinq dents. Cinq pétales insérés extérieurement au disque du calice, lancéolés, appendiculés intérieurement au sommet. L'appendice pendant dans la forme d'une petite lame. Cinq étamines imposées sur le disque, à filets courts, à anthères tétragones. Style nul; cinq stigmates. Baie de la forme d'un pois, à cinq striures, uniloculaire, à deux ou cinq spermes, adhérente à la base persistante du calice.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles alternes, dont la nervure principale se dévoie un peu; les stipules très-petites. Les pédoncules sont solitaires, axillaires, multiflores, en ombelles ou en têtes.

GENRE SEPTIEME.

Rubentia.

Calice très-petit, en cinq parties profondes. Cinq pétales ouverts, à onglets

élargis. Cinq étamines alternes aux pétales; à filets courts, à anthères comme rondes. Styles très-courts; un stigmate. Fruit pulpeux, de la forme d'une olive, renfermant un noyau à deux loges, à deux spermes.

Arbres, à rameaux opposés et noueux, à feuilles opposées, longues et très-étroites sur les jeunes rameaux et les jeunes pieds, ovales et plus courtes que sur les autres; les pédoncules axillaires, multiflores dans les dichotomies; une semence souvent avortée. Ces arbres habitent en Mauritanie, où ils sont nommés *bois rouge*, ou *bois d'olive*.

GENRE HUITIEME.

Cassine.

Calice très-petit, en cinq parties profondes. Cinq pétales ouverts, à base large et comme coalisée, ce qui constitue presque une corolle monopétale en cinq parties profondes. Cinq étamines, Style nul; trois stigmates. Baie à trois loges, à trois spermes, ombiliquée par les stigmates.

Ce sont des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux tous exotiques, à feuilles opposées ou alternes, à pédoncules axillaires. Linnæus en désigne trois espèces.

ESPÈCES.

Cassine capensis. Feuilles pétiolées, ovales, oblongues, rongées, crénelées. — Au cap de Bonne-Espérance.

C. peragua. Feuilles pétiolées, dentées en scie, elliptiques, un peu aiguës. — En Ethiopie.

C. maurocenia. Feuilles sessiles, très-entières, comme ovales, coriaces. — En Ethiopie.

GENRE NEUVIEME.

Schrebera.

Calice petit, en cinq parties profondes. Corolle infundibuliforme, à cinq divisions. Cinq étamines insérées à la gorge de la corolle, à filets augmentés à la base intérieure par une écaille ciliée; les anthères comme rondes. Ovaire à deux lobes; deux styles; deux stigmates. Fruit à deux loges; à deux spermes.

La tige est souligneuse, à rameaux branchus, arrondis, velus, noueux, cicatrisés par la chûte des feuilles. Les feuilles sont alternes, serrées, lancéolées, un peu luisantes, à trois ou quatre dents de scie vers leur extrémité supérieure, à pétioles courts et presque velus. Les pédoncules sont serrés, en grand nombre, partant du même point d'insertion, filiformes, très-longs, et rameux;

ces pédoncules semblables, alternes et uniflores. Les fleurs sont blanches.

GENRE DIXIEME.

Houx ; *ilex*.

Calice très-petit, à quatre dents. Corolle en quatre parties profondes, ou à quatre pétales cohérens par leurs onglets élargis. Quatre étamines. Style nul, quatre stigmates. Baie petite, comme ronde, contenant quatre noyaux monospermes.

Arbrisseaux à feuilles alternes, toujours vertes dans quelques espèces, et dentées en épines. Les pédoncules axillaires multiflores. Ce genre offre beaucoup d'espèces, parmi lesquelles une seule est européenne.

ESPÈCES.

Le grand houx ; *ilex aquifolium*. Cet arbrisseau est disposé le plus souvent en buisson dans les haies, mais il s'élève à la hauteur du second et du troisième ordre dans les bois. L'écorce extérieure est pâle. Le bois d'un beau blanc, un peu brun dans le centre ; les fleurs naissent des aisselles des feuilles, et plusieurs rassemblées. Les feuilles sont alternativement placées sur les tiges ; elles sont toujours vertes, très-épineuses, mais elles perdent leurs piquans lorsque le houx s'élève en arbre. Les fruits sont rouges.

On peut encore citer ici l'*ilex cassine*. Ses feuilles sont ovales, lancéolées, dentées en scie. Ses baies

rouges. On le cultive dans les jardins pour ornement; les semis de ses graines exigent la couche vitrée, mais l'arbrisseau s'acclimate ensuite parfaitement en pleine terre; il faut le faire passer par dégrés à cet état de force nécessaire pour supporter les rigueurs de nos hivers. — Il est originaire de la Caroline.

Outre le grand nombre d'espèces bien différenciées que les botanistes donnent au houx, les cultivateurs en nomment aujourd'hui plus de trente, et si on cultive la plante avec soin, et qu'on s'attache aux divers liserés des feuilles, on en comptera bientôt autant d'autres qui varieront peut-être aussi par la couleur des baies, ou rouges, ou roses, ou jaunes, ou blanches. On ne cultive guère dans les jardins que ceux qui sont panachés de blanc ou de jaune. Le jaune surtout fait le plus bel effet. De loin il semble être d'or. Le houx est toujours de pleine terre, insensible aux plus fortes gelées, et peu délicat sur le terrain. C'est par le moyen de la greffe qu'on en multiplie les espèces panachées. Elevé en arbrisseau, il figure très-bien dans les bosquets d'hiver et d'été; mais le plus grand avantage qu'on en puisse retirer, c'est celui d'en former, en entrelaçant ses branches, des haies impénétrables aux hommes et aux animaux. On le taille comme des charmilles, et on le laisse se

surmonter par des pommes, qui figurent comme des têtes d'oranger.

Le bois du houx est utile aux ouvriers, mais ils doivent attendre qu'il soit sec; il est le meilleur pour faire les manches des outils d'agriculture. On fait aussi, avec les pousses, les meilleures baguettes de fusil. On tire de l'arbre une glu pour prendre les oiseaux, qui est préférable à celle du gui. Pour la composer, on rejette la pellicule extérieure, on pile la peau intérieure, on en fait une pâte qu'on enterre dans un lieu frais, dans un pot; après qu'elle a fermenté, on la retire, on la lave dans l'eau, on enlève les filamens ligneux; on réduit le tout en une masse résineuse, verte, très-molle, se formant en filets longs lorsqu'on veut la désunir. Elle a l'odeur et la saveur de la térébenthine. Elle ne se dissout point par la salive; le froid la condense; elle se ramollit par la chaleur; quoique très-tenace, elle ne peut servir de colle.

On parle de la vertu fébrifuge de l'écorce du houx et de la poudre de ses feuilles desséchées au four, comme d'un bon remède pour arrêter les fièvres intermittentes. L'écorce fraîche répand une odeur désagréable; la baie a un goût douceâtre et nauséeux. La décoction de la racine et de l'écorce est émolliente,

résolutive. Les baies sont purgatives, mais ce remède est suspect avec fondement.

GENRE ONZIEME.

APALACHINE ; *prinos.*

Calice très-petit, à six divisions. Corolle en six parties profondes, planes. Six étamines à filets en alène, à anthères oblongues. Style court ; un stigmate. Baie comme ronde, contenant six noyaux monospermes.

Arbustes ou arbrisseaux, à feuilles alternes, toujours vertes dans quelques-uns. Pédoncules axillaires, multiflores ; les fleurs petites, quelquefois à cinq, sept ou huit divisions ; à cinq, sept ou huit semences. On donne deux espèces à ce genre.

On cultive chez les amateurs le prinos verticillé ; c'est un joli arbuste de pleine terre ; ses branches diffuses sont garnies de feuilles alternes, lancéolées, terminées en pointe aiguë, d'un beau verd. Les fleurs sont blanches ; le fruit est une petite baie rouge. Cet arbrisseau a beaucoup de rapports avec le houx. On ne le multiplie que difficilement, et seulement par semences.

SECTION TROISIÈME.

Etamines opposées aux pétales. Fruits drupacés.

GENRE DOUZIEME.

Mayepea.

Calice en quatre parties, ouvert; quatre pétales insérés entre les divisions du calice, concaves à la base, atténués au sommet en un long filet. Quatre étamines opposées aux pétales, à anthères comme sessiles, renfermées dans la cavité des pétales. Style nul; stigmate épaissi, concave. Fruit pulpeux, de la forme d'une olive, contenant une noix ligneuse, monosperme.

Petit arbuste de la Guiane, à feuilles opposées ou alternes; à pédoncules axillaires, dichotomes ou trichotomes, multiflores.

GENRE TREIZIEME.

Samara.

Calice très-petit, en quatre parties profondes. Quatre pétales lacuneux à la base. Quatre étamines opposées aux pétales; les filets enfoncés dans les lacunes des pétales; les anthères presque cordiformes. Un style; le stigmate infundibuliforme. Fruit pulpeux, comme rond, monosperme.

Arbre,

Arbre, à rameaux feuillus, seulement vers l'extrémité, et fleurissant en dessous des feuilles. Il ressemble, dit-on, au cormier; mais ses fleurs sont petites, en ombelles formées par des corymbes nombreux, petits et très-serrés. Elles couvrent absolument les rameaux. Linnæus place cet arbre dans les Indes.

GENRE QUATORZIEME.

Nerprun; *rhamnus*.

Le nerprun, ou noirprun, est un arbrisseau dont l'écorce est lisse; le bois jaunâtre; les branches garnies d'épines; les feuilles pétiolées, simples, entières, arrondies, dentelées en leurs bords, d'un verd brillant; les fleurs axillaires souvent rassemblées, quelquefois dioïques par avortement. Il y a cinq étamines dans les mâles; un pistil, un stigmate à trois ou quatre cornes dans les femelles; toutes ces parties réunies dans les hermaphrodites. Le fruit est une baie obronde, nue, divisée intérieurement en plusieurs parties, renfermant plusieurs semences obrondes d'un côté, et convexes de l'autre.

La granette, ou graine d'Avignon, *rhamnus cantharticus minor*, ou *rhamnus infestorius*, n'est assurément qu'une variété de cette

espèce, et elle ne diffère qu'en ce que toutes ses parties sont plus petites, et en ce que les segmens de la corolle sont d'une grandeur presqu'égale à celle du tube.

Le neprun est d'une saveur amère. Ses baies fournissent un médicament précieux; elles sont purgatives, hydragogues. Plusieurs goutteux ont éloigné et diminué les accès de leur mal en avalant tous les matins deux baies de nerprun sèches. Les paysans se purgent sans inconvénient avec vingt-cinq ou trente de ces baies fraîches ou sèches, qu'ils mettent le matin dans la soupe. Celles du nerprun graine d'Avignon sont également purgatives. Pourquoi chercher des remèdes si éloignés de nous et si chers, pendant que toutes nos haies et nos moindres buissons nous en fournissent qui peut-être sont moins dangereux.

L'écorce du nerprun teint en jaune. Les baies donnent une couleur connue chez les peintres sous le nom de *verd-de-vessie*. On l'obtient en faisant épaissir le suc, et le mêlant avec un peu d'alun; ce sont les baies du nerprun graine d'Avignon, dont on teint les cuirs appelés *marroquin jaune*, et on en forme ce qu'on nomme en peinture, style de grain.

Les nerpruns forment d'excellentes haies; les chèvres et les moutons en mangent les feuilles.

GENRE QUINZIEME.

BOURDAINE; *frangula*.

La bourdaine est un arbrisseau de sept à huit pieds de hauteur, commun dans nos bois, le long des ruisseaux. Son écorce extérieure est d'un brun très-foncé, tiqueté de points blancs. Ses feuilles sont alternes, ovales, terminées en pointe, sans dentelures, portées par des pétioles médiocrement longs. Les fleurs sortent de l'aisselle des feuilles; elles sont ordinairement très-nombreuses, de couleur herbacée, petites, composées d'un calice ou corolle à cinq échancrures; de cinq pétales ou écailles qu'on aperçoit à peine; de cinq étamines et d'un pistil. Le fruit est une baie sphérique, rouge et ensuite noire, succulente, et contenant deux semences.

On multiplie cet arbrisseau par graines et par pieds éclatés: il figure bien dans les bosquets un peu humides.

On fait du bois de bourdaine un excellent charbon qui entre dans la composition de la poudre à canon. Cent livres de ce bois

n'en donnent que douze de charbon. C'est avec son fruit qu'on prépare le verd de vessie. Les baies et les feuilles teignent en verd.

On n'emploie en médecine que l'écorce intérieure qui est amère, un peu gluante, apéritive, purgative lorsqu'elle est desséchée, émétique, détersive lorsqu'elle est verte. On doit s'attendre à des coliques lorsqu'on l'emploie comme purgatif.

GENRE SEIZIEME.

ALATERNE; *alaternus*.

Calice urcéolé, en quatre ou cinq parties. (C'est la corolle, suivant Linnæus.) Quatre ou cinq pétales (écailles, suivant Linnæus.) très-petits, en forme d'écailles, rarement nuls. Quatre ou cinq étamines sous les pétales. Un style; un stigmate divisé en trois. Baie charnue, à trois ou quatre loges, et autant de semences ovales, convexes sur un côté. On trouve des individus dioïques.

Ce genre de Tournefort a été compris par Linnæus dans celui des rhamnus, dont il a presque tous les caractères. L'alaterne est un arbrisseau dont la hauteur n'excède pas dix pieds. Ses branches nombreuses sont garnies de feuilles ovales, pointues, légère-

ment dentelées, d'un beau verd, persistantes tout l'hiver; des stipules plus petites les accompagnent. Les fleurs en épis, ou en corymbe, sortent de l'aisselle des feuilles. Elles sont très-petites, de couleur herbacée, presque sessiles, unisexuelles sur la plupart des individus.

L'alaterne, originaire de contrées plus chaudes que les nôtres, ne résiste qu'avec peine aux hivers rigoureux, et périt toujours si la gelée a pénétré jusqu'à ses racines. Il est nécessaire de les couvrir de paille dans les grands froids. On le multiplie par semences sur couche, par marcottes et par la greffe des variétés rares sur celles qui sont les plus communes.

Le bois de ces arbrisseaux ressemble à celui du chêne verd; il est employé par les ébénistes. Aucune de leurs parties ne sont aujourd'hui employées par la médecine; quelques auteurs cependant leur attribuent les mêmes propriétés qu'aux nerpruns; d'autres les regardent comme astringentes et utiles dans les gargarismes pour les maux de gorge.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Jujubier ; *ziziphus*.

Le jujubier est un arbre de la grandeur de l'olivier, à écorce raboteuse, rude et crevassée ; à branches amples, inégales, munies d'épines roides. Ses feuilles sont alternes, souvent à trois ou cinq nervures, dures, luisantes, dentelées sur les bords; leurs stipules souvent épineuses. Les fleurs sortent des aisselles des feuilles trois à trois, ou quatre à quatre. Le fruit est une baie de la figure et de la grosseur d'une olive, d'abord verdâtre, ensuite jaunâtre, enfin rouge. Ce fruit renferme une pulpe blanchâtre, molle, fongueuse, d'une saveur douce et vineuse, et un noyau oblong, graveleux, très-dur, qui contient deux amandes lenticulaires, dont l'une avorte le plus souvent.

Le jujubier fut apporté de Syrie en Italie, du tems d'Auguste, par Sextus Pompeius. Ses feuilles, qui sont belles, luisantes, d'un verd gai, ont fait essayer de le cultiver dans nos jardins, mais son fruit n'y mûrit pas. Les fleurs qui sont jaunes paroissent au printems. Il exige le grand soleil, et ne réussit parfaitement qu'avec le secours

de l'orangerie. Il est cultivé avec plus de succès dans nos provinces méridionales.

Les fruits se nomment jujubes ; lorsqu'ils sont récens, ils sont une nourriture agréable pour leurs cultivateurs ; desséchés, par leur mucilage doux ils appaisent les irritations de la poitrine et des poumons, calment les toux fâcheuses, adoucissent la pituite âcre, sont utiles pour les ardeurs d'urine. On les emploie dans beaucoup de tisanes.

GENRE DIX-HUITIEME.

PALIURE OU PORTE-CHAPEAU ; *paliurus*.

Calice en cinq parties. Cinq pétales en forme d'écailles, insérées à un disque glanduleux et calicinal. Cinq étamines aussi insérées à ce disque ; ovaire entouré de ce disque ; trois styles ; trois stigmates. Fruits osseux, à trois loges, à trois spermes, non ouvert, à écorce subéreuse ; ce fruit hémisphérique, tronqué, en écusson, plane, marginé.

C'est un arbrisseau qui, dans un bon terrain, s'élève jusqu'à quinze pieds de haut. Ses branches, diffuses, menues, pliantes, sont garnies de petites feuilles ovales, alternes, terminées en pointes, relevées en dehors de trois nervures qui naissent du

pétiole; elles sont d'un verd clair et brillant; unies ou très-légèrement dentelées, ayant à l'insertion de leurs pétioles deux épines très-aiguës, l'une droite et l'autre crochue. Les fleurs en petits bouquets axillaires sont jaunes, odorantes, très-petites et très-nombreuses en été. Le fruit ressemble non à un chapeau vuide, mais à une tête coiffée d'un chapeau ouvert de tous côtés; c'est ce qui a valu à l'arbrisseau le nom de *porte-chapeau.*

Quoiqu'originaire des provinces méridionales, le paliure ne craint pas les gelées de nos contrées; on l'y multiplie par semences et par marcottes; il lui faut un terrain frais et une exposition qui ne soit pas trop au au soleil. Cet arbrisseau formeroit des haies impénétrables, à cause de ses vaillantes épines. Les oiseaux en mangent le fruit; son bois est assez dur, et peut être employé sur le tour.

SECTION QUATRIÈME.

Etamines opposées aux pétales; fruits à trois coques.

GENRE DIX-NEUVIEME.

Colletia.

Calice urcéolé, pourvu à sa base de plis en forme d'écailles; le limbe en cinq parties, ouvert ou réfléchi. Pétales nuls. Cinq anthères comme sessiles, insérées au sommet du calice, entre ses segmens. Ovaire trigone; un style; stigmates à trois lobes. Fruit à trois coques, à trois spermes, petit, entouré dans le bas, par la base persistante du calice.

Arbrisseau du Brésil, très-épineux, à rameaux et petits rameaux opposés, tantôt presque sans feuilles, tantôt feuillu. Tous les rameaux épineux au sommet; les épines en sautoir; trois ou quatre fleurs à leur base, qui quelquefois sont en cinq ou six parties, et à cinq ou six étamines.

GENRE VINGTIEME.

Ceanothus.

Calice turbiné, en cinq parties. Cinq pétales en forme d'écailles, à longs onglets. Cinq étamines sous les pétales. Ovaire tri-

gone; un style en trois parties; trois stigmates. Baie sèche, à trois coques, se divisant en trois; les coques ouvertes intérieurement, monospermes, imposées sur la base persistante du calice.

Ce sont des arbrisseaux à feuilles alternes, à fleurs en grappes terminales ou axillaires. Linnæus en indique trois espèces.

ESPÈCES.

Le ceanothus d'Amérique, *americanus*. Feuilles à trois nervures.

Le ceanothus d'Asie, *asiaticus*. Feuilles ovales, sans nervures.

Le ceanothus d'Afrique, *africanus*. Feuilles lancéolées, sans nervures; les stipules rondes.

Celui d'Amérique ou *evonimus* de Caroline excède rarement trois pieds de hauteur. Ses feuilles sont grandes, alongées, larges à leur base, pointues à leur extrémité, dentelées finement et régulièrement. Les fleurs en bouquet, formant des pyramides terminales; rarement axillaires. Elles sont petites et blanches, se montrent en été dans nos jardins, où l'on perpétue l'arbrisseau par ses semences; on le place à l'ombre et dans la terre de bruyère. Il faut toujours l'entretenir dans une médiocre humidité. La médecine n'en fait aucun usage.

GENRE VINGT-UNIEME.

Hovenia.

Calice en cinq parties ; cinq pétales roulés; cinq étamines enveloppées dans les pétales ; un style ; trois stigmates ; capsule de la forme d'un pois, à trois sillons, à trois loges, à trois valves, à trois spermes, entourée inférieurement de la base persistante du calice.

C'est un arbre du Japon, à feuilles alternes, stipulacées ; à pédoncules axillaires et terminaux, multiflores, divergens au sommet après la floraison, épaissis, charnus, mangeables, d'une saveur douce. Les pédicules sont courts, linéaires, uniflores; les fleurs sont caduques, quelquefois de quatre pétales et de quatre étamines.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

Phylica.

Calice turbiné en cinq parties ; cinq pétales en forme d'écailles, très-petits ; cinq petites étamines sous les pétales; un style; un stigmate. Capsule quelquefois comme en baie, comme ronde, à trois coques; les coques monospermes, intérieurement anguleuses, ouvertes.

Sous-arbrisseaux de la forme des bruyères,

à feuilles alternes ou serrées verticillairement, le plus souvent sans stipules. Les fleurs souvent en têtes terminales, rarement distinctes et axillaires; quelques-unes dioïques, quelques-unes à trois stigmates. Ce genre offre beaucoup d'espèces, toutes africaines. Celle de toutes, qui est la plus recherchée, est la *phylica ericoïdes*.

Ce sous-arbrisseau, chéri de tous les amateurs, est connu dans les jardins sous le nom de *bruyère du cap de Bonne-Espérance*. Les branches grêles et souples poussent, dans leur partie supérieure, beaucoup de rameaux, qui, sur la fin de l'automne, se terminent par un très-grand nombre de petits boutons de fleurs blanches qui subsistent pendant l'hiver et rendent alors la plante très-agréable. Les feuilles disposées autour des branches et des rameaux sont très-nombreuses, presque sessiles, vertes en dedans, blanches et rebordées en dehors, fortes, étroites, pointues; quelques-unes persistent au-delà d'une année. Ce sous-arbrisseau charmant se multiplie par ses semences lorsqu'elles peuvent mûrir, par marcottes, et très-difficilement par boutures. Il est très-sensible aux gelées, et ne peut être élevé que dans un pot, et au moins

dans une très-bonne orangerie. Une autre espèce de ce genre qui ne cède guère en beauté à la précédente, et exige les mêmes soins et la même culture, est la *phylica plumosa*. Ses tiges s'élèvent à deux pieds couvertes d'une écorce pourprée, et chargées çà et là d'un duvet blanc. Les feuilles sont sessiles, étroites, courtes et terminées par une pointe aiguë; elles sont d'un verd foncé en dessus, et blanches en dessous; les fleurs blanches, laineuses, ornées de franges à leurs bords, sont ramassées en petites têtes à l'extrémité des branches. Elles paroissent au commencement de l'hiver, et conservent long-tems leur beauté. Les autres espèces qui constituent ce genre sont rapportées dans le Système sexuel que nous avons donné en français.

On n'attribue aucune vertu médicale à ces plantes, ni aucune autre propriété, que celle de faire en hiver l'ornement d'une serre chaude ou d'une orangerie.

SECTION CINQUIÈME.

Genres rapprochés des nerpruns.

Ovaire très-souvent supérieur.

GENRE VINGT-TROISIEME.

Brunia.

Fleurs en têtes aggrégées sur un réceptacle commun paléacé, dans un calice commun qui est de plusieurs pièces. Pour chaque fleur, un calice en cinq parties profondes, inférieur, rarement supérieur. Cinq pétales longs, étroits, à onglets; cinq étamines insérées aux onglets des pétales. Ovaire supérieur ou inférieur; un style, rarement deux; deux stigmates. Capsule très-petites, à deux loges, à deux spermes, rarement uniloculaire, monosperme, ne s'ouvrant pas.

Ce sont des arbrisseaux du port des bruyères et des protées, à feuilles linéaires, alternes, ou tuilées et serrées. Les têtes de fleurs sont terminales. Ce genre présente plusieurs espèces qui toutes habitent l'Ethiopie.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Bumalda.

Calice en cinq parties profondes; cinq pétales hypogynes; cinq étamines insérées

aux onglets des pétales; anthères saillantes par le dos. Ovaire supérieur velu; deux styles; deux stigmates. Capsules à deux loges, à deux becs.

C'est un arbrisseau du Japon, très-rameux et glabre; les rameaux opposés, anguleux; les feuilles opposées, ternées; les fleurs en grappes terminales.

SECTION SIXIEME.

Genres rapprochés des nerpruns, distingués par un ovaire inférieur.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

Gouania.

Calice supérieur, turbiné, en cinq parties, vêtu intérieurement d'un disque membraneux se prolongeant en cinq segmens opposés à ceux du calice. Cinq pétales en forme d'écailles; cinq étamines opposées aux pétales, et enveloppées par eux. Ovaire inférieur; un style; trois stigmates. Fruit triangulaire, à trois capsules; les capsules trigones, à deux ailes souvent sur le dos, monospermes, non ouvertes.

C'est un arbrisseau sarmenteux et grimpant de l'île de Saint-Domingue. Les feuilles sont alternes, stipulacées. Les petits rameaux axillaires, se terminant par une vrille ou par

une grappe florale terminée par une vrille. Les fleurs mâles sont mêlées avec les hermaphrodites, le germe et les stigmates ayant disparu. Cette plante a le port de la vigne et du paulinia.

GENRE VINCT-SIXIEME.

Plectronia.

Calice turbiné, à ciuq dents, persistant; fermé par cinq sinuosités ou écailles velues. Cinq pétales insérés à la gorge du calice. Cinq étamines à filets très-courts, surmontés de deux anthères ; ces étamines couvertes par les écailles du calice. Ovaire inférieur, un style ; un stigmate. Baie à deux loges, les loges monospermes.

Arbre des Indes, à rameaux tétragones, à feuilles opposées très-entières ; à fleurs en corymbes, axillaires.

GENRE VINGT-SEPTIEME.

Carpodetus.

Calice turbiné, adhérent à l'ovaire, à cinq dents caduques ; cinq pétales périgynes. Ovaire demi-inférieur ; un style ; stigmate en tête. Baie demi-inférieure, annelée dans le milieu, sphérique, sèche, à cinq loges, polysperme.

GENRE

GENRE VINGT-HUITIEME.

Aucuba.

Calice à quatre dents, court, persistant. Quatre pétales. Dans les mâles, quatre étamines insérées au réceptacle, alternes aux pétales; réceptacle convexe, plane, creusé dans le milieu d'une fosse carrée. Dans les femelles, ovaire supérieur. Un style; un stigmate. Baie couronnée par le style persistant, comme charnue, monosperme.

C'est un arbre du Japon, à rameaux dichotomes; les feuilles serrées terminent les rameaux; les fleurs en panicule terminale.

GENRE VINGT-NEUVIEME.

Votomita.

Calice turbiné, à quatre dents, supérieur. Quatre pétales insérés à un disque supérieur; quatre étamines à anthères oblongues, comme sessiles, presque coalisées en cylindre, se prolongeant, au sommet, en une languette membraneuse, et s'ouvrant inférieurement. Ovaire inférieur; un style couvert par le cylindre des étamines; quatre stigmates. Fruit pulpeux, couronné par les dents du

calice, à une loge, monosperme ; la semence striée.

Arbrisseau à rameaux tétragones ; les feuilles opposées, entières, stipulacées ; les pédoncules axillaires , à trois ou quatre fleurs sur des pédicules en ombelle, et accompagnées de bractées. Il habite la Guiane.

Beaucoup de plantes semblables à *celles-ci* n'offrent à l'amateur que leur description sèche et aride. Le voyageur qui les a discernées auroit dû ajouter leur histoire, l'analyse de leur propriété, leur usage et leur utilité dans les arts.

Connoître une plante, et ignorer la manière de la cultiver, ses habitudes, c'est un vide sans doute, et une omission envers le philosophe, qui sait que le Créateur n'a rien placé en vain dans l'orbe immense de la Nature.



1.2.3.4.5.6.7.8. ACACIA *Rose.* (*Robinia*, Linn.)

FAMILLE LXXXIe.

LES LÉGUMINEUSES; *leguminosæ*.

CALICE d'une seule pièce, diversement divisé. Corolle polypétale, rarement nulle ou monopétale, insérée au sommet du calice, en dessous de ses divisions. Pétales tantôt au nombre de cinq, ou moins, réguliers, presque égaux; tantôt et plus souvent au nombre de quatre irréguliers, présentant comme la forme d'un papillon, d'où est venu le nom de *fleur papilionacée*; le pétale supérieur nommé *étendart*, et embrassant les autres; les deux pétales latéraux nommés *les ailes*; l'inférieur qui est simple ou partagé, nommé *carène*. Dix étamines, rarement plus ou moins, insérées au calice sous les pétales, à filets tantôt distincts ou réunis seulement par la base; tantôt et plus souvent diadelphes, neuf connés en un tube divisé sous l'étendart; le dixième solitaire; très-rarement monadelphes, le tube sans division et décandrique. Anthères distinctes, souvent comme rondes et petites, rarement oblongues et assises. Ovaire simple, supérieur; style unique,

stigmate simple. Fruit dans quelques espèces, capsulaire, uniloculaire, monosperme, à deux valves, ou non ouvert; dans le plus grand nombre, fruit légumineux, ce qui a donné le nom à la famille; les semences attachées à l'une des sutures latérales; le légume tantôt uniloculaire, monosperme, ou polysperme; tantôt multiloculaire, avec des cloisons transverses; les loges monospermes, quelquefois pulpeuses. Dans les polypétales irrégulières, la radicule de l'embryon s'incliuant sur les lobes sans périsperme; dans les polypétales régulières, cette radicule droite, un périsperme ou une membrane epaisse enveloppant l'embryon; les lobes se changeant souvent en feuilles séminales, suivant la coutume des dicotylédons; ces lobes encore et souvent persistans et distincts sous les feuilles séminales. Tiges herbacées ou souligneuses, ou arborées, souvent à rameaux alternes; les feuilles stipulacées, alternes, presque opposées dans quelques genres ou espèces; quelquefois simples, quelquefois ternées, ou digittées, ou une et plusieurs fois pinnées; les fleurs diversement disposées.

SECTION PREMIÈRE.

Corolles régulières. Légumes à plusieurs loges, souvent à deux valves. Cloisons transverses. Etamines distinctes.

GENRE PREMIER.

ACACIA, MIMOSE; *mimosa.*

Calice tubulé, à trois ou cinq dents. Corolle infundibuliforme, en cinq parties, ou à cinq pétales, quelquefois nulle. Etamines définies depuis quatre jusqu'à dix, distinctes, quelquefois monadelphes, quelquefois stériles. Légume long, charnu ou membraneux, ou ligneux, de formes variées, quelquefois ailé ou articulé, à quatre valves dans une espèce, lisse, rarement échiné.

Ce genre, dans les auteurs, présente une immensité d'espèces. Il pourroit être séparé à raison du nombre des étamines et de la structure des légumes. Ce sont des arbres, des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux sans épines, ou épineux à la base des pétioles, quelquefois çà et là; les feuilles pinnées, portées par un pétiole, quelquefois glanduleux; les fleurs formant la tête, quelquefois un épi axillaire ou terminal; quelques-unes mâles ou femelles, par l'avortement des

sexes. Le légume est articulé dans les mimoses de Tournefort; il est sans articulation dans ses acacias. Les feuilles, dans toutes les espèces, se contractent le soir, et s'épanouissent le matin. Dans quelques-unes, elles sont tellement sensibles au toucher, qu'elles se resserrent et se fanent.

Le véritable acacia, *mimosa nilotica*, Lin., occupe sans doute le premier rang dans ce genre nombreux. Tous les efforts humains n'ont pu l'acclimater en Europe. Il croît sur les côtes d'Afrique, en Arabie et en Egypte. C'est un très-grand arbre, très-branchu, armé de fortes épines. Ses fleurs sont de couleur d'or, sans épines; ses légumes, semblables à ceux du pois lupin, renferment huit à dix graines réniformes et aplaties, alternativement disposées. Il découle naturellement, ou par incisions, de l'écorce de cet arbre, un suc visqueux qui se durcit avec le tems, et forme ce que l'on nomme dans le commerce gomme d'acacia. Si cette gomme est en forme de gouttes cylindriques et recourbées, on l'appelle *vermiculaire*. La médecine l'emploie pour agglutiner les humeurs séreuses et adoucir les acrimonies. Lorsque cette gomme est en gros morceaux, on la nomme gomme turrique; elle est très-

utile aux teinturiers en soie. La gomme d'acacia est aussi connue sous le nom de gomme arabique; elle est très-propre à faire la base de tous les bonbons et pastilles usités comme adoucissans.

Les gousses de plusieurs autres espèces, pilées dans leur verdure, donnent aussi un suc que l'on fait épaissir; il est de couleur brune à l'extérieur, noirâtre ou roussâtre en dedans, d'une consistance ferme, s'amollissant dans la bouche, et d'un goût acerbe. La médecine le dit adoucissant et répercussif.

Les amateurs de belles plantes cultivent plusieurs espèces de ce genre.

ESPÈCES.

L'acacia de Constantinople, ou arbre de soie; *mimosa yulibrisin*, Lin. Les feuilles ne sont pas sensibles au toucher; les fleurs sont jaunes, très-soyeuses. Cet arbrisseau, très-délicat, craint également les gelées et les grandes ardeurs du soleil; il est d'orangerie, aime une bonne terre; on le sème au printems sur couche: il ne donne ses fleurs que lorsqu'il est adulte.

L'acacia de Farnèze, ou cassie du Levant; *m. farnesiana*, Lin. Très-joli arbrisseau, tant pour sa forme que pour l'élégance de ses feuilles. Les fleurs, d'un beau jaune et odorantes, sont attachées sur le bois qui est garni d'épines, de distance en distance. Il exige la serre chaude et le grand soleil, ne veut que des arrosemens médiocres. On le

multiplie à Paris, de graines qui viennent des contrées méridionales : ces graines ne lèvent bien que sur couche.

L'acacia à têtes blanches; *m. leucocephala*, Lin. Feuilles plus grandes que celles du précédent. Fleurs globulaires, blanches, pédonculées; le bois sans épines, les branches molles et étalées. On le cultive comme le farnèze; il exige aussi la serre chaude.

GENRE DEUXIEME.

SENSITIVE ; *mimosa casta.*

Les mimoses de Tournefort sont sans épines, ou épineuses à la base des pétioles. Les feuilles sont pinnées; les fleurs axillaires en bouquets; le calice tubulé à trois ou cinq dents; la corolle infundibuliforme ou à cinq pétales; les étamines dans un nombre indéfini. Pour fruit, un légume articulé; les semences oblongues. Lorsqu'on touche les feuilles de la sensitive et de plusieurs de ses congénères, elles se contractent aussitôt, et semblent se faner, mais bientôt elles se relèvent et reprennent leur vigueur ordinaire. Au coucher du soleil, ce même phénomène arrive, mais à l'aurore elles reparoissent dans leur état brillant, et ne sont jamais plus épanouies que lorsque le soleil n'est obscurci par aucun nuage.

On cultive dans quelques jardins cet arbuste extraordinaire, comme l'acacia de Farnèze. Il donne de jolies fleurs à la fin de l'été; mais on ne peut le conserver que dans la serre chaude, ou au moins dans une excellente orangerie. On l'expose pendant l'été au grand soleil; il exige des arrosemens fréquens pendant la belle saison. On ne le multiplie que de semences qui conservent, dit-on, leur vertu germinante pendant quarante ans.

Quelques auteurs ont prétendu trouver des vertus médicamenteuses dans la sensitive; ils lui attribuent la propriété d'exciter les crachats lorsqu'elles sont mâchées, de modérer la toux, d'éclaircir la voix, et d'adoucir les douleurs des reins, etc.

GENRE TROISIEME.

FÉVIER D'AMÉRIQUE; *gleditsia.*

Polygame dioïque. Dans les mâles, calice en trois parties; trois pétales; six étamines; ovaire nul. Dans les hermaphrodites, calice en trois parties; quatre pétales; six étamines; un ovaire; légume très-grand, très-comprimé, large; les loges pulpeuses. Dans les femelles, calice en cinq parties; cinq pétales; deux filets très-petits, stériles. Ovaire et légume comme dans l'hermaphrodite.

Arbres, sans épines ou épineux; les épines axillaires; les feuilles bipinnées; les fleurs en épis axillaires et terminaux, tantôt dioïques, tantôt les hermaphrodites mêlés avec les mâles; tantôt les mâles mêlés avec les femelles. Linnæus en indique deux espèces.

ESPÈCES.

Le gleditsia *triacanthos*. Les tiges à épines triples et axillaires. — En Virginie.

Le gleditsia sans épines, *inermis*. — Dans la Caroline.

Ces arbres s'acclimatent dans nos contrées aussi bien que le faux acacia; ils n'ont pas autant que lui le défaut d'être cassant. Les fleurs ont peu d'apparence, et les fruits ne mûrissent que difficilement parmi nous. On pourroit former[1], du févier épineux, des haies impénétrables à cause de ses vigoureuses épines. Il donne peu de drageons, mais on le multiplie fort aisément de semences lorsqu'elles peuvent mûrir. Cet arbre, qui n'est pas difficile sur le terrain, s'élève, lorsqu'il est isolé, jusqu'à vingt-cinq ou trente pieds de hauteur.

GENRE QUATRIEME.

Outea.

Calice turbiné, à cinq dents, muni à la base de deux grandes bractées. Cinq pétales;

le supérieur grand, les autres plus petits, égaux. Quatre filets d'étamines, dont un stérile, velu, court, sous le pétale supérieur; trois autres opposés, très-longs, fertiles. Les anthères versatiles. Ovaire pédiculé. Légume.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles pinnées, bijuguées; les fleurs en épis axillaires.

GENRE CINQUIEME.

Caroubier; *ceratonia*.

Calice très-petit, en cinq parties. Pétales nuls. Cinq étamines, rarement six ou sept, à filets beaucoup plus longs que le calice, distincts; à grandes anthères. Ovaire entouré d'un disque charnu, à cinq lobes, qui porte extérieurement les étamines. Légume long, grand, comprimé, comme coriace, à loges pulpeuses; les semences dures et luisantes.

C'est un arbre de moyenne grandeur, toujours verd, très-rameux, dont les feuilles sont alternes, pinnées; les folioles, dont le nombre varie, sont assez grandes, presque rondes, dures, sèches, lisses, presque sessiles, sur une nervure commune, rarement terminées par une impaire. Les fleurs sont petites, en épis axillaires, tantôt her-

maphrodites, tantôt dioïques par l'avortement du sexe.

Cet arbrisseau vient naturellement en Pouille, en Sicile, en Crête, en Chypre et dans tout l'Orient, d'où il nous a été apporté. Il réussit chez nous très-difficilement en pleine terre, à moins qu'il ne soit dans l'exposition la plus chaude, où l'on puisse l'abriter parfaitement en hiver; il est plus sûr de l'élever dans de grands pots, pour pouvoir le serrer dans l'orangerie; il demande très-peu d'eau. On le multiplie de marcottes, et de semences qu'on élève sur couche.

Les siliques sont larges d'un pouce, quelquefois longues d'un pied. Le fruit est doux, fade, mucilagineux, pectoral, adoucissant, laxatif. Il sert de nourriture aux bestiaux et les engraisse. Pour l'homme, c'est un fruit assez dégoûtant lorsqu'il est verd, et passable dans sa maturité. Les feuilles peuvent servir à la préparation des cuirs en manière de tan. Le bois est aussi dur, aussi utile que celui de chêne verd. On dit que les égyptiens savent extraire du fruit un miel fort doux qui sert de sucre aux arabes, et qu'on emploie pour confire les tamarins, les mirobolans et autres

fruits. On tiroit anciennement de ce fruit un vin pour la fermentation.

GENRE SIXIEME.

TAMARINIER ; *tamarindus.*

Calice turbiné à la base ; le limbe en quatre parties profondes, réfléchi, caduc. Trois pétales montans, comme égaux ; point de carène. Filets des étamines coalisés seulement par la base, très-longs et fertiles ; quatre très-petits, stériles, entre-mêlés parmi les fertiles, deux autres sétiformes, aussi stériles, appliqués extérieurement à la gaîne des premiers ; ce qui constitue un nectaire, suivant Linnæus. Ovaire oblong, pédiculé ; un seul pistil. Légume long, comprimé, comme tordu, revêtu d'une double écorce, l'extérieure sèche et fragile ; l'intérieure membraneuse ; dans l'interstice qui est entre ces écorces, sont une pulpe, une ou trois loges, un ou trois spermes ; les semences comprimées et luisantes.

Cet arbre utile habite l'Egypte, l'Arabie, les Indes et le Sénégal. On le trouve aussi dans l'Amérique méridionale. Le tronc a quelquefois dix pieds de circonférence ; l'écorce est brune et gercée ; les fleurs axillaires, disposées en grappes ; les feuilles

alternes, ailées, au nombre de dix ou douze, sur un pétiole commun sans impaire.

Les fruits de ces arbres nous sont apportés dans le commerce, on les nomme *tamarins*: ceux qui viennent des Indes sont plus secs et d'une couleur plus foncée que ceux qu'on apporte de l'Amérique; ils sont conservés sans sucre, et sont plus sûrement employés en médecine que ceux de l'Amérique, qui sont toujours plus rouges, moins charnus et conservés dans le sucre, ce qui les rend plus agréables au goût.

Le tamarin contient un acide purgatif, doux, léger, qui corrige l'acrimonie et la violence des purgatifs ordinaires. Outre cette vertu purgative, sa pulpe a encore la propriété de tempérer l'effervescence des humeurs et de la bile, et de s'opposer à la putréfaction. On peut en préparer une boisson saine et agréable dans les maladies putrides; mais on ne doit s'en servir qu'avec précaution dans les maladies de poitrine, parce que l'acide qui y domine, irrite le gosier et excite la toux.

GENRE SEPTIEME.

PARKINSET OU SIGALINE; *parkinsonia.*

Calice urcéolé, le limbe en cinq parties profondes et caduc. Cinq pétales onguiculés,

comme égaux, le dernier plus large. Dix étamines distinctes. Légume long, arrondi, aigu, uniloculaire, polysperme, de deux tuniques, dont chacune a deux valves; il est en forme de collier, ou tordu, resserré entre chacune des semences qui sont ovales.

Arbrisseau épineux, deux ou cinq feuilles sortant de l'aisselle de l'épine qui est simple ou triple; ces feuilles pinnées en ordre alterne; le pétiole comme plane, comprimé, atténué vers le sommet; les folioles très-petites; les fleurs sont en épis lâches, axillaires et terminales; le légume quelquefois court et monosperme.

Ce genre n'a qu'une seule espèce; il habite dans l'Amérique méridionale, où on le cultive à cause de la beauté et de la bonne odeur des fleurs.

GENRE HUITIEME.

Casse; *cassia*.

Calice en cinq parties profondes, colorées, caduques. Cinq pétales dont les inférieurs sont plus grands. Dix filets d'étamines distincts, dont les trois inférieurs sont plus longs, à anthères longues et arquées; les quatre latéraux à anthères courtes; les trois supérieurs à anthères fanées. Ovaire

pédonculé. Légume oblong, à deux valves, multiloculaire par des cloisons transversales ; les loges monospermes ; ce légume, tantôt plane, membraneux, sec, large et court ; tantôt long et plus étroit, tantôt comme cylindrique, ligneux, souvent pulpeux intérieurement, et à peine ouvert.

Les plantes de ce genre sont des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux, à feuilles opposées, pinnées, ayant jusqu'à douze paires de folioles; le pétiole commun souvent glanduleux à la base ou entre les folioles ; les fleurs axillaires en épis, rarement comme solitaires. Tournefort partage ce genre en deux, en *casses* et en *sénés*. Le fruit seul en fait la différence : le légume est membraneux dans le séné, il est pulpeux dans la casse. Linnæus divise ce genre très-nombreux en *sénés* et en *caméchristes*. Voici les espèces qui méritent le plus d'être connues.

ESPÈCES.

La casse fistuleuse ; *cassia fistulosa*. C'est un arbre ressemblant au noyer ; l'écorce dure, noirâtre ; les fleurs axillaires, pédonculées ; les feuilles alternes, conjuguées, à cinq folioles pointues, ovales, lisses, les extérieures plus petites. Légume très-long, dur, cylindrique, marqué d'une nervure longitudinale, divisant

divisé intérieurement par des cloisons, renfermant une pulpe noire; les semences cordiformes, aplaties, dures. — Cet arbre, originaire de l'Egypte et des Indes, a été transporté de l'Afrique en Amérique.

La casse séné; *c. sena.* C'est une plante annuelle, mais qui a le port d'un arbuste et des tiges ligneuses qui subsistent ordinairement l'hiver; les fleurs sont axillaires, disposées en grappes; les feuilles alternes, conjuguées, ayant de chaque côté trois ou quatre folioles obrondes, égales, obtuses. Le légume obrond, recourbé et renflé, contenant plusieurs semences obrondes, égales, obtuses. — Cette plante croît en Egypte et en Arabie.

La casse du Maryland; *c. marylandica.* Cette plante, cultivée dans nos cantons, pousse tous les ans, de sa racine, plusieurs tiges qui s'élèvent à la hauteur de trois ou quatre pieds. Les feuilles vertes en dessus, pâles en dessous, sont composées de huit paires de folioles ovales, oblongues, égales, avec une glande à la base des pétioles. En automne, il sort des aisselles de chaque feuille des bouquets de fleurs jaunes et très-éclatantes. Cette plante est vivace.

La casse de Buenos-Aires; *c. falcata.* Ses feuilles sont de quatre paires de folioles, ovales, lancéolées, en faux retournée; une glandule à la base des pétioles; ses fleurs en bouquet au bout de chaque branche, et d'un très-beau jaune. — Cette plante vivace habite l'Amérique.

La casse cotonneuse; *c. pilosa.* Sa tige est redressée et ligneuse; ses rameaux droits et très-velus de toutes parts. Les feuilles glabres, à cinq paires de

folioles, et sans glandes; des stipules en demi cœur, aiguës, ciliées; les pédoncules droits, géminés, uniflores, lisses; les légumes oblongs, comprimés; les fleurs à cinq étamines. — Cette plante vivace est de la Jamaïque.

La casse occidentale; *c. occidentalis.* La tige est haute d'un pied, raboteuse par des ponctuations vagues, marquée de deux sillons qui se prolongent sur les pétioles. Les feuilles supérieures à cinq paires de folioles ovales, lancéolées, glabres, rudes sur les bords, aiguës, fétides; les extérieures sensiblement plus grandes; une grappe terminale. Les fleurs jaunes, sans tache. — Elle est de la Jamaïque.

La casse couchée; *c. serpens.* Les tiges sont glabres, quelquefois rameuses à leur base. Les feuilles composées de sept paires de folioles oblongues, striées; les stipules en alène; les pédoncules axillaires, solitaires, de la longueur des feuilles, nus, disposés horizontalement. Les légumes droits, rhomboïdes, oblongs, placés à angles droits avec les pétioles. Les fleurs à cinq étamines. — Cette plante annuelle est de la Jamaïque.

Le séné, originaire d'Egypte, est aussi cultivé en Italie; et celui d'Italie est aussi bon que celui du levant. La saveur des feuilles est nauséeuse et amère; l'odeur est particulière, très-désagréable, sur-tout celle de l'infusion, qui est jaune. C'est un remède qui purge très-bien, mais qu'on ne doit pas employer dans les maladies aiguës. Cette

vertu purgative semble résider dans une huile essentielle, qu'une trop longue décoction dissipe.

La casse est également purgative par excellence. Celle qu'on emploie en médecine est une silique dure, longue d'un pied et demi, se partageant par le milieu, en deux parties longitudinales, lorsqu'on les frappe avec le marteau. L'intérieur est partagé en plusieurs loges aussi ligneuses, contenant une graine jaunâtre et aplatie ; les loges remplies d'une pulpe moëlleuse, douce, blanchâtre d'abord, ensuite jaune, puis noire. On distingue deux sortes de casses, l'orientale et l'occidentale. La première est estimée la meilleure. L'écorce de la dernière est plus épaisse, plus rude ; sa moëlle est âcre et désagréable au goût. La première est estimée d'autant meilleure, qu'elle est pleine, que sa moëlle est grasse, douce, et d'un noir plus vif. Cette moëlle, appliquée à l'extérieur, est très-utile dans l'inflammation du foie et dans la goutte. On nomme *casse du Brésil*, une gousse plus aplatie, plus dure et plus grosse ; sa pulpe est amère, désagréable, mais très-purgative.

SECTION DEUXIEME.

Corolles régulières ; légumes uniloculaires, à trois valves. Dix étamines distinctes.

GENRE NEUVIEME.

Ben ; *guilandina.*

Calice urcéolé, en cinq parties profondes, comme égal. Cinq pétales sessiles, comme égaux. Dix étamines à filets distincts, courts, non saillans, lanugineux à la base. Ovaire oblong ; style court. Ovaire muriqué ou lisse, ovale, ventru, comprimé, à deux valves, à un ou trois spermes ; semences osseuses, comme globuleuses.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux, à feuilles pinnées ; les folioles portées sur un pétiole commun, souvent glanduleux entr'elles ou à sa base. Les feuilles axillaires, en épis, ou comme solitaires.

ESPÈCES.

Le chicot, *guilandina bonduc.* Aiguillonné ; pinnules ovales. Folioles à aiguillons solitaires. — Grand arbrisseau à tige droite, garnie de feuilles qui, tombant toutes en automne, ne laissent plus paroître qu'un simple bâton sans aucune branche ; ce qui lui a valu le nom de chicot. — Aux Indes.

Guilandina *bonducella.* Aiguillonné ; pinnules ob-

longues, ovales. Folioles à aiguillons géminés. — La feuille imite celle de la réglisse. L'arbrisseau est rampant et très-épineux; les fleurs très-petites, jaunes, en épis; la silique très-large et tronquée; les semences arrondies et cendrées. — Aux Indes.

Guilandina *nuga*. Tige sans épines. Feuilles géminées sur un pétiole primaire au dessous des aiguillons. — Les légumes sont lisses. — Aux Indes.

Guilandina *moringa*. Sans épines. Feuilles comme bipinnées. Folioles inférieures ternées. — La fleur est grande; le fruit anguleux. — Dans le Zeylan.

Guilandina dioïque, *dioïca*. Sans épines. Feuilles bipinnées, simplement pinnées à la base et au sommet. — Au Canada.

On cultive dans beaucoup de jardins le guilandina bonduc, sous le nom de chicot. Il réussit, pourvu qu'il ne soit pas dans un sol humide, et qu'on lui ait donné l'exposition du soleil. Il est agréable en été, et forme une espèce de parasol. On le multiplie par les drageons de sa racine, dont il sort un jet qui forme la plante. Sa gousse devient grosse comme le pouce; elle est rougeâtre, garnie d'épines en dehors, lisse en dedans. Elle contient deux espèces de noisettes, qui renferment chacune une amande blanchâtre, huileuse, d'un goût peu agréable. Les habitans du lieu de l'origine de cet arbre font cuire

les fruits encore verds, et ils sont réputés astringens.

Ce sont les guilandinas sans épines, auxquels les botanistes donnent les noms de *ben* ou *moringa*. Ils portent ce qu'on nomme noix de ben. Ce fruit est de forme tantôt oblongue et arrondie, tantôt triangulaire, composé d'une coque blanchâtre, fragile, qui contient une amande blanchâtre assez grosse. On tire de ces amandes une huile inodore qui jamais ne rancit et est très-utile aux parfumeurs, parce qu'elle prend aisément toutes les odeurs, et les conserve sans les corrompre. Cette huile est d'une saveur imperceptiblement âcre et amère; elle se tient congelée au vingtième dégré au dessous de la glace, suivant le thermomètre de Réaumur, ce qui l'empêche de rancir. La médecine l'emploie rarement.

Le guilandina *moringa* est ce qu'on nomme dans les pharmacies, *bois néphrétique*. Il est inodore, d'une saveur âcre et amère, d'une couleur jaunâtre, très-dur, donnant à l'eau une teinte jaune, bleuâtre par l'ébullition. On a attribué à ce bois mille vertus; on l'a employé contre les rétentions d'urine, les graviers, contre la galle et les autres affections cutanées. Peut-être qu'en se desséchant

dans le transport, ce bois perd ses propriétés, car elles ne paroissent qu'imaginaires.

GENRE DIXIEME.

Prosopis.

Calice hémisphérique, à quatre ou cinq dents. Cinq pétales sessiles, égaux; dix étamines distinctes, égales. Légume long, enflé, uniloculaire, polysperme.

Arbre à feuilles opposées et pinnées, à fleurs en épis, petites, terminales et axillaires. Il habite les Indes.

GENRE ONZIEME.

CAMPÊCHE; *hæmatoxylum.*

Calice turbiné, en cinq parties. Cinq pétales égaux, à peine plus grands que le calice. Dix étamines à filets distincts, barbus inférieurement à la base. Stigmate émarginé. Légume capsulaire, lancéolé, très-comprimé dans le milieu, à deux valves, en nacelle, uniloculaire, à deux ou trois spermes; les semences oblongues, comprimées.

Arbre à feuilles pinnées par trois ou quatre paires de folioles, presque cordiformes; les fleurs en épis axillaires. Sa patrie est l'Amérique. Son bois est très en usage pour les teintures noires, violettes et grises. Sa décoction est fort rouge lorsqu'on fait usage

d'alun ; si on n'en met pas, la décoction est jaunâtre, et quelque tems après noire comme de l'encre. C'est cette teinture qui fait le principal mérite des noirs veloutés de Sedan.

Ce bois est dur, compacte, d'un beau maron tirant sur le noir ; on en voit qui est tacheté de noir très-régulièrement. Il prend un beau poli sous la main de l'artiste, et ne se corrompt jamais. Les luthiers emploient ce bois, qui quelquefois a le coup d'œil de l'écaille, à faire des archets.

On dit que les feuilles du campêche sont aromatiques, et donnent aux alimens le même parfum que le laurier. On dit aussi que les semences, qui sont de la grosseur d'un pois, renferment des graines odorantes d'un goût piquant. On les nomme graines des quatre épices ; on s'en sert dans les sauces et dans les liqueurs.

Il seroit aisé d'acclimater dans nos contrées cet arbre précieux.

GENRE DOUZIEME.

Eperua.

Calice urcéolé ; son limbe grand et en quatre parties profondes. Un pétale inséré à la gorge du calice, roulé à la base. Dix étamines à filets saillans, très-longs, velus à la base ; neuf comme réunies en dessous ; une simple.

Ovaire comme pédiculé ; style long. Légume long, comprimé, en faux à son sommet qui est pointu, à deux valves élastiques, à trois ou quatre semences grandes, coriaces, quelquefois émarginées d'un côté.

C'est un arbre de la Guiane, à feuilles pinnées par trois folioles ; les fleurs en panicules, axillaires et terminaux, longs et pendans, nus à la base, florifères en dessus. Ce fruit est nommé *eperu*, ou pois sabre.

GENRE TREIZIEME.

Tachigalia.

Calice turbiné, à cinq lobes, inégal, persistant. Cinq pétales inégaux. Dix étamines à filets distincts, velus, saillans, dont trois plus courts que les autres. Ovaire comme pédiculé ; style long ; légume coriace, long, comprimé, velu, à six ou sept spermes.

Arbre à tête très-rameuse ; les rameaux triangulaires ; les feuilles pinnées par quatre ou six paires de folioles alternes ou opposées ; les fleurs en épis paniculés, terminaux ; les pédicules munis de bractées à la base. Il habite la Guiane.

GENRE QUATORZIEME.

CONDORI ; *adænanthera.*

Calice très-petit à cinq dents. Cinq pétales

égaux. Dix étamines distinctes; anthères assises, extérieurement glanduleuses au sommet. Légume long, comprimé, membraneux, polysperme; les semences éloignées.

Ce genre présente deux espèces, suivant Linnæus; ce sont des arbres qui habitent les Indes : ils sont sans épines, à feuilles bipinnées, à fleurs sur des épis lâches, axillaires ou terminaux.

GENRE QUINZIEME.

POINCILLADE; *poinciana.*

Calice turbiné, corollé, en cinq parties profondes, caduques, l'inférieure plus grande. Cinq pétales à onglets plus grands que le calice; quatre comme égaux, le cinquième plus grand, ou plus petit. Cinq étamines à filets distincts, longs, inclinés, hérissés à la base. Ovaire oblong, comprimé, plane, à deux valves polyspermes.

Arbres ou arbrisseaux sans épines, ou épineux sur la tige, et sur les pétioles des feuilles; les feuilles bipinnées, opposées; les fleurs en épis, ou en panicules axillaires et terminaux, portés sur de longs pédicules. Les espèces données à ce genre, sont :

ESPÈCES.

La belle poincillade; *poinciana pulcherrima.* Aiguillons géminés. — Originaire des Indes.

La poincillade bijuguée; *p. bijuga.* Aiguillons solitaires. Folioles émarginées. — Aux Indes.

La poincillade élevée; *p. elata* Tige sans piquans. — La tige sans épines; la fleur beaucoup plus petite; les pétales sans onglets, le légume recourbé et spongieux, pourroient faire assigner à cette dernière espèce un genre différent. — Aux Indes.

On cultive dans plusieurs jardins la *poinciana pulcherrima.* Cet arbrisseau croît dans nos contrées, à la hauteur de sept à huit pieds; son bois est rougeâtre quand il est jeune; on trouve une épine crochue au bout de chaque feuille. Les fleurs sont rangées au nombre de cinquante le long d'un épi qui naît aux sommités des branches. Elles sont d'un rouge pourpré, attachées à des pédicules de même couleur. On multiplie ce bel arbrisseau de graines et de boutures. La terre qui lui convient doit être fraîche, légère et sablonneuse. Il est d'orangerie, craint les gelées et la grande humidité. Le bois de la poincillade est une sorte de brésillet propre aux teinturiers.

GENRE SEIZIEME.

BRESILLET; *cæsalpina.*

Calice urcéolé, en cinq parties, la dernière plus longue. Cinq pétales, le dernier plus beau. Dix étamines à filets distincts, à peine

égaux. Dix étamines distinctes; anthères assises, extérieurement glanduleuses au sommet. Légume long, comprimé, membraneux, polysperme; les semences éloignées.

Ce genre présente deux espèces, suivant Linnæus; ce sont des arbres qui habitent les Indes : ils sont sans épines, à feuilles bipinnées, à fleurs sur des épis lâches, axillaires ou terminaux.

GENRE QUINZIEME.

POINCILLADE; *poinciana.*

Calice turbiné, corollé, en cinq parties profondes, caduques, l'inférieure plus grande. Cinq pétales à onglets plus grands que le calice; quatre comme égaux, le cinquième plus grand, ou plus petit. Cinq étamines à filets distincts, longs, inclinés, hérissés à la base. Ovaire oblong, comprimé, plane, à deux valves polyspermes.

Arbres ou arbrisseaux sans épines, ou épineux sur la tige, et sur les pétioles des feuilles; les feuilles bipinnées, opposées; les fleurs en épis, ou en panicules axillaires et terminaux, portés sur de longs pédicules. Les espèces données à ce genre, sont :

ESPÈCES.

La belle poincillade; *poinciana pulcherrima.* Aiguillons géminés. — Originaire des Indes.

La poincillade bijuguée; *p. bijuga.* Aiguillons solitaires. Folioles émarginées. — Aux Indes.

La poincillade élevée; *p. elata* Tige sans piquans. — La tige sans épines; la fleur beaucoup plus petite; les pétales sans onglets, le légume recourbé et spongieux, pourroient faire assigner à cette dernière espèce un genre différent. — Aux Indes.

On cultive dans plusieurs jardins la *poinciana pulcherrima.* Cet arbrisseau croît dans nos contrées, à la hauteur de sept à huit pieds; son bois est rougeâtre quand il est jeune; on trouve une épine crochue au bout de chaque feuille. Les fleurs sont rangées au nombre de cinquante le long d'un épi qui naît aux sommités des branches. Elles sont d'un rouge pourpré, attachées à des pédicules de même couleur. On multiplie ce bel arbrisseau de graines et de boutures. La terre qui lui convient doit être fraîche, légère et sablonneuse. Il est d'orangerie, craint les gelées et la grande humidité. Le bois de la poincillade est une sorte de brésillet propre aux teinturiers.

GENRE SEIZIEME.

BRESILLET; *cæsalpina.*

Calice urcéolé, en cinq parties, la dernière plus longue. Cinq pétales, le dernier plus beau. Dix étamines à filets distincts, à peine

plus longues que la corolle, laineuses à la base. Ovaire oblong. Légume oblong, comprimé, à deux valves, polysperme, quelquefois tronqué à son sommet qui le *dilate*, et le rend aigu d'une part.

Ce sont des arbres ou des arbrisseaux utiles dans les teintures, sans épines, ou aiguillonnés dans la tige et les pétioles. Les feuilles sont bipinnées. Les fleurs en épis, ou en panicules axillaires et terminales. Les fruits, pour la plupart, sont glabres.

Ce genre présente trois espèces.

ESPÈCES.

Le brésillet à vessie; *cæsalpina vesicaria*. Tige aiguillonnée; folioles presque cordiformes, presque rondes. — En Jamaïque.

Le brésillet sapan; *c. sapan*. Tige aiguillonnée; folioles oblongues, à bords inégaux, émarginés. — Aux Indes.

Le brésillet à crête; *c. crista*. Tige arborée, sans aiguillons; folioles ovales, entières; fleurs pentandriques. — En Jamaïque, au Brésil.

Le bresillet, ainsi nommé du Brésil, où il prend sa naissance, est de la grosseur d'un homme, mais son aubier est si épais, que lorsqu'on l'en a dépouillé, il ne reste qu'une bûche de la grosseur de la jambe. L'écorce de l'arbre est rougeâtre et raboteuse. Le bois

est très-dur, prend un beau poli, et est très-propre pour les ouvrages du tour. On l'emploie pour teindre en rouge, mais c'est une fausse couleur qui disparoît bientôt. On en tire une espèce de carmin dont on extrait une laque utile pour la miniature.

SECTION TROISIEME.

Corolles presque irrégulières. Etamines distinctes ou coalisées seulement par la base. Légumes uniloculaires, à deux valves.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Taralea.

Calice turbiné, en cinq parties, inégal. Cinq pétales inégaux, dont deux inférieurs imitant la carène et connivens. Dix étamines monadelphes. Ovaire pédiculé. Légume comme rond, coriace, un peu épais, comprimé, à deux valves, monosperme.

Arbre de la Guiane, à feuilles pinnées sans impaire, par trois ou quatre paires de folioles; les fleurs en panicules axillaires et terminales.

GENRE DIX-HUITIEME.

Parivoa.

Calice à deux ou quatre lobes connivens;

à deux bractées à sa base. Un pétale grand, roulé. Dix étamines longues, saillantes, diadelphes seulement à la base; la dixième solitaire; les anthères assises. Ovaire pédiculé; style long. Légume large, comprimé, presque rhomboïde, comme ligneux, monosperme. Arbre de la Guiane, à feuilles pinnées sans impaire, par deux ou trois paires de folioles portées par des pétioles renflés; les stipules caduques; les fleurs sont en guirlandes terminales et axillaires.

GENRE DIX-NEUVIEME.

Vouapa.

Calice en quatre parties, muni de deux bractées à sa base. Un pétale à onglet; trois étamines distinctes coalisées à la base. Ovaire pédiculé. Légume coriace, large, comprimé, obtus, monosperme; la semence orbiculée.

Arbres à feuilles conjuguées, à fleurs en corymbes ou en panicules axillaires ou terminaux. Quelques botanistes disent les fleurs à cinq pétales et à dix étamines; les uns et les autres très-fragaces. Ils habitent la Guiane.

GENRE VINGTIEME.

Cynometra.

Calice en quatre parties profondes, réflé-

chi. Cinq pétales égaux. Dix étamines distinctes, à anthères bifides au sommet. Légume luné, ou comme arrondi, à demi-tronqué d'un côté, comme charnu, extérieurement tuberculé, intérieurement uniloculaire, monosperme ; la semence grande, solide, recourbée.

Arbres à feuilles conjuguées; les pédoncules naissant du tronc ou des rameaux, multiflores. Ces deux insertions constituent les deux espèces citées par Linnæus. Elles habitent les Indes.

GENRE VINGT-UNIEME.

COURBARIL; *hymenœa.*

Calice turbiné, coriace; le limbe en deux parties obtuses, caduc. Cinq pétales comme égaux. Dix étamines à filets distincts, courbés dans le milieu ; anthères grandes, assises. Légume grand, ligneux, ovale, oblong, comme comprimé, plein intérieurement d'une pulpe farineuse, polysperme; les semences entourées d'un tissu fibreux et d'une pulpe.

Cet arbre a les feuilles conjuguées ; les fleurs en corymbes terminaux. On en indique une seule espèce; elle habite dans l'Amérique méridionale. Le fruit est une

espèce de noix, ou plutôt de fruit légumineux, long et large comme la main, fait en poire, extérieurement d'un brun rougeâtre et contenant plusieurs noyaux très-durs, de la figure et grosseur de nos fèves de marais, d'un goût aigrelet, et dont on se sert dans le pays pour faire du pain.

Il découle de l'arbre une des gommes *élémi*. C'est une résine blanche, tirant sur le jaune, transparente, ressemblant à la résine du pin, et qui devient avec le tems très-friable. Cette gomme est réputée fondante, détersive, calmante, résistant à la corruption, et un excellent mondicatif. Il y a une autre gomme, ou résine *élémi*; c'est la vraie, elle nous vient d'Ethiopie. Celle-ci est d'un blanc qui tire un peu sur le verd, solide extérieurement, quelquefois molle et gluante, d'une odeur forte de fenouil, mais peu agréable. Elle a les mêmes vertus. Ces substances sont totalement inflammables.

GENRE VINGT-DEUXIEME

Bauhinia.

Calice irrégulier, en cinq parties à son sommet, fendu en cinq à sa base, caduc, ouvert d'un côté. Cinq pétales presque égaux, onguiculés, oblongs, ondulés. Dix étamines inégales

inégales, à filets tantôt distincts, tantôt diadelphes à la base, le dixième solitaire, plus long, quelquefois l'unique fertile. Ovaire pédiculé. Légume pédiculé, long, comprimé, polysperme; les semences comprimées.

Ce sont des arbres ou des arbrisseaux quelquefois grimpans; les feuilles sont simples, en deux lobes, ou deux parties profondes; les fleurs en épis ou en grappes axillaires ou terminales. Linnæus indique plusieurs espèces tenant à ce genre; toutes sont d'Amérique et des Indes. Celles qui paroissent les plus intéressantes sont celles des Indes.

ESPÈCES.

La bauhinia pourprée, *purpurea*. Les fleurs ouvertes, de couleur pourpre; les pétales lancéolés, éloignés.

La bauhinia duvetée, *tomentosa*. Les corolles campanulées, d'un jaune pâle; les pétales comme ovales.

La bauhinia aiguë, *acuminata*. Les corolles campanulées et blanches; les pétales obtus.

Ces espèces sont des Indes; elles sont vivaces. Parmi les plus belles est aussi la bauhinia panachée, *variegata*. Les corolles sont très-ouvertes; les pétales ovales, aigus, disposés en rose, bigarrés de jaune et de pourpre. Ces plantes méritent mieux que beaucoup d'autres les soins d'un amateur; elles exigeroient la serre chaude.

GENRE VINGT-TROISIEME.

PALOUÉ; *palovea.*

Calice double, l'extérieur urcéolé, à deux lobes; l'intérieur infundibuliforme, coriace, à quatre ou cinq lobes, dont l'un est plus grand. Trois pétales, ou cinq, dont deux tombent bientôt, alternes aux segmens du calice. Neuf étamines fertiles, à longs filets, peut-être une dixième stérile; les anthères oblongues, assises. Ovaire sur un pédicule ailé d'un côté; style très-long. Légume long, polysperme.

C'est un arbrisseau de la Guiane, à feuilles simples, sans divisions; les fleurs terminales sur des épis denses, et rares, suivies chacune d'une bractée. La plupart des fleurs sont stériles.

SECTION QUATRIEME.

Corolles irrégulières, papilionacées. Etamines distinctes, rarement coalisées par la base. Légumes uniloculaires, à deux valves.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

GAINIER, OU ARBRE DE JUDÉE; *cercis.*

Calice urcéolé, obtus, à cinq dents, gibbeux inférieurement. Corolle irrégulière,

papilionacée, onguiculée; l'étendard rapproché et égal à la carêne qui est de deux pétales; les ailes beaucoup plus grandes. Dix étamines inégales. Ovaire comme pédiculé. Légume oblong, comprimé, fin, polysperme; les semences comme rondes.

Arbrisseaux à feuilles simples, à fleurs devançant les feuilles, naissantes par faisceaux sur le tronc et les rameaux, pourprées, rarement blanches. On donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

L'arbre de Judée; *cercis siliquastrum*. Feuilles cordiformes, orbiculées, glabres. — Dans l'Orient, en Languedoc.

Le gaînier du Canada, *c. canadensis*. Feuilles cordiformes, pubescentes. — En Virginie.

L'arbre de Judée s'acclimate parfaitement dans toutes nos contrées; il est de pleine terre. Nous l'avons vu s'élever jusqu'à vingt-cinq pieds de hauteur, et offrir un tronc de plus d'un pied de diamètre. Ses feuilles sont très-rarement rongées par les insectes. Il ne sauroit fleurir à l'ombre. On le multiplie de graines qu'on sème en pleine terre au printems. On arrache le plant, lorsqu'il est un peu fort, ordinairement après un an; on coupe son pivot pour qu'il se forme plus de

chevelu autour des racines. Si l'on ne faisoit cette opération, l'arbre qui pousse par sa nature un long pivot sans chevelu, périroit nécessairement à la seconde transplantation.

Quand même le gaînier ne feroit pas l'ornement des jardins, où mêlé dans les bosquets avec le cytise des Alpes, il forme au printems le plus riche coup-d'œil, il mériteroit qu'on étendît sa culture, à cause de la beauté de son bois qui est agréablement veiné, ou plutôt chamarré et flambé de noir, de verd et de quelques taches de jaune sur un fond gris. Il prend le plus beau poli; il est propre pour le tour et fait de superbes placages.

Le goût du fruit est doux et agréable; il est rafraîchissant et astringent. Les semences sont, dit-on, ophtalmiques; mais le tout est rarement employé en médecine.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

Possira.

Calice en quatre parties profondes, caduc. Corolle irrégulière, un seul pétale à onglet, inséré au réceptacle du calice. Etamines au nombre de vingt-cinq ou vingt-six, insérées au même endroit, et distinctes, parmi lesquelles six ou sept sont stériles et placées sous le pétale. Ovaire comme pédiculé,

comprimé. Légume oblong, coriace, comprimé, renfermant trois ou quatre semences anguleuses, comprimées.

Arbrisseau à feuilles ternées sur un pétiole marginé; les fleurs axillaires, comme en panicule; les pédoncules munis à la base de deux bractées. Il habite la Guiane.

GENRE VINGT-SIXIEME.

Bois-puant ; *anagyris*.

Calice urcéolé, à cinq dents, persistant. Fleurs papilionacées, irrégulières, de cinq *pétales*; les ailes et la carène qui est de deux pièces, grandes, comme égales (carène très-grande, suivant Linnæus). Légume comprimé, d'une surface inégale, polysperme.

La tige de cet arbrisseau s'élève à cinq pieds de hauteur, elle est droite; les feuilles sont alternes, blanchâtres, un peu cotonneuses en dehors, composées de trois folioles ovales, très-alongées, portées par un long pétiole garni à sa base de deux stipules bifides et persistantes. Des rameaux sortent de l'aisselle des feuilles, et se chargent d'un épi terminal de fleurs jaunes.

Originaire de l'Italie, de l'Espagne et des autres contrées les plus chaudes de l'Europe, l'anagyris ne peut, dans les nôtres, être

élevé que dans un pot et dans une orangerie. On le multiplie de graines qu'on tire du Languedoc, et qu'il faut semer sur couche. Il est lent à s'élever; ses feuilles, écrasées dans les doigts, ou serrées fortement, répandent une odeur narcotique qui porte à la tête. Sa semence est vomitive, suivant l'Emery.

GENRE VINGT-SEPTIEME.

Sophora.

Calice urcéolé, à cinq dents, persistant. Corolle irrégulière, papilionacée, composée de cinq pétales; la carène de deux; les ailes de la longueur de l'étendard. Dix étamines distinctes; un seul pistil; légume long, délié, polysperme, tordu ou noueux, auprès de chacune de ses semences qui sont rondes.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles tantôt pinnées avec impaire, tantôt ternées, très-rarement simples. Les fleurs sont axillaires ou terminales, en épis ou en grappes, rarement comme solitaires. Ce genre présente beaucoup d'espèces toutes habitantes de contrées éloignées de l'Europe. La plus recommandable est le sophora teinturier, *tinctoria*. Feuilles ternées comme sessiles; folioles

comme ovales, glabres; stipules très-petites. Il habite dans les Barbades et en Virginie. On tiroit de cet arbre une espèce d'indigo, avant que les propriétés du véritable fussent reconnues.

On cultive dans les jardins une plante de ce genre, qui nous vient d'Orient. C'est un arbre de pleine terre, dont les feuilles ressemblent à celles du faux acacia; les fleurs sont d'un blanc tirant sur le jaune. Il ne fleurit que lorsqu'il est parvenu à sa grandeur. Toute terre lui convient, mais il exige l'exposition du soleil; on le multiplie par les rejets de ses racines, car on a de la peine à obtenir la maturité de ses semences.

GENRE VINGT-HUITIEME.

Mullera.

Calice campanulé, à quatre dents, inégal, persistant. Corolle papilionacée; l'étendard réfléchi; les ailes oblongues, conniventes; la carène plus courte, de deux pétales, engaînante, droite. Dix étamines à filets monadelphes par la base. Légume oblong, en forme de collier ou tordu, les internœuds flexibles, les bosses globuleuses, monospermes.

Arbres à feuilles pinnées avec impaire;

à fleurs en grappes axillaires et terminales. Il habite à Surinam.

GENRE VINGT-NEUVIEME.

Coublandia.

Calice tubulé, à quatre dents. Corolle irrégulière, papilionacée, monopétale, insérée au fond du calice, tubulée; le limbe en quatre parties. Vingt-cinq étamines insérées au même endroit, et réunies par la base. Légume oblong, en forme de collier, ou tordu; les internœuds foibles; chaque grosseur globuleuse et monosperme.

C'est un arbrisseau de la Guiane, à feuilles pinnées avec impaire, les folioles bijuguées. Les fleurs en épis axillaires et terminales, suivies chacune d'une bractée.

SECTION CINQUIEME.

Corolles irrégulières papilionacées. Dix étamines diadelphes. Légumes uniloculaires.

GENRE TRENTIEME.

GENÊT ÉPINEUX; *ulex.*

Calice en deux parties profondes, persistant, la supérieure à deux dents, l'inférieure à trois. Corolle irrégulière, papilionacée; carène de deux pétales. Dix éta-

mines diadelphes. Légume renflé, à peine plus long que le calice. Semences en petit nombre.

Sous-arbrisseaux très-rameux au sommet. Feuilles simples, presque nulles, en forme d'épines. Fleurs axillaires, ou sur les petits rameaux en épis terminaux, jaunes. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

L'ajonc européen; *ulex europeus.* Feuilles velues, aiguës; épines éparses. — Sous-arbrisseau droit, élevé de deux ou trois pieds, tout couvert d'épines. En automne et même en été on ne lui trouve souvent pas une feuille. Les fleurs naissent adhérentes aux rameaux sous les épines ou sous les feuilles. La gousse qui leur succède est courte, droite et velue. — En Europe.

L'ajonc du Cap; *u. capensis.* Feuilles solitaires, obtuses; épines simples, terminales. — Son fruit ressemble plus à une baie, qu'au légume du précédent. — Au Cap de Bonne-Espérance.

GENRE TRENTE-UNIEME.

ASPALATHE; *aspalathus.*

Calice en cinq parties aiguës, la supérieure plus grande. Corolle irrégulière papilionacée; l'étendard réfléchi; les ailes plus petites; la carène en deux parties. Étamines monadelphes à la base. Légume ovale, sans poils, comme à deux spermes.

Les aspalathes sont de beaux arbrisseaux, à feuilles simples, en faisceaux, souvent linéaires ; les fleurs sont jaunes, sessiles, latérales ou terminales, glomérées et en épis. Ils diffèrent sensiblement du genêt par les feuilles en faisceaux. Ce genre est très-nombreux, n'offre que des espèces étrangères à nos contrées.

ESPÈCES.

L'aspalathe uniflore ; *aspalathus uniflora*. C'est un arbrisseau d'Ethiopie, à rameaux alternes, serrés, velus. Les feuilles sont arrondies, linéaires, courtes, sans poils ; les fleurs sont solitaires, terminales et sessiles. Les dents du calice sont détachées en déchirures obtuses, concaves, formant le godet. La carène de la corolle est velue.

L'aspalathe ébène ; *a. ebenus*. C'est une espèce d'ébénier. Son bois est assez semblable à celui de l'arbre qui donne l'ébène ; ses feuilles imitent celles du buis ; ses fleurs sont d'un jaune pâle. — Il est de l'Amérique méridionale.

GENRE TRENTE-DEUXIEME.

Borbonia.

Calice turbiné, en cinq parties, comme égal, les segmens aigus et roides. Corolle irrégulière, papilionacée ; carène de deux pétales, connivente au sommet. Dix étamines diadelphes ; stigmate émarginé. Lé-

gume oblong, comprimé, mucroné; peu de semences.

Ce sont des arbrisseaux à feuilles du houx, roides, simples, sessiles, souvent à plusieurs nervures. Les stipules comme nulles; les pédoncules axillaires ou terminaux, uniflores ou multiflores. La dixième étamine manque, suivant Linnæus; il assigne plusieurs espèces à ce genre; toutes sont d'Afrique.

GENRE TRENTE-TROISIEME.

Liparia.

Calice urcéolé, à deux lèvres; la supérieure en trois parties; l'inférieure plus longue, à deux dents ou sans divisions; une des deux lèvres se prolongeant en forme de pétale. Corolle irrégulière, papilionacée; carène de deux pétales connivens au sommet. Dix étamines diadelphes; trois anthères à filets plus courts. Stigmate simple. Légumes ovales; semences en petit nombre.

Arbrisseaux glabres ou velus, à feuilles simples, sessiles, velues ou glabres. Stipules comme nulles. Fleurs axillaires ou terminales, solitaires ou en grand nombre. Ce genre présente quelques espèces, qui toutes habitent l'Afrique. Elles sont vivaces, au moins pour la plupart.

GENRE TRENTE-QUATRIEME.

GENÊT ; *spartium.*

Dans les sparties, le stigmate longitudinal est velu en dessus. Les filets adhérens à l'ovaire ; le calice renversé en dessous.

Nous nous attachons principalement à Linnæus dans la séparation de ces genres, multipliés peut-être trop par Tournefort. Jussieu réunit tous les genêts sous un seul genre. Ils sont assez rapprochés pour n'en former qu'un. Voici plusieurs espèces qu'il est intéressant de connoître, elles sont toutes européennes.

ESPÈCES.

Feuilles simples.

Le genêt d'Espagne ; *spartium junceum.* Rameaux opposés, arrondis, fleurissant au sommet. Feuilles lancéolées. — Les tiges sont vertes, lisses, *unies et* fistuleuses. Les feuilles solitaires, vertes, obtuses, avec deux stipules à leur base dès leur *jeunesse ;* les fleurs très-grandes, d'un beau jaune, très-odorantes. — En Languedoc.

Le genêt monosperme ; *s. monospermum.* Rameaux striés ; grappes latérales ; feuilles lancéolées ; fleurs blanches. — En Espagne.

Le genêt purgatif ; *s. purgans.* Rameaux arrondis, striés. Feuilles lancéolées, comme sessiles, pubescentes. — A Montpellier.

Le genêt *scorpius.* Rameaux épineux, ouverts.

Feuilles ovales. — Arbrisseau inabordable par la quantité d'épines dont il est hérissé. Ses rameaux et ses feuilles striés et cendrés. Les feuilles simples, un peu velues; les fleurs jaunes, assez grandes; les gousses velues, aplaties, un peu courbées; le calice velu, petit, à cinq divisions. Il a deux variétés. — En Languedoc.

Feuilles ternées.

Le genêt plissé; *s. complicatum.* Feuilles ternées; Folioles condoublées. Tiges sans épines, renversées, glabres. Légume raboteux. — Les feuilles sont lancéolées et jamais déplissées. Les étamines sont alternativement à grandes et à petites anthères. — En Provence.

Le genêt à balai; *s. scoparium.* Feuilles ternées et solitaires. Rameaux sans épines, anguleux. — Les rameaux s'élèvent jusqu'à quatre pieds; ils sont à cinq angles, et cylindriques à leur partie inférieure, verds et divisés en plusieurs rameaux relevés à leur extrémité. Les fleurs sont jaunes, assez grandes; les légumes velus, comprimés, courbés en faucille, renfermant douze à seize semences. — Dans toute l'Europe.

Le genêt radié; *s. radiatum.* Feuilles ternées, linéaires, sessiles, ou pétiolées, persistantes. Rameaux opposés, anguleux. — Cette plante est aisée à reconnoître par ses rameaux qui forment des faisceaux rayonnés à chaque nœud des tiges. Son écorce est cendrée. Les trois folioles sont étroites et assez longues, portées sur un pédoncule fort court et persistant. — En Italie.

Le genêt épineux; *s. spinosum.* Feuilles ternées.

Rameaux anguleux, épineux. — C'est plutôt une espèce d'aspalathe. — Sur les côtes maritimes.

Le genêt d'Espagne, *junceum*, fait ornement dans beaucoup de jardins. On le multiplie de semences; mais arraché de terre pour être replanté, il reprend très-difficilement. On évite cet inconvénient en le semant dans des pots. Lorsque le plant est assez fort, on casse les pots et on met l'arbrisseau où l'on veut, sans nuire à aucun des chevelus de sa racine. Il a une variété à fleurs doubles que l'on multiplie par la greffe.

Le genêt à balai, *scoparium*, présente beaucoup de ressources économiques. Dans plusieurs de nos provinces on le sème dans les terres maigres, et lorsqu'il est grand, on le brûle; sa cendre devient un excellent engrais pour les semailles prochaines. On tire de ce genêt, par le rouage, une filasse propre à faire des cordes; si l'on choisit les jeunes branches, le fil en est plus fin que celui du chanvre; il sert aux mêmes usages que les autres fils, et il a de plus qu'eux, la propriété de prendre parfaitement la teinture. Dans les pays à genêts, on en fait aussi des litières pour le bétail, et cette litière fait ensuite d'excellens engrais. Ce genêt

fait encore une petite branche de commerce pour les pauvres communes de nos montagnes, par les balais qu'on y fabrique : dans les cantons où l'on donne à la vigne des échalas, il peut tenir lieu d'osier pour la lier : trempé dans l'eau pendant quelques heures, il en a toute l'élasticité. Les vaches, les chèvres et les moutons mangent ce genêt. Cette plante ne mérite donc pas tous les mépris qu'on a pour elle.

Les genêts *spartium* ont les mêmes vertus que les autres genêts ; leurs fleurs, leurs semences sont purgatives, et leurs cendres apéritives. L'huile qui découle des jeunes branches du genêt d'Espagne, lorsqu'on le brûle, est caustique. On emploie cette huile contre les dartres.

GENRE TRENTE-CINQUIEME.

Genêt ; *genista*.

Calice petit, campanulé, tantôt à un seul lobe latéral, à cinq dents, tantôt à deux lèvres ; la supérieure bidentée, l'inférieure tridentée. Corolle irrégulière, papilionacée, l'étendard réfléchi ; les ailes divergentes, la carène s'abaissant, bifide ou de deux pétales, ne couvrant pas les étamines qui sont monadelphes. Stigmate velu d'un côté. Lé-

gume ovale ou oblong, souvent renflé, monosperme ou polysperme.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux épineux ou sans épines; les feuilles quelquefois sont toutes simples, quelquefois décurrentes sur une tige ailée, quelquefois ternées, quelquefois presque nulles, suivant les diverses espèces. En voici les principales.

ESPÈCES.

Sans épines.

Genêt des Canaries; *genista canariensis.* Feuilles ternées, velues, pétiolées. Rameaux anguleux. — Les feuilles sont petites; les rameaux très-tendres. Il a une variété toujours verte, blanchâtre, à fleurs couleur de citron ou blanches. — En Espagne, dans les îles Canaries.

Genêt blanchâtre; *g. candidans.* Les feuilles ternées, velues en dessous; les pédoncules latéraux à cinq fleurs, et trifoliés. Les légumes hérissés. — Les feuilles assez semblables à celles de la luzerne. — A Montpellier, en Espagne.

Genêt sagittal; *g. sagittalis.* Rameaux tranchans et articulés. Feuilles ovales, lancéolées. — Les tiges sont très-basses, rampantes, presqu'herbacées, légèrement velues, bordées dans toute leur longueur d'une membrane verte, qui forme des saillies courantes, rétrécies en manière d'articulation, à la base de chaque feuille; les fleurs en épis jaunes terminent ces tiges. — En France; en Allemagne dans les lieux sablonneux.

Genêt

Genêt fleuri; *g. florida.* Feuilles lancéolées, soyeuses. Rameaux striés, arrondis. Fleurs en grappes et tournées d'un seul côté. — C'est un genêt teinturier. — En Espagne.

Genêt teinturier; *g. tinctoria.* Feuilles lancéolées et glabres. Rameaux striés, arrondis et droits. — Les tiges sont hautes d'un pied environ, vertes, nombreuses et peu ramifiées; les feuilles vertes aussi, mais garnies de quelques poils longs, alternes; les fleurs jaunes et disposées comme en épis au sommet de tous les rameaux. — En France, en Angleterre.

Genêt poilu; *g. pilosa.* Feuilles lancéolées, obtuses. Tige tuberculée, rampante. — Les tiges sont ligneuses, mais foibles. Feuilles solitaires, elliptiques, vertes, un peu velues. Fleurs solitaires, ou trois à trois. Le légume à deux ou plusieurs semences. —Dans l'Europe entière.

Epineux.

Genêt purgatif; *g. purgans.* Des épines terminales. Rameaux arrondis et striés. Feuilles lancéolées, simples, pubescentes. — A Montpellier. Cette espèce auroit pu être rapportée au genre des genêts *spartium.* Les rameaux sont ronds et très-serrés; les feuilles obtuses et caduques. Les légumes comprimés.

Les fleurs de tous les genêts fournissent une bonne teinture jaune. On emploie à cet usage sur-tout les genêts teinturiers, et à cet effet on cueille toutes les sommités fleuries.

Ces plantes ont des propriétés médicamenteuses assez avérées. On emploie les

fleurs, les feuilles et les semences en décoction. Elles sont amères, diurétiques, détersives; les semences sont aussi purgatives et émétiques. On emploie les cendres de genêt contre les hydropisies. On mêle ces cendres sortant d'être enflammées dans du vin, et ce vin se nomme *vin de genêt*. Ce remède est ordonné aux malades souvent plusieurs jours de suite.

GENRE TRENTE-SIXIEME.

Cytise; *cytisus*.

Calice comme à deux lèvres, la supérieure à deux dents, l'inférieure à trois, tantôt court, campanulé; tantôt plus long et cylindrique. Corolle irrégulière, papilionacée; étendard réfléchi; les ailes et la carène qui est simple, conniventes sur les étamines qui sont diadelphes. Stigmate simple. Légume oblong, comprimé, polysperme.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux sans épines, à feuilles ternées, les stipules comme nulles ou très-petites. Les fleurs terminales ou axillaires, solitaires ou en épis, le plus souvent jaunes. Ce genre est nombreux. Voici les espèces connues en Europe.

ESPÈCES.

Le cytise ébénier des Alpes, ou aubours; *cytisus laburnum*. Grappes simples, pendantes. Folioles ovales, oblongues. — C'est un arbrisseau élevé de dix à douze pieds, très-agréable à la vue, par ses grappes pendantes à fleurs jaunes. Ses feuilles naissent trois à trois, elles sont un peu argentées en dessous. — Sur les Alpes.

Le cytise noirâtre; *c. nigricans*. Grappes simples, redressées. Folioles ovales, oblongues. Légume noirâtre. — Les pédoncules des feuilles sont longs de cinq à six lignes; elles sont d'un verd foncé. La tige s'élève à trois pieds; les fleurs sont jaunes. — En Italie.

Le cytise à feuilles sessiles; *c. sessilifolius*. Grappes redressées; calice à bractées triples; feuilles florales, sessiles; légume noirâtre. — C'est un arbrisseau qui ne s'élève qu'à deux pieds environ. Son tronc est droit; ses feuilles sont rondes, fermes, presque sessiles, mais deviennent véritablement pétiolées et trois folioles. Ses fleurs forment des grappes droites, relevées, peu fournies, de couleur jaune. — En Provence.

Le cytise hérissé; *c. hirsutus*. Pédoncules simples, latéraux; calices hérissés, trifides, obtus, ventrus, oblongs. — Il s'élève à un pied ou deux. Ses tiges sont simples et inclinées pour l'ordinaire. Ses feuilles sont un peu aiguës, elliptiques, hérissées en dessous. Les pédoncules très-courts; les dix étamines sont reunies. — En France, en Italie.

Le cytise argenté; *c. argenteus*. Fleurs comme

binées, comme sessiles. Feuilles duvetées. Tiges renversées. Stipules très-petites. — La plante est blanche. Les rameaux sont ligneux à la base seulement. On trouve deux ou trois bractées adhérentes à la base du calice. Les fleurs sont jaunes; les légumes hérissés. — En Provence.

Le seul cytise argenté craint les gelées et veut être abrité pendant l'hiver. Tous les autres se cultivent avec facilité dans les jardins. Tout terrain leur convient, on les multiplie par les semences, au printems, par la greffe, par les marcottes et par les pieds éclatés. Le cytise, faux ébénier, offre aux cultivateurs une variété dont les fleurs répandent une odeur agréable. On a donné le nom de *trifolium* des jardiniers au *sessiliflorus*. Il faut avoir soin de le tondre lorsque ses fleurs sont passées. Le *nigricans* est regardé comme sa variété; il veut de même être tondu après la fleur. Le cytise velu, *hirsutus*, arbrisseau très-joli qui fleurit en été, et quelquefois donne des secondes fleurs en automne.

Les fleurs et les semences de tous les cytises sont regardées, par quelques auteurs, comme apéritives. Le cytise aubours a le bois jaune en dehors, noirâtre en dedans, dur et pliant : ce bois devient noir lorsqu'il est sec, et copie un peu l'ébène. Verd,

il est généralement réputé vénéneux. La chèvre seule, animal très-vorace, et peu délicat, broute ses feuilles; tous les autres animaux ruminans le fuient; mais ils mangent les feuilles, les jeunes branches et les fleurs du cytise à feuilles assises, *sessiliflorus*. Le cytise velu, *hirsutus*, et le cytise argenté font aussi une bonne nourriture pour les bestiaux. Le bois du *laburnum* sert à faire des manches de couteaux.

GENRE TRENTE-SEPTIEME.

CROTALAIRE; *crotalaria*.

Calice en trois parties profondes, dont la dernière est comme trifide. Corolle irrégulière, papilionacée; étendard souvent plus long que les ailes et la carène. Toutes les étamines réunies avec une fente dorsale. Légume pédiculé, renflé, à un ou deux spermes.

Herbes ou arbrisseaux, à feuilles simples ou ternées, quelquefois digitées; les stipules comme nulles ou visibles et distinctes du pétiole. Les fleurs souvent en épis, tantôt terminales, tantôt axillaires ou opposées aux feuilles. Le légume, dans la plupart, est court, à un ou deux spermes; dans les autres il est plus long et polysperme. Ce

genre a de grands rapports avec les cytises et les genêts ; il présente plus de vingt espèces, toutes d'une origine exotique et cultivées dans les jardins ; la plupart y sont annuelles et se cultivent en pleine terre, en leur donnant les soins dûs aux plantes délicates et nées dans des climats plus chauds. Celles qui sont vivaces exigent les serres.

L'espèce la plus belle, et qui est la crotalaire blanche, *crotalaria incana*, est originaire de la Jamaïque. La plante s'élève à une hauteur médiocre ; ses rameaux sont courts et couverts d'une espèce de duvet; ses fleurs en grappes sont grandes et d'un jaune éclatant : elles brillent sur la fin de l'été et en automne. Nous ne pouvons l'élever que par la serre chaude, encore ne nous donne-t-elle jamais les semences. On la multiplie de boutures et de drageons. Il lui faut une bonne terre, l'exposition en plein midi, et des arrosemens ordinaires : les mêmes soins doivent être donnés aux autres espèces vivaces. Les annuelles se sèment sur couche, et sous les châssis, dès le premier printems. Pour donner leurs semences, elles demandent l'exposition la plus chaude du jardin.

GENRE TRENTE-HUITIEME.

LUPIN ; *lupinus*.

Calice en deux parties entières et dentées. Corolle irrégulière, papilionacée ; carène en deux parties profondes à la base. Dix étamines diadelphes, monadelphes à la base ; cinq anthères comme rondes, et cinq oblongues. Légume coriace, long, polysperme.

Herbes à feuilles digitées, à stipules adhérentes au fond du pétiole. Les fleurs en épis terminaux, alternes sur les épis, ou comme verticillées, nues ou à bractées. Ce genre réunit plusieurs espèces dont la plupart sont européennes.

ESPÈCES.

Le lupin vivace ; *lupinus perennis*. Calices alternes, sans appendices ; lèvre supérieure émarginée, l'inférieure ovale ; fleurs bleues. — Les feuilles formées par huit folioles lancéolées, obtuses, glabres ; les grappes très-longues, à fleurs alternes, souvent sorties deux de chaque point, assises sur des pédoncules propres. — En Espagne.

Le lupin blanc ; *l. albus*. Calices alternes, sans appendices ; lèvre supérieure entière ; l'inférieure comme tridentée ; fleurs blanches. — Annuelle. La tige s'élève au plus à deux pieds ; elle est droite, cylindrique, un peu velue, communément à trois rameaux. Les fleurs au sommet. Les feuilles alternes, velues en dessous, cotonneuses en dessus, pétiolées,

digittées, composées de sept folioles étroites, oblongues. — En Europe.

Le lupin hérissé; *l. hirsutus.* Calices alternes, appendiculés; lèvre supérieure en deux parties; l'inférieure tridentée; fleurs blanches. — Annuel. Sauvage, il est à feuilles quinées, portées par de longs pétioles. Les folioles lancéolées, plus étroites à leur base, semées de poils ferrugineux; les légumes aussi couverts de poils ferrugineux, épais et longs. Les fleurs sur cette espèce sont latérales. — En Espagne.

Le lupin varié; *l. varius.* Calices demi-verticillés, appendiculés; lèvre supérieure bifide; l'inférieure comme tridentée. Fleurs rouges ou bleues. — A Montpellier, dans les moissons.

Le lupin poilu; *l. pilosus.* Calices verticillés, appendiculés; lèvre supérieure en deux parties; l'inférieure entière. Corolle d'un incarnat blanc; l'étendard rouge dans le milieu. Toute la plante poilue. — En Italie.

Le lupin à feuilles étroites; *l. angustifolius.* Calices alternes, appendiculés; lèvre supérieure en deux parties; l'inférieure tridentée. Fleurs bleues. Feuilles souvent linéaires. — En Espagne, dans les moissons.

Le lupin jaune; *l. luteus.* Calices verticillés, à appendices; lèvre supérieure en deux parties; l'inférieure tridentée. Fleurs jaunes, petites, odorantes. — En Sicile, dans les sables.

On cultive pour l'ornement des jardins les lupins blancs, et sur-tout le jaune, à

cause de leur odeur. Semés au printems, ils fleurissent en été.

Le lupin blanc est cultivé dans les campagnes où il sert d'engrais pour les terrains maigres et y tient lieu de fumier. Il se plaît dans les lieux les plus arides. La farine des semences est jaune et amère ; mais son principe d'amertume disparoît lorsqu'on la lave dans l'eau chaude. Les anciens mangeoient cette farine ainsi préparée, et elle faisoit la base de la nourriture de leurs esclaves. En Espagne et en Italie, elle sert aujourd'hui à engraisser les boeufs. C'est donc une erreur de la croire vénéneuse; la médecine la met au nombre des quatre farines résolutives.

GENRE TRENTE-NEUVIEME.

ARRÊTE-BŒUF OU BURGRANDE ; *anonis*.

Calice campanulé en cinq parties linéaires. Corolle irrégulière, papilionacée. Etamines monadelphes à la base. Légume renflé, sessile ; peu de semences.

Les plantes de ce genre nombreux sont des herbes ou des sous-arbrisseaux, à feuilles ternées ; les folioles souvent dentées ; les stipules cohérentes au fond des pétioles ; les fleurs sont jaunes et pourprées, axillaires

ou terminales, sessiles, plus souvent pédonculées; les pédoncules sans poils et munis d'arêtes, uniflores ou multiflores. Le légume dans les uns est oblong; dans les autres très-court, comme égal au calice, à un ou deux spermes. Quelques auteurs renvoient au cytise et au laurier les plantes du cap données à l'anonis, par Linnæus. Il les divise en anonis à fleurs comme sessiles; à fleurs pédonculées, pédoncules sans poils, à arêtes et souligneux.

Dans le grand nombre de plantes qui constituent ce genre, l'anonis sous-arbrisseau est presque le seul qui soit admis dans la décoration des jardins, c'est l'*anonis fruticosa*. Lin. Il est originaire des montagnes du Dauphiné. Ses tiges sont ligneuses, noueuses, droites, hautes d'environ un pied et demi, garnies dans toute leur longueur de petites feuilles alternes, formées presque toujours de trois folioles dentelées, arrondies à leur extrémité, étroites à leur naissance; le pétiole commun, très-court, est couvert de deux appendices; les fleurs sont purpurines ou lie de vin, trois à l'extrémité de chaque rameau, ou deux réunies sous l'aisselle des dernières feuilles; elles se montrent tout

l'été. On le multiplie de semences et par marcottes. Il aime un terrain sec.

La racine de l'arrête-bœuf vulgaire, *anonis spinosa*, est d'une saveur désagréable, mais apéritive, diurétique ; elle est regardée comme une des cinq racines apéritives mineures ; elle est associée à celle du chardon-roland, de la garance, du caprier, même du chien-dent. L'odeur des feuilles est puante. L'arrête-bœuf à fleurs jaunes, *anonis natrix*, a une odeur balsamique qui annonce des propriétés médicinales, avantageuses dans plusieurs maladies. On lui donne les vertus du précédent. La tisane de ses feuilles a réussi dans les ardeurs d'urine, causées par les graviers. Les bestiaux négligent ces plantes.

GENRE QUARANTIEME.

Arachis.

Corolle irrégulière papilionacée, retournée. Calice à deux lèvres profondément divisées, la supérieure en quatre parties inégales, l'inférieure entière. Etamines monadelphes à la base, le dixième filet plus court et stérile. Légume ovale, oblong, coriace, un peu tordu, à deux semences, s'ouvrant à peine, extérieurement ridé par des veines.

C'est un arbre qui habite l'Amérique méridionale. Les feuilles sont pinnées sans impaire, à folioles bijuguées ; les stipules sont grandes, adhérentes au pétiole ; les fleurs sont jaunes, à feuilles inférieurement placées ; elles sont axillaires, solitaires, portées par de longs pédoncules, la plupart mâles.

Le fruit ou légume de l'arachis ne mûrit que lorsqu'il est couvert de terre ; les semences qu'il contient se mangent, elles sont bonnes au goût et à l'estomac ; elles sont grosses comme des noisettes, de couleur cendrée, résonnant et faisant du bruit lorsqu'elles sont mûres. On en tire une huile qui est comparée à l'huile d'olive.

GENRE QUARANTE-UNIEME.

ANTHYLLIDE ; *anthyllis*.

Calice ventru à cinq dents, *inégal*, persistant. Corolle irrégulière, papilionacée ; étendard plus long que les ailes et la carène. Etamines monadelphes à la base. Légume petit à un ou deux spermes, couvert par le calice.

Ce genre, composé d'herbes et d'arbrisseaux, en remplit trois, suivant Tournefort. La tige est herbacée dans la vulnéraire de Tournefort ; dans les autres, ligneuse. Elle

est à rameaux nombreux comme opposés, piquans à leur sommet dans l'*erinacea*; dans celle-ci les feuilles sont simples, dans les autres elles sont ternées ou pinnées avec impaire; les stipules, dans plusieurs, sont adhérentes au fond du pétiole; dans les autres, elles sont nulles. Les pédoncules sont multiflores, axillaires ou terminaux.

Dans les anthyllides herbacées, est la vulnéraire rustique, *anthyllis vulneraria*. Les feuilles de cette plante sont tendres, glabres, succulentes; les radicales entières; celles du milieu pinnées; les supérieures ternées; le sol et l'exposition font varier les feuilles et et la couleur des fleurs, qui sont rouges, jaunes, ou blanches; les tiges tantôt couchées, tantôt droites, plus communément un peu inclinées; on trouve cette plante dans les prés, en Europe. On trouve aussi dans les anthyllides herbacées, la vulnéraire des montagnes, *anthyllis montana*: la racine épaisse et ligneuse produit des tiges assez fortes renversées, et qui ne s'alongent pas au-delà de trois ou quatre pouces, les feuilles formées par douze paires environ de folioles, l'impaire plus longue que les autres; les fleurs en gros bouquets terminaux, sont soutenues par une ou deux feuilles florales profondément

divisées en plusieurs digitations; ces fleurs sont pourprées, à demi-retournées, l'étendard tourné de côté, et non en haut. On la trouve en Suisse, sur les Alpes, et en Provence.

Dans les anthyllides arbrisseaux, est la barbe de Jupiter, *anthyllis barba Jovis.* On trouve cette plante en Italie et en Espagne, sur les rochers, et l'anthyllide hérissée, *ant. erinacea.* Cet arbrisseau est tout hérissé d'épines; à la naissance des rameaux est une écaille ovale; les feuilles sont oblongues, ovales, hérissées, placées proche les fleurs, et souvent ternées.

La vulnéraire entre dans les faltraukcs suisses; l'herbe est vulnéraire; on l'emploie pilée, appliquée ou en décoction; on la croit aussi astringente; quoique d'une famille alimenteuse, et utile aux animaux, ils la négligent.

GENRE QUARANTE-DEUXIEME.

Barbe de Jupiter; *anthyllis barba Jovis.*

Tournefort fait de cette plante un genre séparé.

C'est un arbrisseau d'Italie, brillant par ses petites feuilles disposées alternativement sur les branches, composées de beaucoup de fo-

lioles ovales, aiguës par les deux extrémités, d'un blanc très-argenté.

Les fleurs en épis terminaux, sont petites, violettes, tiquetées de points jaunes, légumineuses.

On cultive ce joli arbuste chez les amateurs, mais on ne peut l'élever qu'en pot, parce qu'il exige la serre d'orangerie. On le multiplie de marcottes, de boutures, et de drageons. On dit les semences apéritives.

GENRE QUARANTE-TROISIEME.

Dalea.

Calice en cinq parties; corolle papilionacée. Cinq étamines seulement, monadelphes à la base. Légume petit, monosperme, couvert par le calice.

Herbes à feuilles pinnées avec impaire, les folioles étroites et ponctuées de noir; les stipules linéaires, distinctes du pétiole; les fleurs en épis denses, ou en têtes; ces fleurs séparées par des bractées imbriquées. La plante est la *psoralea dalea* de Linnæus, dont on a fait un genre séparé.

GENRE QUARANTE-QUATRIEME.

TREFLE; *trifolium.*

Calice tubulé, en cinq parties, persistant. Corolle, irrégulière papilionacée; carène

simple, plus courte que les ailes et l'étendard. Dix étamines diadelphes; légume très-petit, s'ouvrant à peine, à un ou deux spermes. Légume plus long que le calice, non couvert dans le mélilot de Tournefort.

Herbes à feuilles ternées, rarement digittées; les stipules adhérentes au fond du pétiole; les fleurs en tête, ou en épis, suivies de bractées, terminales ou axillaires. Ce genre est des plus nombreux en espèces bien distinctes. Linnæus le soudivise par plusieurs caractères, mais il y réunit les mélilots de Tournefort. Voici beaucoup de ces plantes.

ESPÈCES.

Trèfle lotiers à légumes couverts, polyspermes.

Le trèfle lupin; *trifolium lupinaster.* Tiges ramincies. Feuilles quinées, sessiles. Légumes polyspermes. — Vivace. Cette espèce se distingue de toutes les autres par le plus grand nombre de ses folioles. — En Sibérie.

Le trèfle roide; *t. strictum.* Têtes globuleuses. Légumes à deux spermes. Calices de la longueur de la corolle. Folioles dentelées; stipules rhomboïdes. — Annuel. — En Italie.

Le trèfle hybride; *t. hybridum.* Têtes en ombelles. Légumes à quatre spermes. Tige montante. — Vivace. La tige est fistuleuse. Les folioles sont en ovale renversé, dentées en scie. — En Europe.

Le trèfle rampant; *t. repens.* Têtes en ombelles; légumes à quatre spermes; tige rampante. — Vivace.

Les

Les folioles sont légèrement dentées, ovales, presque rondes, échancrées, nerveuses, souvent tachetées, quelquefois au nombre de quatre. Les fleurs sont blanches, relevées dans le premier tems; elles tombent ensuite et sont pendantes, comme si leur pédoncule étoit flétri, de manière que souvent les plus jeunes restant droites et les autres se réfléchissant, l'épi, au premier coup d'œil, paroît partagé. Cette espèce présente une infinité de variétés. — En Europe.

Le trèfle des Alpes; *t. alpinum*. Têtes en ombelles; hampes nues; légumes à deux spermes, pendans. Feuilles linéaires, lancéolées. — Vivace. Racine fort grosse et chevelue à son sommet. Feuilles dures, d'un verd gai. Fleurs d'un rouge clair, fort apparentes, portées sur une hampe de deux ou trois pouces. On donne à cette espèce le nom de réglisse des Alpes, parce que la saveur de sa racine est analogue à celle de la réglisse. — Sur les Alpes.

Trèfles pieds-de-lièvre. Calices velus.

Le trèfle souterrain; *t. subterraneum*. Têtes velues, à cinq fleurs. Duvet central, ou chevelure réfléchie, roide, enveloppant le fruit. — Annuel. Les tiges sont rameuses, velues, à folioles assez petites, velues. Les fleurs blanches, en têtes, petites, velues. Les fleurs développées, sont relevées; lorsqu'elles se fanent, elles se cachent en terre; dès-lors les têtes sont enveloppées dans des filets jaunâtres et rameux, qui forment une espèce de grillage autour d'elles. C'est le *trifolium semen sub terram condens* de Tournefort. — En Europe.

Le trèfle des prés; *t. pratense*. Epis globuleux,

comme velus, entourés de stipules opposées, membraneuses. Corolles monopétales. — Vivace. C'est celui auquel les cultivateurs donnent le nom de *triolet*. Les tiges sont longues d'un pied environ, grêles, cannelées, quelquefois velues. Les fleurs au sommet, en épis obtus qui paroissent velus, et qui sont entourés de feuilles florales, membraneuses, nerveuses. Les feuilles sont alternes, trois à trois, sur de courts pétioles, ovales, entières, finement dentelées, quelquefois terminées par un stilet, souvent marquées d'une tache blanche ou noire placée dans le milieu de la foliole en demi-cercle. — En Europe.

Le trèfle des champs ou pied-de-lièvre; *t. arvense.* Epis velus, ovales; dents calicinales sétacées, velues, ovales. — Annuel. Les tiges d'un pied, droites, couvertes d'un duvet blanchâtre; les épis elliptiques, multipliés; les fleurs blanches, cachées par les divisions du calice, qui sont plus longues et velues, ce qui imite en quelque sorte la patte d'un lièvre, d'où vient le nom du mot grec *lagopus*, patte de lièvre. — En Europe.

Vésicaires. Calices renflés, ventrus.

Le trèfle écumeux; *t. spumosum.* Epis ovales; calices renflés, glabres, à cinq dents; involucres universels de cinq folioles. — Vivace. Les fleurs rouges. — En France.

Le trèfle retourné; *t. resupinatum.* Epis comme ovales; corolles retournées; calices renflés, gibbeux sur le dos; tiges renversées. — Cette espèce est peu élevée. Ses feuilles sont glabres, en cœur renversé. Les fleurs rougeâtres ou couleur de chair; l'étendard

se trouve en bas vers le bord de l'épi, et la carène regarde le centre. — En France, en Angleterre.

Lupulins. Etendards des corolles renversés.

Le trèfle des montagnes; *t. montanum.* Epis comme imbriqués et comme ternés; étendards en alène, fanés; calices nus; tige redressée. — Vivace. La tige est droite, simple, ou se divise en deux ou trois rameaux qui sont autant de pédoncules à son extrémité; elle est haute d'un pied environ. Ses feuilles sont lancéolées, nerveuses, dures, velues en dessous; les inférieures rarement en cœur. Les fleurs sont blanches, de quatre pétales distincts. — En Europe.

Le trèfle houblonné; *t. agrarium.* Epis ovales, imbriqués; étendards inclinés, persistans; calices nus; tiges redressées. — Annuel. Tiges longues de sept à huit pouces, peu droites, assez ramifiées. Feuilles petites, d'un verd glauque, nerveuses, l'impaire pétiolée. Fleurs d'abord jaunes, ensuite roussâtres après la floraison. Le calice plus rembruni. — En Europe.

Les cultivateurs admettent plusieurs espèces de trèfles semés pour fourrages. Celui qui est préféré est le trèfle nommé de *Hollande.* On le sème dès le printems, dans une terre bien préparée; il dure trois ans, et fournit trois ou quatre récoltes par an; il sert d'engrais aux terres dans lesquelles on se dispose à semer du froment. Le trèfle dit de *Germanie*, se sème de même; il réussit

dans les terrains élevés; on le mêle avec le *ray-grass*, et d'autres graminées. Un autre trèfle nommé *trèfle de Roussillon*, est d'un grand produit, quoiqu'il ne soit qu'annuel; on le sème en pleine terre pour fourrage, et dans les jardins en massif, à cause de ses belles fleurs rouges, qui font un effet superbe. Semé au printems ou en automne, il réussit dans tous les terrains; dans les hivers rudes, les semis de l'automne périssent quelquefois.

En général, le trèfle des prés et celui des montagnes sont ceux qui conviennent le mieux pour des prairies artificielles; ils contiennent en abondance des principes nutritifs pour les bestiaux, et muqueux; mais il faut prendre garde qu'ils n'en mangent trop. S'ils s'en rassasient souvent, cette herbe, en occasionnant la pléthore, leur procure des maladies graves, le vertige aux chevaux, et la timpanite aux bœufs.

Les trèfles, en médecine, sont réputés vulnéraires et détersifs; les fleurs du trèfle des prés ont une odeur assez agréable, et un goût légèrement astringent. On l'emploie intérieurement en décoction pour l'homme, et extérieurement en cataplasmes, bouilli dans de l'eau ou du vin. On en tire aussi une

eau distillée, qu'on dit ophtalmique. On peut en retirer une teinture verte.

GENRE QUARANTE-CINQUIEME.

MÉLILOT; *melilotus*.

Linnæus, avouant qu'il est très-difficile de saisir les caractères essentiels des trèfles, a placé, dans leur genre, toutes les plantes dont les fleurs sont ramassées le plus souvent en têtes; le légume à peine plus long que le calice, et se séparant du calice sans s'ouvrir. C'est ainsi que les mélilots dont Tournefort fait un genre séparé, se trouvent mêlés parmi les trèfles. Les fleurs des mélilots sont en épis lâches; le légume est plus long que le calice, et non couvert. Tous les autres caractères sont ceux des trèfles. Voici les espèces qu'on peut donner au genre mélilot.

ESPÈCES.

Le mélilot des boutiques; *trifolium melilotus officinalis*. Tiges droites, quelquefois de la hauteur d'un homme. Fleurs en grappes, pendantes et axillaires. Feuilles florales à peine visibles; feuilles alternes, ternées, ovales, légèrement dentées; l'impaire pétiolée — On le trouve à fleurs jaunes et à fleurs blanches. — Dans toute l'Europe.

Le mélilot bleu, ou lotier odorant; *t. m. cœrulea*. Tige de deux ou trois pieds, grêle, cannelée, un peu anguleuse, lisse, creuse, branchue; les fleurs en

grappes axillaires, de la longueur des feuilles, et peu garnies de fleurs, sans feuilles florales; les feuilles alternes, trois à trois, lisses, dentelées, sur un long pétiole. — Originaire de Bohême.

Le mélilot d'Italie; *t. m. italica.* Tige droite, folioles entières; légumes obtus, ridés, en grappes, nus, renfermant deux semences.

Les feuilles du mélilot des boutiques sont odorantes, et ont un goût âcre, amer, nauséeux. Elles sont légèrement résolutives, émollientes, carminatives. On les emploie rarement intérieurement, mais on s'en sert dans les lavemens émolliens, carminatifs, et adoucissans, ainsi que dans les cataplasmes, fomentations et bains. Le mélilot lotier odorant a un goût aromatique, et une odeur agréable. Il est plus résolutif que le précédent, et a toutes ses autres vertus; avec l'herbe, on fait des décoctions, et avec les fleurs, des infusions.

GENRE QUARANTE-SIXIEME.

LUZERNE; *medicago.*

Calice comme cylindrique, en cinq parties, égal. Corolle irrégulière, papilionacée; carène se dévoyant de l'étendard; légume comme pédonculé, recourbé, polysperme, en faucille dans le *medica* de Tournefort,

contourné en spirale, en coquille et de plusieurs formes dans son *medicago*.

Herbes, rarement sous-arbrisseaux, à feuilles ternées; des stipules petites adhérentes au fond du pétiole; pédoncules axillaires et terminaux, uniflores ou multiflores. Les fleurs en épis ou glomérées. Voici les espèces assignées à ce genre :

ESPÈCES.

La luzerne arbre; *medicago arborea*. Légumes lunés, très-entiers sur la marge; tige arborée. — Vivace. Les feuilles, qui sont très-petites, se conservent tout l'hiver; les fleurs sont d'un très-beau jaune. — A Naples.

La luzerne de Virginie; *m. virginica*. Tige relevée, très-rameuse. Fleurs en faisceaux terminaux. — Vivace. C'est un sous-arbrisseau qui se rapproche des lotiers. Les corolles sont variées de blanc et de rouge; le fruit est monosperme.

La luzerne radiée; *m. radiata*. Légumes réniformes, dentés sur les bords, courbés en faucille; feuilles ternées. — Annuelle. — En Italie.

La luzerne compassée; *m. circinata*. Légumes réniformes, dentées sur la marge; feuilles pinnées. — Annuelle. — En Espagne.

La luzerne cultivée; *m. sativa*. Pédoncules en grappes; légumes contournés; tige relevée, glabre. — Vivace. La tige haute d'un pied au moins, sans poils, lisse, droite; les fleurs violettes ou purpurines, leurs pédoncules terminés par un filet. Les feuilles alternes. — En Europe.

La luzerne en feuille; *m. falcata.* Pédoncule en grappe; légumes lunés; tige renversée. — Vivace. Sa racine est si profonde que les laboureurs ne peuvent ni l'arracher, ni la détruire. Ses tiges, presque ligneuses, résistent quelquefois à l'hiver. Ses fleurs sont blanchâtres, blanches ou verdâtres; le légume contourné ne fait pour l'ordinaire qu'un demi-cercle. — En Europe.

La luzerne lupuline; *m. lupulina.* Epis ovales; légumes réniformes, monospermes; tiges couchées. — Bisannuelle. Tiges minces, ramifiées, se prolongeant quelquefois à plus de deux pieds. Les feuilles rondes, un peu dentées, couvertes de poils courts et très-fins. Les fleurs petites, d'un jaune terne; les gousses petites, noires dans leur maturité. — En Europe.

La luzerne marine; *m. marina.* Pédoncules à grappes; légume en coquille, épineux. Tiges renversées, duvetées. — Sur les bords de la Méditerranée.

On cultive dans les jardins la luzerne arbre, *medicago arborea.* C'est un très-joli arbrisseau, mais qu'on ne peut, dans nos contrées, élever que dans un pot, pour la serrer l'hiver dans l'orangerie. Ses fleurs sont d'un très-beau jaune, et durent une partie de l'été. Ses feuilles sont très-petites, mais ne tombent pas en hiver. On la multiplie de semences, de marcottes et de boutures. Il lui faut le soleil, et un arrosement ordinaire.

Il n'est personne qui ignore que la luzerne cultivée est une nourriture excellente pour tous les bestiaux. On la sème au printems, avec de l'avoine ou d'autres grains utiles et hâtifs. On la sème aussi en automne, pour en faire la première récolte dans le cours de l'été suivant. Elle exige une terre grasse, fraîche, légère, sur-tout bien labourée, bien hersée. On la fauche trois et même quatre fois par an, dans un beau jour, lorsqu'elle est en fleurs. Les bestiaux ni les volailles ne doivent jamais entrer dans le fond, où elle est semée.

La luzerne lupuline* est commune dans beaucoup de prés. Seule, elle fait aussi une excellente nourriture pour les bestiaux. Dans un terrain gras et humide, on la fauche trois fois par an, et dès qu'elle est fleurie. On la sème aussi au printems, en automne. On en fait de bonnes prairies artificielles.

La médecine emploie les luzernes en décoction. On les regarde comme rafraîchissantes et légèrement apéritives; mais ces vertus sont hasardées envers les hommes, et ne sont annoncées que dans quelques pharmacopées. Qu'on les réserve comme aliment salubre à toutes les espèces de bestiaux.

GENRE QUARANTE-SEPTIEME.

FENU GREC; *trigonella.*

Calice campanulé, en cinq parties, comme égal. Corolle irrégulière, papilionacée, les ailes et l'étendard ouverts, et copiant une corolle de trois pétales égaux; la racine beaucoup plus petite. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, comprimé, aigu, polysperme.

Herbes à feuilles ternées; les folioles souvent cunéiformes et dentelées; les stipules petites, distinctes du pétiole; les fleurs axillaires ou terminales, solitaires, comme sessiles, ou en épis, ou en ombelle, sur un épi dont le pédicule est nu ou suivi de variété. Ce genre est très-nombreux. Voici les espèces connues en Europe.

ESPÈCES.

Le fenu grec de Russie; *trigonella rhutenica.* Légumes pédonculés, ramassés, pendans, linéaires, droits. Folioles comme lancéolées. — Les folioles sont obtuses et à dents aiguës dans la partie supérieure; les stipules très-entières. — Commun en Sibérie.

Le fenu grec; *t. platycarpos.* Légumes pédonculés, ramassés, pendans, ovales, comprimés; tige diffuse; folioles comme rondes. — Les folioles sont comme ovales longitudinalement, à dents aiguës. Stipules souvent dentées. — En Sibérie.

Le fenu grec; *t. polyceratia.* Légumes comme sessiles, ramassés, relevés, presque droits, longs, linéaires. Pédoncules sans poils. — A Montpellier.

Le fenu grec corniculé; *t. corniculata.* Légumes pédonculés, ramassés, déclinés presqu'en faux. Pédicule long, épineux; tige redressée. — La tige est droite. Les stipules simples, comme dentées. Pédicule tétragone, plus long que la feuille, terminé en épine molle, sous laquelle sont dix ou douze légumes en faux, plus courts que lui. Fleurs petites, d'un jaune pâle, très-odorantes, assez semblables à celles du mélilot. — Dans le midi de l'Europe.

Le fenu grec de Montpellier; *t. monspeliaca.* Légumes ramassés, sessiles, arqués, divergens, inclinés, courts. Pédoncule mucroné, sans piquans. — Légumes au nombre de dix à douze, inclinés. Pédoncules pas plus longs que la feuille. Tiges renversées, couchées par terre. Feuilles trois à trois, à nervures presque triangulaires, représentant un segment de cercle attaché par son centre. Fleurs aux aisselles des feuilles, adhérentes aux tiges, presque jaunes.

Le fenu grec; *t. fœnum græcum.* Légumes sessiles, roides, un peu redressés, comme en faux, aigus. Tige redressée. — Tige grêle, creuse, rameuse. Feuilles ternées, ovales, en forme de coin, dentées en manière de scie à leur sommet. Fleurs jaunâtres, axillaires et sessiles. Il a une variété: le sauvage, *sylvestre.* Il diffère par de longues stolones, quoique sa tige soit droite; par ses folioles ovales, et non lancéolées, obtuses; par les genouillures des feuilles qui sont pourprées, et par ses légumes plus hérissés. — En Languedoc.

Le fenu grec indien, *indica*. Légumes sessiles; comme solitaires, comme en faux. Folioles très-entières; tige diffuse.

On prétend que les Indiens ont l'art de tirer des graines de cette espèce un vin doux, et qu'ils savent faire au besoin.

Toutes les plantes de ce genre fournissent un excellent pâturage pour les bestiaux; elles viennent aisément par-tout où on les sème. La plupart sont annuelles, les autres *bis*-annuelles. Le fenu grec passe pour être émollient, maturatif, laxatif; il est odorant et mucilagineux. Les semences, qui sont d'un brun jaune, répandent une odeur de mélilot. Elles sont amères au goût. Cependant, on les réduit en farine, et elles entrent dans tous les cataplasmes émolliens, maturatifs, discussifs. Le mucilage de ces graines passe aussi pour être ophtalmique.

GENRE QUARANTE-HUITIEME.

LOTIER; *lotus*.

Calice tubulé, en cinq parties, égal, persistant. Corolle irregulière, papilionacée; ailes plus longues que l'étendard, et conniventes inférieurement. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, cylindrique ou comme anguleux, roide, polysperme.

Herbes à feuilles ternées, pétiolées; les folioles sessiles; des grandes stipules con-

formes aux feuilles, et distinctes du pétiole, ce qui fait croire les feuilles quinées. Les pédoncules solitaires, axillaires et terminaux, uniflores ou multiflores. Ce genre présente beaucoup d'espèces. Voici celles qui intéressent le plus.

ESPÈCES.

Légumes rares et non ramassés en têtes.

Lotier maritime; *lotus maritimus*. Légumes solitaires, membraneux, quadrangulaires. Feuilles glabres; les bractées lancéolées. — Les fleurs sont jaunes. — Sur les côtes maritimes d'Europe.

Lotier mangeable; *l. edulis*. Légumes comme solitaires, gibbeux, courbés. — C'est presque la plante du *tetragonolobus*. Tige comme velue. Feuilles glabres. Stipules ovales. Pédoncules longs. Bractées ovales, de la longueur des fleurs. Légumes de la crotalaire ovales, oblongs, gibbeux, mais ayant la suture dorsale droite. — En Italie, en Sicile, en Crête.

Lotier pied-d'oiseau; *l. ornitopodioides*. Légumes comme ternés, aigus, comprimés; tiges diffuses. — Tiges lisses, droites, diffuses. Feuilles glabres, comme ovales, souvent rhomboïdes. Depuis trois jusqu'à cinq légumes, linéaires, en faux, comprimés, noueux. Cette plante semble dormir la nuit, ses fleurs se cachant dans les bractées. — En Sicile.

A pédoncules multiflores et formant la tête.

Lotier hérissé; *l. hirsutus*. Feuilles hérissées. Tige droite, hérissée. Légumes ovales. — Tiges hautes de deux ou trois pieds, droites, velues, ligneuses,

rameuses. Fleurs au sommet, ramassées en têtes, velues, au nombre de sept ou de neuf; deux stipules à la base des pétioles. On a donné à la plante le nom de trèfle hémorroïdal. — En Languedoc.

Lotier droit; *l. rectus*. Les tiges comme globuleuses; la tige droite; les légumes droits et glabres. — Il s'élève en sous-arbrisseau à deux ou trois pieds. Ses tiges sont fermes, rougeâtres, chargées de rameaux axillaires et de feuilles velues, trois à trois. Fleurs blanchâtres, nombreuses, en faisceau horizontal. Les siliques sont courtes, cylindriques, très-nombreuses, au delà de vingt dans cette espèce, tandis qu'il n'y en a que dix dans l'espèce précédente. Elle est d'ailleurs moins droite et moins élevée. — En Languedoc.

Les lotiers sont très-nutritifs pour les bestiaux, mais de peu d'usage en médecine. On attribue au lotier hémorroïdal, *lotus hirsuta*, la vertu de guérir les hémorroïdes; mais cette vertu paroît fort hasardée, ou au moins lui est contestée. Beaucoup de personnes mettent des plantes de lotier desséchées, sur leurs habits, pour les préserver de l'attaque des vers; mais ce n'est pas toujours un moyen bien sûr. On dit que les peuples chez qui croît le *lotus edulis*, en sont friands, et qu'ils en font des gâteaux.

On cultive dans les jardins le *lotus tetragonolobus*, et le lotier Saint-Jacques, *Jacobæus*. Ces plantes annuelles sont tristes. On

sème la graine au printems sur couche, et on élève les plantes dans des pots.

GENRE QUARANTE-NEUVIEME.

Dolique; *dolichos*.

Calice court, à quatre dents, la supérieure émarginée. Corolle irrégulière, papilionacée; l'étendard comprimant à sa base les deux ailes. Dix étamines diadelphes; légume oblong, polysperme, de formes diverses. Semences réniformes, ou comme rondes, à cicatrice latérale.

Herbes à feuilles ternées, pétiolées; les stipules distinctes du pétiole; les folioles sont articulées en dessus; un petit pétiole terminal est muni inférieurement de deux arêtes; les latéraux sont d'une seule arête, et ces arêtes sont en forme de stipules. Les fleurs souvent sont en épis axillaires; le légume est souvent glabre, rarement velu, plus rarement cuisant. Ce genre présente beaucoup d'espèces, la plupart à tiges volubiles. Voici les principales.

ESPÈCES.

Le dolichos *lablab*. Volubile. Légumes ovales, en forme de cimeterre, pointus, à cicatrice arquée. — Il s'élève à deux ou trois pieds. Les fleurs, portées par un pétiole long de trois ou quatre pouces, sont d'un violet tendre, et présentent un bouquet

pareil à celui des pois vivaces. Les siliques sont violettes, et la fève noire bordée de blanc. — En Egypte.

Le dolichos d'un demi-pied, *sesquipedalis*. Volubile. Légumes comme cylindriques, lisses, très-longs. — Les fleurs ont l'étendard pâle en dessus, roux en dedans; le légume a un demi-pied de long; il est cylindrique, et présente au sommet un petit crochet obtus et gibbeux. — En Amérique.

Le dolichos brûlant, *urens*. Volubile. Légumes en grappes; semences noires, entourées de la cicatrice. — Les feuilles sont couvertes en dessous d'un duvet luisant. Les légumes de cette espèce causent des démangeaisons brûlantes. — Dans l'Amérique méridionale.

Il s'en faut de beaucoup que les espèces que nous venons de citer soient les seules de ce genre. On peut consulter l'édition française que nous venons de donner de l'ouvrage de Linnæus. On en cultive plusieurs dans les jardins d'amateurs de plantes exotiques. On les sème sur couche, dans des pots qu'il faut mettre à l'air et au grand soleil, quand la saison est belle. Les dolichos ne veulent que peu d'arrosemens. Tous ne sont qu'annuels. On cultive dans beaucoup de jardins le dolichos *sesquipedalis*, sous le nom de haricot asperge; il est aimé à cause de la délicatesse de sa gousse.

GENRE

GENRE CINQUANTIEME.

Haricot ; *phaseolus*.

Calice souvent suivi à sa base de deux bractées, à deux lèvres; la supérieure émarginée, l'inférieure à trois dents. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. L'étendard réfléchi sur les ailes ; les étamines et le pistil roulés en spirale. Légume oblong, polysperme, de formes diverses. Semences réniformes ou comme rondes, à cicatrice latérale.

Herbes la plupart volubiles, à feuilles ternées, pétiolées ; les stipules distinctes du pétiole. Les fleurs souvent en épis axillaires ; le légume souvent glabre, rarement velu. Ce genre présente beaucoup d'espèces en botanique, grimpantes ou à tiges droites. Très-peu sont européennes. Voici les espèces cultivées dans nos jardins: beaucoup ne sont que des variétés.

ESPÈCES.

Le haricot d'Espagne ; *phaseolus vulgaris*. Il varie par la couleur du grain et sa forme même. Il est annuel, craint plus les gelées que les autres, et est originaire des grandes Indes ; c'est celui qui monte le plus haut. La couleur de sa fleur imite celle de la grenade. Sa principale variété est à semences blanches. Il se plaît le long des espaliers ; si on le cultive

pour l'agrément, afin qu'il fleurisse beaucoup et plus long-tems, il faut couper les légumes dès que la fleur est passée.

Le haricot ordinaire diffère du précédent par sa fleur purpurine, ses gousses moins longues qui se rayent de rouge à mesure qu'elles grandissent. Sa semence varie beaucoup. Elle est ou blanche, ou brune, ou noire, ou d'un gris de lin, mêlé de noir, ce qui forme autant de variétés.

Outre ces espèces, le jardinier nombre encore une infinité de variétés, dont on ne peut trop assigner les caractères distinctifs, parce que ces plantes changent de couleur et de forme, suivant le sol et la culture. Les principales espèces jardinières d'haricots nains ou d'haricots grimpans sont :

Haricot gris. Sa fleur est purpurine ; ses gousses tendres et longues ; sa fève jaspée de blanc, sur un fond noir, de grosseur moyenne. Il est bon sec, mais on le mange le plus souvent en verd, parce qu'il est précoce.

Haricot blanc hâtif. On lui donne aussi le nom de *mougette*. Il est bas, à fleurs blanches ; les gousses sont longues, bien garnies de fèves, qui sont d'un beau blanc ; il est excellent en verd.

Haricot suisse, blanc. Il est moins hâtif, très-fertile, propre seulement à être consommé en verd. La fleur est blanche ; la fève d'un blanc roux.

Haricot suisse, gris. Il a toutes les qualités du précédent ; la fleur est pourprée ; la fève d'un rouge obscur, marquetée de noir.

Haricot suisse, rouge. Il ne diffère des deux précédens que par ses fleurs rouges, et la marbrure de ses fèves.

Il est inutile d'ajouter un grand nombre d'haricots noirs, bleus, gris de perle, roux, ventre de biche, aurore, verdâtres, café, mordorés, etc.; d'autres diversement marquetés, jaspés, émaillés, marbrés, etc. Ils se rapprochent tous, par la forme et la qualité, de quelques-unes des espèces décrites. Une nouvelle espèce, qui mérite d'être propagée, est le haricot riz. Il est blanc, gros comme un pois moyen, presque rond; la plante s'élève jusqu'à huit pieds. Le fruit se cuit aisément, et s'assaisonne comme du riz. On le met dans la volaille et autres viandes.

Le haricot, inconnu aux anciens, est aujourd'hui du plus grand produit, et d'un très-grand usage. Les gousses, cueillies avant la maturité, offrent un aliment plus sain que le grain même. Toute espèce aime une terre fraîche, légère, substantielle, bien fumée. On les cultive dans tous les jardins. On peut les semer deux ou trois années de suite dans le même champ. Cette récolte, dans plu-

sieurs de nos provinces, rend plus que celle du blé. On les séme sur couche jusqu'au milieu du printems, en pleine terre, jusqu'au cœur de l'été. La récolte dernière doit être faite avant les gelées, parce que les premiers froids font périr la plante.

La gousse du haricot, lorsqu'elle est tendre, se digère facilement, et nourrit peu. La semence fraîche est également peu nourrissante; mais elle l'est beaucoup plus après sa dessication. Elle pèse sur les estomacs foibles, cause des vents et des borborigmes. Les semences réduites en farine, servent aux cataplasmes émolliens et résolutifs.

GENRE CINQUANTE-UNIEME.

Erythrina.

Calice lobé, inégal, ou comme entier, droit ou oblique. Corolle irrégulière, papilionacée; étendard très-long; les aîles et la carène qui est de deux pétales, beaucoup plus courts. Etamines monadelphes à la base. Légume long, polysperme, tordu; les semences réniformes, à cicatrice latérale.

Petits arbustes épineux ou sans épines, ou sous-arbrisseaux, quelquefois sous-herbacés. Voici les principales espèces données à ce

genre. Elles sont toutes exotiques. On leur a donné le nom de corallodendron, à cause de la couleur de leurs fleurs, qui est celle du corail.

ESPÈCES.

Le corallodendron herbacé; *erythrina herbacea.* Feuilles ternées; tiges très-simples, souligneuses. Annuel. — Vivace. — En Caroline.

Erythrina *corallodendron.* Feuilles ternées, sans épines; tige arborée, à aiguillons. — Dans les Indes.

Erythrina peinte, *picta.* Feuilles ternées, à aiguillons. Tige arborée, à aiguillons. — Vivace. — Dans les Indes.

Erythrina crête de coq, *crista galli.* Feuilles ternées; pétioles comme aiguillonnés, glanduleux; tige arborée, sans épines. — Vivace. — En Amérique.

Erythrina à plane silique, *planisyliqua.* Folioles comme ovales. — Vivace. Les feuilles dans toutes ces plantes sont ternées, stipulacées; les pétioles articulés ou glanduleux. Rarement les feuilles sont simples. Les fleurs sont en faisceaux axillaires ou terminaux. — En Amérique.

Ces plantes, dans nos climats, ne subsistent que par la serre chaude; on les multiplie de semences ou de boutures. Elles font un bel effet par l'éclat de leurs fleurs, en gros épis, et teintes d'une belle couleur écarlate. On dit que, dans le lieu de leur origine, les plantes sont toujours couvertes de fleurs, même lorsqu'elles sont dépouillées de feuilles.

Ce genre présente beaucoup d'espèces, toutes exotiques, excepté une seule, qu'on trouve en Italie, en Sicile, et en Languedoc.

ESPÈCE.

Le trèfle bitumineux; *psoralea bituminosa*. Semblable au trèfle, et répandant une odeur de bitume. Ses tiges s'élèvent à deux ou trois pieds; ses feuilles sont pétiolées, les folioles ovales, oblongues, un peu velues, d'un verd noirâtre et obscur. Les fleurs sont bleuâtres, d'une couleur sale, plus grandes que celles du trèfle commun, disposées de même, mais en plus petit nombre. Les calices semés de points durs et éminens; les gousses petites, cachées dans le calice, ne renfermant qu'une ou deux semences.

On cultive ce sous-arbrisseau dans plusieurs jardins. Ses fleurs se montrent pendant toute la belle saison. On le multiplie de semences. Ses feuilles et ses fleurs, froissées dans la main, rendent une odeur résineuse.

GENRE CINQUANTE-QUATRIEME.

Glycine.

Calice à deux lèvres, la supérieure émarginée, l'inférieure trifide, inégale. Corolle irrégulière, papilionacée; l'étendard réfléchi, pressé par le sommet en faux de la carène, qui est linéaire. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, rarement ovale, polysperme.

Ce genre présente beaucoup d'espèces toutes exotiques, et dont plusieurs ont des habitudes diverses. La tige est herbacée, volubile, rampante, dans le glycine *subterraneum*, et le glycine monoïque. Les pédoncules, dans ces espèces, s'enfoncent en terre, et le fruit y mûrit. La tige est ligneuse à la base, dans le glycine *frutescens*. Les feuilles, dans cette espèce, de même que dans le glycine *apios*, sont pinnées avec impaire; le dernier est laiteux. Les feuilles des autres espèces sont ternées, à folioles articulées, à pétioles glanduleux. Les stipules sont distinctes du pétiole; les pédoncules axillaires, uniflores ou biflores, ou en grappes multiflores; les fleurs souvent munies de deux bractées. Du reste, ce genre paroît devoir être partagé. Nous abandonnons ce soin aux botanistes qui observeront les espèces sur les lieux, ou dans des herbiers sûrs; plusieurs nous ont paru mal définies par les auteurs.

On cultive dans les jardins, sous le nom phaséolide, ou haricot en arbrisseau, le *glycine apios*, plante vivace et sarmenteuse qui s'élève jusqu'à huit à dix pieds. Les feuilles sont alternes, pinnées de sept à onze folioles, ovales, opposées deux à deux sur un long pédoncule commun. Les fleurs sont rougeâtres

ou purpurines, un peu odorantes, rassemblées en grand nombre en épi latéral, et assez grandes. Cet arbrisseau vient auprès des treillages exposés au midi. Il est sensible aux fortes gelées, et doit être couvert de paillassons au fort de l'hiver. Ses fleurs vont de l'été à l'automne.

SECTION SIXIÈME.

Corolles irrégulières, papilionacées. Dix étamines diadelphes. Légumes uniloculaires, ou biloculaires, à deux valves.

GENRE CINQUANTE-CINQUIEME.

Abrus.

Calice presque en quatre lobes, dont le supérieur est plus long. Corolle papilionacée; neuf étamines monadelphes à la base, bâillantes sur le dos; la dernière souvent nulle. Légume court, comme comprimé; semences en petit nombre, presque sphériques.

C'est un arbrisseau volubile, à feuilles pinnées, l'impaire avortant; les folioles articulées. Les stipules sont distinctes du pétiole; les fleurs en épis, axillaires, souvent tournées du même côté sur l'épi. Les semences sont éclatantes, et varient par la couleur, qui est rouge sanguin, blanche le plus souvent.

Ce genre est très-rapproché du *glycine*; c'est à cause de la beauté des semences qu'on le sépare.

GENRE CINQUANTE-SIXIEME.

Amorpha.

Calice à cinq dents. Corolle irrégulière, papilionacée; l'étendard ovale, concave; ailes et carènes nulles. Etamines monadelphes à la base. Légume très-petit, ovale, tuberculé, à deux spermes.

La corolle monopétale distingue cet arbrisseau des papilionacées. Il est originaire de la Caroline. Les cultivateurs le nomment indigo bâtard, parce que ses feuilles ressemblent à celles de l'indigotier. L'amorpha forme plutôt une touffe qu'une tige; sa hauteur, dans nos contrées, excède rarement dix pieds. Ses longues branches portent des feuilles alternes, ailées avec une impaire dont les folioles ovales alongées sont rangées à une distance considérable sur un très-long pétiole. Ces branches sont terminées par un très-long épi de fleurs entièrement violettes, excepté le sommet des étamines, et dont la réunion forme un panicule éclatant.

On multiplie, dans nos jardins, cet arbrisseau intéressant, par les drageons, les

boutures, et par les branches couchées en terre. Le nom d'*amorpha* lui a été donné, dit-on, à cause de l'irrégularité de ses fleurs. *amorpha*, en grec, signifie sans forme. Il fleurit dans le courant de l'été, et vient partout où on le place.

L'amorpha est réputé apéritif dans nos contrées. On dit que sa racine écrasée et appliquée sur les dents, en appaise les douleurs. Cette vertu n'existeroit en lui qu'au lieu de son origine.

GENRE CINQUANTE-SEPTIEME.

Piscidia.

Calice campanulé, comme à deux lèvres, dont la supérieure est émarginée, et l'inférieure à trois dents et inégale. Dix étamines diadelphes. Corolle irrégulière, papilionacée. Légume long, polysperme, à quatre ailes membraneuses ou coriaces.

Arbres à feuilles articulées comme dans le dolichos, suivies d'arêtes à la base, à fleurs en grappes axillaires et terminales. Ce genre présente deux espèces qui, l'une et l'autre, habitent l'Amérique méridionale.

ESPÈCES.

Piscidia erythrina. Folioles ovales.

Piscidia carthaginensis. Folioles comme ovales. Les feuilles imitent celles du frêne. Les ailes des

légumes copient par leur disposition les ailes d'une roue de moulin.

Les nègres font usage de l'écorce de ces arbres pour la pêche ; ils la jettent dans l'eau, et elle enivre le poisson, qui dès-lors vient sur l'eau, et se prend aisément à la main. Cette manière de pêcher devroit être proscrite ; elle dépeuple les rivières, et souvent donne aux poissons une mauvaise qualité.

GENRE CINQUANTE-HUITIEME.

FAUX ACACIA ; *robinia*.

Calice petit, campanulé, ou à quatre lobes qui se dessèchent. Corolle irrégulière papilionacée ; dix étamines diadelphes ; stigmate duveté antérieurement ; légume uniloculaire, oblong, comprimé, polysperme, à semences comprimées.

Ce genre est composé d'arbres et d'arbrisseaux, à folioles articulées ; les stipules distinctes du pétiole ; les pédoncules axillaires et terminaux, pauciflores, ou en grappes multiflores. Il diffère essentiellement de la *dalbergia*, et de la *guadelupa*, par son fruit oblong, polysperme et bivalve.

Le faux acacia ; *robinia pseudo-acacia*. Lin. Originaire de Virginie. Il s'est par-

faitement acclimaté dans toutes nos contrées, s'élève à une hauteur considérable. Malheureusement ses feuilles sont trop petites pour donner un abri certain contre les ardeurs du soleil; mais l'éclat et l'odeur de ses fleurs, qui forment de longues grappes blanches, plaisent au printems. Cet arbre a un grand défaut, c'est celui d'avoir un bois très-cassant, et qui ne sauroit résister aux vents. En Amérique, ce bois, lorsqu'il est sec, devient solide et incorruptible à l'air et dans l'eau; il y est très-employé pour la construction des navires. Quand ces qualités seroient moins précieuses dans nos contrées, on ne sauroit trop multiplier le faux acacia, qui d'ailleurs porte la fertilité par-tout où il se trouve, et n'est jamais nuisible. La terre se couvre de gazon à son ombre; il aime sur-tout les terres légères et sablonneuses. On le multiplie par ses semences et ses rejetons.

L'écorce et les racines sont remplies d'un suc doux et sucré qui approche de celui de la réglisse, et en a les propriétés.

On retire de ses fleurs une eau distillée, une infusion, une décoction qui produisent les mêmes effets que les juleps, et coûtent moins. On assure que les feuilles sont pour

les vaches un pâturage aussi succulent que le trèfle, le sainfoin et la luzerne, et qu'elles augmentent considérablement la quantité du lait.

On cultive chez quelques amateurs d'autres espèces de ce genre.

ESPÈCES.

L'acacia rose ou de la Chine; *robinia caragana*, L. Cet arbre malheureusement est encore plus cassant que le faux acacia; les feuilles sont plus larges et plus minces; ses fleurs, qui sont de couleur de rose, forment le plus riche coup d'œil au printems, et se renouvellent souvent en automne. Il aime une bonne terre, et semble craindre un soleil trop ardent. Il est originaire de Sibérie. On le multiplie en le greffant en fente ou à écusson sur le faux acacia.

L'acacia de Sibérie ou aspalate; *r. frutescens*, L. Cet arbrisseau, qui est de pleine terre, veut un terrain substantiel et peu de soleil. Ses feuilles sont petites; ses fleurs jaunes et en grappes, ne se montrent que lorsqu'il est parvenu à une certaine hauteur. On le multiplie par ses semences.

GENRE CINQUANTE-NEUVIEME.

Caragana.

Calice à cinq dents, sinué d'une part. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Stigmate glabre et tronqué. Légume oblong, comme cylindrique, contenant quatre ou six semences presque sphériques.

Ce genre est composé d'arbrisseaux ou sous-arbrisseaux d'Amérique, à feuilles pinnées sans impaire ou digittées et quaternées; le pétiole commun étant aigu au-delà et souvent épineux. Les stipules sont distinctes du pétiole, souvent endurcies et épineuses. Les pédoncules qui sont axillaires, portent depuis une jusqu'à trois fleurs. Ces plantes ont été remises par Linnæus, dans les *robinias*, dont elles diffèrent par le port et par les feuilles, qui sont pinnées sans impaire.

GENRE SOIXANTIEME.

Bisserula.

Calice tubulé en cinq parties. Corolle irrégulière, papilionacée, l'étendard plus long que les ailes et la carène. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, plane, à deux loges, polysperme; l'une et l'autre marge dentées, bivalves; la cloison contraire aux valves; les semences comprimées.

C'est une plante annuelle de la Sicile, de l'Espagne, et de la Provence; la tige est menue et striée; les feuilles, composées de folioles nombreuses presque taillées en cœur, donnent naissance à leurs aisselles, à des pédoncules qui portent quatre ou cinq fleurs assises, en épis, et terminales. Les stipules

sont

sont distinctes du pétiole. Ce genre est très-rapproché de l'astragale.

GENRE SOIXANTE-UNIEME.

ASTRAGOLOÏDE.

Calice tubulé à cinq dents. Corolle irrégulière, papilionacée; l'étendard plus long que les ailes et la carène. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, enflé, polysperme, demi-biloculaire, la suture supérieure déprimée vers l'inférieure, et se prolongeant à demi dans l'intérieur.

Ce sont des herbes à stipules distinctes du pétiole; les fleurs sont en épis axillaires et terminaux. Ces plantes sont congénères de l'astragale, suivant quelques auteurs. Elles présentent plusieurs espèces, dont les principales sont :

ESPÈCES.

L'astragoloïde de Boétie, *boetica*. Sa tige est droite, velue, poilue; les légumes arrondis en forme de cimbale; la racine très-ample. — On le trouve en Espagne et en Portugal.

L'astragoloïde des Alpes, *alpina*. On le trouve sur les Alpes d'Italie, de Suisse et du Lapon. Le légume de celui du Lapon est comprimé, mais cylindrique, ovale, semé de poils rares et fauves. Le légume de celui d'Italie et de Sibérie est comprimé et très-semblable à celui du *colutea herbacea*. Celui des Alpes françaises a les tiges droites, velues,

ramassées, hautes de deux pieds; des stipules membraneuses, lancéolées, cordiformes et triangulaires, longues de sept à huit lignes. Les folioles velues, oblongues, quelquefois jusqu'au nombre de trente; les pédoncules axillaires et terminés par un épi de fleurs d'un beau jaune. Les gousses sont velues étant jeunes, et glabres même avant leur accroissement entier, renflées, uniloculaires, pointues des deux côtés; leur suture supérieure est droite; l'inférieure convexe, renfermant huit semences.

GENRE SOIXANTE-DEUXIEME.

BAGUENAUDIER; *colutea*.

Calice campanulé, en cinq parties, persistant. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Stigmate velu d'une part. Légume grand, en vessie, membraneux, polysperme.

Arbrisseaux ou herbes, à stipules distinctes du pétiole, à pédoncules biflores, plus souvent en grappes multiflores, axillaires et terminales. Ce genre présente plusieurs espèces intéressantes.

ESPÈCES.

Le grand baguenaudier; *colutea arborescens*. Il s'élève à sept ou huit pieds de haut; ses feuilles sont alternes, ailées, avec impaire; les folioles ovales, petites, unies par les bords, échancrées à leur extrémité; le pédicule commun ordinairement accompagné de deux stipules en gaîne. Les fleurs sont jaunes, axillaires, en épis peu garnis. Le fruit est

une capsule grosse, ovale, ovoïde, rougeâtre, qui renferme jusqu'à vingt graines plates et réniformes. Cette capsule a la forme d'une petite vessie qui, pressée entre les doigts, éclate et fait une explosion un peu bruyante. Quelques personnes qui ont fait un jeu de cette explosion, ont donné à l'arbrisseau le nom de baguenaudier, qui lui est resté.

Le petit baguenaudier; *c. frutescens.* Originaire d'Ethiopie. Il diffère du précédent par la couleur de ses fleurs, qui sont rouges, marquées d'une tache jaune, ou rouge ponceau mêlé de jaune avec une tache rouge vermillon à l'extrémité. Il en diffère encore par ses feuilles d'un verd argenté, et par ses vessies qui s'ouvrent par l'extrémité plutôt que par les côtés. Il est aussi moins grand dans toutes ses parties.

Le baguenaudier herbacé; *c. herbacea.* Il n'est qu'annuel, rarement bisannuel, lorsque sa tige peut subsister. Ses fleurs sont d'un rouge foncé noir, comme sanguinolentes; l'étendard est strié dans la longueur des ailes et de la carène; les légumes sont comprimés. Il est aussi d'Ethiopie.

Le baguenaudier pérenne; *c. perennans.* Il est herbacé, à grappes rapprochées, à folioles ovales, oblongues.

La première espèce s'acclimate parfaitement dans toutes nos contrées, où elle ne demande qu'une terre légère, et une exposition à un soleil moyen. On la multiplie de semences, de drageons et de boutures. Le baguenaudier arbrisseau, *frutescens*, ne vit que trois ans, et ne subsiste dans nos con-

trées que par l'orangerie. On le multiplie de graines semées sur couche. Le baguenaudier herbe, *herbacea*, n'est le plus souvent qu'annuel, et ne vit dans nos contrées qu'à l'aide de châssis.

Les feuilles du baguenaudier ont un goût âcre et nauséeux ; elles sont purgatives, ainsi que les semences. Quelle nécessité de tirer des terres étrangères, et à grands frais, ce que la nature donne avec abondance dans nos climats? Le baguenaudier a toutes les vertus du séné oriental, peut-être n'a-t-il pas ses défauts. Il purge légèrement, sans donner des coliques, ni fatiguer l'estomac.

GENRE SOIXANTE-TROISIEME.

Réglisse; *glycyrhiza.*

Calice tubulé, à deux lèvres, la supérieure en quatre parties inégales, l'inférieure simple et linéaire. Corolle irrégulière, papilionacée, à carène de deux pétales. Dix étamines diadelphes. Légume ovale, comprimé, contenant trois ou six semences.

Arbustes ou herbes à feuilles pinnées avec impaire; les stipules distinctes du pétiole; les fleurs en têtes ou en épis axillaires, et terminales; le légume glabre ou échiné. Ce genre présente plusieurs espèces.

La réglisse de Dioscoride; *g. echinata*. Légumes échinés; feuilles stipulacées; foliole impaire, sessile. — Vivace. Les tiges de trois pieds et plus, branchues, ligneuses; les fleurs petites, rougeâtres, formant des épis arrondis en têtes. Les feuilles florales en alène. — En Italie.

La réglisse vulgaire; *g. glabra*. Légumes glabres; stipules nulles; foliole impaire pétiolée.—Vivace. Les racines de cette plante tracent et se multiplient considérablement. Les tiges sont droites, et s'élèvent à deux ou trois pieds. Les feuilles sont grandes, composées de huit à dix paires de folioles ovales, un peu velues. Les fleurs comme dans la précédente; mais le légume est glabre.—En Franconie, en France, en Italie.

La réglisse hérissée; *g. hirsuta*. Légumes hérissés; foliole impaire, pétiolée. Dans le Levant.

La réglisse très-rude; *g. asperrima*. Légumes glabres; folioles elliptiques, cuspidées; tige hérissée, raboteuse.—En Amérique.

La réglisse placée dans les jardins y vient par-tout, mais elle a le défaut d'envahir tout le terrain voisin, en prolongeant fort au loin ses racines. Ces racines sont douces, mucilagineuses, avec un principe résineux et amer. C'est un de ces médicamens d'un usage journalier. Elles entrent dans toutes tisanes adoucissantes, diurétiques, laxatives. On exprime encore le jus de ces racines; on en fait une pâte qu'on nomme *jus de réglisse*; on le prépare sur-tout en Espagne; nous pour-

rions aussi et à peu de frais nous emparer de cette industrie ; car une livre de la racine de ces plantes, qui croissent abondamment le long de nos étangs, fourniroit deux onces d'extrait de bonne qualité. On prépare cet extrait de diverses manières, pour l'approprier aux divers usages, et le rendre d'un emploi plus commode et plus agréable.

GENRE SOIXANTE-QUATRIEME.

LAVANÈZE ; *galega*.

Calice tubulé, à cinq dents en alène, comme égales. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, droit, comme comprimé, polysperme, et souvent noueux à chaque semence; strié obliquement entr'elles, ou sillonné transversalement.

Ce genre présente beaucoup d'espèces, arbrisseaux, ou herbes, quelques-unes teinturières ; les stipules sont distinctes du pétiole ; les fleurs en épis, axillaires et terminales. Toutes ces espèces sont exotiques, une seule exceptée, qui est la seule intéressante.

ESPÈCE.

Le galega des boutiques ; *g. officinalis*. Ses tiges s'élèvent quelquefois à la hauteur d'un homme, presque ligneuses, cannelées, creuses, très-branchues ; les feuilles ailées ; les folioles ou lancéolées, ou avec une échancrure au sommet, au nombre de sept, quel-

quefois de neuf paires avec une impaire. Les fleurs bleues ou blanches, sont pendantes; l'étendard grand, ovale, recourbé; les ailes oblongues avec une appendice. La carène oblongue et aplatie, droite, aiguë au sommet, convexe en dessous.

Cette plante, originaire d'Espagne et d'Italie, se cultive pour l'ornement des jardins. On la multiplie par les pieds éclatés au printems ou en automne, et par les graines semées au printems; mais semée, elle ne fleurit que la seconde année. Elle s'accommode de tout terrain, et peut faire aussi un excellent fourrage. Semée très-clair dans un champ, on peut la couper deux fois la seconde année, et même trois, si l'année est pluvieuse. Si on veut la faire manger à sec comme le foin, il faut la couper dès qu'elle est en fleur, car plus tard elle est devenue dure et coriace. On a remarqué qu'elle se plaît sur-tout dans les lieux élevés; la gelée ne lui fait aucun tort. Ses propriétés médicales ne sont pas avérées; cependant elle est réputée sudorifique et alexitère.

GENRE SOIXANTE-CINQUIEME.

Indigotier; *indigofera.*

Calice ouvert, à cinq dents. Corolle irrégulière, papilionacée; la carène distinguée des deux côtés par un éperon en alène. Dix éta-

mines diadelphes. Légume oblong, linéaire, comme cylindrique, polysperme, droit ou recourbé.

Arbrisseaux ou herbes, à feuilles quelquefois ternées, rarement simples, le plus souvent avec impaire; les folioles articulées dans quelques espèces, et munies d'une arête à la base comme le haricot. Les stipules sont distinctes du pétiole; les pédoncules axillaires, à une ou deux fleurs, ou multiflores en épis. Ce genre offre beaucoup d'espèces toutes exotiques.

Le véritable indigo ordinaire de l'Indostan, a été transporté au Mexique, de là aux Antilles, ensuite dans l'Amérique méridionale. Cette plante si utile aux arts, semée sur couche dans nos contrées, pourvu que ce soit dès le printems, lève facilement, fleurit et donne sa graine avant l'hiver. Cette graine, lorsque la saison est chaude, parvient à sa parfaite maturité. Il seroit possible de faire sa culture en grand dans nos provinces méridionales. On distingue dans les arts, trois espèces d'indigo, utiles aux teintures. L'indigo franc, ou *guatimalo*, qui tire son nom de cette côte espagnole, est le plus estimé. Il doit être léger, net, peu dur, nageant sur l'eau, inflammable, et se consu-

mant presque entièrement; sa couleur est d'un beau bleu. Quand on le frotte sur l'ongle, il reste une trace qui imite le coloris de l'ancien brouze. L'indigo *bâtard*, moins haut que le premier, sa feuille plus longue et plus étroite, d'un verd plus clair, un peu blanche en dessous; elles sont rudes au toucher, même jusqu'au picotement. Il fournit une fécule moins bonne que celle du premier. L'indigo *sauvage*, qui vient naturellement dans tous les prés de la Guiane. Il ressemble, dit-on, à un arbrisseau dont le tronc est court, les branches radicales, les feuilles plus petites que celles du premier. Sa fécule est la moins estimée.

L'indigo franc exige des soins infinis du cultivateur. Il doit être semé en tems humide, dans un terrain très-gras. Il sort au bout de six jours, mais il est sujet à une foule d'accidens, pendant deux mois qui suffisent à sa maturité, quoique la plante soit par elle-même bisannuelle. Une espèce de chenille qui vient fondre sur lui, le dévore totalement; alors on le coupe, on le met infuser dans l'eau pour y noyer l'insecte destructeur. L'indigo bâtard a l'avantage de venir par-tout et en tout tems; il est moins sujet aux insectes , mais la plus petite

fuses, ou droites ou grimpantes, rondes ou anguleuses, simples ou ailées. Voici les principales espèces.

ESPÈCES.

A pédoncules uniflores.

L'aphaca, *l. aphaca.* Les pédoncules uniflores, les vrilles sans feuilles; les stipules cordiformes, sagittées. — On a donné à l'aphaca le nom de *bec de porc.* Elle est très-commune. Sa tige s'élève à un pied environ, foible, mais s'accrochant aux plantes voisines par ses vrilles sorties de la base des stipules, qui tiennent lieu de feuilles. Les fleurs sont jaunes et petites, les légumes courts. Les fausses-feuilles ressemblent à celles du petit liseron. Quelques-unes cependant présentent, outre les stipules, deux feuilles lancéolées. Cette plante fournit un bon pâturage pour les bestiaux. — En Europe, dans les moissons.

La nyssole, *l. nyssolia.* Les pédoncules uniflores, les stipules en alène. — La nyssole n'a aucune vrille; la tige est petite et droite; les stipules très-petites en alène; les fleurs pourprées. Elle est nutritive pour les moutons. — En France, en Angleterre.

La gesse cultivée; *l. sativus.* Les pédoncules uniflores; les vrilles diphylles, et tétraphylles; les légumes ovales, comprimés, à deux marges sur le dos. La tige herbacée, pliante, anguleuse, aplatie, avec des espèces d'ailes feuillées; les pédoncules axillaires ne portent qu'une fleur bleue ou blanche. Deux stipules en forme de flèche; les feuilles alternes, portées sur des pétioles ordinairement divisés en deux, ainsi que les vrilles. Elle sert de fourrage

à tous les bestiaux. La semence est nourrissante et laxative pour les hommes. Elle a une variété à fleurs et à fruits blancs.

A pédoncules biflores.

La gesse odorante; *l. odoratus.* Les pédoncules biflores; les vrilles diphylles; les feuilles ovales, oblongues; les légumes hérissés. — La beauté de ses fleurs, leur odeur très-suave l'ont fait introduire dans les jardins; les feuilles sont roulées. Elle a deux variétés: celle de Sicile à grandes fleurs, et celle du Zeylan à fleurs variées de rouge et de blanc. — En Sicile, dans le Zeylan.

Le clymenum; *l. clymenum.* Les pédoncules biflores; les vrilles poliphylles; les stipules dentées. — On la cultive dans les jardins. L'étendard est rouge; les ailes blanches; le légume aplati.

A pédoncules multiflores.

La gesse tubéreuse; *l. tuberosus.* Les pédoncules multiflores; les vrilles diphylles; les folioles ovales. — On nomme ainsi cette plante à cause de ses racines tubéreuses, alongées en forme de petites châtaignes pendantes à l'extrémité des radicules. Ses tiges sont hautes d'un pied; ses feuilles très-lisses et arrondies; ses fleurs d'un rouge clair très-vif et agréable. — En Europe.

La gesse des prés; *l. pratensis.* Les pédoncules multiflores; les vrilles diphylles, très-simples; les folioles lancéolées. — Les tiges et les feuilles sont velues; quelques-unes des vrilles sont trifides, mais la plupart sont très-simples. Les fleurs sont jaunes, en grappes; les gousses élargies. — En Europe, dans les prés.

La gesse à larges feuilles; *l. latifolius*. Les pédoncules multiflores; les vrilles diphylles; les folioles lancéolées; les internœuds membraneux. — Les feuilles sont larges et les ailes de la tige étroites; les fleurs grandes d'une couleur bleue mêlée de rouge. — En Europe, dans les haies.

On cultive dans les jardins plusieurs espèces de gesses, sous le nom de pois vivace. On peut difficilement en partager les pieds pour les multiplier; il est plus sûr de les semer en place, mais elles ne fleurissent que la seconde ou troisième année. Elles demandent à être aux pieds d'un treillage pour s'y étayer. Elles ne veulent ni soins ni culture.

La gesse odorante, nommée pois d'odeur, très-agréable par ses fleurs couleur de rose ou violettes, par le parfum de fleurs d'orange qu'elles répandent, se sème au printems, et fleurit depuis l'été jusqu'aux gelées. Elle s'élève moins que la gesse vivace.

On devroit également cultiver la gesse tubéreuse. Sa racine succulente et farineuse a le goût de la châtaigne; elle contient de l'amidon, du sucre, et une substance muqueuse, glutineuse, extractive. On en fait du pain très-agréable. On peut manger ses racines assaisonnées comme des pommes de terre. Elles fournissent d'ailleurs un

bon pâturage ; l'eau des fleurs distillées est odorante.

GENRE SOIXANTE-SEPTIEME.

Pois ; *pisum*.

Calice turbiné, en cinq parties ; les deux segmens supérieurs plus courts. Corolle irrégulière, papilionacée. L'étendard plus grand que les ailes et la carène. Dix étamines diadelphes. Style triangulaire, caréné en dessus ; stigmate velu ; légume long, polysperme ; semences globuleuses, à cicatrices comme rondes.

La tige est grimpante ou droite ; les pétioles garnis de plusieurs grandes feuilles ; les stipules grandes ; les pédicules biflores, ou multiflores, axillaires. Dans l'ochre de Tournefort, la cicatrice de la semence est oblongue ; le pétiole sans feuilles, largement marginé, décurrent inférieurement, sans stipules, vrillé en dessus. Les espèces données au pois, par Linnæus, sont :

ESPÈCES.

Le pois cultivé ; *pisum sativum*. Les pétioles arrondis ; les stipules arrondies, inférieurement crénelées ; les pédoncules multiflores. — Annuel. Tiges longues, fistuleuses, rameuses, couchées par terre si on ne les soutient, et qui s'entortillent. Pédoncules axillaires qui portent plusieurs fleurs. Stipules

crénelées, arrondies à leur base. Feuilles alternes, à folioles très-entières et sessiles, des vrilles à l'extrémité des feuilles. Linnæus lui donne pour variétés: le grand pois des jardins; le pois sans cosse dure; le pois à ombelle; le grand pois carré. — En Europe.

Le pois des champs; *p. arvensis*. Les pétioles à quatre feuilles; les stipules crénelées; les pédoncules uniflores. — Cette espèce a les feuilles plus petites et plus nombreuses que la précédente, dont elle diffère aussi par ses pétioles uniflores. — En Europe.

Le pois maritime; *p. maritimum*. Les pétioles planes en dessus; la tige anguleuse; les stipules sagittées; les pédoncules multiflores. — Vivace. Toute la plante européenne, excepté la surface supérieure des feuilles, est légèrement pubescente; celle du Canada est toute glabre et une fois plus grande. L'une et l'autre ont les folioles roulées. — Dans les sables de la mer au nord de l'Europe et du Canada.

Le pois ochré; *p. ochrus*. Les pétioles décurrens, membraneux, à deux feuilles; les pédoncules uniflores. — Annuel. — En Crête, en Italie.

Les pois sont plus employés comme nourriture que comme remède; verds, ils fournissent une nourriture aussi agréable que saine; secs, ils deviennent lourds et venteux pour les estomacs foibles; mais les gens robustes s'en nourrissent sans incommodités. Les feuilles et les tiges contiennent un principe saccharin, nutritif. C'est une excellente nourriture pour tous les bestiaux.

Les

Les pois ne peuvent réussir plusieurs années de suite dans le même terrain. Ils veulent une terre neuve, qu'ils n'aient pas occupée depuis six à sept ans. Ceux qui ont des tiges grosses, fortes et hautes, demandent des terres médiocres; d'autres demandent des terres moyennes; d'autres des terres de la meilleure qualité. Aucuns ne s'accommodent des terres nouvellement fumées.

GENRE SOIXANTE-HUITIEME.

Orobe; *orobus*.

Calice tubulé, obtus à la base; le limbe à cinq dents; deux supérieures plus courtes et plus profondes. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Style linéaire; stigmate velu en dessus; légume oblong, polysperme; les semences presque rondes.

La tige est souvent droite; les feuilles sont conjuguées, ou bijuguées, ou pinnées; les stipules oriculées; les fleurs en épis axillaires et terminaux. Ce genre offre beaucoup d'espèces.

ESPÈCES.

L'orobe gesse; *orobus lathyroides*. Feuilles conjuguées, comme sessiles; stipules dentées. — Vivace. Ses fleurs sont bleues, assez semblables à celles de la vesce. — En Sibérie.

L'orobe jaune; *o. luteus.* Feuilles pinnées, ovales, oblongues; stipules arrondies, lunées, dentées. — La tige est dure, droite, anguleuse, haute d'un pied. Feuilles grandes, d'un verd jaunâtre, de quatre à cinq paires sur une côte. Fleurs jaunâtres, en épis, et grandes. La plante est vivace. — Dans plusieurs contrées d'Europe, sur les Pyrénées.

L'orobe printanier; *o. vernus.* Feuilles pinnées, ovales; stipules demi-sagittées, très-entières; tiges simples. — Vivace. Les tiges simples, hautes d'un pied, foibles, anguleuses, lisses. Fleurs terminant la tige, pédonculées, ramassées en une espèce de grappe, au nombre de quatre, huit, ou dix; l'étendard pourpré; les ailes bleues. Feuilles ailées, à quatre ou six folioles ovales, lancéolées. — En Europe.

L'orobe tubéreux; *o. tuberosus.* Feuilles pinnées, lancéolées; stipules demi-sagittées, très-entières; tige simple. — Vivace. La racine est succulente, garnie de beaucoup de filamens, noire, à tubercules noirâtres. Tige longue d'un pied, mais basse et presque rampante, anguleuse, feuilletée. Feuilles à six folioles lancéolées. Fleurs d'un rose pourpré, en petit nombre. — En Europe.

L'orobe filiforme; *o. angustifolius.* Feuilles bijuguées, ensiformes, comme sessiles; stipules en alène; tige simple. — Vivace. Il a le port du précédent, mais ses feuilles sont beaucoup plus étroites, deux, souvent trois opposées, sans vrilles. La grappe est composée de peu de fleurs jaunes; la tige simple, haute d'un pied. — Dans plusieurs de nos provinces.

L'orobe noir; *o. niger.* Tiges rameuses. Feuilles

à six paires de folioles ovales, oblongues. — Vivace. Il ressemble à une vesce par le grand nombre de ses folioles. Ses tiges s'élèvent à la hauteur de deux pieds; les fleurs sont bleues; toute la plante noircit promptement en se desséchant. — En Europe.

Les orobes fournissent en général une bonne nourriture aux bestiaux. Dans l'orobe tubéreux, le principe nutritif est assez abondant pour présenter, en cas de disette, une excellente farine dans les fruits moulus. Les semences, en général, de toutes les espèces, sont réputées résolutives et apéritives, et elles sont estimées par la médecine, une des quatre semences résolutives.

GENRE SOIXANTE-NEUVIEME.

VESCE; *vicia*.

Calice tubulé, en cinq parties ou à cinq dents; les dents supérieures plus courtes. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Ovaire globuleux d'un côté à la base; style filiforme; stigmate barbu transversalement vers le sommet; légume oblong, polysperme, uniloculaire, à deux valves; les semences rondes, à cicatrice latérale.

La tige est droite ou grimpante, souvent grêle; les feuilles pinnées; une ou trois fleurs axillaires, ou en épis pédiculés. Ce genre

présente beaucoup d'espèces. En voici les principales.

ESPÈCES.

Vesces à pédoncules alongés.

La vesce des buissons; *vicia dumetorum.* Pédoncules multiflores. Folioles réfléchies, ovales, mucronées. Stipules comme dentées. — Vivace. Ses tiges sont anguleuses, ramifiées, des plus élevées; ses stipules sont en demi-lune, dentées, avec un filet au bout de chaque dentelure. Ses folioles sont grandes, longues d'un pouce, ovales, glabres, tendres, d'un verd foncé, au nombre de six ou huit, d'un bleu purpurin; les gousses sont glabres, aplaties, pendantes, renfermant cinq ou six semences. — En France.

Vesces à fleurs axillaires, comme sessiles.

La vesce cultivée; *v. sativa.* Légumes sessiles, comme binés, redressés. Feuilles rongées. Stipules marquées d'une tache noire. — Annuelle. Les tiges s'élèvent à un pied, droites, herbacées, rameuses, presque quadrangulaires; deux fleurs bleues et blanches, axillaires, de la grandeur des folioles; stipules dentelées. Feuilles alternes, ailées, sans impaire, terminées par une vrille. Folioles entières, presque sessiles, velues, linéaires, lancéolées, avec un stilet à leur sommet. — En Europe.

Dans les climats tempérés, on sème la vesce avant l'hiver. Dans les climats froids, on ne la sème qu'au printems. Il lui faut une terre bien labourée et bien préparée. La vesce

fauchée, lorsque la graine est mûre, fournit une nourriture bonne pour les pigeons, quelquefois funeste aux autres volailles. Elle peut se mêler dans l'avoine des chevaux; mais ses tiges font un mauvais fourrage. Fauchée encore verte, c'est un excellent fourrage qu'il faut faner et sécher. Si ce fourrage est destiné pour la nourriture des bœufs et des vaches, on sème ordinairement de l'avoine avec la vesce, et le produit en est étonnant. Autant la vesce multiflore, *vicia cracca*, est incommode dans les blés, qu'elle infecte et détruit, autant elle est profitable dans les prairies, et améliore les fourrages. Les vaches, les chèvres, les moutons et les chevaux mangent avec avidité la vesce des buissons, *vicia dumetorum*, et celle des haies, *sepium*, dont on peut faire aussi un excellent fourrage.

La farine de la vesce cultivée est réputée en médecine une des quatre farines résolutives. On l'emploie extérieurement en cataplasme; prise intérieurement, elle est réputée astringente. La nécessité a quelquefois forcé d'en faire du pain; mais il est d'une mauvaise digestion.

GENRE SOIXANTE-DIXIEME.

FEVE ; *faba.*

Calice en cinq parties. Corolle irrégulière, papilionacée ; l'étendard plus long que les ailes et la carène. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, épais, contenant deux ou quatre semences grandes, oblongues, à cicatrice terminale.

La tige est relevée; les feuilles à deux ou trois paires de folioles; la vrille comme nulle. Les stipules oblongues; les pédoncules multiflores, axillaires; les fleurs blanches, leurs ailes maculées de noir. Linnæus a mis ce genre dans celui de la vesce. Tournefort en fait, avec raison, un genre séparé; les cultivateurs en assignent, ainsi que lui, plusieurs espèces.

Toutes se cultivent à peu près de même; elles exigent une terre médiocrement forte, bien fumée, bien labourée. On peut semer pendant toute l'étendue du printems, et même auparavant, avec la précaution de les placer au pied d'un mur exposé au midi. Du reste, on cultive les fèves dans les jardins pour les manger en verd, et dans les champs pour les laisser mûrir sur pied. Pour fourrages, on les fauche avant l'entière maturité, et pour engrais dans les terres, on

les laisse pousser sur pied. Le grain sec se donne au cheval et est pour lui une nourriture préférable même à l'avoine.

Les fèves sont nourrissantes. Les estomacs délicats les digèrent difficilement. Réduites en farine et unies à l'eau ou au lait, en consistance de cataplasmes, elles favorisent l'épuration des humeurs inflammatoires. Cette racine est mise au nombre des quatre farines résolutives. On distille les fleurs unies à l'eau, et on s'en sert pour faire disparoître les taches de la peau. L'eau filtrée de rivière est aussi bonne.

GENRE SOIXANTE-ONZIEME.

Lentille; *ervum*.

La lentille est une petite plante légumineuse, dont la tige, longue de huit à dix pouces, se soutient mal, est anguleuse, rameuse, garnie de vrilles simples ou ternées. Les feuilles sont alternes ou ailées, composées de douze à treize folioles entières, ovales. Les fleurs sont axillaires. La gousse ne contient ordinairement que quatre semences comprimées. Cette espèce a une variété dont le grain est beaucoup plus petit, et rougeâtre.

Cette plante, dont on fait de grands semis

dans les champs, préfère les terres maigres, sablonneuses et graveleuses, aux terres de bonne qualité, dans lesquelles elle devient trop forte, et ne produit que peu de grains; du reste, elle ne demande aucun soin. A sa maturité, on l'arrache ou on la fauche. On la laisse sêcher sur le terrain, on la serre ensuite, et on la bat lorsqu'on le juge à propos. Il est d'autres plantes nommées aussi lentilles par les cultivateurs, et qu'on cultive comme les pois. La lentille d'Espagne, vesce blanche assez semblable à une petite fève de marais, bonne à manger lorsqu'elle est encore verte. Cette plante est de grandeur médiocre et peu rameuse. La lentille du Canada, autre très-petite vesce blanche, n'est bonne dans les cuisines que pour les purées.

On se sert plus souvent des lentilles pour nourriture que pour remède. Leur farine est réputée résolutive. On a regardé ce légume comme de difficile digestion, puisqu'on le rend souvent presque entier. Quelques médecins en prescrivent la décoction pour faciliter l'éruption de la petite-vérole.

GENRE SOIXANTE-DOUZIEME.

POIS CHICHE; *cicer.*

Calice en cinq parties, égal à la corolle; quatre segmens supérieurs assis sur l'éten-

dard qui est plus grand; le cinquième en dessous de la carène qui est petite. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Légume rhomboïde, renflé, à deux spermes.

La tige est droite; les feuilles sont pinnées avec impaire, les folioles dentées, les stipules dentées. Les pédoncules comme uniflores, axillaires; les semences de la forme d'une tête de bélier. On n'assigne qu'une seule espèce à ce genre; elle est originaire d'Italie.

Les anciens mangeoient fréquemment des pois chiches légèrement rôtis à la poële. Ils préparoient des bouillies au lait avec la farine de ces semences. On les mange encore aujourd'hui en Italie, et en Espagne, tendres, vertes et assaisonnées comme des petits pois. Si on fait torrifier des pois chiches comme des grains de café, on obtient, par l'infusion de la poudre, une liqueur agréable, et qui imite assez bien le café. La médecine emploie ces semences pilées et appliquées, comme résolutives et émollientes, et leur farine en cataplasme.

SECTION HUITIÈME.

Corolles irrégulières, papilionacées. Dix étamines diadelphes. Légumes articulés; articulations monospermes.

GENRE SOIXANTE-TREIZIEME.

CHENILLE; *scorpiurus.*

Calice en cinq parties, presque égales. Corolle irrégulière, papilionacée. Carène inférieurement en deux parties. Légume oblong, coriace, roulé, sillonné, articulé, à articulations contractées et monospermes.

Herbes rampantes, à feuilles simples, marginées à la base par des stipules. Les pédoncules axillaires, solitaires, longs, à trois ou quatre fleurs disposées en ombelle. Ces plantes sont spontanées, dans le midi de l'Europe.

La fantaisie sème ces plantes dans les jardins. Elles y viennent très-aisément et souvent se perpétuent d'elles-mêmes. Elles ne sont d'aucun usage en médecine. Quelques auteurs cependant les regardent comme vulnéraires et apéritives.

GENRE SOIXANTE-QUATORZIEME.

PIED D'OISEAU; *ornithopus.*

Calice tubuleux, à cinq dents, comme égal, persistant. Corolle irrégulière, papi-

lionacée ; carène très-petite ; dix étamines diadelphes. Légume en alène, arrondi, arqué, articulé ; les articulations comme cylindriques.

Les feuilles sont ternées ou pinnées ; les stipules petites ; les pédoncules solitaires, axillaires ou terminaux ; des petites ombelles de trois ou quatre fleurs ; les légumes imitant les serres d'un oiseau. Voici les espèces données à ce genre.

ESPÈCES.

Le petit pied d'oiseau ; *ornithopus perpusillus.* Feuilles pinnées ; légumes recourbés. — Annuel. Les tiges ont à peine quelques pouces de haut, menues, foibles, rameuses, couchées par terre. Les pédoncules axillaires, plus longs que les feuilles, portent plusieurs fleurs bleuâtres et peu apparentes. La plante varie en grandeur. — En Europe.

Le pied d'oiseau scorpione ; *o. scorpioides.* Feuilles ternées, comme sessiles ; l'impaire très-grande. — Annuel. La tige est droite, s'élève à huit pouces environ, se ramifie rarement. Si on regarde les deux folioles inférieures comme des stipules, alors la feuille est simple. Les fleurs sont axillaires, petites, jaunes, en ombelle, au nombre de trois ou quatre sur un pédoncule ; les gousses sont anguleuses, marquées de cinq ou sept articulations. — En Languedoc.

Ces plantes sont réputées apéritives et diurétiques ; on les donne en décoction ou ré-

duites en poudre, et infusées dans du vin blanc.

GENRE SOIXANTE-QUINZIEME.

Fer a cheval; *ferrum equinum.*

Calice à cinq dents, inégal. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes. Légume oblong, comprimé, membraneux, droit ou courbé, le plus souvent articulé, les articulations imitant les marques d'un fer à cheval; chaque articulation monosperme. La semence aussi recourbée.

Herbes à feuilles pinnées avec impaire; les stipules petites; les pédoncules axillaires ou terminaux, uniflores ou multiflores.

ESPÈCES.

Le fer à cheval à un silique; *hippocrepis unisiliquosa.* Légumes sessiles, solitaires, droits. — Feuilles ailées, à sept ou neuf folioles échancrées, presque ovales. Tiges couchées par terre, longues d'un pied et plus. Annuel. — En Italie.

Le fer à cheval à plusieurs siliques; *h. multisiliquosa.* Légumes pédonculés, serrés, circulaires, lobés sur l'une des marges. — Les fleurs sont axillaires, de couleur jaune; les légumes font souvent le cercle entier, leur sinuosité toujours en dedans. Annuel. — En Languedoc.

Le fer à cheval chevelu; *h. comosa.* Légumes pédonculés, serrés, arqués, s'étendant sur la marge extérieure. — Cette espèce est vivace. Les folioles

sont petites, étroites, presque sessiles, très-entières. Les tiges sont longues d'un pied, anguleuses, rameuses, rampantes. Les légumes sont ramassés au sommet comme en ombelle. — En France, en Angleterre.

Ces plantes ont une saveur amère; on les dit vulnéraires et astringentes; les moutons mangent avec avidité toutes les espèces.

GENRE SOIXANTE-SEIZIEME.

CORONILLE; *coronilla*.

Calice court, persistant, à deux lèvres. La supérieure à deux dents réunies; l'inférieure à trois dents. Corolle irrégulière, papilionacée. Etendard à peine plus long que les lèvres. Dix étamines diadelphes. Légume long, interrompu par des étranglemens.

Herbes ou sous-arbrisseaux; feuilles pinnées avec impaire, les stipules distinctes du pétiole. Pédoncules axillaires ou terminaux, multiflores par ombelles. Légume, dans la plupart, à deux valves, comme à une loge, à peine articulé dans le *coronilla* de Tournefort; comme cylindrique, à semences oblongues dans le *securidaca*; plus large, comprimé, plane, en alène au sommet, à semences comme barrées, fin; en alène, à semences cylindriques dans l'*emerus*, dont la tige en outre est ligneuse; les pétales ongui-

culés, et l'onglet de l'étendard à deux appendices à sa base. Ce genre est nombreux.

ESPÈCES.

La coronille *emerus*. C'est un arbrisseau dont la tige anguleuse ne s'élève qu'à un ou deux pieds. Feuilles glabres, d'un verd foncé, composées de trois ou quatre paires de folioles ovales, obtuses, avec une impaire. Fleurs jaunes, en ombelle, au nombre de cinq ou de sept. Onglets de la corolle trois fois plus longs que le calice. Légumes longs, pendans, un peu crochus, ronds, cannelés et articulés. — On trouve cette plante intéressante dans presque toutes nos provinces.

La coronille joncée; *coronilla juncea*. Les tiges sont souligneuses, assez semblables à celles du *genista spartium*. Ses folioles quinées et ternées, linéaires, lancéolées, comme charnues, obtuses. — Elle est commune dans la Provence.

La coronille très-petite; *c. minima*. Souligneuse, couchée; neuf folioles ovales; stipule opposée à la feuille, émarginée; légumes anguleux, noueux. — Les tiges ne sont longues que de quelques pouces. Feuilles de la couleur glauque de celles de la *rhus*. Fleurs jaunes, d'une odeur suave. Légumes pendans autour du pédoncule, anguleux, articulés, carrés, renfermant trois ou quatre semences oblongues. — Europe méridionale.

Le securidaca; *c. securidaca*. Herbacée. Légumes en faux, gladiés. Folioles nombreuses. — Cette espèce n'est qu'annuelle. Les fleurs sont jaunes; la plante ressemble, par son port, à notre sainfoin; elle

semble dormir par ses feuilles qui fléchissent vers la base du pétiole. — En Europe, dans les moissons.

On cultive pour l'ornement des jardins plusieurs espèces de ce genre. Le *coronilla emerus* y devient un joli arbrisseau. Il fleurit sur la fin du printems, et si on a soin de le tondre aussitôt que les fleurs sont passées, il fleurit une seconde fois. Il veut un bon terrain et une bonne exposition. On le multiplie de graines et de drageons enracinés. Le *coronilla glauca* est aussi un très-joli arbrisseau de moyenne grandeur, mais il est d'orangerie. Ses fleurs, d'un beau jaune, forment plusieurs petites couronnes et ont l'odeur des prunes de Mirabelle. Il fleurit en été; on le multiplie de graines qu'il faut semer sur couche. Il n'est dans sa beauté qu'au bout de deux ou trois ans. La coronille argentée, celle d'Espagne, se cultive de même. La coronille grimpante, semée sur couche et sous un châssis, lève dans nos contrées; mais elle exige un pot, craint la mauvaise saison, et demande, dès les premiers froids, la serre chaude; encore n'y subsiste-t-elle que trois ans.

Les feuilles du *coronilla emerus*, analogues par les propriétés à celles du baguenaudier ou faux séné, ont un goût âcre;

elles sont purgatives et laxatives : on les substitue également au séné. Les bestiaux mangent ces feuilles ainsi que celles de toutes les coronilles. Le *coronilla varia* fournit un très-excellent pâturage.

GENRE SOIXANTE-DIX-SEPTIEME.

SAINFOIN ; *hedisarum.*

Calice en cinq parties, persistant. Corolle irrégulière, papilionacée ; carène transversalement obtuse. Dix étamines diadelphes. Légumes à articulations comme rondes, comprimées ; les articulations monospermes.

Herbes, rarement sous-arbrisseaux, à feuilles simples ou géminées, ou ternées, ou pinnées avec impaire ; les stipules distinctes du pétiole ; dans les feuilles ternées, des petits pétioles articulés sur le pétiole souvent stipulacé d'une stipule filiforme. Les fleurs axillaires sur des stipules uniflores ou multiflores, ou terminales, en épis ou en panicules. Leurs bractées tantôt grandes, diversement construites, tantôt très-petites ou comme nulles. Le légume de forme diverse ; tantôt comme cylindrique, à articulations tronquées, tantôt comprimé, ne renfermant qu'une semence dans chaque articulation.

articulation. Ce genre est très-nombreux, et offre des espèces bien distinctes dans toutes les parties du globe. Pour les connoître, il faut recourir aux éditions du Système de Linnæus. Nous ne rapportons ici que les principales, ou celles d'Europe.

ESPÈCES.

Le sainfoin des Alpes; *hedysarum alpinum*. Feuilles pinnées; légumes articulés, glabres, pendans; tige redressée. — Vivace. Linnæus place dans le même article une variété qui diffère par sa tige plus basse, par ses fleurs plus grandes et en nombre moindre, par son calice pubescent; mais les autres caractères sont si rapprochés, qu'à peine les deux plantes paroissent distinctes. La tige du sainfoin des Alpes est droite; les stipules sont courtes; il y a dix-sept folioles. — En Suisse.

Le sainfoin d'Espagne; *h. coronarium*. Feuilles pinnées; légumes articulés, à aiguillons nus, droits; tige diffuse. — Vivace. Feuilles un peu velues. Fleurs d'un beau rouge, assez grandes, en épis courts, portés sur des pédoncules plus longs que les feuilles; les légumes articulés, droits, hérissés de piquans. — En Espagne, en Italie.

Le sainfoin ordinaire, ou espacette; *h. onobrychis*. Feuilles pinnées; légumes monospermes, à aiguillons; ailes des corolles égales au calice; tige alongée. — Vivace. Tige d'un pied, rameuse, droite ou inclinée, dure. Fleurs purpurines, axillaires, en épis, portées sur de longs pédoncules, accompagnées

deux de feuilles florales ; l'étendard couleur de chair, à lignes pourprées ; les stipules pointues ; les feuilles alternes, ailées ; dix-huit à vingt folioles ovales, lancéolées, terminées par un style. — En Europe.

On sème, pour l'usage des bestiaux, le sainfoin espacette dans des terres bien façonnées, à la quantité de quinze à dix-huit livres de graines par arpent. On le fauche une fois seulement la première année et trois fois les autres lorsqu'il est encore tendre ; car les tiges deviendroient trop grosses, et seroient très-dures étant sèches. Ces plantes sont très-vivaces : on prétend qu'elles améliorent les terres, sur-tout celles qui sont sablonneuses. On a annoncé comme un fourrage aussi excellent que le sainfoin de nos contrées, le sainfoin d'Espagne, sous le nom de *sulla* ou *sylla* ; mais on ne peut le cultiver en France avec succès, parce qu'il craint les gelées ; on l'a réservé au simple ornement des jardins ; on sème la graine au printems dans une terre légère, préparée avec du terreau.

Les fleurs de cette plante sont en épis et d'un beau rouge ; on doit la garantir des gelées, et alors elle est bisannuelle dans nos contrées.

On a prétendu que les feuilles du sainfoin

desséchées pouvoient suppléer le thé; mais cette plante excite peu l'attention, comme plante médicale ; elle est plus précieuse comme fourrage pour les bestiaux. Il est pour eux appétissant et nourrissant, il donne beaucoup de lait aux vaches; mais il seroit dangereux d'en trop gorger les animaux, et de le leur donner habituellement sans le mêler avec d'autres fourrages. Les chevaux qu'on a nourris avec le sainfoin, dédaignent long-tems le foin de leurs rateliers, et maigrissent dans le principe.

GENRE SOIXANTE-DIX-HUITIEME.

Æschinomène; *agaty*.

Calice campanulé ; le limbe à deux lèvres ; la supérieure en deux parties, l'inférieure à trois dents. Légume long, souvent comprimé, à articulations comprimées.

Ce sont des herbes, rarement des arbres ; des Indes ou de l'Amérique, à feuilles pinnées avec impaire ; les stipules sont petites ; les pédoncules multiflores, axillaires et terminaux ; le légume est lisse ou un peu raboteux.

ESPÈCES.

L'eschinomène *grandiflora*. Fleurs les plus grandes de toutes les papilionacées ; elles excèdent la grosseur d'un œuf de poule. Ses légumes sont filiformes.

L'eschinomène *arborea*. Feuilles longues d'un demi-pied; elles se ferment pendant la nuit, et se contractent lorsqu'on les touche comme celles de la sensitive. Les gousses sont longues de quatre palmes, et larges d'un travers de doigt. Elles contiennent des fèves assez semblables aux nôtres, mais plus petites, qu'on emploie également comme aliment. Si les saisons sont pluvieuses, cet arbre donne des fruits trois ou quatre fois l'année. — Ces deux espèces habitent les Indes.

SECTION HUITIEME.

Corolles irrégulières, papilionacées. Le plus souvent dix étamines diadelphes. Légumes capsulaires, uniloculaires, presque monospermes, souvent non ouverts.

GENRE SOIXANTE-DIX-NEUVIEME.

Dalbergia.

Calice campanulé, à cinq dents. Corolle irrégulière, papilionacée; étendard grand, à onglets linéaires; carène divisée en deux à sa base. Huit étamines diadelphes; deux filets quinquefides au sommet, et à quatre anthères, le cinquième segment stérile; ou neuf étamines diadelphes, deux filets quadrifides au sommet et à quatre anthères, le troisième sans divisions et monandriques. Légume pédiculé, membraneux ou cartila-

gineux, comprimé, plane, fin, comme rond ou oblong, et en forme de languette, contenant une ou deux semences.

Arbres ou arbrisseaux, à feuilles pinnées avec impaire, ou ternées ; les fleurs en grappes ou en épis. Linnæus en indique deux espèces.

ESPÈCES.

La dalbergia lancéolaire, *lanceolaria*. Feuilles pinnées; folioles elliptiques, poilues en dessous; fruits lancéolés. — Dans le Zeylan.

La dalbergia monétaire, *monetaria*. Feuilles ternées; folioles glabres, ovales; fruits ovales, sans nervures. — A Surinam.

GENRE QUATRE-VINGTIEME.

Amerimnon.

Calice tubulé, comme labié, à deux dents en dessus, inférieurement en trois parties. Fleur papilionacée, irrégulière; carêne de deux pétales plus courts que l'étendard et les ailes. Dix étamines monadelphes. Légume pédiculé, membraneux, comprimé, oblong, atténué aux deux extrémités, à un ou deux éperons, à deux valves, les semences réniformes, comprimées.

Petits arbrisseaux à rameaux foibles et inclinés, à feuilles simples ou pinnées avec

impaire. Les fleurs en épis ou en grappes axillaires.

GENRE QUATRE-VINGT-UNIEME.

Galedupa.

Calice court, en forme de godet, obliquement tronqué, en entier. Corolle irrégulière, papilionacée; pétales à onglets ; l'étendard ouvert, à deux lobes; les ailes et la carène conniventes. Dix étamines diadelphes. Légume elliptique, comme en faux, plane, aigu, à un ou deux spermes; les semences comprimées, réniformes.

C'est un arbre à feuilles pinnées avec impaire, les folioles opposées par deux ou trois paires; les fleurs sont en grappes terminales.

GENRE QUATRE-VINGT-DEUXIEME.

ANGELIN; *andira.*

Calice urcéolé, presqu'entier, ou à cinq dents. Corolle irrégulière, papilionacée; les ailes et la carène de deux pétales comme égales; l'étendard plus grand. Dix étamines diadelphes. Légume pédiculé, charnu, ponctué, ovoïde, sillonné d'un côté, contenant une coque fibreuse, monosperme.

Arbre de l'Amérique, à feuilles pinnées avec impaire, à fleurs en grappes pani-

culées, terminales et axillaires. Il paroît être congénère du *geoffroya*.

GENRE QUATRE-VINGT-TROISIEME.

Geoffroya.

Calice campanulé, demi-quinquefide, comme à deux lèvres. Corolle irrégulière, papilionacée; ailes et carène presqu'égales; étendard plus grand. Dix étamines diadelphes. Fruit pulpeux, ovoïde, noté des deux côtés d'un sillon, renfermant une noix conforme, comme ligneuse, à deux valves, monosperme.

C'est un arbrisseau épineux sur le tronc et les rameaux; les feuilles sont opposées et pinnées avec impaire; les fleurs en grappes axillaires, d'une odeur forte; les noix en forme d'amande. Linnæus n'assigne qu'une espèce à ce genre, et la place en Amérique.

GENRE QUATRE-VINGT-QUATRIEME.

DÉGUELÉ; *deguelia*.

Calice urcéolé, court, à deux lèvres, dont la supérieure est entière, et l'inférieure trifide. Corolle irrégulière, papilionacée; les ailes et la carène qui est de deux pétales, comme égales; l'étendard grand et incliné. Dix étamines diadelphes. Légume globuleux, petit, à deux valves, monosperme;

la semence sphérique et enveloppée de farine.

C'est un arbrisseau de la Guiane, à rameaux sarmenteux et grimpans; les feuilles sont pinnées avec impaire ; les fleurs en épis axillaires et en panicule terminal.

GENRE QUATRE-VINGT-CINQUIEME.

Nissolia.

Calice campanulé, à cinq dents, inégal. Corolle irrégulière, papilionacée. Dix étamines diadelphes ou monadelphes, avec une fente dorsale. Légume pédiculé, membraneux, comprimé, renflé par la base, monosperme, non ouvert, délié en dessus, se prolongeant en une aile plus longue et globuleuse.

Arbres ou arbrisseaux à rameaux volubiles, à feuilles pinnées avec impaire; ses fleurs en épis ou en grappes, axillaires ou terminales. Le fruit est en petit celui de l'érable. Linnæus en indique deux espèces.

ESPÈCES.

Nissolia arboré, *arborea.* Tige arborée, redressée.

Nissolia arbrisseau, *fruticosa.* Tige souligneuse, volubile. — Ces deux espèces habitent l'Amérique.

GENRE QUATRE-VINCT-SIXIEME.

Coumarouna.

Calice coriace, turbiné, à trois lobes; cinq pétales dont trois supérieurs, relevés, veinés; deux inférieurs déclinés, plus petits. Huit étamines monadelphes. Noix ovale, oblongue extérieurement, drupacée et duvetée, intérieurement monosperme; la semence de la forme d'une amande.

C'est un arbre de la Guiane, très-rameux, à feuilles pinnées avec impaire, le pétiole commun, canaliculé et se terminant par une pointe foliacée. Les fleurs en grappes axillaires et terminales. Les semences odorantes.

GENRE QUATRE-VINGT-SEPTIEME.

Acouroa.

Calice urcéolé, à cinq dents; pétales onguiculés; carène de deux pétales; étendard plus grand; étamines diadelphes. Légume comme pédiculé, coriace, comme rond, comprimé, concave d'une part, convexe de l'autre, monosperme, non ouvert.

C'est un arbre de la Guiane; les feuilles sont alternes et pinnées avec impaire; les fleurs en grappes terminales ou axillaires :

il paroît être congénère du *pterocarpus*, très-rapproché du *vatairea*, nommé *dartrier* en français, à cause de l'usage qu'en fait la médecine. L'arbre est presque semblable, mais le légume du dernier est trois fois plus grand, convexe des deux côtés, et atténué intérieurement sur les bords.

GENRE QUATRE-VINGT-HUITIEME.

Pterocarpus.

Calice campanulé, à cinq dents. Corolle irrégulière, papilionacée; l'étendard onguiculé, ouvert, plus grand que les ailes et la carène. Dix étamines à filets coalisés. Légume pédiculé, comme rond, ou rongé d'un côté, comme en faux, comprimé, membraneux, gercé sur les flancs, bossu dans le milieu, monosperme.

Arbres et arbrisseaux à feuilles pinnées avec impaire; les fleurs en épis axillaires. Ce genre présente plusieurs espèces, toutes sont exotiques; deux parmi elles sont à remarquer.

ESPÈCES.

Le pterocarpus sang-dragon, *draco*. Feuilles pinnées — Dans les Indes.

Le pterocarpus santal, *santalinus*. Feuilles ternées, comme rondes, émoussées, très-glabres. Pétales crénelés, ondulés. — Dans les Indes.

On tire du fruit du *pterocarpus draco* une espèce de sang-dragon ; on expose ses fruits à la vapeur de l'eau chaude et le suc suinte en gouttes ; on le ramasse, on l'enveloppe dans des feuilles de roseau. On lui attribue les mêmes propriétés qu'à l'autre sang-dragon qui découle du *dracæna draco*.

C'est le *pterocarpus santalinus* qui donne le bois nommé *santal rouge*. Il est solide, compacte, pesant, à fibres tantôt droites, tantôt ondées. Il est très-recherché des ébénistes, qui lui substituent quelquefois, à cause de sa rareté, le bois de campêche et le bois de Brésil ; mais ces bois n'ont pas une couleur de sang obscur comme le vrai santal rouge. On observe que le bois du milieu de l'arbre, lorsque les morceaux sont grands, séparés de l'écorce et de la superficie ligneuse, est à l'extrémité d'un rouge-brun et presque noir, et intérieurement d'un rouge foncé ; mais celui-ci brunit étant exposé à l'air. Ce bois n'a aucune odeur manifeste ; cependant, mis sur la langue et mâché, sa saveur est un peu astringente.

SECTION DIXIEME.

Corolles irrégulières, quelquefois nulles. Dix étamines distinctes. Légumes capsulaires, uniloculaires, souvent non ouverts.

GENRE QUATRE-VINGT-NEUVIEME.

Aspalathe ; *aspalathus*.

Calice en cinq parties aiguës, la supérieure plus grande. Corolle irrégulière, papilionacée ; l'étendard réfléchi ; les ailes plus petites ; la carène en deux parties. Etamines monadelphes à la base. Légume ovale, sans poils, comme à deux spermes.

Les aspalathes sont de beaux arbrisseaux, à feuilles simples, en faisoeaux, souvent linéaires ; les fleurs sont jaunes, sessiles, latérales ou terminales, glomérées et en épis. Ils diffèrent sensiblement du genêt par les feuilles en faisceaux. Ce genre est très-nombreux, n'offre que des espèces étrangères à nos contrées. La plupart sont de l'Ethiopie. Voici les plus distinguées.

ESPÈCES.

L'aspalathe uniflore ; *aspalathus uniflorus*. C'est un arbrisseau d'Ethiopie, à rameaux alternes, serrés, velus. Feuilles arrondies, linéaires, courtes, sans poils. Fleurs solitaires, terminales et sessiles. Les

dents du calice sont détachées en déchirures obtuses, concaves, formant le godet. La carène de la corolle est velue.

L'aspalathe ébène; *a. ebenus.* C'est une espèce d'ébénier. Son bois est assez semblable à celui de l'arbre qui donne l'ébène. Ses feuilles imitent celles du buis. Ses fleurs sont d'un jaune pâle. — Il est de l'Amérique méridionale.

GENRE QUATRE-VINGT-DIXIEME.

DÉTAR ; *detarium.*

Calice en cinq parties. Pétales nuls. Dix étamines alternes, plus courtes. Fruit pulpeux, orbiculé, épais, farineux, mou, contenant un noyau grand, orbiculaire, comprimé, monosperme, réticulé des deux côtés extérieurement, de fibres entre-mêlées, obtus dans le contour, et lisse.

C'est un arbre du Sénégal à feuilles alternes et pinnées avec impaire; les fleurs en grappes axillaires.

GENRE QUATRE-VINGT-ONZIEME.

COPAHU ; *copaifera.*

Calice en quatre parties profondes, ouvert. Pétales nuls, ou calice nul, et quatre pétales, suivant Linnæus. Dix étamines distinctes; anthères assises. Un ovaire; un style; un stigmate. Légume ovale, à deux

valves, monosperme; une tunique propre en baie, couvrant la semence.

C'est un arbre du Brésil, du tronc duquel il découle un baume par incision. Ses feuilles sont pinnées avec impaire; les fleurs sur des épis axillaires, suivies chacune de bractées. Linnæus ne donne qu'une seule espèce à ce genre.

On vend dans le commerce deux sortes de baume copahu. Le premier est le plus estimé; il découle, par incision, des branches et du tronc de l'arbre, quelquefois à la quantité de quatre livres par heure. On assure que l'arbre n'en donne avec abondance qu'une seule fois dans sa vie, qui est de plusieurs lustres. C'est un suc résineux, de la consistance de l'huile, lorsqu'il est récent, mais qui devient tenace avec le tems. Il est d'un blanc jaunâtre, d'un goût amer et âcre, d'une odeur aromatique et agréable. Le second est de la consistance du miel, et a une odeur pénétrante qui approche de celle de la térébenthine. Il est extrait des rameaux de l'arbre, par décoction.

On vante beaucoup les propriétés de ce baume; il est éminemment vulnéraire et astringent; il arrête le cours de ventre,

les dyssenteries, les pertes des femmes, lorsqu'il est pris intérieurement. Extérieurement il est admirable pour déterger, consolider et produire la synthèse des plaies. Les juifs s'en servent, dit-on, après la circoncision, pour étancher le sang. Ce baume, de même que la térébenthine, communique une odeur de violette à l'urine de ceux qui le prennent intérieurement..

GENRE QUATRE-VINGT-DOUZIEME.

Myrospermum.

Calice campanulé; le limbe comme entier, et à peine à cinq dents. Corolle papilionacée, de cinq pétales; les ailes et la carène, chacune de deux pétales, comme égales et étroites; l'étendard plus grand et comme cordiforme. Dix étamines distinctes, inclinées; à filets tombant fort tard; les anthères assises. Ovaire pédiculé, incliné; un style, un stigmate. Légume oblong, membraneux, ailé et très-comprimé à la base, renflé au sommet, uniloculaire, renfermant une ou deux semences réniformes; plusieurs autres souvent avortées.

C'est un arbrisseau de l'Amérique méridionale; à feuilles pinnées avec impaire; à fleurs en grappes comme terminales. Les

semences sont enduites d'un baume qui remplit la gousse où elles sont nées, c'est ce qui a valu à la plante le nom de *myrospermum*.

SECTION ONZIÈME.

Genres qui sont rapprochés des légumineuses.

GENRE QUATRE-VINGT-TREIZIEME.

Brownea.

Calice infundibuliforme, en cinq parties, relevé, entouré d'un calicule plus petit, turbiné, en cinq parties. Cinq pétales à onglets insérés au tube du calice, réunis par leurs filets en une gaîne fendue de côté en dix parties au sommet, dont les alternes sont plus courts; les anthères oblongues et assises. Ovaire supérieur, pédiculé, adhérent au calice par son pédicule; un style, un stigmate. Légume uniloculaire, polysperme.

Ce sont des petits arbrisseaux de l'Amérique méridionale, d'un bois jaunâtre et dur. Les feuilles sont opposées par trois ou quatre paires sur chaque rameau. Lès fleurs sortent en nombre et en faisceau de chaque aisselle. On leur donne communément onze étamines. Ce genre ne présente qu'une espèce.

GENRE QUATRE-VINGT-QUATORZIEME.

Zygia.

Calice très-petit, à cinq crénelures. Corolle tubulée, à cinq dents, persistante. Seize étamines coalisées inférieurement en un tube plus long que la corolle; les anthères comme rondes. Un ovaire; un style; un stigmate. Légume long, comprimé, à huit ou neuf spermes.

Petit arbuste à feuilles comme pinnées, à fleurs comme en épis. Il habite la Jamaïque.

GENRE QUATRE-VINGT-QUINZIEME.

Arouna.

Calice petit, en cinq parties profondes. Corolle nulle; deux étamines opposées, insérées au disque; ovaire supérieur et imposé sur le disque; un style; un stigmate; capsule ovale, sillonnée d'un côté, pulpeuse intérieurement, et à un ou deux spermes.

C'est un arbre de la Guiane, à rameaux divergens, alternes; les feuilles sont alternes, stipulacées, pinnées avec impaire; les folioles pareillement stipulacées. Les fleurs sont placées alternativement sur des grappes axillaires et terminales.

FAMILLE LXXXII.

LES VINETTIERS ; *berberides.*

CALICE à folioles dans un nombre déterminé, ou simplement partagé. Pétales en nombre déterminé et égal aux folioles du calice, souvent opposés à elles, tantôt simples, tantôt accrus à la base d'un pétale intérieur ; étamines en nombre déterminé et égal à celui des pétales, opposées à eux ; anthères adhérentes aux filets, ouvertes du sommet à la base par une valvule. Ovaire simple ; style unique ou nul ; stigmate souvent simple. Baie ou capsule uniloculaire, souvent polysperme ; les semences attachées au fond de la loge. Embryon descendant, plane, entouré d'un périsperme charnu. Tige soulignée ou herbacée. Feuilles le plus souvent alternes, stipulacées ou nues, simples ou composées.

GENRE PREMIER.

EPINE-VINETTE ; *berberis.*

Calice de six pièces, et extérieurement à trois bractées. Six pétales opposés aux folioles du calice, à deux glandes dans l'intérieur de

l'onglet. Six étamines. Style nul; stigmate large, orbiculé. Baie petite, ovale, rarement comme sphérique, uniloculaire, à deux ou trois semences.

Arbrisseau à feuilles alternes, souvent alternativement fasciculées; le faisceau entouré à la base d'écailles imbriquées, et sousté en dessous d'une épine, ou partagé; les fleurs sortent en épi du milieu de ce faisceau; quelquefois elles sont en corymbes ou solitaires. Les filets des étamines, entremêlés avec les glandes des pétales, paroissent sensibles au toucher, et s'agitent avec élasticité. On donne à cet arbrisseau quatre espèces différentes.

ESPÈCES.

L'épine-vinette vulgaire; *berberis vulgaris*. Pédoncules à grappes.—Les baies souvent sont monospermes, et dans les vieux pieds, la semence est nulle.—En Europe.

L'épine-vinette de Crête; *berberis cretica*. Pédoncules uniflores.

L'épine-vinette à feuilles de houx; *b. ilicifolia*. Feuilles comme ovales, dentées, épineuses, pédiculées, alongées, en cime. Epis digittés, épineux.—En Espagne.

L'épine-vinette de Sibérie; *b. siberica*. Pédoncules uniflores, solitaires, penchés; épines palmées.

On peut former des clôtures du vinettier

vulgaire ; elles deviennent impénétrables, à cause de ses fortes épines ; mais il faut incliner les tiges, les entrelacer en les croisant, et les assujettir, car sans cette précaution, il se trouveroit de grands vides, parce que les tiges montent droit. Cet arbrisseau figure aussi agréablement dans les bosquets. Lorsqu'on veut le multiplier, il faut le faire de pieds éclatés, et supprimer les tiges surnuméraires que portent les racines qu'on éclate : c'est le moyen d'obtenir un plus grand nombre de fleurs et de fruits.

L'épine-vinette du Canada a ses feuilles renversées et très-larges ; son fruit est plus gros que celui de l'épine-vinette commune. L'espèce à pédoncules très-courts présente des feuilles oblongues, ovales, quelquefois entières, quelquefois un peu ondées. La couleur de son fruit est d'un violet sombre. Le bois et les racines de ces arbrisseaux, coupés en petits morceaux, fournissent une bonne teinture jaune, et qui pourroit au besoin suppléer celle de la gaude.

Les feuilles et les fruits de ces arbrisseaux ont une saveur acide et austère ; la racine est amère et styptique ; les fruits sont rafraîchissans, les pépins dessicatifs et astringens. Dans tous les cas où le suc du citron convient, on

peut le suppléer par le fruit de l'épine-vinette. Leur suc exprimé, mêlé avec de l'eau, donne, en y ajoutant du sucre, une très-agréable limonade. Ces fruits font aussi une très-excellente confiture. L'écorce de sa racine macérée dans du vin blanc, est, dit-on, utile contre la jaunisse.

Sous le nom d'épines, on cultive dans les jardins beaucoup de jolis arbrisseaux. Le *mespilus pyracantha*, l'aubépine, ou *cratægus auriacantha*, à fleurs simples ou doubles, blanches ou roses. L'épine à bouquets de la Caroline, *caroliniana*; à feuilles d'érable, *acerifolia*; à feuilles de poirier, *pyrifolia*; à long dard, *aculeata*; luisante, *crus galli*; de Pinchau, *tomentosa*; etc. Toutes ces différentes espèces se multiplient de drageons ou par semence, moyen trop long. Elles portent toutes des fleurs jaunâtres et des fruits rouges, à l'exception de l'épine de Pinchau, dont le fruit est jaune. Il leur faut à toutes une bonne terre légère; à quelques-unes, il faut aussi de l'ombre. Lorsque ces espèces ne trouvent pas la terre qui leur est propre, elles ne font que languir et périssent bientôt.

GENRE DEUXIEME.

LEONTICE; *leontopetalon*.

Calice de six pièces caduc. Six pétales op-

posés au calice ; six écailles intérieures, insérées aux onglets des pétales. Six étamines. Style court, inséré obliquement à l'ovaire ; un stigmate. Capsule en vessie, comme en baie, globuleuse, aiguë, uniloculaire, à trois ou quatre spermes ; les semences globuleuses.

Herbes à feuilles alternes, pinnées, ou une, deux et trois fois ternées ; un pétiole commun, dilaté intérieurement, demi-engrainant. Les fleurs en panicule très-lâche, terminal. Ce genre offre plusieurs espèces peu intéressantes, et toutes étrangères à notre sol.

GENRE TROISIEME.

Epimedium.

Calice de quatre pièces, ouvert, caduc; deux folioles munies d'une bractée à la base; quatre pétales ouverts, conformes au calice, opposés à lui, augmentés chacun d'un pétale intérieur en forme de tasse (ce qui est le nectaire de Lin.); il est de couleur différente. Quatre étamines. Un style sorti latéralement du bas de l'ovaire ; un stigmate. Silicule oblongue, uniloculaire, à deux valves, polysperme.

C'est une herbe à tige simple, entourée d'écailles auprès de la racine; trichotome et

feuillue en dessus, et chargée de fleurs auprès des nœuds. Les feuilles sont cordiformes, recourbées, au nombre de neuf, sur un long pétiole. Cette plante, cultivée pour l'ornement des jardins, s'y plaît mieux à l'ombre qu'au soleil. Elle est originaire des terrains humides des Alpes. Ses fleurs rougeâtres et jaunes paroissent à la fin du printems. On la multiplie en éclatant les pieds en automne.

D'après Galien, l'*epimedium* est rafraîchissant. Maniol assure que l'on ne connoît pas encore ses vertus. Il n'est d'aucun usage en médecine.

GENRE QUATRIEME.

Rinoria.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales plus longs, augmentés vers le limbe par un pétale intérieur plus petit. Cinq étamines insérées aux onglets des pétales. Un style; un stigmate. Fruit peu connu.

Arbrisseau de la Guiane, à rameaux alternes, à feuilles alternes stipulacées; les stipules caducs; les fleurs en grappes, axillaires et terminales, sur des pédicules uniflores, munis de deux bractées à la base.

GENRE CINQUIEME.

Conoria.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales connivens par la base, et accrus d'un pétale intérieur plus petit, ouvert au sommet. Cinq étamines insérées aux onglets des pétales intérieurs; anthères comme sessiles. Un style; un stigmate. Fruit peu connu.

Arbrisseau de la Guiane, rameux au sommet; les rameaux noueux, à feuilles opposées, stipulacées; à fleurs en épis écailleux à la base; les pédicules uniflores munis d'une bractée, et dans le milieu, de deux écailles.

Genres rapprochés des vinettiers.

GENRE SIXIEME.

Riana.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales connivens par la base, roulés dans le limbe; cinq petites écailles hypogynes intérieures aux pétales, et alternes. Cinq étamines insérées aux onglets des écailles; anthères comme sessiles. Ovaire à cinq striures; style épaissi; stigmate en massue. Capsule oblongue, uniloculaire, à trois valves, comprimée, à trois spermes.

Arbrisseau rameux de la Guiane, à feuiles opposées, stipulacées, à fleurs en épis termi-

naux, alternes sur les épis; des stipules uniflores, munis à la base de quatre bractées.

GENRE SEPTIEME.

Corynocarpus.

Calice de cinq pièces. Cinq pétales; cinq écailles alternes aux pétales, plus petites, en forme de pétales, glanduleuses intérieurement à leur base. Cinq étamines insérées aux onglets des pétales; les anthères oblongues. Un style; un stigmate. Noix turbinée, en massue, monosperme.

Arbrisseau à feuilles alternes, à fleurs en panicule terminale. Linnæus n'assigne qu'une seule espèce à ce genre, et la place dans la Nouvelle-Zélande.

GENRE HUITIEME.

Poraqueiba.

Calice très-petit, à cinq dents. Corolle hypogyne, en cinq parties profondes, oblongues, concaves au sommet et à la base, la fosse supérieure géminée, l'inférieure ternée. Cinq étamines hypogynes, opposées aux segmens, et reçues dans leur fosse, à filets larges, émarginés; à anthères articulées, longues, tétragones, comme à quatre ailes. Un style; trois stigmates. Fruit peu connu.

Arbre de la Guiane, à feuilles alternes, à fleurs en épis axillaires, petites.

GENRE NEUVIEME.

Hamamelis.

Calice en quatre parties, extérieurement à deux écailles. Quatre pétales longs, hypogynes, alternes aux segmens du calice; l'onglet présentant intérieurement une écaille. Quatre étamines alternes aux pétales; anthères à deux loges, comme rondes, adhérentes à un filet court, univalves de chaque côté; les valves en forme d'opercule, presque libres. Ovaire se terminant en deux styles courts; deux stigmates. Capsule coriace, demi-entourée par la base persistante du calice, et presque demi-inférieure, à deux loges, à deux valves au sommet; les valves bifides; cette capsule contenant deux tuniques propres, coriaces, monospermes, bivalves en dessus par opposition et élastiquement; semences oblongues, luisantes, à cicatrice supérieure.

Arbrisseau du port de l'aune, à feuilles alternes, stipulacées; quelquefois involucres glomérés, axillaires, sessiles, chacun de trois pièces et de trois fleurs; les écailles des pétales presque semblables à des étamines stériles. On n'attribue qu'une espèce à ce genre; elle est originaire de Virginie.

L'hamamelis est un arbrisseau agréable

par son feuillage ; il fleurit en automne, et donne ses semences au printems suivant. Il se plaît dans un terrain léger et ombragé. On le multiplie par les marcottes ou par les semences qu'on sème dans la terre la moins substantielle.

GENRE DIXIEME.

Othera.

Calice en quatre parties profondes, persistant. Quatre pétales ; quatre étamines insérées au fond des pétales, et plus courtes. Style nul ; stigmate sessile ; capsule.

C'est un arbrisseau à feuilles alternes, entières, coriaces, à fleurs aggrégées, axillaires, pédonculées. Il habite le Japon.

GENRE ONZIEME.

Rapanea.

Calice petit, à cinq ou six divisions. Corolle hypogyne, en cinq ou six parties profondes. Cinq ou six étamines opposées, au fond des segmens de la corolle. Anthères tétragones ; style très-court ; un stigmate. Baie de la forme d'un pois, à cinq ou six spermes, une seule semence souvent persiste.

Arbrisseau de la Guiane, rameux à son sommet, à feuilles alternes, coriaces, très-entières ; les fleurs serrées et comme sessiles sur les rameaux et les petits rameaux.

Fin du dix-septième Volume.

TABLE FRANÇAISE

Des genres contenus dans ce volume.

Fin de la table française.

TABLE LATINE

Des genres contenus dans ce volume.

TABLE.

Fin de la table latine.

EXPLICATION DES PLANCHES

DU TOME XVII.

PLANCHE CXXI.

Famille des cactiers.

Cacte ; *cactus*, Lin.

1. Tige de la raquette avec ses épines en étoiles et ses bourgeons fleuris. 2. Fleur isolée et découvrant ses nombreuses étamines. 3 et 4. Divers états de la fructification. 5. Plante naissante de graine. 6. Forme de la graine ou semence.

PLANCHE CXXII.

Famille des salicaires.

Salicaire ; *lythrum*, Lin.

1. Branche de la salicaire vulgaire, avec ses feuilles alternes, sessiles, et ses épis de fleurs. 2. Fleur vue isolément, ouverte et faisant voir ses étamines et son calice. 3. Corolle de cinq pétales prise isolément avec ses étamines. 4. Ovaire vu dans l'intérieur de la fleur. 5. Ovaire vu isolé dans le calice. 6. Forme première de la capsule. 7. La capsule dans une autre conformation. 8. Autre forme de la capsule vue dans les restes du calice. 9. Capsule coupée horizontalement et découvrant ses loges. 10 et 11. Formes de la graine.

PLANCHE CXXIII.

Famille des épilobes.

Epilobe ; *epilobium*, Lin.

1. Branche de l'épilobe velue, avec ses feuilles et ses sommités fleuries. 2. Fleur avec son calice

et son pédoncule. 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Divers états de la semence, du pistil et de l'étamine.

Circée; *circea*, Lin.

9. Branche de la plante avec sa sommité fleurie. 10 et 11. Vue de la fleur, de ses deux étamines, droite et renversée. 12. Capsule hérissée et dans son intégrité. 13. Capsule coupée horizontalement et laissant voir ses deux loges. 14 et 15. Forme et disposition des semences.

PLANCHE CXXIV.

Famille des myrtes.

Grenadier; *punica*, Lin.

1. Branche du grenadier, avec ses fleurs et sa fructification. 2. Fleur coupée et découvrant ses étamines, son ovaire, son pistil, son stigmate. 3. Forme des étamines. 4. Forme extérieure de la pomme de grenade. 5. Cette pomme coupée, et vue dans son intérieur. 6. Forme des graines ou pepins.

PLANCHE CXXV.

Famille des rosacées.

Le rosier simple; *rosa*, Lin.

1. Branche du rosier avec ses feuilles, ses fleurs, dont l'une ouverte et laissant voir la disposition des étamines. 2. Fructification ou gratte-cul.

Rosier à cent feuilles; *rosa centifolia*, Lin.

3. Branche du rosier à cent feuilles, avec ses fleurs épanouies et ses boutons de fleurs. 4. Fructification surmontée des restes persistans du calice. 5. Fruit coupé suivant sa longueur, laissant voir la disposition des graines et du placenta. 6. Forme de la graine.

PLANCHE CXXVI.

Famille des rosacées.

Amandier; *amygdalus*, Lin.

1. Branche de l'amandier avec son fruit. 2. Fleur épanouie et découvrant les étamines. 3. Fruit dans son intégrité. 4. Fruit ou noyau séparé de son brou.

5. Fruit coupé horizontalement et laissant voir son amande. 6. Amande pêche coupée et découvrant son noyau. 7. Noyau isolé de l'amande pêche.

Pêcher; *amygdalus persica*, Lin.

8. Branche du pêcher avec son fruit. 9. Feuilles très-dentelées et nerveuses. 10. Fleur dans son intégrité avec ses étamines. 11. Fleur à demi-fermée, et ses étamines saillantes, dans le calice. 12. Fleur coupée et montrant son pistil. 13. Fruit dans son intégrité et sa forme ordinaire.

PLANCHE CXXVII.

Famille des nerpruns.

Fusain; *evonimus.*

1. Branche du fusain, la disposition de ses fleurs et de ses feuilles supérieures. 2. Fleur parfaitement épanouie. 3. Forme du nectaire. 4. Forme du calice. Calice supportant l'ovaire dans son premier état. 6 et 7. Formes successives de la capsule.

Le houx; *ilex*, Lin.

8. Disposition des feuilles du houx et de ses fruits sur la branche. 9. Fleur avec son nectaire, son ovaire et ses pistils. 10. Corolle isolée de toute autre partie. 11. Quatre noix sorties de l'ovaire. 12. Forme intérieure du fruit et ses loges.

PLANCHE CXXVIII.

Famille des légumineuses.

1. Branche d'acacia, disposition de ses feuilles et de ses fleurs en épis terminaux. 2. Fleur avant son épanouissement. 3. Fleur épanouie. 4. Calice isolé de la corolle et présentant la forme du pistil. 5. Calice isolé de la corolle et présentant la disposition des étamines. 6. Forme de la silique. 7. Silique ouverte et faisant voir la disposition des semences. 8. Forme des graines ou semences.

Fin de l'Explication des planches et du Tome dix-septième.

HISTOIRE
NATURELLE
DES PLANTES.

TOME DIX-HUITIÈME.

HISTOIRE NATURELLE,

GENERALE ET PARTICULIERE,

DES PLANTES;

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de LECLERC DE BUFFON, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. SONNINI, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

DESCRIPTION DES VÉGÉTAUX rangés par Familles, avec des détails sur leur culture, leurs usages dans la médecine, les arts, le jardinage, etc. et sur les phénomènes physiologiques qu'ils présentent.

PAR C. F. BRISSEAU-MIRBEL,

AIDE-NATURALISTE au Museum d'Histoire naturelle, Professeur de Botanique à l'Athénée de Paris, et Membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts.

ET CONTINUÉ PAR N. JOLYCLERC,

ANCIEN Professeur et Membre de plusieurs Sociétés savantes.

TOME DIX-HUITIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

1806.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { DUFART, Imprimeur-Libraire et éditeur rue et maison des Mathurins S. Jacques.
BERTRAND, Libraire, quai des Augustins, N° 35. }

A ROUEN,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez BARGEAS, Libraire.

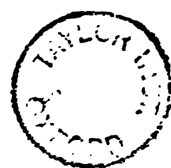
A MONTPELLIER,

Chez VIDAL, Libraire.

A MONS,

Chez HOYOIS, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.





De Seve del. Blanchard J.e Sculp.

LE PAVOT *des Jardins*. (*Papaver Somniferum* Lin.)

HISTOIRE

NATURELLE

DES PLANTES.

FAMILLE LXXXIII.

LES PAPAVERACÉES; *papaveraceæ.*

CALICE le plus souvent de deux feuillets et caduc. Pétales le plus souvent au nombre de quatre. Etamines en nombre déterminé, ou indéterminé. Ovaire unique; style souvent nul; stigmate divisé. Fruit capsulaire ou siliqueux, le plus souvent uniloculaire et polysperme. Semences attachées à des réceptacles latéraux, chacune à demi-couverte par un involucre membraneux. Tige herbacée, rarement souligneuse. Feuilles alternes. Suc coloré dans plusieurs.

SECTION PREMIÈRE.

Etamines indéfinies. Anthères cohérentes aux filets.

GENRE PREMIER.

Sanguinaria.

Calice caduc. Huit pétales au plus. Etamines indéfinies. Stigmate en tête, à deux sillons, persistant. Capsule ovale, oblongue, atténuée au sommet, à deux valves caduques, et desquelles il ne persiste que le placenta qui est des deux côtés chargé de semences.

Cette plante ne donne qu'une seule feuille qui est radicale ; cette feuille semble réchauffer dans son sein et protéger l'enfance de la fleur, et elle ne se développe qu'après la fleur. Toute la plante donne un suc jaune comme celui de l'éclair, mais point corrosif. Les américains s'en servent pour se colorer le corps et se farder.

Cette plante, qui est originaire du Canada et des contrées septentrionales de l'Amérique, vient parfaitement dans nos jardins et y fait un bel effet, dès le printems, par l'éclat de sa fleur. Elle perd sa feuille en été, et dort ensuite jusqu'au

printems suivant, de sorte que si on n'a pas marqué l'endroit, on ignore l'endroit où elle est. On la multiplie communément de racines éclatées. Elle aime un terrain sablonneux et se plaît au soleil.

GENRE DEUXIEME.

ARGEMONE ; *argemone.*

Calice quelquefois de trois pièces. Pétales au nombre de cinq ou six. Etamines indéfinies ; anthères adhérentes aux filets. Stigmate formant la tête, divisé et persistant. Capsule ovale, à trois ou cinq angles, demi-bivalve au sommet entre les angles qui persistent et sont chargés de semences. Ces plantes donnent un suc jaunâtre ; les fleurs sont solitaires, terminales. Linnæus en indique trois espèces.

ESPÈCES.

L'argemone du Mexique ; *a. mexicana.* A feuilles épineuses ; à capsules de cinq valves. — On donne à cette plante le nom de *pavot épineux*, ou de *chardon béni des Américains.* La tige herbacée, cylindrique, rameuse, s'élève à la hauteur d'un pied. Toute la plante est hérissée de petites épines ; les fleurs solitaires, sur de longs pédoncules, ont cinq pétales jaunes disposés en rose, arrondis, droits et ouverts. La capsule aussi épineuse. — Originaire du Mexique.

L'argemone d'Arménie ; *a. armeniaca.* A capsules de

trois valves. Les fleurs sont rouges, les capsules investies de bractées.

L'argemone des Pyrénées; *a. pyrenaica*. A capsules de quatre valves, à tige nue; les fleurs binées et blanches.

On cultive dans les jardins le pavot épineux; il y vient aussi aisément que les autres pavots; on lui suppose les mêmes vertus. Ses fleurs sont anodines, diaphorétiques, sur-tout pectorales et adoucissantes. Les semences sont aussi adoucissantes et anodines.

GENRE TROISIEME.

PAVOT; *papaver*.

Calice le plus souvent de deux pièces, et caduc. Le plus souvent quatre pétales. Etamines presqu'indéfinies. Ovaire unique; style nul; stigmate radié, persistant. Capsule ovale ou oblongue, pourvue d'autant de réceptacles pour les semences, qu'il y a de rayons au stigmate, s'ouvrant dans le sommet sous le stigmate et sous chaque rayon par autant de trous univalves inférieurement.

Presque toutes les espèces ont un suc laiteux, les fleurs sont presque toujours solitaires et terminales.

ESPÈCES.

Capsules hérissées.

Le pavot à massue; *p. argemone.* Capsules en massues, hérissées; tige feuillue, multiflore. — Annuel. Il est petit, diffère du pavot commun par ses feuilles moins découpées, par sa petitesse, par ses capsules velues et alongées. — En Europe, dans les champs sablonneux.

Le pavot des Alpes; *p. alpinum.* Capsules hérissées; hampe uniflore, nue, hérissée; feuilles bipinnées. — Vivace. Petite plante toute velue. Les tiges nues et simples, avec un faisceau de feuilles à la base. Ces feuilles sont ailées; les premières et les dernières folioles simples; celles du milieu plus grandes, souvent trifides. La fleur est jaune, rougeâtre, blanchâtre. Le fruit qui lui succède est velu, oblong, et pentagone à sa partie supérieure. — Sur les Alpes.

Capsules glabres.

Le pavot coquelicot; *p. rhœas.* Capsules glabres, globuleuses; tige poilue, multiflore; feuilles pinnatifides, incisées. — Annuel. Les tiges quelquefois d'une coudée et plus, sont rondes, solides, rameuses, couvertes de poils. Les feuilles ailées, découpées profondément, velues. Les pétales sont pourprés, avec une tache noire à l'onglet. — En Europe.

Le pavot des jardins; *p. somniferum.* Calices et capsules glabres; feuilles amplexicaules, incisées. — Annuel. Tige herbacée, forte, solide, noueuse, lisse, cylindrique. Les feuilles naissent alternativement de ses nœuds, et elles sont moins découpées à mesure qu'elles approchent du sommet. — Dans le midi de l'Europe.

Le pavot des jardins offre, dans la culture, une foule de variétés à fleurs souvent très-pleines et de toutes couleurs. On en trouve à semences brunes et à semences blanches. Il est toujours annuel; il veut fleurir dans l'endroit où il a été semé, et ne souffre aucune transplantation. Il en est de même du coquelicot. Lorsqu'on les sème dès l'automne, ils en deviennent beaucoup plus beaux. Les fleurs du coquelicot varient de couleurs rouges, roses, jaunes, blanches, panachées; on arrache les simples; les autres forment de superbes massifs, et sont en fleur plus de deux mois. Une fois semées, ces plantes se reproduisent d'elles-mêmes, et ne manquent jamais de repeupler tous les ans. Le pavot oriental a la racine grosse, longue, pointue comme celle du panais. Il en sort, au printems, plusieurs tiges de dix-huit pouces de haut, au bout desquelles paroît une fleur simple, en forme de tulipe, mais plus grosse, plus évasée, de couleur ponceau, quelquefois marquée de taches vers le calice. Cette plante fleurit deux fois l'année, lorsqu'on a soin de l'arroser. On la multiplie de graines; elle ne donne ses fleurs que la troisième année: la plante seroit

superbe si elle pouvoit doubler ; il ne lui faut pas un grand soleil.

Les têtes des pavots, sur-tout des *somniferum* sont très en usage dans la médecine. Elle emploie aussi toute la plante, excepté la racine ; elle est âcre, amère, résineuse, d'une odeur désagréable. On fait l'*opium* avec les fleurs, le fruit, les feuilles et le suc épaissi. C'est une substance résino-gommeuse, compacte, dure, d'un roux noirâtre, d'une odeur narcotique désagréable, d'un goût amer et âcre. Les peuples orientaux en font une grande consommation, parce qu'il leur cause une ivresse agréable. A petite dose, cette drogue donne de la gaîté ; à dose moyenne, elle endort ; à haute dose, elle tue. Cependant on s'accoutume facilement à la prendre ; car on voit des hommes qui en avalent habituellement une dragme et plus, impunément. On emploie les fleurs du coquelicot comme diaphorétiques et sudorifiques : il paroît qu'elles participent de la vertu anodine de l'opium ; mais si ces qualités les rendent précieuses contre les douleurs rebelles, rhumatismales, contre les fluxions et transpirations supprimées, on ne sauroit trop se tenir en garde contre les dangers qui les accompagnent,

lorsqu'elles sont employées sans préparations préliminaires au commencement des maladies. On les a vu changer de simples fièvres éphémères en délire avec transport, et cela faute de précautions. On tire des fleurs une eau distillée, inutile; on en fait une conserve réputée très-bonne, un sirop fort usité, etc.

Le pavot des jardins, cultivé à cause de la beauté de ses fleurs et de l'utilité de ses têtes en médecine, offre encore un autre avantage dans ses graines. Elles ne sont aucunement narcotiques comme l'est tout le reste de la plante. Dans le nord, on mange à chaque repas des gâteaux faits de cette semence. On en exprime aussi une huile douce que le froid ne fige jamais. Cette huile est excellente pour les lampes et pour tous les usages de la cuisine.

Les vaches, les chèvres et les moutons mangent toutes les espèces de pavots. Les chevaux semblent les craindre. Les fleurs de ces plantes fournissent aux abeilles une ample récolte de cire.

GENRE QUATRIEME.

GLAUCIENNE; *glaucium.*

Linnæus a compris, dans le genre des chélidoines, cette plante dont Tournefort avoit

fait un genre séparé, et qu'il a placée avec raison dans la classe des rosacées. Les racines de la glaucienne sont de la grosseur du doigt, filiformes, brunes. Les feuilles sont amplexicaules, sinuées, longues, charnues, velues, blanchâtres; la tige herbacée, solide, rameuse, noueuse, glabre, inclinée. Les fleurs sont axillaires, rosacées; les pétales obronds, planes, ouverts, rétrécis par le bas. Le calice divisé en deux; la corolle jaune; un grand nombre d'étamines. Le fruit est une silique longue, cylindrique, pliée comme une corne, uniloculaire, bivalve, remplie de semences arrondies et luisantes.

Le suc de cette plante n'est pas coloré. Elle est spontanée en Angleterre, en Suisse, et dans les sables sur le bord des mers. Elle a été introduite dans tous les jardins. Le suc est d'une saveur amère. La plante est réputée résolutive, détersive et diurétique. On emploie comme diurétiques les feuilles pilées et infusées dans du vin blanc; comme vulnéraires et détersives, les feuilles seulement pilées.

GENRE CINQUIEME.

CHÉLIDOINE; *chelidonium*.

Calice de deux pièces, caduc. Corolle de quatre pétales. Beaucoup d'étamines. Stigmate petit, en deux parties; silique longue, fine, à deux valves, uniloculaire; la cloison nulle. Les pédoncules sont en ombelle, terminaux et multiflores. Les fleurs sont jaunes. Toute la plante rend un suc jaunâtre. Ce genre présente quelques espèces.

ESPÈCES.

La grande chélidoine; *c. majus*. Les tiges sont droites, un peu velues; les fleurs au sommet disposées en ombelle; les feuilles alternes, sessiles, entières, souvent ailées, à folioles ovales, couvertes de quelques poils. On trouve cette plante annuelle par-tout, dans les terrains incultes, sur les vieux murs.

La chélidoine du Japon; *c. japonicum*. Les pédoncules uniflores; les feuilles pétiolées, pinnées, ovales.

Le suc de la grande chélidoine est âcre, piquant, un peu amer, ainsi que toute la plante. L'herbe et la racine sont résolutives, apéritives, purgatives, fébrifuges. On peut exprimer de la racine, des feuilles et des pétioles, un suc jaune fétide; si on fait évaporer ce suc, il se change en une masse noirâtre, très-amère. L'herbe, en séchant, perd son odeur désagréable, son âcreté diminue, mais

elle est encore amère. Ce suc est un des plus puissans détersifs, dans les ulcères même scrophuleux. On a vu réussir son extrait pris intérieurement, pour la guérison des dartres. Les vaisseaux propres de ce suc sont peu nombreux. Il laisse sur la peau des taches difficiles à enlever. Cette plante, usitée parmi les anciens médecins, est de peu d'usage de nos jours.

GENRE SIXIEME.

BOCCONE; *bocconia.*

Calice de deux pièces, pétales nuls suivant Linnæus. Huit, douze étamines ou plus. Style très-court; deux stigmates roulés, plumeux intérieurement. Capsule ovale, comprimée, à deux valves, monosperme; les valves libres, la charnière double, ovale et persistante.

C'est un arbrisseau de la Jamaïque, que quelques auteurs ont nommé chélidoine-arbrisseau. Les feuilles sont grandes, les fleurs en panicules terminaux; une bractée dans chaque division du panicule. La plante rend un suc jaunâtre.

GENRE SEPTIEME.

HYPECOON; *hypecoum.*

Calice ou pétales à trois lobes; deux extérieurs plus grands, deux très-petits; quatre

intérieurs connivens. Quatre étamines; deux pistils très-courts; deux stigmates. Silique longue, comme articulée; les articulations monospermes.

Dans ces plantes, les feuilles sont multifides, pinnées ou pinnatifides; les fleurs jaunes, en corymbes ou ombelles terminales. On en cite trois espèces :

ESPÈCES.

L'hypécoon couché; *h. procumbens.* Siliques arquées, arrondies, cylindriques. — En Languedoc.

L'hypécoon pendant; *h. pendulum.* Siliques penchées, arrondies, cylindriques. — En Provence.

L'hypécoon relevé; *h. erectum.* Siliques redressées, arrondies, torses. — En Daurie.

Ces plantes sont annuelles.

Dodvens prétend que l'hypécoon est rafraichissant, et possède les mêmes vertus que le suc du pavot. L'usage cependant en est abandonné en médecine.

GENRE HUITIEME.

FUMETERRE; *fumaria.*

Calice très-petit; pétales inégaux et irréguliers, dont un, quelquefois deux, sont en éperon à leur base, portant chacun trois anthères; l'anthère du milieu à deux loges; les deux latérales peut-être uniloculaires. Style très-court; stigmate orbiculé, à deux sillons.

Silique

Silique monosperme, courte, non ouverte, ou polysperme, plus longue, à deux valves, ou capsulaire globuleuse; enflée, polysperme, à trois valves.

Les feuilles, dans ces plantes, sont très-partagées, quelquefois bipinnées ou biternées; le sommet du pétiole quelquefois est muni d'une vrille; les fleurs sont en épis terminaux. Ce genre présente plusieurs espèces qu'il est intéressant de connoître.

ESPÈCES.

Corolles à deux éperons.

Fumeterre cucullaire; *f. cucullaria.* Hampe nue. — La racine est tubéreuse; la feuille radicale, trois fois composée; la hampe nue, à grappe simple, presque sans bractées; le nectaire, qui est double, forme comme deux cornes à la corolle.

Belle fumeterre; *f. spectabilis.* Feuilles postérieurement à deux lobes; tige feuillue. — C'est une plante superbe par ses fleurs très-apparentes et très-grandes; elle a le port de la fumeterre bulbeuse, mais elle est beaucoup plus grande dans toutes ses parties. Les rameaux sont peu nombreux, et sortent des aisselles; la tige droite; les grappes sans bractées; les corolles de la grandeur de la dernière articulation du pouce, la partie postérieure partagée en deux lobes égaux et arrondis. — En Sibérie.

Corolles à un seul éperon.

Fumeterre bulbeuse; *f. bulbosa.* Tige simple; bractées très-entières, de la longueur des fleurs. — Elle

est nommée *bulbeuse* à cause de la bulbe de sa racine. Ses feuilles sont tendres, ailées ou décomposées, d'un verd cendré ; ses tiges sont hautes de trois ou quatre pouces, chargées de deux feuilles pour l'ordinaire, et d'un épi de fleurs bleues purpurines, quelquefois roses ou blanches. Linnæus en désigne trois variétés : *Fumaria cava*. Bulbeuse, grande, à racines creuses. *Fumaria intermedia*. Bulbeuse, petite, à racines non creuses. *Fumaria solida*. Bulbeuse, grande, à racines non creuses. — En Europe.

Fumeterre toujours verte ; *f. sempervirens*. Siliques linéaires, en panicule ; tige redressée. — C'est le *capnoides* de Tournefort. La plante est toujours verte, la tige droite et rameuse, la corolle pourprée ; les siliques filiformes, bivalves, remplies de semences arrondies. — En Canada.

Fumeterre vivace ; *f. capnoides*. Siliques linéaires, tétragones ; tiges diffuses, à angles aigus. — Les siliques sont courtes, linéaires, à quatre angles ; les fleurs sont blanches. — En Europe.

Fumeterre des boutiques ; *f. officinalis*. Péricarpes monospermes en grappe ; tige diffuse. — La racine menue, peu fibreuse, perpendiculaire, blanchâtre. Les feuilles pétiolées, ailées, terminées par une impaire ; les folioles pareillement ailées et plusieurs fois découpées, obtuses. Une tige creuse, lisse, avec plusieurs rameaux anguleux, opposés aux feuilles, ainsi que les fleurs qui naissent en grappes. — En Europe.

La fumeterre officinale et la fumeterre bulbeuse sont souvent employées en médecine. Elles sont très-amères et désagréables au goût ; l'herbe est réputée détersive, apé-

ritive, diurétique, anti-scorbutique. On s'en sert avec succès pour atténuer les humeurs glaireuses et tenaces des tempéramens phlegmatiques. Son infusion, ses bouillons, sa décoction, sont, dit-on, excellentes contre les maladies de la peau, la gale, les lèpres, les croûtes de lait, etc.

Genres rapprochés des pavots.

GENRE NEUVIEME.

Nénuphar; *nymphea.*

Calice en plusieurs pièces disposées sur plusieurs rangées, quatre ou cinq extérieures, vertes en dehors; les autres intérieures. Pétales (suivant Tournefort et Linnæus) colorés, pétaloïdes. Etamines nombreuses, insérées sur plusieurs rangées au flanc de l'ovaire; filets extérieurs, larges et en forme de pétales; anthères adhérentes intérieurement aux filets. Ovaire demi-inférieur; style nul; stigmate sessile, en écusson, radié. Baie sèche, ovale, à plusieurs loges polyspermes. Les loges en nombre égal aux rayons du stigmate, qui quelquefois persiste. Les semences collées aux cloisons. Les espèces données à ce genre sont:

ESPÈCES.

Le nénuphar jaune; *n. lutea.* Feuilles cordiformes, très-entières. Calice en cinq pièces, plus grand que

FAMILLE LXXXIVe.

Les crucifères; *cruciferæ.*

Calice de quatre pièces, le plus souvent caduc; quatre pétales disposés en croix, ce qui a valu le nom de cette famille; ces pétales alternes aux folioles du calice, souvent onguiculés, insérés à un disque hypogyne; six étamines insérées au même endroit, souvent didynamiques, quatre étant plus grandes et deux plus petites. Ovaire simple inséré au disque qui porte les étamines, quelquefois renflé entre les étamines les plus grandes et les plus petites, ce qui le rend à quatre glandes. Style unique ou nul; stigmate souvent simple. Fruit siliqueux long ou siliculeux, court, le plus souvent à deux loges et polysperme, à deux valves libres, s'ouvrant en longueur, apposées à une cloison membraneuse, laquelle s'étend souvent au-delà en forme de bec; il porte les semences sur les sutures marginales. Embryon sans périsperme; herbes, rarement arbrisseaux ou sous-arbrisseaux. Feuilles alternes, opposées dans un seul genre. Fleurs le plus souvent non axillaires, vagues, ou en épis, rarement en panicule.



Fig. 1. LUNAIRE, *Lunaria* (Lin.)

Fig. 2. GIROFLÉE, *Cheiranthus* (Linn.)

SECTION PREMIÈRE.

Fruits siliqueux. Styles nuls.

GENRE PREMIER.

RAIFORT ; *raphanus*.

Calice de quatre folioles, connivent. Quatre pétales disposées en croix. Six étamines tétradynamiques. Ovaire simple, imposé sur le disque qui porte les étamines ; ce disque à quatre glandes. Silique uniloculaire dans le *raphanistrum* de Tournefort, cylindrique, articulée ; les articulations ventrues et torses.

La racine dans les plantes est tubéreuse, fusiforme ou sphéroïde. Voici les espèces botaniques indiquées.

ESPÈCES.

Le raifort sauvage ; *raphanus, raphanistrum*. Siliques cylindriques, articulées, lisses, uniloculaires. — Annuel. Cette espèce approche de la suivante par la couleur souvent argileuse de ses feuilles, et elle en diffère par ses fleurs veinées, par ses siliques beaucoup plus étroites, et par leurs articulations mieux marquées. — En Europe, dans les moissons.

Le raifort cultivé ; *r. sativus*. Siliques cylindriques, torses, à deux loges. — Annuel ou bisannuel. La racine longue, peu fibreuse, charnue, d'un rouge vif en dehors, et blanche en dedans ; quelquefois ronde. Les feuilles ailées, les radicales pétiolées, les caulinaires

sessiles. Du milieu des feuilles s'élèvent des tiges de la hauteur de deux pieds, évasées, rondes, rameuses. Les fleurs naissent en grappes au sommet des rameaux; les feuilles sont alternes. Linnæus donne pour variétés à cette espèce le raifort noir, et le raifort de la Chine.

Le raifort de Sibérie, *r. sibiricus*. Siliques cylindriques, torses, velues. Feuilles linéaires, pinnatifides. — C'est une plante très-petite, qui a le port d'une roquette. Les tiges sont nues en grande partie; les feuilles radicales et les caulinaires pinnatifides, linéaires; les corolles grandes et fauves; les siliques cylindriques, pédiculées, en forme de collier; le bec oblong. — En Sibérie.

Le raifort à queue; *r. caudatus*. Siliques couchées, plus longues que toute la plante. — Bisannuel. — En Italie.

Le raifort roquette; *r. erucoides*. Siliques ovales, gibbeuses; bec de la longueur de la silique. — Bisannuel. — En Italie.

Le raifort cultivé, ou radis, présente beaucoup de variétés ou espèces jardinières.

Le radis blanc et rond, radis de tous les mois, ou radis blanc hâtif. Racine petite, arrondie, blanche, précoce, tendre, délicate, douce, d'une saveur bien marquée. Elle est ordinairement terminée par une queue très-menue.

Le petit radis rouge hâtif. Racine petite, arrondie, rouge, précoce; l'intérieur souvent veiné ou teint de rouge.

Les radis aiment, en général, une terre meuble et fraîche, qui ait de la profondeur. Les jardiniers en sèment la graine presque toute l'année: en été on doit semer à l'ombre, et arroser souvent, pour que les racines soient tendres. On sème aussi sur couche pour obtenir des primeurs.

La racine de raifort cultivé est âcre, piquante au goût, détersive, apéritive, emménagogue, expectorante. On fait des décoctions de ses semences. On se sert de sa racine écrasée et appliquée sous les pieds, dans les fièvres malines; ce topique produit moins d'effet que la moutarde. Le raifort sauvage est âcre par ses feuilles, et surtout par ses semences: il possède moins de vertus que le raifort cultivé.

On sème dans les champs les raiforts en automne avec les raves. Leurs racines peuvent également servir de nourriture aux bestiaux. Cuites, elles perdent presque tout leur piquant.

GENRE DEUXIEME.

Moutarde; *sinapis*.

Calice de quatre pièces, très-ouvert. Quatre pétales à onglets droits, alternes aux folioles du calice. Six étamines tétradynamiques.

Disque de l'ovaire à quatre glandes. Style nul ; silique torse inférieurement ; une cloison aux valvules, souvent d'une double longueur et en forme de bec.

Ce genre est très-nombreux et présente des espèces différentes dans toutes les parties du globe. Voici celles d'Europe.

ESPÈCES.

La moutarde des champs ; *s. arvensis*. Siliques à plusieurs angles, torses, renflées, lisses, plus longues que le bec, qui est tranchant. — Annuelle. Les tiges se ramifient ; les feuilles sont rudes, sinuées, en lyre ; les fleurs sont grandes, à pétales obtus, d'un beau jaune. Toute la plante est un peu rude. — Dans les champs d'Europe.

La moutarde blanche ; *s. alba*. Siliques hérissées ; bec oblique, très-long, ensiforme. — Annuelle. Tige de la hauteur de deux pieds, velue, rameuse, cylindrique ; les fleurs pédonculées au sommet ; les feuilles découpées, sessiles, garnies de poils. — Dans les champs en France, en Belgique, en Angleterre.

La moutarde sénevé ; *s. nigra*. Siliques glabres, comme tétragones, appliquées à la grappe. — Annuelle. Tige de la hauteur de trois pieds, moëlleuse, velue, rameuse ; fleurs jaunes pédonculées ; feuilles lyrées, obscures. — En Europe, dans les lieux stériles.

La moutarde des Pyrénées ; *s. pyrenaica*. Siliques striées, raboteuses ; feuilles roncinées, lisses. — Vivace. Les déchirures des feuilles radicales triangulaires, denticulées. Celles des feuilles caulinaires lancéo-

lées. Les tiges lisses; les fleurs en grappes, petites et lisses; les siliques redressées, striées, scabreuses, garnies de poils tournés en haut. — Sur les Pyrénées.

Linnæus trouva la moutarde des champs si abondante en Suède, où elle infecte les orges et les chanvres, comme dans nos contrées, qu'il desira que les pauvres eussent un moyen d'adoucir son amertume, et d'en faire une plante potagère. On dit qu'une longue coction, le vinaigre et les aromates pourroient remédier à cette mauvaise qualité. Dans la moutarde blanche et la moutarde sénevé, la plante est d'un goût excessivement âcre; elle a peu d'odeur; elle est sternutatoire, sialogogue, diurétique, vésicatoire, puissamment détersive, diaphorétique, antiscorbutique. Les semences font cailler le lait; elles donnent, par la distillation, une huile éthérée, très-âcre, plus pesante que l'eau. Cette huile convient dans la paralysie et les rhumatismes. On l'applique aussi sur les tumeurs indolentes pour les résoudre. Plusieurs médecins préfèrent l'application extérieure de la moutarde, qu'ils nomment *sinapisme*, aux vésicatoires, parce qu'ils sont assurés que la moutarde agit plus efficacement, plus promptement, et n'a pas le grand inconvénient d'enflammer les voies

urinaires comme les vésicatoires; mais si on la laisse agir trop long-tems, elle laisse des ulcères très-difficiles à guérir.

On connoît l'usage trop fréquent de la moutarde sur les tables; elle est faite avec la semence pulvérisée de la moutarde sénevé, mise en fermentation avec le vin blanc, le vinaigre, le sucre, le miel et même l'huile. Si on mêle du rob d'épine-vinette, ou de résiné, alors elle sera moins âcre, plus agréable, et moins nuisible à la santé de l'homme.

GENRE TROISIEME.

Chou ; *brassica.*

Calice connivent, gibbeux à la base. Quatre pétales disposés en croix, alternes aux folioles du calice, insérés à un disque hypogyne. Six étamines didynamiques insérées au même endroit. Style nul. Disque de l'ovaire à quatre glandes. Silique arrondie, comprimée; la cloison un peu plus longue que les valves.

Les fleurs sont en panicule ou en épi. La racine est fusiforme dans le navet de Tournefort, et sphéroïde dans la rave. Le calice sur l'un et sur l'autre est de même couleur que la corolle. Il est verdâtre dans

le chou de Tournefort. Dans la roquette, le style est ensiforme. Les feuilles sont très-grandes, épaisses dans le chou, et souvent forment une tête pommée. Voici les espèces principales de choux, suivant les botanistes.

ESPÈCES.

Le chou oriental; *b. orientalis.* Sa tige s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds; elle est lisse, unie et simple, ou formant un ou deux rameaux. Les feuilles sont en cœur, amplexicaules, glabres; les radicales rudes, très-entières. Les fleurs d'un blanc jaunâtre, petites, fermées, ayant quelques veines noires sur leur longueur. Les siliques carrées. — Annuel. — A Montpellier.

Le chou colsat; *b. campestris.* La racine et les tiges sont lisses; les feuilles sont caulinaires, uniformes, cordiformes, sessiles, glauques, cendrées; les fleurs grandes et blanchâtres. Ce chou agraire et sauvage en Angleterre et en Flandre. On le cultive par-tout, à cause de sa graine, dont on retire, par expression, une huile bonne à brûler.

Le chou des jardins; *b. oleracea.* Racine arrondie et charnue. Linnæus lui assigne plusieurs variétés.

Le chou blanc crêpu; *b. alba crispa.* Ses feuilles chargées de bulles sont frisées, frangées, et plus grandes que celles du précédent.

Le chou pommé rouge; *b. capita rubra.* Ses feuilles, d'un verd bleu, présentent des nervures rouges ou violettes.

Le choufleur; *b. cauliflora.* Ses fleurs, avant leur développement, forment des têtes succulentes, enveloppées de feuilles.

Le brocolis; *b. italica purpurea.* Les feuilles en lyre, d'un pied et demi de long.

Le chou de Savoie; *b. fimbriata.* Les feuilles rouges et frangées.

Le chou rave; *b. radice napiformis.* La racine charnue est grosse comme la tête d'un enfant.

La roquette sauvage; *b. erucastrum.* La racine blanchâtre. Les feuilles dentées, pinnatifides. Les fleurs grandes, jaunes aux sommités des tiges. Les siliques lisses. — Bisannuelle. — En Europe, dans les friches.

La roquette; *b. eruca.* Feuilles lyrées; tiges hérissées; siliques glabres. — Originaire de Suisse.

Le chou à vessie; *b. vesicaria.* Feuilles roncinées; siliques hérissées, couvertes du calice renflé. — En Espagne.

Les choux cultivés sont plus utiles dans les cuisines qu'en médecine. La racine est d'une saveur âcre, tirant sur le doux; les feuilles sont laxatives, incisives, nourrissantes, expectorantes. La semence passe pour être vermifuge. Mais non seulement ils fournissent une nourriture saine aux hommes, ils assurent pendant l'hiver une grande ressource aux bestiaux.

On cultive, pour le fourrage, sur-tout le chou nommé *turnep* ou chou de Laponie; c'est un chou rave; les fortes gelées ne sauroient interrompre sa végétation. Ses feuilles se coupent trois fois dans l'hiver; elles engraissent toute espèce de bétail, et

le nourrissent mieux qu'aucune autre espèce de fourrage. La graine de ce chou doit être semée, dès le printems, sur couche, au commencement de l'été ; on transporte le plant dans des terres labourées et bien fumées, et on commence à couper dès le commencement de l'hiver.

Dans les lieux où les pâturages sont rares en été, il est un autre chou qui devient d'une grande ressource, on le nomme *chou à vaches*. On le sème en pépinière, dans le cours de l'été, et on le replante avant l'hiver, ou au printems, en pleine terre. Sa tige se prolonge quelquefois jusqu'à huit pieds de haut, elle produit un grand nombre de feuilles ; la récolte de ces feuilles augmente le lait des vaches. Hâchées grossièrement, mêlées avec du son dans des lavures et du lait caillé, elles engraissent les cochons. Hâchées plus menu, elles servent encore de nourriture aux dindons, aux canards et autres volailles des granges. Ce chou présente une autre utilité qui n'est pas moins réelle ; lorsque l'hiver a attendri ses feuilles, elles sont plus excellentes au pot que celles de tous les autres choux verds, parce qu'elles n'ont jamais le goût de musc. Pendant un an entier, il ne cesse de produire des feuilles ;

il monte en graines au printems. On réserve ceux qu'on destine à cet usage, et les autres sont bons à manger en broçolis. On ne sauroit trop étendre la culture de ce chou. On en cultive une sous-variété en Normandie, qui est moins élevée, mais plus feuillue encore ; elle est préférée par les cultivateurs.

La culture du chou colsat est d'un grand produit; elle devient un bénéfice réel et surnuméraire pour les provinces où l'on a l'habitude de laisser les terres en jachère pendant une année. Il ne se plaît pas dans les terres légères et sablonneuses ; dans un terrain trop gras et argileux, il dépérit trop tôt ; il lui faut une bonne terre végétale ; celle du froment lui convient surtout, si toutefois elle a un pied au moins de profondeur. Cette récolte ne nuit point à celle des blés, ils n'en sont ensuite que plus beaux, parce que la racine du colsat pivote, et n'appauvrit pas la terre dans laquelle elle s'enfonce, parce qu'elle l'engraisse par les débris de ses feuilles ; de sorte que c'est même alterner les terres que d'y semer du colsat.

Les graines sorties des siliques se vannent comme le blé, ou se passent par des tamis; on en tire ensuite une huile, par expression,

qui

qui souvent est préférable, pour tous les usages, à l'huile de noix, et a cet avantage encore, que s'il n'est rien de plus casuel que la récolte du noyer, il n'est aucune récolte plus assurée et plus fixe que celle du colsat.

La masse restante après l'extraction de l'huile, vulgairement nommée *pain de trouille*, forme une nourriture d'hiver assez bonne pour les bestiaux.

Souvent on ne destine le colsat qu'à la nourriture des bestiaux; alors on le sème en juin, dans un champ préparé à cet effet; on en cueille les grandes feuilles pendant l'hiver, et l'on coupe ensuite les tiges; il repousse aussitôt de ses racines, et fournit une seconde récolte de ses feuilles au printems.

GENRE QUATRIEME.

TURRETTE; *turritis*.

Calice de quatre folioles conniventes. Quatre pétales disposés en croix. Etamines tétradynamiques. Ovaire simple imposé sur le disque qui porte les étamines. Style nul. Silique anguleuse, très-longue.

La tige dans ces espèces est simple et relevée; les fleurs en longs épis terminaux.

ESPÈCES.

La turrette glabre; *turritis glabra.* Feuilles radicales dentées, hérissées; les caulinaires très-entières, amplexicaules, glabres. — Bisannuelle. La tige s'élève à un pied et demi et plus; les premières feuilles périssent, et il en paroît d'autres qui sont blanchâtres, entières et amplexicaules. La plante est terminée par des épis de fleurs blanches. Les siliques sont de couleur cendrée comme tout le reste de la plante, longues d'un pouce et demi, très-rapprochées de la tige.

La turrette hérissée, *t. hirsuta.* Toutes les feuilles hérissées; les caulinaires amplexicaules. — Bisannuelle. La tige ne s'élève qu'à un pied; les fleurs sont blanches; les siliques linéaires, collées d'abord contre la tige, s'en séparant lorsqu'elles sont mûres. — En Angleterre, et dans plusieurs provinces de France.

La turrette des Alpes; *t. alpina.* Feuilles radicales, dentées, hérissées; les caulinaires demi-amplexicaules. — Bisannuelle. — Sur les Alpes.

On attribue assez généralement à ces plantes les vertus des crucifères.

GENRE CINQUIEME.

JULIENNE; *hesperis.*

Calice connivent et fermé; deux folioles gibbeuses à la base. Pétales obliquement fléchis. Six étamines tétradynamiques. Disque de l'ovaire entre les étamines plus courtes, et à deux glandes. Stigmate fourchu à la base, connivent en dessus; silique roide, comprimée, plane.

ESPÈCES.

La julienne des jardins; *hesperis matronalis.* Tige simple, redressée. Feuilles ovales, lancéolées, denticulées; pétales sans marge, terminés par des onglets. — Bisannuelle. Les tiges, hautes de deux pieds, sont rondes, velues, remplies de moëlle. Rameaux axillaires. Au sommet naissent les fleurs disposées en épis. Feuilles alternes. — Originaire d'Italie.

La julienne triste; *h. tristis.* Tige hérissée, rameuse, ouverte. — Bisannuelle. La tige est souvent renversée; les fleurs sont pâles et très-odorantes. — Dans les champs de Hongrie.

La julienne inodore; *h. inodora.* Tige simple, redressée; feuilles comme hastées, dentées; pétales obtus. — Bisannuelle. Elle ressemble beaucoup à celle des jardins, mais les feuilles sont presque hastées à la base transversale; leurs dentelures sont aiguës. Les calices ne sont pas colorés; les étamines ne s'élèvent pas au dessus du tube des fleurs. — A Montpellier.

La julienne printanière; *h. verna.* Tige redressée, rameuse. Feuilles cordiformes, amplexicaules, dentées en scie, velues. — Annuelle. La fleur est d'un pourpre violet. — En Provence.

La julienne lacérée; *h. lacera.* Feuilles roncinées; siliques tricuspidées. — Annuelle. Les feuilles sont nues, étroites; les calices poilus; les fleurs tristes par leur couleur et leur odeur; les siliques noueuses, tricuspidées. — En Portugal.

Les fleurs de la julienne des jardins ont une odeur suave. Cette plante se multiplie

lorsqu'elle est double, par pieds éclatés; par boutures faites des tiges défleuries, placées à l'ombre et souvent arrosées. Ces plantes aiment une terre franche, un peu forte et substantielle; elles réussissent peu dans les terres glaiseuses et légères.

Les feuilles ont une saveur âcre; toute la plante a un goût piquant. Elle est réputée diurétique, sudorifique, incisive, expectorante. On se sert de l'herbe et de la semence; mais malgré les vertus qu'on lui suppose, elle est très-peu d'usage en médecine, et absolument consacrée à l'ornement des jardins. On y distingue trois espèces de julienne : une à fleurs blanches, une à fleurs violettes, une troisième à fleurs pourpre-clair ou rouges.

GENRE SIXIEME.

Heliophila.

Calice ouvert; deux folioles vésiculeuses à la base, couvrant deux glandules recourbées, adhérentes au disque. Quatre pétales disposés en croix. Six étamines tétradynamiques. Silique arrondie, comme torse, mucronée.

On indique plusieurs espèces de ce genre; toutes sont du cap de Bonne-Espérance, et ne sont qu'annuelles.

GENRE SEPTIEME.

Giroflée ; *cheiranthus.*

Calice oblong, connivent, fermé ; deux folioles gibbeuses à sa base. Disque de l'ovaire à deux glandes. Quatre pétales disposés en croix, ou plus. Six étamines tétradynamiques. Stigmate en deux parties. Silique longue, comprimée, presque carrée, à deux dents au sommet. Semences marginées dans le *leucoïum* de Tournefort, nues dans l'*hesperis.*

Ce genre présente beaucoup d'espèces intéressantes. Voici les principales.

ESPÈCES.

Le giroflier jaune; *cheiranthus erysymoides.* Feuilles lancéolées, dentées, nues; tige redressée, très-simple; siliques tétragones. — Bisannuel. Les tiges sont dures, anguleuses et blanchâtres, hautes d'un pied, rarement ramifiées; les feuilles cendrées, linéaires, recourbées; les fleurs grandes, d'un jaune pâle, dans un calice peu coloré et gibbeux à sa base; les siliques blanchâtres, remplies de semences un peu alongées. — En France.

Le kiris; *c. kiris.* Feuilles lancéolées, aiguës, glabres; rameaux anguleux; tige souligneuse — Vivace. Cette plante est très-commune. Ses tiges sont presque ligneuses, droites, rameuses; à mesure que les fleurs épanouissent, elles s'alongent. Les feuilles sont alternes et sessiles. La culture en a obtenu

beaucoup de variétés pour l'ornement des jardins. Linnæus désigne : le giroflier jaune à grandes fleurs; le giroflier jaune à feuilles dentelées, à fleurs plus grandes encore ; le grand giroflier à fleurs pleines; le petit giroflier jaune à fleurs jaunes. — En Europe.

Le giroflier de Chios ; *c. chius.* Feuilles comme ovales, sans nervures, émarginées ; siliques en alène au sommet. Annuel. La fleur est petite et rougeâtre.

Le giroflier de Mahon ; *c. maritimus.* Feuilles elliptiques, obtuses, nues, un peu rudes ; tige diffuse, raboteuse. — Annuel. Il est très-rapproché du précédent, mais plus grand. Il s'élève à six pouces; ses fleurs, quelquefois doubles, sont d'un violet pourpré, quelquefois de diverses nuances sur le même pied.

Le giroflier commun ; *c. incanus.* Feuilles lancéolées, très-entières, obtuses, blanches ; siliques tronquées au sommet, comprimées ; tige souligneuse. — Il est bisannuel ou trisannuel, très-aimé dans les jardins. Sa fleur, qui est la plus aromatique de toutes, est blanche ou rouge, ou bigarrée de blanc et de rouge. — Originaire d'Espagne.

Le quarantain ; *c. annuus.* Feuilles lancéolées, comme dentées, obtuses, blanches ; siliques cylindriques, aiguës au sommet ; tige herbacée ; pétales émarginés. Il n'est peut-être qu'une variété du précédent, mais il n'est qu'annuel. — En Europe.

Dans ce grand nombre d'espèces, voici celles qui sont les plus aimées dans les jardins.

Le giroflier jaune, ou ravenelle. On laisse sa variété à fleurs simples sur les mu-

railles où elle est commune; on cultive celle qui est à fleurs doubles, sous le nom de *rameaux d'or*. Ses rameaux, en effet, se terminent, au printems, par de belles pyramides de fleurs jaunes, brillantes et odorantes. A force de soin et de culture, on est parvenu à en avoir qui sont panachées de brun qu'on nomme vulgairement *caraphées*. Cette plante reconnoît tous les soins qu'on lui donne, et augmente à proportion ses beautés. On la multiplie de boutures faites au printems, et serrées l'hiver dans l'orangerie, au moins la première année.

La giroflée des jardins, *cheiranthus incanus*; on en nomme plusieurs espèces. La petite, qui ne s'élève qu'à un pied; la commune ou moyenne, dont la tige rameuse s'élève quelquefois à plus de deux pieds; et la royale dont les fleurs sont plus belles et plus rapprochées, mais dont les tiges sont moins hautes que celles de la moyenne. Elles offrent des fleurs simples ou doubles; elles ont des variétés à fleurs blanches ou rouges, ou violettes, ou panachées. La plus estimée est celle qu'on nomme *tronc de chou*. Sa tige, qui est unique et forte, s'élève quelquefois à la hauteur de trois pieds. Les feuilles dont elle se dépouille à mesure qu'elle s'élance

en hauteur, donnent à son tronc la forme de celui d'un chou. La pyramide de ses fleurs doit être unique, et elle fait le plus bel effet.

La giroflée annuelle, ou quarantaine, *cheiranthus annuus*, offre de même plusieurs sortes : la quarantaine commune, blanche, rouge, couleur de chair, violette ou panachée ; la quarantaine à feuilles de bluet, qui varie de même en couleurs ; la quarantaine grecque, dont les feuilles sont d'un verd foncé, et les fleurs d'un violet éclatant ; et la quarantaine royale.

Toutes ces plantes doivent être semées sur couches ou en pepinières, replantées ensuite en place ou en pots. Le plus sûr est de mettre en pots celles qui ne doivent fleurir que la seconde année. Elles craignent beaucoup plus l'humidité de l'hiver, que les rigueurs du froid ; les neiges les font blanchir et périr ensuite.

La giroflée de Mahon se sème en tout tems, mais elle n'est propre qu'à former des petits massifs ou des bordures.

Les médecins ont quelquefois attribué aux giroflées des vertus détersives, anodines, diurétiques, céphaliques, anti-spasmodiques, incisives, etc. En général, elles servent plus

à la récréation de l'œil et à flatter l'odorat, qu'à la conservation de la vie.

GENRE HUITIEME.

Vélar; *erysimum.*

Calice connivent, fermé. Quatre pétales en croix. Six étamines tétradynamiques. Style nul; disque de l'ovaire à deux glandes entre les étamines les plus courtes; stigmate en tête. Silique en colonne, à quatre faces.

Ce genre présente plusieurs espèces suivant Linnæus.

ESPÈCES.

Le velar ou tortelle; *erysimum officinale.* Siliques appliquées; feuilles roncinées. — Annuel. Les tiges d'un pied et demi, cylindriques, fermes, rudes et branchues; les fleurs jaunes, disposées ainsi que les siliques en longs épis le long des rameaux. Feuilles alternes, le plus souvent en forme de lyre, terminées en pointe, un peu veluçs. — En Europe.

L'herbe Sainte-Barbe; *e. barbarea.* Feuilles lyrées; la dernière comme ronde. — Vivace. — En Europe.

L'alliaire; *e. alliaria.* Feuilles cordiformes. — En Europe.

L'erysimum d'Espagne; *e. repandum.* Feuilles lancéolées, dentées, grappes opposées aux feuilles; siliques en grappes, comme sessiles; corolles raminacies. — Vivace. Les grappes sont tortillées et divergentes. — En Espagne.

L'erysimum giroflée; *e. cheiranthoides.* Feuilles lancéolées, très-entières; siliques étalées. — Bisan-

nuelle. Cette espèce a la tige un peu velue, dure, haute de deux à quatre pieds, ramifiée. Les feuilles tombent dans le bas; elles sont oblongues, presque linéaires et entières. Les fleurs sont couleur de paille; les siliques sont dures, longues, rudes, un peu éloignées de la tige. — En Europe.

L'erysimum à feuilles de l'épervière; *e. hieracifolium*. Feuilles lancéolées, dentées en scie. — Bisannuelle; tige haute de huit à neuf pouces, simple, non ramifiée; feuilles un peu blanchâtres, cendrées; fleurs d'un jaune pâle; siliques dures, un peu velues, rapprochées de la tige. — En France.

Le vélar est réputé incisif, apéritif, antiscorbutique, expectorant. Les racines sont âcres, les semences piquantes; la saveur de la plante analogue à celle du cresson. L'infusion des semences dans l'oximel simple est très-utile pour abréger l'enrouement causé par une transpiration arrêtée; on s'en sert dans les rhumes, l'asthme catharral, et dans quelques espèces de phtisies commençantes, causées par des engorgemens lymphatiques. Ces semences, presque aussi âcres que celles de la moutarde, peuvent aussi être employées comme vésicant. La plante, appliquée extérieurement, est utile pour le cancer qui n'est pas ulcéré.

GENRE NEUVIEME.

Sisymbrium.

Calice ouvert; pétales ouverts, à onglets ourts. Quatre étamines didynamiques. Style nl. Un stigmate. Silique longue, cylindrique, valves droites, non élastiques; la cloison n peu plus longue qu'elles.

Herbes à feuilles simples ou pinnatifides, n pinnées; les fleurs en épis ou en panicule, arement solitaires et axillaires. Les espèces rincipales attribuées à ce genre par Linnæus ont:

ESPÈCES.

A siliques inclinées et courtes.

Sisymbrium nasturtium. Siliques inclinées. Feuilles innées en cœur. — Cette plante est celle que l'on omme communément cresson des jardins. — En urope.

Sisymbrium tanacetifolium. Feuilles pinnées, à olioles lancéolées, pinnées, dentées en scie; les ernières confluentes. — Les feuilles sont semblables à celles de la tanaisie, et la plante a le port des ous-arbrisseaux. — En Savoie.

Sisymbrium pyrenaicum. Les siliques [illegible] feuilles inférieures lyrées; les sup[illegible] pinnatifides, amplexicaules; les sty[illegible] Le sty[illegible] est [illegible]; la [illegible]

Sisymbrium silvestre. Les siliques inclinées; les feuilles pinnées, à folioles lancéolées, dentées en scie. — Vivace. Cette plante est connue sous le nom de cresson sauvage. — En Suisse, en Allemagne, en France.

Les tiges nues.

Sisymbrium murale. Presque sans tige; les feuilles lancéolées, sinuées, un peu lisses; les scapes rudes et montans. — Annuel. Les hampes sont semées de poils roides et en petit nombre; elles sont rameuses, feuillues à leur base; les feuilles sont pétiolées, lancéolées, assez lisses, ayant en dessous seulement quelques poils vagues. Les calices sont à demi-ouverts, présentant quelques poils, voûtés à leur sommet; les corolles jaunes très-obtuses, assez grandes; les siliques un peu épaisses, un peu comprimées, à valves en carène; les scapes sont longs, d'abord couchés, et ensuite montans. — En France, en Italie.

Sisymbrium valentinum. La tige simple, droite, glabre dans sa partie supérieure; les feuilles lancéolées, dentées en avant. — Annuel. La tige est droite, arrondie, haute d'un pied, à peine rameuse, offrant quelques fleurs, lisse dans sa partie supérieure; les feuilles radicales sont étroites, lancéolées, présentant quatre dents tournées en avant et fortes, hérissées de poils blancs, simples, plus longs ou plus courts. Les feuilles caulinaires sont plus rares, lancéolées, linéaires, non dentées. Les pédoncules sont filiformes, plus longs que la fleur. — Dans le royaume de Valence, à Madrid.

Les feuilles pinnées.

Sisymbrium barbarum. Les feuilles simples, ovales,

en spatule, dentées, amplexicaules, nues. — Son port est celui de l'herbe sainte-barbe; ses feuilles imitent celles du plantain; la tige est anguleuse. Toute la plante est insipide. — En Orient.

Les feuilles entières.

Sisymbrium strictissimum. Les feuilles lancéolées, dentées en scie, caulinaires. — Les feuilles sont pubescentes de toutes parts; elles sont veinées. Les anthères défleuries sont violettes. — En Suisse, en Italie, sur les montagnes.

Sisymbrium integrifolium. Les feuilles linéaires, très-entières; les pédoncules glutineux, hérissés. — La tige est de la longueur du doigt; les feuilles sont linéaires, glabres, obtuses; les grappes terminales sont pubescentes et visqueuses; les fleurs grandes et blanches; les siliques linéaires. — En Sibérie.

Le *sisymbrium sophia*, ou thalicton des boutiques, a l'herbe et la semence astringentes et âcres au goût. Ces parties sont aussi vulnéraires, détersives, vermifuges et fébrifuges: on s'en sert avec succès contre les crachemens de sang. On emploie extérieurement la plante pilée et appliquée sur les blessures. Elle répand au loin une odeur désagréable. Les insectes attaquent quelquefois ses sommités fleuries, de manière à faire extravaser la sève, et à ne former de tout le thyrse qu'une masse informe.

GENRE DIXIEME.

Cresson de fontaine; *sisymbrium*.

Cette espèce mérite son article à part, surtout à cause de ses vertus reconnues. Ses racines sont napiformes et fibreuses; ses feuilles ailées avec impaire, les folioles arrondies en forme de cœur. Plusieurs tiges longues d'un pied, herbacées, creuses, cannelées, lisses, rameuses, rampantes; les fleurs blanches, portées sur des pédoncules très-courts. On trouve cette plante précieuse dans les eaux pures, en Europe.

Cette plante précieuse, qui ne croît naturellement que dans les fontaines, peut aussi être cultivée dans les jardins. Il ne s'agit que de la planter dans des baquets remplis à moitié de terre, et ensuite d'eau, disposés de manière qu'on puisse la faire écouler, et la renouveler avant qu'elle ne se corrompe; renfermer ces baquets au tems des fortes gelées, et donner souvent de l'air aux plantes.

Les feuilles ont une saveur âcre et une odeur piquante lorsqu'on les froisse. C'est l'une des meilleures plantes dont la médecine fait usage, et l'une de celles dont les effets ne sont pas douteux. Elle est diurétique et anti-scorbutique; intérieurement, apéritive et détersive. Plusieurs phtisiques ont été sou-

lagés, guéris même, en mangeant cette plante. Elle guérit radicalement le scorbut, principalement celui de mer. Elle est d'un grand secours dans les fièvres assoupissantes. Son usage en salade est très-vanté; elle raffermit les gencives, les voiles du palais, déterge les ulcères de la bouche et les aphtes. On en fait un sirop qui est transparent, d'une couleur verdâtre, d'une odeur piquante, d'une saveur douce et âcre.

GENRE ONZIÈME.

CRESSON; CARDAMINE.

Calice petit, bâillant. Pétales ouverts, à onglets longs et relevés. Style nul. Silique s'ouvrant élastiquement; les valves roulées de la base au sommet, égales à la cloison.

Les plantes de ce genre sont des herbes; les feuilles simples ou ternées, ou pinnées. Les caractères varient suivant les espèces; elles sont nombreuses, et presque toutes d'Europe.

ESPÈCES.

Cardamines à feuilles simples.

La cardamine à feuilles de la paquerette, *bellidifolia.* Cette plante n'a que deux ou trois pouces de haut. Ses feuilles sont ovales, obtuses, glabres, entières, portées sur de longs pétioles, les caulinaires au nombre de deux ou trois, sessiles. Les fleurs sont

blanches, ramassées à l'extrémité de la tige. Elle est vivace. On la trouve sur les Alpes d'Europe.

La cardamine à feuilles de cabaret, *asarifolia.* Feuilles simples, comme cordiformes. — Sur les Alpes. Plante des marais à racines rampantes.

La cardamine à tige nue, *nudicaulis.* Feuilles simples, lancéolées, sinuées, dentées; tiges nues. — En Sibérie.

La cardamine des rochers, *petræa.* Feuilles simples, oblongues, dentées. — Les valves du fruit ne sont pas roulées dans cette espèce. — En Angleterre.

Cardamines à feuilles ternées.

La cardamine à feuilles de réséda, *resedifolia.* Feuilles inférieures sans divisions; les supérieures à trois lobes et pinnées. — Sur les Alpes.

La cardamine à feuilles ternées, *trifoliata.* Feuilles ternées, obtuses; tige comme nue. — Sur les Alpes.

La cardamine d'Afrique, *africana.* Feuilles ternées, aiguës; tige très-rameuse. — En Afrique.

Cardamines à feuilles pinnées.

La cardamine chélidoine, *chelidonia.* Feuilles pinnées; folioles quinées, incisées. — La fleur, dans cette espèce, est pourprée. — En Italie.

La cardamine impatiente, *impatiens.* Feuilles pinnées, incisées, stipulacées; fleurs apétales. — Bisannuelle. Les pétales sont si fugaces, que Linnæus et plusieurs botanistes ont cru les fleurs apétales. — En Europe.

La cardamine à petites fleurs, *parviflora.* Feuilles pinnées, sans stipules, lancéolées, obtuses. Fleurs à corolles. — Annuelle. — En Europe.

La

La cardamine grecque ; *c. græca.* Feuilles pinnées ; folioles palmées, égales, pétiolées. — Annuelle. — En Grèce.

La cardamine hérissée ; *c. hirsuta.* Feuilles pinnées, hérissées ; fleurs tétrandiques. — En Europe.

La cardamine des prés ; *c. pratensis.* Feuilles pinnées ; folioles radicales comme rondes, les caulinaires lancéolées. — Vivace. Cette plante est remarquable à cause de ses jolies fleurs purpurines, et de ses tiges, qui s'élèvent à un pied et plus. Toutes les feuilles naissent pinnées, mais les folioles tombent à mesure de l'accroissement de la tige, et il n'y reste souvent que l'impaire et une foliole à côté. — En Europe.

La cardamine amère ; *c. amara.* Feuilles pinnées ; aisselles stolonifères. — Vivace. Les caractères spécifiques ne sont pas constans. Les feuilles sont vraiment amères, mais d'une amertume qui n'est pas désagréable. — Dans les bois.

La cardamine de Virginie, *c. virginica.* Feuilles pinnées ; folioles lancéolées, unidentées à la base. Cette plante a le port du tabouret, bourse à pasteur.

Les cardamines sont des plantes utiles dans les prés et dans les bois ; on ne leur connoît aucunes qualités mal-faisantes. On leur attribue les mêmes vertus qu'au cresson de fontaine, mais plus foibles et bien moins énergiques. Elles sont aussi réputées détersives, diurétiques, emménagogues, incisives, anti-scorbutiques, sternutatoires. On dit aussi les

fleurs anti-épileptiques. Toutes sont d'une saveur âcre et piquante.

GENRE DOUZIEME.

DENTAIRE ; *dentaria*.

Calice oblong, connivent. Quatre pétales planes, à onglets. Etamines tétradynamiques. Style nul ; stigmate émarginé; silique s'ouvrant élastiquement, les valves se roulant du sommet à la base ; la cloison plus longue que les valves.

La racine est charnue et dentée par tubercules ; les feuilles sont souvent digittées ou pinnées. Ce genre a trois espèces.

ESPÈCES.

La dentaire à neuf lobes ; *d. enneaphyllos*. Feuilles trois fois ternées. — Vivace. Toutes les feuilles sont digittées ou trois fois ternées ; trois pétioles partiels, produisant chacun trois feuilles. — Sur les montagnes ombragées d'Italie, sur les Pyrénées.

La dentaire bulbifère ; *d. bulbifera*. Feuilles inférieures pinnées, celles du sommet simples. — Dans les aisselles des feuilles se trouvent des bulbes succulentes qui, détachées de la plante, servent à sa propagation. Le plus souvent les semences avortent. La plante est plus âcre que les autres. — Aux pieds des montagnes du midi de l'Europe.

La dentaire à cinq lobes ; *d. pentaphyllos*. Feuilles supérieures digittées. — Cette espèce a deux variétés, l'une à feuilles molles, l'autre à feuilles rudes. La

tige est simple, de la hauteur de deux à trois pieds, terminée par des fleurs ordinairement rouges, disposées en grappes. Les feuilles alternes. — Sur les Alpes.

Toutes les dentaires sont plus ou moins âcres, suivant leur espèce, et le terrain ou l'exposition dans lequel elles croissent. La plante a une odeur qui approche de celle de la roquette. Elles sont réputées vulnéraires et détersives. On n'emploie que la racine.

GENRE TREIZIEME.

Ricotia.

Calice de quatre pièces conniventes. Quatre pétales insérés à un disque hypogyne, planes et cordiformes à leur sommet. Six étamines tétradynamiques, insérées avec les pétales. Ovaire simple, imposé sur le disque des étamines; un seul pistil. Silique uniloculaire, oblongue, comprimée, à valves planes, contenant environ quatre semences.

Herbes à feuilles pinnées, à folioles lobées; le fruit est celui de la lunaire; mais il est à une seule loge, et plus étroit. Linnæus ne donne qu'une seule espèce à ce genre. Elle habite en Egypte.

SECTION DEUXIEME.

Fruit siliculeux. Un style.

GENRE QUATORZIEME.

Lunaire ; *lunaria.*

Calice connivent par deux folioles gibbeuses à la base et en sachet. Quatre pétales disposés en croix. Style unique. Silicule grande, entière, elliptique, comprimée, plane, pédiculée, à valves planes, égales à la cloison, et parallèles ; un petit nombre de semences comprimées.

Ce genre offre deux espèces ; les feuilles sont simples, les inférieures souvent opposées.

ESPÈCES.

La lunaire annuelle ; *lunaria annua.* Feuilles opposées. — Cette plante s'élève à la hauteur d'un pied et demi, droite, cylindrique. Les rameaux au sommet des tiges n'ont que deux ou trois feuilles. Les feuilles sont opposées, ovales, simples, entières ; les radicales pétiolées ; les caulinaires sessiles, pointues, dentées en manière de scie. — Originaire d'Allemagne.

La lunaire vivace ; *l. rediviva.* Feuilles alternes. — Elle a tant de ressemblance avec la précédente, que Linnæus doute si elle n'en est pas une variété. Les feuilles sont cordiformes, alternes ; les supérieures opposées. — Dans le nord de l'Europe.

On cultive les lunaires dans les jardins ;

à cause de la beauté de leurs siliques. Quand les tiges sont mûres, on coupe la branche, on enlève une enveloppe de la silique, et on fait des bouquets qui brillent comme de la nacre de perle. Quand on a une fois élevé ces plantes dans un jardin, elles s'y sèment ensuite d'elles-mêmes, et y viennent sans culture.

Les feuilles des lunaires sont âcres, échauffantes, amères au goût, et les semences encore plus. La racine est détersive, diurétique, emménagogue. On fait de la racine et des feuilles une décoction. On attribue de plus à la lunaire vivace, la qualité d'être vulnéraire.

GENRE QUINZIEME.

Biscutella.

Calice connivent, à deux folioles à sa base gibbeuse et en sac, coloré. Pétales oblongs, ouverts au sommet. Silicule comprimée, plane, deux fois orbiculée; les orbicules monospermes, adhérens par la base au fond du style.

Les feuilles sont simples; les folioles calicinales dans quelques espèces, forment un sac profond, étant glanduleuses et chargées de miel dans l'intérieur.

ESPÈCES.

La lunetière oreillée; *biscutella auriculata.* La tige s'élève à la hauteur d'un pied et plus; elle est velue comme toute la plante, et peu ramifiée; ses feuilles sont toutes portées sur la tige; elles sont oblongues, rudes, dentées et dirigées vers le ciel. Les fleurs sont jaunes, pâles, dans un calice de même couleur; deux feuilles opposées dans ce calice ont une appendice assez alongée à leur base postérieure. Son fruit est rude, et chaque lunette est posée obliquement, faisant supérieurement avec le style un angle aigu. — Cette plante est commune en Provence.

La lunetière commune; *b. apula.* Sa racine, grosse, dure, tortue, quelquefois se prolonge hors de terre. Les tiges sont hautes d'un pied et plus; elles fournissent quelques rameaux qui s'écartent, à angles ouverts; les rameaux sont même quelquefois pendans. La tige porte peu de feuilles, si ce n'est à sa partie inférieure et sous chaque division des rameaux; elles sont vertes, oblongues, dentées, et même sinuées plus ou moins profondément, et très-rudes. Le calice n'est point coloré ni prolongé par sa partie inférieure comme dans l'espèce précédente. — On la trouve dans toute l'Europe.

La lunetière à feuilles de la corne de cerf; *b. coronopifolia.* Ses tiges sont minces, nues et ramifiées avec un ou deux rameaux ouverts; ses fleurs sont d'un jaune blanc, ses siliques petites et rudes; les feuilles dures, rudes, petites, sinuées, marquées de quatre grosses dents assez semblables à celles du *leontodum hirtum.* — Elle est aussi d'Europe.

La lunetière à longues feuilles; *b. lævigata*. Ses tiges s'élèvent à un pied ; elles sont nues et se terminent par quelques rameaux en forme d'ombelle. Ses feuilles radicales font une touffe relevée qui accompagne la tige; elles sont oblongues, vertes, très-entières, peu rudes. Les feuilles caulinaires, petites et droites à leur extrémité. Les fleurs et les fruits conformes à ceux de la lunetière oreillée; mais le port est très-différent. Toutes ces plantes sont annuelles. — On la trouve sur les Alpes.

GENRE SEIZIEME.

Jonc-thlaspi ; *clypeola*.

Calice relevé ; pétales oblongs, entiers. Silicule orbiculée, comprimée, plane, uniloculaire, monosperme. Ce genre a trois espèces, dont les deux dernières peuvent être renvoyées à un genre différent. Les feuilles sont simples.

ESPÈCES.

Le jonc-thlaspi ; *clypeolus jonc-thlaspi*. Silicules orbiculées, uniloculaires, monospermes. — Cette plante est petite et annuelle. Ses tiges sont simples, dures et ligneuses. Les fleurs jaunes ; les fruits pendans en forme de petites lunettes hérissées sur les bords, un peu échancrées. — Dans les sables d'Italie et du Languedoc.

La clypéole maritime; *c. maritima*. Pérenne. Silicules à deux loges, ovales, à deux spermes. — Elle est blanchâtre, ramifiée, dure et presque ligneuse. Ses fleurs sont d'un beau blanc, très-ap-

parentes; les feuilles et les siliques sont lancéolées. — Sur les côtes maritimes d'Espagne et de Provence.

La clypéole duvetée; *c. tomentosa*. Silicule orbiculée, à deux loges; feuilles presque duvetées. — Annuelle. — En Italie.

GENRE DIX-SEPTIEME.

ALYSSON ; *alyssum*.

Calice connivent ; pétales ouverts au sommet. Deux filets d'étamines dans quelques individus, bidentés en dedans à leur base. Silicule à deux loges, aiguë par le style, orbiculaire, comprimée, à valves pareilles, ou ventrue à valves hémisphériques ; en ellipse dans l'*alysson* de Tournefort, et à semences marginées, planes dans l'*alyssoïdes*; à semences comme rondes, nues dans la *vesicaria*.

Dans ces plantes, les feuilles sont simples, souvent couvertes de poils étoilés; les fleurs bleues, ou jaunes, ou blanches; dans les jeunes, deux filets des étamines sont à deux dents à la base, et les quatre plus longues sont souvent bifurquées au sommet; tous ceux des autres sont nus. Quelques espèces sont des sous-arbrisseaux; quelques-unes sont congénères de la drave, par le fruit qui est court et ovale; d'autres sont à silicules renflées, ce qui constitue le genre de la vesicaria.

On cultive dans les jardins, sous le nom de *corbeille-d'or*, l'*alysson saxatile*. Ses fleurs, jaunes d'or, très-nombreuses et ramassées par bouquets à l'extrémité des rameaux, font un très-grand effet. On en fait des bordures, en l'entre-mêlant avec le petit thymélée des Alpes, *daphne cneorum*, qui vient à la même hauteur, et le varie par ses fleurs pourprées. Cet alysson ne demande aucun soin; il ne craint pas les gelées. On le multiplie en séparant les racines, ou en courbant ses branches; souvent il se sème de lui-même.

La médecine n'emploie que très-peu l'alysson, quoiqu'il y ait de l'analogie avec les crucifères. Quelques auteurs le regardent comme apéritif; son goût est âcre et piquant. Les chèvres et les moutons mangent ces plantes; les chevaux ne les touchent presque jamais.

GENRE DIX-HUITIEME.

SUBULAIRE; *subularia*.

Calice modiquement ouvert. Quatre pétales comme ovales. Style court; silicule entière, ovoïde; les valves parallèles à la cloison.

Petite herbe aquatique, à feuilles en

alène. On la trouve dans les lieux inondés, dans les fleuves et les marais de l'Europe septentrionale.

GENRE DIX-NEUVIEME.

Drave ; *draba.*

Calice relevé. Pétales oblongs, modiquement ouverts, à onglets courts, tantôt entiers, tantôt émarginés ou en deux parties. Etamines tétradynamiques. Style à peine existant ; silique ovale, oblongue, comme comprimée, dépourvue de style ; les valves aplanies et parallèles à la cloison.

La tige est feuillue ou comme nue ; les feuilles radicales serrées. Voici les espèces données à ce genre.

ESPÈCES.

La drave des Alpes ; *draba alpina.* Hampe nue, simple ; feuilles lancéolées, très-entières. Vivace. Cette plante est basse et rampante. Ses feuilles forment de petits gazons en rosette, ce qui est cause que plusieurs anciens botanistes l'ont prise pour un *sedum* ; elles sont longues, entières, linéaires, vertes, garnies de poils ; les fleurs, d'un beau jaune, brillent au premier printems et répandent une odeur très-suave.

La drave printanière ; *d. verna.* Hampe nue ; feuilles comme dentées en scie ; pétales bifides. — Annuelle. Les feuilles de cette petite plante s'épa-

nouissent en forme de rosette appliquée sur la terre; elles sont lancéolées, souvent avec deux ou trois découpures irrégulières à leur extrémité, et quelques poils sur leur surface. Pétales blancs, fendus assez profondément. Elle fleurit par-tout dès le premier printems. — Dans toute l'Europe.

La drave des Pyrénées; *d. pyrenaica.* Hampe nue. Feuilles cunéiformes, palmées, à trois lobes. — Vivace. Elle forme des gazons solides, multipliés, qui se propagent par le moyen des stolones, comme les *sedum.* Les tiges sont hautes de trois ou quatre pouces, sans feuilles ni rameaux, terminées par quelques fleurs pourprées.

La drave des murs; *d. muralis.* Tige rameuse. Feuilles ovales, sessiles, dentées. Fleurs jaunes ou blanches. — Annuelle. Sa racine simple, peu profonde, produit une tige droite, haute de dix pouces, ramifiée à sa partie supérieure. Feuilles radicales ovales, elliptiques, pétiolées, rarement dentées, très-velues, tendres; les dernières sont ovales, sessiles, velues. Fleurs blanches, petites, à pétales entiers; la silique est alongée. Elle fleurit au printems. — En Eurôpe.

La drave hérissée; *d. hirta.* Hampe à une feuille. Feuilles comme hérissées. Silicules obliques, pédiculées. — Annuelle. Cette espèce est blanchâtre, rude et velue. Elle est très-ressemblante à la suivante; mais sa tige est nue et n'a qu'une feuille lancéolée. Pétales blancs, émarginés. Silicules plus glabres et plus ovales; elles sont une fois plus courtes que leur pédicule. — Sur les Alpes.

La drave blanche; *d. incana.* Feuilles caulinaires,

nombreuses et blanches. Silicules oblongues, obliques, comme sessiles. — Bisannuelle. — Sur les Alpes.

GENRE VINGTIEME.

COCHLÉARIA.

Calice ouvert, à folioles concaves. Pétales ouverts, alternes aux folioles du calice. Six étamines tétradynamiques. Style court; silicule cordiforme, renflée, émarginée, un peu rude, aiguisée par le style, à valvules gibbeuses et obtuses.

La tige le plus souvent est droite, les feuilles simples; elles sont pinnatifides dans certaines espèces. Les fleurs sont quelquefois glomérées. Voici les espèces que Linnæus donne à ce genre.

ESPÈCES.

Le cochléaria des boutiques; *cochlearia officinalis*. Feuilles radicales cordiformes, presque rondes; feuilles caulinaires presque sinuées. — Les feuilles radicales sont succulentes, luisantes, portées par de longs pétioles, disposées en rond sur la terre; du milieu d'entre elles s'élèvent plusieurs tiges à la hauteur d'un demi-pied, garnies de feuilles sessiles, ovales, dentées. Fleurs disposées en petits bouquets au sommet des tiges. Cette plante est bisannuelle. — Sur le bord des mers; cultivé dans les jardins.

La corne de cerf; *c. coronopus*. Feuilles pinnatifides. Tige déprimée. — Les tiges sont couchées par terre; les feuilles áilées; les fleurs viennent cinq à

six à l'extrémité d'un pédoncule axillaire; elles sont blanches et fort petites. — Annuelle. — En Europe.

Le grand raifort sauvage; *c. armoriaca.* Feuilles radicales, lancéolées, crénelées; les caulinaires incisées. — Sa racine est très-forte, nouée; on la détruit difficilement en l'arrachant. Feuilles grandes, ondulées quelquefois, sur-tout celles de la tige, découpées, pinnatifides. Fleurs blanches, assez grandes. La plante est vivace. — En Europe, dans les fossés et le long des ruisseaux.

Les feuilles du cochléaria officinal sont âcres et piquantes; l'herbe et la semence sont diurétiques par excellence, détersives, incisives, préférables à tous les autres antiscorbutiques; mais la dessication lui enlève toutes ces propriétés; aussi ne l'emploie-t-on que fraîche. On la conserve dans cet état, dans les jardins, où la plante ne demande, pour culture, que l'ombre et l'humidité. Son principe médicamenteux se conserve par la distillation. C'est avec l'esprit de vin qu'on prépare l'esprit de cochléaria si utile contre les maux de dents. On retire aussi de cette plante une huile essentielle, d'abord limpide, ensuite jaunâtre et épaisse. Cette huile conserve aussi le principe vif de la plante. Si on fait brûler cette huile sur le feu, elle répand une odeur d'esprit sulphureux.

La corne de cerf possède, dans les semences et dans les feuilles, une saveur très-piquante. On dit que ses cendres entrent dans la lithontriptique de stéphens, auquel elles fournissent un alkali végétal non purifié.

Le grand raifort sauvage, *cochlearia armoriaca*, a dans ses racines, qui sont napiformes et très-grosses, un goût âcre, mais plus brûlant encore dans ses feuilles. Les unes et les autres sont anti-scorbutiques, cosmétiques, détersives, emménagogues et très-diurétiques. On retire, par la distillation de la racine et des feuilles, une eau et une huile essentielle qui contiennent le principe médicamenteux de la plante.

GENRE VINGT-UNIEME.

IBERIS; *thlaspidium.*

Calice ouvert; pétales ouverts, deux d'entr'eux extérieurs, plus grands; silicule orbiculaire, comme comprimée, entourée d'une marge aiguë, émarginée en dessus; une cloison contractée, opposée aux valves qui sont naviculaires et comprimées.

Les feuilles sont simples ou pinnatifides, les fleurs purpurines ou blanches, souvent en épis formant le corymbe. Ce genre pré-

sente beaucoup d'espèces; la plupart sont d'Europe. Toutes sont vivaces.

ESPÈCES.

L'ibéris toujours fleurissante; *thlaspidium semperflorens*. Souligneuse. Feuilles cunéiformes, très-entières, obtuses. — En Sicile.

L'ibéris toujours verte; *t. sempervirens*. Souligneuse. Feuilles linéaires, aiguës, très-entières. — En Crête.

L'ibéris de Gibraltar; *t. gibraltarica*. Souligneuse. Feuilles dentées au sommet. — En Espagne.

L'ibéris des rochers; *t. saxatilis*. Souligneuse. Feuilles lancéolées, linéaires, charnues, aiguës, très-entières, ciliées. — En Europe.

L'ibéris à feuilles rondes; *t. rotundifolia*. Herbacée. Feuilles ovales; les caulinaires amplexicaules, lisses, pleines de suc. — En Suisse.

L'ibéris à feuilles de l'oignon; *t. cepæfolia*. Herbacée. Feuilles caulinaires lisses, sessiles, pleines de suc. — En Suisse.

L'ibéris à ombelle; *t. umbellata*. Herbacée. Feuilles lancéolées, aiguës; les inférieures dentées en scie; les supérieures très-entières. — En Crète.

L'ibéris amère; *t. amara*. Herbacée. Feuilles lancéolées, aiguës, comme dentées. Fleurs en grappe. — En Suède.

L'ibéris à feuilles du lin; *t. linifolia*. Herbacée. Feuilles linéaires très-entières; les caulinaires dentées en scie; tige en panicule; corymbes hémisphériques. — En Espagne.

L'ibéris odorante; *t. odorata*. Herbacée. Feuilles

linéaires dilatées supérieurement, dentées en scie. — Sur les Alpes.

L'ibéris d'Arabie; *t. arabica.* Herbacée. Feuilles ovales, glabres, sans nervures; silicules à deux lobes à la base et au sommet.

L'ibéris à tige nue; *t. nudicaulis.* Herbacée. Feuilles sinuées; tige nue, simple. — En Europe.

L'ibéris pinnée; *t. pinnata.* Herbacée. Feuilles pinnatifides. — En Europe.

On cultive chez les amateurs, sous le nom de thlaspi d'hiver, l'*iberis umbellata*, dont on distingue une espèce annuelle, et l'autre vivace. Dans la vivace on en distingue encore une autre qui fleurit en automne, reste en fleurs tout l'hiver et une partie du printems. Ce thlaspi, qui est blanc, doit être mis en pot, pour être serré l'hiver, car la gelée le feroit périr. Il se multiplie par le moyen des boutures qu'on fait au printems.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

Thlaspi.

Calice de quatre folioles, étalé; quatre pétales égaux. Etamines tétradynamiques; un seul pistil. Silicule presque cordiforme, à marge aiguë. Une cloison contractée, opposée aux valves qui sont naviculaires et comprimées.

Ce

Ce genre présente beaucoup d'espèces très-différenciées; les feuilles dans toutes sont simples. La silicule, dans le thlaspi, *bursa pastoris*, est triangulaire et non marginée; peut-être doit-elle constituer un genre séparé. La plupart des espèces sont européennes.

ESPÈCES.

Le thlaspi des champs, *arvense*. Silicules orbiculées. Feuilles oblongues, dentées, glabres. — Annuel. Tiges rameuses, de la hauteur d'un pied, anguleuses, cannelées. Fleurs blanches, en épis au sommet des tiges, sur de longs pédoncules. Feuilles lisses, jaunâtres; les inférieures pétiolées et profondément dentées; les caulinaires sessiles et amplexicaules. La plante exhale une légère odeur d'ail. — En Europe.

Le thlaspi à odeur d'ail, *alliaceum*. Silicules comme ovales, ventrues. Feuilles oblongues, dentées, glabres. — Bisannuel. Les tiges, d'un pied de haut, sont rameuses, lisses. Fleurs au sommet, rassemblées en petits bouquets, presqu'en ombelles, et soutenues par de longs pédoncules. Point de supports; les feuilles blanchâtres; celles de la tige en fer de flèche, dentées, quelquefois amplexicaules; les radicales oblongues, obtuses, dentées, glabres. Toute la plante répand une odeur forte et désagréable d'ail. — Dans le midi de l'Europe.

Le thlaspi des roches, *saxatile*. Silicules comme rondes. Feuilles lancéolées, linéaires, obtuses, charnues. — Bisannuel. Cette plante a des tiges rampantes, dures et ligneuses. Les feuilles sont un peu charnues

et entières. Les fleurs sont petites, d'un rouge de chair assez agréable. Les silicules sont grandes, convexes en dessous, concaves en dessus, avec une marge feuilletée et dentée à leur bord supérieur. — En Languedoc, en Italie.

Le thlaspi hérissé, *hirtum*. Silicules comme rondes, poilues. Feuilles caulinaires, sagittées, velues. — Bisannuel. Cette espèce jette plusieurs tiges simples, inclinées à leur partie inférieure. Feuilles du bas entières, garnies de quelques poils sur les bords; celles de la tige sont plus velues. Fleurs blanches, petites. Le fruit, hérissé de poils, est un peu plus petit que celui des autres espèces. — Dans les provinces méridionales de la France.

Le thlaspi commun, *campestre*. Silicules comme rondes. Feuilles sagittées, dentées, blanches. — Bisannuel. Cette espèce est la plus commune. Tiges d'un pied de haut, rameuses et lisses. Fleurs au sommet, rassemblées en petits bouquets, presqu'en ombelles, soutenues par de longs pédoncules, blanches. Point de supports. Feuilles blanchâtres; celles de la tige en forme de flèches, dentées, quelquefois amplexicaules; les radicales pétiolées, ovales. — En Europe.

Le thlaspi tabouret, *bursa pastoris*. Silicules comme cordiformes. Feuilles radicales, pinnatifides. — Annuel. — Par toute l'Europe.

On cultive plusieurs de ces espèces dans les jardins; elles y viennent par-tout et fort aisément; mais elles supportent difficilement la transplantation. Une fois semées, la plupart prennent d'elles-mêmes ce soin

par la suite, et se multiplient souvent plus même qu'on ne voudroit.

Les vertus médicinales du thlaspi sont en général purement rationnelles; le thlaspi commun a les racines, les feuilles et les semences d'un goût âcre; la plante est reputée apéritive, incisive, résolutive, anti-scorbutique et diaphorétique. Le thlaspi à odeur d'ail est aussi d'un goût âcre; la semence est reputée incisive, détersive, apéritive, anti-scorbutique; on l'emploie réduite en poudre. Cette espèce et le thlaspi à larges siliques, *arvense*, imprègnent de leur odeur le lait des animaux qui en ont long-tems mangé, sur-tout celui des vaches et des brebis; mais leur lait n'a plus ce défaut après trois ou quatre jours d'une autre nourriture. Cela prouve que le principe odorant de ces plantes est inaltérable par la digestion. On prétend que l'odeur de ces deux thlaspis chassent les punaises des lits, et les insectes qui mangent le blé dans les greniers.

GENRE VINGT-TROISIEME.

PASSERAGE; *lepidium*.

Calice étalé; quatre pétales égaux. Etamines tétradynamiques. Une seule silicule orbiculaire, comme comprimée, taillée en

cœur, aiguë sur les bords et échancrée en dessus dans le *nasturtium* de Tournefort, plus obtuse sur les bords, et non échancrée dans ses *lepidium*.

Les feuilles des *nasturtium* simples; celles des *lepidium* pinnatifides, ou pinnées. Quelques espèces souligneuses, quelques-unes tétrandriques par avortement, ou diandriques. Une seule espèce apétale.

ESPÈCES.

Passerage des Alpes; *lepidium alpinum*. Les feuilles pinnées, très-entières; le scape comme radical; les silicules lancéolées, mucronées. — Sa tige est petite et presque rampante; elle n'a que deux pouces. Les feuilles sont d'un verd foncé, et glabres. Les fleurs blanches, médiocrement grandes. Vivace. — Sur les Alpes d'Europe.

Grand passerage; *l. latifolium*. Feuilles ovales, lancéolées, entières, dentées en scie. — Tiges glabres, très-rameuses, remplies de moëlle et hautes de deux coudées. Feuilles caulinaires sessiles; les radicales pétiolées. Les fleurs naissent au sommet des tiges, disposées en plusieurs bouquets axillaires et portées sur des pédoncules très-grêles. Vivace. — En France, en Angleterre, dans les lieux ombragés.

Passerage en alène; *l. subulatum*. Feuilles en alène, éparses, sans divisions. Tige d'un sous-arbrisseau. — La racine est vivace et produit une touffe de feuilles ou de rameaux persistans. Tiges à peine hautes de dix pouces, simples, un peu velues, en grand nombre. Feuilles éparses, en alène, linéaires,

lignés, planes en dessus, demi-arrondies en dessous. Des grappes terminales et simples sortent des aisselles supérieures des feuilles; les pétales sont blancs; il y a six étamines; les silicules sont très-rudes. Vivace. — En Espagne.

Cresson des ruines; *l. ruderale.* Fleurs diandriques, apétales. Feuilles radicales dentées, pinnées; celles de la tige linéaires, très-entières. — La tige s'élève à un pied environ; elle est droite et garnie de feuilles. Les fleurs sont blanches et très-petites. Toute la plante répand une odeur très-forte. Annuel. — En Europe, dans les lieux incultes, le long des chemins.

Dans la grande passerage, toute la plante a une saveur âcre; elle est apéritive, incisive, emménagogue. La racine et les feuilles pilées et appliquées appaisent les douleurs de la sciatique. On fait encore des décoction avec les feuilles, des cataplasmes. On les fait infuser dans du vin. Le cresson des ruines, *ruderale*, est d'une odeur très-pénétrante, et d'une saveur très-âcre. Il est souvent employé avec succès contre les ulcères scorbutiques.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Jerose ou rose de Jéricho; *anastatica.*

Calice relevé; pétales ouverts. Style en alène, persistant; follicule très-courte, à loges monospermes: la cloison des valvules les plus longues obliquement tronquée au

sommet, ce qui rend la silique tronquée en dessus ou déprimée.

Les feuilles sont simples, les fleurs très-petites, glomérées : c'est une petite herbe rameuse, à rameaux verds étalés, contractés dans la dessication.

ESPÈCES.

La rose de Jéricho ; *anastatica hierochuntica.* Feuilles obtuses ; épis axillaires, très-courts ; silicule crochue, épineuse. — Originaire des bords de la mer Rouge.

L'anastatica de Syrie, *syriaca.* Feuilles aiguës ; épis plus longs que les feuilles ; silicules ovales, en bec. Ces deux plantes sont annuelles.

La rose de Jéricho est cultivée dans les jardins ; sa racine est napiforme, ses feuilles charnues, cotonneuses, en forme de spatule, crénelées au sommet, sessiles. Les fleurs sont blanches, en épis très-courts, sessiles, axillaires. On sème la plante tous les ans au printems ; elle n'exige aucun soin particulier.

On attribue à ces plantes les mêmes vertus qu'au thlaspi ; on les dit anti-scorbutiques. Elles peuvent servir d'hygromètre, même desséchées : l'humidité dilate leurs branches, la sécheresse les resserre.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

Vella.

Calice relevé, cylindrique. Quatre pétales à longs onglets, ouverts au sommet. Six étamines tétradynamiques. Style nul; silique globuleuse; la cloison du double plus longue que les valves, ovale en dessus, et aplanie.

Ce genre présente deux espèces habitantes de l'Espagne.

ESPÈCES.

La vella annuelle, *annua*. Feuilles pinnatifides. Silicules pendantes.

La vella faux cityse, *pseudo-cytisus*. Feuilles entières, comme ovales, ciliées; silicules redressées. Vivace.

Ces deux espèces se cultivent dans les jardins, pour la variété seulement; car elles font peu d'effet et ne présentent aucun intérêt. L'une et l'autre se multiplient de semences. La première se sème au printems, même en automne, et ne veut pas être transplantée. La seconde vit trois ou quatre ans.

GENRE VINGT-SIXIEME.

CAMELINE; *myagrum*.

Calice modiquement ouvert. Pétales onguiculés; étamines tétradynamiques; un seul

pistil. Silicule terminée par un style conique; la loge comme monosperme.

Dans ce genre de Linnæus sont compris le *myagrum* de Tournefort, dont la silicule est turbinée, comprimée, à trois loges non ouvertes, deux loges supérieures vides, une inférieure monosperme; et le *rapistrum* du même auteur, dont la silicule est tantôt oblongue et à deux articulations; tantôt sphérique, aiguë, à deux loges: l'une des loges ou articulations, vide; l'autre monosperme et s'ouvrant à peine. Voici les principales espèces attribuées à ce genre.

ESPÈCES.

Cameline vivace; *myagrum perenne.* Les silicules à deux articulations, à deux spermes. Les feuilles sinuées extérieurement, denticulées. — Vivace. Tige lisse, très-rameuse, haute d'un pied et demi. Feuilles inférieures pétiolées, pinnatifides; celles de la tige dentées. Fleurs jaunes. — En Allemagne.

Cameline orientale; *m. orientale.* Silicules sillonnées, lisses. Feuilles oblongues, dentées, sinuées. — Annuelle. — Dans l'Orient.

Cameline ridée; *m. rugosum.* Silicules sillonnées, poilues, ridées. Feuilles oblongues, obtuses, dentées. — Annuelle. La tige s'élève à la hauteur d'un pied; le calice est verd, de moitié plus court que les pétales. Fleurs d'un jaune pâle, par épis clair-semés; elles ont deux glandes vertes, pointues, plus grandes que le calice entre l'intervalle de deux étamines. — Dans le midi de l'Europe.

Cameline d'Espagne ; *m. hispanicum*. Silicules lisses, peu charnues. Feuilles lyrées. — Bisannuelle. La tige a des poils clair-semés, réfléchis et rudes ; des grappes affilées et longues. Les silicules ne sont ni sillonnées, ni ridées, ni striées ; elles forment constamment un corps oblong, pédiculé, cylindrique, terminé par une silicule ovale, étroite à son insertion ; les corolles sont jaunes. — En Espagne.

Cameline cultivée ; *m. sativum*. Les silicules comme ovales, pédonculées, polyspermes. — Annuelle. Les tiges à deux rameaux au plus, quelquefois sans rameaux, s'élèvent jusqu'à un pied et demi. Les feuilles, fendues dans le bas en forme d'oreillettes, embrassent la tige. Les fleurs sont jaunes et petites ; les capsules aplaties sur les côtés renferment plusieurs semences. — En Europe, dans les lins.

On sème dans quelques provinces de France la cameline cultivée comme on sème le lin. On exprime de la graine une huile qui est bonne à brûler, et à laquelle on attribue de la propriété d'adoucir la peau. Les cultivateurs en distinguent de deux espèces : l'une qui a la tige verdâtre, remplie de moëlle blanche, et dont les fruits ne contiennent qu'une semence ; l'autre en diffère par sa petitesse : c'est le *faux chouan*. Le chouan est une espèce de semence dont nous ignorons encore la plante. Elle est assez semblable au *semen contra* ; mais plus nourrie, d'un verd jaunâtre, légèrement

aigrelet. On l'apporte du Levant : quelques personnes la font entrer dans la composition du carmin.

GENRE VINGT-SEPTIEME.

Bunias.

Calice ouvert ; pétales plus longs, à onglets relevés ; style comme nul. Silicule carrée, muriquée, à angles inégaux et aigus.

Ce genre est assez nombreux et réunit deux genres de Tournefort, l'*erucago* et le *kakile*. Voici les principales espèces.

ESPÈCES.

Le bunias cornu ; *bunias cornuta*. C'est une plante très-singulière. La silicule est transversalement ovale et se termine des deux côtés par une corne, souvent une épine très-longue et forte. Dans le milieu de la silicule sont aussi quatre petites épines dirigées dans tous les sens.

La masse au bedeau, ou roquette des champs ; *b. erucago*. La tige est de la hauteur d'un pied environ, peu branchue, couverte de petits tubercules relevés, rudes, rougeâtres. Feuilles alternes, profondément sinuées, quelquefois ailées, ou en manière de lyre, toujours sessiles. Silicule irrégulière, ovale, oblongue, tétragone, ou à quatre angles, dont un ou deux se terminent en pointe ; quatre loges placées dans les angles. — Elle est annuelle. — On trouve cette plante dans plusieurs de nos provinces.

La roquette de mer; *b. kakile*. Les feuilles sont alternes, succulentes, linéaires, pinnées, dentées; sa tige de deux pieds, cylindrique, rameuse. Les fleurs au sommet; les silicules ovales, lisses, gladiées. — Elle est annuelle. — On trouve cette plante sur le bord de toutes les mers.

La roquette des champs est d'une saveur âcre et piquante, un peu amère, d'une odeur forte; elle est aphrodisiaque, apophlegmatique, diurétique, expectorante, anti-scorbutique. On se sert de l'herbe et des semences pour l'homme. De l'herbe on fait des décoctions; de la semence, une poudre: on en donne à manger une poignée ou deux aux animaux tous les matins.

La roquette de mer est d'une saveur âcre. Sa vertu est incisive, anti-scorbutique. On ne se sert que des feuilles. On les donne aux animaux comme celles de la roquette des champs.

GENRE VINGT-HUITIÈME.

CHOU-MARIN; *crambe.*

Calice modiquement ouvert; pétales onguiculés, ouverts au sommet; quatre filets des plus grandes étamines bifurqués au sommet. Disque de l'ovaire à deux glandes entre ces filets. Style comme nul. Silicule globuleuse, presque en baie, monosperme, non ouverte.

Les feuilles sont grandes, semblables à celles de l'acanthe ou du chou; le panicule très-rameux, multiflore ou blanc. Ce genre présente plusieurs espèces.

ESPÈCES.

Le chou-marin ; *crambe maritima*. Feuilles et tiges glabres, sur les rives de l'Océan.

Le crambe oriental, *c. orientalis*. Feuilles raboteuses; tiges glabres; feuilles blanches.

Le crambe d'Espagne, *c. hispanica*. Feuilles et tiges raboteuses.

Le crambe de Tartarie ; *c. tartarica*. Feuilles décomposées, multifides.

Le crambe arbrisseau ; *c. fruticosa*. Souligneux; feuilles ovales, pinnatifides, dentées en scie, blanches; grappes sur un panicule épars, dichotomes. — Cette dernière espèce semble avoir plus les caractères du *myagrum* que des crambes. Les filets ne sont point bifurqués; les silicules sont à deux articulations. La plante est vivace, les autres sont annuelles ou bisannuelles. La première est vivace. — A Madère.

Les crambes sont préférés, par les habitans des lieux où ils croissent, à tous les autres choux ; mais il faut les cueillir dès le printems. Le chou-marin croît en abondance sur les rivages sablonneux et inondés par les marées. On observe les endroits où le gravier est soulevé par les rejetons de cette plante ; on les coupe avant qu'ils soient hors de terre, de sorte qu'ils paroissent avoir

été blanchis. Dans leur jeunesse, ils sont doux et tendres; mais une fois verdis à l'air, ils deviennent durs et amers. Cette plante viendroit parfaitement dans un jardin où on lui donneroit un terrain sablonneux. Il faut semer la graine dès qu'elle est mûre. La plante étend au loin ses racines et ses rejetons, si on n'arrête pas ses progrès. Il faut la couvrir de sable en automne, afin de cueillir ses rejets blanchis au printems : cette récolte ne commence qu'à la seconde année; on continue ainsi toutes les années suivantes; elle est la même que celle des asperges, et n'est pas moins intéressante. Les autres espèces peuvent se multiplier et se cultiver comme le chou-marin; mais elles ne présentent pas les mêmes avantages.

Ces plantes ne sont d'aucun usage en médecine.

GENRE VINGT-NEUVIEME.

Guède ou pastel; *isatis.*

Calice modiquement ouvert; quatre pétales onguiculés, ouverts. Six étamines didynamiques. Style nul; stigmate en tête. Silicule en forme de languette, ovale, oblongue, comprimée, non ouverte, renflée

dans le milieu, marquée d'une ligne, et monosperme.

Herbes teinturières, très-élevées, à feuilles simples ; à fleurs nombreuses, paniculées, terminales, jaunes. On assigne quelques espèces à ce genre.

ESPÈCES.

La guède teinturière ; *isatis tinctoria.* Feuilles radicales, crénelées ; les caulinaires sagittées ; silicules oblongues. — Bisannuelle. Les feuilles amplexicaules, d'un verd de mer ; la tige de deux ou trois pieds, très-lisse, herbacée, rameuse ; les fleurs petites au haut des tiges, disposées en grappes, et en corymbes ; les feuilles alternes ; aucun support. — Sur le bord des mers.

La guède de Portugal ; *i. lusitanica.* Feuilles radicales crénelées ; les caulinaires sagittées ; pédoncules comme duvetées. — Annuelle. A peine cette espèce diffère-t-elle de la précédente, mais elle est plus petite.

Il y a encore la guède d'Arménie ; *i. armeniaca.* Feuilles très-entières, cordiformes.

La guède d'Egypte ; *i. egyptiaca.* Toutes les feuilles dentées.

On cultive la guède pour l'usage des arts. Elle exige une terre légère et douce. On la sème au printems, on la sarcle souvent ; elle ne doit pas être semée plusieurs années de suite dans la même terre ; il faut avoir soin de récolter une graine bien mûre

et bien saine. La sécheresse, quand elle est longue, nuit beaucoup à ces plantes; mais elles ont un ennemi bien plus redoutable; quelquefois les sauterelles en dévorent tout un champ dans une soirée, et dans ce cas le seul remède est de couper tout ce qui reste de verdure sur les plantes, pour qu'elles en repoussent de nouvelles.

Toutes les vertus médicales en sont incertaines, ou dans l'oubli; mais la guède mérite l'attention par son utilité dans la teinture. On en fait deux, trois et quelquefois quatre récoltes dans la même année, la dernière avant les gelées, qui rendroient les feuilles de nulle valeur. On les fait sécher à l'ombre et à l'abri de l'humidité; on les broie sous une meule de moulin, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en consistance de pâte. On bat, on unit, on serre cette pâte de crainte qu'elle ne s'évente; au bout de quelques jours on la met dans des moules de figure ovale; on la fait sécher de nouveau et elle devient fort dure; c'est ainsi qu'on la vend sous le nom de *pastel.* Elle fournit une teinture bleue, résineuse, fort solide, et avec laquelle on fait toutes les nuances. Cependant on lui préfère l'indigo, parce qu'il donne encore plus de couleur, et qu'il est plus facile à employer.

FAMILLE LXXXVe.

Les capriers ; *capparides*.

Calice de plusieurs folioles ou d'une seule pièce, laquelle est partagée. Quatre pétales ou cinq, le plus souvent alternes aux segmens du calice. Etamines en nombre déterminé ou indéterminé. Ovaire *simple*, pédiculé ; son pédicule le plus souvent portant aussi les étamines, et le plus souvent chargé de glandes à sa base. Style nul, quelquefois unique. Stigmate simple. Fruit polysperme, siliqueux ou en baie, à une seule loge, rarement à plusieurs. Semences souvent réniformes, annexées aux parois comme à des placentas. Embryon sans pérysperme, recourbé par sa radicule qui se renverse sur les lobes. Tige herbacée, ou souligneuse, ou arborée. Feuilles alternes, simples, entières, rarement ternées ou digittées, quelquefois à deux stipules vers la base, ou à deux épines ou à deux glandes.

GENRE PREMIER.

Mosambé ; *cleome*.

Calice de quatre pièces, petit, ouvert, caduc. Quatre pétales. Six étamines dans la plupart ; dans les autres, quatre ou dix,

ou



Fig. 1. CAPRIER, *Capparis*.

Fig. 2. LA PARNASSIE *des Marais* (*Parnassia*.)

ou vingt-quatre, tantôt rapprochées des pétales, tantôt attachées au sommet du pédicule qui porte l'ovaire ; les filets inclinés. Ovaire sur un pédicule long ou court, entouré de trois glandules ; et en dessous de trois folioles calicinales, supérieures. Style nul ; stigmate en tête. Silique pédiculée ou comme sessile, oblongue, cylindrique ou comme comprimée, uniloculaire, polysperme, à deux valves libres.

Arbrisseaux ou herbes, la plupart d'une odeur forte ; les feuilles munies à la base de deux glandules, ou de deux épines ; elles sont simples ou ternées, ou digittées ; les fleurs en épis terminaux ; les pédicules suivis de deux bractées. Ce genre, mal assorti dans ses espèces, en présente une infinité ; toutes sont exotiques, une seule exceptée et qui croît en Portugal. Le mosambé violet, *violacea*. Fleurs hexandriques ; feuilles ternées et solitaires ; folioles lancéolées, linéaires, très-entières. Annuelle. Les calices sont jaunes, pourprés aux extrémités ; deux pétales supérieurs, d'un pourpre noir avec des atômes jaunes ; deux pétales inférieurs, cordiformes, onguiculés, crénelés, de même couleur ; anthères purpurines. Cette plante se cultive dans plusieurs jardins, et y croît

fort aisément en pleine terre. Elle a une assez forte saveur de moutarde.

GENRE DEUXIEME.

Cadaba.

Calice de quatre pièces, ouvert, caduc. Quatre pétales onguiculés, quelquefois nuls. Cinq étamines insérées au sommet du pédicule de l'ovaire, à filets filiformes, à anthères redressées. Ovaire pédiculé, la base du pédicule munie d'un côté d'une appendice tubulée inférieurement, ligulée au-delà. Style nul; un stigmate. Silique pédiculée, cylindrique, uniloculaire, à deux valves roulées, polysperme; les semences renfermées sur triple rang, dans une pulpe.

Ce sont des arbres ou des arbrisseaux de l'Amérique, à feuilles simples, présentant comme deux glandes à leur base; les fleurs sont en épis terminaux. Il y a une variété à fleurs apétales.

GENRE TROISIEME.

CAPRIER; *capparis.*

Calice de quatre pièces, ou en quatre parties profondes; les folioles concaves, les deux inférieures gibbeuses à la base. Quatre grands pétales. Etamines nombreuses, à longs filets. Ovaire assis sur un pédicule qui ne

supporte pas les étamines; il est glanduleux d'un côté, dans sa partie inférieure, entre les folioles gibbeuses du calice. Style nul; stigmate formant la tête. Le fruit en baie ovale ou sphérique, ou en forme de silique, quelquefois très-long, uniloculaire, polysperme; les semences attachées à un placenta, ou nichées dans la pulpe.

Ce genre est composé de sous-arbrisseaux, à feuilles simples, souvent munies de deux épines à la base, dans les espèces dont le fruit est une baie; nues ou avec deux glandes dans celles qui portent des siliques. Les fleurs sont solitaires, axillaires ou en corymbes; une seule se rapproche de nous.

ESPÈCE.

Le caprier épineux; *capparis spinosa*. Ses tiges sarmenteuses, cylindriques, sont longues de deux à trois pieds, garnies de feuilles ovales, alternes, très-raccourcies, assez grandes, lisses, portées par de courts pétioles, accompagnées de petites stipules en épines. De l'aisselle de chaque feuille naît un long pédoncule qui supporte une fleur blanche et fort apparente. Le fruit est une baie charnue de la grosseur d'un gland, de la forme d'une poire.

Cet arbrisseau est originaire des provinces méridionales de l'Europe; il craint les gelées dans nos jardins; cependant on l'y cultive

fort aisément en pleine terre. Elle a une assez forte saveur de moutarde.

GENRE DEUXIEME.

Cadaba.

Calice de quatre pièces, ouvert, caduc. Quatre pétales onguiculés, quelquefois nuls. Cinq étamines insérées au sommet du pédicule de l'ovaire, à filets filiformes, à anthères redressées. Ovaire pédiculé, la base du pédicule munie d'un côté d'une appendice tubulée inférieurement, ligulée au-delà. Style nul; un stigmate. Silique pédiculée, cylindrique, uniloculaire, à deux valves roulées, polysperme; les semences renfermées sur triple rang, dans une pulpe.

Ce sont des arbres ou des arbrisseaux de l'Amérique, à feuilles simples, présentant comme deux glandes à leur base; les fleurs sont en épis terminaux. Il y a une variété à fleurs apétales.

GENRE TROISIEME.

CAPRIER; *capparis.*

Calice de quatre pièces, ou en quatre parties profondes; les folioles concaves, les deux inférieures gibbeuses à la base. Quatre grands pétales. Etamines nombreuses, à longs filets. Ovaire assis sur un pédicule qui ne

supporte pas les étamines; il est glanduleux d'un côté, dans sa partie inférieure, entre les folioles gibbeuses du calice. Style nul; stigmate formant la tête. Le fruit en baie ovale ou sphérique, ou en forme de silique, quelquefois très-long, uniloculaire, polysperme; les semences attachées à un placenta, ou nichées dans la pulpe.

Ce genre est composé de sous-arbrisseaux; à feuilles simples, souvent munies de deux épines à la base, dans les espèces dont le fruit est une baie; nues ou avec deux glandes dans celles qui portent des siliques. Les fleurs sont solitaires, axillaires ou en corymbes; une seule se rapproche de nous.

ESPÈCE.

Le caprier épineux; *capparis spinosa.* Ses tiges sarmenteuses, cylindriques, sont longues de deux à trois pieds, garnies de feuilles ovales, alternes, très-raccourcies, assez grandes, lisses, portées par de courts pétioles, accompagnées de petites stipules en épines. De l'aisselle de chaque feuille naît un long pédoncule qui supporte une fleur blanche et fort apparente. Le fruit est une baie charnue de la grosseur d'un gland, de la forme d'une poire.

Cet arbrisseau est originaire des provinces méridionales de l'Europe; il craint les gelées dans nos jardins; cependant on l'y cultive

tées en scie ; calice en cinq parties ; pétales nuls ; soixante étamines.

On dit que c'est l'écorce de la première espèce, qui donne la cannelle blanche des boutiques; les autres sont des arbres précieux dans les Indes. Le fruit du tapia est de la grosseur d'une orange, rempli d'une chair farineuse et de semences en forme de rein. Ce fruit a une odeur forte d'ail, qui plaît aux animaux qui s'en nourrissent. Les fleurs du *marmelos* sont d'une odeur agréable; son fruit est exquis, lorsqu'il est dans sa maturité : il est très recherché, et on le sert sur toutes les tables, dans le pays. On dit que les feuilles écrasées sont un remède usité chez les sauvages contre les inflammations à l'anus, auxquelles ils sont sujets. On les met aussi dans les oreilles, pour calmer les douleurs de tête, lorsqu'elles proviennent des grandes chaleurs. On dit encore qu'il transsude de ses feuilles un suc, lequel reçu dans un linge et appliqué en cataplasme sur les aînes, provoque fort promptement les urines.

GENRE SIXIEME.

Morisonia ou mabouia.

Calice lacéré en deux parties. Quatre pé-

style; un stigmate. Fruit rouge, contenant
un noyau plus gros qu'une aveline.

Arbrisseau de l'Amérique méridionale
deux épines à chaque œilleton: les
nulles ou bientôt caduques: les
trois à trois, et

GENRE C

Calice en qu
Quatre pétales
sieurs étamines
pétales, insérées au
Ovaire pédicul
la tête. Baie de la
ovale, longuement
écorce fine, p
chant dans la

Ce sont des
fleurs à panicule
trois espèces.

Le cratæva
épines; feu
ues. —



rsis-
nds,
le co-
s éta-
s'écar-
s nom-
u pétale,
coriace,
ire, mul-
nences nom-
s la pulpe.
menteux, s'atta-
nière du lierre;
ouvent pendans.
tiques, entières,
belles terminales,
s au centre, sans
it sac en cuculle,
e intérieurement,
un pétale de l'an-
uit souventet des
le qu'une seule
l'Amérique mé-

petits que le calice. Cinq filets d'étamines planes à la base; le sommet partagé en sept ou huit parties qui portent les anthères; trente-cinq ou quarante anthères contournées. Ovaire pédiculé; un style; un stigmate. Pomme très-grande, comme ronde, muriquée de toutes parts, à cinq loges, s'ouvrant de cinq côtés; les loges à un ou cinq spermes. Les semences grandes, muqueuses, enveloppées d'une pulpe et d'une tunique propre, membraneuse.

Ce sont des arbres à feuilles stipulacées sur un pétiole gonflé. Les fleurs en grappes fasciculées sur les rameaux et les petits rameaux, portées par un pédicule comme épaissi; l'involucre du faisceau de trois ou quatre pièces, et caduc. Le durion habite les Indes orientales.

Les amandes renfermées dans le fruit du durion paroissent désagréables au goût de ceux qui en mangent pour la première fois; on leur trouve l'odeur des œufs pourris; mais on s'y accoutume au point de les trouver ensuite d'un goût exquis. les Indiens estiment le fruit apéritif, carminatif et sudorifique. Ils en mangent quelquefois avec excès, et ont alors recours à leur bétel, pour prévenir les indigestions. C'est de ce fruit qu'on tire la véritable huile *caïeput*.

Genres rapprochés des capriers.

GENRE HUITIEME.

Marcgravia.

Calice en six parties profondes, persistant; ses segmens coriaces, comme ronds, les deux derniers plus petits. Un pétale conique, entier, coriace, assis sur les étamines et le pistil en façon de coiffe, s'écartant par sa base, caduc. Etamines nombreuses, ouvertes après la chûte du pétale, à anthères oblongues. Capsule coriace, comme globuleuse, multiloculaire, multivalve, polysperme; les semences nombreuses, petites, nichant dans la pulpe.

Arbrisseau parasite, sarmenteux, s'attachant aux arbres à la manière du lierre; ses rameaux florifères, souvent pendans. Les feuilles alternes, distiques, entières, coriaces; les fleurs en ombelles terminales, pendantes; cinq pédoncules au centre, sans fleurs, terminés par un petit sac en cuculle, oblong, obtus, coriace, cave intérieurement, s'ouvrant à l'onglet, imitant un pétale de l'ancholie ou du napel. Le fruit souventet des loges. Ce genre ne présente qu'une seule espèce. On la trouve dans l'Amérique méridionale.

GENRE NEUVIEME.

Norantea.

Calice en cinq ou sept parties profondes; coriace, ouvert; cinq pétales courts, hypogynes, à filets courts, à anthères oblongues. Un ovaire; style à peine existant; stigmate formant la tête; fruit uniloculaire, polysperme.

Arbres à feuilles entières, alternes, *épaisses*; à fleurs en épis lâches, terminales, alternes sur les épis, comme sessiles, suivies d'une bractée longue et à onglet. Il habite la Guiane.

GENRE DIXIEME.

RÉSÉDA.

Calice en quatre ou six parties profondes, quatre ou six pétales hypogynes, ou plus irréguliers, tantôt tous trifides, tantôt quelques-uns entiers, le supérieur glanduleux à la base, gibbeux et mellifère. Onze ou quinze étamines, hypogynes, à filets courts; à anthères droites. Ovaire comme sessile; styles au nombre de trois ou de cinq, ou nuls; trois ou cinq stigmates; capsules anguleuses, uniloculaire, polyspermes; les réceptacles des semences à trois ou cinq angles; les semences nombreuses, réniformes.

Herbes à feuilles alternes, munies de deux glaudules à la base, sans divisions dans le *luteola* de Tournefort et dans son *sesamoïdes*; partagées dans ses résédas. Les fleurs en épis terminaux. La capsule du réséda oblongue, prismatique, rongée au sommet. Celle de la *luteola* plus courte, plus profondément divisée et presqu'à trois becs. Celles du *sesamoïdes* en cinq parties profondes, ouvertes, et formant cinq capsules en étoile. Le nombre des parties varie, mais l'ouverture de la capsule et la glandule du pétale supérieur, sont des caractères constans. Voici les espèces que Linnæus assigne à ce genre; elles sont presque toutes européennes.

ESPÈCES.

La gaule ou herbe à jaunir; *reseda luteola*. Feuilles lancéolées, entières, à une dent des deux côtés à la base. Calice à quatre divisions. — Le long des chemins, et cultivée dans les champs. Annuelle. — En Europe.

Le réséda herbe maure; *r. lutea*. Toutes les feuilles fendues en trois; les inférieures pinnées. — Annuel. Les tiges d'un pied et plus, cannelées, creuses, velues, foibles, courbées. Les feuilles sessiles. Les fleurs au sommet des tiges, jaunes, disposées en grappes. Une feuille florale linéaire, au dessous de chaque fleur. — En Europe.

Le réséda odorant; *r. odorata*. Feuilles entières ou

à trois lobes ; calice égal à la corolle. — Bisannuel. Il est très-ressemblant au précédent par le port et les feuilles. Il en diffère par son calice plus court ; par ses pédoncules lisses ; les anthères d'un rouge de brique, et son odeur très-suave. — Originaire d'Egypte.

La médecine dit les résédas adoucissans et résolutifs. Elle les emploie à l'*extérieur* et en décoction. Ils sont amers au goût.

GENRE ONZIÈME.

ROSSOLIS; *drosera*.

Calice à cinq divisions, persistant. Cinq pétales hypogynes, alternes au calice. Cinq étamines hypogynes, alternes aux pétales; anthères adhérentes aux filets. Ovaire supérieur ; cinq styles : cinq stigmates simples. Capsule couverte par le calice, uniloculaire, à trois ou cinq valves, polysperme; les semences très-fines attachées à un réceptacle central libre et rameux.

Herbes à feuilles radicales alternes, couvertes de cils glanduleux, le pétiole augmenté intérieurement à la base par une appendice ciliée. Les fleurs le plus communément en épis sur une hampe: cette hampe roulée en spirale dans sa jeunesse. Voici les principales espèces attribuées à ce genre.

ESPÈCES.

Le rossolis à feuilles rondes; *drosera rotundifolia.* Hampes radicales; feuilles orbiculées. — Petite plante composée de deux ou trois tiges, qui s'élèvent du milieu des feuilles, à quelques pouces, grêles, rondes, rougeâtres. Les fleurs au sommet, rassemblées en grappes. Les feuilles simples, pétiolées, très-entières, orbiculaires, alongées, couvertes de filets. — Dans les marais d'Europe.

Le rossolis à rouges feuilles ; *d. rubrifolia.* Hampes radicales ; feuilles ovales, oblongues. — Il ne diffère que par la longueur des feuilles. Linnæus douta si ces plantes étoient distinctes. Leurs fleurs épanouissent à neuf heures du matin, et se referment avant midi. — Dans les mêmes lieux que la précédente.

Quelques auteurs et notamment Geoffroy, regardent ces plantes comme pectorales, utiles contre la toux invétérée, les ulcères des poumons, l'asthme et la coqueluche; quoi qu'ils en pensent, ces plantes sont âcres et très-dégoûtantes. Les animaux n'y touchent pas; elles sont un poison pour les moutons, leur attaquent le foie et les poumons, et leur occasionnent une toux qui les fait périr.

GENRE DOUZIÈME.

PARNASSIE; *parnassia.*

Calice en cinq parties profondes, persistant. Cinq pétales hypogynes, alternes au calice; cinq écailles intérieures insérées aux onglets des pétales, garnies de cils globuleux au sommet. Cinq étamines hypogynes, alternes aux pétales; anthères assises. Un ovaire; style nul; quatre stigmates persistans entre lesquels est un trou. Capsule presque carrée, uniloculaire; ou à quatre loges, à quatre valves au sommet, polysperme; les valves partagées par une cloison, et chargées de semences.

Herbe à feuilles radicales, cordiformes, sans nervure; une hampe dans le milieu à une seule feuille, et portant une seule fleur. Cette plante se trouve en Europe, dans les marais.



De Seve del. Duhamel Sculp.

Fig. 1. LA RUE, *Ruta.* (Linn.)

Fig. 2. FRAXINELLE, *Dictamnus.*

FAMILLE LXXXVIe.

Les RUTACÉES; *rutaceæ.*

CALICE d'une seule pièce ou en cinq parties; souvent cinq pétales alternes au segment du calice; étamines en nombre déterminé, distinctes, le plus souvent au nombre de dix, alternes aux pétales, et alternes aux segmens du calice. Ovaire simple, style unique; stigmate simple, très-rarement divisé; fruit multiloculaire, ou multicapsulaire; les loges ou capsules souvent quinées, monospermes ou polyspermes; les semences attachées à l'angle intérieur. Embryon plane, dans un périsperme charnu; tige herbacée, ou souligneuse, rarement arborescente; feuilles alternes et nues dans les uns, et souvent opposées dans les autres. Fleurs axillaires ou terminales.

SECTION PREMIÈRE.

Feuilles stipulacées souvent opposées.

GENRE PREMIER.

HERSE; *tribulus.*

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales; dix étamines. Stigmates presque en

cinq parties. Fruit souvent à cinq capsules; capsules extérieurement élargies et à trois ou quatre épines, contractées en dedans et coalisées, chacune transversalement à trois ou quatre loges, à trois ou quatre semences.

Herbes souvent diffuses, à feuilles pinnées sans impaire, l'une souvent plus petite, quelquefois avortée. Les fleurs solitaires, alternes, axillaires à la plus petite feuille, jaunes. Ce genre a quelques espèces, une seule est européenne.

ESPÈCES.

La herse terrestre; *tribulus terrestris*. Tiges longues d'un demi-pied, couchées par terre, velues, rougeâtres, rameuses; fleurs axillaires, solitaires, pédonculées; les feuilles opposées; les folioles au nombre de six paires, presqu'égales, garnies de cils en leurs bords, velues en dessous; deux stipules entières, les semences à quatre cornes. On trouve cette plante le long des chemins, dans le midi de l'Europe.

Une autre espèce remarquable dans ce genre est la très-grande herse; *t. maximus*. La fleur est très-grande et très-odorante. Les feuilles sont laineuses, composées de quatre paires de folioles, dont les extérieures sont plus grandes. Le fruit lisse et sans poils souvent renferme dix semences : il est aussi à dix capsules, mais sans épines. — Annuel. — En Jamaïque.

Il y a encore dans ce genre la herse laineuse; *t. lanuginosus*. Feuilles de cinq paires de folioles comme égales. Semences à deux cornes. — Les tiges sont

montantes,

montantes, arrondies, poilues, longues, articulées; les feuilles opposées, les supérieures alternes, l'une pétiolée et plus courte. Les folioles ovales, oblongues, un peu aiguës, pointues des deux côtés; les pétioles poilus. Une stipule à chaque feuille, lancéolée, fanée. Le fruit anguleux, poilu. — Dans le Zeylan.

L'herse cistoïde; *t. cistoïdes.* Feuilles à six paires de folioles comme égales. — Dans l'Amérique méridionale.

Ces plantes sont presque inusitées en médecine; cependant le fruit du *tribulus terrestris* passe pour être détersif et apéritif.

GENRE DEUXIEME.

Fagonia.

Calice en cinq parties profondes, caduc. Cinq pétales onguiculés. Dix étamines. Un stigmate. Capsule comme ronde, aiguë, à cinq replis, à cinq loges; les loges à deux valves, monospermes.

Herbes ligneuses à la base, à feuilles simples ou ternées; les stipules épineuses dans quelques-unes. Les fleurs solitaires, axillaires. Voici les espèces données à ce genre:

ESPÈCES.

Le fagonia de Crête; *fagonia cretica.* Epineuse; feuilles lancéolées, planes, lisses.

Le fagonia d'Espagne; *f. hispanica.* Sans épines,

Le fagonia d'Arabie ; *f. arabica* Epineux ; feuilles linéaires, convexes. La première espèce est annuelle, les deux autres sont vivaces.

GENRE TROISIEME.

FABAGO ; *zygophyllum.*

La tige du fabago est cylindrique, rameuse, articulée, diffuse ; les fleurs entre les feuilles, alternes, géminées, soutenues par des pédoncules uniflores ; une stipule très-entière à la base du pédoncule ; les feuilles assez semblables à celles du pourpier. On cultive assez communément cette plante dans les jardins ; elle est un peu intéressante, peu élégante au premier coup-d'œil, mais originale. Les fleurs paroissent au cœur de l'été ; elles sont rougeâtres. On la multiplie de semences, de boutures et pieds éclatés. Elle est originaire de Syrie et de Mauritanie, aime le grand soleil dans nos contrées, et demande à être couverte pendant les grandes gelées.

Le fabago est réputé vulnéraire et astringent ; plusieurs le disent un excellent vermifuge.

GENRE QUATRIEME.

GAYAC ; *guaiacum.*

Calice en cinq parties profondes, inégal. Cinq pétales. Dix étamines à filets nus. Un stigmate. Fruit comme pédiculé, à angles

comprimés, à deux ou cinq loges monospermes; la semence cornée.

Arbres d'un bois dur, à feuilles pinnées sans impaire; à pédoncules axillaires, uniflores. Les espèces attribuées à ce genre sont :

ESPÈCES.

Le gayac des boutiques; *guaïacum officinale.* Folioles bijuguées, obtuses.—Les folioles sont un peu ovales, assez semblables à celles du buis. Les fleurs bleues. Ce gayac a une variété à fleurs blanches et à feuilles du lentisque, arrondies, et d'un verd gai. Les fruits sont à deux loges, comprimés, presqu'en cœur. — A la Jamaïque.

Le gayac saint; *g. sanctum.* Folioles multijuguées, obtuses. — Les folioles en ovale renversé. L'écorce est fongueuse aux articulations des nœuds. Les fleurs sont bleues et fimbriées. Le fruit est à quatre ou cinq loges, et presque cinq fois ailé. — En Amérique.

Le gayac africain; *g. afrum.* Plusieurs paires de folioles aiguës. — Les feuilles sont disposées comme celles de l'acacia; les folioles assez semblables à celles du myrte. La fleur est rouge et à trois pétales. — En Ethiopie.

Le gayac ne croît qu'avec une extrême lenteur, même dans son pays natal. Nous ne pouvons l'élever que dans les serres, encore faut-il que les graines aient été semées dans le lieu de sa naissance, et qu'on nous apporte le jeune plant. Il fleurit au printems, et donne ses fruits en été.

Le bois de gayac, sous la main de l'artiste, reçoit un poli parfait : les couches annuelles ne se distinguent qu'avec peine. Il est brun ; veiné de jaune, tigré de petites lignes noirâtres. Il est très-dur et très-recherché aussi pour faire les poulies, construire les roues et les dents des moulins à sucre.

Ce bois est encore huileux, d'une odeur agréable, d'une saveur amère et âcre. Il contient une petite quantité de résine, que l'on en retire par décoction, et qui est très-sudorifique. Cette résine coule naturellement de l'arbre dans son pays natal; on la nomme *gomme de gayac*. Elle doit être luisante, transparente, brune en dehors, blanchâtre en dedans, d'une odeur agréable quand on la brûle, d'un goût âcre. Elle est très-utile contre les maladies de la peau. On assure que dans l'Amérique méridionale cette gomme est un spécifique aussi puissant contre les maladies vénériennes que le mercure l'est dans nos climats. On s'en servoit communément avant qu'on eût recours à ce minéral. Il a été connu en France dans le tems que la maladie s'y manifesta.

SECTION DEUXIEME.

Feuilles alternes, sans stipules.

GENRE CINQUIEME.

Rue; *ruta*.

Caliçe en cinq parties profondes, petit, persistant. Cinq pétales onguiculés, concaves, alternes aux segmens du calice. Dix étamines à filets élargis à la base, alternativement opposées aux pétales et aux segmens du calice. Ovaire simple; style unique; un stigmate. Capsule pentagone, à cinq loges, s'ouvrant de cinq côtés sous le sommet; les loges polyspermes, les semences réniformes.

Herbes ou sous-arbrisseaux d'une odeur forte, à feuilles simples ou une et deux fois pinnées; les fleurs terminales en corymbe ou en cime.

ESPÈCES.

La rue des jardins; *ruta graveolens*. Feuilles décomposées; fleurs latérales, à quatre divisions. — Vivace. Plusieurs tiges ponctuées s'élèvent quelquefois à la hauteur de trois pieds, ligneuses, rameuses; l'écorce blanchâtre; les feuilles décomposées, découpées, petites, charnues, lisses, rangées comme par paires sur une côte terminée par une foliole impaire. — Dans le midi de l'Europe.

La rue de Chalep; *r. chalepensis*. Feuilles surdécomposées; pétales ciliés. — Vivace. Les feuilles sont

un stigmate. Cinq capsules coalisées en dedans, comprimées, divergentes à leur sommet, qui est aigu; à deux valves, contenant une tunique cartilagineuse, à deux valves; à deux spermes.

Herbe couverte de toutes parts de points glanduleux; à feuilles pinnées avec impaire; à fleurs en épis terminaux. Linnæus donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le dictamne blanc; *dictamnus albus*. Feuilles pinnées; tige simple.

Le dictamne du Cap; *d. capensis*. Feuilles simples; tige rameuse.

La tige du dictamne blanc ou fraxinelle est velue, droite, rameuse; elle s'élève à deux pieds. Les feuilles sont alternes, ailées avec une impaire, ressemblant à peu près à celles du frêne; les folioles ovales, dentelées, luisantes. Cette plante a deux variétés; l'une à fleurs blanches, et l'autre d'un violet pourpre, mêlangé de blanc. Elle croît naturellement dans plusieurs provinces de France. On la cultive aussi pour l'ornement des jardins; elle s'y accommode de toutes terres et de toutes expositions. On la multiplie en séparant les racines en automne. La graine, semée aussitôt qu'elle

est mûre, lève le printems suivant; gardée et semée au printems, elle ne lève qu'après un an et demi ; et la plante, venue de graine, ne fleurit qu'après cinq ou six ans. Dans les tems chauds, l'odeur et la vapeur de la fraxinelle deviennent phosphoriques et inflammables. Si l'on approche un flambeau, l'air ou l'humeur condensée s'enflamme sans endommager la plante. On observe le même phénomène envers la capucine.

La fraxinelle a une odeur forte et pénétrante ; elle est aromatique, échauffante et emménagogue. Les racines sont réputées cordiales, céphaliques, anti-putrides et alexipharmaques. On les emploie dans les maladies malines et pestilentielles; elle n'a aucune odeur, mais elle est fort amère, et cette amertume, qui réside principalement dans son principe résineux, est la base de ses propriétés. On la donne en poudre ou en infusion. On la fait entrer dans diverses compositions pharmaceutiques, dans la thériaque, l'orviétan, l'opiat de Salomon, etc.

SECTION TROISIÈME.

Genres voisins des rues.

GENRE HUITIEME.

MÉLIANTHE ; *melianthus*.

Calice grand, en cinq parties profondes; coloré, persistant; ses segmens inégaux, le dernier éloigné, plus petit que les autres, gibbeux dans le bas, et cucullé, cave intérieurement, renfermant une glandule miellée, entourée d'une membrane propre, condoublée. Cinq pétales en forme de languettes; les quatre inférieurs, insérés à la glandule au-delà de la membrane, distincts à la base et au sommet, agglutinés dans le milieu, le cinquième, tantôt rapproché des autres, tantôt éloigné, situé entre les segmens supérieurs du calice. Quatre étamines placées autour de l'ovaire; deux de leurs filets supérieurs et distincts, deux inférieurs plus courts, connés à la base, tenant le milieu entre l'ovaire et la glandule; les anthères assises. Ovaire à quatre striures; un style; stigmate en quatre lobes. Capsule membraneuse, en vessie à quatre lobes, à quatre loges (presque quatre capsules). Les loges monospermes dans le milieu, comprimées en forme d'ailes, distinctes en dessus,

s'ouvrant par l'angle intérieur, connées inférieurement à la marge en des cloisons étroites, incisées au sommet intérieur, pour former le réceptacle central des semences.

Arbrisseaux à feuilles alternes, pinnées avec impaire, sur un pétiole ailé, à stipules distinctes, connées en une seule pour embrasser le pétiole. Les fleurs en épis axillaires ou terminaux, chacune munie de bractées. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

Le grand mélianthe; *melianthus major.* Stipules solitaires; adhérentes au pétiole. — Les tiges, hautes d'environ cinq pieds, sont garnies de feuilles opposées, composées de neuf folioles environ, d'un verd glauque, dentelées finement et profondément. La tige est embrassée par la base du pétiole, et par les deux stipules réunies en une seule en forme de capuchon, et qui fait corps avec le pétiole. Les feuilles de cette plante, un peu ressemblantes à celles de la pimprenelle, lui ont fait donner par quelques-uns le nom de *pimprenelle en arbre.* Les fleurs sont de couleur rougeâtre ou de chocolat. — En Ethiopie.

Le petit mélianthe; *m. minor.* Stipules géminées, distinctes. — Il est moins haut que le précédent; les feuilles sont moins larges, les stipules distinctes et moins adhérentes au pétiole. Son odeur est un peu fétide; les fleurs plus petites, vertes en dehors, safran en dedans. — En Ethiopie.

Le nom de *mélianthe* a été donné à ces plantes, parce qu'on trouve dans leurs fleurs beaucoup de miel le plus agréable au goût. Elles ne vivent dans contrées que par l'orangerie, en hiver, et l'exposition au grand soleil en été; encore ne fleurissent-elles que très-rarement et très-difficilement. On les multiplie par les drageons. La liqueur mielleuse du mélianthe est réputée cordiale, stomachale et nourrissante.

GENRE NEUVIEME.

Diosma.

Calice en cinq parties profondes, persistant, vêtu intérieurement à la base d'un disque hypogyne, à cinq crénelures dans son limbe, ou prolongé en cinq petites écailles. Cinq pétales sessiles, souvent flétris, insérés sous le disque, opposés aux crénelures du disque, ou à ses petites écailles. Cinq étamines insérées au même endroit, et alternes aux pétales. Ovaire entouré inférieurement par le disque. Un style; un stigmate formant la tête. Fruit de trois ou cinq capsules comprimées, conniventes, oblongues, s'ouvrant intérieurement, contenant une tunique propre de même forme, cartilagineuse, s'ouvrant pareillement; monos-

perme ou polysperme ; les semences luisantes.

ESPÈCES.

Le diosma à feuilles opposées, *oppositifolia.* Feuilles en alène, aiguës, opposées.

Le diosma hérissé, *hirsuta.* Feuilles linéaires, hérissées.

Diosma rouge, *rubra.* Feuilles linéaires, mucronées, glabres, carénées, ponctuées en dessous, sur deux rangs.

Diosma bruyère, *ericoïdes.* Feuilles linéaires, lancéolées, convexes en dessous, imbriquées sur deux rangs.

Diosma du Cap, *capensis.* Feuilles linéaires, triangulaires, ponctuées en dessous.

Diosma en tête, *capitata.* Feuilles linéaires, imbriquées, rudes, ciliées, fleur en tête, formant un épi.

Diosma unicapsulaire, *unicapsularis.* Feuilles linéaires, lancéolées; capsules uniloculaires.

Diosma à larges feuilles, *latifolia.* Feuilles ovales, crénelées; pédoncules axillaires, solitaires. Tige velue. Au Cap.

Diosma marginé, *marginata.* Feuilles cordiformes, atténuées, membraneuses, marginées.

Diosma barbu, *barbigera.* Feuilles cordiformes, amplexicaules; pétales barbus.

Diosma tétragone, *tetragona.* Feuilles cordiformes, émoussées, plissées, carénées, ciliées; rameaux uniflores.

Diosma petit-cyprès, *cupressyna.* Feuilles ovales, mucronées, imbriquées; fleurs solitaires, terminales, sessiles.

Diosma imbriqué, *imbricata.* Feuilles ovales, mucronées, imbriquées, ciliées.

Diosma lancéolé, *lanceolata.* Feuilles elliptiques, obtuses, glabres.

Diosma cilié, *ciliata.* Feuilles lancéolées, ciliées.

Diosma crénelé, *crenata.* Feuilles lancéolées, ovales, opposées, glanduleuses, crénelées; fleurs solitaires.

Diosma iuniflore, *uniflora.* Feuilcs ovales, oblongues; fleurs solitaires, terminales.

Diosma élégant, *pulchella.* Feuilles ovales, obtuses, dentelées, crénelées; fleurs géminées, axillaires.

Toutes ces plantes sont aimées des curieux. On les multiplie dans les jardins par boutures qu'on plante dans des pots, pour les tenir d'abord à l'abri du soleil, et ensuite des gelées. Elles aiment une bonne terre, mais légère. Elles sont d'orangerie.

Le diosma élégant, *pulchella*, est un arbrisseau très-joli par ses rameaux qui sont rayés. Ses feuilles sont parfaitement belles; ses fleurs bleues, très-petites, axillaires, géminées sur des pédoncules propres.

Le diosma imbriqué est d'un port fort agréable, et s'élève à dix-huit pouces. Ses feuilles sont petites, ovales, rapprochées les unes des autres; les fleurs, communément purpurines, placées au commencement des rameaux, et y formant l'ombelle.

GENRE DIXIEME.

Emplevrum.

Calice turbiné, ponctué, glanduleux, à quatre lobes. Pétales nuls; quatre étamines saillantes; anthères grandes, glanduleuses au sommet, s'ouvrant des deux côtés, adhérentes aux filets. Ovaire se terminant d'un côté, et au sommet par une aile, de l'autre laissant échapper le style qui est latéral; un stigmate. Capsule oblongue, comprimée, gladiée, ou en forme de légume, ailée en dessus, uniloculaire, s'ouvrant d'un côté, monosperme; la semence luisante, renfermée dans une tunique propre, coriace, et élastiquement à deux valves.

C'est un arbrisseau exotique, à feuilles du saule, alternes, dentées sur les bords, ponctuées; les fleurs sont petites, axillaires; plusieurs sont seulement mâles. Cet arbrisseau ressemble, par son port et son fruit, au diosma de Linnæus; mais il est à pétale et unicapsulaire.

GENRE ONZIEME.

Aruba.

Calice en cinq ou six parties profondes; cinq ou six pétales insérés à un disque hypogyne; souvent cinq étamines, rare-

ment six ou huit, insérées au même endroit; à filets pourvus, à leur base inférieure, d'une écaille velue; anthères tétragones; ovaire à trois ou six striures; trois ou six styles rapprochés comme pour n'en former qu'un seul; trois ou six stigmates. Fruit à trois ou six capsules, monosperme.

C'est un arbrisseau rameux de la Guiane; à feuilles alternes, simples ou ternées; les fleurs, presqu'en corymbe, sont *axillaires* et terminales; les pédicules garnis dans le milieu de deux écailles.

FAMILLE



Fig. 1. SAPONAIRE, *Saponaria.* (Linn.)

Fig. 2. L'ŒILLET, *Dianthus*. (Linn.)

FAMILLE LXXXVIIe.

LES CARYOPHYLLÉES; *cariophylleæ.*

CALICE d'une seule pièce, le plus souvent persistant, tubulé ou partagé. Pétales en nombre déterminé, rarement nuls, alternes aux segmens du calice, égaux à eux par le nombre, très-souvent onguiculés. Etamines en nombre déterminé, quelquefois moindre que celui des pétales, le plus souvent égales en nombre et alternes à eux, étant alternativement hypogynes et épipétales. Ovaire simple. Plusieurs styles, rarement un seul; autant de stigmates. Fructification le plus souvent capsulaire, à une ou plusieurs loges. Les semences attachées à un réceptacle central. Embryon recourbé, entouré d'un type farineux. Tige le plus souvent herbacée. Feuilles opposées, connées à la base, rarement verticillées, stipulacées dans les uns, nues dans plusieurs. Fleurs axillaires, souvent terminales.

SECTION PREMIÈRE.

Calices partagés. Style unique ou triple. Trois étamines.

GENRE PREMIER.

Ortegia.

Calice en cinq parties profondes; pétales nuls ; trois étamines; un style ; stigmate formant la tête ; capsule uniloculaire, polysperme, à trois valves à son sommet.

Herbes à feuilles opposées, stipulacées; les feuilles très-petites ; les pédoncules souvent multiflores, axillaires ou terminales. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

L'ortegia d'Espagne, *hispanica*. Fleurs comme verticillées. Tige simple.

L'ortegia dichotome, *dichotoma*. Fleurs solitaires, axillaires. Tige dichotome. La racine dans cette dernière est vivace, de la forme du caille-lait; la tige droite, roide, un peu rude, canaliculée des deux côtés, à genouillures épaisses. Les feuilles sont opposées, linéaires, glabres en dessus. Les stipules binées. Les rameaux sont alternes; le panicule est terminal, dichotome, à pédoncules courts et verds. Le style filiforme; le stigmate triple. On trouve aussi cette espèce en Espagne.

GENRE DEUXIEME.

Læflingia.

Calice en cinq parties profondes, les segmens bidentés à la base. Cinq pétales très-petits, connivens. Un style; un stigmate. Capsule uniloculaire, à trois valves.

Les tiges diffuses sont assez semblables à celles du knavel. Les feuilles sont opposées, en alène, très-courtes, marquées d'une dent de chaque côté. Les épis de fleurs sont courts, raboteux, axillaires. Les bractées tuilées, en alène, dentées. On trouve cette plante annuelle sur les montagnes de l'Espagne.

GENRE TROISIEME.

Holosteum.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales bipartis. Deux étamines; trois styles; capsule uniloculaire, ouverte par le sommet.

Les feuilles sont opposées, stipulacées dans une espèce; les fleurs en corymbes axillaires et terminaux. Ce genre n'offre qu'une espèce européenne.

ESPÈCE.

Holosteum ombellatum. Fleurs en ombelles; quelquefois quatre ou cinq étamines, et quatre styles. —Dans les champs, au midi de l'Europe.

GENRE QUATRIEME.

Polycarpon.

Calice en trois parties profondes. Cinq pétales très-courts, émarginés, persistans. Deux étamines; trois styles; capsule uniloculaire, à trois valves.

Plante annuelle; quatre feuilles verticillées, stipulacées ou éparses; les fleurs en corymbes terminaux. On donne aujourd'hui deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

La polycarpe tétraphylle; *polycarpon tetraphyllum.* Tige rameuse, renversée. Feuilles quaternées. — En Italie, en Languedoc, en Provence, dans les vignes.

La polycarpe du Magellan; *p. magellanicum.* Tige très-simple. Feuilles linéaires, imbriquées. — Dans les Indes.

GENRE CINQUIEME.

Donatia.

Calice en trois parties profondes. Neuf pétales entiers, quelquefois moins. Trois styles. Fruit ignoré.

C'est une plante haute d'un doigt, simple, à feuilles imbriquées. Elle paroît être dans le genre *polycarpus* de Linnæus; mais elle en diffère par son port et sa corolle de neuf pétales.

GENRE SIXIEME.

Mollugo.

Calice en cinq parties profondes, coloré intérieurement. Pétales nuls. Deux étamines ou trois; trois styles; capsule à trois loges, à trois valves.

Herbes à feuilles opposées ou verticillées, à fleurs axillaires ou terminales. Ce genre réunit quelques espèces; mais toutes sont exotiques et de peu d'intérêt.

GENRE SEPTIEME.

Minuartia.

Calice en cinq parties profondes. Pétales nuls; trois étamines; trois styles. Capsule très-petite, uniloculaire, à trois valves.

Ce genre présente trois espèces qui toutes se trouvent en Espagne. Elles sont annuelles.

ESPÈCES.

La minuartia des champs, *campestris.* Feuilles terminales, alternes, plus longues que la corolle.

La minuartia des montagnes, *montana.* Feuilles latérales, alternes, plus courtes que la bractée.

La minuartia dichotome, *dichotoma.* Feuilles serrées, dichotomes. Cette dernière est une petite plante roide, dure, tenace, souvent simple. Feuilles opposées, sétacées; les fleurs ramassées à la cîme en têtes carrées; des bractées sétacées plus longues que la fleur. Depuis cinq semences jusqu'à huit, arrondies, réniformes. La couleur de la plante tire sur le noir.

GENRE HUITIEME.

Queria.

Calice en cinq parties profondes. Pétales nuls ; trois étamines ; trois styles. Capsule uniloculaire, à trois valves, monosperme.

On donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

La queria d'Espagne, *hispanica*. Petite plante annuelle, de couleur blanchâtre ; fleurs serrées. Elle a les habitudes et le port de la *minuartia*. Les têtes de fleurs sont absolument carrées et se séparent aisément de la tige ; les bractées sont sétacées, *droites*, extérieurement courbées en hameçon, et s'attachant aux habits. La semence est comprimée, arrondie.

La queria du Canada, *canadensis*. Fleurs solitaires ; tige dichotome. Vivace. La racine dans celle-ci est fibreuse ; la tige droite, dichotome, haute de huit à neuf pouces, arrondie, filiforme, droite ; les feuilles opposées, lancéolées, ovales, très-entières, semées des deux côtés de ponctuations fauves. Les stipules géminées, aiguës, membraneuses ; les fleurs comme pédonculées, petites, vertes, sorties de chaque dichotomie ; les anthères jaunes. Cette plante, lorsqu'elle vient spontanément, a la tige filiforme ; cultivée, la tige est plus épaisse, et les feuilles moins ponctuées.

SECTION DEUXIEME.

Calices partagés. Quatre étamines. Deux styles ou quatre.

GENRE NEUVIEME.

Buffonia.

Calice en quatre parties profondes. Quatre pétales; quatre étamines; deux styles. Capsule uniloculaire, à deux valves, à deux styles.

Cette herbe s'élève à la hauteur d'un demi-pied et plus. Une partie des feuilles, en forme de petits crins, et souvent desséchées. Ses fleurs viennent aux aisselles des feuilles par paquets, en différens têms, ainsi qu'au sommet. On a donné à cette plante le nom du célèbre Buffon. On eût pu illustrer de cette belle dénomination une plante plus distinguée et plus utile. La buffonia croît dans plusieurs de nos contrées. Quelques auteurs l'avoient mise au rang de l'herniaire. Elle est vivace.

GENRE DIXIEME.

Sagine; *sagina.*

Calice en quatre parties profondes. Quatre pétales, quelquefois nuls. Quatre étamines;

quatre styles. Capsule à quatre loges ; à quatre valves.

Petites herbes à fleurs comme solitaires, terminales et axillaires, portées par de longs pédoncules; les pétales souvent caducs.

ESPÈCES.

La sagine couchée; *sagina procumbens*. Rameaux renversés. — C'est une petite plante annuelle, qui souvent est cachée parmi les mousses et les gramens. Ses tiges rampent par terre; ses fleurs sont blanches. — Dans les pâturage d'Europe.

La sagine apétale; *s. apetala*. Tige redressée, pubescente. Fleurs alternes, apétales. — Ses tiges sont très-ramifiées, et hautes de deux ou trois pouces. Ses feuilles sont petites, lancéolées, un peu velues, embrassant la tige par leur base; les pédoncules sont longs d'un pouce, capillaires, simples, velues, terminés par un petit calice ovale, un peu velu, renfermant quatre étamines très-difficiles à voir, et autant de pistils. — Dans plusieurs provinces de France.

La sagine droite; *s. erecta*. Tige redressée, comme uniflore. — La tige, assez ramifiée, s'élève de trois ou quatre pouces. Les feuilles sont linéaires. Les fleurs closes; les follicules du calice lancéolées, aiguës: on trouve quelquefois cinq étamines. — Dans les champs, en Europe.

La sagine de Virginie; *s. virginica*. Tige redressée; feuilles opposées.

Les sagines ne sont pas nuisibles dans les pâturages et les champs; aucun bétail ne les rebute.

SECTION TROISIEME.

Calices partagés. Cinq étamines ou huit. Deux styles, ou trois ou quatre.

GENRE ONZIEME.

MORGELINE; *alsine.*

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales; cinq étamines; trois styles. Capsule uniloculaire, à trois valves.

Dans ces herbes, les fleurs sont axillaires et terminales.

ESPÈCES.

La morgeline moyenne; *alsine media.* Pétales en deux parties. Feuillés ovales, cordiformes. — Annuelle. Plusieurs tiges herbacées, cylindriques, foibles, d'un demi-pied de haut, couchées, velues, articulées, rameuses. Fleurs au sommet, axillaires, pédonculées, solitaires. Feuilles opposées sur les nœuds des tiges, pétiolées, simples, entières, ovales, cordiformes, un peu succulentes. Les étamines varient depuis trois jusqu'à sept.

La morgeline des moissons; *a. segetalis.* Pétales entiers. Feuilles en alène. — Annuelle. Les feuilles sont tournées toutes d'un seul côté. On trouve des stipules marginales, membraneuses. — Dans les environs de Paris.

La morgeliné mucronée; *a. mucronata.* Pétales entiers, courts; feuilles sétacées; calices suivis d'arêtes. — Les fleurs sont ramassées, les pétales comme

émarginées; les calices blanchâtres, scarieux. — En Suisse.

Les feuilles de la morgeline, *alsine media*, ont un goût d'herbe un peu salé. La plante est vulnéraire, détersive, raffraîchissante. On s'en sert pour l'homme, en décoction. On fait avec les feuilles séchées à l'ombre, une poudre qui se donne aussi en décoction. On emploie encore l'herbe pilée et appliquée en cataplasme. Quelques phtisiques ont été soulagés par le jus de cette plante, qui réussit aussi, en collyre, dans l'ophtalmie inflammatoire. Les serins et autres oiseaux de volière aiment beaucoup cette plante. Les vaches, les chevaux, les moutons la mangent; les chèvres la négligent.

GENRE DOUZIEME.

Pharnaceum.

Calice en cinq parties profondes, coloré intérieurement. Pétales nuls; cinq étamines; trois styles. Capsules à trois loges, à trois valves.

Les feuilles sont souvent verticillées; les fleurs axillaires ou terminales. Ce genre offre beaucoup d'espèces; toutes sont exotiques; la plupart d'Afrique. Une seule croît en Europe; c'est le *pharnaceum cerviana*.

Pédoncules comme en ombelle sur les côtes de la tige, égaux aux feuilles qui sont linéaires. On trouve cette plante peu intéressante, en Russie, en Espagne, rarement en France.

GENRE TREIZIEME.

MŒRINGE ; *mœrhingia.*

Calice en quatre parties profondes. Quatre pétales ; huit étamines ; deux styles. Capsule uniloculaire, à quatre valves.

Linnæus ne donne qu'une espèce à ce genre ; elle diffère des morgelines et des spargoutes, par ses étamines au nombre de huit ; par ses pétales au nombre de quatre seulement. Ses tiges sont foibles, traînantes et ramifiées. Les feuilles petites, oblongues, très-étroites, tendres et délicates. On la trouve sur les montagnes, dans les bois touffus et auprès des fontaines.

GENRE QUATORZIEME.

ELATINE.

Calice en quatre parties profondes. Quatre pétales sessiles ; huit étamines ; ovaire orbiculé, déprimé ; quatre styles. Capsule à quatre loges, à quatre valves.

Herbes aquatiques, diffuses, très-basses ; à feuilles verticillées ou opposées ; les fleurs

axillaires, très-petites. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

L'élatine poivre d'eau, *hydropiper*. Feuilles opposées. — La fleur est blanche ou rose, à trois ou quatre pétales; la capsule déprimée. Linnæus lui donne pour variété l'alsinastrum à feuilles du serpolet; à fleurs roses de trois pétales. — Dans les eaux, en Europe.

L'élatine *alsinastrum*. Feuilles verticillées. — Les feuilles surnageantes sont linéaires, les submergées sont capillaires; les fleurs à quatre pétales, petites et blanches. — Dans les eaux, en Europe.

SECTION QUATRIEME.

Calices partagés. Dix étamines. Trois styles ou cinq.

GENRE QUINZIEME.

Bergia.

Calice en cinq parties profondes, ouvert. Cinq petales; dix étamines; cinq styles courts, rapprochés; stigmates persistans. Capsule tordue cinq fois, à cinq loges, à cinq valves; les valves ouvertes.

La tige est simple; les feuilles sont opposées; les fleurs serrées, axillaires, comme sessiles. Ces plantes ont le port de l'ammania. Linnæus en donne deux espèces.

ESPÈCES.

La bergia du Cap, *capensis*. Feuilles lancéolées, elliptiques; fleurs verticillées. Les valvules de la capsule persistantes, après la maturité, formant comme une autre fleur de cinq pétales en rosette.

La bergia glomérée, *glomerata*. A feuilles comme ovales, crénelées; à fleurs glomérées. Cette plante habite aussi le cap de Bonne-Espérance.

GENRE SEIZIEME.

SPARGOUTE; *spergula*.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales entiers. Cinq styles. Capsule uniloculaire, à cinq valves; les semences marginées.

Herbes à feuilles verticillées et stipulacées, ou opposées et nues; les fleurs axillaires et terminales, quelquefois à cinq étamines seulement. Voici les espèces attribuées à ce genre.

ESPÈCES.

La spargoute des champs; *spergula arvensis*. Les feuilles verticillées; les fleurs à dix étamines. — Annuelle. Cette plante s'élève à la hauteur de deux pieds environ, quelquefois plus. Les tiges sont nouées, et les feuilles viennent par faisceaux jusqu'au nombre de vingt à chaque anneau. Les étamines quelquefois varient depuis cinq jusqu'à dix. — Dans les champs, en Europe.

La spargoute pentandrique; *s. pentandra*. Les feuilles verticillées; les fleurs à cinq étamines. — Annuelle. La tige s'élève à cinq ou six pouces; elle

est velue, porte six ou huit fleurs à chaque anneau. Les semences sont noires, aplaties et bordées d'un petit feuillet blanchâtre. — Dans les champs en Europe.

La spargoute noueuse; *s. nodosa.* Les feuilles opposées, comme en alène, lisses; les tiges simples. — Vivace. La tige s'élève de quatre ou cinq pouces seulement; elle a les feuilles inférieures opposées, en alène, lisses, et les supérieures en faisceaux. — Dans les champs humides et froids de l'Europe.

On a beaucoup vanté la spargoute des champs en Hollande, comme un excellent fourrage, et on la vante encore dans plusieurs de nos provinces. Le produit dans les bons terrains en est presqu'incroyable; elle est difficile à sécher et à faner; quoique de mauvaise couleur et d'une odeur peu agréable, elle est préférable, dit-on, au meilleur foin pour les chevaux, les bœufs, les vaches et les moutons. La graine est excellente pour les volailles; sa racine, qui est très-abondante, donne une fort bonne farine. On sème cette plante presque dans tous les mois de la belle saison. Semée au printems, elle donne sa graine vers le milieu de l'été; semée plus tard, elle fournit un pâturage en verd, et excellent pour tous les bestiaux.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Cherleria.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales très-petits, émarginés. Dix étamines. Trois styles. Capsule à trois loges, à trois valves; les loges à deux spermes.

C'est une petite plante qui couvre les rochers des Alpes de gazons d'une étendue considérable. Ses tiges sont très-basses, rampantes, en très-grand nombre; les plus longues tranchantes et stériles; les autres, s'élevant de quelques lignes, portent une ou deux fleurs de couleur d'herbe, un peu jaunâtres. Les pétales sont si petits, que la loupe est nécessaire pour les observer. Les feuilles sont linéaires, douces, d'un verd foncé.

GENRE DIX-HUITIEME.

SABLINE; *arenaria.*

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales entiers. Dix étamines. Trois styles. Capsule uniloculaire, à cinq valves au sommet.

Herbes à feuilles axillaires et terminales, à feuilles stipulacées; les fleurs ont quelquefois cinq ou huit étamines, et cinq styles. Ce genre est très-nombreux; quelques-unes de ses espèces peuvent en être déplacées. En voici les principales.

ESPÈCES.

La sabline peplis; *arenaria peploïdes*. Les feuilles ovales, aiguës, charnues. — Vivace. — Sur les bords de la mer, au nord de l'Europe.

La sabline des montagnes; *a. montana*. Les feuilles linéaires, lancéolées, rudes; les tiges stériles, très-longues et renversées. — Les feuilles sont linéaires, aiguës; les fleurs très-grandes; les pétales entiers et du double plus longs que le calice. — Sur les montagnes, au midi de la France.

La sabline rouge; *a. rubra*. Les feuilles filiformes; les stipules membraneuses et en gaîne. — Annuelle. Ses tiges sont rampantes, nouées, inclinées à chaque nœud; les feuilles tantôt simples, tantôt par faisceaux, sont tendres, vertes, recourbées; les fleurs viennent dans des calices courts, ovales, à feuilles étroites et peu velues; les pétales sont rouges, entiers, de la longueur du calice; le nombre des étamines varie de cinq à dix. — En Europe, sur les montagnes sablonneuses.

Linnæus assigne deux variétés à cette espèce.

La petite sabline des champs, du port d'une spargoute, et la sabline maritime à feuilles linéaires, de la longueur des internœuds.

La sabline moyenne; *a. media*. Les feuilles linéaires, charnues, membraneuses; les tiges pubescentes. — Annuelle. Elle a un grand rapport avec la précédente; elle est un peu velue, visqueuse sur toutes ses parties; les tiges sont rameuses, inclinées ou presqu'étroites, avec des stipules sèches aux nœuds; les feuilles deux à deux, linéaires, charnues, sont plus longues que les interstices; les pétales entiers;

d'un blanc de rose purpurin, n'excèdent pas le calice. — En Allemagne; en France.

La sabline printanière ; *a. verna*. Les feuilles en alène ; les tiges paniculées ; les calices aigus, striés. — Vivace. Elle s'élève à la hauteur de deux ou trois pouces ; ses tiges, d'abord ramifiées, couchées par terre, sont garnies de petites feuilles rondes comme des soies glabres, et qui viennent par paquets; ses tiges se relèvent ensuite, et sont garnies de feuilles simples, deux à deux, qui deviennent d'autant plus larges et plus courtes, qu'elles naissent plus haut. Les feuilles du calice sont presque semblables aux feuilles supérieures ; les fleurs sont au nombre de deux ou trois, fort rapprochées à l'extrémité de la plante, portées par des pédicules inégaux ; les pétales sont plus grands que le calice. — Sur les Alpes.

Ces plantes, comme toutes les alsines, sont nutritives pour les bestiaux.

GENRE DIX-NEUVIEME.

Stellaire ; *stellaria*.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales bi-partis. Dix étamines. Trois styles. Capsule uniloculaire, à six valves.

Ce genre présente beaucoup d'espèces européennes; les fleurs sont axillaires ou terminales.

ESPÈCES.

La stellaire des bois ; *stellaria nemorum*. Les feuilles cordiformes, pétiolées ; le panicule à pédoncule

rameux. — Vivace. Cette plante s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds et plus; ses tiges sont rondes, foibles et un peu velues; ses feuilles sont aussi un peu velues, en cœur et entières, souvent un peu dentées et ondulées. — Dans les bois, en Europe.

Linnæus lui donne pour variété, la morgeline des montagnes, à larges feuilles, à fleurs laciniées, de Tournefort.

La stellaire commune; *s. holostea*. Les feuilles lancéolées, dentées en scie; les pétales bifides. — Cette stellaire s'élève à la hauteur de deux pieds; ses feuilles sont un peu rudes et garnies de poils sur les marges. Les fleurs sont blanches et portées par des pédoncules ramifiés au sommet de la tige, qui est foible et soutenue par les plantes voisines. — Dans les bois, en Europe.

La stellaire graminée; *s. graminea*. Les fleurs linéaires, très-entières; les fleurs en panicule. — Vivace. Elle ne diffère de la précédente que par ses tiges plus minces encore, plus longues; par ses feuilles plus étroites, et par ses fleurs plus petites. — En Europe.

La stellaire biflore; *s. biflora*. Les feuilles en alène; les scapes comme biflores; les pétales échancrés; les ovaires oblongs; les calices striés. — Vivace. C'est une petite plante du port d'une sagine; les feuilles radicales sont en alène, ramassées en tas. Les tiges, hautes de plusieurs pouces, filiformes, sont nues en grande partie, partagées supérieurement chacune en deux pédoncules, sous lesquels sont deux feuilles: l'un de ces pédoncules a aussi deux folioles dans son milieu. — Sur les Alpes du Lapon.

La stellaire céraste; *s. cerasteides*. Les feuilles oblongues, les pédoncules comme biflores. — Sur les Alpes du Lapon.

Ces plantes, comme toutes les morgelines, sont nutritives pour les bestiaux. Elles ne sont d'aucun usage pour l'homme.

SECTION CINQUIÈME.

Calices tubulés alternativement, hypogynes. Deux styles, ou trois ou cinq.

GENRE VINGTIÈME.

GYPSOPHYLLE; *gypsophylla*.

Calice campanulé, en cinq parties profondes. Cinq pétales un peu onguiculés. Dix étamines. Deux styles. Capsule à une loge, à cinq valves.

Ce genre présente plusieurs espèces européennes, dont beaucoup paroissent trop différenciées pour être du même genre botaniste. Les fleurs nombreuses, petites, le plus souvent sont en panicule.

ESPÈCES.

Gypsophylle agrégée; *gypsophylla agregata*. Les feuilles mucronées, recourbées; les fleurs agrégées. Sur les Pyrénées et dans plusieurs provinces de France.

Gypsophylle rampante; *g. repens*. Les feuilles lan-

céolées ; les pétales sans marges ; les étamines plus courtes que le pistil. — La racine grosse, charnue ; les tiges un peu inclinées, rougeâtres et renflées sur les nœuds. Les feuilles charnues, linéaires, lisses, un peu cendrées, opposées deux à deux. Les fleurs terminent la plante ; elles sont un peu rougeâtres, à pétales droits et tronqués. — Sur les montagnes d'Europe.

Gypsophylle renversée ; *g. prostrata.* Les feuilles lancéolées, lisses ; les tiges diffuses ; les pistils plus longs que la corolle qui est campanulée. — Plusieurs tiges diffuses, lisses, rondes, de près d'un pied de hauteur. Les feuilles lancéolées, glabres ; les panicules branchus, trichotomes. La corolle blanche. Les pétales obtus, ouverts, canaliculés. Les étamines une fois plus courtes que la corolle ; les anthères jaunes ; les styles un peu plus longs que la corolle. — Sur les Alpes.

Gypsophylle fastigiée ; *g. fastigiata.* Les feuilles lancéolées, linéaires, à quatre angles, lisses, obtuses. — Les fleurs blanches, en corymbes ; les tiges se renversant avant la floraison. — Sur les rochers.

Gypsophylle globuleuse ; *g. stutium.* Les feuilles linéaires, axillaires, serrées, arrondies. — La fleur globuleuse et blanche. — En Espagne.

Gypsophylle roide ; *g. rigida.* Les feuilles linéaires, lancéolées, planes ; la tige dichotome ; les pédoncules biflores ; les pétales sans marges. — Les feuilles sont capillaires ; le calice campanulé ; les fleurs éparses. A Montpellier.

Gypsophylle des murs ; *g. muralis.* Les feuilles linéaires, planes ; les calices sans feuillets ; la tige

ichotome ; les pétales crénelés. — C'est une petite lante qui est quelquefois simple avec deux ou trois surs. Ses fleurs sont très-petites, rayées de lignes ouges et échancrées à leur extrémité ; le calice est imple et peu anguleux, plus court que la corolle.— in Suisse, en France, en Suède.

Gypsophylle saxifrage ; *g. saxifraga.* Les feuilles néaires ; les calices anguleux ; quatre écailles ; les orolles sans marges. — Cette espèce tient des gypsophylles par son calice court et anguleux, et des œillets ar les quatre petites écailles inférieures qui l'accompagnent ; mais comme les pétales ouverts tiennent u premier genre, elle doit être probablement placée armi les gypsophylles. — En Autriche, en Suisse, n France.

GENRE VINGT-UNIEME.

SAPONAIRE ; *saponaria.*

Calice tubulé, à cinq dents, sans calicule. Cinq pétales à onglets. Dix étamines. Deux styles. Capsule uniloculaire.

Herbes à fleurs axillaires ou en corymbes terminaux ; le calice anguleux dans quelques espèces. Voici les principales.

ESPÈCES.

La saponaire des boutiques ; *saponaria officinalis.* Les calices cylindriques ; les feuilles ovales, lancéolées. — Vivace. Les tiges sont hautes de deux pieds, herbacées, cylindriques, articulées, lisses, dures, courbées, rameuses ; les feuilles opposées, presque réunies à leur base, ovales, lancéolées,

simples, entières, lisses, nerveuses; plusieurs fleurs incarnates sont portées sur des pédoncules axillaires, ou partent du sommet des tiges. — En Europe.

Linnæus donne à cette espèce une variété qui est hybride; elle a aussi des variétés à fleurs doubles ou simples.

La saponaire de Crète; *s. cretica*. Les calices striés, à cinq angles; la tige droite comme dichotome; les feuilles en alène. — La tige est branchue, souvent dichotome, arrondie, visqueuse, haute d'un pied; les feuilles sont linéaires, en alène, lisses; les pédoncules axillaires, solitaires, uniflores; la fleur est droite; le calice est à cinq angles, à trois striures entre chaque angle, monophylle, oblong, aigu, membraneux entre les dentelures; les pétales sont petits et entiers. — En Crète, dans les lieux arides.

La saponaire des vaches; *s. vaccaria*. Les calices pyramidaux, à cinq angles; les feuilles ovales, aiguës, sessiles. — Annuelle. Les tiges s'élèvent d'un pied ou deux; les feuilles sont ovales et unies; les fleurs rouges, petites, renfermées dans un calice à cinq angles saillans, blanc et verd en dehors, ce qui distingue la plante. — En Europe, dans les moissons.

Les tiges et les feuilles de la saponaire, en décoction, sont vantées comme un remède fondant et anti-rhumatismal, pour dissiper les douleurs rebelles des articulations. Cette décoction est employée intérieurement et extérieurement pour guérir la gale et les dartres. On dit que la semence, donnée en poudre à la dose d'un gros à chaque lune,

diminue sensiblement la violence et le nombre des accès épileptiques. Cette plante est très-détersive ; elle ôte les taches des habits, comme fait le savon : c'est ce qui lui a fait donner le nom de *saponaire*.

On cultive, pour l'ornement des jardins, la saponaire à fleurs doubles ; les fleurs, couleur de chair, ont la forme d'un petit œillet, et sont d'une odeur foible, mais agréable. Une fois admise dans un jardin, on la possède pour toujours, parce qu'elle trace beaucoup, et ne craint aucune mauvaise saison.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

ŒILLET ; *dianthus*.

Calice tubulé, à cinq dents, entouré à sa base de quatre écailles ou plus, imbriquées en croix. Cinq pétales onguiculés, souvent dentés sur le limbe. Dix étamines. Deux styles souvent recourbés. Capsule cylindrique, uniloculaire, s'ouvrant par le sommet.

La plupart des plantes qui composent ce beau genre sont herbacées ; très-peu sont soulignées. Les fleurs sont solitaires ou agrégées, la plupart terminales. En voici les principales espèces.

ESPÈCES.

Œillet de la Chine ; *dianthus sinensis*. Les fleurs solitaires ; les écailles du calice en alène, étalées,

égales au tube ; les corolles dentées. — Tiges lisses, grêles, rameuses, hautes de six à sept pouces ; les feuilles d'un verd-clair, ponctuées ; les fleurs dentelées, inodores, variées par la culture, souvent semi-doubles ou pleines, de couleur brillante, ordinairement de couleurs différentes. Annuel. — En Chine, cultivé dans les jardins.

Œillet frangé ; *d. plumarius*. Les fleurs solitaires ; les écailles du calice comme ovales et très-courtes ; les corolles multifides, pubescentes dans la gorge. — Les feuilles d'un verd de mer, très-ouvertes. Les corolles sont plumeuses et laineuses. Bisannuel. — En Europe, en Canada, dans les pâturages.

Les œillets sont plus employés pour la décoration des jardins que par la médecine. L'œillet des fleuristes a une odeur de girofle. Les bases des onglets fournissent une goutte d'excellent miel. Cette plante mérite tous les soins que l'amateur prend d'elle. Sa plus grande beauté consiste dans ses couleurs. Pour qu'il soit estimé, elles doivent être distinctes. Les plus recherchés en ont trois. Le limbe des pétales doit être bien arrondi, et sans dentelures : l'œillet dont le calice ne se fend point, est encore plus recherché de l'amateur que ceux dont la grosseur égale celle des plus beaux pavots. Les fleuristes en ont dénommé plus de trois cents, blancs, roses, violets, rouges, pourprés, cramoisis, feux, ponceaux, mordorés, amaranthes,

écarlates, incarnats, piquetés, nuancés, mélangés, panachés de toutes couleurs, jaunes, etc. On a composé des traités sur la culture de ces plantes charmantes. Nous y renvoyons nos lecteurs. On les multiplie par semences, marcottes, et même de boutures. On fait les marcottes en été, on les relève sur la fin de l'automne ou au printems. On sème la graine au printems. C'est le plus sûr moyen de multiplier ses jouissances en multipliant les variétés. L'œillet veut être garanti de la neige, nettoyé de ses feuilles mortes, et entretenu proprement. Le soleil du printems lui est préjudiciable; la plante veut être alors à mi-soleil. Il ne réussit pas dans toutes sortes de terres; celle qu'on lui donne le plus communément est composée d'un tiers de terre à potager, d'un tiers de terre fraîche, le troisième tiers de terreau de fumier. Il ne veut que peu d'arrosement.

L'œillet de la Chine, *sinensis*, est aussi très-joli, et présente beaucoup de variétés. Ses fleurs inodores sont semi-doubles, doubles ou simples, de couleurs très-brillantes, ordinairement bordées de pourpre clair. On propage cette plante, quelquefois trisannuelle, par les semences faites au printems. Elle aime une bonne terre et des arrosemens.

L'œillet mignardise ou œillet frangé, *versicolor*, a des fleurs semi-doubles, ou doubles et odorantes; les pétales sont laciniés ou frangés, blancs, parsemés de traits de diverses couleurs, avec une tache rouge clair vers l'onglet. On le multiplie par les graines de la variété semi-double, et par les pieds éclatés. Il aime un terrain un peu frais; il y forme des touffes très-épaisses.

GENRE VINGT-TROISIEME;

SILÈNE; *lychnis*.

Calice tubulé, ventru, à cinq dents. Cinq pétales onguiculés, à deux dents vers la gorge, bifides en dessous. Dix étamines; trois styles. Capsule à trois loges, s'ouvrant au sommet de cinq côtés.

Ce genre présente une infinité d'espèces.

ESPÈCES.

Silène de France; *lychnis gallica*. Les fleurs comme en épis, alternes, tournées du même côté; les pétales sans division; les fruits droits. — Annuel. La tige, haute d'un pied, est velue et rameuse; les fruits sont elliptiques, hérissés; les fleurs en épis alternes, tournées d'un seul côté; le calice est hérissé, strié, gluant, à pétales petits, blancs, entiers. — En France.

Les fleurs latérales, serrées.

Silène changeant; *l. mutabilis*. Les pétales bifides;

les calices anguleux, pédonculés ; les feuilles lancéolées, linéaires. — Annuelle. Cette plante est très-rapprochée du cucubale, et Rai la réunit avec lui ; mais je les ai semés l'un et l'autre, et ils m'ont paru très-différens. — Dans le midi de l'Europe.

Silène penché ; *l. nutans*. Les pétales bifides ; les fleurs latérales tournées d'un seul côté, penchées ; le panicule penché. — Vivace. La plante est un peu gluante ; les tiges s'élèvent d'un pied environ, se ramifient par le haut. Les feuilles velues, pétiolées, larges et en spatule, deviennent sessiles, plus étroites, et linéaires, à mesure qu'elles naissent plus haut. Les fleurs sont d'un rouge pâle, se roulent en dedans sur elles-mêmes. — En Europe, dans les prés arides.

Silène amer ; *l. amara*. Les fleurs en faisceaux, fastigiées ; les feuilles supérieures cordiformes, glabres. — Annuelle. Les tiges, droites, hautes d'un pied, se ramifient par le haut où elles portent de gros paquets de fleurs d'un rouge vif, dans des calices rougeâtres, cylindriques et parallèles entr'eux ; les feuilles sont larges. Toute la plante est fort visqueuse. — En Angleterre, en France.

Silène axillaire ; *l. acaulis*. Sans tige. — Vivace. On peut appeler cette plante le gazon des Alpes. Rien n'est si agréable à la vue que ses fleurs au printems ; ses tiges n'ont que quelques lignes ; ses feuilles sont petites, étroites, d'un verd foncé ; les fleurs sont d'un beau rouge ; les calices sont rougeâtres et glabres ; les pétales entiers. Cette jolie plante couvre des espaces considérables le long de certains ruisseaux, sans permettre l'introduction d'aucune autre plante parmi ses gazons. — Sur les Alpes de Suisse, du Lapon et des Pyrénées.

GENRE VINGT-QUATRE.

Cucubale ou Carnillet; *cucubalus*.

Calice tubulé, ventru, à cinq dents. Cinq pétales onguiculés, nus à la gorge, souvent fendus au sommet. Dix étamines. Trois styles. Capsule à trois loges, s'ouvrant trois fois au sommet.

Ce genre, qui est nombreux, est composé d'herbes à fleurs axillaires, et plus souvent en épis paniculés, terminaux. Voici les espèces européennes.

ESPÈCES.

Le cucubale à baie; *cucubalus bacciferus*. Calices campanulés; pétales distans; péricarpes colorés; calices divergens. — La tige est volubile, longue quelquefois de six à sept pieds; les feuilles ovales, lancéolées; les pédoncules uniflores; les calices enflés en cloche; les pétales écartés, dentelés; les fruits mous et arrondis; les semences en forme de reins, noires et lisses, adhérentes à un placenta blanc; la tige froissée répand une odeur agréable. La plante est vivace. — En Europe.

Le cucubale béhen; *c. behen*. Calices comme globuleux, glabres, réticulés, veinés; capsules à trois loges; corolles comme nues. — On a donné à cette plante le nom de *béhen blanc*. On la trouve quelquefois à fleurs femelles, la corolle beaucoup plus petite. — Toute l'Europe.

Le cucubale fève; *c. fabarius*. Corolles comme ovales, charnues. — Les fleurs sont blanches; les

feuilles ressemblent à celles de la fève des marais. — En Sicile.

Le cucubale visqueux; *c. viscosus*. Fleurs latérales couchées de tous les côtés. Tige sans division; feuilles réfléchies dès la base. — Les feuilles amplexicaules et semblables à celles de la buglose; les fleurs verticillées et ne s'ouvrant que la nuit. La plante est bisannuelle. — Dans plusieurs contrées de l'Europe.

Le cucubale d'Italie; *c. italicus*. Pétales demi-bifides; calice en massue; panicule dichotome, redressé; les sexes inclinés; tige redressée. Les feuilles sont lancéolées, un peu obtuses et comme nues. La tige, sur-tout dans sa partie inférieure, est blanchie par un duvet à peine visible. Les pétales sont blancs, plombés en dessous; les étamines blanches. La plante est bisannuelle.

Le cucubale catholique; *c. catholicus*. Pétales en deux parties. Fleurs en panicules. Etamines longues. Feuilles lancéolées, ovales. — Vivace. — En Italie.

Le cucubale très-mou; *c. mollissimus*. Pétales demi-bifides; panicule dichotome; tige et feuilles soyeuses; les radicales spatulées. — Vivace. Les tiges sont nombreuses, un peu roides, droites, longues d'un pied, très-molles. Des tiges feuillues à leur sommet. Les fleurs sont blanches; les étamines de la longueur du calice; les styles plus longs que la corolle. — En Italie.

Les cucubales ne sont presque d'aucun usage en médecine. Quelques auteurs annoncent les semences comme antispasmo-

diques, vulnéraires et détersives. Les vaches, les chèvres, les moutons mangent avec avidité la plupart de ces plantes.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

Lychnis.

Calice tubulé, à cinq dents cinq pétales onguiculés, souvent fendus dans le limbe. Dix étamines. Cinq styles, rarement quatre. Capsule à trois loges, à cinq valves.

Herbes à fleurs, souvent en corymbes terminaux, rarement en panicule, dioïques dans une seule espèce.

ESPÈCES.

Le lychnis de Calcédoine, *chalcedonica*. Fleurs en faisceaux, fastigiées. — Vivace. — En Tartarie.

Le lychnis fleur de coucou, *flos cuculi*. Pétales partagés ; fruit comme rond. — Vivace. — En Europe, dans les prés.

Le lychnis alpestre, *alpestris*. Pétales partagés, couronnés ; feuilles recourbées. — Bisannuelle. — Sur les Alpes.

Le lychnis à quatre dents, *quadridentata*. Pétales à quatre dents. Tige dichotome ; feuilles glabres, recourbées. — Vivace. — Sur les Alpes.

Le lychnis couronné, *coronata*. Glabre ; feuilles axillaires et terminales, solitaires ; pétales laciniés. — Au Japon.

Le lychnis visqueux, *viscosa*. Pétales comme entiers. — Vivace. — En Europe.

Le lychnis de Sibérie, *sibirica*. Pétales bifides; tige dichotome; feuilles comme hérissées. — Vivace.

Le lychnis des Alpes, *alpina*. Pétales bifides; fleurs à quatre pistils. — Bisannuel. — Sur les Alpes du Lapon.

Le lychnis dioïque, *dioica*. Fleurs dioïques. — En Europe.

Lychnis apétale, *apetala*. Calice enflé; corolle plus courte que le calice. Tige comme uniflore, hermaphrodite. — Vivace. — En Sibérie.

On cultive dans les jardins, sous le nom de *croix de chevalier* ou *croix de Malte*, le lychnis de Calcédoine. Les tiges, assez grosses, velues, simples, cylindriques, sont garnies d'un très-grand nombre de feuilles opposées, sessiles, aiguës, simples, unies par les bords, lisses, et d'un beau verd. Les fleurs à l'extrémité des tiges. Cette plante a une variété à fleurs doubles, qui n'est pas beaucoup plus brillante; elles sont d'un rouge éclatant. On multiplie ces plantes par pieds éclatés au printems et en automne. La simple se multiplie aussi par les semences. Elles aiment un terrain frais et peu de soleil; on ne les arrose que le soir; elles fleurissent en été; la variété double toujours plutôt que la simple.

On cultive aussi sous le nom de jacée des jardins le lychnis visqueux, *viscosa*. C'est

une plante vivace, d'une grandeur moyenne, dont les fleurs d'un beau rouge sont souvent doubles et imitant des petits œillets. Les fleurs paroissent sur la fin du printems, et durent plus d'un mois si on a soin d'arroser la plante. Les pluies d'hiver et les fortes gelées lui sont souvent contraires. On la multiplie en séparant les pieds en automne.

On cultive encore, sous le nom de jacée à fleurs blanches, une variété du *lychnis dioica*. Ses feuilles ressemblent à celles de la jacée vulgaire des champs; les fleurs sont beaucoup plus grandes que celles de l'espèce précédente; elle fleurit au printems et dure tout l'été; elle a le défaut de ne pas donner d'œilletons; on ne peut la multiplier que par boutures; mais de cent, il en réussit à peine deux; cette plante très-rare exige une excellente orangerie. Une autre variété de la même espèce, est la plante nommée par les jardiniers *bourbonoise*. Ses tiges s'élèvent jusqu'à deux pieds, cylindriques, dentées, un peu rameuses, articulées et noueuses. De leurs nœuds naissent des feuilles opposées, ovales, velues, molles, d'un verd foncé. La culture a obtenu de cette plante toujours blanche, dans les champs, des variétés à fleurs doubles, de

couleurs

couleurs variées, rouges, panachées et autres. Le printems est la saison de ces fleurs. On sépare les pieds en automne, ou au commencement du printems. Plantés en bonne terre, ils donnent des fleurs brillantes.

La médecine fait peu d'usage de ces plantes; les semences du lychnis dioïque sont, sans fondement, annoncées comme antispasmodiques, vulnéraires et détersives.

GENRE VINGT-SIXIEME.

Nielle; *agrostemma.*

Calice tubulé, en cinq parties vers son sommet. Cinq pétales petits, onguiculés; la gorge nue, ou à appendices; dix étamines; cinq styles; capsule uniloculaire, à cinq valves en dessus. Les pétales, dans la première espèce de ce genre, sont entiers, à gorge nue, et plus courts que les segmens du calice; dans les autres ils sont plus longs, échancrés au sommet, et appendiculés à la base. Les fleurs sont solitaires, ou nombreuses et terminales.

ESPÈCES.

La nielle des blés; *agrostemma nictago.* Hérissée; calices égaux à la corolle; pétales entiers, nus. — Annuelle. La tige est longue de deux pieds, velue, articulée, creuse, rameuse. Les feuilles sont opposées,

sessiles, simples, entières, aiguës, hérissées de poils. Les fleurs solitaires au sommet, pédonculées. — En Europe, dans les moissons.

La nielle rosée; *a. cœli rosa.* Glabre; feuilles linéaires, lancéolées; pétales émarginés, couronnés. — Annuelle; la fleur est d'une couleur rouge, élégante. — En Sicile, en Orient.

La nielle coquelourde; *a. coronaria.* Velue; feuilles ovales, lancéolées; pétales émarginés, à deux lobes, couronnés, dentés en scie. — Vivace. Dans la plante naturelle, la corolle est blanche, rouge dans le milieu.

La nielle fleur de Jupiter; *a. flos Jovis.* Velue; pétales émarginés. — Vivace. La tige et les feuilles sont cotonneuses; les fleurs rouges, en corymbe aplati. — Sur les Alpes de Suisse.

On cultive les trois dernières espèces pour l'ornement des jardins; *l'agrostemma coronaria* a une variété à fleurs doubles; cette fleur, qui est d'un rouge agréable, ressemble à un petit œillet. L'humidité fait périr la plante; il lui faut un terrain en pente, et exposé au soleil. Pour la conserver, il est utile de la déplanter tous les ans, de bien nettoyer les racines, de séparer les œilletons. Un seul filet de racines suffit quelquefois pour les faire reprendre.

SECTION SIXIÈME.

Calices tubulés. Moins de dix étamines. Deux styles ou trois.

GENRE VINGT-SEPTIEME.

Velèzia.

Calice tubulé, filiforme, à cinq dents. Cinq pétales petits, onguiculé. Cinq étamines ou six; deux styles; capsule cylindrique, uniloculaire.

Herbe roide, dichotome; une ou deux fleurs axillaires. Ce genre ne présente qu'une seule espèce.

GENRE VINGT-HUITIEME.

Drypis.

Calice tubulé, à cinq dents; cinq pétales onguiculés, bidentés à la gorge, partagés en deux en dessus. Capsule uniloculaire coupée horizontalement, monosperme. La semence réniforme.

Les feuilles caulinaires et les florales sont dentées par des dents en alène; les raméales sont entières, linéaires, mucronées, piquantes. Les fleurs sont glomérées et terminales. Linnæus n'assigne qu'une espèce en ce genre, et la place en Italie.

GENRE VINGT-NEUVIEME.

Sarothra.

Calice en cinq divisions, connivent. Cinq pétales linéaires; cinq étamines. Trois styles. Capsule ovale, oblongue, uniloculaire, à trois valves.

Herbe comparable aux gentianes, comme trichotome; les feuilles sont très-petites et linéaires; les fleurs axillaires, solitaires, sessiles. Elle habite les Indes.

SECTION SEPTIEME.

Genres rapprochés des caryophyllées.

GENRE TRENTIEME.

Rotala.

Calice tubulé, à trois dents. Pétales nuls. Trois étamines. Capsule très-petite, renfermée dans le calice, à trois loges, à trois valves, polysperme.

Herbes à rameaux articulés, les inférieurs opposés; les supérieurs alternes; quatre feuilles verticillées, quatre fleurs verticillées, axillaires, très-petites, sessiles.

Cette plante se rapproche de l'isnarde. On la trouve dans les mêmes lieux.

GENRE TRENTE-UNIEME.

Frankenia.

Calice comme cylindrique, à cinq dents. Cinq pétales à onglets intérieurement canaliculés. Six étamines. Un style; trois stigmates. Capsule uniloculaire, à trois valves, polysperme.

Herbes très-petites, à feuilles opposées, petites à fleurs glomérées, terminales ou axillaires, très-petites. On distingue trois espèces dans ce genre.

ESPÈCES.

La frankenia lisse, *lævis.* Feuilles linéaires, serrées, ciliées à la base, succulentes, roulées. — En Europe, sur les bords des mers.

La frankenia hérissée, *hirsuta.* Tiges hérissées; fleurs en faisceaux terminaux.—En Italie, en Crète.

La frankenia pulvérulente, *pulverulenta.* Feuilles comme ovales, émoussées, pulvérulentes en dessous. —On n'indique aucune sorte de propriété particulière dans ces plantes.

GENRE TRENTE-DEUXIEME.

LIN; *linum.*

Calice en cinq parties profondes, persistant. Cinq pétales onguiculés, insérés à l'anneau des étamines; dix filets d'étamines connés par la base en un anneau, alternativement fertiles; anthères sagittées, alter-

nativement plus courtes et stériles. Cinq styles. Cinq stigmates. Capsule globuleuse, aiguë, à dix loges, à dix valves; les valves géminées, chacune constituant une loge par ses deux marges réfléchies en dedans; cette loge monosperme; réceptacle central nul. Semences ovales, comprimées, luisantes.

Herbes ou sous-arbrisseaux à feuilles le plus souvent alternes, opposées dans quelques espèces; les fleurs solitaires, axillaires, rarement opposées aux feuilles, en corymbe, en épis, ou éparses au sommet. Ce genre est très-nombreux. Voici les principales espèces.

ESPÈCES.

A feuilles alternes.

Le lin très-usité; *linum usitatissimum.* Les calices et les capsules mucronés; les pétales crénelés; les feuilles lancéolées, alternes; la tige comme solitaire. — Les tiges de la hauteur d'un ou deux pieds, cylindriques, grêles, lisses, ordinairement solitaires; les fleurs bleues au sommet, en panicule lâche. — En Europe, au travers des moissons.

Le lin vivace; *linum perenne.* Les calices et les capsules un peu obtus; les feuilles alternes, lancéolées, très-entières. — Ce lin ressemble beaucoup au précédent; mais ses tiges sont moins hautes et moins droites, et sa racine est vivace. — En Sibérie.

Linnæus assigne deux variétés au *linum usitatis-*

simum. Le lin cultivé, petit, à grandes fleurs; le lin cultivé à larges feuilles, d'Afrique, à grand fruit.

Le lin à fines feuilles; *l. tenuifolium.* Les calices aigus; les feuilles éparses, linéaires, sétacées, scabieuses à rebours. — Cette espèce et ses variétés nombreuses sont très-communes. Il diffère des autres lins par ses tiges couchées par terre; ses fleurs sont blanches ou rougeâtres, grandes; les feuilles du calice se terminent par une grande arête. — En France, en Suisse.

Voici les variétés, suivant Linnæus.

1° Le lin sauvage, à feuilles étroites, à grandes fleurs bleues;

2° Le lin sauvage, à feuilles étroites, à grandes fleurs violettes;

3° Le lin sauvage, à feuilles étroites, à grandes fleurs rayées de pourpre;

4° Le lin sauvage, à feuilles étroites, à fleurs d'un pourpre-clair ou couleur de chair;

5° Autre lin à feuilles capillaires;

6° Le lin à feuilles étroites, blanc, les rameaux couchés par terre;

7° Le lin sauvage, à feuilles étroites, serrées, à petites fleurs.

A feuilles opposées.

Le lin nodiflore; *l. nodiflorum.* Feuilles florifères, opposées, lancéolées; fleurs alternes, sessiles; calices de la longueur des feuilles. — La tige est anguleuse, lisse, bifide, souvent trifide. Les feuilles sont jaunies des deux côtés à leur base par une glande ovale; les caulinaires sont alternes, lancéolées, lisses; les raméales opposées et plus étroites; les fleurs dans

un calice linéaire, foliacé, de la longueur des feuilles; la corolle jaunâtre.—En Italie, dans les prés argileux.

Le lin purgatif; *l. catharticum.* Feuilles opposées, ovales, lancéolées; tige dichotome; corolle aiguës. Petite plante, dont les tiges grêles, lisses, s'élèvent à quatre ou cinq pouces; les rameaux dichotomes; les pédoncules rameux se bifurquant dans toutes leurs divisions; les fleurs blanches à onglets jaunes, portées par de longs pédoncules.—Dans les pâturages d'Europe.

Tout le monde connoît l'utilité du lin; très-peu en ignorent la culture, comme la manière de le préparer et de le mettre à profit. Il exige une terre grasse, meuble, nettoyée de toute mauvaise herbe. Plus il est semé clair, plus ses tiges sont grosses et épaisses; mais il est préférable semé très-épais, parce que les tiges en sont plus alongées, et que la filasse en devient plus fine. On fait la semaille en automne ou au printems; jusqu'à ce que le plant ait six pouces, on sarcle souvent. On ne le cueille que lorsqu'il approche de sa maturité : trop verd ou trop mûr, la filasse est moins fine, et il donne beaucoup d'étoupes. La meilleure graine se tire du Riga; c'est pourquoi on a donné le nom de *lin de Riga* au *linum usitatissimum.* Cette semence donne une huile ou suc gluant, mucilagineux et fade. Elle est émolliente par excellence, béchique,

antiphlogistique, très-usitée dans les maladies des voies urinaires, qui dépendent d'une grande tension. On emploie encore la semence dans toutes les tisanes, décoctions, lavemens et collyres émolliens.

Le lin purgatif, *catharticum*, a un goût amer et nauséeux ; il est purgatif et excellent diurétique. On emploie la plante infusée dans du vin blanc, pendant dix à douze jours. Cette boisson est usitée dans les dartres, les fièvres intermittentes ; ce purgatif agit sans coliques, il n'est pas désagréable au goût.

GENRE TRENTE-TROISIEME.

Lechea.

Calice en trois parties, persistant. Trois pétales ; trois étamines, quelquefois quatre ou cinq. Styles nuls ; trois stigmates plumeux. Capsule à trois loges, à trois valves, à trois spermes ; autant d'autres valves intérieures, conniventes vers les extérieures.

Herbes ou sous-arbrisseaux du port du lin ; à feuilles alternes ou opposées ; à pédoncules multiflores, axillaires ou en panicule terminal. On en indique deux espèces.

ESPÈCES.

Le grand lechea, *major*. Feuilles linéaires, lancéolées ; fleurs en panicule.

Le petit lechea, *minor*. Feuilles ovales, lancéolées ; fleurs latérales vagues. Ces deux plantes habitent le Canada ; elles sont vivaces.

FAMILLE LXXXVIIIe.

Les CISTES; *cisti*.

CALICE en cinq parties profondes. Cinq pétales. Étamines nombreuses. Ovaire simple, style unique. Capsule polysperme, à petites semences, uniloculaire, à trois valves, ou multiloculaire et multivalve; les valves portant les semences dans leur milieu; un réçeptacle tantôt en forme de cloison séparant les valves, tantôt linéaire et ne saillissant pas. Les semences nombreuses, petites. Radicule de l'embryon recourbée sur les lobes. Tige ligneuse ou souligneuse, ou herbacée; feuilles le plus souvent opposées ou nues; fleurs en épis ou en corymbe formant l'ombelle.

GENRE PREMIER.

CISTE; *cistus*.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales. Étamines nombreuses. Ovaire simple; style unique; stigmate unique. Capsule à une loge, à cinq, ou à dix; autant de valves formant des cloisons chargées des semences sur les bords. Le réceptacle central nul. Les semences tuniquées.



Fig. 1. CISTE, *Cistus*. (Linn.)

Fig. 2. LA PENSÉE, *Viola tricolor*. (Lin.)

Il est très-difficile de déterminer les cistes à cause de leurs prodigieuses variétés; c'est pourquoi, selon Linnæus, l'observateur doit toujours considérer s'ils sont arbrisseaux, ou herbes; si la tige est droite, ou rampante; si les feuilles sont opposées, ou alternes, et quelle est leur forme; si les stipules sont doubles, ou nulles; si le pédicule est uniflore, ou multiflore; s'il est nu, ou avec des bractées; quelle est la forme des pétales; si les capsules sont quinqueloculaires, ou trivalves; si les calices sont égaux ou inégaux, etc. etc.

On cultive dans les jardins plusieurs espèces. Les plus recherchées sont :

ESPÈCES.

Le ciste à feuilles de sauge; *cistus salviæfolius*. Il soutient bien sa tige; ses fleurs sont d'un blanc un peu jaune.

Le ciste crépu; *c. cristatus*. Il est très-souvent tordu; les fleurs sont d'un rouge pourpre, et les pétales cordiformes.

Le ciste blanc; *c. albus*. Sa tige, très-rameuse, s'élève jusqu'à deux pieds; ses fleurs sont terminales, purpurines, les pétales cordiformes.

Le ciste à feuilles de saule; *c. salicifolius*. Il s'élève jusqu'à deux pieds. Ses fleurs sont grandes, blanches; l'onglet des pétales jaune.

Le ciste de Montpellier; *c. monspeliensis*. Variété du précédent; à fleurs plus petites.

Le ciste à feuilles de laurier; *c. laurifolius.* Arbuste toujours verd; à fleurs blanches.

Le ciste à feuilles du peuplier; *c. populeifolius.* Ses fleurs sont blanches, et noirâtres dans le centre. Ces cistes sont de très-jolis arbrisseaux; on les élève le plus souvent dans des pots pour les serrer, l'hiver, dans l'orangerie. On les multiplie de semences, de marcottes et de boutures.

C'est sur les cistes que l'on recueille en Chypre, en Candie, en Grèce et en Italie, le *ladanum*, substance résineuse, très-précieuse dès le tems de Téophraste, de Pline et de Belon. Les grecs la recueillent avec de grands fouets faits de lanières de cuir. Le ladanum qui transpire de tous les pores de ces plantes, s'attache à ces lanières, dont on le détache, en les grattant. Ce ladanum est le plus pur, il est d'un gris noirâtre, inflammable, d'une odeur agréable, d'un goût âcre et balsamique. Il contient un sable hétérogène. On le dit, pour l'intérieur, stomachique, anti-dyssentérique, astringent, à l'extérieur résolutif, anti-ulcéreux. Il entre dans la composition de tous les parfums à brûler.

Le ciste helianthème, ou fleur du soleil, a les feuilles remplies d'un suc gluant et visqueux. La plante est vulnéraire et astringente. On se sert communément des

feuilles, rarement des racines, et jamais des fleurs.

GENRE DEUXIEME.

VIOLETTE; *viola*.

Calice composé de cinq folioles oblongues, adhérentes au pédoncule par leur surface interne, au-dessus de leur base qui se prolonge. Cinq pétales inégaux, irréguliers, dont l'intérieur forme un nectaire ou cornet à sa base, plus ou moins alongé. Cinq étamines à filets distincts, rarement monadelphes; les anthères un peu adhérentes entre elles. Un style, stigmate aigu ou urcéolé. Capsule trigone, uniloculaire, polysperme, à trois valves chargées des semences dans leur milieu.

Herbes rarement sous-arbrisseaux, à feuilles alternes, stipulacées; les pédoncules axillaires, uniflores. Linnæus divise ce genre, qui est nombreux, en violettes sans tiges; violettes à tiges; violettes à stipules pinnatifides, à stigmate urcéolé; violettes à fleurs doubles et non retournées. Voici les espèces principales.

ESPÈCES.

Violettes à hampes, ou sans tiges.

La violette odorante; *viola odorata*. Sans tiges; feuilles cordiformes; stolones rampantes. — Hampes

de quelques pouces, quelquefois rameuses, cylindriques, anguleuses, sorties de la racine. Les feuilles cordiformes, crénées sur les bords. De la racine naissent des tiges stériles et traçantes qui reproduisent la plante; et qui distingue cette espèce de la suivante qui n'en a pas. — Dans toute l'Europe.

La violette hérissée; *v. hirta.* Sans tige; feuilles cordiformes, poilues, hérissées.— Vivace. Ses feuilles sont plus alongées et plus velues que celles de la précédente; ses fleurs plus petites et sans odeur. — En Europe.

Violettes à stipules pinnatifides, le stigmate urcéolé.

La violette pensée; *v. tricolor.* Tige triangulaire, feuillue; feuilles oblongues, incisées; stipules pinnatifides. — Annuelle. En Europe.

La pensée vivace; *v. grandiflora.* Tige triangulaire; feuilles oblongues; stipules pinnatifides. — Vivace. — Sur les Alpes.

Violettes à fleurs doubles, et non retournées.

Cette série n'est composée que de plantes exotiques, et non admises dans nos jardins. On doit distinguer parmi elles la violette *ipécacuanha.* Feuilles ovales, poilues à la marge et en dessous. Plusieurs assurent que c'est de cette plante qu'on tire l'ipécacuanha blanc.

On connoît dans les jardins trois variétés de la violette de mars, *odorata.* La violette ordinaire simple, ou double; la blanche à fleurs doubles et la pourpre à fleurs doubles.

Elles ne demandent pas beaucoup de soleil, et veulent une bonne terre légère.

Les fleurs sont âcres, piquantes au goût; d'une odeur agréable. Les feuilles, l'herbe et les semences sont insipides; la fleur est réputée rafraîchissante, béchique, la feuille émolliente, relâchante ainsi que la racine; la semence diurétique, émétique, hydragogue. On fait des fleurs, qui sont aussi placées au rang des fleurs cordiales, un sirop, une conserve, un miel; le suc qu'on en exprime, lorsqu'elles sont fraîches, est aussi purgatif que la manne. Toutes les teintures alkalines en verdissent le sirop qui, de même que la conserve, est indiqué dans les rhumes, et les pérypneumonies catharrales.

Une grande quantité de fleurs de violette, renfermées dans une chrmbre, peut devenir funeste à ceux qui l'habitent. Elles peuvent les asphixier comme les fleurs de lys et de plusieurs autres plantes dont l'odeur est trop pénétrante.

GENRE TROISIEME.

Piriqueta.

Calice en cinq pièces, caduc. Pétales égaux, alternes au calice. Cinq étamines

hypogynes, à anthères ovales. Cinq ou six stigmates dilatés, à cinq striures. Capsules uniloculaires, à trois ou quatre valves; les valves augmentées intérieurement par un réceptacle mitoyen qui domine, et est à sept ou huit spermes.

Herbe velue, à feuilles alternes stipulacées; les pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, articulés sur le sommet. Elle habite la Guiane.

GENRE QUATRIEME.

Piparea.

Calice, pétale, étamines, ovaire peu connus. Capsule supérieure, triangulaire, uniloculaire, à trois valves; les valves augmentées intérieurement d'une ligne longitudinale, et à un ou trois spermes; les semences duvetées, placées chacune sur un *placenta* fimbrié.

Arbrisseau de la Guiane, à feuilles alternes, stipulacées, à fleurs solitaires, axillaires. Les fleurs n'ont pas encore été observées.

GENRE CINQUIEME.

Tachibota.

Calice en cinq parties profondes, persistant. Cinq pétales hypogynes, alternes au

calice. Cinq étamines hypogynes à anthères comme rondes. Style nul. Trois stigmates. Capsule entourée par le calice, triangulaire, à trois loges, polysperme, à trois valves; les valves partagées par une cloison, et chargées des semences.

Arbrisseau de la Guiane, à rameaux épars; à feuilles alternes, stipulacées; à fleurs en épis, axillaires et terminales; les pédicules munis d'une bractée.

FAMILLE LXXXIX[e].

Les TILIACÉES; *tiliaceæ*.

CALICE de plusieurs pièces, ou en plusieurs parties profondes. Pétales en nombre déterminé, distincts, nuls dans la *sloanea*, alternes aux segmens ou folioles du calice, et en nombre pareil. Étamines distinctes, souvent en nombre indéterminé; ovaire simple; style souvent unique, rarement multiplié ou nul; stigmate simple ou divisé. Fruit en baie ou capsulaire, souvent à plusieurs loges; les loges monospermes ou polyspermes; les valves des capsules à cloisons dans leur milieu. Embryon de la semence plane, entouré d'un périsperme charnu. Tige arborescente, ou d'un arbrisseau, ou herbacée; feuilles alternes, simples, stipulacées.

GENRE PREMIER.

Walteria.

Calice tubulé, en cinq parties, à demi-entouré d'un calicule de trois pièces. Cinq pétales; cinq étamines; tous les filets coalisés en un tube qui porte la corolle, ayant cinq dents au sommet, qui portent chacune une

anthère. Un style, plusieurs stigmates. Capsule membraneuse, uniloculaire, monosperme.

Arbrisseaux à feuilles alternes, simples, stipulacées, duvetées; les fleurs glomérées, sessiles, souvent axillaires, jaunes. On donne trois espèces en ce genre.

ESPÈCES.

La walteria d'Amérique, *americana*. Feuilles ovales, plissées, dentées en scie, duvetées; têtes pédonculées. — Vivace. La tige molle, quoique ligneuse, s'élève à deux pieds de haut, et porte deux ou trois branches latérales. Les fleurs sont petites; d'un jaune brillant, étendues et ouvertes. — Dans le Brésil.

La walteria à feuilles étroites, *angustifolia*. Feuilles lancéolées, dentées en scie, nues. — Vivace. Ses tiges, ligneuses et ramifiées, s'élèvent à six ou sept pieds. Ses fleurs petites, jaunes, recueillies en paquets ronds sur de courts pédoncules, et sessiles aux aisselles des feuilles. — Dans les Indes, à Campêche.

La walteria indienne, *indica*. Feuilles ovales, dentées en scie, plissées; têtes sessiles. — Vivace. La tige ligneuse, branchue, velue, s'élève jusqu'à dix pieds de hauteur; les feuilles d'un verd-jaunâtre, velues et molles. Les fleurs qui sortent à peine de leur calice, sont en grappes fort petites et latérales sur les rameaux. — Aux Indes.

Ces plantes ont besoin de tous les artifices des serres pour végéter dans nos cli-

mats; elles n'y subsistent que peu d'années; et ne donnent leurs fleurs que la seconde.

On ne les multiplie que par leurs semences.

GENRE DEUXIEME.

Hermannia.

Calice campanulé, en cinq parties. Pétales à onglets roulés en tube par l'une et l'autre marge, connivens par la base. Cinq étamines à filets élargis, marginés des deux côtés, réunis pour former un anneau court, à la base; anthères sagittées, conniventes. Cinq styles rapprochés en un seul; cinq stigmates pareillement réunis; fruit petit, pentagone, à cinq loges, à cinq valves; les valves partagées par une cloison; les loges polyspermes.

Ce sont des arbrisseaux de beaucoup d'espèces, tous exotiques, la plupart d'Afrique; les feuilles sont alternes, simples, stipulaires, les fleurs axillaires et terminales, souvent géminées, jaunes.

Les *hermannias* cultivés dans les jardins exigent d'être élevés dans des pots et mis en hiver dans la serre d'orangerie. Ils ne font pas grand effet, quoique plusieurs s'élèvent à six pieds de hauteur. Ils reprennent aisément de boutures et très-

difficilement de semences; ils veulent quelques arrosemens.

GENRE TROISIEME.

Antichorus.

Calice de quatre pièces, ouvert, caduc. Quatre pétales. Huit étamines; anthères comme rondes. Un style; un stigmate. Capsule oblongue, en forme de silique, à quatre loges, à quatre valves, polysperme.

C'est une petite herbe couchée du port du *corchorus*; ses feuilles sont alternes, stipulacées, les fleurs très-petites, axillaires, jaunes; la plante paroît être la *jussieua edulis*; elle est vivace.

GENRE QUATRIEME.

Mahernia.

Calice campanulé, en cinq parties. Plusieurs pétales connivens par la base. Cinq étamines à filets planes, étroits inférieurement, dilatés en dessus, comme cordiformes, filiformes à la sommité qui se contracte. Un style; un stigmate, ou plutôt cinq styles étroitement réunis. Fruit petit, pentagone, à cinq loges, à cinq valves; les valves partagées par une cloison; les loges polyspermes.

Arbrisseaux d'Ethiopie; on en indique

deux espèces, l'une à feuilles verticillées, linéaires; l'autre à feuilles partagées en trois, pinnatifides.

GENRE CINQUIEME.

CORÊTE; *corchorus*.

Calice de cinq pièces, caduc. Cinq pétales; étamines nombreuses; anthères comme rondes. Un style court ou nul. Un ou trois stigmates. Capsule en forme de silique, rarement sphérique, à deux ou cinq loges; à deux ou cinq valves, polysperme.

Ce sont des herbes, rarement des sous-arbrisseaux, à fleurs axillaires, jaunes. Voici les espèces données à ce genre; elles nous sont toutes étrangères.

ESPÈCES.

Le corchorus légume, *olitorius*. Capsule oblongue, ventrue; feuilles à dentelures inférieures, sétacées. — Annuelle. En Asie, Afrique, Amérique.

Le corchorus à trois loges, *trilocularis*. Capsules triloculaires, trivalves, triangulaires; angles bifides; feuilles oblongues, dernières dentelées, sétacées. — Aux Indes.

Le corchorus à trois dents, *tridens*. Capsules linéaires, un peu arrondies, raboteuses; feuilles à dernières dentelures sétacées. Trois styles très-divergens et bifides. — Aux Indes.

Le corchorus brûlant, *estuans*. Capsules oblongues, triloculaires, trivalves, à six sillons, à six pointes;

feuilles cordiformes, dernières dentelées, les sétacées; trois styles bifides. — Amérique méridionale.

Le corchorus capsulaire, *capsularis*. Capsules comme rondes, déprimées, ridées; feuilles à dernières dentelures sétacées; le calice à folioles concaves, recourbées, ponctuées, extérieurement plus courtes que la corolle. — Vivace. — Aux Indes.

Le corchorus hérissé, *hirsutus*. Capsules comme rondes, laineuses; feuilles ovales, obtuses, duvetées, à dentelures égales. — Amérique méridionale.

Le corchorus du Japon, *japonicus*. Capsules comme rondes, glabres; feuilles doublement dentées.

Le corchorus bourru, *hirtus*. Capsules oblongues et très-poilues; feuilles oblongues, à dentelures égales. — Amérique méridionale.

Le corchorus siliqueux, *siliquosus*. Capsules linéaires, comprimées, à deux valves; feuilles lancéolées, à dentelures égales. Les fleurs du printems à pétales et tétrandriques; celles de l'automne à cinq pétales et polyandriques, dans un calice de deux pièces.

Toutes ces espèces ne vivroient dans nos contrées que par la serre chaude. La première, *olitorius*, est, dit-on, l'*olus judaicum*, d'Avicenne, et le *corchorus* de Pline. On la sème en grande abondance autour d'Alep, comme un légume. Les juifs en font bouillir les feuilles pour les manger avec leur viande. On les mange aussi dans les Indes orientales. En Amérique on dédaigne un tel mets. Mais ne peuvent-elles pas toutes être mangées comme la première espèce? La seule espèce, *estuans*, ne paroît pas dans ce cas.

GENRE SIXIEME.

Héliocarpus.

Calice de quatre pièces, coloré, caduc. Quatre pétales; seize étamines; anthères didymes. Deux styles; deux stigmates. Capsule pédiculée, ovale, petite, comme comprimée, à deux loges, à deux valves, à deux spermes; les valves ovales, élégament ciliées sur la marge par des cils longs, en rayons, plumeux.

Arbrisseau à feuilles dentelées du tilleul; les dernières dents glanduleuses, concaves; les fleurs en panicule terminal. Linnæus n'assigne aucune espèce à ce genre, et la place à la *vera-crux*.

GENRE SEPTIEME.

Triumpheta.

Calice de cinq pièces et caduc; cinq pétales linéaires, aigus au-dessous du sommet. Seize étamines; un style, deux stigmates. Capsule globuleuse, petite, couverte de toutes parts d'aiguillons crochus, à quatre loges; les loges à deux spermes.

Arbrisseaux à feuilles entières ou lobées; les fleurs sur des pédoncules uniflores ou à cinq fleurs; les dernières dents des feuilles glanduleuses, concaves dans quelques indi-

vidus. On donne quatre espèces à ce genre, l'une de la Jamaïque, les autres des Indes.

GENRE HUITIEME.

Sparmannia.

Calice de quatre pièces. Quatre pétales longs. Etamines nombreuses; les filets extérieurs plus courts que les autres, stériles, tortillés à la base. Ovaire pentagone, hérissé; un style; stigmate tronqué, mameloné. Capsule à cinq angles, échinée de soies roides, par-tout, et sur-tout vers les angles; à cinq loges; les loges à deux spermes.

Arbrisseau du port de la *triumpheta*; à pédoncules opposés aux feuilles et multiflores, en ombelle; l'involucre de l'ombelle composé de plusieurs pièces, mais très-courts. Les feuilles sont grandes, lobées, dentées en scie. Il habite l'Afrique.

GENRE NEUVIEME.

Sloanea.

Corolle de cinq pétales. Calice de cinq pièces, caduc, suivant Linnæus (selon d'autres, calice en cinq ou dix parties profondes; pétales nuls). Etamines nombreuses, à anthères longues, adhérentes à des courtes, et foliacées au sommet. Ovaire velu; un style,

un stigmate perforé, suivant Linnæus. Capsule coriace, ligneuse, comme ronde, échinée de soies ligneuses, aiguës, courbées en différens sens ; à cinq loges, à cinq valves, à un ou trois spermes, souvent quelques loges avortées. Les semences oblongues, enveloppées d'une tunique propre, charnue.

Arbre d'un bois peu compact, à grandes feuilles, à fleurs en épis, axillaires et terminales, munies chacune d'une bractée. On en indique deux espèces :

ESPÈCES.

Le sloanea denté, *dentata*. Feuilles cordiformes, ovales, denticulées; stipules denticulées. — Dans l'Amérique méridionale.

Le sloanea émarginé, *emarginata*. Feuilles oblongues, très-entières, émarginées. — En Caroline.

GENRE DIXIEME.

Muntingia.

Calice en cinq parties profondes, caduc. Cinq pétales. Beaucoup d'étamines, à anthères comme rondes. Ovaire globuleux; style nul; stigmate en tête, radié, persistant. Baie globuleuse, de la forme d'une cerise, couronnée par le stigmate, à cinq loges, polysperme; les semences très-petites, nichées dans la pulpe.

Arbuste velu, à feuilles dentées en scie,

oblongues, plus prolongées d'un côté; fleurs solitaires, axillaires, portées par de longs pédoncules, binées et blanches. Il habite en Jamaïque.

GENRE ONZIÈME.

Grewia.

Calice de cinq pièces, coriace, extérieurement duveté, intérieurement coloré, caduc. Cinq pétales conformes au calice, munis d'une écaille à la base intérieure. Etamines nombreuses, à anthères comme rondes, appliquées sur l'ovaire. Ovaire pédiculé; son pédicule court, épais, portant la corolle à sa base, les étamines en dessus, et distillant du miel entre les pétales et les étamines; un style; quatre stigmates. Fruit pulpeux, petit, à quatre lobes, renfermant quatre noyaux osseux, à deux loges, à deux spermes.

Arbres ou arbrisseaux à pédoncules axillaires ou terminaux, uniflores ou triflores, rarement multiflores, en panicule. Ce genre présente plusieurs espèces, toutes exotiques. Voici les principales.

ESPÈCES.

Le grewia occidental, *occidentalis.* Feuilles comme ovales; fleurs solitaires. — En Ethiopie.

Le grewia oriental, *orientalis.* Feuilles comme lancéolées; fleurs solitaires. — Aux Indes.

Le grewia *melacocca*. Feuilles cordiformes, ovales, oblongues, crénées, rudes, pédonculées; axillaires, triflores. — Les pétales, dans cette espèce, ne sont pas écailleux; l'ovaire est sessile, et les noyaux ne sont pas à deux loges. — Aux Indes.

On cultive les grewias dans les jardins, sur-tout la première espèce. Ce sont de jolis arbrisseaux qui conservent toujours leurs feuilles. Ils donnent, tout l'été, une grande quantité de fleurs bleues, disposées comme celles des asters. On doit leur donner une terre d'orangers. Ils aiment l'eau et le soleil: comme ils sont tendres à la gelée, il est prudent de les élever dans des pots pour les serrer l'hiver dans l'orangerie.

GENRE DOUZIEME.

TILLEUL ; *tilia*.

Calice en cinq parties profondes, caduc. Cinq pétales; étamines indéfinies, à anthères comme rondes. Un style; un stigmate comme en cinq lobes. Capsule petite, ovale, coriace, marquée de cinq lignes, à cinq loges, à cinq valves, à cinq spermes; une seule loge et une seule semence, souvent persistantes.

Grand et bel arbre par sa tige haute et droite, par sa tête et son port. Les feuilles alternes, entières, un peu cordiformes, terminées en pointe, d'un beau verd, dentelées,

portées par de longs pétioles; de l'aisselle des feuilles, il sort une grande foliole ou languette pétiolée, unie par les bords, nerveuse, colorée; de la grosse nervure de cette aile, il se détache un long pédoncule ramifié à son extrémité, et dont chaque ramification porte une fleur blanche et odorante.

On assigne à ce genre deux espèces botaniques:

ESPÈCES.

Le tilleul d'Europe; *tilia europea.* Fleurs pourvues d'un nectaire distinct.

Le tilleul d'Amérique; *tilia americana.* Fleurs pourvues d'un nectaire. — Ce nectaire que cite Linnæus, consiste dans les petites glandes qu'on observe à la base des pétales sur le tilleul d'Amérique. — En Canada.

Outre ces espèces jardinières, on nomme dans les jardins plusieurs variétés. Celles qui sont préférées sont le tilleul de Hollande à larges feuilles, et sa sous-variété à feuilles panachées. Le tilleul à larges feuilles un peu velues, et dont les bourgeons sont rouges, et les capsules triangulaires. Le tilleul d'Amérique, dont les feuilles sont grandes et terminées par une longue pointe.

Les tilleuls fleurissent au commencement de l'été. On les propage par les marcottes et par les semences, qui ne lèvent que la seconde

année, à moins qu'elles ne soient stratifiées depuis le tems de leur maturité jusqu'au printems. Ils se plaisent sur-tout dans les terrains légers et un peu humides. L'art et la taille peuvent leur donner diverses formes. Ils prennent un accroissement prodigieux lorsque le terrain leur est favorable.

Les fleurs de tilleul sont réputées céphaliques, anti-spasmodiques ; les baies et les fruits astringens. Les feuilles passent pour apéritives. L'écorce, après qu'on l'a fait rouir dans l'eau, sert à faire des cordes très-fortes. On emploie les fleurs en infusion théiforme comme un excellent béchique.

Le bois de tilleul est blanc et tendre ; il est bon pour la sculpture, passable pour le tour. Dans plusieurs provinces, on en fait des sabots et des talons de souliers. On en construit quelquefois des charpentes ; mais il est rebuté par les menuisiers, parce qu'il se mâche sous le rabot, si l'outil n'est pas parfaitement affilé. Ses jeunes branches sont très-cassantes, et les élagueurs les coupent avec facilité.

GENRE TREIZIEME.

Rocou ; *bixa*.

Calice en cinq parties profondes. (Ces parties sont des pétales extérieurs, suivant Lin-

næus.). Elles sont arrondies, colorées, munies extérieurement de cinq glandes ou de cinq tubercules (ce qui est le calice de Linnæus). Cinq pétales alternes au calice et égaux. Etamines nombreuses, à filets longs, à anthères comme rondes. Ovaire hérissé; un style; stigmate bifide. Capsule conique, aiguë, échinée de toutes parts par des soies roides, à deux valves, à une loge, polysperme; les valves vêtues extérieurement en dedans d'une membrane, au milieu de laquelle adhère un réceptacle de semences, linéaire, non saillant. Les semences sont nombreuses, entourées d'un suc vermillon; elles sont turbinées et attachées à une cupule pédiculée.

Arbrisseaux à feuilles de tilleul, alternes, stipulacées; les stipules caducs; les fleurs en panicule terminal. Linnæus ne donne qu'une seule espèce à ce genre; elle est de l'Amérique méridionale.

Les oiseaux sont friands du fruit de cet arbrisseau. Pour les garantir de leurs atteintes, les sauvages les plantent auprès de leurs cases. On les cultive avec soin chez les Indiens et chez les sauvages caraïbes. On fait du fruit deux récoltes par an; celle de l'hiver est la plus abondante. On retire de la graine, infusée ou macérée, une pâte ou un extrait,

dont on fait usage pour les teintures. Cet extrait, pour être de bonne qualité, doit être couleur de feu, plus vif en dedans qu'en dehors, doux au toucher, d'une bonne consistance. On donne à cette pâte la forme qu'on veut avant de l'envoyer en Europe. Elle devient dure, et perd, dans le voyage, son odeur, qui approche de celle de la violette. Celle de Cayenne est réputée la meilleure et la mieux préparée. Quelques personnes font entrer du rocou dans la composition du chocolat. Le suc du fruit est, dans le pays, le contre-poison du manioc pris sans préparation. Il fortifie l'estomac, et arrête le cours de ventre.

GENRE QUATORZIEME.

Laetia.

Calice en cinq parties profondes, coloré; fanné. Cinq pétales ou aucun. Etamines nombreuses, à anthères comme rondes. Un ovaire; un style; un stigmate. Fruit uniloculaire, polysperme, capsulaire, à trois valves, ou comme en baie marquée extérieurement de trois lignes. Les valves ou parois vêtues intérieurement d'une membrane cartilagineuse; beaucoup de semences attachées à la membrane, entourées d'une tunique propre pulpeuse.

Arbrisseaux

Arbrisseaux à feuillles alternes, stipulacées; à pédoncules axillaires, triflores ou multiflores; ce genre a deux espèces qui habitent l'Amérique : l'une à fleurs sans pétales; l'autre à fleurs pétalées et complettes.

GENRE QUINZIEME.

Banara.

Calice en cinq parties profondes. Six pétales insérés à un disque hypogyne. Etamines nombreuses insérées dans ce même endroit, à anthères comme rondes. Ovaire assis sur le disque; un style; stigmate formant la tête. Baie petite, globuleuse, aiguisée par le style, à une loge, polysperme.

C'est un petit arbrisseau de la Guiane, à rameaux plians, à feuilles alternes, stipulacées, à fleurs en grappes axillaires et terminales; les pédicules accompagnés d'une bractée.

Herbes exotiques, à fleurs solitaires, axillaires.

GENRE DEUXIEME.

Malope.

Calice en cinq parties, entouré d'un calicule de trois pièces; cinq pétales égaux; étamines indéfinies, connées sur le tube qui porte la corolle; anthères au sommet et sur la superficie du tube. Plusieurs stigmates. Plusieurs capsules monospermes, non ouvertes, glomérées.

Cette herbe se trouve dans la Toscane; les fleurs sont axillaires; les branches sont couchées et s'étendent à la distance d'un pied de chaque côté. La plante est trisannuelle; ses fleurs sont de la couleur de celles de la mauve. On la sème au printems, sur une plate-bande exposée au midi; elle ne souffre pas la transplantation, mais elle résiste aux hivers.

SECTION DEUXIEME.

Étamines indéfinies. Capsules verticillées, disposées orbiculairement.

GENRE TROISIEME.

MAUVE; *malva.*

Calice en cinq parties, entouré d'un ca-



Fig. 1. LA GUIMAUVE (*Altea* Linn.)
Fig. 2. LA MAUVE (*Malva* Linn.)

licule de trois pièces, rarement de une, de deux ou de quatre. Cinq pétales égaux. Etamines indéfinies, connées sur le tube qui porte la corolle; anthères au sommet et sur la superficie du tube. Huit stigmates au plus; autant de capsules disposées en rond, monospermes, non ouvertes, rarement à deux ou trois spermes.

Arbrisseaux, mais plus souvent herbes, à fleurs axillaires ou terminales. Ce genre est très-nombreux. En voici les principales espèces.

ESPÈCES.

A feuilles sans divisions.

Mauve en épi; *malva spicata*. Les feuilles cordiformes, crénélées, velues; les épis oblongs et hérissés. — Les fleurs sessiles, sur des épis oblongs. — En Jamaïque.

Mauve duvetée; *m. tomentosa*. Les feuilles cordiformes, crénelées, velues; les fleurs latérales ramassées; la tige d'un arbrisseau. — Dans les Indes.

Mauve de Coromandel; *m. coromandeliana*. Les feuilles ovales, oblongues, aiguës; les fleurs glomérées; dix tuniques propres, tricuspidées. — Les fleurs axillaires, glomérées; les fruits tronqués, hérissés au sommet. — En Amérique.

Mauve du Gange; *m. gangetica*. Les feuilles cordiformes, obtuses, rondes; les fleurs sessiles, glomérées; dix tuniques propres, sans poils, crénelées. — Dans les Indes.

Mauve d'Amérique ; *m. americana.* Les feuilles cordiformes, crénelées ; les fleurs latérales, solitaires ; les fleurs terminales en épi. — En Amérique.

Feuilles anguleuses.

Mauve du Pérou ; *m. peruviana.* Tige droite, herbacée ; les feuilles lobées ; les épis unilatéraux, axillaires ; les semences denticulées. — Au Pérou.

Mauve de Lima ; *m. limensis.* Tige droite, herbacée ; les feuilles en lobes ; les épis unilatéraux, axillaires ; les semences lisses. — Au Pérou, à Lima.

Mauve à feuilles de bryone ; *m. bryonifolia.* Les feuilles palmées, rudes ; la tige velue d'un arbrisseau ; les pédoncules multiflores. — La plante est échinée sur le disque des feuilles. — En Espagne.

Mauve de Caroline ; *m. caroliniana.* La tige rampante ; les feuilles multifides. — Les feuilles sont celles de l'alcée ; les fleurs œil de perdrix. — En Caroline.

Mauve à feuilles rondes ; *m. rotundifolia.* La tige renversée ; les feuilles cordiformes, orbiculées, à cinq lobes ; les pédoncules fructifères, inclinés. — En Europe.

Mauve à petites fleurs ; *m. parviflora.* La tige étalée ; les feuilles anguleuses ; les fleurs axillaires, sessiles, glomérées ; les calices glabres et ouverts. — En Barbarie.

Mauve sauvage ; *m. silvestris.* Tige droite, herbacée ; feuilles à sept lobes, aigus ; les pédoncules et les pétales poileux. — Dans les champs d'Europe.

Mauve d'Espagne ; *m. hispanica.* La tige droite ; les feuilles demi-orbiculées, crénelées ; le calice extérieur diphylle. — En Espagne.

Mauve crépue ; *m. crispa.* La tige droite ; les

feuilles anguleuses, crépues; les fleurs axillaires, glomérées. — En Styrie.

Mauve alcée; *m. alcea.* La tige droite; les feuilles souvent partagées et rudes. — En Europe.

Mauve de Tournefort; *m. Tournefortii.* Les feuilles radicales en cinq parties, à trois lobes linéaires; les pédoncules plus longs que la feuille caulinaire; la tige renversée. — Les côtes maritimes de Provence et d'Espagne.

On cultive plusieurs espèces de mauves. L'amateur doit en mesurer la culture sur la température du lieu de leur origine. Les espèces annuelles ne sont difficiles ni sur la culture, ni sur le choix du terrain.

Ces plantes sont précieuses à la médecine. Elles ont un goût fade, mucilagineux, aqueux, un peu gluant. L'herbe est une des quatre premières herbes émollientes. On prend les fleurs en infusion comme du thé; on fait avec les feuilles un sirop; avec les fleurs une conserve. On se sert de l'herbe en cataplasme et en fomentation. Les anciens mangeoient les feuilles apprêtées comme les épinards; elles sont très-agréables, ainsi apprêtées, et se digèrent facilement. Le fruit encore verd de la petite mauve sauvage, est agréable à manger crud; il est doux et sucré.

GENRE QUATRIEME.

GUIMAUVE; *althea*.

Fleur monopétale, campaniforme, avec tous les caractères de celles des autres malvacées, dont elle diffère par son calice extérieur, découpé en trois ou cinq pièces. Ce genre pouvoit encore tenir à celui des *hybiscus* de Linnæus, dont le nombre des espèces est immense.

ESPÈCE.

L'altea, ou mauve en arbre, a la tige élevée en arbre, branchue, ferme, solide, blanchâtre. La fleur est axillaire; les pédoncules rassemblés ne portent qu'une fleur, et sont deux fois plus courts que les pétioles. Les feuilles sont à sept angles, veloutées, plissées; le pétiole de la longueur des feuilles.

Cette plante, originaire d'Italie, se cultive dans les jardins, où elle se perpétue par les semences, les marcottes et les boutures; elle a plusieurs variétés connues de tous les jardiniers, à fleurs rouges, à fleurs blanches, violettes, et panachées de blanc et de jaune. La culture les fait souvent luxurier, et on en obtient des fleurs doubles. Les amateurs cultivent plusieurs espèces rapprochées de celle-ci, dont quelques-unes ne vivent que par les orangeries ou les serres chaudes.

Comme la mauve en arbre supporte très-

bien nos climats, et qu'elle se peut élever avec la plus grande facilité, on devroit la préférer à beaucoup d'autres pour l'usage de la médecine. Elle ne le cède en rien à la mauve vulgaire; son mucilage est même plus abondant.

GENRE CINQUIEME.

LAVATERE; *lavatera.*

Calice en cinq parties, entouré d'un calicule qui en a trois; étamines indéfinies, connées sur le tube qui porte la corolle. Anthères au sommet ou sur la superficie du tube. Plusieurs stigmates. Plusieurs capsules monospermes.

Arbrisseaux ou herbes à fleurs axillaires. On en assigne plusieurs espèces distinctes.

ESPÈCES.

La lavatère; *lavatera olbia.* Cet arbrisseau s'élève à quatre pieds de hauteur. Sa tige et ses branches sont garnies de grandes feuilles alternes, d'une étoffe épaisse, molle, cotonneuse, blanchâtre en dehors; les inférieures à cinq angles, les supérieures plus alongées et à trois seulement. Les fleurs d'un violet purpurin, axillaires, solitaires, très-petites.

La lavatère à trois lobes; *l. triloba.* Cet arbrisseau est tout hérissé de poils, les uns plus petits et glutineux; les autres plus grands, en étoile, à leur sommet. Les feuilles sont en cœur, à trois lobes arrondis, crénelés; les stipules en cœur; les pédon-

cules uniflores sortent au nombre de trois et plus des aisselles des pétioles. La fleur est grande, d'un pourpre clair; le calice extérieur s'alonge du double sur le fruit. — Cette plante est d'Espagne.

La lavatère herbe; *l. trimestris*. Cette plante annuelle n'élève que d'un pied sa tige cylindrique; les feuilles sont alternes; les supérieures anguleuses, les inférieures arrondies et dentelées. Les fleurs grandes, belles, axillaires, de couleur blanche, ou rose, ou pourpre.

Linnæus en désigne une variété à feuilles en cœur, obtuses, anguleuses, dentées en scie. — Ces plantes se trouvent en Syrie et en Espagne.

Il y a encore la lavatère arborée; *l. arborea*. Tige arborée; feuilles à sept angles, duvetées, plissées, pédonculées, serrées, uniflores, axillaires. — Bisannuelle. — En Italie.

La lavatère brillante; *l. micans*. Tige arborée; feuilles à sept angles, aiguës, crénelées, plissées, duvetées; grappes terminales. — Vivace. — En Portugal.

On aime dans les jardins la lavatère *olbia*, ou mauve arborescente. Les fleurs en sont apparentes et belles, quoique petites; elles semblent former un épi, tant elles sont rapprochées les unes des autres. On sème les graines au printems. On place le plant à une bonne exposition; on l'abrite pendant l'hiver. Souvent les graines lèvent sans soins dans les jardins où l'on cultive cet arbrisseau. La lavatère herbe, *trimestris*, a les feuilles

d'un verd peu agréable, mais les fleurs sont grandes et apparentes. Elle aime un bon terrain et de fréquens arrosemens. On la sème dès le premier printems sur couche; ou quand la saison est plus avancée, on la sème en place.

GENRE SIXIEME.

Malachra.

Involucre de trois ou six pièces, multiflore. Pour chaque fleur un calice en cinq parties, entouré d'un calicule de huit ou douze pièces. Etamines indéfinies connées en un tube qui porte la corolle; anthères au sommet et sur la superficie du tube. Dix stigmates. Cinq capsules, disposées en boule, monospermes.

Herbes à fleurs axillaires. Linnæus en donne deux espèces, l'une à tête pédonculée, triphylle; l'autre à tête pédonculée pentaphylle, à plusieurs fleurs. Ces plantes sont originaires de l'Amérique et des Indes.

GENRE SEPTIEME.

Pavonia.

Calice de plusieurs pièces, entouré d'un calicule en plusieurs parties. Etamines indéfinies, connées sur le tube qui porte la corolle; les anthères au sommet et sur la su-

perficie du tube. Huit ou dix stigmates. Cinq capsules disposées en orbe, à deux valves, monospermes.

Arbrisseaux, rarement herbes, à fleurs axillaires ou en épi terminal; les capsules, dans quelques espèces, épineuses au sommet. Ce genre est compris dans les *hybiscus* de Linnæus. Il diffère par son fruit multicapsulaire.

GENRE HUITIEME.

Urena.

Calice en cinq parties, profondes, entouré d'un calicule en cinq parties. Etamines indéfinies, connées sur le tube qui porte la corolle; anthères sur le sommet du tube. Dix étamines. Cinq capsules connivientes, monospermes, hérissées extérieurement.

Herbes ou sous-arbrisseaux dont on indique plusieurs espèces vivaces, mais toutes sont exotiques. Voici les principales.

ESPÈCES.

L'urena lobé, *lobata*. Feuilles anguleuses; un pore glanduleux sous les trois côtés intermédiaires des feuilles. — En Chine.

L'urena sinué, *sinuata*. Feuilles sinuées, palmées; sinus obtus; pore glanduleux en dessous, sous la première côte intermédiaire des feuilles.

L'urena typhale, *typhalea*. Feuilles elliptiques, capsules recourbées, tridentées. — En Jamaïque.

L'urena couché, *procumbens*. Feuilles oblongues, sinuées, dentées en scie; tige renversée. — En Chine.

L'urena leptocarpe, *leptocarpa*. Feuilles lancéolées, dentées en scie. — En Amérique.

L'urena d'Amérique, *americana*. Feuilles trifides, entières à la base.

On voit plusieurs de ces plantes chez les curieux; elles font peu d'effet et ne végètent qu'avec l'artifice d'une bonne serre; encore ne subsistent-elles guères au-delà de deux ans. Les tiges s'élèvent à deux ou trois pieds de hauteur, quelquefois ligneuses; les fleurs sont plus petites que celles des mauves; elles sont d'un rouge foncé dans la plupart des espèces; quelquefois l'onglet est plus foncé encore, ce qui forme une bigarrure dans la fleur. On les multiplie seulement de semences.

GENRE NEUVIEME.

NYMPHE DES BOIS; *napæa*.

Calice campanulé, en cinq parties, simple. Cinq pétales égaux et connés à la base. Dix étamines connées sur le tube qui porte la corolle. Dix capsules conniventes en une seule, monospermes.

Herbes très-élevées à pédoncules multiflores, axillaires, ou en corymbe terminal. On en indique deux espèces, l'une et l'autre vivaces.

ESPÈCES.

Le napea lisse, *lævis*. Pédoncules nus et lisses; feuilles lobées, glabres. — Dans cette espèce les fleurs sont toujours hermaphrodites. Les feuilles imitent celles du ricin.

Le napea rude, *scabra*. Pédoncules involucrés, anguleux; feuilles palmées, rudes. — Les fleurs, dans cette espèce, paroissent souvent dioïques. Cependant les femelles ont aussi des étamines; mais les anthères en sont plus petites, flétries et stériles. Les feuilles sont décomposées en lobes comme celles de l'érable. — En Virginie.

Ces plantes, semées dans les jardins, n'y sont pas d'un riche coup-d'œil; mais le genre d'utilité qu'elles présentent devroit en encourager la culture. On tire de leur écorce une espèce de chanvre, dont les fibres sont souvent si fines, qu'on en fabrique un fil très-délié qui peut donner la plus belle toile, et servir aux dentelles. Les napéas viennent par-tout où on les sème, pourvu que le sol soit humide. On peut encore les multiplier par racines éclatées; les tiges périssent tous les ans; mais les racines sont insensibles aux gelées.

GENRE DIXIEME.

ABUTILON; *sida*.

Calice en cinq parties, persistant. Anthères au sommet du tube, ou connées sur le tube

corollifère ; plusieurs styles (depuis cinq jusqu'à trente) rapprochés par la base (rarement un style vraiment unique) ; autant de stigmates ; autant de capsules uniloculaires, à un ou trois spermes, bivalves, réunies en une seule, et verticillées.

Ce genre présente une infinité d'espèces ; ce sont des arbrisseaux, des herbes, rarement des arbres, à fleurs axillaires ou terminales, les pédicules quasi articulés sous le calice, se séparant à l'articulation, suivant l'observation de Cavanilles. Les pétales varient dans les espèces par leur forme et leur longueur ; les capsules dans une, *s. vesicaria*, sont à cinq spermes.

Les abutilons se cultivent dans beaucoup de jardins, mais pour la simple décoration ; ils sont presque tous exotiques, et originaires des contrées les plus chaudes. Il faut une bonne serre d'orangerie pour les espèces vivaces ; elles seroient mieux en serre chaude. On cultive plus ordinairement les espèces annuelles, la plus grande partie à fleurs jaunes ; il y en a de blanches, de violettes et de purpurines. Toutes sont agréables par leur port et la beauté de leurs feuilles, douces au toucher et cotonneuses. On les multiplie de graines qu'on doit semer sur couche. Il

leur faut une bonne terre, et un arrosement ordinaire.

La médecine attribue aux abutilons les mêmes vertus qu'aux autres mauves, mais l'usage n'a fourni aucune expérience solide à ce sujet.

SECTION TROISIÈME.

Etamines indéfinies. Fruits simples, à plusieurs loges.

GENRE ONZIEME.

Anoda.

Calice en cinq parties, simple. Etamines indéfinies, connées sur le tube qui porte la corolle et au sommet de ce tube. Un style; depuis dix jusqu'à vingt-cinq stigmates. Capsule à autant de loges monospermes, disposées en étoile, en bec à leur sommet et divergentes.

C'est une herbe à fleurs solitaires, axillaires sur des pédoncules non articulés : elle est d'Amérique. Il paroît que Linnæus l'a mise au nombre des *sidas*; elle en diffère principalement par son fruit qui est simple.

GENRE

GENRE DOUZIEME.

Laguna.

Calice tubulé, à cinq dents, simple, fendu d'un côté. Anthères au sommet et à la superficie du tube. Un style; stigmate en bouclier. Capsule à cinq loges, oblongue; les loges polyspermes, extérieurement à deux valves.

Herbe à feuilles triparties; à fleurs axillaires et terminales; elle est exotique.

GENRE TREIZIEME.

Solandra.

Calice ou corolle à cinq divisions, simple. Anthères indéfinies, connées sur la superficie du tube qui porte la corolle. Un style; cinq stigmates. Capsule à cinq loges, polysperme, se divisant en cinq valvules partagées par une cloison; le réceptacle filiforme et central restant.

Herbe droite, à fleurs axillaires et terminales. Elle habite l'Amérique.

GENRE QUATORZIEME.

GUIMAUVE; *hybiscus.*

Calice en cinq parties, ou à cinq dents; entouré d'un calicule de trois, de cinq ou de plusieurs pièces. Etamines indéfinies et connées sur le tube qui porte la corolle;

anthères au sommet et sur la superficie du tube. Un style ; cinq stigmates. Capsules de formes diverses, à cinq loges, à cinq valves ; les loges polyspermes, rarement monospermes.

Arbrisseaux ou herbes à fleurs axillaires et terminales. Ce genre très-nombreux offre aussi les espèces les plus intéressantes.

ESPÈCES.

Le bupariti ; *hybiscus populneus.* Cet arbre du Malabar a le bois blanc, à peu près de la qualité de celui du sapin ; les feuilles pédonculées, cordiformes, très-entières, un peu élargies, dentelées finement et régulièrement. Les fleurs disposées en corymbe sous l'aisselle des feuilles, grandes, belles, solitaires, à cinq pétales arrondis et légèrement dentelées. Il paroît que les chinois connoissent cet arbre ; car ils le représentent dans beaucoup de leurs peintures.

Le rosica de la Chine ; *h. rosa sinensis.* Joli arbrisseau à feuilles ovales, aiguës, dentées en scie, d'un beau verd ; à fleurs souvent doubles, d'un joli rouge, panaché de blanc. — Originaire de la Chine.

L'althæa frutex ; *h. siriacus.* Arbrisseau à branches très-nombreuses ; à feuilles alternes, grandes, anguleuses, découpées ou dentelées profondément, et terminées en pointe. Les fleurs grandes, belles, solitaires, sortant de l'aisselle des feuilles, ces fleurs empruntant diverses couleurs. — Originaire de Syrie.

L'ambrette ou graine musquée ; *h. abelmoscus.* Arbrisseau à feuilles comme en bouclier, cordiformes, à

sept angles, dentées en scie ; à tige hérissée ; à fleurs grandes, d'un jaune doré, sur un fond rouge-brun ; à semences en forme de rein, qui ont l'odeur du musc.

Le bupariti cultivé, dans nos jardins, par des amateurs, forme une tête belle et touffue ; les feuilles se maintiennent, même en hiver, et ne sont jamais attaquées, ni même fréquentées par les insectes. On cultive cet arbre dans des caisses qu'on serre l'hiver dans l'orangerie ; il pourra parvenir à s'acclimater en pleine terre, et alors il sera infiniment plus beau. L'ambrette ou graine musquée ne subsiste parmi nous qu'à l'aide des serres chaudes. Ses fleurs se montrent en été. Dans la belle saison, on met la plante à l'air et au grand soleil ; elle aime une terre légère ; et ne veut que très-peu d'arrosemens ; on la multiplie de semences et de marcottes. Le rosier de la Chine est aussi un charmant arbrisseau qui ne végète que par la serre chaude, et ne peut jouir du grand air qu'au cœur de l'été ; ses fleurs sont épanouies tout l'automne, et souvent sont doubles. On le multiplie de boutures qui reprennent aisément, et portent des fleurs l'année suivante ; il leur faut une bonne terre légère. L'althæa frutex, originaire de Syrie, s'est parfaite-

ment acclimaté dans nos jardins. Il y grandit à proportion de la terre qu'on lui donne, et fait un bel effet. Cet arbrisseau, qui se perpétue par les marcottes, les semences, les boutures, les rejetons, a plusieurs variétés connues de tous les jardiniers, à fleurs rouges, à fleurs blanches, à fleurs violettes, à fleurs panachées de blanc et de jaune. La culture les fait souvent luxurier, et procure des fleurs doubles.

La médecine attribue communément à toutes ces plantes les vertus communes à toutes les malvacées. Elles sont toutes mucilagineuses et émollientes. Les parfumeurs se servent de l'ambrette pour communiquer l'odeur du musc à la poudre des cheveux. Les nègres, chez qui la plante vient en abondance, n'en font aucun usage. Leurs femmes, qui aiment beaucoup les parfums, et qui sont passionnées pour les clous de girofle, dont elles portent des paquets en guise de colliers, négligent cette graine.

GENRE QUINZIEME.

Malvaviscus.

Calice tubulé, à dix striures, à cinq dents, entouré d'un calicule de huit pièces. Cinq pétales roulés, oreillés d'un côté à la base

Etamines indéfinies, connées sur le tube qui porte la corolle ; anthères contournées au sommet et sur la superficie du tube. Un style ; dix stigmates. Baie simple, à cinq loges, à cinq spermes.

Arbrisseau à fleurs solitaires, axillaires. Linnæus le place parmi les *hybiscus*.

GENRE SEIZIEME.

COTON ou COTONNIER ; *gossypium*.

Calice en forme de gobelet, ponctué, comme à cinq lobes, entouré d'un calicule plus grand, à trois segmens dentés, en crête. Anthères indéfinies sur le sommet et la superficie du tube qui porte la corolle. Un style ; trois ou quatre stigmates. Capsule à cinq loges, à cinq valves, polysperme, les semences enveloppées d'une laine.

Sous-arbrisseaux ou arbrisseaux, quelques-uns presqu'herbacés, à fleurs axillaires. Les feuilles de quelques espèces ont la nervure principale glanduleuse en dessous.

ESPÈCES.

Le coton herbacé ; *gossypium herbaceum*. Feuilles à cinq lobes sans glandes en dessous ; tige herbacée. — Annuelle. — Amérique.

Le coton arboré ; *g. arboreum*. Feuilles palmées, à cinq lobes lancéolées ; tiges souligneuses. — Vivace. Indes.

Le coton hérissé; *g. hirsutum.* Feuilles à cinq lobes, à une glande en dessous; rameaux et pétioles pubescens. — Aux Barbades.

Le coton religieux; *g. religiosum.* Feuilles à trois lobes, aiguës, à une glande en dessous; rameaux ponctués de noir. — Vivace. — Aux Indes.

Le coton à larges feuilles; *g. latifolium.* Feuilles étroites, les dernières sans division; les autres à trois lobes, à une glande en dessous. — Aux Indes.

Le coton des Barbades; *g. barbadense.* Feuilles à trois lobes, très-entières, à trois glandes en dessous. Vivace.

Le cotonnier herbe a été naturalisé dans l'île de Malte et en Sicile; il réussiroit également dans les lieux abrités de nos provinces méridionales. Semé sur couche au printems, transplanté dès qu'il a six feuillets, et placé contre un bon abri, il donne souvent, dans nos provinces tempérées, des fruits mûrs et remplis de coton. Peut-être réussiroit-on, à force de multiplier les semis, à naturaliser le cotonnier arbre dans les sites les plus chauds de la Provence et du Languedoc. Tout terrain lui convient dès qu'il est une fois hors de terre. Quand il est parvenu à la hauteur de huit pieds, on lui coupe la tête, et il s'arrondit. On coupe aussi le tronc tous les trois ans; c'est, dit-on, le moyen d'obtenir du coton plus beau et plus abondant. Il y a

deux récoltes, l'une d'été et l'autre d'hiver. La première est toujours la plus précieuse.

Pour bien cueillir le coton, un nègre ne doit se servir que de trois doigts. Il n'a besoin que d'une feüille de papier, dans laquelle il met le coton, qu'on expose ensuite au soleil pendant trois jours. Des moulins à une, ou deux, ou quatre passes, servent à l'éplucher, et à en séparer les graines. Il faut sur-tout le garantir des rats, qui en sont très-friands. Le cotonnier arbre donne son fruit tous les six mois; l'herbacé produit quatre mois après être semé; il vient dans un champ labouré. Il faut, dit-on, arroser sa graine avec de l'eau et de la cendre pour la garantir des insectes.

SECTION QUATRIEME.

Etamines indéterminées. Fruit à plusieurs loges.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Senra.

Calice en forme de godet, à cinq divisions, et entouré d'un calicule de trois folioles. Autour de dix étamines pédiculées sur le sommet et la superficie du tube qui porte la corolle. Membrane à quatre lobes sous l'o-

vaire. Un style ; cinq stigmates. Fruit à cinq loges, à dix spermes.

Herbes à fleurs solitaires, axillaires.

GENRE DIX-HUITIEME.

Fugosia.

Calice en cinq parties, et entouré d'un calicule très-petit qui est d'environ douze pièces. Etamines définies, connées en un tube qui porte la corolle ; anthères en petit nombre, quasi verticillées au milieu de la superficie du tube. Un style ; un stigmate en massue. Capsule globuleuse, à trois loges, à trois spermes.

C'est une herbe exotique, à fleurs solitaires, axillaires et terminales.

GENRE DIX-NEUVIEME.

Plagianthus.

Calice en cinq parties, simple. Pétales éloignés. Etamines indéfinies, connées sur le tube qui porte la corolle, ce tube chargé en dessus d'environ douze anthères. Un style. Stigmate en massue. Baie........

GENRE VINGTIEME.

Quararibea.

Calice coriace, tubulé, à trois ou cinq

dents, simple, quelquefois fendu par le côté. Cinq pétales longs, étroits, sortis du fond du calice, divergens en dessus. Filets des étamines connés en un tube grêle, très-long, entier, à quatre ou cinq glandes vers son sommet, à neuf anthères au dessous de ces glandes; les anthères sessiles, verticillées; d'autres glandes pareillement verticillées en dessous des anthères; le tube nu dans le bas. Stigmate à deux lobes, saillant. Capsule ovale, coriace, entouré dans sa partie inférieure par le calice; à deux loges, à deux spermes; les semences planes d'un côté, convexes de l'autre.

Arbrisseau à feuilles alternes, stipulacées, les stipules caduques; une ou cinq fleurs axillaires, portées par des pédoncules uniflores et écailleux. Il habite la Guiane.

SECTION CINQUIEME.

Etamines souvent en nombres indéterminés.

GENRE VINGT-UNIEME.

Melochia.

Calice en cinq parties, simple. Cinq pétales égaux. Cinq étamines connées à la base, en un corps sessile, toutes fertiles. Cinq styles;

cinq stigmates. Fruit à cinq capsules entouré du calice anguleux; les capsules conniventes au sommet, et à deux becs, à deux valves, monospermes.

Sous-arbrisseaux ou herbes, à fleurs axillaires ou terminales, quelquefois glomérées. Ce genre présente nombre d'espèces; toutes sont exotiques et d'un foible intérêt.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

Ruizia.

Calice en cinq parties profondes, entouré d'un calicule de trois pièces et caduc. Plusieurs pétales obliquement taillés en faux. Etamines nombreuses, connées à la base en un corps sessile, toutes fertiles. Dix styles courts; dix stigmates; fruit petit, globuleux, ombiliqué, dix fois contourné, à dix capsules conniventes en une seule, uniloculaires, à deux spermes.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux à fleurs en corymbes, ou en ombelles axillaires et terminales. Il habite les autres parties du globe.

GENRE VINGT-TROISIEME.

Malachodendrum.

Calice en cinq parties profondes, suivi d'une bractée. Le plus souvent six pétales à

limbe crénelé. Etamines nombreuses, connées par la base en un corps sessile. Ovaire à cinq sillons; cinq styles; cinq stigmates formant la tête. Cinq capsules monospermes.

Arbrisseau à feuilles alternes, non stipulacées; à fleurs grandes, alternes, solitaires, soyeuses extérieurement. Linnæus l'avoit placé dans le genre *stewartia.*

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Gordonia.

Calice en cinq parties profondes, simple, coriace; les segmens arrondis. Pétales insérés au bas du corps des étamines. Etamines nombreuses, connées à la base, en un corps sessile, toutes fertiles. Un style; cinq stigmates. Capsule conique, petite, à cinq loges, à cinq valves; les valves partagées par une cloison; les loges à deux spermes. Les semences foliacées, comprimées.

Arbrisseau du Canada; à fleurs solitaires, axillaires. On n'en indique qu'une seule espèce.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

Hugonia.

Calice en cinq parties, profondes, simple, persistant; deux segmens extérieurs. Cinq pétales. Dix étamines connées par la base en

un corps sessile. Cinq styles ; cinq stigmates. Baie globuleuse, de la forme d'un pois, contenant cinq noyaux bivalves, monospermes.

Arbrisseaux des Indes à fleurs comme en corymbe, axillaires et terminales. Les petits rameaux souvent sont pourvus de deux vrilles ligneuses, recourbées, en forme de cœur ; l'écorce est odorante.

GENRE VINGT-SIXIEME.

Fromager ; *bombax*.

Calice coriace, campanulé, à cinq lobes, simple. Pétales unis par la base, et insérés au corps des étamines ; cinq étamines, ou étamines indéfinies. Un style ; stigmate en tête ou quinquefide. Capsule grande, oblongue ou cylindrique, ou ovale, ou turbinée ; polysperme, à cinq loges, à cinq valves ligneuses. Semences nombreuses, entourées d'une laine épaisse, attachées à un réceptacle en colonne et central.

Arbre ; l'écorce du tronc tantôt sans épines, tantôt tubéreuse, et couverte d'aiguillons très-grands, ligneux et nombreux ; les feuilles sont digittées ; les fleurs en faisceaux, axillaires, ou terminales.

ESPÈCES.

Le bombax pentandre, *pentandrum*. Fleurs pentandriques ; feuilles septenées. — Les feuilles tantôt

sont très-entières, tantôt dentées. La tige, encore tendre, est épineuse; mais devenue adulte, elle ne présente aucune épine. Les fleurs sont très-nombreuses. — Aux Indes.

Le bombax *ceiba*. Fleurs polyandriques; feuilles quinées. — La tige est aussi très-épineuse. — Aux Indes.

Le bombax heptaphille, *heptaphyllum*. Fleurs polyandriques; feuilles septenées.— La tige sans épines. — En Amérique.

Le bombax coton, *gossypium*. Feuilles à cinq lobes aigus, duvetées en dessous. — Cette plante se rapproche du *gossypium religiosum*; elle n'en diffère même que par ses étamines distinctes, et par le duvet de ses feuilles. — Dans le Zeylan.

Le tronc de ces arbres, renflé du double dans le milieu de sa hauteur, moëlleux dans cette grosseur, poreux comme du liége, gris en dehors, blanc en dedans, leur a fait donner le nom de fromager, parce que cette partie ressemble, dit-on, à du fromage mou. On leur donne aussi le nom de cotonniers, à cause du coton ou duvet qui entoure les semences. Ce coton sert aux indiens pour garnir des lits; mais il a l'inconvénient d'être très-combustible, car si une étincelle s'échappoit dessus, aucun effort ne pourroit en éteindre le feu.

C'est des deux premières espèces qu'on tire le bois appelé dans le commerce, bois

épineux des Antilles, ou fromage de Hollande. C'est le plus tendre de tous les bois, et il l'est d'autant plus, qu'il croît avec une promptitude extrême. Un bâton mis en terre devient en quatre ans de la grosseur et de la grandeur du plus beau chêne. Les feuilles nombreuses de cet arbre fournissent l'ombrage le plus promptement acquis, et c'est là son plus grand mérite.

GENRE VINGT-SEPTIEME.

BAOBAB; *adansonia.*

Calice en forme de godet, en cinq parties, coriace, simple. Pétales insérés en un corps creux, oblong, à la base des étamines. Etamines nombreuses, s'ouvrant au-delà de ce corps. Un style long, entortillé; dix stigmates; capsule très-grande, ovale, ligneuse, non ouverte, intérieurement pulpeuse, à dix loges, à cloisons membraneuses; les loges polyspermes; les semences réniformes.

C'est un arbre du Sénégal et de l'Egypte, dont le tronc a quelquefois plus de vingt pieds de diamètre; les feuilles sont digittées; les fleurs solitaires, axillaires. Cet arbre est sujet à se carier et à se creuser comme nos saules. Ses énormes cavités forment des chambres où les habitans du pays suspendent

les cadavres de ceux qu'ils veulent priver des honneurs de la sépulture. Sans autres préparations, ils deviennent des momies parfaites.

Les nègres font usage des feuilles du baobab réduites en poudre, dans leurs alimens, et les regardent comme très-capables de calmer l'ardeur du sang. On en fait aussi des tisanes qui ont la même propriété; elles préservent les étrangers des fièvres ardentes dont ils sont souvent atteints, dans ces climats brûlans. Le fruit récent n'est pas moins utile que les feuilles. On en mange la chair qui est aigrelette et agréable. Le jus, mêlé dans de l'eau avec du sucre, forme une boisson agréable et calmante. Lorsque le fruit est gâté, les nègres le font brûler, mêlant les cendres avec l'huile rance du palmier; ce qui fait un excellent savon.

SECTION SIXIEME.

Etamines en nombres déterminés ; quelques-unes stériles.

GENRE VINGT-HUITIEME.

Pentapetes.

Calice à cinq divisions, coriace, oblong, simple. Pétales oblongs, égaux au calice. Fi-

lets des étamines connés à la base en un petit tube; quinze fertiles, cinq fois ternées, d'autres stériles, plus longues et entre-mêlées. Un style ; stigmates un peu épais. Capsule ligneuse, en massue, ovale, à cinq loges à deux valves, polysperme; les semences ovales, comprimées, augmentées d'une aile membraneuse.

Arbres à feuilles simples, stipulacées; les fleurs axillaires ou terminales. On en indique trois espèces, qui toutes les trois habitent dans les Indes.

GENRE VINGT-NEUVIEME.

CACAO; *theobroma.*

Calice en cinq parties profondes. Pétales insérés au bas du corps des étamines, concaves, en sac à la base, se prolongeant au-delà en une lanière entière, recourbée, dilatée au sommet. Dix filets d'étamines connés en un corps par la base, cinq plus longs, lancéolés, stériles; cinq autres alternes, plus courts, réfléchis, fertiles; les anthères cachées dans la cavité des pétales. Un style; cinq stigmates. Capsule grande, coriace, ligneuse, ovale, à cinq angles, et souvent raboteuse, à cinq loges; les loges polyspermes; les semences en forme d'amande, nombreuses,

nichées

nichées dans une pulpe, attachées à un réceptacle en forme de colonne.

C'est un arbuste de l'Amérique méridionale, à grandes feuilles, à fleurs éparses en faisceau sur les rameaux; les pédoncules uniflores. Linnæus donne une seconde espèce dont on a fait un genre séparé, c'est le *theobroma-guazuma*.

On nomme caçaoyère ou cacaotière, les vergers où l'on cultive le cacao. Ces arbustes demandent une terre qui ait du fond, plus forte que légère, fraîche et arrosée, sans être noyée. Linnæus a donné à la plante le beau nom de *theobroma*, mot grec qui veut dire mets des dieux Ce sont les amandes du cacao qui entrent principalement dans la composition du chocolat. Elles sont de la grosseur des pistaches, arrondies, couvertes d'une pellicule sèche et dure, de couleur violette, d'un goût acerbe qui, corrigé par le mélange du sucre et de la vanille, devient agréable et forme une nourriture aussi saine que gracieuse. Ces amandes fournissent encore une huile par expression, qui s'épaissit naturellement, et reçoit alors le nom de *beurre de cacao*. Cette huile se conserve très-long-tems sans devenir rance, n'a pas d'odeur, est assez blanche et d'une saveur

agréable. On l'emploie aux mêmes usages que l'huile d'olive.

Les personnes sujettes aux hémorroïdes, font usage de cette huile. Appliquée en cataplasme sur la partie malade, deux ou trois fois par mois, elle prévient le retour des accès, et fait fluer doucement l'humeur hémorroïdale.

GENRE TRENTIEME.

Abroma.

Calice en cinq parties profondes, persistant. Pétales voûtés à la base (ce qui constitue un nectaire extérieur, suivant Linnæus) concaves en dedans, ovales, grands en dessus. Filets des étamines connés en une bourse, (ce qui constitue un nectaire intérieur, suivant Linnæus), en dix parties à leur sommet, dont cinq sont courtes, fendues en trois, chargées de trois anthères, et les cinq alternes sont stériles, relevées, linéaires, voûtées, la pointe étant courbée. Cinq styles rapprochés, cinq stigmates. Capsule oblongue, tronquée, mucronée, à cinq ailes, à cinq lobes, ouverte en dessus, polysperme. Semences nombreuses, réniformes, adhérentes de chaque côté à des réceptacles barbus.

C'est un arbrisseau dont les feuilles sont axillaires, semblables à celles du *theobroma;* les fruits ceux de l'*hybiscus.* Il habite l'Afrique et l'Amérique méridionale.

GENRE TRENTE-UNIÈME.

Melhania.

Calice en cinq parties profondes, entouré d'un calicule de trois pièces. Cinq pétales cunéiformes, rongés. Dix étamines connées en un corps par la base, cinq plus longues et stériles; cinq alternes et fertiles. Un style; cinq stigmates. Capsule globuleuse, à cinq loges, à cinq valves; les loges à quatre spermes.

Arbrisseau à pédoncules solitaires, axillaires, multiflores en ombelle.

GENRE TRENTE-DEUXIÈME.

Dombria.

Calice en cinq parties profondes, entouré d'un calicule de trois pièces, large ou étroit, caduc. Vingt filets d'étamines connés à la base en un corps qui porte la corolle, cinq plus longs et stériles, quinze fertiles, alternant trois à trois avec les stériles. Un style, cinq stigmates; fruit globuleux ou turbiné, tordu, de cinq capsules réunies en une seule, uniloculaires, à deux valves, monospermes, ou polyspermes.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux; les fleurs en corymbes, axillaires et terminales; les pétales, dans quelques espèces, sont taillés obliquement en faux; dans plusieurs ils sont flétris. Ces arbrisseaux habitent l'isle Bourbon.

GENRE TRENTE-TROISIEME.

Assonia.

Calice en cinq parties profondes, entouré d'une foliole latérale à trois lobes. Pétales obliquement en faux. Vingt filets d'étamines connés à la base en un corps creux qui porte la corolle, les stériles plus courts que les fertiles. Cinq styles; cinq stigmates. Fruit globuleux ombiliqué, à cinq capsules conniventes, à une loge, à deux spermes.

C'est un petit arbre de l'isle Bourbon, nommé dans le pays bois de senteur bleu. Les fleurs sont en corymbes, axillaires et terminales; la base des pétales est fanée.

GENRE TRENTE-QUATRIEME.

BYTTNERIE; *bytneria.*

Calice simple, en cinq parties, ouvert. Pétales inclinés, concaves à leur base qui est arquée; à trois lobes en dessus, dont l'intermédiaire se prolonge en une lanière longue, filiforme et entière. Etamines réunies en un corps creux, court, ayant sur ses

marges dix dents, dont cinq sont nues, et cinq chargées chacune de deux anthères couvertes par la base concave des pétales. Ovaire sessile, entouré par les étamines; un style; stigmate à trois lobes. Fruit globuleux, échiné, en cinq capsules étroitement connivents, ouvertes intérieurement et monospermes.

Ce genre présente trois arbrisseaux exotiques, armés d'aiguillons, à rameaux souvent anguleux, quelquefois sarmenteux. La nervure du milieu des feuilles est glanduleuse en dessus à la base, ou renflée; les fleurs sont axillaires.

SECTION SEPTIEME.

Etamines en nombres déterminés; toutes fertiles.

GENRE TRENTE-CINQUIEME.

Ayenia.

Calice en cinq parties profondes, simple. Pétales insérés au bas du support, courbé en arc par l'onglet qui est filiforme et long, plus élargis en dessus, et connivens en étoile plane, qui surpassent cinq glandules très-petites, pédiculées, chacune tenant le milieu du sommet d'un pétale. Corps des étamines

couvert par l'étoile formée par les pétales; denté sur les bords de dix dents alternes obtuses, alternativement filiformes, monandriques. Ovaire pédiculé; un style; stigmate comme à cinq lobes; fruit globuleux, petit, muriqué, de cinq capsules conniventes, à deux valves monospermes.

Ces plantes sont d'Amérique. Ce sont des sous-arbrisseaux très-petits, à fleurs très-petites, et axillaires, à pédoncules uniflores.

ESPÈCES.

Le petit ayenia, *pusilla*, à feuilles cordiformes et glabres.

L'ayenia duveté, *tomentosa*, à feuilles ovales, comme rondes, duvetées.

Le grand ayenia, *magna*, à feuilles cordiformes, pubescentes; l'ovaire des fleurs sessiles; le nectaire concave. Ces plantes ne pourroient s'acclimater dans nos contrées: on les connoît dans quelques serres.

GENRE TRENTE-SIXIEME.

Kleinhovia.

Calice simple, en cinq parties profondes. Pétales insérés au bas d'un pédicule, lancéolés. (Suivant Linnæus; cinq pétales; nectaire campanulé, pédiculé, staminifère.) Corps des étamines très-petit, en cinq parties; (en dix parties suivant Linnæus, et à dix anthères.) Chacune des parties portant trois anthères. Ovaire assis sur un long support; un style; stigmate crénelé. Capsule membraneuse, en vessie, turbinée, penta-

gone, à cinq loges, à cinq valves; les loges monospermes; les semences globuleuses.

Arbrisseaux des Indes à fleurs axillaires et terminales, très-petites.

GENRE TRENTE-SEPTIEME.

Helictères.

Calice simple, tubulé, coriace, extérieurement duveté, en cinq parties, inégal. Pétales insérés au fond du calice, le plus souvent longs et ligulés, atténués à la base en un onglet filiforme, égal au calice, à deux dents au-dessus, ou fimbrié. Corps des étamines tantôt oblong, multifide en dessus, et chargé d'anthères nombreuses, tantôt en dix ou quinze parties dont cinq stériles, en forme d'écailles, appliquées contre l'ovaire, et cinq ou dix en filets portant une seule anthère, entre-mêlés solitairement, ou deux à deux. Ovaire assis sur un pédicule très-long, à cinq sillons; un style en alène; un stigmate presqu'en cinq parties. Fruit ovale ou oblong, à cinq capsules étroitement conniventes, compliquées mutuellement en spirale, rarement droites, uniloculaires, polyspermes, intérieurement ouvertes.

Arbustes duvetés à pédoncules axillaires, pauciflores. On en indique plusieurs espèces; toutes sont exotiques.

O 4

GENRE TRENTE-HUITIEME.

Sterculia.

Linnæus a cru cette plante monoïque, parce que souvent on ne trouve que la fleur et des anthères, l'ovaire ne se manifestant que très-tard, ou étant avorté ; c'est ainsi que d'autres auteurs le définissent. Calice coriace, en cinq parties profondes; pétales nuls; corps d'étamines en godet ouvert, velu, ou lisse, à cinq dents deux ou trois de ces dents chargées d'anthères. Ovaire à cinq striures, assis sur un long pédicule; un style en alène; un stigmate souvent comme à cinq lobes. Fruit entouré inférieurement par le principe du corps des étamines, se terminant par cinq capsules ou moins, quelques-unes étant avortées, divergentes ou réfléchies, coriaces, réniformes ou en forme de légumes, toutes pédiculées, uniloculaires, polyspermes, s'ouvrant par une suture intérieure dont les marges portent les semences.

Arbres à feuilles simples ou digittées; les stipules caduques; les fleurs en panicule terminal; les divisions du paniculé munies de bractées. Linnæus en indique trois espèces, qui toutes habitent les Indes. La différence ne paroît consister que dans la forme des feuilles.

SECTION HUITIEME.

Genres voisins des mauves.

GENRE TRENTE-NEUVIEME.

Pachira.

Calice tubuleux; le limbe tronqué, comme à cinq dents. Cinq pétales très-longs, insérés au fond du calice, conniveus en un tube à la base, ouverts en dessus. Filets d'étamines nombreux, connés à la base en un tube long, et en quinze parties au sommet. Ses segmens sous-partagés en dix ou onze, et ces sous-divisions filiformes, longues, les derniers monandriques; les anthères au nombre de trois cents ou de trois cent-vingt, oblongues et droites. Ovaire simple, supérieur, inférieur suivant quelques-uns; un style très-long; un stigmate. Capsule grande, ovale, sillonnée, uniloculaire, à deux loges suivant quelques-uns; à plusieurs valves coriaces; cette capsule polysperme; les semences anguleuses, roussâtres.

Arbre de la Guiane; feuilles alternes, stipulacées, digittées; les fleurs solitaires, axillaires, très-grandes. Les semences bonnes à manger. Cet arbre pourroît être le même que le *carolinea* de Linnæus, ou au moins son congénère.

FAMILLE XCI.

Les geraines; *gerania.*

Calice simple, de cinq feuillets, ou en cinq parties, persistant. Cinq pétales. Etamines en nombre déterminé, à filets coalisés par la base, tantôt toutes fertiles, tantôt quelques-unes stériles. Ovaire simple; style unique; cinq stigmates oblongs. Fruit à cinq loges, ou à cinq capsules, monosperme ou à deux spermes. Embryon sans périsperme. Tige souligneuse, ou herbacée; feuilles stipulacées, opposées ou alternes; fleurs opposées aux feuilles alternes, axillaires aux opposées.

GENRE PREMIER.

Geraine; *geranium.*

Calice de cinq pièces, ou en cinq parties profondes. Pétales égaux ou inégaux. Dix filets d'étamines coalisés par la base en un petit tube, tantôt toutes à anthères, tantôt quelques-unes stériles. Ovaire tantôt à cinq glandes par la base, tantôt assis sur un pédicule fistuleux, et bâillant d'un côté,



Fig. 1. CAPUCINE (*Tropeolum* Linn.)

Fig. 2. GERANIUM (Linn.)

entre la fleur. Fruit s'ouvrant en cinq capsules ovales, ou aiguës à la base, à un ou deux spermes, suivies d'arêtes adhérentes au style qui est persistant, et qui s'ouvrent de la base au sommet avec les capsules.

Herbes ou sous-arbrisseaux, à feuilles alternes ou opposées; les pédoncules uniflores, ou biflores, ou multiflores. Ce genre est infini.

ESPÈCES.

Dans les espèces indigènes, le geranium des prés, *pratense*, a obtenu la palme sur les autres. Ses feuilles grandes, palmées, découpées, ressemblent à celles du napel. Ses tiges s'élèvent de deux pieds, et portent, sur de longs pédoncules, de grandes et belles fleurs bleues ou pourprées. On le propage de graines ou de pieds éclatés; il n'exige d'ailleurs aucun soin ni aucune terre préparée. Parmi les espèces exotiques, beaucoup sont vivaces par la serre d'orangerie; mais on peut les déporter au printems, pour les mettre en pleine terre, et qu'elles y passent toute la belle saison, pour être, à l'entrée de l'hiver, remises en pot dans l'orangerie, où une partie conserve ses feuilles pendant toute la durée des froids.

Le geranium très-odorant, *odoratissimum*, répand une odeur d'épice délicieuse; on le nomme *geranium aux quatre épices*.

Le geranium musqué, *moscatum*, est encore d'une odeur plus exquise, c'est celle de l'ambroise. Il est très-délicat, craint la grande humidité et beaucoup plus la grande sécheresse. Tous ces geranium se mul-

tiplient de graines et de boutures faites au printems avec les pousses de l'année précédente.

Mais il n'en est pas de même du geranium triste, *triste*, l'un des plus estimables. Sa fleur est petite, couleur de soufre, et violet-brun. Elle n'a aucune odeur pendant le jour; mais transportée le soir dans un appartement, une heure après elle exhale une odeur exquise de cannelle, mêlée de celle du girofle, qui embaume le lieu où est la plante. Le lendemain cette odeur disparoît au lever du soleil, et on replace le geranium dans le jardin. Il perd toutes ses feuilles en hiver, ne produit aucune tige, et ne peut être propagé que par les tubercules de ses racines que l'on sépare en automne ou au printems. Quoiqu'il soit dépourvu de tout extérieur, en hiver, il paroît craindre les gelées plus encore que tous les autres; il craint aussi la grande humidité.

Tous les becs de grue, ou geranium d'Europe, paroissent utiles dans les pâturages; les chèvres, les moutons, les vaches les mangent; on leur a donné le nom de becs de grue, parce que l'espèce de follicule qui renferme la semence, est alongée dans la forme d'un bec de grue. Toutes ces plantes, lorsqu'elles sont multipliées, ce qui est ordinaire dans les terrains sablonneux, sont utiles dans l'économie rurale. On les arrache avec la racine, sur la fin de l'automne; on les lave, pour en détacher la terre, et l'herbe, ainsi préparée, fait une excel-

lente nourriture en hiver pour les vaches qui en sont très-friandes, sur-tout des racines.

GENRE DEUXIEME.

Monsonia.

Calice en cinq parties profondes, égal, cinq pétales égaux, insérés au fond du tube des étamines. Cinq filets d'étamines planes, coalisés à la base en un filet très-court, chacun partagé au sommet en trois parties, et portant trois anthères. Ovaire pentagone. Capsule pentagone, à cinq loges; les loges monospermes.

Herbes à feuilles en faisceaux, à pédicules uniflores. On en indique trois espèces; elles habitent au Cap de Bonne-Espérance.

GENRE TROISIEME.

CAPUCINE; *tropeolum.*

Calice en cinq parties profondes, colorées; le segment supérieur se terminant à la base en éperon qui s'ouvre d'un côté entre la fleur et extérieurement aux étamines. Cinq pétales insérés au calice, alternes à ses segmens, les deux supérieurs sessiles et éloignés, implantés sur la gorge de l'éperon, trois autres à onglets et entourant l'ovaire par opposition. Huit étamines à

filets distincts, placés étroitement autour de l'ovaire, et imposés sur son disque; anthères oblongues, relevées, à deux loges ou à quatre. Ovaire trigone; un style cylindrique à trois striures; trois stigmates. Trois péricarpes réniformes, subéreux, monospermes, non ouverts, sillonnés d'un côté, de l'autre attachés au style persistant. Semences conformes.

Ce sont des herbes diffuses ou volubiles, à feuilles alternes, non stipulacées, simples en bouclier, rarement digittées. Les pédoncules sont uniflores, longs et axillaires. Linnæus donne plusieurs espèces à ce genre, dont la différence ne consiste en général que dans la grandeur des fleurs et des feuilles.

ESPÈCES.

La grande capucine; *tropeolum majus*. Cette plante annuelle, dans nos contrées, est vivace dans le Pérou, d'où elle nous a été apportée en 1684. Sa tige s'alonge, en grimpant, jusqu'à cinq pieds de haut; elle est toute garnie de feuilles alternes, presque rondes, unies par les bords, d'un verd fort pâle, larges de deux pouces au moins; elle jette beaucoup de branches qui portent des feuilles pareilles. Sous l'aisselle des feuilles naissent des fleurs veloutées, d'un jaune souci rayé souvent de rouge, de deux pouces environ de diamètre, dans leur plus grande largeur.

La petite capucine; *t. minus*. Toutes les parties de cette plante sont plus petites de moitié que celles de la précédente; la fleur a les pétales d'un jaune pâle, avec une mouche-souci au milieu. Elle a été apportée du Pérou en 1680.

La capucine hibride; *t. hybridum*. Cette plante est nouvellement née de la précédente; l'éperon est obtus. Elle ne produit presque point de semences; il faut la renouveler par ses rejettons.

La capucine étrangère; *t. peregrinum*. Ses feuilles sont palmées; ses pétales en plusieurs parties. — Elle est restée au Pérou, et n'est pas cultivée en Europe.

La manière la plus sûre de cultiver les capucines, est d'en semer la graine au printems dans des pots, de les exposer dès-lors au soleil. On les replante ensuite partout où l'on veut sans les fatiguer. Tout le monde sait que ces plantes sont grimpantes, que par conséquent il leur faut des soutiens.

On cultive une variété à fleurs doubles qui par-là est plus difficile à se procurer, parce qu'elle ne donne pas de graines. On ne la multiplie que par marcottes qui reprennent aisément; mais il leur faut la serre chaude. Elles y craignent autant l'humidité que le froid. Les fleurs sont moins hautes en couleur que celles des autres. Leurs calices n'ont point de capuces. Ces

plantes ne diffèrent d'ailleurs, des autres, ni par les tiges, ni par les feuilles.

On donne à ces plantes le nom de *cresson d'Inde*, parce qu'elles ont des vertus analogues à celles du cresson de fontaine. Tout en elles est âcre et piquant. La fleur est odoriférante. On la regarde comme un excellent détersif; elle est résolutive, diurétique, anti-scorbutique. On confit dans le vinaigre les jeunes boutons, et on *s'en* sert, dans les cuisines, en guise de capres. Les fleurs font une fourniture aux salades, très-agréable à la vue et au goût.

GENRE QUATRIEME.

BALSAMINE; *balsamina.*

Calice de deux pièces, très-petit; quatre pétales hypogynes, inégaux; le supérieur plus large, voûté; l'inférieur court, à éperon à sa base; deux latéraux ou intérieurs plus grands, appendiculés à la base, et quelquefois en deux parties, ce qui rend alors la corolle presqu'à six pétales. Cinq étamines hypogynes, à filets courts, premièrement monadelphes, ensuite distinctes dans la maturité, la réunion supérieure des anthères persistante. Capsule oblongue, à cinq loges, polysperme, à cinq valves qui

se

se contournent en spirale, la capsule s'ouvrant avec élasticité; des cloisons membraneuses, insérées au réceptacle en colonne centrale, portant les semences opposées contre la marge des valves.

Ce sont des herbes à feuilles alternes, rarement opposées, sans stipules. Les pédoncules axillaires, uniflores ou multiflores. On pourroit donner le nom de calice aux pétales extérieurs; au moins ils en remplissent les fonctions avant le développement de la fleur. Linnæus divise ce genre, assez nombreux, en balsamines à pédoncules uniflores et multiflores.

On dit la balsamine vulnéraire, détersive; son nom semble venir de *balsamum*, beaume; cependant elle n'a point d'odeur; elle mérite plus d'être cultivée pour la décoration des jardins, que pour les usages médicaux. Cette belle plante n'est qu'annuelle; on la sème dès le printems, sur couche; on la transplante ensuite dans les jardins où elle vient par-tout sans d'autre culture que quelques arrosemens pendant les sécheresses. Sa fin est toujours aux premières gelées.

GENRE CINQUIEME.

Alleluia, ou pain de coucou.

Calice en cinq parties profondes, persistant. Cinq pétales hypogynes, légèrement connivens par le côté. Dix étamines hypogynes, à filets coalisés par la base, les alternes plus courts; les anthères comme rondes. Ovaire simple, cinq styles; cinq stigmates; capsule courte ou oblongue, pentagone, à cinq loges monospermes ou polyspermes, à cinq valves fléchies en dedans, attachées à un réceptacle central: chacune de ces valves formant une loge et élastiquement bipartie en dehors; semences comprimées, striées transversalement, annexées au réceptacle.

Les plantes de ce genre nombreux sont des herbes, quelques-unes à racine tubéreuse, jetant des tiges ou des hampes; les feuilles sont serrées, alternativement ternées ou pinnées avec impaire, à pétiole dilaté à sa base, et stipulacé; les plus jeunes sont roulées en spirale dans la forme de celles des fougères; les pédicules sont terminaux sur les scapes, axillaires ou terminaux sur les tiges, tantôt uniflores, munis seulement de deux écailles dans le milieu; tantôt

multiflores; en ombelle presqu'involucrée. La plupart de ces plantes sont sensibles dans leurs capsules et dans leurs feuilles. On les voit s'agiter à l'approche d'une main électrique, et sur-tout lorsque la tempête menace. La capsule s'ouvre par les angles; ses semences sont enveloppées d'une membrane qui a celà de particulier, que lorsqu'on en écarte les sutures, la capsule se renverse par son élasticité naturelle, et avec une telle vîtesse, qu'il faut beaucoup d'adresse pour en saisir le mécanisme. Les petites semences sont, par ce mouvement convulsif, jetées à plus d'un pied, et quelquefois dans les yeux de l'observateur avide de surprendre les secrets de la nature.

ESPÈCES.

Le petit alleluia; *oxalis acetosella*, Lin. est commun dans plusieurs de nos provinces. Les hampes sont uniflores; les feuilles ternées comme celles du trèfle; les fleurs imitent celles d'un geranium; elles sont blanches, bleues ou pourprées. Sa racine est écailleuse et articulée.

L'alleluia à fleurs jaunes; *o. corniculata*, Lin. La tige herbacée, diffuse, très-branchue; les feuilles sont aussi ternées; les folioles entières, cordiformes, sessiles; les fleurs sont jaunes, pédonculées, presqu'en ombelle. On y remarque des fleurs florales, linéaires. Cette espèce est commune en Italie, et se

trouve dans quelques-unes de nos provinces. On les cultive toutes les deux dans les jardins où elles font d'excellentes salades ; elles ont les mêmes vertus que l'oseille.

Ces plantes contiennent un sel essentiel, acide, très-analogue à la crême de tartre, sel admirable, dit-on, pour tempérer la fougue du sang dans les fièvres ardentes, inflammatoires, et pour arrêter la putridité dans les fièvres malignes miliaires, scarlatines. Ce sont aussi d'excellens anti-scorbutiques, et elles croissent, avec le plus d'abondance, dans les provinces qui, par leur site ou autre cause, sont les plus affligées du scorbut et des maladies inflammatoires. L'alleluia à fleurs jaunes est susceptible de devenir un excellent pâturage dans les grandes chaleurs, sur-tout pendant les sécheresses.





De Seve del. Delvaux Sculp.

LA VIGNE, *Vitis.*

FAMILLE XCII.

LES VIGNES; *vites*.

CALICE d'une seule pièce, court, presqu'entier. Pétales au nombre de quatre, cinq ou six, élargis à la base. Autant d'étamines opposées aux pétales, à filets distincts, insérés à un disque hypogyne. Ovaire simple; style unique ou nul; stigmate simple. Baie uniloculaire, ou multiloculaire, monosperme ou polysperme; semences osseuses, à surface inégale, insérées au fond de la loge. Embryon descendant, à lobes droits, sans périsperme. Tige souligneuse, ou arborée, sarmenteuse, noueuse; feuilles alternes, stipulacées; des vrilles ou des pédoncules florifères opposés aux feuilles.

GENRE PREMIER.

VIGNE; *vitis*.

Calice très-petit, à cinq dents. Cinq pétales souvent cohérens par le sommet, se détachant par le bas comme une coiffe, et tombant en même tems. Cinq étamines; style nul; baie comme ronde, quelquefois ovale,

à deux loges; les loges souvent à deux spermes.

Ce genre présente plusieurs espèces : les feuilles sont simples, ou ternées, ou digittées, ou bipinnées; les fleurs en grappes, assez souvent à six pétales et six étamines; les grappes de fruits nommés raisins; les vrilles dichotomes, quelquefois portant des fleurs, et qu'on peut prendre pour des pédoncules stériles.

L'espèce principale de ce genre est la vigne qui donne le vin, *vitis vinifera*. Feuilles lobées, sinuées, nues: dans tout l'univers.

ESPÈCES.

Le raisin précoce, ou morillon hâtif.—Vigne moins grande que la plupart des autres; sa feuille petite; les grappes petites; les grains nombreux, petits, d'une forme alongée; la peau dure, d'un violet noir; le suc presqu'insipide.

Le chasselas doré, ou Bar-sur-Aube blanc.—Vigne admise principalement dans les jardins et les espaliers. Grappes grosses, grains inégaux en grosseur, bien arrondis, couverts d'une peau dure, d'un verd très-pâle qui jaunit et s'ambre par la maturité. La chair fondante, pleine d'une eau très-douce et sucrée.

Le chasselas rouge. — Variété de la vigne précédente, un peu moindre dans toutes ses productions; ses grains se lavent légèrement de rouge sur un côté.

Le chasselas musqué.—Autre variété très-estimable, mais un peu tardive, des vignes précédentes. Le grain ne prend pas la couleur ambrée; l'eau abondante et sucrée, est relevée d'un musc agréable.

Le ciotat ou raisin d'Autriche.— Autre variété des chasselas. Grappes moins nombreuses, moins grosses et moins garnies de grains. Feuilles palmées, laciniées en cinq pièces qui sont découpées profondément, et garnies par les bords de dents fort longues.

Le muscat blanc.— Feuilles découpées peu profondément, d'un verd foncé, garnies de dents aiguës. Grappe alongée, presque conique, trop garnie de grains qui sont un peu alongés, renflés par la tête; la peau cassante, d'un verd presque blanc et ambrée. La chair un peu ferme, pleine d'eau sucrée, très-musquée. Cet excellent raisin ne mûrit que très-difficilement dans les climats tempérés.

Le muscat d'Alexandrie, ou passe-longue musquée. —Feuilles moins grandes et découpées plus profondément que celles des autres muscats. Grappe alongée, peu garnie de grains; les grains ovales, un peu renflés par la tête, couverts d'une peau dure, d'un verd-clair qui se change en jaune ambré par la maturité; il est rare dans les climats tempérés. Son principal usage est pour les confitures; le feu supplée le soleil, et développe dans ce fruit un goût très-musqué et délicieux.

Le muscat rouge. — Variété qui mûrit plus aisément, parce que ses grains sont moins serrés; ses grains bien arrondis, couverts d'une peau moins cassante, d'un beau rouge vif, quelques-uns marbrés de jaune ou de rouge pâle; son eau est un peu moins musquée.

Les autres variétés des muscats sont le *violet*, le *noir* ou *Frontignan noir* et *Frontignan rouge*. Tous les deux excellens et bien musqués; mais ils mûrissent encore plus difficilement que le muscat d'Alexandrie, et le *Frontignan gris de lin*, dont le jus, lorsqu'il mûrit, est plus vineux encore que celui des autres variétés.

Le cornichon blanc. — Feuilles fort grandes et très-peu découpées; grappes clair-semées; grains très-longs, enflés par le milieu, courbés, de la forme d'un cornichon; la peau dure, bien fleurie; d'un vert-blanchâtre qui jaunit un peu. La chair blanche et fondante; l'eau douce, sucrée; très-agréable. Ce raisin mûrit difficilement, et encore moins sa variété de *couleur violette*.

Le corinthe blanc. — Feuilles grandes, étoffées, couvertes d'un duvet blanc, très-peu découpées, bordées de dents longues et fort aiguës. Grappe très-alongée, garnie de petits grains serrés, ronds, de même couleur que le chasselas, très-fondans, et pleins d'eau sucrée. Ce petit raisin, dans lequel il n'y a point de pepins, est précoce. Il y a deux variétés moins estimables, l'une *rouge* et l'autre *violette*.

Le bourdelas, bordelais ou verjus. Feuilles grandes et découpées peu profondément.—Grappe fort grosse, et garnie de gros grains serrés, ovales ou oblongs, un peu enflés par la tête, couverts d'une peau très-dure, d'un blanc qui jaunit dans la maturité, et alors elle est très-remplie d'une eau fort agréable. Il a trois variétés, l'une à *très-gros grains*, qui lui est préférable; l'autre à *fruits noirs;* l'autre à *fruits rouges*. Avant que ces raisins soient à leur grosseur, on en exprime le verjus qui est d'un si grand usage dans les cuisines : plus tard, et avant la parfaite maturité, on en fait d'excellentes confitures.

Le raisin noir ou raisin de meunier, ainsi appelé à cause du duvet blanc qui couvre ses feuilles. Grappes courtes et garnies de grains ovales et si rapprochés les uns des autres, que ceux qui sont en dedans sont

encore verds, tandis que les extérieurs sont parfaitement mûrs. On lui donne le nom de *gros noir*. Il est un des moins estimés par ceux qui sont jaloux d'avoir du bon vin ; mais il est recherché par ceux qui aspirent à remplir leurs caves. Il a sa variété *blanche*.

L'auvergnat ou raisin de Bourgogne.— Ses grains sont ovales, et plus clair-semés sur la grappe que ceux du précédent. Il mûrit uniformément. Ce raisin est le meilleur pour faire le bon vin, quoiqu'il soit le moins recherché pour les tables. Il a sa variété *blanche*.

Ces variétés ou espèces jardinières ne sont pas les seules; nous renvoyons nos lecteurs aux divers traités faits *ad hoc*.

C'est le vin qui l'emporte en excellence et par sa salubrité sur toutes les boissons de l'homme ; c'est aussi la plus commune et la plus recherchée. Du moment que le raisin dont il est le produit est dans la cuve, il se fait une espèce d'analyse qui est annoncée par la séparation de quelques-unes de ses parties constituantes, tels que le tartre qui se dépose sur les parois du vase, et la lie qui se précipite dans le fond. Il ne reste que l'esprit ardent et la partie colorante, délayés dans un liquide plus ou moins considérable. Le principe colorant est de nature résineuse ; il est contenu dans la pellicule du raisin, et la liqueur ne se colore que lorsque le vin est déjà formé, parce qu'alors seulement il y a un principe qui peut le dissoudre; de là vient

qu'on fait du vin blanc avec du rouge lorsqu'on se contente d'exprimer le jus du raisin, et qu'on rejette la pellicule.

On décompose ordinairement le vin par la distillation, et le premier produit de l'operation est connu sous le nom d'eau-de-vie ; une seconde distillation à une chaleur douce, donne une liqueur plus volatile, plus spiritueuse encore et plus inflammable, qu'on nomme *esprit de vin* ou *alkool*. Ces liqueurs ont une odeur aromatique et vineuse, une saveur piquante et chaude qui ranime le jeu des fibres. L'alkool est le dissolvant des résines, et de la plupart des aromates ; il fait la base de l'art du parfumeur et de celui du vernisseur. Ces liqueurs, digérées avec les acides, fournissent par la distillation un nouveau mixte nommé éther, remède admirable dans les affections spasmodiques.

Le vin est le premier produit de la fermentation de la liqueur du raisin dans un vase ; le vinaigre en est le second produit. Le muqueux et l'alkool sont les principes de cette fermentation acide. Car lorsque le corps du muqueux a été détruit dans les vins, ils ne sont plus susceptibles de fermenter pour aigrir, et trois causes sont nécessaires pour que la fermentation acide ait lieu dans les

liqueurs spiritueuses : 1° l'existence d'une matière muqueuse et de l'alkool ; 2° une chaleur de dix-huit à vingt-cinq dégrés ; 3° la présence du gaz oxigène. La fermentation se développe ; la liqueur s'échauffe et se trouble ; elle offre une grande quantité de filamens ; elle exhale une odeur vive ; il s'absorbe beaucoup d'air, d'après l'observation de Rozier ; il se forme beaucoup de lie qui se dépose lorsque le vinaigre s'éclaircit, et cette lie est très-analogue à la matière fibreuse. On purifie le vinaigre par la distillation ; les premières portions qui passent sont foibles ; mais bientôt l'acide acéteux monte, et il est d'autant plus fort, qu'il passe plus tard.

Le vin varie en propriétés, suivant l'espèce de raisin, le terrain, la chaleur de l'année, et sa durée plus ou moins longue. Les vins trop nouveaux sont doux, venteux, causent des coliques et la diarrhée à ceux qui en boivent quantité, ou qui ont l'estomac foible. Les vins blancs un peu anciens sont évidemment plus diurétiques que les vins rouges ; ceux-ci, lorsqu'ils sont vieux et de bonne qualité, possèdent, pris modérément, les plus grandes qualités. Le vin ranime les forces, donne de la gaîté ; à grande dose, il

excrémens conservent la couleur rouge du mare.

La crême de tartre que l'on retire du tartre que le vin dépose après la fermentation, est un sel acide qui se dissout difficilement dans l'eau froide. A petite dose, ce sel fournit une tisane acide que l'on ordonne dans certaines fièvres bilieuses et putrides; à haute dose, c'est un bon purgatif. On peut tirer du résidu, ou mou de raisin rapproché par évaporation, un véritable sucre. La décoction des sarmens frais des muscats est avantageuse dans les affections catharrales de la vessie avec ardeur d'urine. L'application sur la tête d'un enfant, des feuilles du muscat, y attire, au rapport des nourrices, le sang vicié, qui, sortant par les autres parties du corps, met leur vie ou leurs organes en danger, et les fait souffrir.

GENRE DEUXIEME.

Cissus.

Calice très-petit, entier; quatre pétales; quatre étamines; ovaire demi-enfoncé, à disque chargé des étamines et qui s'étend dans le contour; un style; stigmate aigu; baie comme ronde, monosperme.

Ce genre présente quelques espèces, toutes exotiques et toutes très-peu intéressantes.



Fig. 1. TURRÆA. (Linn.)

Fig. 2. WINTERANNIA.

FAMILLE XCIII^e.

LES AZEDARACKS ; *meliæ.*

CALICE d'une seule pièce, partagé ou divisé seulement au sommet ; quatre pétales ou cinq à onglets élargis, souvent connivens par la base. Etamines en nombre égal à celui des pétales, ou double, à filets connés en un tube quelquefois urcéolé, denté au sommet ; ses dentelures portant les anthères, ou les couvrant lorsqu'elles lui sont adhérentes. Ovaire unique ; style unique ; stigmate simple, rarement divisé. Fruit en baie, ou capsulaire, multiloculaire ; les loges monospermes ou à deux semences ; les valves dans le même nombre que les loges, à cloison dans leur milieu. Tige d'un arbrisseau ou d'un arbre, à rameaux alternes ; feuilles alternes, non stipulacées, simples ou composées.

SECTION PREMIÈRE.

Feuilles simples.

WINTERANNIA OU CANNELLE BLANCHE.

Les auteurs botanistes ne sont pas d'accord

dans ce genre. Dans le *vinterannia* de Linn. : calice à trois lobes ; six pétales, souvent douze; ovaire en massue, style nul ; baie en massue. Dans la *canella :* calice à trois lobes; cinq pétales; seize anthères adhérentes à un nectaire urcéolé; baie à trois loges. Ces deux définitions présentent bien des différences aux botanistes. C'est ainsi que le savant Jussieu définit le *winterannia.* Calice en trois parties profondes et arrondies; cinq pétales comme ronds. Tous les filets des étamines coalisés en un corps creux, conique, tronqué, dans la gorge duquel sont seize anthères sessiles, conniventes. Stigmate triple ; baie petite, comme ronde, à trois loges, à trois spermes.

C'est l'arbre nommé winterannia, qui produit, selon Jussieu, la cannelle blanche des boutiques; les feuilles sont simples; les pédoncules multiflores, axillaires et terminaux. Les botanistes ne sont pas d'accord sur le nombre des étamines et des pistils.

ESPÈCES.

La *canella* de Linnæus ne présente qu'une seule espèce sous le nom de cannelle blanche, *canella alba.* — Elle habite les Indes occidentales.

La wintera présente deux espèces : la wintera aromatique, *aromatica.* Pédoncules agrégés, terminaux ; quatre pistils. — Dans les Indes.

La

La wintera de la Grenade, *granadensis*. Pédoncules axillaires, alongés, trifides; huit pistils.

Des observations ultérieures éclairciront les doutes que nous avons sur ces deux genres de Linnæus. Les habitans des Indes se servent de l'écorce de winterannia pour assaisonner leurs mets; elle est aussi d'usage en médecine pour purger les flegmes; mais on n'est point assuré si cette écorce est la même que celle qui a été apportée du détroit de Magellan, par Winter.

Aucune de ces plantes ne subsisteroit dans nos contrées, sans tous les artifices et toutes les ruses d'une excellente serre chaude.

GENRE DEUXIEME.

Symphonia.

Calice en cinq parties, profondes et arrondies. Cinq pétales comme ronds, coriaces, connivens, en globes. Cinq étamines à filets tout à fait coalisés en un tube cylindrique, serrant étroitement l'ovaire, et chargé de cinq anthères à son sommet. Cinq stigmates alternes aux anthères. Baie globuleuse, à cinq loges, à cinq spermes.

Arbre à feuilles du laurier, simples, serrées; à fleurs comme en ombelles terminales; le fruit a l'écorce coriace, et est muqueux à l'intérieur.

GENRE TROISIEME.

Tin ; *tinus*.

Calice en cinq parties. Corolle en cinq parties profondes, conniventes, ou à cinq pétales coalisés par leur base élargie. Neuf étamines à filets réunis par la base en un corps concave, placé autour de l'ovaire, perforé en dessus. Un seul style; trois stigmates. Baie comme ronde, à trois loges, à trois spermes.

Arbre à feuilles simples; à épis de fleurs rameux et terminaux. Il habite en Jamaïque.

GENRE QUATRIEME.

Geruma.

Calice plane à cinq dents, petit, persistant. Cinq pétales plus longs, tronqués, ouverts. Cinq étamines à filets courts, coalisés, par la base intérieure, en un rameau épais, placé autour de l'ovaire. Ovaire unique; stigmate triple. Capsule ovale, à quatre ou cinq loges; les loges en un ou deux spermes; les semences attachées à une pulpe triangulaire.

C'est une plante d'Arabie à feuilles alternes. Elle pourroit se rapprocher des malvacées.

GENRE CINQUIEME.

Quivisia.

Calice urcéolé, à quatre ou cinq dents. Quatre ou cinq pétales courts. Huit ou dix étamines en un tube court, surmonté de huit à dix anthères. Stigmate formant la tête. Capsule coriace, à quatre ou cinq loges, à quatre ou cinq valves au sommet; les valves partagées par une cloison; les loges à deux spermes.

Arbrisseau des Indes, à feuilles simples, à pédoncules axillaires, uniflores ou multiflores en épis.

GENRE SIXIEME.

Turrea.

Calice en cinq parties. Cinq pétales très-longs, en forme de courroie. Dix étamines sur un tube long, et fendu en dix parties, chaque segment chargé d'une anthère. Stigmate; capsule à cinq coques; les coques à deux spermes.

Arbrisseau à feuilles simples; à fleurs axillaires. Il habite les Indes.

SECTION DEUXIEME.

Feuilles composées.

GENRE SEPTIEME.

Ticorea.

Calice à cinq dents. Cinq pétales longs. Cinq étamines sur un tube à cinq dents vers son sommet; chaque dent chargée d'une anthère. Un stigmate. Capsule à cinq loges.

Arbrisseau à feuilles ternées, à fleur comme en corymbe. Un disque est au dessous de l'ovaire. Il habite la Guiane.

GENRE HUITIEME.

Sandoricum.

Calice court, à cinq dents. Cinq pétales linéaires; dix étamines sur un tube dont le limbe est à dix dents, et dont chaque dent porte une anthère. Cinq stigmates bifides. Baie de la forme d'une pomme, extérieurement comme duvetée, intérieurement pulpeuse, contenant cinq semences; chaque semence enveloppée d'une tunique propre, coriace, comprimée inférieurement à deux valves.

Arbre à feuilles ternées, à fleurs en grappes, paniculées et axillaires; le fruit acide.

Il habite les Philippines, où on le nomme *hantol.*

GENRE NEUVIEME.

Trichilia.

Calice tubulé, court, à cinq dents; cinq pétales. Dix étamines sur un tube cylindrique, à cinq dents; les anthères adhérentes intérieurement au limbe de ce tube. Stigmate tridenté. Capsule comme ronde, à trois loges, à trois valves, à trois spermes. Les semences tuniquées.

Arbres à feuilles ternées ou pinnées avec impaire; les fleurs en grappes ou en panicules, souvent axillaires. On assigne quelques espèces à ce genre; toutes sont exotiques, et aucune n'intéresse.

GENRE DIXIEME.

Elcaja.

Calice campanulé, en cinq parties profondes et arrondies. Cinq pétales plus longs, linéaires, planes à la base et velus. Dix étamines à filets connés jusqu'au milieu en un prisme tétragone, chargées en dessus des anthères, et se prolongeant en une écaille au-delà des anthères. Stigmate formant la tête. Capsule comme ovale, duvetée, à trois loges,

à trois valves ; les loges à deux spermes; les valves sillonnées dans le milieu.

C'est un arbre à feuilles pinnées avec impaire ; à quatre paires de folioles ; les fleurs sont en corymbes, axillaires et terminales.

GENRE ONZIÈME.

Guarea.

Calice très-petit, à quatre dents. Quatre pétales. Huit étamines en un tube oblong, comme cylindrique, entier, chargé de huit anthères entre la gorge. Stigmate formant la tête. Capsule comme globuleuse, à quatre sillons, à quatre loges, à quatre valves, à quatre spermes ; les semences tuniquées.

C'est un arbre d'Amérique à feuilles pinnées avec impaire ; à fleurs en grappes paniculées, axillaires. C'est de cet arbre qu'on tire le bois nommé *bois rouge*, ou *bois de sang*, très-utile dans les teintures, mais trop cher.

GENRE DOUZIEME.

Ekebergia.

Calice en quatre parties. Quatre pétales. Dix étamines, dans un tube très-court et entier; les anthères sessiles entre le tube. Stigmate formant la tête. Baie globuleuse, à cinq spermes.

Arbre à feuilles pinnées sans impaire ou avec impaire; le pétiole commun, aplani; les fleurs en panicule axillaire. Il habite en Asie et dans l'Amérique méridionale.

GENRE TREIZIÈME.

Azedarach.

Calice très-petit, en cinq parties; cinq pétales oblongs; dix étamines dans le tube calicinal qui est à dix dents; les dents couvrent les anthères qui sont adhérentes intérieurement; stigmate en tête; fruit à noyau globuleux; le noyau à cinq semences.

Ce sont des arbrisseaux à feuilles pinnées avec impaire, ou bipinnées; les fleurs en panicule axillaire. On en indique deux espèces :

ESPÈCES.

Le melia *azedarach*. A feuilles bipinnées. — Dans le Zeylan.

Le melia *azedarachta*. A feuilles pinnées. — Dans les Indes.

Nos cultivateurs connoissent aussi deux espèces d'azedarachs : le grand et le petit. Le premier ne fleurit qu'une fois au printems; le second pendant tout l'été. Les fleurs du dernier imitent celles du lilas de Perse, et ont une odeur très-agréable. On sème la

graine au printems sur couche ; on repique le plant, et il arrive souvent qu'il fleurit dès la première année. Il ne faut jamais lui couper la tête, ni même aucune branche, car il périroit. Il ne vit pas plus de quatre ou cinq ans ; il exige le grand soleil, beaucoup d'eau en été, l'orangerie, et très-peu d'arrosemens en hiver.

GENRE QUATORZIEME.

Aquilicia.

Calice tubiné à cinq dents. Cinq pétales ovales. Cinq étamines dans un tube urcéolé à cinq lobes, et qui porte intérieurement les anthères entre les lobes, ces anthères pédiculées. Stigmate obtus. Capsule en baie, sphéroïde, à cinq loges, contenant cinq semences.

C'est un arbrisseau des Indes qui a le port du sureau, les feuilles bipinnées, les fleurs formant le corymbe et l'ombelle. On le trouve aussi en Mauritanie, où on le nomme bois de source.

SECTION TROISIÈME.

Genres rapprochés des azédaracks.

GENRE QUINZIEME.

Swietenia.

Calice très-petit, en cinq parties, caduc.

Cinq pétales. Dix étamines; les filets coalisés en un tube à dix dents à son sommet, et chargé de dix anthères entre la gorge ; ces anthères oblongues. Un style ; stigmate en tête. Capsule de la forme d'un œuf, ligneuse, à cinq loges, polysperme, à cinq valves de la base au sommet ; les valves opposées vers les ongles d'un réceptacle central, pentagone, couvertes de semences nombreuses, tuilées, comprimées, ailées au sommet.

Arbre à feuilles pinnées sans impaire ; les folioles taillées en faux ; les fleurs petites, en grappes axillaires. Il habite l'Amérique. Il paroît tenir de très-près au cedrela. On tire aussi de cet arbre des planches, auxquelles on donne le nom d'acajou ; elles font de très-beaux meubles.

GENRE SEIZIEME.

Cedrela.

Calice très-petit, à cinq dents, cinq pétales obtus, rapprochés par leur base élargie. Cinq étamines à filets courts, distincts ; à anthères oblongues. Ovaire porté par un pédicule épaissi, au haut duquel les étamines sont insérées, et au bas duquel les pétales tiennent ; un style ; un stigmate en tête. Capsule de la forme d'un œuf, dense, li-

gneuse ; à cinq valves de la base au sommet; les semences nombreuses, comprimées, tuilées, ailées inférieurement.

Ce sont des arbres de la Martinique, à feuilles pinnées sans impaire; sept à huit paires de folioles ; les fleurs en panicule lâche.

Le bois de cet arbre, lorsqu'il est verd, répand une odeur de cèdre, ce qui lui a valu son nom. Ce bois, lorsqu'il est sec, a la beauté de celui de l'acajou. On l'appelle aussi acajou.



Fig. 1. L'ORANGER, *Aurantia*.
Fig. 2 CITRONNIER, *Citrus*. (Linn.)

FAMILLE XCIVe.

Les orangers; *aurantia*.

Calice d'une seule pièce, souvent partagée. Pétales en nombres déterminés, élargis à la base, insérés autour d'un disque hypogyne. Etamines imposées sur le même disque; à filets distincts, ou monadelphes, ou polyadelphes; ovaire unique; style unique; ovaire simple, rarement divisé. Fruit le plus souvent en baie, quelquefois capsulaire, à une ou plusieurs loges; les loges monospermes, ou à deux spermes. Embryon droit, relevé, sans périsperme. Tige d'un arbre ou d'un arbrisseau. Feuilles alternes, simples, rarement composées.

SECTION PREMIÈRE.

Fruits monospermes; feuilles non ponctuées.

GENRE PREMIER.

Ximenia.

Calice en cinq parties, très-petit, persistant. Quatre pétales alternes au calice, poilus

intérieurement, connivens par la base, roulés en dessus. Huit étamines à filets courts, à anthères longues et relevées. Un ovaire ; un style ; un stigmate. Fruit pulpeux, ovale, contenant un noyau monosperme.

Arbrisseau épineux, ou sans épines, à feuilles alternes; les pédoncules axillaires, uniflores ou multiflores. On en indique deux espèces.

ESPÈCES.

Le ximenia d'Amérique, *americana*. Feuilles oblongues; pédoncules multiflores. — Il élève une tige ligneuse jusqu'à la hauteur de vingt pieds, et jette des branches latérales, armées d'épines et munies de feuilles sans ordre. Les fleurs sont terminales, velues, jaunes en dedans. — En Amérique.

Le ximenia sans épines, *inermis*. Feuilles ovales, pédoncules uniflores. — En Amérique.

Ces deux plantes ne subsisteroient pas dans nos climats, sans les artifices d'une serre chaude. Encore n'y perfectionnent-elles pas leurs fruits, qu'il faut tirer des lieux de leur origine, pour les multiplier par semences.

GENRE DEUXIEME.

Heisteria.

Calice très-petit, comme à cinq lobes, persistant. Cinq pétales. Dix étamines à filets planes, les alternes plus courtes; les anthères

comme rondes. Style court; stigmate presqu'en quatre parties. Fruit pulpeux, de la forme d'une olive, monosperme, demi-entouré du calice très-amplifié, campanulé, coloré, ouvert vers le limbe, à cinq lobes obtus.

Arbre du port d'un laurier; à feuilles alternes, très-entières; les fleurs petites, solitaires, très-entières. Il habite la Martinique; il est appelé dans le pays bois de perdrix, parce que son fruit, dit-on, est très-recherché par ces oiseaux.

GENRE TROISIEME.

Fissilia.

Calice urcéolé, court, entier. Corolle hypogyne, beaucoup plus longue, au premier aspect monopétale, tubulée, régulière, mais en trois parties profondes, ou se fendant en trois pétales connivens, droits, dont deux demi-bifides, et sans division. Huit filets d'étamines insérés aux pétales, dont trois fertiles, et cinq stériles, c'est-à-dire, aux pétales bifides, un filet fertile entre deux stériles: aux pétales sans division, un stérile et l'autre fertile. Un style; un stigmate tronqué ou trigone. Noix monosperme, de la forme d'un gland, étroitement serrée dans

un calice alongé en forme de capsule; non ouverte, nue seulement au sommet.

C'est un arbre à feuilles du laurier et toujours verd; ses feuilles très-entières, ses pédoncules axillaires, pauciflores, quelquefois presqu'uniflores. Il habite l'île Bourbon, où on le nomme bois de perroquet, parce que son fruit est très-aimé de ces oiseaux.

SECTION DEUXIEME.

Fruits polyspermes, en baies. Vrais orangers.

GENRE QUATRIEME.

Chalcas.

Calice en cinq parties, profondes, persistant, très-petit. Cinq ou six pétales onguiculés, relevés. Dix étamines. Stigmate en tête, verruqueux. Baie oblongue, à deux spermes.

C'est un arbrisseau à fleurs comme en panicule, terminales. Linnæus n'en indique qu'une espèce, qu'il place dans les Indes.

GENRE CINQUIEME.

Bergera.

Calice en cinq parties, profondes, petit; persistant. Cinq pétales ouverts. Dix étamines alternativement plus courtes. Stigmate tur-

biné, sillonné transversalement. Baie comme globuleuse, à deux spermes.

C'est un arbre des Indes, très-feuillu. Les feuilles sont pinnées avec impaire; les fleurs en corymbes paniculés, terminales.

GENRE SIXIEME.

Murraya.

Calice en cinq parties profondes, très-petit, persistant. Cinq pétales, quelquefois six connivens par la base pour former une cloche, étalés au sommet. Dix étamines, rarement onze ou douze, à filets inégaux, comme polyadelphes à la base. Ovaire entouré à la base par un disque très-petit; en bourse, qui est le nectaire, suivant Linnæus. Stigmate en tête, anguleux. Baie petite, à écorce fine, ponctuée, comme pulpeuse, à un ou deux spermes; les semences cartilagineuses.

C'est un arbrisseau nommé *buis de la Chine*; à rameaux alternes; à feuilles pinnées alternativement et avec impaire, à ponctuations transparentes. Les fleurs en corymbe, terminales. On le trouve aussi dans les Indes.

GENRE SEPTIEME.

Cookia.

Calice très petit, en cinq parties profondes. Cinq pétales ouverts. Dix étamines distinctes

à anthères comme rondes. Ovaire comme pédiculé, hérissé; un style; stigmate formant la tête. Baie petite, ponctuée, multiloculaire; loge souvent géminée, l'une et l'autre monospermes.

C'est un arbre de la Chine, à feuilles alternes et pinnées avec impaire; à ponctuations transparentes; les fleurs en grappes paniculées, terminales.

GENRE HUITIEME.

ORANGER; *citrus*.

Calice en cinq parties, petit. Cinq pétales ouverts. Autour de vingt étamines à filets disposés en cylindre, pressés par la base, et polyadelphes. Stigmate globuleux. Baie à écorce charnue, couverte d'une immensité de petites vessies, multiloculaire; les loges séparées par neuf ou dix-huit membranes propres, celluleuses intérieurement, pulpeuses, à un ou deux spermes ou plus. Les semences cartilagineuses, attachées à l'angle intérieur.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles couvertes de ponctuations transparentes, à pétiole cordiforme dans l'oranger de Tournefort, à pétiole nu, ou presque nu dans ses citronniers et ses limoniers. Des épines axillaires

axillaires sur la plupart des espèces, et solitaires. Les pédoncules axillaires et terminaux, uniflores, ou multiflores. La baie sphérique à écorce fine dans l'oranger, oblongue, mamelonée au sommet, à écorce fine dans le citronier; oblongue, à écorce épaisse dans le limonier.

L'oranger est un arbre vigoureux, touffu, l'un des plus vivaces que nous connoissions. Ses racines sont jaunes et fortes; sa tige d'un bois dur, blanc, couverte d'une écorce lisse, solide, de couleur brune. Les branches nombreuses; les bourgeons d'un verd brillant, armés d'épines; les feuilles d'un verd foncé et brillant, d'une étoffe forte, simples, entières, portées par un pétiole cordiforme; les fleurs disposées en bouquets le long des branches, d'une odeur forte et agréable. Le fruit, qui n'acquiert sa maturité qu'après un an révolu, est rond ou sphérique, couvert d'une peau jaune, doré à sa maturité, et chagriné finement par de très-petites vésicules. Les semences se nomment pepins.

Toutes espèces d'orangers, de citroniers, de limoniers, etc., exigent les mêmes soins, la même terre et la même culture. La terre qu'on leur prépare est une composition de la meilleure terre naturelle, de

vieux crotins de moutons, de terreaux, de feuilles d'arbres, de fumier de vaches, le tout préparé depuis plus d'une année et bien mélangé. Ces arbres se perpétuent par les semences et par les marcottes. On choisit pour les semences, des pepins d'oranges bien mûres. Au printems, on les plante dans des vases remplis de terre bien préparée et à un pouce de profondeur; l'humidité et la chaleur sont les principes de leur végétation. En automne on arrache tous les pieds foibles, chétifs et avortés. En deux ans les jeunes élèves deviennent assez forts pour être levés et plantés dans des pots séparés; on doit le faire sans raccourcir ni endommager leurs racines. En peu d'années ils acquièrent la force nécessaire pour être greffés en approche ou en écusson. La première de ces greffes se fait sur la fin du printems, et la seconde au cœur de l'été.

Il faut continuer aux orangers greffés, et même avec plus de soin, la culture qu'on leur donnoit auparavant, labourer et rafraîchir la terre de tems en tems, ôter tous les jets et les feuilles qui pousseroient aux pieds. Ils ne demandent pas à être arrosés souvent; il ne leur faut qu'une très-

légère humidité en hiver; trop de sécheresse les feroit dépouiller. On connoît qu'ils ont besoin d'eau lorsque les feuilles se fannent et se plient. On doit faire échauffer au soleil l'eau destinée à les arroser. Lorsque les arbres ont besoin d'être dépotés, soit parce que le vase qui les contient est devenu trop petit, soit parce que la cessation de leur pousse, leur langueur et leur mauvais état indiquent qu'ils manquent de nourriture, on les relève en motte; il faut alors retrancher toutes les racines mortes, réduire la motte à moitié de la grosseur, replacer l'arbre dans le nouveau vase, de manière que, par l'affaissement de la nouvelle terre, elles descendent seulement jusqu'au niveau des bords.

La taille des orangers, comme celle de tous les arbres, a pour objet leur beauté et leur fécondité. Au sortir de la serre, on coupe tous les bois morts, et les pédoncules des fruits de l'année précédente. Quand l'arbre n'est pas bien garni, on pince les jeunes branches à la première sève. On ne doit jamais laisser deux fleurs ensemble si on veut que le fruit profite.

Telle est en raccourci la culture que l'on doit à ces arbres précieux. Si on calcu-

loit le produit de leurs fruits dans nos climats, avec les frais qu'ils demandent, on s'étonneroit de ce que l'industrie de nos cultivateurs n'a pas trouvé et mis en usage les moyens de nous procurer une si belle jouissance avec moins de dépense et plus de rapport. L'impossibilité de les élever en espalier, comme on y entretient le figuier, le grenadier, n'est pas démontrée: que les amateurs tentent ce moyen.

Le fruit de ces arbres est très-sain, et n'occasionne aucun accident même par l'excès. Il rafraîchit et tempère merveilleusement la soif. Le bois est très-dur et très-compacte; aussi les orangers vivent-ils très-long-tems. On en connoît en Europe, qui sont très-vigoureux, et qui datent de plus de trois cents ans.

GENRE NEUVIEME.

Limonia.

Calice en cinq parties profondes, très-petit. Cinq pétales. Dix étamines. Un stigmate. Baie à trois loges, à trois spermes.

Arbres et arbrisseaux à ponctuations transparentes sur les feuilles; elles sont simples, ou ternées, ou pinnées; les épines solitaires, ou géminées, axillaires. Le nombre des pétales et des étamines varie. On donne

trois espèces à ce genre, qui toutes habitent les Indes. Ce sont des oranges sauvages dont les fruits sont très-acides.

SECTION TROISIEME.

Fruits polyspermes, capsulaires; feuilles non ponctuées.

GENRE DIXIEME.

Ternstromia.

Calice en cinq ou six parties profondes; coriace, extérieurement à deux écailles. Corolle en cinq parties profondes, rarement six, qu'on peut regarder comme des pétales coalisés à la base. Etamines nombreuses, insérées sur une double rangée au fond de la corolle, à filets courts, à anthères oblongues. Un style; stigmate en tête. Baie desséchée, à deux loges, presqu'à huit spermes.

Arbres à feuilles alternes, très-entières; sans nervures, coriaces; les pédoncules axillaires. Il habite dans la nouvelle Grenade.

GENRE ONZIEME.

Tonabea.

Calice en cinq parties profondes, coriace, persistant, à deux écailles vers sa base. Corolle hypogyne, en quatre ou cinq

parties profondes, ou pétales coalisés par la base. Depuis vingt jusqu'à soixante étamines hypogynes, appliquées, tuilées contre l'ovaire, à filets foliacés, élargis dans le milieu; les anthères oblongues, adhérentes aux filets. Un style; stigmate formant la tête; capsule petite, comme sphérique, aiguë, assise sur le calice étalé et persistant, à cinq ou six loges, à cinq ou six spermes; les semences osseuses.

Arbres de la Guiane, à feuilles alternes; épaisses, dentelées; les pédoncules solitaires, uniflores, souvent axillaires.

GENRE DOUZIEME.

Thé; *thea*.

Calice en cinq ou six parties profondes. Six ou neuf pétales dont les trois extérieurs sont plus petits. Etamines nombreuses, distinctes ou polyadelphes; anthères comme rondes. Un style, ou trois styles coalisés; trois stigmates. Capsules à trois coques, à trois loges, à trois ou six spermes; les semences avec une enveloppe solide.

Arbrisseaux à feuilles alternes, à fleurs axillaires; on en assigne deux espèces.

Le thé *bokea*. Fleurs de six pétales.

Le thé verd, *viridis*. Fleurs de neuf pétales. — En Chine et au Japon.

On les cultive dans ces contrées favorisées ; ils se plaisent dans les plaines basses, sur les revers des montagnes tempérées et exposées au soleil, et se déplaisent dans les terres sablonneuses ou trop grasses. Tous les hommes connoissent l'usage si universel aujourd'hui des feuilles de ces arbrisseaux. Il faut qu'ils soient encore jeunes pour donner une récolte parfaite, et on ne fait cette récolte que lorsque l'arbrisseau est déjà âgé de trois ans. La largeur des feuilles en fait la cherté. Le thé de l'empereur de Chine passe pour être le plus exquis ; il est cueilli par les mandarins ; on apporte aussi beaucoup de précautions au choix des thés plus communs, à leur dessication et leur préparation. Suivant quelques voyageurs, ces feuilles, avant d'être parfaitement desséchées, sont d'une amertume désagréable, narcotiques, ennemies du cerveau qu'elles troublent, et des nerfs auxquels elles donnent des tremblemens, et ce n'est que par une parfaite dessication qu'elles perdent toutes ces mauvaises qualités.

Les chinois attribuent au thé des vertus surnaturelles ; ils prétendent s'exempter, par cette boisson, de la goutte, de la scia-

tique, de la pierre et de beaucoup d'autres maladies; c'est aussi le premier antidote dans le Japon contre la foiblesse de la vue, et les autres maladies des yeux, qui sont très-fréquentes dans cette contrée du globe.

Ces propriétés sans nombre sont sans doute fabuleuses; mais ceux-là ont tort, qui prétendent que cette boisson est dépourvue de toute vertu. On sait par expérience que le thé pris avec modération dans de l'eau ou dans du lait est utile, dans beaucoup de circonstances, et qu'il excite la sueur. On remarque que ceux qui en font excès sont maigres et ont quelquefois des mouvemens convulsifs; mais ceux qui le prennent au lait, ou comme remède, en sont soulagés dans les rhumes, dans les plétores, dans les indigestions, etc.

GENRE TREIZIEME.

Camelli.

Calice en cinq parties profondes, coriace, entouré inférieurement de petites écailles nombreuses et tuilées. Cinq pétales grands, coalisés par la base. Etamines nombreuses, à filets réunis par la base en couronne sur laquelle les pétales ont leur insertion; les anthères comme ovales. Un style; un stig-

mate. Capsule ligneuse, pyriforme, à trois sillons; trois coques à trois spermes.

C'est un arbrisseau à feuilles alternes et coriaces, à bourgeons axillaires, en écailles tuilées; à fleurs axillaires et terminales, comme sessiles. Linnæus en indique deux espèces. L'une à feuilles aiguës, à dents aiguës; l'autre à feuilles émarginées, à dents obtuses. Toutes les deux habitent le Japon.

Ces arbres, amenés dans nos jardins, exigent la serre chaude. On les multiplie de graines semées au printems sous les châssis, et par marcottes. Ils aiment le soleil et ne veulent que peu d'arrosemens.

FAMILLE XCVe.

Les guttiers; *guttiferæ*.

Calice polyphylle, mais en nombre déterminé, ou monophylle, profondément divisé, très-rarement nul. Pétales en nombre déterminé, souvent celui de quatre. Etamines le plus souvent indéfinies, rarement en nombre déterminé; les filets tantôt distincts, tantôt mais plus rarement monadelphes, ou polyadelphes; les anthères adhérentes aux filets. Ovaire simple; style unique, ou nul; stigmate simple ou divisé. Fruit le plus souvent uniloculaire, en baie, drupacé, ou capsulaire, tantôt s'ouvrant par des valves, monosperme intérieurement ou polysperme; semences tantôt attachées à un réceptacle central, tantôt aux parois. Embryon droit, sans périsperme; les lobes subéreux, calleux. Arbres ou arbrisseaux, la plupart gorgés d'un suc résineux. Les feuilles souvent opposées, le plus souvent coriaces, entières, glabres; une seule nervure longitudinale dans le milieu, les autres transverses; les fleurs axillaires ou terminales, quelquefois unisexuelles par avortement.



De Seve del. Blanchard J.r S.

Fig. 1. CALOPHYLLUM. (Linn.)

Fig. 2. ELÆOCARPUS. (Linn.)

SECTION PREMIÈRE.

Styles nuls.

GENRE PREMIER.

GUTTIER; *cambogia*.

Calice de quatre pièces. Quatre pétales. Plusieurs étamines à anthères comme rondes. Style nul; stigmate en quatre parties, persistant. Pomme comme ronde, relevée par huit ou dix côtes, intérieurement pulpeuse, à huit loges, monosperme sous chaque côte; semence comprimée, nichée entre la pulpe.

Arbre répandant des gouttes de gomme, d'où lui est venu son nom; les fleurs terminales sur les rameaux. Il est des Indes et de l'Amérique.

C'est de cet arbre qu'on tire par l'incision que l'on fait à son tronc, la gomme gutte, suc d'abord laiteux, mais qui s'épaissit au soleil, et fait des grosses masses que le commerce débite. C'est un suc concret, résino-gommeux, demi-inflammable, d'une couleur jaunâtre, sans odeur et presque sans goût, produisant cependant une légère acrimonie dans le gosier. Cette substance se dissout en plus grande quantité dans l'esprit de vin que dans l'eau; elle a reçu

beaucoup de différens noms; on a long-tems cru que c'étoit le suc épaissi d'une espèce d'*euphorbe* de *titimale* ou de *scamonée*, ou le suc exprimé du ricin des Indes, coloré avec le *terra marita*, ou une autre drogue. La gomme gutte chez nous, comme dans les Indes, est plus usitée pour la peinture qu'en médecine, cependant c'est le purgatif des goutteux. Les indiens la dissolvent dans l'huile de lin, et quand ils ont le ventre resserré, ils avalent cette liqueur. Les américains en font macérer gros comme une aveline dans une liqueur aqueuse pendant une nuit, et se purgent de cette manière. La dose, pour les français, est de dix à seize grains.

On porte, des côtes du Malabar dans les autres provinces, le fruit sec du guttier. On en emploie dans les alimens, et les habitans du pays en font grand cas pour exciter l'appétit; ils en mettent dans leurs sauces; ils les croient propres à augmenter le lait des nourrices, et contre les flux de ventre, occasionnés par leur libertinage. C'est ainsi que ce fruit a la propriété de resserrer, pendant que le suc du même arbre relâche.

GENRE DEUXIEME.

Clusia.

Calice de quatre ou six pièces, quelquefois de neuf et de seize; ses folioles tuilées, persistantes. Quatre ou six pétales. Etamines nombreuses, les anthères longues. Style nul; stigmate sessile, en écusson, à quatre ou douze rayons, persistant. Capsule sphéroide, grande, uniloculaire, polysperme, à quatre ou douze sillons, à quatre ou douze valves de la base au sommet; ces valves coriaces, arquées, chacune surmontée d'un rayon du stigmate, continu et persistant. Semences nombreuses, petites couvertes d'une pulpe, attachées à un réceptacle anguleux et central.

Ce sont des arbres remplis d'un suc glutineux et tenace; les pédoncules axillaires ou terminaux surmontés d'une, de deux, ou trois fleurs portées sur des pédicules munis de bractées. Les fleurs souvènt sont mâles ou seulement femelles, par l'avortement des sexes.

ESPÈCES.

La clusia rose, *rosea.* Feuilles sans nervures; corolle de six pétales. — En Caroline.

La clusia blanche, *alba.* Feuilles sans nervures, corolle de cinq pétales. — En Amérique.

La clusia jaune, *flava*. Feuilles sans nervures; corolle de quatre pétales. — En Jamaïque.

Clusia veinée, *venosa*. Feuilles veinées. — La première espèce a les fruits roses; la seconde les a blancs; la troisième les a jaunes. — Dans l'Amérique méridionale.

On trouve ces plantes dans les jardins des curieux; elles sont très-délicates, et très-difficiles à conserver; et ne subsistent que par tous les artifices de la serre chaude. L'humidité leur nuit en tout tems. On les multiplie par bouture, qu'on laisse sécher quinze jours au moins avant de les planter. On les multiplie aussi de semences tirées du lieu de leur origine.

Une espèce de térébinte découle, aux lieux de leur naissance, de toutes les parties de ces arbres. Les habitans du pays la nomment *graisse de cochon*, parce qu'ils prétendent que les sangliers blessés se frottent contre ces arbres jusqu'à ce que la substance qui en découle ait couvert la plaie. Elle est aussi réputée un bon remède contre la sciatique; on l'étend sur un linge, et on en couvre la partie malade.

GENRE TROISIEME.

Garcinia.

Calice en quatre parties profondes. Quatre pétales. Seize étamines à anthères comme

rondes. Style nul; stigmate sessile, à cinq ou huit rayons, persistant. Baie à écorce coriace, globuleuse, de la forme d'une pomme, couronnée par le stigmate, uniloculaire, à cinq ou huit spermes. Les semences anguleuses, velues, enveloppées de chair ; quelques-unes avortées.

Arbres remplis d'un suc jaunâtre; les feuilles à pétiole court et renflé; les fleurs comme solitaires, axillaires ou terminales, quelquefois seulement mâles sur un sujet séparé. Ce genre offre trois espèces qu'il intéresse de connoître en partie.

ESPÈCES.

Le garcinia mangostan, *mangostana*. Feuilles ovales ; pédoncules uniflores. — A Java.

Le garcinia célébique, *celebica*. Feuilles lancéolées, pédoncules uniflores. — Aux Indes.

L'arbre de corne, *garcinia cornea*. Bois de corne; feuilles lancéolées, sans nervures ; pédoncules uniflores, penchés. — Aux Indes.

Le fruit du mangostan est de la grosseur d'une petite orange et du goût le plus exquis. L'écorce grise en dehors, rouge en dedans, est épaisse de plusieurs lignes, semblable à celle de la grenade, et austère comme elle. Ce fruit est couronné comme la grenade, et renferme comme elle des noyaux, mais qui sont entourés d'une chair

blanche qui a, dit-on, le goût et la saveur de la cerise et de l'orange. L'arbre ressemble au cerisier; les feuilles sont beaucoup plus longues et opposées; ses fleurs jaunes et en rose.

C'est, dit-on, le *garcinia cornea* qui fournit le bois de corne.

GENRE QUATRIEME.

Tovomita.

Calice de deux pièces. Quatre pétales. Etamines nombreuses, à anthères ovales. Style nul; stigmate à quatre lobes. Fruit peu connu.

Arbre résineux de la Guiane; les feuilles portées par un pétiole demi-amplexicaule. Les fleurs en corymbe trichotome, terminales; chacune des divisions du corymbe munie de deux bractées.

GENRE CINQUIEME.

Quapoya.

Dioïque. Càlice composé de cinq folioles concaves, imbriquées; deux bractées à sa base. Cinq pétales. Dans les mâles, cinq étamines insérées à une espèce d'écusson central, pédiculé, concave et glutineux intérieurement. Dans les feuilles cinq anthères, longues, stériles, hypogynes. Styles nuls; cinq stigmates épais, persistans. Capsule

petite,

petite, uniloculaire, polysperme, striée de la base au sommet, à cinq valves; les valves coriaces, surmontées par un stigmate; beaucoup de semences couvertes d'une pulpe, attachées à un réceptacle central, à cinq angles.

Arbrisseaux qui donnent, par leur écorce et leurs rameaux lesquels sont opposés, un suc jaunâtre, glutineux, résineux. Les feuilles sont charnues; les fleurs en panicule terminal, munies de deux bractées dans les divisions du panicule. Il habite la Guiane.

GENRE SIXIEME.

Grias.

Calice en quatre parties, laceré. Quatre pétales. Etamines nombreuses, à anthères comme rondes. Ovaire plongé dans le calice; style nul; stigmate tétragone. Fruit pulpeux, grand, monosperme, contenant un noyau à huit sillons monospermes.

C'est un arbre très-grand, assez semblable à un palmier; sa tige n'a point de branches; ses feuilles sont longues de trois pieds; les fleurs d'un jaune pâle, éparses sur le tronc, ainsi que les fruits.

SECTION DEUXIEME.

Styles uniques.

GENRE SEPTIEME.

MANI ; *maronobæa.*

Calice en cinq parties profondes ; cinq pétales roulés en tuile sur le côté, et connivens ; autour de vingt ou trente étamines tournées en spirale, entourant l'ovaire, à cinq filets par faisceaux ; chaque faisceau en trois ou quatre parties, et à trois ou quatre anthères ; les anthères longues. Ovaire strié spiralement ; un style ; stigmate à cinq rayons. Capsule comme en baie, ovale, uniloculaire, à deux ou cinq spermes. Les semences grandes, duvetées.

Arbre de la Guiane, résineux ; les rameaux noueux et presque carrés ; les feuilles opposées vers les nœuds ; les fleurs solitaires, axillaires, ou comme en corymbes terminaux, petites lorsque l'arbre croît sur les bords des mers, beaucoup plus grandes s'il croît sur les montagnes.

GENRE HUITIEME.

Macoubæa.

Calice, corolle, étamines, ovaire, ignorés. Fruit de la forme d'une orange, comme

comprimé, à écorce fine, ponctuée, presque raboteuse, à une loge, polysperme; les semences oblongues, comme courbées, sillonnées d'un côté, tuniquées, attachées aux parois du fruit.

Arbre laiteux, à rameaux opposés, à feuilles opposées, des nervures secondaires transversales; les fruits en grappe.

GENRE NEUVIEME.

Mammea.

Calice de deux pièces, coloré, coriace. Quatre pétales. Etamines nombreuses, à anthères oblongues. Un style. Stigmate formant la tête. Baie très-grande, coriace extérieurement, comme ronde, uniloculaire, à quatre spermes; les semences grandes, coriaces.

Arbres à grandes feuilles; les fleurs solitaires ou géminées, quelquefois monoïques ou dioïques. Ils habitent les contrées les plus échauffées du globe, et ne peuvent s'acclimater parmi nous. Le fruit a la saveur et la grosseur d'une pêche; il est très-recherché dans le pays. On fait aussi avec les fleurs une liqueur excellente, que les habitans du pays nomment *créole*.

GENRE DIXIEME.

Macanea.

Calice, pétales, étamines, styles, stigmates peu connus. Baie grande, pyriforme, extérieurement gibbeuse, inégale, à écorce coriace, uniloculaire, pulpeuse en dedans, à quatre ou six spermes; les semences ovales, coriaces, nichées dans la pulpe, attachées à des réceptacles latéraux.

Arbrisseau de la Guiane, sarmenteux, à fleurs solitaires, axillaires. Tout autre caractère ignoré.

GENRE ONZIEME.

Singana.

Calice en trois ou cinq parties profondes. Trois ou cinq pétales onguiculés; le limbe dentelé. Etamines nombreuses. Un style recourbé au sommet; un stigmate. Capsule longue de six à dix pouces, cylindrique, fragile, uniloculaire, polysperme. Les semences grandes comme celles du maronnier d'Inde, assises mutuellement l'une sur l'autre, enveloppées d'une pulpe, et fixées sur trois réceptacles latéraux.

Arbrisseaux de la Guiane, sarmenteux, noueux; les feuilles vers les nœuds, binées, comme opposées, grandes; les fleurs axillaires ou éparses.

GENRE DOUZIEME.

Mesua.

Calice de quatre pièces, persistant. Quatre pétales. Etamines nombreuses, connées à la base par leurs filets en un corps. Un style; stigmate épaissi, concave. Noix carrée, aiguë, coriace, à quatre valves par une scissure, à un ou quatre spermes.

Arbres des Indes, à feuilles lancéolées, sans nervures; à fleurs axillaires ou terminales, comme solitaires, d'une odeur agréable. La semence, semblable à une châtaigne, se mange de même. Le fruit, avant la maturité, rend un suc tenace et glutineux.

GENRE TREIZIEME.

Rheedia.

Calice nul. Quatre pétales. Etamines nombreuses. Un style; stigmate infundibuliforme. Baie ovale, uniloculaire, à trois spermes.

Arbre à rameaux articulés, répandant une résine vers les nœuds des rameaux; les fleurs axillaires, portées par des pédoncules triflores; les feuilles opposées, pétiolées, lancéolées, très-entières, glabres. Il habite l'Amérique méridionale.

GENRE QUATORZIEME.

Calophyllum.

Calice de quatre pièces, coloré; les deux folioles extérieures plus courtes. Quatre pétales. Etamines nombreuses, à anthères oblongues. Un style; un stigmate en tête. Fruit à noyau, globuleux, ou ovale; le noyau monosperme.

Ce sont des arbres à feuilles remplies de nervures transversales et aplaties; à fleurs axillaires et terminales en panicule; les pédoncules triflores. Linnæus donne deux espèces à ce genre :

ESPÈCES.

Le calophyllum encophylle, *encophyllum*, à feuilles ovales.

Le calophyllum calabe, *calaba*, à feuilles ovales, obtuses. — Ces deux arbres habitent les Indes.

SECTION TROISIÈME.

Genres qui tiennent le milieu entre les guttiers et les orangers.

GENRE QUINZIEME.

Vateria.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales. Etamines nombreuses, à anthères comme sessiles et longues. Un style; un stigmate; capsule ovale, coriace, à trois valves;

uniloculaire, monosperme, devenue supérieure; le calice se réfléchissant et persistant.

Arbre des Indes à écorce résineuse; à feuilles alternes, épaisses, grandes, à fleurs en corymbe ou en panicule terminal. Ce genre ne présente que cette espèce.

GENRE SEIZIEME.

Elæocarpus.

Calice en quatre ou cinq parties profondes, coriace, égal. Quatre ou cinq pétales onguiculés, fimbriés dans le limbe. Seize ou vingt étamines à filets courts, à anthères longues, bifides au sommet. Ovaire imposé sur un disque velu qui s'élève entre les étamines et les pétales; un style; un stigmate. Fruit rond, contenant un noyau osseux, ridé, percé élégamment et de toutes parts de divers petits trous.

Arbres à feuilles alternes; à fleurs en épis axillaires. On en indique deux espèces:

ESPÈCES.

Elæocarpus monogyne, *monogynus.* Feuilles alternes, oblongues, dentées en scie; grappes axillaires.

Elæocarpus, *dicera.* Tétragyne; feuilles alternes ovales, doublement dentées en scie; grappes latérales opposées. — Ces deux espèces habitent l'Amérique.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Vatica.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales. Quinze étamines; anthères sessiles, à quatre loges. Ovaire comme pentagone; style à cinq striures; un stigmate. Fruit peu connu.

Arbrisseau de la Chine, du port d'un citronier, à rameaux anguleux; les feuilles alternes; les fleurs en panicule. Linnæus ne donne qu'une espèce à ce genre.

GENRE DIX-HUITIEME.

Allophyllus.

Calice en quatre parties profondes, orbiculées, deux plus petites et opposées; quatre pétales plus petits que le calice, à large onglet; huit étamines à filets filiformes, à anthères comme rondes; ovaire didyme; un style bifide à son sommet; fruit ignoré.

Linnæus n'assigne qu'une seule espèce en ce genre, et la place dans le Zeylan. C'est un arbre du port du *laurus persea*; les feuilles sont alternes, glabres; les grappes de fleurs sont axillaires et courtes.

FAMILLE XCVI^e.

Les MILLEPERTUIS; *hiperica*.

CALICE en quatre ou cinq parties profondes. Quatre ou cinq pétales. Etamines nombreuses, polyadelphes, ou à filets coalisés en plusieurs phalanges; anthères comme rondes. Ovaire simple; plusieurs styles; autant de stigmates. Fruit le plus souvent capsulaire, multiloculaire, les loges au nombre des styles, multivalves; les valves courbées en dedans et constituant les loges; semences très-petites, attachées à un réceptacle central dans le fruit, tantôt simple, tantôt partagé en nombre égal à celui des valves. Embryon droit, sans pérysperme; tice herbacée, ou souligneuse ou d'un arbrisseau; feuilles opposées. Fleurs en corymbes opposés, souvent terminaux.

GENRE PREMIER.

Ascirum.

Calice en quatre parties profondes, les deux extérieures plus grandes. Quatre pétales. Etamines à la base presqu'en quatre

corps. Styles à peine existans; deux stigmates. Capsule à deux loges, à deux valves, couverte du calice.

Ce genre présente trois espèces toutes américaines; elles ont le port des mille-pertuis. La plus distinguée est l'*ascyrum hipericoides*. Ce petit arbrisseau pousse de son tronc plusieurs rameaux qui se ramifient de nouveau vers leur extrémité; ces rameaux garnis de feuilles sessiles, opposées, assez grandes, unies par les bords, aiguës à leur extrémité, s'élargissant presque régulièrement jusqu'à leur base. Les fleurs par bouquets à l'extrémité des branches sont d'un jaune éclatant.

On cultive, dans plusieurs jardins d'amateurs, ce joli arbrisseau; on le multiplie par ses semences et par drageons; il fleurit en été.

GENRE DEUXIEME.

Brathys.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales. Beaucoup d'étamines. Cinq styles; cinq stigmates. Capsule torse, uniloculaire, polysperme.

Arbrisseau de la nouvelle Grenade, du port d'une bruyère ou d'un petit genié-

vrier. Les feuilles sont opposées, très-serrées, linéaires, perennes. Les fleurs en grand nombre sont terminales et sessiles sur les rameaux.

GENRE TROISIEME.

MILLEPERTUIS; *hypericum*.

Calice en cinq parties profondes, égal. Cinq pétales. Etamines nombreuses et diversement polyadelphes. Trois styles ou cinq, rarement deux; autant de stigmates. Capsules à autant de loges et de valves. Baie dans l'*androsæmum*.

Arbres, arbrisseaux ou sous-arbrisseaux, à tiges cylindriques, ou aplaties, ou carrées; les feuilles souvent semées de points transparens; les fleurs quelquefois en cimes, plus souvent en corymbes; les pédoncules souvent trichotomes et triflores, terminaux ou axillaires. Ce genre pourroit être partagé en trois. Linnæus lui donne beaucoup d'espèces.

On cultive dans les jardins, pour l'ornement, plusieurs millepertuis.

ESPÈCES.

Le millepertuis arbuste; *hypericum frutescens*, est très-petit dans son genre; les branches ligneuses meurent en hiver; il en repousse de nouvelles dans le

printems; les fleurs sont d'un très-beau jaune et paroissent en été. Il est de pleine terre; tout terrain et toute exposition lui conviennent. On le multiplie de semences, ou en éclatant les racines. On cultive de même le millepertuis à grandes fleurs; le grand millepertuis; le millepertuis à odeur de bouc; celui d'Espagne et celui de Majorque. Tous ces arbustes sont médiocrement intéressans.

Les millepertuis possèdent, dans un dégré éminent, des vertus vulnéraires, apéritives, détersives et balsamiques. Les semences sont d'une saveur amère et résineuse. La saveur des feuilles est un peu salée, styptique et légèrement amère. L'espèce la plus usitée est le millepertuis vulgaire, *perforatum.* Cette plante tient le premier rang parmi les vulnéraires. On se sert, pour l'homme, des feuilles, des semences et des sommités fleuries, qu'on donne infusées dans du vin ou dans de l'eau. Extérieurement on les applique infuses dans l'huile.

Les vaches, les chèvres, les moutons mangent ces plantes, que les chevaux négligent.

FAMILLE XCVII.

Les malpighies; *malpighiæ*.

Calice en cinq parties profondes, persistant. Cinq pétales alternes aux parties du calice, insérés sur un disque hypogyne, onguiculés. Dix étamines insérées au même endroit, alternes aux pétales et opposées aux parties du calice; les filets quelquefois coalisés par la base; les anthères presque rondes. Ovaire simple ou à trois lobes; trois styles; trois stigmates ou six. Fruit tricapsulaire, ou monocarpe, et à trois loges: les capsules ou les loges monospermes. Embryons dépourvus de périsperme, à radicule droite; les lobes réfléchis à la base. Arbustes ou arbrisseaux. Feuilles opposées, simples, presque stipulacées; pédoncules terminaux, plus souvent axillaires; plusieurs uniflores ou solitaires multiflores; les fleurs comme en ombelles ou en épis; ou en panicule; les pédicules le plus souvent articulés et à deux écailles vers leur milieu.

SECTION PREMIÈRE.

Ovaire à trois lobes. Fruits à trois capsules.

GENRE PREMIER.

Banisteria.

Calice petit, à trois ou quatre segmens, munis de deux glandes en dessous. Pétales à onglets linéaires. Dix étamines. Trois pistils. Ovaire à trois lobes. Capsules renflées par la base, comprimées en dessus, se terminant par une aile simple; une ou deux souvent avortées.

Ce sont des arbrisseaux quelquefois sarmenteux: le pétiole des feuilles souvent muni de deux glandes à son sommet ou à la base. Ce genre présente plusieurs espèces toutes exotiques, les unes de l'Amérique septentrionale ou méridionale, les autres des Indes.

GENRE DEUXIEME.

Tiopteris.

Calice en cinq parties profondes, très-petit. Cinq pétales alternes aux segmens du calice, et à longs onglets. Cinq étamines alternes aux pétales, et plus courts. Ovaire simple; trois styles; trois stigmates ou six.

Capsules carénées sur le dos, chacune à trois ailes, dont deux supérieures, et l'autre inférieure.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux souvent sarmenteux; les fleurs opposées, en panicules axillaires et terminaux. Suivant Linnæus, les fleurs sont apétales. Il ne cite qu'une seule espèce; elle habite en Jamaïque.

SECTION DEUXIÈME.

Ovaires simples. Fruits simples.

GENRE TROISIEME.

MALPIGHIE; *malpighia.*

Calice persistant, en cinq parties profondes, quelques-unes munies de deux glandes à l'extérieur. Cinq pétales alternes aux segmens du calice, à onglets linéaires. Dix étamines opposées alternativement au calice et aux onglets des pétales, à filets coalisés par la base. Ovaire simple; trois stigmates. Baie globuleuse, contenant un noyau triple, anguleux.

Arbres ou arbrisseaux, quelques-uns sarmenteux; les feuilles, dans quelques espèces, sont soyeuses en dessus ou à la marge; quelquefois ces soies sont brûlantes; le

pétiole, dans la plupart, est appendiculé à la base ou dilaté; les pédoncules axillaires ou terminaux, uniflores ou multiflores. Ce genre offre beaucoup d'espèces, toutes habitantes de l'Amérique méridionale, et qui ne sauroient végéter dans nos cantons sans tous les artifices de la serre chaude.

Le principal mérite de ces plantes est dans le fruit, gros comme une petite cérise, le plus souvent rouge, qui, quoique d'une saveur médiocre, plaît aux habitans du pays, et tient lieu de nos cerises qu'ils ne peuvent cultiver. La chair qui enveloppe le noyau est fort mince, mais elle est acide comme nos groseilles, et rafraîchissante.

SECTION TROISIÈME.

Genres rapprochés des malpighies.

GENRE QUATRIEME.

Trigonia.

Calice en cinq parties profondes, inégales. Cinq pétales hypogynes, inégaux; un supérieur, relevé, creusé intérieurement, à la base, d'une fosse simple ou géminée; deux latéraux réfléchis; deux inférieurs réunis en forme de carène. Souvent dix étamines; quelquefois cinq ou onze à filets coalisés par la base

base en une gaine, quelques-unes d'elles stériles. Un ovaire; un style; un stigmate formant la tête. Capsule ovale, ou alongée, en forme de silique, extérieurement duvetée ou raboteuse, à trois faces, à trois loges, à trois valves; les valves duvetées intérieurement, et s'ouvrant par la marge, attachées à un réceptacle central et trigone, portant leur duvet et leurs semences entre les angles; les semences laineuses.

Arbrisseaux sarmenteux, volubiles, noueux; à feuilles opposées, stipulacées; à fleurs en épis, munies de bractées; les épis axillaires, ou en panicule terminal. Ils habitent la Guiane.

GENRE CINQUIEME.

Erythroxilum.

Calice turbiné, à cinq dents. Cinq pétales à onglet large, intérieurement pourvu d'une écaille. Dix étamines à filets coalisés par la base en un corps; les anthères comme rondes. Un ovaire; trois styles; trois stigmates. Fruit pulpeux, oblong, cylindrique, anguleux, contenant un noyau conforme, monosperme.

Arbres ou arbrisseaux à rameaux alternes, comprimés au sommet; les feuilles distiques, alternes, entières; une écaille axillaire, comprimée, demi-amplexicaule, souvent persistante. Les pédoncules sont axillaires, uniflores, solitaires, ou plusieurs, entre-mêlés parmi les écailles. On donne deux espèces à ce genre, qui l'une et l'autre habitent l'Amérique.

ESPÈCES.

L'erythroxyllum urcéolé, *urceolatum*. Feuilles comme ovales.

L'erythroxyllum de la Havane, *havanense*. Feuilles ovales.



De Sève del. Dambrun S.

Fig. 1. Érable (Acer.)

Fig. 2. Maronnier (Æsculus.)

FAMILLE XCVIII.

Les erables; *acera*.

Calice monophylle. Pétales en nombre déterminé rarement nuls, insérés autour d'un disque hypogyne. Etamines imposées au milieu du même disque en nombre déterminé, mais souvent inégal à celui des pétales. Ovaire simple imposé sur ce disque; style unique, rarement double; stigmate unique, ou double. Fruit multiloculaire, ou multicapsulaire; les loges ou capsules au nombre de trois, quelquefois géminées. Les semences solitaires dans chacune, et au plus au nombre de trois; attachées à l'angle intérieur, quelques-unes avortant. Embryon dépourvû de périsperme; la radicule se renversant sur les lobes. Tige d'un arbre ou d'un arbrisseau. Feuilles opposées, non stipulacées. Fleurs en grappes, ou en corymbe, quelquefois unisexuelles par avortement.

SECTION PREMIERE.

Fruits à plusieurs loges.

GENRE PREMIER.

Marronnier d'Inde; *hippocastanum.*

Calice tubuleux, à cinq lobes. Cinq pétales ou quatre, inégaux, les deux supérieurs étant plus étroits; sept étamines inégales; les anthères comme assises. Ovaire se terminant en un style conique; un stigmate. Capsule coriace, muriquée, ou sans piquans, comme ronde, à trois loges, à trois valves; les loges à deux spermes; les semences grandes, à cicatrice large, à écorce coriace; quelques-unes avortées.

Arbres à feuilles digitées, à fleurs en grappes terminales; les pédicules articulés sur la grappe; quelques-unes stériles. La semence semblable à celle du marronnier, ce qui a valu le nom à cet arbre.

On en reconnoît deux :

ESPÈCES.

Le maronnier d'Inde vulgaire; *æsculus hyppocastanum*. Fleurs à sept étamines.

Le pavia; *æ. pavia*. Fleurs à huit étamines. Il n'est personne qui ne connoisse la première espèce. Elle est originaire de l'Asie septentrionale, et naturalisée aujourd'hui dans tous les coins de l'Europe. Le pavia

diffère par sa capsule qui est glabre, par ses fleurs en ombelle, à calices et à corolles rouges. On trouve des fleurs à étamines sans ovaire, mêlées avec les hermaphrodites.

On cultive deux variétés du pavia, l'une à fleurs jaunes; l'autre à fleurs rouges. Ces arbres ne viennent jamais grands par eux-mêmes; on les greffe sur le maronnier d'Inde. Les feuilles ne sont pas aussi grandes que celles du marronnier; mais elles sont belles. Il est très-rare que leurs fruits nouent dans nos contrées. C'est un marron qui peut aussi servir à multiplier l'espèce. Le pavia est de pleine terre, et aime le grand soleil. Il est originaire de la Caroline.

Les semences de ces arbres sont amères, nauséeuses, un peu âcres, sternutatoires, errhines, un peu purgatives. On les emploie en poudre; on les croit bonnes contre la pousse des chevaux. Dans quelques pays on accoutume les moutons à manger l'hiver des marrons d'Inde; en les lessivant, on a réussi à en nourrir les chevaux dans une disette de fourrages. On a tenté aussi d'en tirer une cire propre à brûler; on en a fait de l'amidon; on s'en est servi comme du savon, pour blanchir le linge. Malgré tous ces essais, le maronnier d'Inde

ne peut guère passer que pour un arbre d'agrément; les abeilles trouvent sur ses fleurs une abondante récolte de miel et de cire.

Le bois de ces arbres est mou, filandreux, souvent rebours et sujet à se tourmenter. Quand il est verd, il se coupe comme de la rave, et répand une odeur fade; quand il est sec, on est souvent obligé d'employer sur lui le rabot à dents. Ce bois n'est pas même bon pour le chauffage : il donne peu de flammes, peu de chaleur, peu de charbons. Débité en planches, il peut tout au plus servir à des tablettes pour garnir les étagères des serres à fruits. On dit que, comme il est très-poreux, il absorbe l'humidité que les fruits transpirent et les préserve de l'humidité.

SECTION DEUXIÈME.

Fruits à plusieurs capsules.

GENRE DEUXIEME.

Erable; *acer*.

Calice souvent en cinq parties profondes, rarement en quatre ou neuf. Autant de pétales alternes au calice, souvent de même couleur, rarement nuls. Souvent huit éta-

mines; rarement cinq ou douze; anthères oblongues. Ovaire didyme; un style quelquefois partagé en deux; deux stigmates. Fruit bicapsulaire; les capsules comprimés, uniloculaires, à un ou deux spermes, attenuées supérieurement en une aile membraneuse et divergente.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles souvent palmées, rarement pinnées avec impaire ou ternées, sur un pétiole dilaté inférieurement et demi-amplexicaule. Les fleurs sont axillaires ou terminales, comme en corymbe ou en grappe, ou agrégées; portées sur les pédicules munis à la base d'une bractée, mêlées avec les hermaphrodites ou distinctes, les sexes étant avortés: quelquefois apétales, la corolle manquant; ou presqu'apétales, les pétales étant conformes au calice et de même couleur; le fruit, quelquefois luxuriant, présente trois capsules. Ce genre est nombreux.

ESPÈCES.

L'érable faux platane; *acer pseudoplatanus*. Feuilles à cinq lobes, inégalement dentées; fleurs en grappes. — C'est communément un arbre de médiocre grandeur. Ses premières branches sont divergentes, et se rapprochent ensuite pour former une jolie tête. Ses feuilles sont d'un verd sombre en dessus, un peu

cendrées en dessous. On en connoît une variété à feuilles panachées. — En Suisse.

L'érable sucrier ; *a. saccarinum*. Feuilles en cinq parties, palmées, aiguës, dentées, pubescentes en dessous. — Les feuilles, portées par de longs pétioles, très-vertes, sont d'un verd-clair par dessous. Les fleurs ont les échancrures du calice et les pétales d'un verd jaune, liseré d'un rouge vif. Chaque bouton donne cinq ou six fleurs portées sur de longs pédoncules. — En Pensylvanie.

L'érable commun ; *a. campestre*. Feuilles lobées, obtuses, émarginées. — Le tronc de cet arbre, très-commun, est médiocrement gros ; il est couvert d'une écorce jaunâtre très-crevassée et fort épaisse. Ses feuilles sont à trois lobes ; mais les deux latéraux sont plus gros, et tronqués ou échancrés à leur extrémité ; celui du milieu est tridenté. — Dans toute l'Europe.

Ces espèces ne sont pas les seules de ce genre ; il en est plusieurs exotiques ; elles sont indiquées dans l'édition française de l'ouvrage de Linnæus. Celles que nous examinons peuvent toutes être cultivées en Europe. On les multiplie par marcottes ou par greffes sur l'érable commun. Les érables s'accommodent de tout terrain, mais ils préfèrent celui qui est frais. L'accroissement de plusieurs est très-prompt.

Le sucre est un des principes constituans de l'érable. Celui de nos contrées laisse

souvent échapper ce suc; mais il est moins doux et moins sucré que celui des érables d'Amérique. Dans le Canada, on le tire par incision; c'est une liqueur très-limpide, dont on fait la récolte dans l'hiver. On fait ensuite évaporer la partie aqueuse par l'action du feu. Deux cents livres produisent, par l'évaporation, quinze livres de sucre d'érable. Il a les mêmes propriétés que le sucre de la canne. Il doit être dur, d'une couleur rousse, un peu transparent, d'une odeur suave, et fort doux sur la langue.

SECTION TROISIÈME.

Genres rapprochés des érables.

GENRE TROISIEME.

Hippocratea.

Calice très-petit, en cinq parties profondes. Pétales beaucoup plus grands, élargis à la base, cucullés, le sommet étant recourbé. Trois étamines à filets connés par la base élargie; les anthères bâillantes en dessus à la manière d'une trompette. Ovaire simple, demi-enfoncé dans le disque ou tube des filets; un style; un stigmate. Capsules comme ovales, comprimées, grandes, à deux valves carénées, à une loge, à deux ou cinq spermes; les semences comprimées et ailées d'un côté.

Arbres grimpans, sarmenteux; les petits rameaux opposés; les feuilles opposées, à stipule très-petite; les fleurs très-petites, axillaires, en ombelles ou en corymbes. Il habite l'Amérique méridionale.

Les habitans du pays pilent les feuilles de cet arbre, et font usage de leur suc contre la morsure des serpens et la blessure des flèches empoisonnées. On dit même qu'il suffit de présenter les feuilles, ou un morceau de racine au serpent, nomme *boicininguα*, pour le faire périr ou au moins l'étourdir et l'empêcher de mordre.

GENRE QUATRIEME.

Tryallis.

Calice en cinq parties profondes, persistant. Cinq pétales. Dix étamines à anthères comme rondes. Ovaire simple; un style; un stigmate. Capsule triangulaire, à trois loges, se divisant en trois; les loges monospermes, et s'ouvrant par l'angle extérieur. Semences très-glabres, mucronées, recourbées.

Petit arbuste à rameaux articulés, à feuilles opposées, stipulacées; à fleurs suivies de bractées, terminales, en grappes dans la dichotomie des rameaux. Il habite dans le Brésil.

FAMILLE XCIX.

LES SAVONNIERS ; *sapindi.*

CALICE polyphylle ou monophylle, et souvent partagé. Quatre pétales ou cinq insérés à un disque hypogyne, tantôt nus, tantôt velus intérieurement dans leur milieu ou glanduleux, tantôt augmentés d'un pétale intérieur. Etamines souvent au nombre de huit, insérées à un disque hypogyne; les filets distincts. Ovaire simple; style unique ou triple; stigmate unique, ou double, ou triple. Fruit drupacé ou capsulaire, à une, deux ou trois loges, ou à une, deux et trois coques monospermes. Semences attachées à l'angle intérieur des loges. Embryon sans périsperme; la radicule recourbée sur les lobes, qui sont aussi souvent recourbés; tige d'un arbre ou d'un arbrisseau, rarement herbacée; feuilles alternes.

SECTION PREMIÈRE.

Pétales doublées ou augmentées par un pétale intérieur vers l'onglet.

GENRE PREMIER.

POIS DE MERVEILLES ; *cardiospermum*.

Calice de quatre pièces ; quatre pétales doublés. Huit étamines. Trois styles ; trois stigmates. Capsule membraneuse, en vessie, à trois lobes, à trois loges ; presque trois capsules ; les semences petites, comme rondes, marquées vers la cicatrice d'une tache noire.

Herbes à feuilles biternées ; les pédoncules solitaires, axillaires, longs, à deux vrilles sous le sommet, et au-delà en corymbe multiflore. On donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Pois de merveilles ; *cardiospermum halicacabum*. Feuilles lisses. — Annuel.—Aux Indes.

Pois de merveilles ; *c. corindum*. Feuilles velues en dessous. — Au Japon.

On cultive chez les curieux ces deux plantes. Elles sont très-délicates, demandent à être semées sur couches, ensuite mises dans des pots pour être abritées contre les froideurs des nuits, et exposées au grand soleil. Elles ne sont qu'annuelles, et ne veulent que des arrosemens et une terre ordinaire. On donne à leurs fruits le nom de pois de merveilles. Ils sont réputés cordiaux.

GENRE DEUXIEME.

Paulliana.

Calice de quatre pièces. Quatre pétales doublés, glanduleux à la base. Huit étamines, trois pistils. Capsule pyriforme, triangulaire dans l'espèce nommée *serjania* par Plumier; ou à trois coques au sommet, et membraneuse à trois coques dans l'espèce *curura*, ou à trois loges, à trois valves. Les semences comme ovales.

Ce genre, d'ailleurs, présente beaucoup d'espèces, toutes exotiques, et peu connues en Europe. Ce sont pour la plupart des arbrisseaux grimpans du port de la vigne; les feuilles sont une, ou deux, ou trois fois ternées, ou pinnées avec impaire, ou surdécomposées. Les pédoncules solitaires, axillaires, à deux vrilles dans leur milieu, et produisant en dessus des grappes multiflores.

On cultive dans les jardins des curieux, sous le nom de paulliana doré, un arbrisseau de l'Amérique méridionale. Ses feuilles imitent celles de l'azédarack. Les fleurs sont jaunes, très-nombreuses, très-éclatantes, portées sur des épis rameux. On multiplie cet arbrisseau par graines, qu'on sème au printems sur une couche chaude. Il demande

l'orangerie, une bonne terre, une exposition chaude et des arrosemens ordinaires.

GENRE TROISIEME.

Talisia.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales alternes au calice, à onglet intérieurement écailleux. Huit étamines courtes. Ovaire à quatre loges. Un style très-court; un stigmate. Fruit peu connu.

C'est un petit arbuste de la Guiane, à feuilles pinnées alternativement et avec impaire; à fleurs pédonculées, axillaires et terminales, munies de bractées.

GENRE QUATRIEME.

Aporetica.

Calice de quatre pièces, dont deux extérieures. Quatre pétales; quatre écailles intérieures très-petites. Huit étamines à anthères comme rondes. Ovaire didyme; deux styles réunis par la base; deux stigmates divergens. Fruit..... géminé; l'un et l'autre monospermes.

Les feuilles sont ternées; quelques fleurs sont seulement mâles.

SECTION DEUXIEME.

Pétales simples.

GENRE CINQUIEME.

Schmidelia.

Calice de deux pièces, coloré ; quatre pétales plus petits. Huit étamines à anthères comme rondes. Ovaire didyme, pédiculé ; deux styles ; deux stigmates. Deux fruits monospermes.

Arbrisseau à feuilles ternées, à fleurs en grappes axillaires. Il habite les Indes.

GENRE SIXIEME.

Ornitrophe.

Calice en quatre parties profondes. Quatre pétales barbus au milieu du disque, et comme en crête. Huit étamines ; ovaire didyme ; un style ; stigmate bifide. Fruit renfermant un germe avorté, et un autre fertile ; ce fruit pyriforme, petit, un peu pulpeux ; un noyau monosperme.

Arbrisseau à feuilles ternées ; les fleurs en grappes axillaires, unilatérales sur les rameaux ; plusieurs seulement mâles. Il est connu dans l'île Bourbon, où on le nomme bois des merles, parce que son fruit est très-aimé de ces oiseaux. Il paroît être congénère du vonarana.

GENRE SEPTIEME.

Euphoria.

Calice d'une seule pièce, petit, à cinq dents ou en cinq parties. Cinq pétales petits, intérieurement comme velûs dans le milieu, réfléchis. Six étamines, plus souvent huit. Ovaire didyme; un style; deux stigmates. Fruit géminé, l'un souvent avorté, son principe persistant; l'autre sphérique, de la forme d'une noix, crustacé ou coriace, tuberculé de toutes parts, uniloculaire, pulpeux intérieurement, contenant un noyau sphérique et solide.

Arbres des Indes, à feuilles pinnées sans impaire; les fleurs petites, en panicules; terminales, suivies de bractées, plusieurs d'entre elles stériles. C'est le fruit de ces arbres qu'on nomme en Chine lit-chi, et lougan. On rapporte qu'ils sont exquis.

GENRE HUITIEME.

Mélicocca.

Calice en quatre parties profondes, ouvert, persistant. Quatre pétales réfléchis entre les segmens du calice. Huit étamines courtes. Un style court; stigmate large, en bouclier, ombiliqué, se prolongeant par ses côtés opposés. Fruit pulpeux, à écorce, comme rond, quelquefois à deux ou trois spermes, souvent monosperme

monosperme par avortement; les semences coriaces, enveloppées d'une pulpe propre.

Arbre à feuilles pinnées sans impaire, bijuguées sur un côté plane; les fleurs en grappes terminales. Dans les fruits, une écorce fine et fragile couvre une noix enveloppée d'une substance gélatineuse, acide, douce. Il habite l'Amérique méridionale.

GENRE NEUVIEME.

Toulicia.

Calice en cinq parties profondes. Quatre pétales marginés au sommet par trois ou quatre glandules velues. Huit étamines, dont les alternes sont plus petites. Ovaire triangulaire, assis sur le disque qui porte les étamines; trois styles courts; trois stigmates. Capsule à trois ailes, à trois loges; les ailes à deux valves; les loges monospermes.

Arbre de la Guiane, à feuilles pinnées sans impaire; les fleurs en épis paniculés, axillaires et terminaux, glomérées sur les épis.

GENRE DIXIEME.

Trigonis.

Calice de cinq pièces. Cinq pétales triangulaires, aigus à la base, intérieurement hérissés, velus au sommet. Huit étamines plus

longues, à filets hérissés à la base. Ovaire hérissé; style nul; un stigmate. Fruit non déterminé.

Petit arbuste à feuilles pinnées sans impaire, par trois paires de folioles; les fleurs petites, en grappes axillaires. Il habite l'Amérique. Il paroît être le même que le molinæa.

GENRE ONZIEME.

Molinæa.

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales petits, alternes au calice, à onglets comme velus. Huit étamines à filets velus à la base. Ovaire imposé sur le disque, comme pédiculé. Style nul. Un stigmate. Capsule pédiculée, coriace, triangulaire, comme à trois ailes, à trois loges, à trois valves, à trois spermes; les valves séparées par une cloison.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles pinnées sans impaire, par deux ou trois paires de folioles coriaces. Les fleurs en grappes axillaires, alternes sur les grappes, suivies de bractées, très-nombreuses; plusieurs seulement mâles.

GENRE DOUZIEME.

Cossignia.

Calice en cinq parties profondes, persistant. Quatre pétales, rarement cinq, onguiculés à la base. Six étamines. Ovaire comme triangulaire; style court; un stigmate. Capsule ovale, comme duvetée, triangulaire, triloculaire, ouverte au sommet, les loges à deux ou trois spermes; les semences comme rondes, attachées à un réceptacle central.

Arbrisseau des Indes, à feuilles ternées ou quinées, planes; fleurs en panicules axillaires et terminaux.

SECTION TROISIÈME.

Genres rapprochés des savonniers.

GENRE TREIZIEME.

Mataiba.

Calice en cinq parties. Cinq pétales insérés au disque calicinal, chacun muni de deux appendices à son onglet, ou à deux écailles. Huit étamines insérées au disque, à filets velus. Un ovaire; style nul; un stigmate. Capsule oblongue, comprimée des deux côtés, concave, uniloculaire, à deux valves; dont l'une est nue, l'autre à deux spermes; semences tuniquées, réniformes.

Arbres à feuilles alternes, pinnées sans impaire, stipulacées; les fleurs en panicule axillaire ou terminal; les divisions du panicule suivies de bractées. Il habite la Guiane.

GENRE QUATORZIEME.

Enourea.

Calice en quatre parties profondes, dont deux opposées plus grandes. Quatre pétales insérés au fond du calice; l'onglet muni intérieurement d'une écaille velue; deux de ces pétales plus grands, et en sus glanduleux à leur base. Treize étamines inégales, connées à la base, tournées d'un seul côté, insérées d'un côté au disque auprès des pétales, et plus petites qu'eux. Ovaire triangulaire; style nul; trois stigmates. Capsule sphérique, à trois valves, uniloculaire, monosperme; semence entourée d'une pulpe farineuse sous la tunique propre.

C'est un arbrisseau sarmenteux et laiteux, à feuilles alternes et pinnées avec impaire; quelques vrilles spirales et axillaires. Les fleurs sont en épis axillaires et terminaux. Il habite la Guiane.

GENRE QUINZIEME.

Cupania.

Monoïque. Calice de trois pièces, persis-

tant. Dans les mâles, cinq pétales; cinq étamines à filets coalisés, à anthères rondes. Dans les femelles, trois pétales; un ovaire; un style très-petit et trifide; trois stigmates; capsule coriace, turbinée, à trois loges, à trois valves; les loges à deux spermes; les semences comme rondes, à tunique campanulée, crénelée, et coiffées à demi.

C'est un arbre du port de nos châtaigniers, à feuilles alternes, grandes, au nombre de sept à huit sur chaque rameau, ce qui les rend presque pinnées. Les fleurs sont en panicule sur des rameaux nus. Les fruits sont coriaces, soyeux, à trois spermes. Linnæus n'assigne qu'une espèce à ce genre, et la place en Amérique.

GENRE SEIZIEME.

Pekea.

Calice d'une seule pièce, charnu, à cinq lobes. Cinq pétales plus grands, ovales, périgynes, alternes au calice. Etamines nombreuses, insérées au disque; anthères comme rondes. Quatre ovaires assis sur le disque, rapprochés en un seul; quatre styles très-longs; quatre stigmates. Quatre fruits pulpeux, distincts, comprimés, réniformes, attachés sur un axe commun par une cica-

trice qui est linéaire et oblongue ; quelques-uns de ces fruits avortés ; ils contiennent un noyau conforme, monosperme, échiné de toutes parts de soies roides et piquantes.

Arbres de la Guiane, à rameaux opposés, à feuilles opposées, digitées, les plus jeunes enveloppées de deux stipules qui tombent bientôt ; les fleurs en épi ou en corymbe terminal, portées par des pédoncules longs, uniflores, comme articulés dans le milieu. L'amande du noyau se mange comme celle du *mangifera*.

FAMILLE C.

Les menispermes; *menisperma.*

Calice de plusieurs pièces. Pétales en nombre déterminé, opposés; dans quelques-uns autant d'écailles intérieures, opposées aux pétales. Etamines en nombre déterminé, et égal à celui des pétales, opposées à eux. Plusieurs ovaires; autant de styles et de stigmates. Autant de fruits en baies ou capsulaires, réniformes, monospermes, à semences conformes; plusieurs souvent avortées, et une seule restante. Embryon plane, petit, à lobes déliés au sommet d'un périsperme charnu, beaucoup plus grand, et recourbé. Tige d'un arbrisseau, le plus souvent sarmenteux; feuilles alternes, simples, non stipulacées. Fleurs axillaires ou terminales, souvent en épis fasciculés, ou en grappes formant des faisceaux à une bractée, souvent unisexuelles par avortement.

GENRE PREMIER.

Cissampelos.

Dioïque. Calice nul; quatre pétales ouverts:

dans les mâles; quatre étamines, à anthères courtes, à filets réunis en un seul court, et sorti du disque membraneux de la fleur. Dans les femelles, un ovaire très-petit, à marge latérale membraneuse et dilatée extérieurement; trois styles courts; trois stigmates. Une baie monosperme, renfermant une semence ridée et comprimée.

Les fleurs sont axillaires, très-petites et difficiles à observer à cause de leur finesse. Les mâles sont en grappes, soutenues sur les grappes par des pédicules minces, plusieurs ensemble et réunies à la base par une bractée. Les femelles, qui sont apétales suivant Linnæus, sont sur un épi épais et formé de faisceaux accompagnés d'une bractée. Ce genre offre plusieurs espèces. Voici les principales:

ESPÈCES.

Cissampelos *pareira*. Feuilles en bouclier, cordiformes, émarginées. — La fleur a huit pétales, suivant quelques auteurs. La plante est grimpante comme les liserons; la baie est glabre ou velue. Elle est vivace. — Dans l'Amérique méridionale.

Cissampelos *caapeba*. Feuilles pétiolées à la base et entières. — Vivace. Cette plante peut-être est la femelle de l'espèce suivante. — Dans l'Amérique méridionale.

Cissampelos *smilacina*. Feuilles cordiformes, aiguës, anguleuses. — La feuille est assez semblable

à celle du lierre. La plante est grimpante. — En Caroline.

Le caapeba est un arbrisseau sarmenteux et grimpant. Son fruit est gros comme un pois, ovale, rouge en dehors, verdâtre en dedans. La racine de cet arbrisseau est usitée en médecine. Dans sa jeunesse, elle est grisâtre et grosse seulement comme le petit doigt. En vieillissant, elle devient noire et grosse comme le bras. Sa substance intérieure est compacte, onctueuse, d'un goût amer. Elle est réputée alexipharmaque. Coupée par tranches, infusée et macérée pendant quelques jours dans l'eau, elle donne à cette liqueur un goût de vin ou de bierre. Cette décoction est employée, dans le pays, contre la morsure des serpens. On tire aussi le suc des feuilles et de la racine pilées ensemble; on le mêle dans du vin pour le même usage.

GENRE DEUXIEME.

Ménisperme; *menispermum.*

Calice de six pièces, extérieurement à deux bractées, quelquefois variant dans le nombre. Six pétales épaissis au sommet. Six étamines. Trois ou six ovaires; trois ou six stigmates, et autant de styles; autant de baies comprimées, réniformes, une seule persistante. Linnæus a décrit ces plantes comme

dioïques ; selon lui, dans les mâles quatre pétales extérieurs, huit intérieurs ; seize étamines. Dans les femelles, corolle du mâle ; huit étamines stériles ; baies binées, monospermes.

Les fleurs sont en épis ou grappes *sur*-axillaires ou terminales, suivies chacune d'une bractée.

Ce genre présente plusieurs espèces toutes étrangères à l'Europe. Les seules un peu connues dans les jardins, sont :

ESPÈCES.

Le ménisperme du Canada, *canadense.* Feuilles en bouclier, comme rondes, cordiformes, anguleuses.

Le ménisperme de Virginie, *virginicum.* Feuilles en bouclier, cordiformes, lobées.

Le ménisperme de Caroline, *carolinianum.* Feuilles cordiformes, velues en dessous.

Les deux premières espèces ne craignent point les gelées, et viennent par-tout où on les place ; mais il leur faut un tuteur, car les tiges grimpantes montent jusqu'à une hauteur très-considérable. Elles sont propres à garnir des treillages. On les multiplie de boutures et de pieds éclatés. La troisième doit être couverte pendant les gelées ; ses tiges sont moins ligneuses que celles des autres, quoique volubiles comme elles ; elle

aime sur-tout l'exposition du midi; on ne peut la multiplier qu'en séparant ses racines. Il est rare que leur fructification s'opère dans nos contrées; elles n'y offrent d'autre intérêt que celui de diversifier les plantes.

GENRE TROISIEME.

Leæba.

Dioïque. Mâle. Calice en cinq pièces, ouvert, deux folioles extérieures très-petites. Trois pétales plus petits que le calice. Six étamines opposées aux écailles, et entourées à la base par ces écailles roulées autour. La plante paroît être la même que le ménisperme.

GENRE QUATRIEME.

Epibaterium.

Monoïque. Calice double, l'un et l'autre caducs; l'extérieur de six pièces, très-petit; l'intérieur, de trois pièces, est beaucoup plus grand. Six pétales plus petits que le calice intérieur. Dans les mâles, six étamines opposées aux pétales, à anthères comme rondes. Dans les femelles, trois ovaires, trois styles et trois stigmates; trois fruits comme globuleux, mucronés par le style, contenant une amande réniforme, comprimée, monosperme. C'est une plante grimpante.

GENRE CINQUIEME.

Abuta.

Calice, pétàles, étamines trop peu connus; trois baies grandes, ovales, sans suc, comme comprimées, renfermant une coque fragile, monosperme.

Ce sont des arbrisseaux grimpans, à feuilles alternes, à fruits en grappes axillaires, dont on n'a pas observé assez les autres caractères; ils habitent la Guiane. C'est une espèce dans le genre du pareira, suivant certaines relations, qui ne diffère pas du leæba, ou de l'epibaterium, suivant d'autres; la plante pourroit être dioïque, et avoir plus de trois pistils.



De Sève del. Duménil sc.

Fig. 1. ANEMONE (Anemone)
Fig. 2. RENONCULE (Ranunculus.)

FAMILLE CI.

Les renonculacées; *renonculaceæ.*

Calice de plusieurs pièces, quelquefois nul. Pétales en nombre déterminé, le plus souvent celui de cinq. Etamines presque toujours indéfinies; les anthères adhérentes aux filets. Plusieurs ovaires; ils sont en nombre indéterminé ou déterminé, imposés sur un réceptacle commun; pour chacun style unique, rarement nul; stigmates simples. Autant de capsules, plus rarement en baies, monospermes dans les uns et non ouvertes; polyspermes dans les autres, intérieurement demi-bivalves, portant les segmens sur les marges. Embryon très-petit dans la cavité supérieure d'un périsperme corné et grand. Tige le plus souvent herbacée. Feuilles alternes, rarement opposées; quelques-unes demi-engaînantes; les unes composées, pinnées ou digittées; d'autres le plus souvent simples, palmées ou lobées; leurs sinuosités plus pâles à la base.

SECTION PREMIÈRE.

Capsules monospermes, non ouvertes.

GENRE PREMIER.

Clématite; *clematis.*

Calice nul. Quatre pétales, rarement cinq. Plusieurs capsules suivies d'arêtes le plus souvent plumeuses.

Tiges souvent ligneuses, sarmenteuses ou relevées. Feuilles opposées, simples ou ternées, ou pinnées. Fleurs axillaires, plus souvent terminales, solitaires, souvent en corymbe, dioïques dans quelques espèces; dans quelques-unes munies d'un calice turbiné, en deux parties, un peu distant des pétales. Ce genre présente beaucoup d'espèces. Voici les principales:

ESPÈCES.

Clematites grimpantes.

La clématite petite vigne; *clematis viticella.* Feuilles composées et décomposées; folioles ovales, comme lobées, très-entières. — Les feuilles du bas sont cordiformes; celles du milieu à trois lobes, les supérieures pinnées; les pétales sont caducs, très-obtus, tendres sur les côtés; les fleurs bleues ou pourprées.

La clématite viorne; *c. viorna.* Feuilles composées et décomposées; quelques folioles en trois parties. — Les fleurs sont d'un violet pourpré. — En Virginie.

La clématite herbe aux gueux; *c. vitalba.* Feuilles

pinnées; folioles cordiformes, grimpantes. — Cette plante grimpante jette des sarmens ligneux, gros, rudes, plians, anguleux. Les fleurs blanches naissent en grappes ou en manière d'ombelle. Les feuilles opposées, dont les pétioles, en se roulant, se raccrochent à tout ce qui les rencontre; les fleurs sont blanches; les pétales tombent bientôt et laissent un grand nombre de pistils lanugineux, qui s'hérissent et forment des bouquets ronds et soyeux d'un blanc de neige. — En Europe.

La clématite flamule; *c. flamula*. Feuilles inférieures, pinnées, laciniées; celles du sommet simples, très-entières, laciniées. — Elle est plutôt rampante que grimpante; ses tiges sont petites, remplies de courbures; les feuilles sont beaucoup plus petites que dans les espèces précédentes; les fleurs sont blanches. — A Montpellier.

Clématites droites.

La clématite maritime; *c. maritima*. Feuilles pinnées, linéaires; tiges simples, hexagones. — Plusieurs tiges sont droites, les autres sarmenteuses. — A Montpellier.

La clématite droite; *c. recta*. Feuilles pinnées; folioles ovales, lancéolées, très-entières; tige droite; fleurs de cinq pétales et de quatre. — Elle est droite; les feuilles sont grandes, dures et entières; les tiges ont quatre ou cinq pieds de haut. — Sur les collines, dans plusieurs de nos contrées.

On cultive dans les jardins une clématite à fleurs bleues ou pourpres, doubles ou simples, qui est une variété de la *clematis viti-*

cella. Cette plante sarmenteuse grimpe à plus de six pieds. Ses racines, qui sont grosses, ressemblent à une patte d'asperge, et veulent être enfoncées en terre de quatre ou cinq pouces. Elles poussent plusieurs jets qui acquièrent de la maturité en grandissant. Les jets se chargent, en été, d'une grande quantité de fleurs de la forme d'une petite rose. Cette plante, qui garnit parfaitement une palissade, n'aime pas à être remuée. On la multiplie en séparant les racines, ce qu'il faut faire avec beaucoup de précautions. On cultive aussi la clématite maritime à fleur d'un beau blanc, dont la feuille ressemble beaucoup à celle du jasmin ordinaire. C'est celle qui reprend le plus aisément de boutures. Une autre espèce à rechercher est la clématite orientale, dont nous n'avons pas parlé plus haut. Les feuilles sont composées, à folioles découpées, anguleuses, lobées; cunéiformes; les pétales velus en dedans, recourbés; les fleurs pendantes.

La clématite herbe aux gueux, *vitalba*; est un grand caustique. Son bois forme des cautères, ainsi que le garou. Les mendians savent se procurer des ulcères avec les feuilles de cette plante. La décoction de ces feuilles dans l'huile réussit, dit-on, dans le traite-

ment

ment de la gale. La dessication diminue peu l'âcreté de l'écorce et celle des feuilles. La racine, ainsi que les jeunes bourgeons, pris à très-petite dose, purgent efficacement sans coliques. Toute la plante, pilée et appliquée sur les vieux ulcères, les nettoie et fait tomber les chairs pourries. On a préparé du papier avec le duvet des semences.

GENRE DEUXIEME.

Astragène.

Calice de quatre pièces. Douze pétales, rarement plus. Beaucoup d'étamines et de pistils. Plusieurs ovaires; plusieurs capsules à arêtes plumeuses.

Ce sont des arbrisseaux sarmenteux, ou des herbes rampantes; les feuilles sont opposées, conjuguées, munies de vrilles, une ou deux fois ternées; les fleurs situées sur les rameaux des arbrisseaux ou sur les hampes des herbes, ont un involucre pareil à celui de l'anemone. Ce genre présente plusieurs espèces, et entre autres :

ESPÈCES.

L'astragène des Alpes, *alpina*. Les feuilles sont biternées, découpées, radicales, les hampes uniflores; quatre pétales extérieurs lancéolés et grands; les intérieurs lancéolés et petits.

L'astragène du Cap, *capensis*. Sa tige est sous-ligneuse ; les feuilles alternes, ternées, cunéiformes, trifides, aiguës, dentelées, nues ; les fleurs solitaires, l'involucre de trois pièces, hérissé ; les pétales blancs, au nombre de vingt ; les six inférieurs ovales, velus et pourprés en dessous ; le chapeau des semences ovale et hérissé.

GENRE TROISIEME.

Thalictron ou Pigamon ; *thalictrum.*

Calice nul ; quatre pétales, rarement cinq ; plusieurs capsules sillonnées, sans poils. Feuilles une ou deux fois pinnées, ou une ou deux fois ternées, involucrées par une petite membrane dans une espèce ; les fleurs en épis, mais plus souvent en panicules, rarement dioïques.

Genre très-nombreux en espèces ; les plus remarquables sont :

ESPÈCES.

Le pigamon des Alpes, *alpinum*. Tige très-simple, comme nue ; grappe simple, terminale.

Le pigamon solide, *solidum*. Tige paniculée, filiforme, très-rameuse, feuillue, odeur de bouc.

Le grand pigamon, *majus*. Feuilles en plusieurs parties ; fleurs penchées ; rameaux florifères, binés et ternés dans les mêmes aisselles.

Le petit pigamon, *minus*. Feuilles en six parties ; fleurs penchées.

Le pigamon moyen, *medium*. Feuilles en plu-

sieurs parties; folioles lancéolées, incisées; fleurs droites.

Le pigamon brillant, *lucidum*. Tige feuillue, sillonnée; feuilles linéaires, charnues.

La racine de ces plantes teint la laine en jaune; elles font une bonne nourriture pour les bestiaux, et sont réputées vulnéraires et purgatives. Les semences sont amères et astringentes.

GENRE QUATRIEME.

Hydrastis.

Calice nul. Trois pétales. Beaucoup d'étamines. Beaucoup de pistils. Baies nombreuses, très-petites.

C'est une plante aquatique du Canada. La tige porte alternativement deux feuilles; la fleur est solitaire, terminale; le fruit est semblable à celui de la ronce herbacée.

GENRE CINQUIEME.

ANEMONE; *anemsne*, *pulsatila*.

Calice nul; à sa place un involucre caulinaire, éloigné de la fleur, de deux ou trois pièces. Cinq pétales ou plus. Plusieurs capsules sans poils dans les anemones de Tournefort, laineuses et accompagnées d'arêtes plumeuses dans les pulsatiles.

Ces plantes ont les feuilles radicales, une

ou deux fois pinnées, ou digittées, ou simples et lobées ; des hampes uniflores, les folioles de l'involucre simples ou partagées. Ce genre en forme deux, suivant Tournefort. Linnæus n'en fait qu'un, qu'il divise : 1°. en *anemones hépatiques* à fleurs comme caliculées ; 2°. en *anemones pulsatiles*, à pédoncules involucrés, les semences à queues ; 3°. en *anemones* à tiges feuillues, à semences à queues ; 4°. en *anemones* à fleurs nues, à semences à queues.

ESPÈCES.

L'anemone hépatique est distinguée par ses feuilles en trois lobes, très-entières. — On la trouve dans les bois de l'Europe ; on la cultive dans les jardins.

Dans la seconde division, on distingue la pulsatile, anemone *pulsatila*, Lin. — Sa tige est ronde, cylindrique, duvetée ; elle s'élève à un demi-pied et plus. La couleur des corolles est un brun velouté, que surmonte un jaune très-éclatant. Elle fait, dans les collines arides, l'effet le plus superbe, dès le premier printems. Cette belle plante est dédaignée par les fleuristes, peut-être parce que, de sa nature très-rustique, elle viendroit par-tout sans aucun soin. — Dans les champs arides et déserts de l'Europe.

L'anemone vernale, *vernalis*. Lin. Le pédoncule involucré ; les feuilles pinnées ; la fleur droite. — On la trouve en Suisse et sur les Alpes.

Linnæus lui donne pour variétés la pulsatile à

feuilles du persil, vernale, à petites fleurs; et la pulsatile jaune à feuilles du persil.

L'anemone des Alpes, *alpina*. Lin. Les feuilles caulinaires ternées, surdécomposées, multifides; les semences hérissées, à queues. — On la trouve communément sur les Alpes.

Linnæus lui donne pour variétés la grande anemone blanche des Alpes, et la petite anemone blanche des Alpes.

Dans la troisième division des anemones, se trouve l'anemone des fleuristes, *coronaria*. Lin. Il lui donne pour variétés, l'anemone à petites feuilles, les fleurs doubles et rouges, et l'anemone à petites fleurs, qui varient de couleurs tous les ans. Cette anemone des fleuristes est originaire d'Orient. C'est une plante vivace, dont le pied, que les jardiniers nomment *patte*, est un tuberculé grenouilleux, ou un assemblage informe de tubérosités qui poussent en terre des fibres ou racines chevelues. Les feuilles radicales, portées par de longs pétioles, sont composées de trois folioles profondément dentées, à dents aiguës. Des tiges, hautes d'un pied, se terminent par une fleur solitaire, enveloppée, avant son épanouissement, d'une collerette qui s'éloigne bientôt de la fleur, à mesure que le pédoncule s'alonge pour la laisser voir dans toute sa beauté. Elle est grande, superbe, composée de six ou huit, ou douze pétales disposées sur deux rangs; d'un très-grand nombre d'étamines, et d'un plus grand nombre encore de pistils attachés sur un support gros, sphérique, vide et creux en dedans.

Enfin, dans la quatrième division, on remarque

l'anemone sauvage, *silvestris*, à pédicule nu, à semence arrondie. — Elle est assez commune en France.

Linnæus lui donne pour variété, l'anemone sauvage, blanche, petite. Ces plantes sont mortelles pour les bestiaux.

L'anemone petite sylvie, ou anemone des bois, *nemorosa.* Sa racine est fibreuse et horizontale; ses feuilles sont radicales, portées par de longs pétioles, composés de cinq digittations velues, insérées et anguleuses. La tige foible s'élève à la hauteur de six pouces; le pédoncule est nu; une collerette de trois ou cinq feuilles devance la fleur.

Ces espèces ne sont pas les seules qui intéressent parmi les anemones. Que l'amateur les étudie toutes dans l'ouvrage même de Linnæus : ce grand homme ne laisse rien à desirer dans la description de ces espèces; nous nous sommes bornés à celles qui sont les plus saillantes dans ce beau genre.

La culture a obtenu de l'anemone des fleuristes, *coronaria*, plus de mille couleurs variées, des fleurs semi-doubles, des fleurs doubles et pleines. Une anemone est réputée belle par l'amateur, si la couleur est brillante, panachée de diverses nuances, veloutée; si les grands pétales sont arrondis à leur extrémité, et excèdent très-peu les petits pétales; si la peluche ou touffe de petits pétales est bien garnie,

son sommet s'élève et forme le dôme ; si ces petits pétales sont étroits et arrondis ; si le cordon, espèce de couronne radiée, formée par les étamines dégénérées, n'est pas trop épais et n'excède pas la longueur des petits pétales, ne conservant rien de la forme des étamines et étant marqué de plusieurs couleurs différentes de celles du reste de la fleur ; enfin si la fleur est grande, bien arrondie, portée par une tige assez forte, d'une hauteur convenable, et s'élevant au-dessus d'une touffe de feuilles basses, bien garnies et frisées.

Les semences sont le seul moyen d'obtenir de nouvelles variétés. On ne cultive, et on ne sème la graine que des semi-doubles et des doubles. Le moyen de perpétuer les variétés acquises est d'en briser les pattes par-tout où sont les œilletons. On les plante en automne pour jouir des fleurs au printems. Ces plantes se conservent plusieurs années. Il faut avoir soin d'en extraire jusqu'au vif toute pourriture et toute mal-propreté. Plusieurs jouissent de ces belles fleurs dans toutes les saisons de l'année. Le seul secret est de les planter en différens tems. L'anemone est peu dif-

ficile sur le terrain, et exige peu de soins.

On cultive pour l'ornement des jardins l'anemone sylvie dont les fleurs sont blanches, ou purpurines; l'anemone œil de paon, originaire du levant, qui épanouit au printems; elle se multiplie de cayeux.

GENRE SIXIEME.

Hamadryas.

Dioïque. Calice de cinq ou six pièces. Dix ou douze pétales linéaires, longs. Dans les mâles, étamines nombreuses, courtes. Dans les feuilles, ovaires nombreux, conglobés en têtes; autant de stigmates; styles nuls. Capsules monospermes.

Herbes des forêts du Magellan, à feuilles radicales palmées; à hampes biflores ou quadriflores; elles ont le port de l'adonis.

GENRE SEPTIEME.

ADONIDE; *adonis.*

Calice de cinq pièces. Cinq pétales, ou plus, à onglet nu. Plusieurs capsules sans poils.

Ces plantes ressemblent à l'anemone par leurs fleurs, aux renoncules par leurs fruits. Les feuilles sont multifides ou deux à trois fois ternées; les fleurs terminales. Elles présentent plusieurs espèces remarquables.

ESPÈCES.

L'adonis d'été ; *adonis æstivalis*, Lin. Ses fleurs sont d'un rouge brillant ; ses pétales varient par le nombre, ils ont toujours une tache noire sur les onglets ; les étamines sont noires. Il a une variété à fleurs d'un jaune pâle. — Il est commun en Europe pendant les moissons.

L'adonis d'automne ; *a. autumnalis*, Lin. Les fleurs d'un rouge jaune de flamme sont presque toujours formées de huit pétales, dont la partie supérieure est plus jaune que le reste, et les onglets tachés de noir. Les feuilles sont fines, d'un verd foncé comme celles de la camomille ; la tige est droite, ramifiée, haute d'un pied.

L'adonis du printems ; *a. vernalis*, Lin., et l'adonis de l'Apennin ; *a. apenina*, Lin. sont difficiles à distinguer ; les fleurs de l'adonis de l'Apennin durent tout l'été, celles de l'autre ne se montrent qu'au printems : les unes et les autres ont depuis cinq jusqu'à dix pétales ; elles sont d'un jaune verdâtre. Dans l'un, la tige est couverte de poils ; dans l'autre, elle est semée de points noirs et luisans. Les rameaux, sur l'un, sortent de la partie inférieure de la tige ; sur l'autre, de la partie supérieure. Les pétales, dans l'un, sont lancéolés ; dans l'autre, ils sont ovales. La fleur de l'un est solitaire, l'autre en a plusieurs réunies.

L'adonis du Cap ; *a. capensis*, Lin. présente une tige sous-divisée, et porte comme une ombelle. Les feuilles radicales sont bistournées ; la foliole intermédiaire partielle, souvent pinnée et pentaphylle. Les pétales sont alongés et souvent au nombre de quinze,

dont cinq extérieures. La plante est ou glabre ou hérissée.

Quelques cultivateurs ont donné à l'adonis d'été le nom de goutte de sang. Ovide dit que le sang d'Adonis tué par un sanglier, fut métamorphosé en cette fleur par la puissance de Vénus. On cultive dans les jardins sept espèces; les unes annuelles, les autres vivaces. Les couleurs de la corolle diffèrent dans les variétés; on en voit de rouges, de jaunes et de blanches. Les hivers humides leur sont contraires: on les renouvelle en les semant dès le printems. Aucune plante ne lève plus aisément, et n'exige moins de soins.

On attribue aux adonis des vertus apéritives et sudorifiques. On les dit utiles contre la goutte, contre les sciatiques, etc., etc.

GENRE HUITIEME.

RENONCULE; *ranunculus*.

Calice de cinq pièces. Cinq pétales ou plus; l'onglet creusé intérieurement d'une petite fosse nectarifère, nue, membraneuse, marginée, ou couverte d'un opercule écailleux. Etamines indéfinies; anthères adhérentes aux filets. Plusieurs ovaires sur

un réceptacle commun; à chaque ovaire un pistil; autant de capsules sans poils.

Ce genre est très-nombreux; les feuilles sont simples ou lobées; les fleurs sont axillaires ou terminales, presque toujours jaunes, rarement blanches.

Les renoncules sont d'un usage très-rare en médecine; le plus grand nombre ne présente qu'un caustique dangereux; plusieurs sont des poisons.

ESPÈCES.

La renoncule grenouillette; *ranonculus bulbosus*, ulcère la peau et y excite des pustules.

La renoncule des marais; *r. sceleratus*, est encore plus excessivement âcre, caustique et dépilatoire. Si on la laisse long-tems en vésicatoire, elle gangrène la partie qu'elle touche. On prétend qu'elle tue les brebis. Ce qu'il y a de certain, c'est que, comme nourriture, elle leur est très-nuisible.

La renoncule petite douve; *r. flamula*, est encore plus mordante et plus ulcérante; elle cause aux chevaux l'enflure, la gangrène, la paralysie; les autres bestiaux ne la touchent jamais.

La renoncule *thora* est le plus dangereux des poisons: on prétend que c'est avec le suc de cette plante que les anciens empoisonnoient leurs flèches.

Les paysans des hautes montagnes se servent de la renoncule *glaciale* pour provoquer les sueurs dans les pleurésies et les rhumatismes; ils prennent la

plante en décoction dans beaucoup d'eau. Leur bon tempérament résiste à ce remède affreux; mais que personne n'imite leur témérité; les poisons sont tôt ou tard funestes.

Un terrain doux, léger, substancieux, facile à être pénétré par les rayons du soleil et par les pluies, convient aux renoncules du fleuriste. On les multiplie par les semences, et en séparant les greffes. On en plante en automne et au printems; les plantations d'automne sont préférables pour ceux qui savent les garantir de gelées.

On a fait des traités sur la culture de ces plantes, du choix des espèces, et des diverses dénominations qu'on leur a données.

On cultive aussi dans les jardins, sous le nom de *bouton d'argent*, une variété de la renoncule *aconiti-folius*, à fleurs pleines. Elle brille au commencement de l'été; mais elle subsiste peu si elle n'est fréquemment arrosée, lorsque sa fleuraison est finie, toute la plante se dessèche, et se perd pour ne reparoître que l'année suivante; ses racines ressemblent à de petites pattes d'asperges; on les sépare en septembre pour multiplier la plante; elle veut une bonne terre, et craint les fortes gelées.

Une variété de la renoncule bulbeuse, *bulbosus*, trouve aussi sa place dans les parterres, lorsque ses fleurs sont doubles. Une terre ordinaire, quelques arrosemens lorsqu'elle est prête à fleurir et un abri contre le froid, voilà toute la culture qu'elle exige.

On cultive également, sous le nom de bouton d'or, une variété de la renoncule âcre, à fleurs doubles; elle est dans son beau sur la fin du printems; elle aime l'eau; on la multitiplie par ses racines séparées, en automne.

GENRE NEUVIEME.

Ficaria.

Calice de trois pièces; huit ou neuf pétales à onglet écailleux intérieurement. Etamines indéfinies; anthères adhérentes aux filets. Plusieurs ovaires imposés sur un réceptacle commun. Capsules nombreuses, sans poils.

Les feuilles sont radicales et cordiformes; les scapes uniflores; les fleurs jaunes. Cette plante paroît être la renoncule ficaria de Linnæus.

GENRE DIXIEME.

QUEUE DE SOURIS; *myosurus*.

Calice de cinq pièces colorées; les folioles suivies d'une queue inférieure à leur insertion. Cinq pétales très-petits, à onglets filiformes et tubulés. Cinq étamines, ra-

rement quatre ou sept. Capsules nombreuses, aiguës, imposées sur un réceptacle très-long, et en forme de style; pistils aussi nombreux.

Les fleurs très-petites et jaunes forment un épi conique et alongé à l'extrémité d'une hampe; les feuilles ressemblent à celles d'un chiendent; on trouve des individus si petits que les feuilles en sont comme des fils. On donne aussi à cette plante le nom de *renoncule mineure* et de *ratoncule*. Elle n'est qu'annuelle. On la trouve sur les collines découvertes et arides, dans toute l'Europe.

SECTION DEUXIEME.

Capsules polyspermes, s'ouvrant intérieurement.

GENRE ONZIEME.

TROLLE; *trollius*.

Calice composé de quatorze folioles environ; autour de neuf pétales beaucoup plus petites que le calice, tubulés, unilabiés (suivant Linnæus, calice nul; autour de quatorze pétales; nectaire.) Etamines indéfinies, à anthères adhérentes aux filets. Plusieurs ovaires, sur chacun un style; un stigmate; autant de capsules monospermes. On donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le trolle européen; *trollius europæus.* Corolles fermées; nectaire de la longueur des étamines. — Tige d'un pied de haut, le plus souvent simple, portant à son sommet une seule fleur grande, jaune, à étamines jaunes. Les feuilles palmées, à cinq lobes incisés; les radicales à longs pétioles; sur la tige, le plus souvent, une feuille à pétiole court. — En Europe, sur les montagnes.

Le trolle asiatique; *t. asiaticus.* Corolles ouvertes; nectaires plus longs que les étamines. — Cette espèce diffère peu de la précédente, si ce n'est par les nectaires plus longs que les étamines, et par ses corolles d'un jaune plus foncé et ouverts. — En Sibérie.

Ces plantes cultivées dans les jardins y font un bel effet par l'éclat de leurs fleurs qui se montrent en été. Elles demandent un terrain humide et l'ombre; on les multiplie en éclatant les racines; ce qu'on ne doit faire que tous les deux ou trois ans; elles résistent à toutes les gelées.

La fleur répand une odeur très-agréable, les bestiaux mangent volontiers ces plantes.

GENRE DOUZIEME.

Ellébore; *helleborus.*

Calice de cinq pièces, grand, souvent persistant. Cinq pétales ou plus, beaucoup plus petits que le calice, tubulés; la bouche

à deux livres. Trois ou six capsules comprimées. Quelques-unes d'entr'elles avortées.

Les feuilles sont pédiformes, ou digitées, ou palmées; les pédoncules à une bractée, ou elles sont solitaires sur un scape, nues ou involucrées par une foliole. Le calice souvent coloré est nommé corolle par Linnæus, et les pétales sont par lui convertis en nectaires. Voici les espèces données à ce genre.

ESPÈCES.

L'ellébore noir; *helleborus niger*. Hampe comme biflore, comme nue; feuilles pédiformes. — La racine est noire, ce qui a valu le nom de la plante. On a donné, dans les jardins, à cette plante le nom de *rose de Noël*. Elle y intéresse, parce qu'elle fleurit au cœur de l'hiver. Les tiges s'élèvent à la hauteur d'un demi-pied et plus, garnies de feuilles entières, terminées en pointe, sans découpures. La couleur des fleurs est d'abord rose, ensuite purpurine, et verte sur la fin. — En Toscane.

L'ellébore d'hiver; *h. hyemalis*. Fleurs assises sur la feuille. — La racine de cette plante est tubereuse. Elle pousse, à la hauteur de quatre ou cinq pouces au plus, des tiges droites ayant chacune à son extrémité une feuille très-lisse, découpée profondément en lobes étroits; les unes simples, les autres incisées et disposées dans un ordre orbiculaire, ou comme des rayons égaux. Au-dessus de cette feuille est une fleur solitaire, terminale, sessile, jaune. Elle fleurit dans nos jardins, sur la fin de l'hiver. — En Italie.

L'ellébore

L'ellébore verd ; *h. viridis.* Tige bifide ; rameaux feuillus, biflores ; feuilles digittées. — Les feuilles ont depuis quatre jusqu'à huit folioles étroites, alongées, quelquefois dentelées. Les tiges s'élèvent jusqu'à dix-huit pouces ; elles portent plusieurs fleurs vertes. Les étamines naissent à la base du pistil ; elles sont courtes et jaunes. — Sur les Alpes.

L'ellébore puant ; *h. fœtidus.* Tige multiflore ; feuilles pédiformes. — Les racines sont charnues et très-fibreuses ; toutes les feuilles tiennent à la tige ; il n'en existe aucune sur la racine ; elles sont d'un verd-brun, pédiformes, dentées. La tige, dure à la partie inférieure, s'attendrit et s'élargit à la partie supérieure ; elle se partage en rameaux garnis de bractées blanchâtres et élargies, qui finissent tout-à-coup par deux ou trois digittations lacérées. Les fleurs sont vertes et en très-grand nombre. — En Europe.

L'ellébore à trois feuilles ; *h. trifolius.* Hampe uniflore ; feuilles ternées. — Au Canada, en Sibérie.

On cultive les ellébores dans les jardins pour l'ornement. L'ellébore noir se multiplie par les œilletons séparés, en automne. L'ellebore d'hiver se multiplie par ses racines éclatées. Toute terre, toute exposition leur conviennent. Ils sont insensibles aux plus fortes gelées. On les laisse en place plusieurs années. Plus la touffe est grosse, plus il y a de fleurs, et les fleurs

sont aussi plus abondantes au soleil qu'à l'ombre.

Les racines des ellébores sont d'une saveur nauséabonde, très-âcre, très-amère, d'une odeur virulente, et font un purgatif violent. L'ellébore fétide, qui est très-commun dans toutes les vallées, dans tous les bois, a l'odeur de l'urine de chien. Tous les animaux l'ont en horreur, excepté la fourmi qui s'en nourrit pendant l'hiver. Les anglais prétendent que ces feuilles, en infusion ou en poudre, font un excellent vermifuge laxatif pour les enfans; mais on doit être très-circonspect dans l'administration intérieure de toutes les espèces d'ellébores. Les anciens vantoient celui d'ancyre contre la folie et l'imbécillité. Pulvérisés, ils excitent avec promptitude l'éternûment, si fort et si souvent répété qu'il survient des accidens fâcheux. L'art vétérinaire emploie les troncs des racines pour faire des sétons aux animaux.

GENRE TREIZIEME.

Isopyre; *isopyrum*.

Calice de cinq pièces. Cinq pétales tubulés, courts; l'orifice en trois lobes. Etamines indéfinies. Plusieurs capsules re-

courbées, ouvertes intérieurement, polyspermes.

Herbes à feuilles, une ou deux fois ternées; à fleurs terminales, on en indique trois espèces européennes.

ESPÈCES.

L'isopyre fumeterre; *isopyrum fumaroïdes.* Stipules en alène; fleurs jaunes; pétales aigus. — Annuelle. C'est une très-petite plante dont les feuilles sont semblables à celles de la moscatelline, et dont le nectaire imite celui de l'ancholie. — En Sibérie.

L'isopyre thalictron; *i. thalictroïdes.* Stipules ovales; fleurs blanches; pétales obtus. — La tige, grêle, rougeâtre, rameuse, s'élève à six pouces au plus. Les feuilles sont d'un verd de mer. Les fleurs petites, blanches; c'est la fleur des renoncules; la feuille des thalictrons; mais si on a égard au nectaire, c'est un ellébore et non une renoncule.

L'isopyre ancholie; *i. aquilegioïdes.* Fleur petite; feuilles du thalictron. — Sur les Alpes de Suisse.

La première espèce est annuelle, les deux autres bis-annuelles. Elles se plaisent dans un terrain humide.

GENRE QUATORZIÈME.

NIGELLE; *nigella.*

Calice de cinq pièces, grand. Huit pétales plus petits, plus étroits, à deux lèvres, l'onglet resserré, la lèvre inférieure creusée

et bifide au delà; la supérieure entière; plus courte, couvrant la fausse supérieure. Cinq ou dix capsules oblongues, mucronées ou à arêtes, distinctes, ou réunies en une seule qui est multiloculaire.

Feuilles une ou deux fois pinnées, linéaires; fleurs terminales, entourées dans quelques espèces d'un involucre de cinq pièces, en forme de calice, multifide. Linnæus divise ce genre par les fleurs à cinq et à dix pistils.

ESPÈCES.

Nigelle de Damascène; *nigella damascena*. Fleurs entourées d'un involucre feuillu. — Annuelle. La tige est cannelée, haute de deux pieds, garnie dans sa partie inférieure de feuilles alternes, rameuse dans sa partie supérieure; les fleurs sont grandes, frangées, bleues ou blanches. — Au travers des moissons, dans le midi de l'Europe.

Nigelle cultivée; *n. sativa*. Capsules muriquées comme rondes; feuilles comme poilues. — Cette espèce est vivace; les fleurs sont petites et blanches. — En Allemagne, en Egypte et en Crète.

L'analogie botanique rend toutes les parties de la nigelle suspectes. Son affinité avec les aconits la fait croire vénéneuse. Cependant dans le levant on mêle ses semences avec le pain, ce qui prouve qu'elles n'ont rien de nuisible; mais les bestiaux,

qui ne touchent point à cette herbe, ajoutent aux soupçons qu'on a contre elle. On cultive dans les jardins plusieurs espèces ou variétés. On les sème en place en automne, et elles ne demandent que les soins ordinaires.

GENRE QUINZIEME.

GARIDELLE; *garidella.*

Calice de cinq pièces, petit et coloré. Cinq pétales plus grands (ou nectaire, selon d'autres), conformes aux pétales de la nigelle, à deux lèvres et bifides. Dix étamines. Trois pistils. Trois capsules aiguës, renfermant chacune plusieurs semences.

Les feuilles sont pinnées, laciniées, linéaires; les fleurs comme solitaires et terminales. La garidelle ne présente qu'une seule espèce; elle n'est qu'annuelle. On la trouve en Provence. Son nom lui vient de Garidelle, médecin à Aix, qui, le premier, l'a trouvée dans cette province. Sa tige s'élève à un pied environ, et se ramifie. Ses fleurs sont noirâtres et irrégulières.

GENRE SEIZIEME.

Delphinium ou DAUPHIN; *delphinium.*

Calice comme d'une seule pièce, en cinq

parties profondes, coloré; le segment supérieur éperonné inférieurement. Deux pétales, quelquefois un seul, éperonnés à la base, couverts par l'éperon du calice. Beaucoup d'étamines. Trois pistils. Trois capsules, quelquefois relevées.

Les feuilles inférieures sont digittées ou palmées, les supérieures quelquefois sans divisions. Les fleurs eu épis lâches ou en panicules terminaux, de couleurs diverses, mais jamais jaunes. Ce genre offre beaucoup d'espèces.

ESPÈCES.

Dauphins unicapsulaires.

Le dauphin consoude; *delphinium consolida.* Un seul pétale ; tige sans division. — Annuel. Tige haute d'un pied ; les feuilles finement découpées, d'un verd foncé. Les fleurs bleues à l'extrémité des tiges et des rameaux. Cette plante est commune dans les blés. — En Europe.

Le pied d'alouette ; *d. ajacis.* Un seul pétale. Tige simple. — Annuel. — En Europe.

Le dauphin aconit ; *d. aconiti.* Un seul pétale à quatre dents ; capsules solitaires ; rameaux uniflores. — En Espagne.

Dauphins à trois capsules.

Le dauphin ambigu ; *d. ambiguum.* Un seul pétale. Calice en six parties. Feuilles très-divisées. — Les rameaux sont divergens, sur une tige simple. Les

corolles bleues, extérieurement vertes. Le nombre des pistils varie. La plante est annuelle. — En Mauritanie.

Le dauphin étranger; *d. peregrinum*. Deux pétales. Calice en neuf parties. Feuilles très-divisées, obtuses. — Annuel. Tige rameuse; rameaux déliés, nus, droits. Feuilles assez semblables à celles de l'ajax. Les fleurs bleues. — En Italie.

Le dauphin à grandes fleurs; *d. grandiflorum*. Deux pétales en lèvres entières; fleurs solitaires. Feuilles composées, linéaires, en plusieurs parties. — Vivace. Les capsules sont blanches. — En Sibérie.

Le dauphin élevé; *d. elatum*. Deux pétales en lèvres bifides, barbues au sommet. Feuilles incisées; tige redressée. — Vivace. — En Sibérie.

Le dauphin rouge; *d. puniceum*. Lèvres en deux parties; corne du calice droite; feuilles très-divisées; bractées calicinales, nulles. — Vivace. — En Sibérie.

Le staphisaigre; *d. staphisagria*. Calice de quatre pièces plus courtes que le pétale. Feuilles palmées, à lobes obtus. — Vivace. — En Provence.

Tous les delphiniums vivaces se multiplient ainsi que les autres, par semences, mais qui réussissent plus sûrement, quand elles sont mises en terre dans l'automne, que lorsqu'on les garde jusqu'au printems. Lorsque les plantes poussent, on les tient nettes, on les éclaircit, et, dès la saison suivante, on les place à demeure. Ces plantes ne fleurissent que la seconde année;

leurs racines continuent à grossir annuellement, et plus elles sont vieilles, plus elles donnent de tiges et de fleurs.

Ces plantes sont peu usitées en médecine. On les dit vulnéraires et astringentes. Le suc de la corolle, fait par l'alun, donne une couleur bleue. Les chèvres et les moutons mangent l'herbe que les vaches négligent.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Aconit; *aconitum*.

Calice de cinq pièces, la foliole supérieure, concave et en casque (ce calice est nommé corolle par Linnæus; plusieurs pétales; ces pétales convertis en nectaire par Linnæus); les deux supérieurs en éperon, à onglet très-long, canaliculé, étroit, recourbé; l'éperon court; les autres inférieurs plus petits, linéaires, en forme d'écailles. Beaucoup d'étamines; trois pistils ou cinq; trois ou cinq capsules relevées, polyspermes, couvertes en dedans.

Dans ce genre les feuilles sont digittées ou palmées, les fleurs en panicule ou sur des épis lâches et terminales, violettes ou jaunes. Plusieurs espèces demandent une description particulière.

ESPÈCES.

L'aconit varié ; *aconitum variegatum*. Lin. Les fleurs sont bleues ; sa tige est plus petite que celle de tous les autres ; les fleurs ont cinq styles ; les feuilles, multifides, s'élargissent en dessus. — On le trouve sur les montagnes d'Italie et de Bohême.

Le napel ; *a. napellus*. Lin. Sa racine pousse deux ou trois navets noirs coniques, ce qui lui a fait donner le nom de *napellus*, petit navet. Ses feuilles sont divisées et sous-divisées en segmens linéaires, et finissent en circonférence arrondie ; ses fleurs en épis sont d'un bleu très-éclatant. — On le cultive dans les jardins, à cause de l'éclat de ses fleurs ; il vient par-tout où on veut le placer. — On le trouve rarement en France, plus communément en Suisse et en Bavière.

L'aconit paniculé ; *a. camarum*. Lin. Sa racine est plutôt fibreuse et fusiforme qu'en navet. Ses tiges s'élèvent jusqu'à quatre pieds ; elles sont foibles, anguleuses, quelquefois en zigzag. Les segmens des feuilles s'élargissent vers leur extrémité, et ne forment pas une circonférence arrondie comme dans les autres espèces. Les fleurs en épis, et portées par des pédoncules ramifiés, sont souvent verdâtres. Les capsules sont au nombre de cinq. — On trouve cette plante sur les hautes montagnes.

L'aconit tue-loup ; *a. lycoctonum* Lin. Ses feuilles sont larges, palmées comme celles du platane. La partie supérieure de la fleur, ou casque, est plus étroite dans cette espèce, plus alongée, plus cylindrique que dans toutes les autres. Les fleurs sont

d'un jaune pâle. — On le trouve sur les montagnes, et on le cultive dans les jardins.

L'aconit authore, ou aconit solitaire; *a. authora*, Lin. Ses feuilles sont plus décomposées que celles des autres espèces, et hérissées. Ses fleurs, d'un jaune pâle, sont plus larges que celles du précédent.

Toutes ces plantes et leurs congénères sont âcres et amères; les racines et les feuilles prises intérieurement excitent des vomissemens, des coliques, des sueurs froides, des convulsions, le délire et la mort. Les huileux, pris à haute dose, en sont le contre-poison; mais quelque vénéneux que soient les aconits, il ne faut pas ajouter foi à la fable, qui dit qu'en les touchant, ils puissent causer des accidens funestes. Les chèvres mangent l'aconit tue-loup; les chevaux, le napel. On trouve dans le pistil des napels un miel aussi doux que celui de l'œillet; aussi ses fleurs ne sont-elles pas vénéneuses. On dit que la nature a fait naître l'authore auprès du napel, pour être son contre-poison. On a aussi vanté l'authore contre la morsure des serpens; on a publié ses propriétés contre la peste et dans les fièvres malines. Que tous les éloges qu'on lui a donnés n'empêchent personne de s'en méfier; beaucoup le croient

aussi dangereux que le napel, qui passe pour être le plus perfide des aconits, surtout dans ses racines. On n'attribuoit aucune vertu médicamenteuse à ces plantes, avant les expériences faites par Strock, célèbre médecin de Vienne. Depuis lui, en ose vanter l'extrait du napel contre les maladies chroniques, les squirrhes, les ulcères schrophuleux, la goutte-sereine, etc., ect.

GENRE DIX-HUITIEME.

Ancolie; *aquilegia.*

Calice de cinq pièces. Cinq pétales corniculés, ou en forme de cuculle, à onglet latéral. Cinq ovaires entourés de dix paillettes. Capsules polyspermes, s'ouvrant intérieurement, relevées. (Le calice est nommé corolle par Linnæus, et les pétales sont convertis par lui en nectaire.)

Les plantes de ce genre sont bis-annuelles ou vivaces; les feuilles sont une ou deux fois ternées; les fleurs terminales. Linnæus en indique plusieurs espèces.

ESPÈCES.

L'ancolie vulgaire; *aquilegia vulgaris.* Les tiges sont hautes de deux pieds, grêles, rameuses, un peu velues, rougeâtres; les fleurs au sommet, disposées en corymbe. Elle a pour variétés:

L'ancolie des jardins, simple;

L'ancolie des jardins, double, à grandes fleurs;
L'ancolie des jardins, double, à feuilles renversées;
L'ancolie à fleurs roses;
L'ancolie dégénérée, verdâtre.
Linnæus désigne aussi comme espèces,
L'ancolie des Alpes; *a. alpina*. Ses feuilles sont petites; les folioles multifides, à lobes linéaires.
L'ancolie du Canada; *a. canadense*, dont les étamines dépassent la corolle.

Ces plantes offrent aux cultivateurs une infinité de variétés, bleues, blanches, violettes, couleur de chair et panachées. On les multiplie par leurs rejetons, quelquefois l'humidité de l'hiver les fait fondre: alors on les sème de nouveau au printems, mais elles ne fleurissent pas la même année; l'ombre est la seule exposition qui ne leur convienne pas. Une terre ordinaire leur est suffisante. Un massif de diverses variétés et sous-variétés de l'ancolie fait le plus bel effet.

La racine de ces plantes a une saveur douceâtre, et toute la plante un goût d'herbe. On a beaucoup vanté les fleurs et les feuilles d'ancolie contre la colique néphrétique, contre les graviers, l'asthme pituiteux, le scorbut, et les graines pour faciliter l'éruption de la petite vérole. Cependant l'odeur et la saveur désagréables,

l'analogie de ces plantes avec les napels, doivent les rendre suspectes. Le sirop, préparé avec les fleurs, est d'un beau bleu; il peut servir comme celui de violette à déterminer la nature des sels. Les chèvres mangent cette plante que les autres bestiaux négligent.

GENRE DIX-NEUVIEME.

Populago, ou Souci des marais; *caltha*.

Calice nul. Cinq pétales réguliers, ou plus. Etamines indéfinies; cinq ou dix capsules courtes, aiguës, s'ouvrant par la suture supérieure. Plusieurs semences lisses, brunes, terminées par un chaperon jaunâtre.

La tige est herbacée, haute d'un pied; les feuilles sont pétiolées, simples, entières, arrondies, presque réniformes; les inférieures orbiculaires, portées par des pédoncules plus longs. Les fleurs d'un beau jaune, pédonculées, axillaires ou solitaires au sommet des tiges, doubles dans une variété. On trouve cette plante dans toute l'Europe, sur-tout dans les lieux aquatiques ou humides.

Le populago contribue à l'ornement des jardins; il y est vivace, mais on ne peut l'y

élever que dans l'eau. On doit mettre dans une terrine d'eau le pot où il est planté, le placer à l'ombre; les fleurs sont semblables à celles de la renoncule nommée bouton d'or. Toute la plante n'a pas plus d'un pied de haut; on la multiplie en séparant les racines.

Le principal usage du populago en médecine est contre les ulcères et les érésipelles. On ne se sert que des feuilles et des fleurs.

On dit que les boutons à fleurs, préparés comme des capres, sont agréables au goût; je ne me fierai pas à un tel assaisonnement; ses fleurs sont suspectes, au moins elles sont purgatives. Les bestiaux ne touchent pas à cette plante, quoiqu'elle soit la première qui se montre dans les prés humides au printems, et ce ne sont point ces belles fleurs jaunes qui donnent la couleur d'or au beurre de mai, comme le rapporte Linnæus.

GENRE VINGTIEME.

Pivoine; *pæonia*.

Calice de cinq pièces, ou en cinq parties profondes. Cinq pétales. Etamines indéfinies; anthères adhérentes aux filets. Deux ou cinq ovaires; styles nuls; deux ou cinq

stigmates en tête. Capsules duvetées ; semences ovales, colorées d'un suc rouge.

Les feuilles sont souvent grandes, une ou deux fois pinnées, ou une ou deux fois ternées ; les folioles lobées ; les fleurs sont comme solitaires, terminales, grandes, de diverses couleurs.

Les espèces attribuées à ce genre sont :

ESPÈCES.

La pivoine des boutiques ; *pæonia officinalis.* Feuilles oblongues. — En Suisse et dans tous nos jardins.

La pivoine anomale ; *p. anomala.* Calice feuillu ; capsules glabres, déprimées. — En Amérique.

La pivoine à petites feuilles ; *p. tenuifolia.* Folioles linéaires, en plusieurs parties. — Ces trois plantes sont vivaces. — En Ukraine.

La racine de la pivoine des boutiques est tubéreuse et fibreuse ; les feuilles sont doublement ternées, à lobes ovoïdes et lancéolés, souvent difformes. Les tiges hautes de deux pieds, rameuses, un peu rougeâtres ; les fleurs au sommet. On en voit dans les jardins plusieurs variétés, à fleurs rouges, cramoisies, roses, blanches, couleur de chair. Les cramoisies sont préférées, parce qu'elles font plus d'effet. On ne cultive que celles qui sont à fleurs doubles. On les multiplie

en séparant les navets des racines. Les fleurs ne se montrent qu'au printems. Ces plantes n'exigent aucune culture particulière.

La pivoine a l'odeur forte et assoupissante. Sa saveur est douce ; la plante est réputée céphalique, anti-épileptique, anti-spasmodique, diaphorétique. Gallien assure avoir vu guérir un épileptique en lui faisant porter au cou des racines de pivoine. Cette racine verte a un principe virulent, volatil, qui peut être pompé par les vaisseaux inhalans.

GENRE VINGT-UNIEME.

Zanthorriza.

Calice de cinq pièces, ou en cinq parties profondes, ouvert. Cinq pétales très-petits, en forme de glandules, ou compassés, presque didymes. Autour de dix-huit étamines. Plusieurs ovaires très-petits ; autant de styles et de stigmates. Autant de capsules comprimées, oblongues, membraneuses, bivalves au sommet et monospermes.

Sous-arbrisseau à racine jaune ; à feuilles unies ou deux fois pinnées, demi-engaînantes à la base ; les fleurs très-petites, en panicule terminal, munies chacune de bractées. Il habite les autres contrées du globe.

GENRE

GENRE VINGT-DEUXIÈME.

CIMICAIRE ; *cimicifuga.*

Calice de quatre pièces. Quatre pétales urcéolés, cartilagineux. Vingt étamines. Quatre ou sept ovaires. Quatre ou sept styles et stigmates. Quatre ou sept capsules oblongues, ouvertes par une suture latérale, polyspermes ; les semences entourées d'écailles.

Les feuilles sont une ou deux fois pinnées ; les fleurs, presqu'en panicule, sont terminales. La plante a le port et tout l'extérieur d'une chrystophoriane ; mais elle varie dans le nombre de toutes ses parties, dans le calice, la corolle, les étamines, les pistils ; de sorte que sa structure et son sexe ne sont pas constans.

Cette plante vivace croît en Sibérie. Elle répand une odeur très-fétide, et qui chasse, dit-on, les punaises ; c'est ce qui lui a valu le nom de *cimicifuga.*

SECTION TROISIEME.

Ovaires uniques.

GENRE VINGT-TROISIEME.

CHRYSTOPHORIANE ; *actæa*.

Calice de quatre pièces, caduc. Quatre pétales ; étamines nombreuses ; style nul ; stigmate formant la tête ; ovaire unique. Baie uniloculaire, polysperme ; un réceptacle qui porte les semences, latéral et unique.

Les feuilles, sur ces herbes, sont bipinnées ; les fleurs en longs épis, terminales et blanches. On en admet plusieurs espèces.

ESPÈCES.

Le chrystophoriane à épis ; *actæa spicata*. La tige, herbacée, cylindrique, rameuse, s'élève jusqu'à trois pieds. Les fleurs, rangées au sommet de la tige, sont disposées en grappes ovoïdes ; les baies sont noires, molles, ovoïdes. Les feuilles ont cinq folioles entières, dentelées, ovales, et une impaire à trois lobes ; les feuilles supérieures sont sessiles. — Elle a une variété à fruits blancs, à racine tubereuse. On trouve cette plante vivace dans les bois de l'Europe.

La chrystophoriane à grappes ; *a. racemosa*. Grappe très-longue ; fruit sec. — Vivace. Les pétales sont égaux, gibbeux, très-petits, aiguisés par une soie

pointue, plus nombreux que les folioles du calice. — En Canada.

La chrystophoriane cimicaire; *a. cimicifuga.*

La chrystophoriane est réputée vénéneuse. Sa racine, presque ligneuse, est âcre. En froissant les feuilles, il s'exhale une odeur légère, mais désagréable. Leur décoction guérit la gale et tue les poux. Les baies empoisonnent les poules et les chiens. Bouillies avec l'alun, elles donnent une couleur noire. Les chèvres et les moutons mangent l'herbe que les chevaux négligent.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Podophyllon; *podophyllum.*

Calice de trois pièces. Neuf pétales. Etamines indéfinies; les anthères adhérentes aux filets. Style nul; stigmate en tête. Baie ou capsule, d'abord verte, ensuite jaune, renfermant plusieurs semences rondes et fixées sur un placenta.

Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

Le podophyllon en écusson; *podophyllum poltatum.* Feuilles en écusson, lobées. — Dans l'Amérique septentrionale.

Le podophyllon diphylle; *p. diphyllum.* Feuilles

binnées en demi-cœur. — Ces plantes sont vivaces; les fleurs sont blanches. — En Virginie.

On les cultive dans plusieurs jardins; elles ne craignent aucune gelée, et viennent aisément dans tout terrain. On les multiplie par leurs racines séparées, beaucoup plus aisément que de semences. Les racines sont composées de tubercules charnus, réunis ensemble par des fibres.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

NELUMBO; *nelumbium*.

Calice en plusieurs parties sur double rangée, dont quatre ou cinq extérieures, vertes extérieurement; les autres intérieures. Pétales (suivant Tournefort et Linnæus) colorés, en forme de pétales. Etamines sur double rangée, appliquée extérieurement sur les côtés de l'ovaire. Ovaire preque supérieur, turbiné, tronqué au sommet, produisant supérieurement plusieurs styles et autant de stigmates. Fruit turbiné, creusé en dessus d'autant de fosses monospermes, resserrées sur la marge; semences grandes, ovales, ou comme rondes; ces semences, même avant la germination, contiennent les feuilles parfaites : Linnæus les a observées.

Ce genre est compris par presque tous les botanistes, dans celui des nénuphars. La plante est originaire des Indes. On lui donne le nom de *chou caraïbe* ou de *féve d'Egypte*. Linnæus lui donne pour variété, une herbe très-rapprochée du nymphea de Virginie, à glandes; les feuilles ombiliquées; la fleur jaune et pleine. La racine est grosse, charnue, bonne à manger, d'un goût de châtaigne; les feuilles se mangent dans la soupe comme celles de nos meilleurs choux. Son fruit est astringent, et employé contre la dyssenterie.

FAMILLE CII^e.

LES ANONES ; *anonæ.*

CALICE court, à trois lobes, persistant; six pétales, dont trois extérieurs imitent un calice intérieur. Etamines nombreuses, à anthères comme sessiles, couvrant un réceptacle hémisphérique, presque tétragones, étant élargies au sommet. Ovaires nombreux, imposés au milieu du réceptacle, très-serrés, à peine distingués des anthères, et presque couverts par les anthères; autant de styles courts, ou comme nuls; autant de stigmates; autant de baies ou de capsules monospermes ou périspermes, tantôt distinguées, sessiles ou pédiculées, imposées sur un réceptacle commun; tantôt coadunées et formant un seul fruit pulpeux, creusé sous son écorce de loges nombreuses et monospermes. Membrane extérieure des semences coriace; l'intérieure membraneuse, et à plusieurs plis transverses, lesquels constituent des lobes infinis aussi transverses d'une semence ou périsperme solide, grand, dans la cicatrice duquel est un embryon

très-petit. Tige d'un arbre ou d'un arbrisseau; les rameaux et petits rameaux alternes, à écorce réticulée. Feuilles alternes, simples, entières, non stipulacées. Fleurs axillaires.

GENRE PREMIER.

ANONE; *anonæ*.

Calice de trois pièces. Six pétales, trois intérieurs plus petits. Ovaires réunis en un corps qui est couvert de stigmates. Baie unique, formée de plusieurs, à écorce muriquée ou écailleuse, ou réticulée, rarement lisse; cette baie intérieurement pulpeuse, persistant dans son contour; plusieurs loges monospermes.

Linnæus assigne plusieurs espèces toutes vivaces à ce genre. Elles habitent l'Amérique méridionale, l'Afrique ou la Chine. Le fruit de ces plantes est mangeable. Sur les unes, il est gros comme un melon médiocre; on le nomme *cœur de bœuf*. Son écorce est verte, écailleuse; sa chair est blanche, d'un goût très-délicat, et ses semences noirâtres se mangent comme nos légumes.

On cultive, dans plusieurs jardins d'amateurs, une de ces espèces qu'on nomme

corossol du Pérou. Ses feuilles sont ovales, pointues, molles, d'un beau verd en dessus, pâles en dessous. Les fleurs naissent au sommet des tiges; elles sont d'un blanc verdâtre et n'ont pas d'éclat. Le fruit est rond, de la grosseur d'une pomme de Calvire blanche; il est d'un verd-clair, à chair blanche, fondante, sucrée, vineuse, très-agréable au goût et d'une odeur suave. Ce fruit passe pour être un des meilleurs du Pérou, et y est, dit-on, préféré aux ananas. L'arbrisseau s'élève jusqu'à douze pieds de haut; malheureusement on ne peut l'acclimater dans nos contrées; il exige la serre chaude.

GENRE DEUXIEME.

Unona.

Calice court, à trois lobes, persistant. Six pétales creusés à la base et connivens en un corps creux. Etamines nombreuses, à anthères comme sessiles; ovaires nombreux, distincts. Autour de dix pistils. Baies distinctes, ovales, divergentes, en ombelles, à deux spermes, une semence sur l'autre. Linnæus n'assigne qu'une espèce dans ce genre; elle est vivace et habite à Surinam.

GENRE TROISIEME.

Uvaria.

Calice court, à trois lobes, persistant. Six pétales, dont trois extérieurs imitent un calice extérieur. Etamines nombreuses; anthères comme sessiles. Ovaires nombreux. Autant de styles courts, comme nuls; autant de stigmates. Autant de baies distinctes, globuleuses, pédonculées, polyspermes.

Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

L'uvaria du Zeylan, *zeylanica.* Feuilles très-entières. — Vivace. — Dans les Indes.

L'uvaria du Japon, *japonica.* Feuillsa dentées en scie. — Vivace. — Au Japon.

GENRE QUATRIEME.

Cananga.

Calice court, à trois lobes, persistant. Six pétales petits. Ovaires nombreux. Capsules ou baies en nombre pareil, distinctes, globuleuses, pédonculées, polyspermes.

C'est une plante de la Guiane.

GENRE CINQUIEME.

Xilopia.

Calice court, à trois lobes, persistant. Six pétales plus petits; les trois extérieurs plus larges et imitant un calice intérieur.

Etamines nombreuses, à anthères comme sessiles, élargies au sommet et couvrant un réceptacle hémisphérique. Plusieurs ovaires, autant de capsules comprimées, comme sessiles, à deux valves, uniloculaires, à un ou deux spermes.

Linnæus donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

La xilopia hérissée, *muricata*. Pédoncules multiflores; fruits hérissés.

La xilopia glabre, *glabra*. Pédoncules uniflores; glabres. Ces deux plantes habitent l'Amérique méridionale; elles sont vivaces.

FAMILLE CIII^e.

Les magnoliers ; *magnolia.*

Calice de plusieurs pièces, quelquefois accompagnées de bractées. Pétales en nombre déterminé, et vraiment hypogynes. Etamines nombreuses, insérées auprès des pétales; les anthères adhérentes aux filets. Ovaires plus ou moins nombreux imposés sur un réceptacle commun. Autant de styles, autant de stigmates. Autant de capsules ou baies uniloculaires, monospermes ou polyspermes, quelquefois coalisées en un seul fruit. Embryon de la semence droit et sans périsperme. Tige d'un arbrisseau ou d'un arbre. Feuilles alternes, le plus souvent entières; les plus jeunes entourées des stipules qui investissent les petits rameaux, sont roulées comme sur les figuiers en un cornet qui défend le bourgeon terminal; mais elles sont bientôt caduques, ne laissant après elles que leurs vestiges circulaires. Fleurs terminales ou axillaires.

GENRE PREMIER.

Euryandra.

Calice de cinq pièces; trois pétales. Anthères des étamines didymes, adhérentes à des filets dilatés au sommet. Trois ovaires; trois styles; six stigmates; trois follicules divergentes, ouvertes intérieurement, polyspermes.

C'est une plante d'Afrique, grimpante.

GENRE DEUXIEME.

Drymis.

Calice de trois lobes, caduc. Six ou douze pétales plus grands que le calice. Etamines nombreuses, distinctes; anthères adhérentes aux filets, didymes; les filets épaissis à la base. Quatre ou huit ovaires; styles nuls; quatre ou huit stigmates. Quatre ou huit baies comme sessiles, à trois ou quatre spermes.

Arbre du port d'un laurier, à écorce aromatique; une ou trois fleurs axillaires.

GENRE TROISIEME.

ILLICIUM OU BADIANE; *illicium.*

Calice de six folioles, dont trois intérieures plus étroites, alternes, et en forme de pétales. Vingt-sept pétales sur triple

rangée; les intérieurs plus courts. Trente anthères oblongues. Autour de vingt ovaires; autant de styles, autant de stigmates placés latéralement au sommet des styles. Autant de capsules disposées en étoile, à deux valves, monospermes; les semences luisantes.

Arbre du port d'un laurier, à écorce aromatique, à fleurs axillaires. Cet arbre n'étoit pas bien connu de Linnæus. Depuis lui, on en indique deux espèces.

ESPÈCES.

L'illicium anisé, *anisatum.* Fleurs jaunâtres. — En Chine.

L'illicium de Floride, *floridanum.* Fleurs rouges; fruits très-odorans.

On donne aussi à ces plantes le nom d'*anis étoilé.* Les japonais et les chinois les regardent comme sacrées; ils en offrent dans leurs pagodes, et en brûlent l'écorce comme un parfum sur les autels; ils en placent les branches sur les tombeaux de leurs amis. Les gardes publics pulvérisent cette écorce, ils la conservent dans des petites boîtes alongées en manière de tuyaux; on met le feu à cette poudre par l'une des extrémités du tuyau, d'une manière uniforme et très-lentement; quand le feu est parvenu à une distance marquée, les gardes sonnent

une cloche, et par le moyen de cette espèce d'horloge pyrique, ils annoncent l'heure au public.

Les chinois mangent souvent le fruit de ces plantes, et avant le repas pour se fortifier l'estomac et se parfumer la bouche. Les hollandais, à leur exemple, les mettent infuser avec le thé, et les regardent comme un diurétique puissant. Les indiens font infuser ces fruits dans l'eau, et la fermentation qui en résulte produit une liqueur très-spiritueuse.

GENRE QUATRIEME.

MICHELIA OU CHAMPAC; *michelia.*

Calice de trois pièces, en forme de corolle, caduc, entouré d'une bractée membraneuse, fendue d'un côté, et plus fugace. Quinze pétales; les extérieurs plus grands. Anthères nombreuses, longues, adhérentes intérieurement à leurs filets. Ovaires nombreux, imposés sur un axe central qui est oblong et comme en épi. Autant de stigmates; styles nuls. Autant de capsules sur un axe alongé, comme en grappes, comme en baies, ponctuées extérieurement, demi-bivalves, uniloculaires, à trois ou sept spermes.

Petit arbrisseau à grandes feuilles, à fleurs solitaires, axillaires, très-odorantes. Linnæus n'en assigne qu'une seule espèce. Il la place dans les Indes.

GENRE CINQUIEME.

MAGNOLIER; *magnolia.*

Calice de trois pièces, en forme de corolle, caduc, entouré d'une bractée membraneuse, fendue d'un côté et plus fugace encore. Neuf pétales; anthères nombreuses, longues, adhérentes des deux côtés aux filets. Ovaires nombreux, imposé sur un axe central et en massue. Autant de styles très-courts et de stigmates velus. Autant de capsules réunies sur un strobile, persistantes, comprimées, aiguës, à deux valves, uniloculaires, monospermes. Semences osseuses, en baie ou tuniquées, pendantes par un fil à la capsule qui s'entr'ouvre.

Arbres à grandes feuilles, à fleurs axillaires et d'une très-grande odeur.

ESPÈCES.

Le magnolia à grandes fleurs, *grandiflora.* Feuilles lancéolées, pérennes. — En Caroline.

Le magnolia glauque, *glauca.* Feuilles ovales, oblongues, glauques en dessus. — En Virginie.

Le magnolia aigu, *acuminata.* Feuilles ovales, oblongues, aiguës. — En Pensylvanie.

Le magnolia à trois pétales, *tripetala*. Feuilles lancéolées; pétales extérieurs pendans.— En Caroline.

On admire dans plusieurs de nos jardins le magnolia *grandiflora*. Il est peu rameux, mais très-garni de feuilles alternes, d'une étoffe forte, luisantes, unies, beaucoup plus grandes que celles du laurier-cerise auxquelles elles ressemblent. Les fleurs solitaires et terminales sont très-grandes, d'un blanc éblouissant, et d'une odeur très-suave. Ce bel arbre se plaît à l'ombre; demande une terre franche, mêlée de terre de bruyères. On doit le tenir en pot jusqu'à ce qu'il ait acquis une certaine force; et le mettre, en hiver, dans l'orangerie. On le multiplie de semences qu'on tire de l'Amérique septentrionale, et par marcottes. On lui donne le nom de *laurier-tulipier*. Les trois autres espèces de magnolia, peuvent aussi s'acclimater parmi nous. Ces arbres s'élèvent, dit-on, à plus de cinquante pieds de hauteur, dans les lieux de leur origine, et embaument les forêts par l'odeur pénétrante et suave de leurs fleurs. Le magnolia *glauca* est de tous le plus sensible aux gelées, sans doute parce qu'il conserve ses feuilles pendant la plus grande partie de l'hiver.

GENRE

GENRE SIXIEME.

Talauma.

Calice de trois pièces, en forme de corolle, caduc, entouré d'une bractée membraneuse, fendue d'un côté, et fugace. Neuf pétales. Anthères nombreuses, longues, adhérentes aux filets. Ovaires nombreux; autant de styles très-courts; stigmates velus. Fruit en forme de strobile, grand, ovalé, extérieurement couvert d'écailles épaisses, granulées, tubéreuses, persistantes; intérieurement ligneux, dur, à plusieurs loges creusées dans son contour, quelques-unes d'elles avortées.

Arbre de Surinam, à grandes feuilles coriaces, à fleurs solitaires, terminales, très-grandes, très-odorantes.

GENRE SEPTIEME.

Liriodendron.

Calice de trois pièces en forme de corolle, entouré d'une bractée de deux pièces et caduque Six pétales connivens, en cloche. Anthères nombreuses, longues, adhérentes des deux côtés aux filets. Ovaires nombreux, disposés en cône. Autant de stigmates globuleux; styles nuls. Autant de capsules renflées à la base, à un ou deux

spermes, non ouvertes, atténuées au sommet, en une écaille plane, lancéolée, ramassées, entassées sur un axe en alène, caduques.

Arbre à grandes feuilles, à stipules larges, ne tombant que très-tard, à fleurs solitaires, terminales. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

Le tulipier; *liriodendron tulipifera.* Feuilles lobées, fleurs en tulipes. — En Virginie.

Le liriodendron en lis, *lilifera.* Feuiles lancéolées, fleurs en lis. — En Amérique.

Le tulipier de Virginie est, dit-on, l'un des plus gros arbres de l'Amérique septentrionale; on en trouve dans ce pays qui ont jusqu'à trente pieds de circonférence, et il s'y élève aussi haut que nos plus grands chênes. Quand on commença à le cultiver en Europe, on le traitoit avec trop de délicatesse, on n'osoit l'exposer en plein air, et on le plaçoit dans l'orangerie. Tant de ménagemens retardoient sa croissance. On l'a mis en pleine terre, et il a résisté aux hivers les plus rigoureux; on peut en faire de superbes allées, son fanage et sa fleur sont magnifiques. La fleur est de couleur verd-jaune, et chaque pétale a deux taches aurores; elles sont de la grosseur d'un œuf,

en tulipe renversée, placées au bout des branches sur des queues fort courtes. L'arbre se multiplie par marcottes ou par graines; on le sème dans la terre de bruyère; on le repique ensuite dans la bonne terre franche; il pousse vigoureusement lorsqu'on a soin de l'arroser fréquemment; le nord et l'ombre lui sont favorables; il ne donne des fleurs que lorsqu'il est grand. Cet arbre s'emploie dans l'Amérique à faire des canots d'une seule pièce.

GENRE HUITIEME.

Mayna.

Calice en trois parties profondes; huit pétales; autour de trente étamines à anthères oblongues, carrées, épaissies au sommet. Ovaires inconnus.

Arbrisseau de la Guiane, à grandes feuilles stipulacées; les stipules caduques; les fleurs sont petites, en grand nombre, axillaires, odorantes. Ce genre est probablement dioïque; on n'a pas encore découvert la femelle.

GENRE NEUVIEME.

Dillenia.

Calice persistant, à cinq folioles comme rondes, coriaces. Cinq pétales comme ronds, grands. Etamines nombreuses; anthères lon-

gues, adhérentes aux filets. Autour de vingt ovaires connivens en dedans, autant de stigmates, les styles nuls, les stigmates étalés en étoile. Autant de capsules appliquées à un réceptacle central, grand et pulpeux, renfermant intérieurement des semences nombreuses, très-petites, nichées dans la surface de la pulpe.

Arbre à feuilles coriaces et grandes; à fleurs axillaires ou terminales, quelquefois très-grandes. Le fruit est presque celui *de la clusia*. Linnæus en donne une espèce, et la place dans le Malabar.

GENRE DIXIEME.

Curatella.

Calice persistant, en quatre ou cinq parties profondes, arrondies, dont une, qui est intérieure, a la forme d'un pétale. Quatre ou cinq pétales semblables au calice. Etamines nombreuses; anthères comme rondes, hérissées; deux styles, deux stigmates. Deux capsules unies par la base, très-petites, sphériques, hérissées, uniloculaires, à deux spermes, et deux valves.

C'est un arbrisseau à feuilles alternes, grandes, très-rudes; les fleurs en grappes sorties des aisselles des feuilles déjà tombées,

les divisions de la grappe munies de deux bractées. Linnæus ne donne qu'une espèce à ce genre, qu'il place en Amérique.

GENRE ONZIEME.

Ochna.

Calice en cinq parties profondes, persistant. Cinq pétales onguiculés, ouverts. Etamines nombreuses, conniventes, à anthères comme rondes. Ovaire se terminant par un style en alène ; un stigmate. Réceptacle charnu, comme sphérique, couvert de deux ou cinq baies distinctes, comme rondes, demi-enfoncées, monospermes.

Arbrisseaux à feuilles alternes, stipulacées ; à fleurs en épis, ou en panicule terminal. Linnæus lui donne deux espèces

ESPÈCES.

L'ochna squarreux, *squarrosa.* Grappes de fleurs latérales. — Les grappes persistent en dessous des feuilles et deviennent raboteuses ainsi que la plante, par la chûte des pédicules et des fructifications. — Aux Indes.

L'ochna, *jabotapita.* Grappes terminales. — Les fleurs dans la première, sont d'un pourpre noirâtre ; dans la seconde elles sont jaunes et pyramidales. — Dans l'Amérique méridionale.

GENRE DOUZIEME.

Quassia.

Monoïque. Calice petit, en cinq parties profondes. Cinq pétales lancéolés, beaucoup plus grands, insérés sous un disque hypogine. Dans les mâles dix étamines imposées sur le même disque, à filets longs, pourvus d'une petite écaille à la base; les anthères oblongues, assises. Ovaire stérile. Dans les femelles, ovaire à cinq lobes, imposé sur le disque, et entouré de dix écailles; style unique; stigmate presque en cinq parties; cinq capsules en forme d'olives, latérales, distantes, comme charnues, monospermes. Dans les hermaphrodites, toutes les parties réunies.

Arbres amers, à écorce laiteuse, à feuilles alternes non stipulacées, pinnées. Les fleurs en panicules axillaires et terminaux. On donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le quassia amer, *amara*. Fleurs hermaphrodites; feuilles pinnées avec impaire; folioles opposées, sessiles; pétiole articulé, ailé; fleurs en grappes. — Vivace. — A Surinam.

Le quassia, *simaruba*. Fleurs monoïques; feuilles pinnées sans impaire; folioles alternes, comme pétiolées; pétiole nu; fleurs en panicule.—En Jamaïque.

On connoît en médecine, sous le nom de

simaruba, l'écorce de la racine du second de ces arbres. Elle est d'un blanc jaunâtre, sans odeur, d'un goût un peu amer. Les nègres, en la détachant de l'arbre, se couvrent le corps pour se garantir de l'eau caustique qui en sort, et qui leur donneroit, sans cette précaution, la gale et des élévations sur la peau, capables de les empêcher de manger pendant plusieurs jours. Le simaruba contient beaucoup de gomme-résine, et donne à l'eau une teinture laiteuse. Il fortifie l'estomac, appaise les coliques, arrête les hémorragies et le flux du ventre. On le donne à doses proportionnées à la force du malade, en décoction ou en substance ratissée, et en bol avec du sirop capillaire. On répète la dose jusqu'à parfaite guérison.

Fin du Tome dix-huitième et dernier des Plantes.

TABLE FRANÇAISE

Des genres contenus dans ce volume.

Fin de la table française.

Erratum. Dans le volume XVI il s'est glissé une faute, mais qui n'est pas une erreur. La digitale, dont l'histoire avoit été rapportée dans la famille des personées, qui est sa famille naturelle suivant Jussieu, se trouve répétée dans celle des bignones. C'est un doublon que le Lecteur peut d'autant plus aisément pardonner, qu'aucun des genres attribués à la dernière de ces deux familles ne se trouve oublié. Nous disons que c'est une faute et non une erreur, parce qu'il est douteux si la digitale n'appartient pas plutôt à la famille des bignones qu'à celle des personées. Le *sesamum* de Linnæus et de Jussieu est une des digitales suivant Tournefort, et il se trouve compris dans la famille des bignones.

N. JOLYCLERC.

TABLE LATINE

Fin de la Table latine.

EXPLICATION DES PLANCHES

DU TOME XVIIIe.

Planche CXXIX. Famille des papaveracées; pavot des jardins; *papaver somniferum.*

Figure 1. Branche du pavot des jardins, avec ses feuilles amplexicaules dentées. Fig. 2. Fleur ouverte, découvrant ses étamines et son pistil. 3. Fruit naissant. 4. 5. 6. Fructification arrivée à son état de perfection 7. 8. Fruit ou intérieurement.

Planche CXXX. Famille des crucifères. La lunaire; *lunaria.*

Fig. 1 Branche de la lunaire avec sa sommité fleurie. 2. 3. 4. 5. Diverses parties de la fleur. 6. Silique. 7. Forme de la graine.

La giroflée; *cheiranthus.*

Fig. 1. Branche fleurie. 2. Calice avec les étamines. 3. Silique avec ses cloisons.

Planche CXXXI. Famille des capriers. Le caprier; *capparis.*

Fig. 1. Branche du caprier avec ses feuilles et ses fleurs. 2. Fleur vue séparément avec toutes ses étamines. 3. 4. Partie de la fructification.

La parnassie des marais; *parnassia.*

Fig. 1. Un pied de la parnassie avec la disposition de ses feuilles et de ses fleurs. 2. 3. 4. Parties de la fleur vues isolément. 5. 6. 7. Parties de la fructification.

Planche CXXXII. Famille des rutacées. La rue des jardins. *ruta.*

Fig. 1. Branche de la rue, la disposition de ses feuilles et de ses fleurs. 2. 3. 4. 5. Fleurs avec leurs parties, et la fructification vue séparément.

La fraxinelle; *dictamnus.*

Fig. Branche de la fraxinelle, disposition de ses feuilles et de ses fleurs. 2. 3. 4. 5. Parties de la fleur et de la fructification vues séparément.

Planche CXXXIII. Famille des cistes. Le ciste helianthême ou fleur du soleil; *cistus.*

Fig. 2. Branche du ciste helianthême avec ses fleurs et ses fruits. 2. 3. 4. Diverses parties de la fleur. 5. 6. 7. Parties de la fructification, vues séparément.

La pensée; *viola tricolor.*

Fig. 1. Un pied de la pensée. 2. 3. 4. 5. 6. Parties de la fructification, vues isolément.

Planche CXXXIV. Famille des caryophyllées. La saponaire.

Fig. 1. Branche de la saponaire avec ses branches et ses sommités fleuries. 2. Vue isolément. 3, 4. Etamines et pistil isolés. 5, 6. Fructification.

L'œillet; *dianthus*.

Fig. 2. Deux fleurs d'œillets, l'une pleine, l'autre simple. 3, 4, 5, 6. Parties de la fleur, vues séparément.

Planche CXXXV. Famille des malvacées. La guimauve; *altea*.

Fig. 1. Branche de guimauve avec ses fleurs axillaires et terminales. 2, 3. Fructification de cette plante.

Mauve; *malva*.

Fig. 1. Branche de mauve et sa sommité fleurie. 2, 3, 4, 5. Parties de la fleur et de la fructification.

Planche CXXXVI. Famille des geraines. Capucine; *tropeolum*.

Fig. 1. Branche de capucine, avec ses feuilles et ses fleurs. 2, 3, 4, 5. Parties de la fructification.

Geranium.

Fig. du geranium herbe à robert, ses feuilles, ses fructifications. 2, 3, 4, 5. Parties séparées de la fleur, et de la fleur et de la fructification.

Planche CXXXVII. Famille des vignes. La vigne.

Fig. 1, 2. Branches ou pampres de vignes, chargées du raisin. 3, 4, 5, 6, 7. Parties isolées de la fleur et du fruit.

Planche CXXXVIII. Famille des azédaracks. *Turræa*.

Fig. 1. Branche du turræa, avec son corymbe de fleurs ou de fruits. 2, 3, 4, 5. Diverses parties de la fleur et du fruit.

Winterannia.

Fig. 1. Branche courbée du winterannia, avec ses fleurs et ses fruits. 2, 3. Pystil de la fleur. 4, 5. Fructification.

Planche CXXXIX. Famille des orangers. Oranger; *citrus aurantia*.

Fig. 1. Feuille de l'oranger. 2, 3. Fleurs de l'oranger. 4, 5. Fructification commencée. 6, 7, 8, 9. Fruit dans sa perfection.

Citronnier; *citrus medica*.

Fig. 1. Feuille du citronnier. 2, 3. Fleurs. 4, 5, 6. Fructification dans son principe. 7. Fruit coupé par le milieu. 8, 9. Fruit dans sa perfection, et sa graine.

Famille CXL. Famille des guttiers. *Calophyllum*.

Fig. 1. Branche du calophyllum, avec ses fleurs en épis.

Elæocarpus.

Fig. Branche de l'elæocarpus, avec ses fleurs. 2, 3, 4. Parties isolées de la fleur. 5, 6, 7. Parties de la fructification.

Fin.

